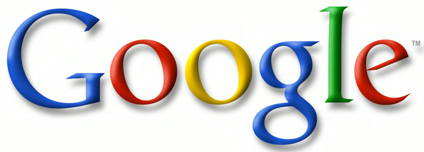
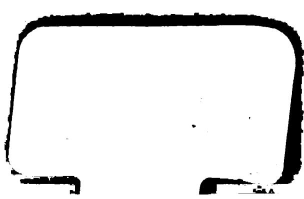



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08171587 6





LA
NOUVELLE REVUE

(Nouvelle Série)

TOME DEUXIÈME

LA

NOUVELLE REVUE

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

(Nouvelle Série)

TOME DEUXIÈME

Janvier-Février-Mars

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

26, RUE RACINE, 26

—

1900

LA PRINCESSE PALE

CONTE DRAMATIQUE

Le décor : *A gauche, un haut palais de cristal, dont les panneaux principaux sont décorés de vitraux peints. Une porte s'ouvre au milieu. Au-delà, vers le milieu de la scène, un rocher. Des eaux suintent et tombent dans une fontaine moussue. A droite, une hutte de branchages avec une étroite ouverture. Un banc fait de pierres et de mottes de terre. Au mur de la hutte, une cage dans laquelle dort une colombe. Au fond, une forêt.*

LES PERSONNAGES :

LA PRINCESSE LILIENN, seize ans, toute blanche, endiamantée.

KATEL PAOUREZ, quatre-vingts ans. Une mendiante aux haillons sordides ; mante et bâton.

DAME REGOLA, quarante ans. Une duègne très grasse ; éventail ; type espagnol.

IANN AR GARANTEC, vingt-cinq ans. Peintre verrier ; costume breton.

BARON PROTOCOLE, soixante ans. Gouverneur du Palais ; très maigre ; costume de chambellan, clef dans le dos, longue canne.

Des pages, des gardes, qui sont toutes des femmes, mais qui portent le costume d'homme.

La scène est, sans doute, en Bretagne et, peut-être, au XVIIIe siècle.

SCÈNE PREMIÈRE

C'est la fin du jour. Des pages, sous les ordres du Baron, tendent une tapisserie qui va du rocher à la hutte et qui les masque.

LE BARON, KATEL, LES PAGES

LE BARON, poussant Katel du bout de sa canne.

Tout ça, c'est très bien, mais il faut que tu t'en ailles
Plus loin, beaucoup plus loin, la vieille !

KATEL, à part.

O les canailles
De grands seigneurs !

(Humblement au baron.)

Monsieur le baron, permettez...
A mon âge !...

LE BARON

Corbleu ! ces gueux sont entêtés !
Ils ne comprennent rien !

KATEL

La chose est bien facile
A comprendre ! On me prend ma maison, on m'exile,
On me chasse !

LE BARON

Vraiment, à t'entendre, on croirait
Que ta chaumière vaut seulement un regret !

KATEL

Elle est vieille, je suis vieille ! Qu'il vente ou pleuve,
Son chaume vaut encore une toiture neuve,
Et j'y trouve, quand j'ai mendié tout le jour,
La pierre du foyer pour m'asseoir au retour
Et, pour dormir la nuit, ma couche de bruyères.

LE BARON

Des bruyères, la vieille, on en trouve, et des pierres,
Plein la lande et plein la forêt.

KATEL

En vérité,
C'est bien mal de railler ainsi ma pauvreté,
Monseigneur, et cruel, quand on bâtit sans cesse
Palais d'hiver, palais d'été, pour la Princesse,
De me chasser ainsi de ma pauvre maison !

LE BARON, montrant le Palais de cristal,

On a bâti, voilà justement la raison !
Et la raison d'Etat, encore ! Et la justice,
Même !... Qu'ai-je entendu ? On se plaint qu'on bâtisse
Des palais, où mon goût très sûr, mon art très fin
Tâchent à satisfaire un caprice divin !
La gueuse, nous trouvons vos remarques hardies,
Audacieuses, voire !... Eh bien ! quoi, tu mendies,
En faisant aux bourgeois ton petit boniment.
Tu cours les grands chemins, jour et nuit, librement ;
De quoi donc te plains-tu ? Personne ne t'empêche
De faire des galas de pain sec et d'eau fraîche,
De te gaver, de te soûler, l'hiver, l'été !
La jeune Princesse, elle, est en captivité,
Pour des raisons... Raisons d'Etat ! Pauvre captive !
Eh bien ! ta hutte, là, trouble la perspective
De beauté que je dois donner à sa prison ;
Ta hutte déshonore, en un mot, l'horizon.
Donc je te chasse et fais fixer cette verdure,

(Il frappe sur la tenture que les pages achèvent de fixer).

En attendant qu'on ait démoli ta masure.
Je comptais te laisser encore quelques jours,
Mais les événements précipitent leur cours.
La divine Princesse est de nouveau reprise

De langueur, et je veux lui faire la surprise,
Ce soir, de ce palais où, par mes soins touchants,
Prisonnière, elle aura l'illusion des champs.

(S'approchant du Palais).

J'ai fait venir un jeune peintre de la ville...
Il est là !

(Il montre l'intérieur du Palais)

Quand on peut payer, tout est facile !
Il m'a fait des chefs-d'œuvre, indubitablement.
Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr... pour mon argent.
Ce n'est pas tout, car c'est très joli, la peinture,
Mais cela deviendrait banal si, d'aventure,
Je n'avais sû mêler, majordome de goût,
La nature avec l'art en un heureux ragoût.
Hein, la vieille, crois-tu que je fais bien les choses ?

(Ouvrant la porte du Palais avec une clef qu'il porte à sa ceinture).

Ces grappes de raisins et ces branches de roses
Et ces fraises et ces lilas ! Ça m'a coûté
Très cher ! Mais quand on peut payer !... Quel velouté !
Admire quel éclat ! Ces fleurs sont-elles fraîches !
Et ces fruits ! Vois un peu la splendeur de ces pêches !
On en mangerait !

(Il entre dans le Palais).

KATEL, le regardant tristement.

Oui !

LE BARON, revenant avec une pêche.

Vois et sens ! Quel duvet !
Quel parfum !...

KATEL, avec des yeux d'envie.

On en mangerait !...

(Le baron a jeté la pêche).

Si on pouvait !

LE BARON

C'est un Eden que j'offre à la Princesse, en somme :
J'ai même le pommier !

KATEL, ricanant.

Oui, mais l'homme ! as-tu l'homme ?
Où donc est Adam ?

LE BARON

Chut ! Pas un mot de cela !
Il n'est pas temps encor, dit Dame Regola,
Duègne de grand bon sens et de grande sagesse,
D'en tracasser le petit cœur de la Princesse.
D'ailleurs, avec grand soin, nous avons écarté

Tous les hommes. Ici, pas un mâle, excepté
Moi !

KATEL, moqueuse.

Vous !

LE BARON, montrant les pages qui s'éloignent.

Ainsi tous ces garçons, ces joyeux drilles,
Eh bien ! ces garçons-là, la vieille, c'est des filles !
(Riant)
On les croirait !... Ils ne sont pas !... Moi, seul, je suis !...
Alors, tu comprends ?

KATEL, ironique.

Oui, je comprends.

LE BARON

Pas d'ennuis
De ce côté.

KATEL

Je pense.

LE BARON

Et nous la gardons telle
Pour l'époux à qui je remettrai la tutelle.
Mais le Prince Charmant qui la doit épouser
Doit attendre, avant de lui donner le baiser,
Qu'au cadran du Palais sonne l'heure fixée.

KATEL

On dit même que vous caressez la pensée
De retarder longtemps l'heure à ce cadran-là.

LE BARON

Qui ça, nous ?

KATEL

Vous, seigneur, et Dame Regola.

LE BARON

Je suis le testament du feu Prince à la lettre,
Et Dame Regola, comme moi, sans permettre
Aucune infraction aux ordres des parents ;
Car les morts sont les morts et les grands sont les grands !
On sait ce qu'on leur doit ! Bref, nous avons su faire
A la jeune Princesse une pure atmosphère
Où son bonheur fleurit en un calme divin,
Sans rien voir et sans rien savoir !

KATEL

Vraiment !

LE BARON

Enfin,
Dans ce Palais, où nous la gardons loin du monde,
Elle a vécu dans une ignorance profonde

De tout ce qui peut être une peine ici-bas.
S'il est des malheureux, elle ne le sait pas,
Et nous empêchons qu'elle entende et qu'elle voie
Quoi que ce soit qui vienne inquiéter sa joie,
Car le testament veut qu'on chasse de ces lieux
(Récitant).
« Les quelconques objets pouvant choquer les yeux
De la Princesse et dont sa pensée obsédée
Arriverait à se former même une idée
De la laideur, de la souffrance et de la mort ! »
Or, tu me sembles, sans vouloir te faire tort,
Symboliser par la laideur de ta carcasse,
Par ta misère et par ton âge...
(Tout à coup, la poussant de sa canne).
Et je te chasse !
As-tu compris ? Si je te revois, je te fais
Pendre ! Est-ce clair ?

KATEL

C'est clair. Il suffit. Je m'en vais.
Mais vous aurez tous deux et beau dire et beau faire,
Duègne très vigilante et gouverneur sévère,
En l'isolant de tout, en ne lui montrant rien,
Croyez-moi, vous n'avez pas pris le vrai moyen
De lui rendre la vie heureuse. *Ce qu'on cache*
Apparaît ! Quelque jour, il faudra qu'elle sache
Toute la vérité qu'elle ignore et d'un coup
Il se peut qu'elle voie et qu'elle entende tout.
Un coup d'épingle alors suffira pour que crève
Le beau ballon ! Voici la vie, adieu le rêve !
La vie ! Il faut l'apprendre ! Il faut la vivre ! Il faut
Avoir faim, avoir soif, avoir froid, avoir chaud.
Il faut, si l'on n'est pas un malheureux soi-même,
Savoir qu'il est des malheureux pour qu'on les aime.
Mais tirer un rideau, bâtir un mur sur eux,
Cela ne suffit pas pour faire des heureux,
Et c'est languir que de s'éloigner de la vie.
Quant à la garder là, toujours, je t'en défie ;
Ta princesse saura s'échapper, c'est fatal !
De tes palais de soie et d'or et de cristal,
Pour s'en aller vers les choses dont tu t'effraies,
Vers les choses qui sont vivantes, qui sont vraies,
Vers la nuit et le jour, vers la soif et la faim,
Vers la mort, vers l'amour et vers la Vie, enfin !
(Dame Regola arrive en trottinant sur le seuil du palais)

REGOLA

Cher baron ?

LE BARON

Noble dame !

KATEL, railleuse.

Et si vraiment tu chasses
Et vieillesse et laideur de ce palais de glaces,
Tu devrais commencer par vous ôter de là
Tous deux, vieux Protocole et laide Regola.

(Elle se sauve et disparait derrière la tapisserie).

SCÈNE II

LE BARON, REGOLA

REGOLA

Insolente !

LE BARON

O la gueuse ! O l'ignoble drôlesse !

REGOLA, lui montrant sa canne.

Vous auriez dû...

LE BARON

C'est vrai !

REGOLA

Toujours trop de mollesse,
Baron ! Vous vous perdez en paroles, toujours.

LE BARON

Madame !

REGOLA

Le temps, lui, nonobstant, suit son cours...
Et votre peintre a-t-il terminé son ouvrage ?

LE BARON

Est-ce que la Princesse...

REGOLA

Oui, la Princesse enrage.
J'ai traîné le dîner, prolongé le dessert
Au moyen d'un petit spectacle et d'un concert ;
Rien ne la distrait plus. Vous l'avez énervée
A lui parler toujours de ce Palais de fée,
Où « la Nature doit s'associer à l'Art ! »
Votre Palais, il le lui faut et pas plus tard
Qu'à l'instant. Moi, je suis à bout ; moi, je suis lasse !
Et, *Caramba !* je ne réponds plus de la casse !
Le Palais ! Le Palais !

LE BARON

Patientez un brin ;
Avez-vous bien fermé sur vous le souterrain ?

REGOLA, tapant du pied.

Le Palais! Le Palais! oui, j'ai fermé la porte.
Le Palais!

LE BARON

Attendez que ce jeune homme sorte.

(Allant à la porte de cristal).

Hé, jeune homme! Hé, l'artiste! Hé, le peintre!...

GARANTEC, paraissant sur le seuil du palais, ses cartons sous le bras, son manteau sur l'épaule, prêt à partir.

Voilà!

SCÈNE III

LES MÊMES, GARANTEC

REGOLA, en extase.

Juste ciel, qu'il est beau!

LE BARON, lui pinçant le bras.

Senora Regola,
De la tenue! Un peu!

REGOLA, bas au baron.

La Princesse est absente,
Et peut-on empêcher qu'une Espagnole sente
Ces choses-là très vivement.

(Regardant Garantec).

Dieu! qu'il est bien!

GARANTEC

J'ai fini, monseigneur, et je ne vois plus rien
A faire. Le travail achevé, je vous quitte.

LE BARON

Sauf le temps de régler nos comptes.

REGOLA, avec des manières.

Pas si vite!
Il faudrait tout d'abord recevoir le travail;
L'artiste doit venir devant chaque vitrail,
Expliquer le sujet...

(Regardant Garantec à la dérobée).

Dieu! qu'il a bonne mine!

(Reprenant).

Et l'on regarde avec l'artiste, on examine,
On voit si tout est bien...

(Coquetant).

Tout doit l'être, je crois.
On propose le jeune artiste pour la croix.

GARANTEC, ingénument

Mon Dieu, je n'ai pas peur de l'examen, madame.

REGOLA, baissant les yeux.

Je pense.

GARANTEC, allant vers le palais.

Et je suis prêt.

LE BARON, à Regola qui suit.

Quoi ! vous voudriez ?...

REGOLA

Dame !

Si monsieur veut venir...

(Elle entre dans le palais).

LE BARON, sèchement

Inutile, vraiment.

(Arrêtant Garantec).

J'accepte tout en bloc et j'en fais le paiement.

(Il remet une bourse à Garantec).

REGOLA, dans le palais.

Seigneur ?...

LE BARON, fermant brusquement la porte.

Examinez maintenant à votre aise,
Madame, et souhaitons que l'ensemble vous plaise
Et les détails de même.

REGOLA

Insolent !

LE BARON, narguant

Commencez

Par votre droite.

(à Garantec).

Et vous, jeune artiste, est-ce assez ?

GARANTEC

Ah ! monseigneur, votre seigneurie est trop bonne.

(On entend un bruit de vaisselle brisée).

LE BARON, à Regola.

Madame, entendez-vous, la Princesse vous sonne.

REGOLA

C'est la casse ! j'avais bien dit !

(Courant et disparaissant au fond du palais).

Je vais ! Je vais !

SCÈNE IV

LES MÊMES, moins REGOLA

LE BARON

Toi, l'artiste, tu ne trouveras pas mauvais
— Tu sais bien que, quand on peut payer, on commande ? —
Si je t'invite à déguerpir. Tu prends la lande,
Puis la forêt... Allons, en route, et d'un bon pas !
J'apprécie un peu l'art ; les artistes, non pas !
Bonsoir, l'ami.

GARANTEC, gaiement.

Bonsoir, monseigneur.

(Il s'éloigne).

LE BARON, réfléchissant.

Diable ! Peste!...
S'il faut!... Quelle idée!... Oui!...

(Se décidant)

Jeune homme... artiste... reste...
Psstt!... Le peintre, hé!

GARANTEC, se retournant.

Mon nom est Iann Ar Garantec,
Monseigneur; c'est plus doux que *psstt* et c'est moins sec
Que *hé!*

LE BARON

Soit, nous llons faire encore une affaire
Ensemble!

GARANTEC

Concernant la peinture sur verre?

LE BARON

C'est à propos de tes vitraux.

GARANTEC

arlez.

LE ARON

Ce soir,
A l'instant, la Princesse arrive; il va falloir,
Accompagnant sa joie à deux pas en arrière,
Lui faire un petit cours devant chaque verrière.
Et dire quoi? Je n'ai même pas inspecté
Un seul de tes vitraux.

GARANTEC

Baste! on parle à côté.

LE BARON

Et l'on se met dedans! Mon idée est meilleure
Et c'est pourquoi je te retiens encore une heure.

UNE VOIX, annonce.

La Princesse!

LE BARON

Silence, et cette bourse encor,
Si tu fais bien ce que je te dirai.

GARANTEC

De l'or!...

(Refusant).

Non, pour rien!

(A part).

Je verrai la Princesse.

(Il pose son manteau et ses cartons près du Palais).

LE BARON, commandant.

Lumière !

Le Palais de Cristal s'illumine à l'intérieur. Ça et là ses vitraux peints scintillent. Par les baies de cristal on aperçoit des arbustes et des arbres couverts de fleurs et de fruits. Un trône d'or est au milieu. Au fond, une grande porte de bronze. La nuit commence à venir.

LE BARON

Musique !

(Une sérénade de harpes, de flûtes et de cors accompagne l'entrée de la Princesse. Ses pages la précèdent ; Dame Regola la suit).

SCÈNE V

LA PRINCESSE, REGOLA, LES PAGES DANS LE PALAIS ;

AU DEHORS, LE BARON ET GARANTEC.

GARANTEC, regardant.

Oh ! qu'elle est belle ! Et si douce, et si fière,
Et si triste !

LE BARON

Je vais la dérider, bien sûr.

(Il frappe sur le Palais à la façon d'un chef d'orchestre qui veut interrompre. La musique cesse. Il s'avance vers la porte et salue la Princesse qui s'est assise sur le trône).

Princesse, en ce Palais où l'or, l'argent, l'azur
Et toutes les couleurs de l'arc-en-ciel unies
Scintillent à vos yeux en beautés infinies,
J'ai rassemblé sous le geste de votre main
Tous les fruits que l'on peut manger.

LA PRINCESSE, d'une voix lente.

Je n'ai pas faim.

REGOLA, près d'elle.

Princesse, ils sont si beaux, si beaux !

LA PRINCESSE

Mangez vous-même.

GARANTEC, au baron.

Hein ! pas de chance avec les fruits !

LE BARON

Changeons de thème.

(S'inclinant de nouveau).

Princesse, vous voyez autour de vous aussi
Toutes les fleurs de la création. Voici
Que toutes, tige à tige, et toutes, feuille à feuille,
Elles s'offrent aux doigts divins pour qu'on les cueille.

REGOLA

Violettes, lilas, chèvrefeuilles, jasmins,
Roses, gardénias, de vos divines mains,
Princesse, daignez les cueillir.

LA PRINCESSE

Mes mains sont lasses.

REGOLA

Je cueillerai pour vous, princesse.

LA PRINCESSE

Mille grâces,
Cueillez pour vous.

GARANTEC, au baron.

Voilà tous vos espoirs détruits !
Pas plus de chance avec les fleurs qu'avec les fruits,
Monseigneur.

LE BARON, avec mystère.

Non, mais nous allons jouer la belle.
Mets-toi là !... Mais oui, toi ; c'est toi que j'interpelle...

(Il fait signe à Garantec de se cacher derrière lui).

Mets-toi là... Tu seras la langue et, moi, le bras ;
Je ferai le beau geste et, toi, tu parleras ;
Tu comprends ?

GARANTEC

Pas encor.

LE BARON

Tu vas voir.

(Sur un ton solennel, s'inclinant vers la Princesse).

Très sereine
Et très haute Princesse, illustre souveraine,
Ce Palais, où j'avais mis la splendeur des champs
Et des jardins, avec tous leurs fruits alléchants,
Avec toutes leurs fleurs tentatrices, renferme
D'autres beautés, car rien ne pourrait mettre un terme
A mes inventions de tuteur éminent.
Regardez ces vitraux radieux maintenant,
Car je vais, à vos yeux ainsi qu'à vos oreilles,
En faire défiler, Altesse, les merveilles.

(Il prend sa canne à la façon des guides).

Premier tableau.

(Se penchant vers Garantec).

Lequel ?

GARANTEC, conduisant sa canne.

A gauche.

LE BARON

Celui-ci ?

GARANTEC

Oui.

LE BARON

Le premier tableau, Princesse, que voici
Représente...

(Se tournant vers Garantec).

A ton tour ! Dis ce qu'il représente
Et surtout, dis-le nous d'une façon plaisante...

GARANTEC

Je ne vois pas comment...

E BARON

Si tu peux l'égayer,
Je te l'ai dit, la bourse...

GARANTEC, riant.

Oui, quand on peut payer !

LE BARON

Musique !

(La sérénade accompagne doucement).

GARANTEC, dirigeant la canne et toujours caché derrière le baron.

C'est Adam...

LE BARON, inquiet, toussant.

Hem ! Hem !

GARANTEC, au baron.

C'est le costume
De l'époque.

LE BARON, à Garantec.

On aurait pu mettre un peu de brume
Autour...

GARANTEC, continuant.

Les animaux, à son commandement,
S'avancent et voyez comme docilement
Ils le suivent, pendant qu'à travers son domaine,
Un bâton à la main, maître Adam se promène,

LE BARON, bas.

Très bien.

GARANTEC

Second tableau : Couché sous un glaïeul,
L'homme songe qu'il n'est pas bon de rester seul,
Car, malgré les beautés du Paradis, en somme,
Adam s'ennuie. Il faut, pour distraire un peu l'homme,
Quelque chose !... Et le Père Eternel a trouvé

Et cent fois mieux qu'Adam lui-même n'eût rêvé,
Car...

(Conduisant la canne)

Troisième tableau : car, le long de sa côte,
Ce morceau de sa chair qu'il lui coupe et qu'il ôte,
C'est la femme ! C'est Eve ! O l'éblouissement
De beauté, de jeunesse et de charme ! Au moment
Où la femme est créée, Adam qui se réveille
Sourit de joie et tend les bras à la merveille.
Et la brise est suave et le soleil est doux
Au premier entretien des deux premiers époux.

LA PRINCESSE

Qui donc me parle ainsi ? Quelle est la voix nouvelle
Que j'entends ?

LE BARON

Aïe !...

(A Garantec).

Il faut répondre que c'est celle
Du baron...

GARANTEC

Il faut que...

(Se résignant).

C'est la voix du Baron...
C'est la mienne, Princesse.

LA PRINCESSE

Elle n'a plus son ton
Habituel, moitié mielleux, moitié sévère..,

LE BARON

Ouf !

(A Garantec).

Réponds-lui que c'est en passant dans le verre...

GARANTEC, bas.

Il faut que je réponde ?...

LE BARON

Eh oui !

GARANTEC, haut.

C'est qu'en passant
Dans le verre...

(Il s'arrête).

LE BARON, continuant en imitant Garantec

Elle y prend un timbre caressant...
Qu'elle monte et descend...

GARANTEC

Qu'elle descend et monte !

LA PRINCESSE

Non, la voix n'est la voix que lorsqu'elle raconte
En chantant. Et je veux qu'elle me dise encor
Les choses qui sont là d'argent, d'azur et d'or.

GARANTEC, se dégageant,

Quatrième tableau : Le pommier et la pomme !
Ici, la femme ; là, le serpent et là, l'homme !
C'est le drame éternel de la faute. Voilà
Le mauvais conseiller qui, le premier, parla
Du bel arbre où pendait la pomme défendue,
Voici la blanche main qui, trop vite tendue,
Saisit le fruit et l'offre au trop crédule époux...
Cinquième tableau : Le Seigneur en courroux
Maudit les criminels et l'Ange les repousse.
Mais la faute commise avec la femme est douce
Et ce n'est qu'à demi que l'homme se repent.
Le serpent rit ! Voyez se tordre le serpent,
Cependant que la femme a cueilli, la coquette,
Au prochain figuier sa première toilette.

LA PRINCESSE, se levant.

Non, personne ne m'a parlé de cette voix
Encore et je l'entends pour la première fois.
Elle est grave et pourtant très douce. Elle est unique,
Cette voix ! On dirait que c'est de la musique,

LE BARON, s'approchant de la porte.

Princesse, nous pourrons encor chanter ainsi !

(A part).

J'ai fait une bêtise.

(Rejoignant Garantec).

Et toi, file d'ici !
L'artiste, tu m'entends ! Quand la séance est close,
Bonne nuit, nous n'avons plus besoin d'autre chose.

GARANTEC

L'étrange fille ! A peine on dirait qu'elle vit,
Et ce fantôme blanc cependant me ravit.

(Il prend son manteau et ses cartons).

Les princesses, c'est donc cela ?

REGOLA, frappant à la porte de verre.

Cette voix mâle
L'a troublée.

LE BARON, se retournant, à Garantec.

Allons, file !

GARANTEC, avec un geste vers le Palais.

Adieu, Princesse pâle !

(Il disparaît derrière la tapisserie)

SCÈNE VI

LES MÊMES, moins GARANTEC

REGOLA, toujours à la porte.

Ce n'est pas très malin, ce que vous avez fait,
Cher baron !

LE BARON

Ce n'est pas très malin, en effet.
(Il ouvre la porte).

REGOLA, sortant.

D'autant qu'on entendait très bien le commentaire,
Mais qu'on ne voyait pas les vitraux.

LE BARON

Quel mystère !
Lorsque je vois tout, moi, vous, vous ne voyez rien ?

REGOLA

Le mystère est très simple et vous devriez bien,
Du dehors au dedans faire la différence :
Nous avons la lumière, et vous, la transparence.

LE BARON

Vraiment, je ne suis pas heureux au jeu, ce soir,
Et vous avez raison, madame. Il faut surseoir !
Il vous fallait de la lumière extérieure ;
C'est un effet de jour ; je me suis trompé d'heure.
(Solennellement, à haute voix).
L'inauguration est remise à demain !
(Il ouvre la porte du Palais et y rentre avec Dame Regola).
Princesse, il faut rentrer.
(A Regola).
Madame, offrez la main.
Vous, pages, mettez-vous sur deux rangs. Qu'on apporte
Le candélabre d'or et qu'on ouvre la porte.
(Les ordres sont exécutés).
C'est l'heure du coucher, Princesse.

LA PRINCESSE

Je me plais
Ici ; je ne veux pas sortir de ce palais.

REGOLA

Princesse, il se pourrait ?...

LA PRINCESSE

L'horrible voix, madame !
Ne pourriez-vous aller apprendre un peu la gamme ?

LE BARON

Adorable Princesse !

LA PRINCESSE

Et vous, vous parlez faux,
Quand vous ne parlez pas à travers les vitraux,
Baron. Retournez donc dehors, je vous en prie,
Si vous voulez continuer la causerie ;
Toutes vos voix me sont pénibles à présent.

REGOLA

Princesse ?

LA PRINCESSE

Allez-vous-en !

LE BARON

Altesse ?

LA PRINCESSE

Allez-vous-en !

LE BARON

Oui, mais comme il est temps de clore vos paupières,
Je me vois obligé d'éteindre les lumières.
(A Regola, à part).
Elle aura peur.
(S'inclinant devant la Princesse).
Le timbre est là sous votre main
Et votre garde veille à la porte.

LA PRINCESSE

A demain.

LE BARON

A bientôt !
(A Regola).
Elle va, je crois se lasser vite
Du silence, de la solitude et du gîte.
(D'une voix de commandement).
Garde en avant !
(A Regola).
Ainsi nous en viendrons à bout.

REGOLA

C'est plus sage. Autrement, elle aurait cassé tout !

(Les pages ont défilé sur deux rangs ; Regola et le baron portant le candélabre les suivent par la porte du souterrain).

LE BARON, dans le souterrain.

La nuit !

(La nuit se fait à l'intérieur du Palais, mais les rayons de la lune éclairent vivement l'extérieur. On entend la porte du souterrain se refermer).

SCÈNE VII

LA PRINCESSE

Oh ! que c'est beau, la nuit, dans ces verrières !
Il disait qu'il allait éteindre les lumières
Et qu'alors ce serait la nuit ! La nuit ! Vraiment !
Voici que brille un jour plus clair et plus charmant
Et qui peupla ma solitude de merveilles...
(Elle s'approche des vitraux et les regarde).
Car tout ce que la Voix contait à mes oreilles,
Les étoiles le font apparaître à mes yeux.
Mais pour charmer l'enchantement délicieux
Des couleurs, je voudrais, dans cette nuit encore,
Entendre les chansons de cette Voix sonore...
(Elle écoute).
Non, c'est fini !... Plus rien ne me parle !... Les voix
Qui sont douces, on ne les entend qu'une fois !...
Que je suis malheureuse !
(Elle se laisse tomber sur les marches du trône).

SCÈNE VIII

LA PRINCESSE, KATEL

KATEL, écartant le rideau.

Ah ! malgré ta défense,
Je dormirai chez moi, ce soir encor, je pense,
Vieux drôle...
(Elle montre le poing au Palais).
Ils ont éteint au son du couvre-feu
Comme des manants !... Oui, cela m'étonne un peu,
Ces grands seigneurs, couchés déjà !... Que je suis bête,
Ils sont allés plus loin continuer la fête
Aux flambeaux... Moi, j'aurai la lune à mon coucher !...
Mais leur rideau me gêne et je vais l'arracher...

(Elle arrache la tenture. La forêt apparaît au fond dans un merveilleux clair de lune, et la hutte, avec sa colombe endormie, et la fontaine, avec ses eaux murmurantes).

Ah ! je retrouve enfin mon décor ordinaire,
Ma forêt, ma cabane et mon rocher qu'éclaire
La lune. Mon retrait me semble à moi plus beau
Que leur Palais et j'aime aussi mieux mon flambeau.
(Regardant la lune).
Mon flambeau ! Te voilà, bonne vieille camarde !
Le sourire narquois de ta face blafarde,
Je le connais et l'aime encore en mes vieux jours !

Tu ris ? Sans doute au souvenir de mes amours !
Le beau temps ! Maintenant, tu peux voiler ta face.
A quoi bon éclairer cette horrible carcasse,
Comme il dit, qui ferait s'enfuir les amoureux.
Le soleil luit pour tous, mais, toi, pour les heureux
Seulement ! C'est égal, par ce beau clair de lune,
Plus d'un sera joyeux, cette nuit,

(Elle soupire).

Et plus d'une !

(Elle écoute).

Tiens ! on dirait qu'on a pleuré tout près d'ici !

(S'approchant du Palais).

Oui, ce sont des sanglots étouffés...

(Regardant par la porte).

Et voici
La pleureuse ! C'est la Princesse ! O la revanche
De voir souffrir ainsi cette princesse blanche
Et de pouvoir souffler sur les charbons ardents
Et de lui retourner son petit cœur dedans.

(Interpellant la Princesse).

Tu grilles à ton tour, la belle ? On a ses peines
Comme les autres, donc ? Et les grandeurs sont vaines
Qui n'ont su protéger ni tes yeux ni ton cœur.

LA PRINCESSE, se levant.

Qui me parle ?

KATEL

C'est moi.

LA PRINCESSE

Pourquoi ce ton moqueur ?
Comment vous nommez-vous ? Que vous ai-je fait, dites ?

KATEL, durement.

Je suis vieille et je suis pauvre, et pour les petites
Princesses qui m'ont pris tout, puisque je n'ai rien,
Je n'ai pas d'autre ton que cela.

LA PRINCESSE

J'entends bien
Que vous souffrez ! Alors pourquoi n'être pas bonne
Avec moi qui ne veux faire mal à personne
Et qui même voudrais, si je savais comment,
Madame, consoler un peu votre tourment !
Alors, nous sommes deux qui souffrons ?

KATEL

Tu veux rire
Comment oses-tu bien comparer mon martyre
A tes caprices ? Toi, tu n'as qu'un seul ennui,
C'est qu'on ne puisse pas varier aujourd'hui

La forme de bonheur que chaque jour t'apporte.
Moi, je crève de faim et de soif à ta porte,
Qui ne s'ouvrira pas, qui ne s'ouvre jamais.

LA PRINCESSE

Je voudrais bien l'ouvrir, allez, si je pouvais,
Et vous laisser entrer et boire et manger, certe...
Et moi, je m'en irais, par cette porte ouverte !

KATEL

Quand je pense qu'on meurt de faim et que je vois
Briller à votre cou, scintiller à vos doigts
De quoi rassasier des familles entières !

LA PRINCESSE

Moi, madame, je n'ai pas besoin de ces pierres !
On me les passe aux doigts, on me les pend au cou,
C'est vain ; je le savais bien un peu, mais c'est fou,
Si cela qui me fait plaisir vous fait envie.

KATEL

Toutes ces pierres-là, ce serait de la vie !
C'est à boire, c'est à manger ! C'est notre faim
Et notre soif que vous portez sur vous. En vain,
Nous crions ! Ce sont vos sérénades, nos râles !
Vos diamants, ce sont les pleurs de nos yeux pâles !
Et vous vous cuirassez si bien de ces bijoux
Que vos cœurs à la fin se sont glacés dessous.

LA PRINCESSE

Tous ces bijoux, si c'est tant de mal que vous dites,
Madame, prenez-les, car ces pierres maudites
Qui glaceraient mon cœur, est-ce vrai ? peu à peu,
Ces diamants sur moi maintenant c'est du feu !
Quelque chose qui brûle en tombant goutte à goutte !

KATEL, après un silence.

Tu veux me les donner, alors ?

LA PRINCESSE

Toutes.

KATEL

Ecoute !
Donnant, donnant. Je veux un seul bijou ; je veux
Cette pierre à ton doigt qui jette tant de feux.
Mais le pouvoir de ce diamant est étrange
Et je vais t'en donner le secret, en échange :
Il doit être, aussitôt que tu l'auras ôté,
La richesse pour moi, pour toi la liberté.

LA PRINCESSE

Il aurait le pouvoir de m'ouvrir cette porte,
Dis ?

KATEL

Il a ce pouvoir. La pierre est assez forte
Pour ouvrir le Palais à mon commandement.
Ecoute-moi, tu vas prendre ton diamant
Et l'appuyer très fort, ici, sur cette glace
Et suivre le contour que ma béquille y trace,
En appuyant toujours très fort.

(Katel promène son bâton autour de la glace de la porte. La Princesse appuie le diamant comme Katel a dit).

C'est bien !... Voilà !...
La glace va tomber maintenant. Reçois-la
De tes deux mains en évitant qu'elle se brise...
Prends garde au vieux !...

(La glace de la porte s'est détachée ; une issue est ouverte).

Regarde !

LA PRINCESSE

O la belle surprise !

KATEL

Tu peux sortir.

LA PRINCESSE, franchissant le seuil.

Je puis respirer cet air pur.
La lande, la forêt, les étoiles, l'azur,
Tout cela m'appartient !

(Elle fait quelques pas).

Et plus rien ne m'empêche
D'aller là, devant moi, dans la nuit claire et fraîche,
Sans que la voix méchante et la méchante main
M'arrêtent méchamment dans le joyeux chemin.
Je suis libre !

KATEL, lui saisissant la main.

Et déjà vous m'oubliez, Princesse ?

LA PRINCESSE, avec un cri.

Ah ! vous m'avez fait peur !... Non, je tiens ma promesse,
Vous voyez.

(Elle lui donne la bague de son bras tendu avec effroi)

KATEL

Ah ! je te fais peur ! Oui, je comprends,
On t'a bien élevée à la mode des grands !
Il me l'a dit, le vieux tuteur ! Tu t'imagines,
Dans tes palais d'illusions et de machines,
Que tout le monde est riche et beau, jeune et joyeux !
On t'a trompée et je vais, moi, t'ouvrir les yeux...
A chaque pas, ce qu'on rencontre sur la terre,
C'est la laideur et la vieillesse et la misère !

LA PRINCESSE

Madame, par pitié, c'est la première fois
Que l'on me parle avec rudesse et que je vois...
Quelqu'un...

KATEL, méchante.

Quelqu'un ?... Tu ne sais pas ! Ou quelque chose,
Peut-être bien ! Qui sait ? Un monstre ! Et le monstre ose
T'aborder sans avoir mis un déguisement
Et parler de sa voix naturelle !... Vraiment
Tu ne connaissais pas la misère, petite ?
Eh bien, regarde !

(Elle la prend par le bras et la conduit près de sa hutte).

C'est là dedans qu'elle habite !
Allons, approche !

(Elle la pousse près de la porte)

Encore ! Oui, c'est là qu'elle vit !
Cette litière là, dans le coin, c'est son lit !
Le jour, pour mendier, elle a couru les routes...
Et voilà son repas...

(Elle vide sa besace appuyée près de la porte)

Vieux os et vieilles croûtes !
Heureuse de passer encore avant le chien,
Car, les jours que l'on tarde trop, on n'a plus rien.
Sans compter qu'il en est dans les maisons des riches
Qui jettent des gros mots plus souvent que des miches,
Et je sais, pas bien loin d'ici même, un palais
Où les chiens sont dressés à nous mordre aux mollets.
Là, c'est nous qui les nourrissons, les pauvres bêtes !
Et voilà ma semaine ! Et dimanches et fêtes,
Qu'il fasse chaud ou froid, l'hiver et le printemps,
Nuit et jour, c'est ainsi depuis quatre-vingts ans
Que la misère et moi nous habitons ensemble.

LA PRINCESSE, effrayée.

Madame, ayez pitié ! vous voyez que je tremble !
Ne me dites plus rien ! C'est trop triste ! Plus rien !
Prenez tout ce que j'ai sur moi ; moi, je veux bien,
Mais ne me dites pas les choses que j'ignore.
Et laissez-moi rentrer au palais.

KATEL, la jetant sur le banc.

Pas encore.
Puisque l'on est Princesse, il faut qu'on sache tout ;
Je te tiens, tu sauras les choses jusqu'au bout
Et quand tu rentreras au palais, je m'en vante,
Princesse, tu seras terriblement savante !
Savante comme moi !

LA PRINCESSE, épouvantée

Non! non! pas comme vous!
Jamais! Pas comme vous! Je ne veux pas!

KATEL

Tout doux!
Pas comme moi! Pourtant, j'ai connu la folie,
Aussi moi, de m'entendre appeler *La Jolie!*
Je n'avais ni palais, ni bijoux, mais des yeux
Aussi bleus que les tiens, aussi purs que les cieux.
J'étais blanche, aussi moi, tout comme une princesse;
J'avais des amoureux qui me suivaient sans cesse,
Occupés à porter mes jolis cheveux blonds,
Si longs, si longs qu'ils me tombaient jusqu'aux talons.
Et, pour les appeler, j'avais des lèvres roses
Et, pour les retenir, ma voix savait des choses!
J'étais jeune, aussi moi, belle comme tu l'es!
Mes lèvres et mes yeux, voilà! Regarde les!
Mes jolis cheveux blonds! Vois! La vie est funeste!
Jeunesse, beauté, tiens! Sais-tu ce qu'il en reste?

(Montrant la Princesse)

A mes seize ans, voilà ce que j'étais aussi!...

(Ramenant ses bras sur sa poitrine)

Après quatre-vingts ans d'existence, voici
Ce que tu seras!

(Elle rejette sa mante et paraît, dans sa robe déguenillée, horriblement maigre et ridée et cassée, avec de rares cheveux blancs éparpillés).

LA PRINCESSE, avec horreur.

Non!... Ah! méchante! Ah! cruelle!
Non, c'est horrible! Non, moi je veux rester belle!
Moi, je veux rester jeune avec mes blonds cheveux!
Etre toujours ainsi, blanche et rose!... Je veux!
Je veux!...

(Elle sanglote).

KATEL, méchamment.

Meurs jeune, alors! Que la mort te délivre,
Avant d'avoir vécu, de la laideur de vivre!

LA PRINCESSE, s'essuyant les yeux.

Oui, plutôt la mort! Oui je veux bien. Mais comment?
Dis moi comment on meurt, je mourrai doucement.
Pourquoi m'ont-ils caché la mort libératrice,
Qui ne permettrait pas que mon corps se flétrisse,
Qui sauverait et ma jeunesse et ma beauté?
J'aurais aimé la mort.

KATEL

La mort ? En vérité,
Cela n'a donc jamais vu creuser une tombe ?
Mourir ? Comment on meurt ?

(Réfléchissant, puis tout à coup allant prendre la colombe dans la cage).

Tu vois cette colombe...
C'est blanc, c'est doux, c'est chaud, c'est jeune, c'est vivant !
Et dans ce frêle corps un petit cœur mouvant,
Qui semble battre un peu plus fort sous ma caresse.
Je serre mes deux mains à son cou ; je la presse
Contre moi, presque encor de la même façon...
L'œil se ferme, le bec s'ouvre ! Soupir !... Frisson !...
Presque rien !... De souffrance ou de joie !... Il n'importe !
On ne sait... et pourtant elle est morte...

LA PRINCESSE, souriante.

Elle est morte !

(Caressant la colombe)

Elle est aussi jolie... On dirait qu'elle dort...
Elle ne souffre pas... Et c'est cela, la mort !

KATEL, avec des intentions cachées sous chaque mot.

Du moins, c'est tout ce qu'elle en saura, la pauvrette !
Car la tombe à jamais est obscure et muette ;
Rien n'en trouble la paix éternelle... Les seuls
Vivants ont demandé leur secret aux linceuls ;
Les morts ne savent rien, c'est ce qui fait leur joie.

LA PRINCESSE

Qu'on n'entende plus rien, madame, et qu'on ne voie
Plus rien, moi, je comprends que ce soit le bonheur.

KATEL

A défaut de deux mains qui m'accordent l'honneur
De me tordre le cou — nul n'aurait le courage
De faire de plein gré de si vilain ouvrage ! —
Lorsque le temps sera venu,

(Elle remonte vers la fontaine).

C'est à cette eau
Que j'irai demander le secret du tombeau.
Et la fontaine amie ouvrira pour me plaire
L'asile inviolé de son eau froide et claire.

(Elle laisse tomber la colombe dans la fontaine).

Mais, pour ne pas me voir, je fermerai les yeux !

LA PRINCESSE, s'approchant.

Moi, je voudrais me voir dans l'eau, pour mourir mieux !

KATEL, regagnant sa hutte.

En attendant, je vais dormir, moi; mais mon rêve
S'embellira de la princesse, mon élève.
Bonsoir, tu peux rentrer, petite, en ton palais...
D'ailleurs, je n'ai fait, moi, que ce que tu voulais,
Te montrer du pays. Tu dois être ravie
Que je t'aie entr'ouvert la Porte de la Vie.

LA PRINCESSE

Et de la Mort.

KATEL, sur le seuil de sa hutte

Bonsoir !... Va t'en *fermer les yeux !*
C'est *ton heure !* Et je crois que tu dormiras mieux
Que moi, belle jeunesse... Et tes gens, à l'aurore,
Auront du mal, peut-être, à t'éveiller encore!
Bonne nuit !

(Elle entre dans sa hutte).

SCÈNE IX

LA PRINCESSE

Ils feront des efforts superflus..,
Mes yeux vont se fermer et ne s'ouvriront plus ;
Ils ne connaîtront pas ma lente survivance.
Je veux leur épargner l'intolérable offense
De me voir laide et vieille et de savoir l'affront
De la lèvre pendante et des rides au front
Et de la voix qui n'a que sanglots et que râles,
Et des pauvres cheveux maigres, rongés et pâles !
Non, non, mes yeux d'azur ne verront pas cela,
Et j'aime mieux mourir telle que me voilà...

(Marchant vers la fontaine)

En bénissant la douce mort qui me délivre.

SCÈNE X

LA PRINCESSE, GARANTEC

GARANTEC, caché derrière le rocher.

Il ne faut pas mourir, ô Princesse, il faut vivre.
Il ne faut pas fermer vos lèvres et vos yeux
A tout ce qui les veut enchanter sous les cieux !
Oubliez les conseils de mensonge et de haine
Et ne regardez plus la mauvaise fontaine.

(La Princesse l'écoute sans le voir ; il s'approche peu à peu derrière elle).

Voyez, c'est l'aube et le printemps autour de nous !
Déjà la nuit s'éclaire et l'air semble plus doux;

Le sort est conjuré, car l'aurore a des charmes,
Elle aussi, pour sécher la rosée et les larmes,
Et voici qu'elle met sur l'horizon en feu
De clairs rayons qui sont un sourire de Dieu!

(Le ciel se teinte doucement)

LA PRINCESSE

La voix! la voix!

GARANTEC, tout près d'elle.

Regardez, là, ce jeune couple:
L'homme de son bras fort serre la taille souple
De la femme. Ils s'en vont, joyeux, à travers champs,
Cueillant toutes les fleurs, écoutant tous les chants,
Les yeux pleins de lumière et le cœur plein de joie,
Souriants l'un à l'autre et tout fiers qu'on les voie
Et qu'on dise, en voyant tant de bonheur sur eux :
C'est l'amour et, ceux-là, ce sont des amoureux!

LA PRINCESSE

Ce sont des amoureux, jeune fille et jeune homme,
Et c'est l'amour! Voilà comment cela se nomme!
Mais comment appeler alors l'ennui fatal
De la triste captive au palais de cristal,
Qui ne sait pas la bonne parole entendue,
Dont nulle main ne vient serrer la main tendue,
La Princesse qui voit, dans le déclin du jour,
S'enfuir là-bas et les amoureux et l'amour?
Non, non, la douce Voix qui chantait les merveilles
A gardé la douceur des sons à mes oreilles,
Mais les mots qu'elle dit en m'appelant La Bas,
Hélas! je les entends et ne les comprends pas.
L'or et l'azur sont morts et mortes sont les roses;
Je n'y crois plus, je sais maintenant trop de choses!
Et j'ai maudit la vie et plus rien ne m'est doux
Si ce n'est de mourir et que ce soit par vous...
Oui, comme la colombe, entre vos bras, ravie...

GARANTEC

Ah! je voudrais plutôt te faire aimer la vie.

(Il tend les bras à la Princesse).

LA PRINCESSE, nouant les mains de Garantec à son cou et laissant tomber sa tête sur l'épaule du jeune homme.

Vos deux mains à mon cou... Serrez, serrez bien fort...
Vous avez entendu cette leçon de mort
De la vieille... Vous avez vu comme on succombe.
Et, moi, je sais les mots à dire à la colombe.

(Pendant que Garantec la presse doucement contre sa poitrine).

« C'est blanc! C'est doux! C'est chaud! C'est jeune! C'est vivant!
Et dans ce frêle corps, un petit cœur mouvant... »

GARANTEC, continuant.

« Qui semble battre un peu plus fort sous ma caresse...
Je serre mes deux mains à ton cou... Je te presse
Contre moi...» C'est ainsi que disait la leçon ?
Tes yeux se sont fermés !... « Un soupir ! Un frisson !
De souffrance ou de joie ? » Et ta bouche muette
S'entrouve, comme afin que ma caresse y mette
Le baiser qu'on espère... Oh ! si doux et si fort
Qu'il fait aimer la vie...

LA PRINCESSE, d'une voix mourante.

Est-ce que c'est la mort !
Je voudrais bien mourir ainsi... Tous deux ensemble...
Tous deux !... Cette mort qui me vient de vous ressemble
Au sommeil le plus doux que j'aie encor dormi...
Je n'ai jamais rêvé de si beau rêve !... Ami,
C'est le bonheur, et, si votre joie est pareille
A la mienne, empêchez que jamais on m'éveille,
Ni qu'on m'endorme aussi tout à fait, car je veux
Savoir bien que je meurs et que nous sommes deux...

GARANTEC

Nous sommes deux, c'est vrai, mais c'est faux que tu meures !
Naguères tu croyais vivre et ces lentes heures
De solitude et de tristesse étaient la mort.
Ce bonheur que tu sens maintenant, c'est l'effort
De tout ce qui palpite en toi vers la lumière ;
C'est l'éveil printanier et c'est l'ardeur première
Où vont s'épanouir librement tour à tour
Tes lèvres au baiser et ton cœur à l'amour.
Ne redoute plus rien et que plus rien ne trouble
Ta vie. Et désormais sache bien qu'elle est double,
Double en nous deux, puisqu'à partir de ce moment,
J'ai fiancé mon âme à ton âme en t'aimant.
Laisse chanter en toi tout ce que je délivre ;
Dis que tu veux aimer et dis que tu veux vivre.

LA PRINCESSE

Ces doux mots inconnus, c'est toi qui les diras
Pour moi... Moi, je ne veux qu'être ainsi dans tes bras.
(Leurs lèvres s'unissent... Un long silence... Des sons de cloche)

LA PRINCESSE, avec un frisson

Voici le jour.
(Le ciel s'éclaire... Bruit dans le palais)
On vient ! Je ne veux pas qu'on sache...
Je n'ose pas... J'ai honte !...
(Des pas, des voix. La porte du souterrain s'ouvre).

SCÈNE XI

LES MÊMES, KATEL ; puis LE BARON, DAME REGOLA
LES PAGES

KATEL, sur le seuil de sa hutte.

Entrez là, je vous cache.
La vieille est bonne encor, vous voyez, les petits.

(Garantec entraîne vivement la Princesse).

LE BARON, dans le Palais de Cristal.

Grand Dieu !

REGOLA

Quoi !

LE BARON

La porte est brisée.

KATEL, à Regola qui sort.

Ils sont partis
De ce côté.

(Elle indique le rocher).

REGOLA, appelant le baron.

Baron, la Princesse est en fuite !

KATEL, au baron.

Avec un homme !

REGOLA

Horreur !

LE BARON

Courons à leur poursuite !
Le peintre, je parie !

REGOLA, aux gardes, montrant le rocher.

Allez de ce côté !...

GARANTEC, paraissant.

Arrêtez !

LE BARON, étranglant de rage.

Non, c'est toi qui vas être arrêté,
Coquin !

REGOLA

Dépêchez-vous, cher baron.

LE BARON, aux gardes.

Qu'on l'arrête !

GARANTEC, prenant le bâton de Katel.

Si vous faites un pas, je vous casse la tête

LE BARON, hésitant.

Il le ferait comme il le dit.

REGOLA

Comme il le dit !

GARANTEC, faisant le moulinet.

J'ai la force pour moi.. Venez !

REGOLA

Le beau bandit !

GARANTEC

Avancez le tuteur et, vous, suivez, la duègne !
Vous allez écouter votre arrêt. Votre règne
Est fini. C'est fini du pouvoir malfaisant
Et de la tyrannie odieuse. A présent,

(La Princesse parait, non plus languissante et pâle, mais les joues toutes roses et les yeux grands ouverts à la vie).

La Princesse veut vivre ! Elle est jeune, elle est belle !
Et, pour vivre, c'est la Jeunesse qu'elle appelle.
Il fait jour maintenant. Arrière, les hiboux,
Arrière !

KATEL, méchamment.

Elle est sauvée !

LE BARON, à la Princesse.

Et pourtant, dites-nous
Chère Altesse, en vertu de quel pouvoir il ose...

LA PRINCESSE, souriante.

C'est le Prince Charmant !

GARANTEC, lui prenant les mains.

Venez, Princesse Rose.

LE BARON, très humble.

Daignez donc agréer tous nos vœux en ce jour,
Monseigneur et Madame...

(A Regola).

A vous !

REGOLA

Vive l'amour,
Monsieur !

LE BARON

Vive l'amour, madame, et je m'en fie
A nos princes...

(Le cortège entre dans le Palais à la suite des Princes).

KATEL, les regardant.

L'Amour, la Jeunesse, la Vie !
Riez, chantez ! Le Temps en fera sans effort
De la Haine, de la Vieillesse et de la Mort !

Louis TIERCELIN.

LE PRÉSIDENT KRUGER

Par Louis Jadot



Le Président KRÜGER chez lui.

Au moment où les journaux anglais, sauf de bien rares exceptions, se plaisent à accuser le Président Krüger de sédition, de complot perfide, d'entêtement irraisonné, d'opposition intransigeante à la « cause de la civilisation » et enfin d'oppression brutale envers les Uitlanders, il n'est peut-être point sans intérêt d'étudier cet homme tant calomnié, et qui, en dehors même de toute question politique, mérite d'attirer l'attention, car, à notre époque d'individualisme à outrance, il offre ce caractère singulier de personnifier en lui les qualités et les défauts, les croyances et les aspirations, les modes de pensée et le degré de civilisation du peuple dont il est l'élu.

« Dans sa figure brille quelque chose qui approche de la beauté », écrit un voyageur (1) sortant d'un entretien avec lui. « Il a les yeux d'un homme qui n'est

(1) M. Poultney Bigelow, à l'excellent ouvrage duquel (White Man's Africa-Harper) nous empruntons bon nombre d'utiles renseignements.

jamais las de veiller, mais son regard vigilant n'a point une fixité importune qui en révèlerait à l'instant la puissance. Ses grands yeux donnent l'impression d'un lion qui sommeille et qui, dans l'attitude de l'animal qu'aucune crainte n'émeut, s'adonne au repos ».

C'est là le trait saillant de sa physionomie, et sa figure large, ses oreilles plates, son nez puissamment accentué, ne font qu'augmenter cette impression de force placide et sereine. Mais cette force n'acquiert toute sa beauté que lorsqu'elle se déploie librement ; aussi n'est-ce point dans son costume officiel qu'il faut voir l'« Oom Paul », habillé d'une redingote, d'un chapeau à haute forme, d'un pantalon d'une exécution médiocre, et portant sur sa poitrine la pompeuse écharpe officielle. Il faut bien reconnaître que cet ensemble est disgracieux. Mais il faut se le représenter dans le costume des siens, dans ce milieu où il a passé toute sa vie. C'est à cheval, le fusil en bandoulière, la chemise largement ouverte, la tête coiffée d'un chapeau à larges bords, que doit nous apparaître le véritable Krüger.

De même l'attitude dans laquelle le représentent ses portraits a quelque chose de contraint et de faux. Il se préparait évidemment, à ce moment, à prononcer quelque discours officiel, ou du moins, on lui fit prendre une pose *ad hoc*. C'est au débotté qu'il faut le voir, tirant de longues bouffées de son inséparable pipe et causant joyeusement avec ses Burghers familiers. La bouche s'épanouit alors en un sourire, et l'observateur remarque à ce moment la petitesse de cette bouche relativement à une aussi puissante conformation, et l'abaissement des coins qui révèlent une souplesse, un esprit de conciliation, grâce auxquels Paul Krüger a pu rester, depuis de longues années, prophète en son pays et prophète incontesté. Peut-être cette observation frappera-t-elle davantage si l'on veut bien songer à la bouche puissante, à la mâchoire carrée d'un Bismark, indices de cette ténacité indomptable, de cette obstination irréductible qui ont fait sa grandeur et sa chute.

Cette force physique, assez rare chez un vieillard de soixante-quatorze ans, il la doit en grande partie à l'existence qu'il a menée, et qui est identique en tous points à celle des Boërs de sa génération. Il semble que l'on pourrait ici, sans tomber dans l'hypothèse arbitraire et contestable, accorder une part considérable, dans le développement de ce tempérament si différent des nôtres, au moment et au milieu. Né en 1825, Krüger a traversé en effet la période la plus critique dans l'histoire du peuple boër. Les Boërs constituaient en fait, à cette époque, l'avant-garde chargée de défendre les frontières contre les attaques incessantes des Cafres et des Zoulous. Mais, après une victoire éclatante, chèrement achetée, remportée sur les envahisseurs, ils s'exaspérèrent de l'injustice dont firent preuve à ce moment les autorités anglaises.

Après cette lutte meurtrière, les Boërs avaient trouvé leurs champs dévastés, leurs femmes et leurs enfants égorgés, leurs troupeaux enlevés ou massacrés. Sur la promesse du gouverneur du Cap, ils attendirent patiemment qu'on leur attribuât une indemnité ou une compensation. Un an après, venait la réponse donnée par Lord Glenelg, secrétaire des colonies, et cette réponse contenait le passage suivant :

« Pendant de longues années, les *Cafres* ont eu une foule d'excellents motifs de faire la guerre. Ils devaient, en effet, éprouver du ressentiment de toute une série d'usurpations et s'efforcer, à juste titre, d'en tirer vengeance, bien qu'ils n'aient pu y parvenir. Ils avaient parfaitement le droit d'essayer, bien que cette tentative fût condamnée d'avance, d'arracher par la force une réparation qu'ils ne pouvaient obtenir autrement, et le droit est du côté des vaincus et non pas des vainqueurs ».

Cette fois-ci, c'en était trop. Les Boers se résolurent à entreprendre cette émigration vers le Nord, si connue là-bas sous le nom de « Grand Treck ». Dans leurs énormes voitures traînées par des bœufs, ils se mirent en route vers ces pays qui forment aujourd'hui le Transvaal et l'Etat libre d'Orange. Ils traversèrent l'âpre massif du Drakensberg, mais les premiers qui pénétrèrent dans ces contrées nouvelles furent massacrés par les Matabélés. Les autres, avertis, groupèrent leurs voitures de manière à former un « laager » et se défendirent avec rage contre ces ennemis dix fois plus nombreux. Ce fut alors pour les « Vortrekkers » une vie de surprises incessantes, d'embuscades, d'attaques imprévues, de féroces trahisons. En voici un exemple entre mille : Dingaan, chef zoulou, feint de vouloir parlementer avec les Boërs, puis fait massacrer leurs envoyés, se répand sur le pays avec des milliers de guerriers, et met à mort plus de 600 Boërs, chiffre considérable en raison de leur petit nombre à cette époque. Les Boërs, sans se décourager, attaquent un ennemi infiniment plus nombreux ; les femmes, les enfants, chargeant les mousquets derrière les voitures, et les tendant aux hommes. Dingaan est forcé de s'enfuir, laissant sur le terrain plus de 3.000 de ses guerriers. Ce fut le « Jour de Dingaan », le « Dingaan's Daag », que l'on fête encore aujourd'hui.

Ces quelques faits éclairent singulièrement la jeunesse de Krüger. A sept ans, il tua son premier gros gibier ; à onze ans, il abattait son premier lion ; à treize ans, il partait à la guerre avec les siens.

Il faudrait un Fenimore Cooper pour raconter les innombrables exploits qui, depuis lors, ont illustré sa jeunesse, et dont le souvenir subsiste encore à l'heure qu'il est parmi les Boërs. Un jour, il fut poursuivi par une bande de Cafres, qu'il parvint cependant à distancer. Le soir tombait, il était loin de toute habitation et mourait de faim, quand il crut distinguer une antilope couchée parmi les herbes. Il épaula et

pressa la détente, mais le coup rata et l'animal qu'il avait pris pour une antilope, troublé par le bruit sec de la détente, se redressa. C'était un lion. Ils se regardèrent face à face, puis le lion recula de quelques pas. Krüger avançait en même temps, mais, dès que le lion se fut arrêté, il essaya de battre prudemment en retraite, à petits pas : l'obscurité devenait profonde et nul secours à attendre. Le lion avançant sur lui au fur et à mesure, Krüger rechargea son fusil le plus discrètement possible, visa et tira. Le coup rata de nouveau. D'un bond, le lion fut sur lui et s'abattit si près que la poussière vola à la figure de Krüger. D'un geste désespéré, il brandit sa crosse comme une massue, et voici que le lion, étonné, se mit à reculer lentement en jetant sur Krüger un regard mécontent, puis, arrivé à cinquante mètres environ, il s'enfuit au galop.

Comme cavalier et comme tireur, Krüger était d'une adresse qui nous semble merveilleuse, mais qui n'avait rien de très extraordinaire pour ses compatriotes qui, avec leurs nombreux troupeaux, paissant sur d'immenses espaces, étaient presque toujours à cheval, et, sans cesse exposés à la griffe du lion ou à la flèche du Cafre, étaient tous d'excellents tireurs. Un jour, il chassait le buffle ; l'animal, devenu furieux, se mit à le poursuivre ; le cheval de Krüger, fatigué par une longue journée, s'épuisait ; le buffle gagnait du terrain. Krüger se retourne complètement sur sa selle, vise l'animal tandis que son cheval était lancé en plein galop et le tue net d'une balle au travers du front.

A la course, il distançait un cheval au galop. Il paria un jour, avec son ami Jacobs, de parcourir 800 mètres plus vite que lui, monté sur son cheval, et gagna son pari. Son agilité allait même parfois jusqu'à l'acrobatie. Il se tenait très bien la tête en bas, sur la selle d'un cheval au galop, se retenant seulement aux étriers avec les mains.

Tel a été le jeune Krüger qui, à dix-sept ans, remplissait les fonctions de « field cornet », à vingt ans fut titularisé, puis parvint rapidement à des fonctions de plus en plus hautes jusqu'à celle qu'il occupe aujourd'hui. On ne se douterait guère, à le voir à présent, que cet homme a été l'un des plus aventureux de son peuple. Avec l'âge, sa figure a pris un caractère de dignité, qui ne révèle nullement l'ancien coureur de prairies et lui-même, n'aime guère à raconter ses exploits passés. Seuls, des membres fort âgés du Volksraad et son intime ami, le docteur Leyds, sont là pour conserver le souvenir exact de la jeunesse du Président. Sa biographie ne se trouve nulle part à Prétoria, et lui-même se dérobe avec obstination aux interviewers, dont il n'a pas toujours eu du reste à se louer. L'un d'eux, en effet, admis à s'entretenir avec lui, remarqua surtout que... le gilet du Président n'était pas exempt de taches, et se hâta d'en faire part à ses lecteurs. Depuis lors, Krüger se défie quelque peu de cette gent indiscrète ; mais il ne

saurait être question d'attribuer à des faits analogues, tous insignifiants, le peu d'empressement qu'il met à faciliter la tâche de ses futurs historiens. Cette répugnance vient surtout d'une modestie naturelle, dont les instances du docteur Leyds n'ont jamais pu triompher, et peut-être aussi d'une vague défiance, en tous cas d'une profonde indifférence pour la chose écrite.

Krüger, en effet, n'est pas un lettré, et c'est là un des traits principaux qui le distinguent de son collègue de l'Etat libre d'Orange, M. Steyn. Non point qu'il eût répugné au travail intellectuel, mais, à vrai dire, les circonstances ne lui ont guère été favorables. A l'époque de sa jeunesse on ignorait, au Transvaal, ce que c'était que des maisons. On vivait dans d'immenses voitures, traînées par des bœufs, et les agglomérations étaient rares, provoquées seulement par la nécessité de former un « laager » temporaire pour se défendre contre un ennemi commun. On ne voyait de clergyman qu'à de bien rares intervalles; quant à un instituteur, il n'y fallait point songer. Aussi Krüger a-t-il appris tout ce qu'il sait d'un fermier voisin et, depuis lors, il n'a pas eu beaucoup le temps de compléter cette première éducation. « Je n'ai guère eu l'occasion de lire des livres, dit-il lui-même; j'ai été en guerre ou j'ai fait la chasse aux lions. » Et, comme on lui demandait s'il préférait les lions africains ou les lions anglais: « Cela m'est égal, dit-il, ils sont aussi mauvais les uns que les autres. »

Son livre de chevet, et le seul à peu près qu'il lise, est la Bible, qui lui sert de guide dans les plus graves circonstances. Krüger est, en effet, un esprit profondément religieux, par éducation, par tempérament, et peut-être aussi, oserons-nous ajouter, grâce à l'influence de cette existence dans de vastes solitudes où la mort, à chaque instant, se présentait sous la forme de Cafres, de Zoulous, ou de bêtes féroces. Il y a dans sa vie une crise religieuse dont il n'aime point à parler, mais qui a laissé en lui des traces profondes. C'était en 1857; Krüger avait alors 32 ans. Une nuit, il donna à lire à sa femme quelques chapitres de la Bible, puis disparut et resta plusieurs jours absent. On partit à sa recherche et, dans les montagnes, on entendit une voix qui chantait, mais on n'y prit point garde. Une fois de retour, ne l'ayant point trouvé, on songea que ce pouvait bien être lui, et, en effet, on le trouva mourant de faim et de soif, si faible que, pour revenir, il pouvait à peine se tenir sur son cheval. Depuis lors, la foi de Krüger devint plus profonde, et il déclara à ce moment que le Seigneur lui avait ouvert les yeux et lui avait montré toutes choses. Ses ennemis l'ont souvent raillé à la légère, sans comprendre la puissance énorme que donnait à cet homme, une foi aussi profonde. Dans tous les périls qui l'ont menacé, lui ou les siens, Krüger a eu recours à la Bible et s'est inspiré du passage où il a trouvé quelque rapport avec sa situation. En cela, il est en

parfaite harmonie de sentiments avec son peuple, profondément croyant et confiant en son Dieu. Nous n'en saurions citer d'exemple plus imposant que la dernière réunion du Volksraad, le 3 octobre de cette année, où le Président de l'Assemblée prononça les paroles suivantes :

« Ce n'est pas la franchise électorale qui est la cause de nos maux, c'est la richesse du sol du Transvaal. Tout ceci est une répétition de l'histoire de la vigne de Naboth. La République combattra pour gagner définitivement cette indépendance que le Seigneur nous accordera certainement, et nous nous réunirons bientôt dans cette même salle ».

« La cause de la République est juste, dit à son tour Krüger, et Dieu la défendra ». Et la séance se termina par une imposante prière en commun.

Si du reste le moindre doute pouvait surgir au sujet de la sincérité des sentiments religieux du Président Krüger, l'étude de son caractère suffirait à le dissiper. Courage, loyauté, générosité et bonté, malgré des accès de violence sans conséquence, telles sont les qualités que ses compatriotes, qui le voient de bien près, sont unanimes à lui attribuer. On raconte parmi les Boërs bien des traits de son existence, mais jamais aucun qui soit de nature à diminuer l'estime qu'il inspire. L'une des anecdotes qui révèlent le mieux cette nature est celle que nous devons au docteur Leyds :

Il discutait un jour avec Krüger, et bientôt la discussion s'envenima à tel point que Krüger s'écria : « Il faut que l'un de nous deux sorte d'ici ». — « Alors, naturellement, c'est à moi de céder la place », répondit le docteur Leyds, et il s'en alla, persuadé que sa carrière politique était désormais finie.

Au milieu de la nuit, on frappe à sa porte. C'était Krüger que le remords de cet accès de violence avait empêché de dormir, et sautant sur son cheval, il était venu déclarer qu'il avait eu tort et prier que tout fut oublié.

En 1857, lors d'un conflit avec l'état libre d'Orange, le Président de cet Etat, M. Bosshoff, avait fait prisonniers quelques Burghers du Transvaal qui étaient sous les ordres de Krüger. En apprenant cette nouvelle Kruger selle son cheval, et se rend en hâte auprès de Bosshoff pour lui demander de libérer ses soldats et de le garder à leur place, car, disait-il, ils n'ont fait qu'exécuter les ordres que je leur ai donnés.

La foi profonde n'empêche pas chez lui une entière tolérance. Le Dr Leyds n'appartenait pas à la même Eglise que lui ; il le prit néanmoins comme secrétaire d'Etat en lui disant : « Pourvu que vous soyez un serviteur de l'Etat honorable et capable, je ne vous demanderai jamais quelles sont vos opinions religieuses. »

Heureusement ces qualités, qui honorent infiniment l'homme privé, mais nuisent parfois au diplomate et au politique, s'allient chez lui avec

une souplesse, une habileté à céder dans les circonstances impérieuses, dans la mesure où l'honneur n'est point en jeu, qu'on ne soupçonnerait guère à lire les portraits que fait de lui la presse anglaise. Nous avons avons déjà remarqué dans le coin de sa bouche une sorte de douceur qui présage la conciliation possible. En effet, Krüger combat corps et âme pour l'opinion qui est devenue sienne ; il fait tout pour en assurer le succès, mais, si la majorité du Raad en décide autrement, il s'incline, il respecte sincèrement sa décision, il la soutient et la fait exécuter exactement comme si elle eût répondu à ses plus chers désirs. Cet esprit de conciliation s'est manifesté bien clairement, pour les juges impartiaux, lors des négociations engagées avec Sir Alfred Milner. Krüger a épuisé toutes les concessions possibles au sujet du droit de vote des Uitlanders ; il n'a opposé un *non possumus* formel que lorsqu'il s'est agi de violer le traité de 1884 et de rétablir une suzeraineté de l'Angleterre que ce dernier traité ne reconnaissait nullement.

Au fond, cette souplesse n'est qu'une énergie intelligente, et à ce point de vue, Krüger a fait ses preuves. L'énergie physique nous donnera la mesure de l'énergie morale.

Un jour, à la chasse, son fusil éclate et lui enlève une partie du pouce. Krüger ne s'en inquiète pas autrement ; mais, au bout de quelque temps, la gangrène s'y met, et il va voir un chirurgien qui lui conseille de faire amputer la moitié du bras. Krüger refuse, car il ne pourrait plus se servir de son fusil. Là-dessus, le chirurgien déclare nécessaire au moins l'amputation du poignet. Sur le refus du patient, il s'en va, bien résolu à le laisser se tirer d'affaire tout seul. Krüger tire son couteau, l'aiguise jusqu'à ce qu'il soit tranchant comme un rasoir, met son pouce sur une pierre, et, d'un seul coup, se fait sauter la dernière phalange. Mais il était déjà trop tard ; la gangrène avait avancé plus loin ; la chair ne se guérit point. Krüger remet son pouce sur une pierre et enlève soigneusement toute la chair qui entoure la première phalange. L'opération réussit et il se sert maintenant de son index gauche comme de pouce et saisit les objets avec les deux premiers doigts de la main gauche.

Un jour, à Lisbonne, raconte le Dr Leyds, il avait mal aux dents et aucun remède n'agissait. Il tire tranquillement son canif, charcute la gencive et finit par arracher la dent.

Qu'est-ce que les nerfs pour un tempérament pareil et pouvons-nous nous figurer qu'un homme semblable soit accessible à la crainte ? Il faut toute l'audace d'un Chamberlain, pour essayer du « bluff » sur une pareille nature.

C'est, en effet, contre cette énergie patiente, mais constante, que sont venues se briser les tentatives de ce grand brasseur d'affaires qu'est Cecil Rhodes. C'est Krüger qui, plus clairvoyant que le gouvernement

de l'Etat libre d'Orange, ne laissa le réseau des chemins de fer du Transvaal communiquer librement avec les réseaux de l'Afrique du Sud, que le jour où la ligne Prétoria-Lourenço-Marquez fut presque achevée et lui assura un débouché sur la mer situé hors du territoire anglais — provisoirement du moins. C'est Krüger qui, avant le raid de Jameson, c'est-à-dire au moment où l'Afrikander Bond, nettement loyaliste, poussait aux concessions envers l'Angleterre, résista à ce courant dangereux. Enfin, c'est Krüger qui a préparé la belle résistance à laquelle nous assistons aujourd'hui. En 1895, le Transvaal n'était nullement prêt pour une guerre. L'échec complet du raid de Jameson fit naître chez bon nombre de Boërs une confiance exagérée en leurs propres forces et un mépris excessif de l'Angleterre. Ils parlaient « d'aller tirer des Anglais » (« to go out to shoot Englishmen », dit un Anglais). Krüger, dont le père avait combattu sous Sir Harry Smith, en 1848, et qui lui-même s'était battu plus d'une fois aux côtés des troupes anglaises, contre l'ennemi nègre, savait qu'ils n'étaient point des adversaires négligeables et, sans une défaillance, il contribua à faire ces préparatifs considérables dont on voit aujourd'hui la sagessse.

Il est un mot qui revient parfois sous la plume en parlant du Président Krüger, c'est le mot lourdeur. Lourdeur, on le sait déjà, n'implique nullement ici inintelligence; elle n'exclut même pas l'esprit. Sans doute nous allons nous trouver fort loin de l'esprit parisien ; l'esprit de Krüger, rappelle assez exactement celui de l'Allemand du Nord, du Berlinois par exemple, esprit que l'on appelle là-bas plus justement humour, et que l'épithète de « derb » caractérise parfaitement. L'esprit français est une cravache qui cingle ; l'humour dont nous parlons est un casse-tête qui assomme. Tous les genres sont bons ; le tout dépend des adversaires en face de qui l'on se trouve. Or, pour ceux de Krüger, les moyens énergiques étaient assez de circonstance.

Peu de temps avant le raid de Jameson, des amis l'avertirent de se méfier et de se préparer. « Nous devons attendre, répondit-il, que la tortue ait bien passé la tête hors de sa carapace, et c'est alors que nous pourrons la lui trancher ».

Le 30 mai 1896, recevant les membres du « Comité des Réformes » faits prisonniers lors de l'échec du raid de Jameson, Krüger leur dit : « Quand un chien essaye de me mordre, je ne cherche pas à punir le chien, mais à atteindre l'homme qui l'a exité contre moi.

Un jour, parlant à M. Van Der Wall Bake, directeur des chemin de fer du Transvaal, de l'expédition des Anglais contre les Matabélés, il lui dit paisiblement (1) : « Les Anglais ils sont drôles ! », puis il recommença à fumer sa pipe. Au bout d'un instant il ajouta : « Très drôles. Ils se sont mis à 10.000 pour démolir les Matabélés. Il aurait

(1) *Le Temps* du 16 Novembre.

fallu 600 Boers. Les Anglais, ils attendent les Matabélés en plaine. Nous autres, ces sauvages, nous les attirons dans la montagne par petits morceaux. Et puis nous venons tout doucement, tout doucement en nous cachant bien. Se faire tuer, cette bêtise ! Et puis...

Ici Krüger croisa les doigts de ses deux mains et serra violemment les paumes :

« Et puis nous faisons comme ça ! »

Parfois cet humour n'est pas exempt de véritables coups de boutoir, témoin le dialogue suivant, demeuré historique parmi les Boërs :

Un anglais, le duc de X..., vient un jour voir Krüger et dit à l'interprète (Krüger ne comprend et ne parle l'anglais qu'avec difficulté) : « Dites au Président que je suis le duc de X... et que je suis venu lui présenter mes respects ».

Krüger pousse un grognement qui signifie probablement que l'étranger est le bienvenu.

Une pause assez longue. Le duc reprend : « Ah ! dites-lui que je suis membre du Parlement anglais ». Nouveau grognement de Krüger, qui tire de sa pipe une formidable bouffée.

Nouvelle pause plus longue que la précédente. Le duc ; « Et vous pouvez lui dire que je suis membre de la Chambre des lords. Je suis un lord, vous comprenez ? » Krüger fait un signe de tête pour indiquer qu'il a compris, pousse un nouveau grognement et tire une nouvelle bouffée.

Nouvelle pause encore plus longue. Le duc commence à se sentir singulièrement mal à l'aise. « Et, dit-il si cela pouvait intéresser le Président, dites-lui que je suis vice-roi ».

Ici Krüger rompt le silence. « Qu'est-ce que c'est que cela, un vice-roi ? »

Le duc : « Oh ! un vice-roi, c'est une sorte de roi ».

Krüger continue pendant quelques instants à tirer de sa pipe de véhémentes bouffées, puis, se tournant vers l'interprète, lui dit d'un ton bourru : « Dites à l'Anglais que j'ai gardé les bestiaux ».

S'il nous fallait, à ce point de vue, comparer à quelqu'un le Président Krüger, il nous rappellerait de préférence Martin Luther, de même que si Krüger avait eu son Maurice Busch, ou plutôt avait consenti à en avoir un, nous verrions probablement paraître un jour un livre qui ressemblerait fort aux *Propos de Table de Luther*.

Mais en revanche, comme homme politique, Krüger nous paraît unique. Il y a eu certes un assez bon nombre de grands hommes populaires, depuis Cromwell jusqu'à Andreas Hofer, mais aucun d'eux ne s'est identifié à ce point avec son peuple, n'a été, à ce degré, le reflet fidèle de sa pensée et de ses mœurs. Il vit si près de ce peuple qu'il connaît tous ses compatriotes. Il arrive parfois que des jeunes gens

qui viennent le voir, lui soient inconnus, car il voyage moins qu'autrefois ; mais à peine lui ont-ils rappelé leurs noms qu'il se souvient de leur famille et des affaires qui la concernent.

Paul Krüger est en somme l'incarnation du self-government local sous sa forme la plus pure : mais n'oublions pas qu'un semblable régime ne peut subsister que dans une république peu nombreuse et où la « vertu », dirait Montesquieu, ne cesse point d'être en honneur. Aux temps où nous sommes, avec la transformation complète que la découverte des mines d'or a provoquée au Transvaal, Krüger n'est malgré tout qu'un splendide anachronisme. Si les événements récents n'avaient arrêté l'évolution normale de la République Sud-Africaine, il est probable qu'après Paul Krüger, une transformation politique se serait accomplie, une organisation moins patriarchale, mais plus conforme aux exigences d'une situation nouvelle, se serait bientôt imposée. Mais du moins Krüger fût mort en paix, après avoir rempli jusqu'au bout sa longue et lourde tâche. Les événements ne l'ont pas voulu, une guerre sanglante vient assombrir les derniers jours de ce vieillard, à qui peut-être est réservée l'immense douleur de voir son peuple écrasé par l'avide étranger. Puisse, semblable indignité ne point s'accomplir !

Louis JADOT.

LE RETOUR VERS LES POLES

Par Gaston Rouvier

On continue, cet hiver, à parler beaucoup des Pôles.

Cette mode, se répandit, voici trois ans, à cette formidable nouvelle : Nansen, depuis trente-six mois perdu dans les ténèbres du Pôle Nord, était reparu ! Et ce furent ensuite les hivernages de Jackson à la Terre de François-Joseph, et l'incroyable coup de tête d'Andrée, et les voyages de Nathorst, de Th. Lerner, de Wellmann au Spitzberg, et, tout récemment, le départ à grand orchestre du Prince Louis-Amédée de Savoie, duc des Abruzzes, neveu du Roi Humbert. Le Pôle Nord fit tant et tant, que le Pôle Sud fut jaloux. Jamais, à la foire de la curiosité humaine, ce dernier n'avait eu le succès de son frère boréal. Il se mêla, à son tour, de faire imprimer son nom dans les gazettes : le belge Gerlache lui rendit visite, l'allemand Chun sonda patiemment ses mers, le norvégien Borchgrevink à cette heure est son hôte. De plus, de toutes parts, surgirent des imitateurs — en herbe — des Nansen et des Gerlache : ne nous promet-on pas, pour l'automne de 1901, deux grandes expéditions vers le Sud, l'une allemande, l'autre anglaise ?

Ces départs, ces retours, ces disparitions, ces projets, vous pensez si l'homme, qui ne fut jamais qu'un enfant vieilli, s'amusa de tout cet imprévu ! Quand Nansen nous arriva, la foule était en vérité plus nombreuse à la gare du Nord, qu'à l'arrivée, survenue à peu près dans le même temps, de Ferdinand, prince de Bulgarie ; et la tournée à la Sarah Bernhardt du célèbre explorateur arctique, vous rappelez-vous encore son succès ? Hier, Gerlache était reçu à Anvers par les ministres de son Roi, à défaut du Roi Léopold lui-même ; et qui ne s'assure que le Roi de Suède

et de Norvège, payerait volontiers de sa propre personne, si Andrée revenait ? C'est que, pour la génération des hommes qui naviguent aujourd'hui entre les degrés 30 et 40 de leur vie, le spectacle est tout à fait nouveau. Ils n'ont connu, ces jeunes hommes, ni le *match* vers les régions antarctiques qu'organisèrent, vers 1838-40, et l'Angleterre avec James Clark Ross, et les Etats-Unis avec Wilkes, et la France avec Dumont-d'Urville ; ni les dix années héroïques : 1847 à 1857, où trente-neuf expéditions cinglèrent vers le Nord-Ouest, à la recherche de Sir John Franklin, disparu avec deux navires ; ou même, enfin, la période d'enthousiasme qui vit partir, de 1869 à 1875, pour la *Mer Libre* du Pôle, et les Koldewey, et les Payer, et les Weyprecht, et les Hall, et les Nares et les Markham ! A peine savent-ils les noms du norvégien Nordenskiöld, des américains Greely et Loockwood, de l'américain De Long, le capitaine de la *Jeannette* ; et combien ces voyages récents nous semblent reculés dans l'histoire ! Oui, vraiment, on ne parlait plus des Pôles !

Cependant, à l'abri dans ce silence, des savants étudiaient avec plus de méthode et de persévérance que jamais les faits observés sur la météorologie, et l'océanographie des hautes latitudes ; et ils obtenaient des résultats surprenants. C'était Weyprecht, qui reconnaissait enfin l'influence des vents sur les mouvements des glaces arctiques, si longtemps considérées comme une calotte rigide. C'était Mohn, qui dressait les cartes des fonds et des températures de l'Atlantique septentrional. C'était Buchan, qui utilisait les données nouvelles fournies par les stations internationales polaires (Fort-Conger, Godthaab, Jan Mayen, Bossekop, Sodankylae, et surtout Novaïa Zemlia et Sagastyr aux bouches de la Léna), et nous donnait les premières cartes météorologiques de ces régions. Ainsi s'élaboraient obscurément les théories dont Nansen devait faire un corps, et qui allaient être le ferment d'une nouvelle période d'action. Mais de ces travaux, que connaissait le public ? D'abord, ces recherches lentes n'ont rien de dramatique, rien qui saisisse fortement l'imagination ; et ce bon public, en deuxième lieu, était si occupé de ses marionnettes politiques et de ses Expositions universelles ! Lui parler des courants du Pôle ? L'entreprise insensée !

Pour tenter cette entreprise, il a donc fallu attendre le renouveau de l'exploration polaire, les coups de théâtre des voyageurs émergeant à l'improviste de la nuit de la banquise, et les confé-

rences retentissantes, et les réceptions royales, et les articles de journaux... Aujourd'hui, cette exploration est rentrée, comme on dit, « dans l'actualité. » Parlons-en.

Ce renouveau a été dû à ce fait, qu'il s'est rencontré un homme brave et fort, doué de toutes les énergies physiques et morales dont firent toujours preuve les visiteurs de la banquise, mais qui avait, en outre, cette supériorité singulière d'être un homme de science. Au congrès international de géographie, terminé le 4 octobre dernier, à Berlin, qui aurait reconnu dans le conférencier, présentant une théorie très brillante de la circulation des eaux dans le bassin polaire, l'infatigable Nansen ?

C'est en 1884, à la lecture d'une note de l'océanographe Mohn, que Nansen, comme éclairé par une illumination subite, conçut sa grande idée : se laisser dériver dans un navire solidement construit, de la Mer de Sibérie au Groenland; et prendre, suivant sa propre expression, *a tiket with the ice*. En concevant cette idée, qui ne fut précisée en projet de voyage qu'en 1890, Nansen faisait la synthèse des observations éparses de ses prédécesseurs et des travaux que la science des Weyprecht, des Mohn, des Buchan, accumulait depuis un quart de siècle. Le *Tegetthoff*, dans la mer de Barentz, avait été entraîné vers le Nord, puis franchement vers l'Ouest. Nordenskiöld avait constaté l'existence, à la fin de l'été, d'un chenal d'eaux libres le long de la côte sibérienne, causé par les eaux douces des fleuves; et ces eaux, selon M. Mohn, grâce à la rotation de la terre, subiraient un mouvement vers l'Est. La *Jeannette*, saisie par les glaces au sortir du détroit de Behring, avait été promenée pendant vingt-et-un mois vers le Nord-Ouest; trois ans plus tard (Juin 1881), des épaves de ce navire furent trouvées sur un glaçon dans le voisinage de Julianehaab (Groenland méridional). Enfin, Nansen put constater par lui-même, dans le large sillon qui sépare le Groenland du Spitzberg, l'existence d'un grand courant dirigé vers le Sud. Ce fut dans ces quatre faits que Nansen puisa sa croyance à un circuit polaire. « Il semble tout à fait naturel, écrit-il, que ces sources (le Gulf Stream, surtout le bras qui pénètre dans le bassin arctique par Novaïa Zemlia; le courant chaud du détroit de Behring; l'apport des fleuves sibériens et canadiens) doivent converger, et, dans une certaine mesure, s'unir pour former le courant du Groenland. Nous devons donc nous attendre à trouver le corps princi-

pal du courant, ainsi formé, dans des parages situés un peu au Nord de la vaste région d'où il reçoit ces sources convergentes. Ce lieu doit, en conséquence, être quelque part dans le voisinage des îles de la Nouvelle-Sibérie. De cette région, le courant doit naturellement couler dans une direction septentrionale, par le plus court chemin, vers l'issue, entre Spitzberg et Groenland; ce doit-être au Nord de la Terre François-Joseph, *auprès ou au travers du Pôle Nord* ».

La théorie ainsi formulée, Nansen travailla à l'appliquer sans retard. Son voyage est connu; rappelons simplement les dates : Le *Fram* partit le 21 Juillet 1893; le 22 Septembre, au nord-ouest de l'Archipel de la Nouvelle-Sibérie, il était pris par le *pack* et entraîné vers le nord-ouest; le 3 mars, il atteignait la plus haute latitude jusqu'alors connue : 84° 4'; puis le navire sembla s'éloigner du Pôle. Nansen prit alors avec lui trois traîneaux, vingt-huit chiens, deux pirogues, *un seul* compagnon, M. Johansen, et, muni de cent jours de vivres, se lança à travers le *pack* vers le nord; le 6 Avril 1895, il atteignait la limite actuelle des connaissances humaines : 86° 13'6''; mais les souffrances étant devenues, même pour ces hommes, intolérables, on retourna. Nansen passa l'hiver de 1895-96 sur la Terre François-Joseph, et rencontrait au cap Flora, le 18 juin suivant, l'expédition Jackson; le 13 août, le *Windward* le ramenait en Norvége. Le *Fram*, après le départ de Nansen, avait été entraîné jusqu'à 85° 57' (16 octobre 1895); le 19 juillet 1896, il reprenait sa marche libre, et quittait, avec son commandant, Otto Sverdrup, définitivement les glaces, le 13 août; le 20, il entrait dans le port de la petite île norvégienne de Skjervœ.

Les résultats de ce voyage sont d'une importance extrême et cela est concevable si l'on songe que, tandis que les latitudes atteintes jusqu'alors (Payer 82° 7', Parry 82° 45', Markham 83° 20', Lockwood 83° 24'), ne l'avaient été que par pointes rapides, effectuées dans les conditions les plus déplorables pour l'observation scientifique, l'expédition de Nansen, au contraire, s'est constamment tenue, pendant plus d'une année, entre les parallèles 83 et 86. C'est là le fait essentiel, et qui doit nous consoler, de n'avoir pas atteint, cette fois encore, le Pôle. *(Nansen est arrivé à 418 kilomètres du Pôle : la distance de Paris à Angoulême : cinq heures en rapide).*

La croyance à la Mer Libre est définitivement ruinée. Le 6 avril 1895, arrivé au terme de sa course, Nansen écrit : « La banquise est de plus en plus impraticable. Partout des chaînes d'*hummocks*

et des amoncellements de blocs. Dans ces conditions, je pars en avant en reconnaissance avec les *ski*. Du sommet du plus haut monticule que je puis atteindre, *à perte de vue je n'aperçois qu'un chaos de glace tourmenté.* »

Mais ce résultat, depuis le voyage de Markham, était attendu ; ce que Nansen a rapporté de plus original, c'est une étude vraiment scientifique et presque complète des régions arctiques. Il a découvert là une mer profonde qui, brusquement, à partir du 79° parallèle environ, descend jusqu'à 2.000, 3.000 et même 3.850 mètres. Cette fosse est-elle le prolongement de l'Atlantique ? Cela est peu probable, puisque les sondages effectués entre le Groenland et l'île Jean Mayen (900 mètres de fond) font croire à l'existence d'un seuil entre ces deux terres. La température, dans les abîmes arctiques, s'abaisse d'abord depuis la surface jusqu'à 200 mètres environ, puis elle se relève brusquement au-dessus de 0° et jusqu'à + 1° pour redescendre ensuite et atteindre un nouveau minimum vers 2.600 ou 2.800 mètres; elle se relève encore et atteint —1° dans les fonds. Jusque vers 200 ou 250 mètres, la salinité est sensiblement plus faible que celle de l'Océan Atlantique; il y a là une couche superficielle d'eau relativement douce qui provient des fleuves sibériens et canadiens. Au dessous, précisément avec la température, augmente la salinité; et il n'y a point de doute que ce double phénomène ne soit dû au passage du Gulf-Stream. Ce courant arrive dans les régions arctiques, porté sur des eaux plus légères et plus douces; il suffit du moindre refroidissement pour rompre cet équilibre instable et faire s'enfoncer les eaux chaudes venues du *golfe*. Ces eaux cheminent ainsi sous le *pack*, et c'est grâce à leur présence que l'Océan Arctique ne gèle pas plus profondément. D'autre part, la faible salinité des eaux superficielles est considérée par Nansen comme très importante : c'est elle qui permet à ces eaux de se congeler aisément et qui est l'argument le plus fort contre la théorie de la Mer Libre. Restent les observations météorologiques faites à bord du *Fram*; mais les résultats définitifs n'en sont pas encore connus. A cette heure, les calculateurs s'exercent sur ces amoncellements de chiffres.

Et le résultat le plus considérable peut-être de ce voyage, c'est que de lui date une ère nouvelle dans l'exploration des hautes latitudes. De toutes parts se multiplient les voyages *scientifiques* ; en voici un tableau sommaire.

Sur la côte boréale du Canada occidental, des tentatives ont été faites pour étudier les communications entre la baie d'Hudson (Fort-Churchill et, par suite, Winnipeg, une voie ferrée étant projetée entre ces deux points) et les ports de l'Atlantique. En 1897, l'expédition américaine officielle de la *Diana* a constaté que le détroit d'Hudson était resté libre du commencement de juillet au 30 octobre.

Le Groenland et son *inlandsis* infinie ont été l'objet d'études nombreuses. En 1891-92, c'est l'américain Peary, qui y séjourne treize mois et parcourt sur ces champs de glace un itinéraire de 1930 kilomètres; c'est le danois Ryder, qui fait dans l'île de Danemark et dans le détroit de Scoresby de nombreuses observations climatologiques (moyenne de mars -25° 2, de juillet 4° 4); c'est surtout l'expédition allemande de von Drygalski, Vanhöffen et Stade, dont les observations glaciaires détruisent la théorie de Rink (l'*inlandsis* produite par les cours d'eaux gelés, qui auraient débordé et comblé les vallées) et celle de Nansen (l'*inlandsis* considéré comme une voûte régulière, en forme de *bouclier* et dont la surface ne serait nullement en rapport avec le relief du sol), en ramenant la cause principale de la formation de l'immense glacier groenlandais précisément au relief; dans l'hypothése nouvelle, de hauts systèmes montagneux — altitude dans la presqu'île de Hayes : 1500 mètres, au nord du détroit de Scoresby : 1500 et 3300 (Pic Petyermann), aux abords d'Angmagsalik : 1500 à 2000 — situés un peu à l'est de l'axe médiane du pays, seraient le centre de l'élaboration de l'*inlandsis*. De 1893 à 1895, c'est de nouveau Peary, qui fait un nouveau séjour de vingt-trois mois, achève ses études sur les indigènes du détroit de Whale et sur leur district, note, à la baie de l'Indépendance, le recul du glacier, et découvre de grandes météorites. En 1896, en 1897, il fait dans le pays des voyages d'été, et ramène du cap York une météorite du poids de 90 tonnes. En 1898, enfin, il partit le 2 mai de New-York, dans le dessein de s'avancer le plus près possible du Pôle; or, pour lui, la seule route possible était le détroit de Smith. Il devait hiverner sur la côte occidentale du Groenland. On apprit, il y a quelques mois que son navire, le *Windward*, avait été saisi par les glaces, et le *Hope* a été envoyé, en juin, à son secours. En 1898, également, sont partis pour le Groenland oriental, de Kristiania Otto Sverdrup, l'ancien compagnon de Nansen, et de Copenhague le lieutenant Amdrup; le premier devait élucider le problème de la terminaison

Nord de la grande île, reconnaître la côte Est, inconnue à partir du cap Bismarck, et étudier la formation de la glace « paléocrystique » de Nares; le second devait explorer la section comprise entre Angmagsalik et le détroit de Scoresby.

L'Islande, dont les quatre cinquièmes étaient inconnus en 1881, a été explorée depuis, durant dix-sept années consécutives, par Th. Thoroddsen. On sait désormais que la plus grande partie de l'île est constituée par un plateau inhabité, presque sans végétation et qui est formé de vastes déserts de sable et de lave, de roches éruptives et de glaciers.

Plus encore peut-être que celle du Groenland, notre connaissance du Spitzberg a fait, durant le cours des trois dernières années, de considérables progrès. Cet archipel, très fréquenté depuis 1596, est cependant resté à peu près inconnu dans son intérieur jusqu'aux tentatives de Gustave Nordenskjöld en 1890 et de Ch. Rabot en 1892. Mais son exploration vraiment scientifique n'a commencé qu'en 1896, l'année où le baron de Geer, géologue du gouvernement suédois étudie dans l'Icefjord la marche du phénomène glaciaire, où Jeaffersonet Farnham visitent la Terre du Nord-Est, et où sir Martin Conway, le vétéran de l'alpinisme en Europe et dans l'Himalaya, effectue, avec Garwood et Gregory, la première traversée de l'île principale : en 35 jours (juillet-août), ces derniers se rendirent de l'Advent-Bay à l'Agardh-Bay, par la Sassendal, vallon visité par Rabot en 1892, et revinrent à l'Advent-Bay. On croyait, jusqu'alors, que la grande île n'était qu'un plateau recouvert de neige ; or, Conway traversa de nombreuses vallées vertes, des régions montagneuses non glacées et ne dut tenter que l'ascension d'un seul glacier, l'Ivory, émissaire d'une *Inlandsis* qui occupe le Nord de l'île. En 1898, cinq expéditions ont visité le Spitzberg. La corvette allemande *Olga* étudia les abris de l'Advent-Bay. La *Princesse-Alice*, le yacht du Prince de Monaco, tenta de s'élever vers les îles du Roi-Charles, revint sur la côte ouest, visita l'Ile des Danois, atteignit la banquise, et la suivit jusqu'à 80° 37'. L'expédition russo-suédoise (Professeur Jaderin), chargée de la mesure d'un arc de méridien, *leva* le détroit de Beverly, entre l'île Chermside et le Cap Nord de la Terre du Nord-Est, et y reconnut un excellent ancrage. Le suédois Nathorst, sur l'*Antartic* (juin-septembre), fit le tour complet de l'archipel en doublant la Terre de Nord-Ouest, reconnut sur la côte ouest, au large de l'Icefjord, des fonds de 2700 et 3100 mètres (Fosse sué-

doise), et s'éleva, au Nord, jusqu'à 81° 15'. L'allemand Th. Lerner, sur l'*Helgoland*, séjourna onze jours à la Terre du Roi-Charles, fit, par le détroit de Hinlopen, le tour de la Terre du Nord-Est, reconnut qu'un plateau sous-marin (160 à 180 m.) prolongeait le Spitzberg jusque vers 81° 13' et qu'au-delà les fonds s'abaissaient rapidement jusqu'à 1150 m. Les sondages de ces deux dernières expéditions confirment ainsi les observations de Nansen.

La géographie de la Terre François-Joseph, découverte par Payer, au cours de la dérive du Tegethoff, le 30 août 1873) a été complètement renouvelée par les explorations de F.-G. Jackson, de 1895 à 1897, et de Wellmann, en 1898. L'anglais Jackson, qu'accompagnaient le lieutenant Armitage, Koettlitz et H. Fisher, sortit de la Tamise le 11 juillet 1894 et rentra à Gravesend le 4 septembre 1897, après avoir hiverné trois fois à son campement d'Elmwood, près du Cap Flora. Il fit le tour complet des deux plus grandes îles de l'archipel, dont l'ensemble forme la Terre Alexandra. Il constata que la Terre de Gillis, aperçue pour la première fois en 1707 et depuis lors jamais revue avec certitude, ne se trouve en aucun point voisin de la position que lui assignent les cartes ; peut-être faut-il l'identifier avec le cap Mary Harmsworth, extrémité occidentale de l'archipel ; peut-être cette Terre était-elle une de ces montagnes, dont parle Elisée Reclus, « lesquelles, portées avec soin sur les cartes, se trouveront n'avoir été que des nuages : à peine le marin qui leur donnait un nom s'était-il éloigné, qu'elles s'évanouissaient dans l'espace ». Jackson constate la multiplicité et la petitesse relative des îles de l'archipel ; il a trouvé ce dernier plus restreint au Nord et plus étendu à l'ouest, qu'on ne le supposait. Le basalte, d'après le géologue Koettlitz, recouvre en tables la plupart de ces îles, qui semblent ainsi appartenir au vaste ensemble de plateaux basaltiques comprenant l'île Jan Mayen, l'Islande, les Fer-Oe, l'Ecosse occidentale, l'Irlande septentrionale. Wellmann, sur le *Fridtjof*, arriva, le 28 juillet 1898, au cap Flora ; au cours de ses recherches vers l'ouest, pour retrouver les traces de l'expédition Andrée, il découvrit des îles nouvelles. Il est revenu par le Spitzberg.

En Novaïa-Zemlia, le gouvernement russe poursuit l'établissement d'une colonisation samoyède. En 1897, le lieutenant Boukhtiév a étudié, dans ce dessein, la baie Bielouch'ia (ou Delphin Bay), qui constitue un abri très sûr, et la baie Rogatchev.

Les efforts de ce gouvernement se sont également portés vers

la côte de la Sibérie occidentale. Nansen, dans la première partie de son voyage, avait levé la presqu'île de Taïmyr et découvert les îles Scott Hansen, Mohn et Nordenskjöld (1893). De 1894 à 1896, M. Vilkitskii a effectué d'importants travaux cartographiques sur les estuaires de l'Ob' et de l'Ieniçéi. De ce côté, de même qu'au nord du Canada oriental, il semble que ce soit la vieille tradition des passages commerciaux qui soit reprise. Il ne s'agit plus, certes ! de la Chine. Il s'agit de s'ouvrir des communications faciles, pour les Américains, avec les immenses territoires de la Baie d'Hudson, pour les Russes, avec les estuaires des grands fleuves sibériens. Ici et là, l'exploration polaire est redevenue *coloniale.* Les Russes espèrent, avec les navires brise-glaces, de l'amiral Makarov— comme l'*Iermak*, qui entrait malgré les glaces, de vive force, le 16 mars dernier, à Cronstadt — maintenir libres, durant l'été, la mer de Kara et les abords de la côte sibérienne. Déjà, au reste, ils ont à lutter, sur ces mers difficiles, avec les concurrences anglaise, allemande et hollandaise.

Pourquoi faut-il que nous devions interrompre le récit de ces explorations utiles et heureuses, pour consacrer quelques lignes à la mémoire d'Andrée et de ses deux compagnons ?

A Londres, lors du Congrès International de géographie de 1895, Andrée présenta son fameux *A Plan to reach the North pole by balloon.* Les vétérans de l'exploration polaire, A. Markham, White, général Greely le désapprouvèrent. Andrée, cependant, construisit son ballon. En 1896, les préparatifs ayant pris trop de temps et les vents étant devenus contraires, il dut retarder son départ d'une année, et revint. En 1897, le ballon avait été modifié ; afin d'augmenter son volume, on avait coupé l'enveloppe par la moitié, et aux deux parties avait été cousue une surface cylindrique, haute d'un mètre. Dans la petite île des Danois, sur le flanc occidental du Spitzberg, les préparatifs furent rondement menés. On gonfla le ballon : en huit jours, il perdit 400 mètres cubes, soit environ 50 mètres cubes par vingt-quatre heures. Il fallut recouvrir de vernis les parties les plus exposées aux pressions des gaz. Ce revernissage devait-il être suffisant ? « En tout cas, dit l'*Aftonblad*, on a obtenu cette année une imperméabilité de l'enveloppe beaucoup plus grande que l'an dernier ». Ces paroles peu rassurantes, le revernissage *in-extremis*, le *rapiècement* du ballon, et aussi ce fait qu'un des compagnons de l'année précédente, le docteur Eckholm, s'était récusé, ne pouvaient que donner de

l'inquiétude; et cette inquiétude s'accrut encore, lorsqu'on apprit les circonstances du départ. Le 1er juillet, l'*Aigle* était prêt au départ. Les vents soufflaient du Nord, étaient contraires. Le 7, une tempête maltraite terriblement le ballon. Le 11, le vent est au Sud-Sud-Ouest; mais il souffle par rafales. Partir semble téméraire. Andrée consulte Strindberg, Fraenkel : tous les trois opinent pour le départ immédiat. On démolit le hangar, qui a servi à la construction de l'aérostat; celui-ci est exposé à la fureur du vent. Il faut faire diligence. A deux heures et demie, tout est paré; les trois hommes sont dans la nacelle. « Saluez la vieille Suède ! » s'écrient-ils. « Saluez ma fiancée ! » ajoute Strindberg. Et les câbles sont coupés. Mais une rafale s'abat sur l'*Aigle* qui hésite, le jette contre le bord immédiat du hangar ; et le ballon, d'après un témoin oculaire, y reste acccroché une seconde. Cependant, il s'élève et file au Nord-Est. Soudain, il descend rapidement, il tombe, il *touche la mer*. Il rebondit. Mais les *guide roops*, les longs câbles qu'Andrée voulait laisser traîner sur la banquise, pour ralentir le mouvement de l'aérostat et le diriger en quelque mesure, s'accrochent aux aspérités de la côte, y demeurent attachés. Andrée parut ému par cette perte. Il cria, a-t-on raconté, quelques paroles que nul n'entendit... Et le ballon disparut.

Il semble bien que l'amour-propre ait joué ici un rôle funeste et principal. Andrée, cela est hors de doute, avait conscience de la témérité de son acte. Il voyait que les circonstances étaient ennemies. Mais il avait dit : « Je partirai. » Déjà, une fois, il avait reculé. Que ne dirait-on pas, en Europe, en le voyant reculer encore ? Ne serait-ce pas le ridicule ? la honte ? Et le malheureux, ne pouvant supporter l'idée de cette honte imaginaire, est parti. Il avait préféré la mort. Car ils ne reverront plus la vieille Suède. Strindberg ne reverra plus sa douce fiancée. Comment douter que la glace du Pôle ne soit aujourd'hui la maîtresse de leurs corps raidis ? Deux ans sont passés. Malgré les recherches les plus minutieuses et les plus étendues, que sait-on d'eux ? Le 11 juillet au soir (flotteur trouvé, le 14 mai 1899, sur la côte septentrionale d'Islande), à 10 heures 55, ils flottaient à 600 mètres de hauteur, par 82° lat. N. et 25° long. E. Greenwich : « Tout bien à bord. » Le 13 juillet (pigeon voyageur tué, le 14 juillet 1897, sur une des terres les plus septentrionales du Spitzberg), à midi 30, ils filaient vers l'Est 10° Sud, par 82° 2' lat. N. et 15° 5' long. E. Greenwich : « Tout bien à bord. »

Et depuis ? Rien. Le silence, qui s'est appesanti sur les compagnons de Franklin, sur ceux de De Long et sur tant d'autres restés là-bas.

Vers le Sud, la reprise de l'exploration des hautes latitudes a donné aussitôt de considérables résultats. Nous avons dit combien peu les régions antarctiques avaient été visitées. Kerguel en découvre, en 1772, l'île qui porte son nom ; Cook, en 1774, la Géorgie du Sud et les Sandwich ; Bellingshausen, en 1820, l'île de Pierre-le-Grand et la Terre d'Alexandre ; Weddel, en 1823, les Shetland du Sud, l'île Weddel, les Nouvelles Orcades ; Biscoe, en 1831, la Terre d'Enderby, en 1832, les Terres Adélaïde et de Graham ; Balleny, en 1839, les îles Balleny ; Dumont-d'Urville, en 1838, les îles Louis-Philippe et Joinville, en 1839, la Terre Adélie ; Wilkes, en 1840, la Terre de Wilkes ; Clarke Ross, enfin, atteint, en février 1842, au sud de la Terre Victoria, la limite des connaissances humaines au Sud, par 78° 10'.

L'histoire de l'exploration antarctique, on le voit, tient en six lignes.

Il y a cinquante ans, il y a dix ans, nous ne savions, de cette partie du globe qui commence au 60 parallèle Sud (la latitude, dans l'hémisphère Nord, de Christiana), que l'existence de quelques terres éparses et d'une banquise que Ross avait pu seul franchir. Mais pas de dérive, pas d'hivernage et presque pas d'observations scientifiques. C'est pourquoi, lorsque. récemment, on commença de penser que la science pouvait, elle aussi, avoir son intérêt dans les explorations polaires, on s'aperçut que les terres et que les mers antarctiques avaient leurs problèmes et qu'il était peut-être temps d'en aborder l'étude. De plus, dans le même temps, des baleinières, la *Balœna* et l'*Active* en 1892-93, le *Jason* en 1893, l'*Antarctic* en 1894, avaient repris les routes du Sud, délaissées depuis un demi-siècle ; et la dernière, l'*Antarctic*, avec Bull et Borchgrevink, était parvenue jusqu'au cap Adare, sur la côte de la Terre de Victoria. C'est grâce à ces voyages d'avant-garde et aussi aux progrès de l'idée scientifique, qu'au Congrès de géographie de Londres, en 1895, un vœu en faveur de la reprise des explorations australes put être présenté et adopté. Ce vœu provoqua quelque agitation en Angleterre et en Allemagne. En Allemagne, une Commission, nommée par le Congrès de Brême, étudia, de 1895 à 1898, divers projets. En Angleterre, la Société Royale de géographie tenait, le 24 février 1898, une séance

solennelle entièrement consacrée à l'exploration antarctique. De cette agitation sortirent deux projets. L'expédition anglaise, pour laquelle la Société Royale a déjà réuni un million de franc, somme que le Gouvernement a promis de doubler, doit explorer, en 1901, les régions polaires qui sont au sud de l'Australie, puis, après un hivernage sur la Terre de Victoria, celles qui sont au sud du Pacifique. L'expédition allemande, que dirigera E. Von Drygalski, doit, vers le même temps, reconnaître la Terre Victoria, puis explorer les parages des Terres de Kemp et d'Enderby ; elle installera une station scientifique, dont l'emplacement reste à déterminer. Tandis que s'élaboraient ces louables projets et que se prononçaient de beaux discours, deux expéditions faisaient, sans grand bruit, bonne besogne.

Un allemand, le Docteur Chun, étudiait les mers qui s'étendent au nord de la terre d'Enderby (1898-99). Il retrouvait l'île Bouvet, dont l'existence avait été mise en doute : c'est un cône volcanique, perdu dans les brouillards et que recouvrent entièrement les glaces. Il cherchait l'île Thompson, mais en vain. Surtout, il multipliait les sondages, à peu de distance du pack. Avant le Docteur Chun, on n'avait pratiqué, au sud du 50° parallèle, que 15 sondages ; il en ajouta à ce chiffre 29, parmi lesquels 11 ont atteint des fonds de 5.000 et 5.750 mètres. Ainsi, cet océan Antarctique qu'on croyait être une cuvette peu profonde, renferme quelques-uns des abîmes les plus considérables du globe. On a vu que Nansen a obtenu des résultats analogues, dans l'océan Arctique. L'analogie se poursuit, si l'on aborde l'étude des températures. De même que Nansen, le Docteur Chun a constaté qu'au-dessous d'une couche superficielle, se rencontraient des couches plus chaudes : entre 0° et — 1° 7, jusqu'à 120 mètres de profondeur ; entre 0° et + 1° 7, entre 120 et 2.000 mètres ; entre 0° et — 0° 5, dans les couches abyssales. Ici donc, intervient, comme au nord, l'influence des courants chauds venus des régions tropicales.

Un belge, M. de Gerlache, effectuait dans le même temps le premier hivernage connu dans les régions antarctiques. Il était parti d'Anvers sur un trois-mâts-barque, qui avait déjà servi à la chasse aux phoques et qui fut spécialement construit pour la navigation dans les glaces, la *Belgica*, le 16 août 1897, croisant à son départ l'escadre qui emmenait en Russie M. Félix Faure. Que ces temps sont lointains ! Gerlache avait pour second G. Lecointe, et son équipe de savants se composait du lieutenant Danco, pour la

météorologie et le magnétisme, H. Arctowski, pour l'océanographie et la chimie, Racovitza, pour la biologie animale et végétale. Le 14 janvier 1898, la *Belgica* quittait l'île des Etats, à l'extrémité Sud-Est de la Terre de Feu. Le 15, elle constate un fonds de 4.040 mètres. Le 21, elle reconnaît les Shetland du Sud. Le 22, dans le détroit de Bransfield, un matelot norwégien, Wiencke, est enlevé par une lame et noyé. Le 24, elle découvre un détroit séparant les Terres de l'Est d'un archipel important que Gerlache désigne sous le nom d'archipel Palmer; vingt débarquements sont effectués dans ces parages. Le 16 février, elle aperçoit la Terre Alexandre-1er. Le 28, au Sud-Ouest de cette Terre, elle aborde le *pack*, par 71° 3' lat. S. et 85° 16' long. W. Le 10 mars, elle est définitivement bloquée, à quelque 120 kilomètres de la banquise; au cours de la dérive, elle devait atteindre comme points extrêmes le 71° 36' lat.(le 30 mai) et le 103° long. (le 10 mars 1899). L'hiver austral commençait, le soleil disparut le 17 mai, et n'apparut de nouveau au-dessus de l'horizon, que le 21 juillet. Le 5 juin, le lieutenant Danco mourut; son corps, à travers un trou creusé dans la glace, fut immergé. En février, le *pack* s'entrouvrit, mais ce ne fut que le 10 mars, un an jour pour jour après son emprisonnement, que la *Belgica* put reprendre sa marche libre et revenir, d'abord à Punta-Arenas (Détroit de Magellan), puis en Europe. Le 5 novembre dernier, elle était reçue en grande pompe, à Anvers. Durant l'hivernage, de nombreuses observations ont été faites, dont les résultats n'ont pas encore été publiés. On sait seulement qu'une dépression très profonde a été trouvée entre le cap Horn et les Shetland du Sud, analogue à celle que le Docteur Chun constata entre Kerguelen et la Terre d'Enderby. Le mois le plus froid fut juillet (nous sommes ici dans l'hémisphère austral) : moyenne — 25° c. Le mois le plus chaud fut janvier 1898 : moyenne — 1°. La plus basse température, — 43°, fut observée le 8 septembre 1898.

Ce renouveau de l'exploration polaire a eu un lendemain. A l'heure où nous écrivons, deux expéditions hivernent, l'une dans les régions boréales, l'autre dans les régions australes.

Sur la *Stella-Polare*, l'ancien baleinier *Jason*, mis en état de supporter les pressions des glaces par les soins de Colin Archer, le constructeur du *Fram*, et que commande le capitaine Evensen, le Duc des Abruzzes est parti d'Arkhangel, en juillet dernier, vers le Pôle-Nord Le duc est connu par son exploration du Mont-Saint-

Elie (Alaska, 5. 515 mètres), exploration qui dura cinquante-et-un jours, — juin-août 1897 —, dont quarante-cinq sur la neige ou la glace. Voici son projet : reconnaître le cap Flora sur la Terre François-Joseph, puis gagner, en suivant la côte orientale de l'archipel, la plus haute latitude possible, et hiverner en ce point. Durant l'hiver, des dépôts de vivres devaient être établis sur la banquise, et, au printemps, le duc partir, avec deux officiers, quatre guides des Alpes, deux marins italiens, et des traîneaux tirés par 120 chiens, vers le Pôle. La région où cette pointe hardie doit être effectuée, est précisément celle où Nansen et Johansen rencontrèrent, de 86° 13' à 81° 40', des difficultés terribles et luttèrent pendant quatre mois.

L'expédition italienne, il est vrai, sera mieux munie en approvisionnements et en attelages que celles du grand Norvégien. En octobre dernier est arrivée en Italie, une lettre écrite en juillet, au cap Flora, par un des guides, compagnons du duc des Abbruzzes. La *Stella-Polare*, tandis que l'équipage était occupé à mettre à terre des provisions pour l'hivernage, avait failli être abîmée par un énorme iceberg, poussé sur elle par la tempête. La glace était venue reconnaître l'ennemi. Sur l'ancien baleinier *Southern Cross*, que commande le capitaine Jensen, le norvégien Borchgrevink est parti de Londres, le 23 août 1898, vers le Pôle Sud. C'est à grand peine, et au milieu de tempêtes violentes, que le navire put atteindre le point d'atterrissement, le cap Adare. La traversée, de Hobart-Town (Tasmanie) à la Terre de Victoria, avait pris 42 jours. Les préparatifs de l'hivernage ont aussitôt commencé ; puis le *Southern Cross* a gagné Port-Chalmer (Nouvelle Zélande). Les explorateurs avaient fait une ascension de 2300 mètres : de cette hauteur, le regard s'étendait sur un plateau couvert de glace. Borchgrevink devait tenter d'atteindre le pôle magnétique, et revenir en 1900. Cet hivernage, suivant immédiatement celui de Gerlache, augmentera de beaucoup notre science, encore si restreinte des régions antarctiques.

Et maintenant, après avoir donné l'hommage de notre admiration à ceux qui, ayant travaillé et souffert pour l'humanité, ont pu se dégager de l'étreinte formidable des Pôles, et l'hommage de notre émotion à ceux qui ne sont pas revenus, il convient de conclure en adressant, à travers les immensités glacées, des paroles d'encouragement et d'espérance à ceux qui combattent à cette heure le monstre. Savoie, Borchgrevink : Bon voyage ! A Dieu, va !

Gaston ROUVIER.

L'AU-DELA

par Jacques Le Lorrain

(Suite)

Que de mystères, répéta-t-il ! Mais où les mystères ne sont-ils pas ? Ils sont partout, dans l'océan cosmique, dans la granule du protoplasme et jusque dans le grain de sable que je foule aux pieds. Quels horizons nouveaux ne nous seraient-ils pas brusquement découverts si, par exemple, un changement considérable s'opérait tout à coup dans la taille humaine. Ainsi, que je suppose ma stature grandie d'un million de fois ; du coup, toute une série de phénomènes, tous ceux qui se produisent hors d'un champ d'action étroitement limité, échapperaient à mon attention qui se porterait plutôt sur les grands mouvements astronomiques. Et qu'au contraire ma taille soit réduite au millionième : dans cette hypothèse j'aurais quelque chance d'ignorer tous les grands faits du monde physique, mais combien, en revanche, j'entrerais plus avant dans la connaissance de l'infiniment petit ! Peut-être pourrais-je voir et décrire la structure de l'atome, saisir le jeu secret des particules ultimes et préciser les lois des attractions moléculaires. Ainsi une simple variation dans la taille, en modifiant nos rapports avec le monde extérieur, développerait une conception nouvelle de la vie. Que serait-ce si nos facultés perceptives variaient dans la même proportion, si surtout elles changeaient soudain de nature, d'emploi et de destination ? Que, par exemple, ma rétine au lieu d'être sensible à l'action du rayon lumineux, le soit seulement aux vibrations qui correspondent aux manifestations radiographiques ? Quelles seront alors mes impressions visuelles ? Que sera mon sens esthétique et

que signifieront mes descriptions? Adieu la beauté du regard de ma maîtresse, le charme de son sourire, la joliesse nitide de sa peau, la splendeur onduleuse de sa forme, car je ne verrai plus d'elle que le squelette noyé dans une masse vaporeusement obscure. Il faudra alors que je m'extasie sur la finesse de ses tibias et l'arqure symétrique de ses côtes, je m'échaufferai sur la beauté rigide de ses clavicules, je dénombrerai ses vertèbres, je dirai l'élégance du péronné, de l'os thyoïde !... Et sans doute, réfléchit-il, que je trouverai tout de même de la grâce et du charme à cette hideuse armature puisque notre conception originelle de la beauté repose toute sur l'activité du sens génésique et qu'ainsi elle n'est autre chose qu'une forme trompeuse du désir. Aimant la femme malgré tout et ne cessant de la convoiter, je continuerai à la trouver belle. Est-ce que d'ailleurs les femmes, telles que nous les voyons avec notre œil actuel, sont aussi belles que le proclament nos descriptions de poète et d'amant ? Examinées par le regard froid et désintéressé du peintre, du sculpteur ou de l'anatomiste, elles apparaissent conçues sur un plan défectueux ; Shopenhauër a raison : leurs épaules sont trop étroites, leur bassin trop large, leurs jambes trop arquées. Et puis, comme l'avaient observé Phidias et tous les grands statuaires de la vieille Hellade, elles sont asymétriques, l'échancrure de la taille n'occupant jamais l'exacte moitié du corps. En outre, elles n'ont pas la triomphante beauté du muscle. Mais telles qu'elles sont, qui d'entre elles arbore des seins intacts, un ventre parfait, une peau unicolore et lisse, des jambes d'un galbe pur ?... Nous les aimons tout de même car leur charme réside tout entier dans notre imagination et les idées secrétées par celle-ci viennent de nos sens, de leurs appétits, de leurs besoins.

VI

Un jour Valentin, le chien de l'oncle Sigismond, lâcha résolument son maître pour emboîter le pas à Robert, qu'il accompagna ensuite dans chacune de ses sorties ; Candos fut étonné de cette sympathie soudaine immotivée : il constata cependant que l'animal n'avait point divorcé avec sa hargue et ses méfiances habituelles. Son œil fauve et louche tenait toujours en réserve une séquelle de sentiments troubles, malveillants, inquiétants, et il

refusait obtinément la caresse promise, à distance par la main de l'homme ; dès qu'on l'appelait, il se campait à trois pas, les oreilles dressées, le mufle interrogateur. Sans doute, las de son ancien maître et la promenade solitaire l'ennuyant, il avait voulu élire un nouveau compagnon, mais il entendait garder son indépendance et l'absolue maîtrise de ses tortueuses pensées. Ce fait bizarre rappelait la sorte d'association temporaire et libre que le chien dingo contractait jadis, pour la chasse ou la maraude, avec l'indigène australien. Après tout, songea Robert, les êtres ne sont tenus, les uns envers les autres, qu'à des devoirs de réciprocité, c'est-à-dire de justice mutuelle : cet animal grandit dans mon estime, il relève ses congénères abâtardis, il n'a pas une nature d'esclave. Mais quelles monstrueuses et ténébreuses idées peuvent bien s'agiter sous son crâne de brute? O chien, ajouta-t-il plaisamment, je te connaîtrai quelque jour et malheur sur toi, si tes cogitations ne relèvent pas l'innocence et la douceur charitable des pensées coutumières de tes bons frères. Car les chiens sont la bonté vivante de la nature. C'est par bonté pure, devrais-je dire tout à l'heure, non par lâcheté, qu'ils sont devenus nos serviteurs, puisqu'ils sont naturellement courageux, ingénieux et sobres. A la rigueur, ils n'ont aucun besoin de nous.

Robert continuait à sortir seul, suivi de Valentin, que l'oncle Sigismond, révolté d'un pareil lâchage, avait solennellement maudit. Dans ses courses, autant par désœuvrement que par curiosité native, il s'appliqua à l'étude des paysans de la contrée : la pénurie mentale, qu'indiquaient la placidité bovine de leur face, ainsi que l'indigence de leur vocabulaire presque totalement accaparé par des termes concrets, l'étonna. Leur attention se ramassait sur des questions d'utilité pratique ; ils restaient indifférents à l'art, à la science, à la religion même, à celle du moins qui dépasse le rite et la formule. Etait-il possible que ces gens fussent de son espèce et sortis comme lui, d'une conjugaison hasardeuse ? Il est des jours où l'on sent l'à-propos de la phrase célèbre de La Bruyère.

Et de quelles maritornes, de quelles vaches maigres et boucanées ils étaient lotis ! Sans hanches, sans gorge, sans molets, mais non sans pieds, la figure jaune, saucissonnées d'oripeaux criards, elles balançaient leur carcasse osseuse, n'ayant plus de la femme, qu'une petite particularité anatomique. Et sales, avec çà ! La crasse papelonnait leurs cuisses, comme la bouse écaillait le derrière

de leurs bestiaux. On connaît, du reste, l'horreur sacrée du paysan pour l'eau.

— Où sont, se dit Candos en riant, les pastoureaux florianesques et virgiliens ?

Le promeneur rêvait beaucoup en ces excursions, et sa rêverie s'orientait souvent du côté de l'amour. La campagne, en été, est singulièrement aphrodisiaque. Mais à son âpre désir se mêlait beaucoup de mysticité. Par son tempérament, autant que par son éducation, il était un romantique. L'époque du romantisme fut, pour la femme, six siècles après le bel essor de la chevalerie galante, l'âge d'or de son sexe. Des temps se préparent, songeait Candos, qui lui seront durs, car voici que s'indique un retour à la brutalité des âges de force, brutalité raffermie par une conscience plus claire des infirmités intellectuelles et physiques de la femme. Celle-ci, de son côté, réfléchit-il, a le tort de se diriger vers une masculisation progressive : chaque jour elle se déduvète de sa fine fleur de grâce et perd ainsi l'agissante séduction, toute d'anthitèse, qu'elle exerçait naguère sur l'homme. Qu'arrivera-t-il ? Ceci, peut-être que les deux sexes marcheront vers une haine réciproque, grandissante, qui ne laissera plus survivre que des réactions réduites aux plaisirs sommaires de la brute.

Robert, en définitive, se sentait mal à l'aise au château. Il suintait des murailles, il tombait des plafonds, il coulait des tentures une sorte d'angoisse opprimante qui lui serrait l'âme. Et c'était la nuit les mêmes bruits incompréhensibles. Il se mettait l'esprit à la torture pour en découvrir la nature particulière. Quelqu'un au château était-il somnambule ? Etait-ce lui qui errait par les couloirs, lui qui soupirait et se lamentait à voix chuchotante ? Bien d'autres fois Candos avait surgi à l'improviste dans le corridor sans rien découvrir. Au reste ces bruits éclataient parfois simultanément à des points opposés ; ils s'avéraient en outre d'essence composite et si diverse qu'un seul homme n'aurait pu à la fois les produire.

Il se perdait en conjectures. Fallait-il croire à la réalité objective du phénomène spirite ? Quels prodiges s'étaient réalisés avec des médiums tels que Home, Slade, Eusapia, Paladino ! Dans cette hypothèse, raisonna-t-il, ce serait l'état particulier de la sensibilité de l'un de nous qui produirait ces faits étranges : il y aurait donc parmi nous un médium. Ce médium quel est-il ? Hubert vraisemblablement. Ah ! savoir une bonne fois !

DEUXIÈME PARTIE

I

Robert Candos en son insouciance de bohême et de poète avait rapidement oublié ses dures misères passées et ne s'inquiétait pas plus de son avenir matériel que s'il eût été assuré par de bonnes et solides rentes. N'ayant aucun souci présent du côté du bien-être, naïvement il s'imaginait que cette sécurité durerait toujours. Mais pourtant sa situation au château de la Hêtraie se révélait assez précaire ; on ne pouvait garder éternellement un précepteur que l'âge des enfants rendait à la vérité assez inutile. Combien de temps encore conserverait-il son poste ? Un an, deux ans peut-être. Et puis ?

En attendant il philosophait à outrance, lisait les poètes, se livrait au commerce pur du sentiment et de l'idée, savourait le charme sylvestre, pédalait avec ferveur, et poursuivait l'étude minutieuse et passionnée de Lucy. En somme, sa vie actuelle était parfaitement supportable ; même il eût pu la considérer comme heureuse s'il n'eût été dans son tempérament de gâter toute joie par trop d'analyse et de philosophie. Il connaissait son mal tout cérébral et le sachant incurable, ne cherchait pas d'inutiles panacées. Songeant à ces redoutables conséquences de l'intelligence trop aiguisée et trop informée, il se dit riant d'un singulier rire : vraiment je doute que l'évolution ascendante de la personnalité humaine, tant promise par les fervents de l'au-delà, soit un bien pour l'être qui en jouira. J'ai toujours observé qu'une certaine insouciance philosophique jointe à quelque mobilité sensationnelle conditionnait le bonheur humain. Pour jouir il faut vivre en surface, non en profondeur. Je conçois Dieu comme l'être le plus dolent et le plus ennuyé qui se puisse concevoir. Et si c'est vers lui que nous allons !...

L'année s'annonçait mauvaise et fantasque, brûlée de coups de soleil malsain qu'interrompaient d'aigres pluies et de perfides bises. Candos qui adorait la vie en plein air maugréa bien des fois contre le temps. L'air et la lumière entraient pour une grande part

dans le bonheur de Robert ; il les considérait comme les dispensateurs d'une joie vaste, légère, lénifiante et durable : c'est le plaisir de l'œil, l'aise des poumons, la félicité suprême de la peau. Il aimait les ciels clairs, l'air doux et limpide à ce point qu'il ne pouvait concevoir de bonheur possible dans une région de température inclémente.

Bien des soirées se passaient au salon, une vaste pièce solennelle et froide modernisée de quelques bibelots et de rares tableautins. C'était l'heure où Pierre de Miremont parcourait ses journaux et feuilletait ses revues dont plusieurs traitaient des questions obscures qui l'obsédaient. D'ordinaire il lisait pour lui ; mais quand un fait d'importance sortait des lignes, il l'énonçait et le commentait, ce qui alimentait un peu la conversation traînée péniblement.

Malgré ces pesants silences, Candos n'éprouvait pas le sentiment de l'ennui. C'est qu'il sourdait de ces fronts méditatifs une vie spirituelle intense, c'est qu'il circulait par la chambre un courant de mystère qui suffisait à tendre ses nerfs et à occuper sa pensée. Et puis, comme au premier jour, il se passionnait à l'étude de ses hôtes, vivants logogriphes dont il ne trouvait pas la clé ! Qu'était ce comte Pierre dont la face murée et blême se penchait sur la table ? Qu'était l'autre, l'aîné disparu dès la dernière bouchée engloutie et forgeant là-haut son œuvre obscure et maléficiante ? Qu'était-il ? Un jour que Robert lui avait indiqué le péril de ces sortes de manipulations, Sigismond avait répondu dans un rire inquiétant et bizarre et de cette voix haute, stridente, un peu nasillarde qui le chimérisait plus encore que son geste et sa physionomie :

— Que voulez-vous, mon cher, c'est la faute à la science qui chaque fois qu'elle apporte une invention nouvelle introduit un danger de plus ! Mais aussi quelles sont ses prétentions ! Elle ne veut rien moins qu'asservir aux besoins de l'homme les forces énormes de la Nature ! Il arrive — on l'a vu au bazar de la Charité — que celles-ci se révoltent, tels des Spartacus irrités, et montrent qu'elles sont l'éternelle vigueur incoercible. Nous jouons ici avec des monstres autrement redoutables que les colosses des temps géologiques : l'Eau, le Feu, la Vapeur, l'Electricité, les Explosifs sont des génies sournois et féroces qui grommèlent sous notre emprise, épient chacun de nos gestes, guettent chacune de nos distractions, et soudain à la première imprudence s'élancent, nous

broient comme des lamelles de verre, nous pulvérisent comme des morceaux de craie, nous balaient comme des fétus. Vous verrez que leur colère grandira à mesure que croîtra l'audace de l'homme. Qui sait ce qu'ils trament dans l'ombre ?

Robert pensait ;

— Votre laboratoire est un antre où dorment les monstres dont vous parlez métaphoriquement. Surveillez-les avec une attention de chaque minute ou gare à vous !

Qu'était encore cet Hubert qu'on voyait, dédaigneux des futilités et des contingences de la presse quotidienne, s'absorber en quelque lecture ardument spéculative ? La face du père, fréquemment tournée vers lui, se crispait d'une inquiétude ; la voix enfin s'élevait profonde, mouillée d'angoisse et de tendresse voilée :

Mon enfant ne t'absorbe pas ainsi après le repas, c'est malsain.

En cette phrase s'affirmait l'amour paternel. Mais pourquoi M. de Miremont n'avait-il pu se résoudre à supprimer les séances du soir qui fatiguaient bien plus le jeune homme ? C'était là une des contradictions où tombe souvent l'esprit humain. Y a-t-il, d'ailleurs, aussi souvent contradiction qu'on le déclare ? On est tenté d'y crier chaque fois qu'on ne voit pas les mobiles secrets qui dictent l'un de nos actes.

Du mystère partout, songeait Candos, chez Lucy plus encore que chez les autres. Les femmes pourtant sont des êtres relativement simples dont les roueries stratégiques ne devraient guère embarrasser un tacticien habile ! Mais voilà, leur conscience est obscure, leurs idées rampent dans l'ombre, le ténébreux et primordial instinct triomphe en elles... et c'est là ce qui les rend inconnaissables.

Et son regard allait à la jeune fille qui seule au fond, de par l'universel prestige de son sexe, l'inquiétait, bien qu'il se défendît de s'intéresser à elle plus qu'aux autres. Du coin de l'œil il l'épiait, dérobant son regard aussitôt qu'elle dirigeait le sien vers lui, car il redoutait qu'elle surprît les sentiments attractifs qu'elle lui inspirait. Elle, en apparence inattentive à toute cette observation, feuilletait nonchalante quelque roman du jour et le plus souvent demeurait songeuse, un coude sur la table, les yeux fixes et brillants. Parfois elle levait son regard sur l'étranger, le dévisageant avec une audace tranquille : l'œil restait indécis, vide de pensées lisibles et plein d'un charme inquiétant, obscur et fascinateur. On ne pouvait rien deviner, rien déchiffrer dans le

bleu de ses prunelles sinon quelque vague curiosité sexuelle qui suffisait à les orienter vers le mâle.

Sous le poids de ce regard, si peu significatif, cependant, Robert demeurait troublé. Dès qu'il en était débarrassé, il retournait à la jeune fille, s'emplissait d'elle, de sa féminilité, des fluides émanés de sa jeune chair ; le charme versé goutte à goutte agissait profondément. De courtes ondes couraient sur la peau de l'homme, de brefs frissons chatouillaient ses vertèbres, en même temps que des bouffées de désirs gonflaient sa poitrine. Il aurait voulu baiser ces yeux de violette pâle, baiser ces lèvres, mignoter cette peau d'attouchements frais, légers, délicats.... se disant pour excuser la vivacité de son désir : l'homme, aussi longtemps que sa sensibilité demeure vivace, a besoin de la caresse physique, caresse de vierge, de femme ou d'enfant. Suis-je un paria dans la foule, pour être privé d'une joie aussi largement distribuée ? Le sens du toucher est le sens originel, le plus avide de tous : sous peines de tortures affreuses, il faut l'exercer. Des fois je frissonne rien qu'au souvenir de belles lèvres, telles celles de Lucy, agrafant les miennes et les gardant sur leur pulpe savoureuse. Ah ! le bon goût qu'elles avaient !

Lucy devinait-elle les tourmentes passagères qui bouleversaient ce cœur d'homme ? Le masque de Robert restait impassible, son geste placide, sa voix inaltérée. Mais les femmes ont des intuitions alertes et suraiguës dénoncées par tous les psychologues professionnels. Est-il besoin, d'ailleurs, d'une grande finesse perceptive pour saisir les grands courants de sympathies ? Mille choses les divulguent, si bien que la conviction arrive grossie et consolidée chaque jour par maintes notations convergentes.

Au fond, Lucy gardait mieux son secret, si elle en avait un. Tout perspicace que fut Robert, il n'arrivait point à scruter la nature du sentiment qu'elle éprouvait pour l'homme dressé devant elle avec l'armée de ses désirs. Et c'est sans doute qu'elle ne le savait pas elle-même, car peut-être qu'il ne se passait rien en elle, sinon quelque envie incertaine, quelque vague et peu torturante curiosité. Sûrement le désir était plus ferme, mieux précisé et plus angoissant chez le mâle : soupçonné par elle, il l'était par lui aux minutes de lucidité, à tel point qu'il se disait, pestant contre lui-même :

—Vais-je, malgré mes résolutions, m'amouracher de cette gamine? Ce serait la pire des folies ! Allons, allons, veillons à nous garder.

Et il ramassait son énergie, s'objurguait, prenait d'héroïques résolutions qu'il ne doutait pas de tenir sévèrement.

II

Ils étaient quatre à prendre le frais du soir sur la terrasse : Lucy, Hubert, Pierre de Miremont et Candos. Sur une transition, la conversation dévia du côté de l'angoissant problème dont la solution restait toujours pendante, pour Robert du moins. Par extraordinaire, le comte qui, d'habitude et systématiquement, gardait sur cette question le silence le plus absolu, se départit de son mutisme, lâcha quelques phrases significatives.

Et d'abord, il combattit l'attitude de défiance, parfois hostile, qu'arborait Candos vis-à-vis de la question, et il élucida sa pensée en ces termes :

— Vous devriez, comme je l'ai fait moi-même, vous jeter à corps perdu dans ces troublants mystères, pour cette raison décisive et péremptoire qu'ils sont du mystère, c'est-à-dire de l'ignoré, de l'inconnu. N'êtes-vous pas fatigué des séculaires constatations physiques que nous faisons chaque jour à l'aide de nos sens ? La vie normale est plate et vulgaire, elle nous excède par son incurable monotonie et nous sommes las de son aspect ancien, trop familier, trop connu. Le mystère est un excitant cérébral intense, qui fouette l'activité des cellules endormies et secoue la paresse des neurones. Sans tout ce formidable inconnu qui nous environne, jamais l'homme ne fût devenu ce qu'il est.

Puis, d'une voix lente, augurale, il ébruita ses convictions ardentes, il parla des mystérieux ailleurs qui font suite à la Terre et des humanités qui continuent la nôtre en d'autres régions spatiales, car l'immense chaîne des êtres ne saurait vraisemblablement avoir pour anneau terminal l'homme, créature inachevée, hybride, si mal équilibrée que la vie intellectuelle et la vie physique s'y heurtent et s'y bataillent incessamment. N'avons-nous d'ailleurs pas continuellement progressé depuis les temps géologiques ? L'homme d'aujourd'hui est-il semblable à l'homme de Néanderthal ou de Cro-Magnon ? Et pourquoi, soudain, nous arrêterions-nous comme si nous étions arrivés au bout de la perfection ? Ce perpétuel progrès a un sens éloquemment clair : il indique l'effort incessant de la Nature, il précise son effort et but.

Pierre de Miremont théorisa ainsi une longue demi-heure, dénonçant les vraisemblances et les possibilités, mais ne posant aucune preuve inattaquable. Comme Robert soulignait le faible de cette argumentation, le comte vivement répondit :

— Je pressentais votre objection ; elle est toute naturelle et elle s'impose chez un homme de votre sorte d'intelligence et de votre sorte d'éducation. Mais si je ne vous ai pas fourni la preuve que vous réclamez, ne croyez point qu'elle inexiste, et que d'autres et moi-même ne l'aient trouvée. Vous-même la découvrirez quelque jour, sans doute. Etudiez les faits qui accréditent ce que vous appelez mon hypothèse et ce que je nomme ma conviction, étudiez-les bien, passez-les à l'étamine, examinez les différentes théories qui prétendent à les expliquer et dites-moi si une seule vaut hors la mienne. Ce travail achevé, vous me répondrez.

L'idée énoncée dans la conclusion du comte était à peu près celle déjà exprimée par Hubert au cours de semblables discussions roulant sur le même sujet. Ces paroles dites, Pierre de Miremont se leva et disparut, laissant les trois jeunes gens à leur rêverie.

Un large silence plana. Bercé par des évagations métaphysiques, Robert songeait au chaos des mondes dressés là-haut, devant lui, et comment, enfermés comme nous le sommes dans l'impuissance d'élucider la moindre vérité définitive, toutes éventualités peuvent être regardées comme possibles. Au fond, peut-être que son contradicteur en ses conceptions de primitif, avait raison. Peut-être connaissait-il des faits dont la signification commandait sa foi au même titre que les faits de la physique ou de la chimie ordonnent celle des savants. Suis-je en droit, se gourmanda-t-il sévèrement, de nier ce que je n'ai pas vu, pour cet insuffisant motif que je ne l'ai pas vu ? Dois-je même repousser les conclusions d'une expérience, sous prétexte que cette expérience n'est pas répétable à volonté ? Il se peut qu'elle réclame pour réussir un ensemble de conditions malaisément réalisables. Et puis, et puis, que sais-je de l'Enigme suprême, et pourquoi préférer ma doctrine à celle de cet homme ?

Candos au bout d'un temps abandonna ce courant d'idées pour un autre ; devant l'impressionnante beauté nocturne sensualisée d'émanations florales, il tomba dans une songerie vaguement amoureuse que suscita, plus que le décor, plus que les ombres volutées, les parfums et les souffles épars, la présence de Lucy. Indolemment renversée sur le dossier de sa chaise, elle regardait le

ciel moucheté d'astres moins brillants que ses prunelles. Robert croyait percevoir son odeur de femme et sentir l'influx magnétique irradié de son corps. Ah ! se dit Candos, une femme, une jolie femme près de soi, la nuit, dans la douceur parfumée de l'air et devant la magie firmamentale, quel rêve et quelle tentation ! Que valent contre cette suggestion omnipotente nos résolutions d'une heure et notre volonté de pacotille ?

Il parla, et sa voix, malgré qu'il en eut, prit des inflexions moelleuses ; Lucy, vaguement sensible à ce mystérieux appel, se fit aussi câline et douce et ce fut entre eux bientôt, sembla-t-il, la communion du geste, du regard et de l'accent. Hubert, sortant de sa profonde songerie, leva la tête, regarda sa sœur d'un air de surprise. Puis il retomba dans ses rêves.

Cependant la jeune fille causait avec une expansion inhabituelle ; l'entretien mené un peu capricieusement heurta un instant la question des voyages et Robert pour la première fois se laissa aller à parler de ses aventures. Il donna, car Lucy se montrait avide de tout apprendre, maints détails ethnographiques, énuméra toutes les tribus indiennes de l'Amérique du Sud et du Centre : les Moyas du Yucatan, les Araucans du Chili, les Guaranis du Brésil, les Tobas du grand Chaco. Il apprit à la jeune fille que les Oryones de l'Equateur sont les hommes les plus laids de visage et les plus admirables de formes qui se puissent rencontrer: il lui décrivit les Quichuas du Pérou, les Changos de la République argentine, les Tobas grands, hardis, bien découplés, les Omaguas qui ont une tête en mitre et des yeux de porc... Mais le séjour en Patagonie parut surtout intéresser Mlle de Miremont. Ici, elle exigea un récit très circonstancié. Robert lui décrivit les Patagons qui vont nus malgré le froid et qui sont les hommes les plus grands du monde. Pour armes, dit-il, ils ont la lance, le lasso, les bolas. Et ce sont des guerriers indomptables. Quant aux femmes, elles s'épilent les sourcils et se teignent la figure. Presque aussi laides, aussi grandes et aussi fortes que leurs maris, elles aiment autant qu'eux les longues chevauchées et la bataille. Voici maintenant comment on se marie chez ces gens-là : il y a d'abord un simulacre de rapt et de combat ; les partis accordés, on tue la jument la plus grasse de la tribu, on la dépèce ; on la mange et les mariés reçoivent la peau en présent ; puis, ces rites accomplis, l'homme emmène sa femme dans sa tente de cuir. La manière de leurs funérailles est aussi fort curieuse : quand un guerrier

vient de mourir on le roule dans la peau tannée d'un cheval, on le hisse ensuite sur le dos de son coursier favori auquel on casse une jambe et on les enterre tous les deux dans le même trou.

Ces phrases documentaires achevées, voici qu'à la suggestion du souvenir un vent nostalgique souffla sur Robert, car tout à coup il venait de revoir en une vision féerique le resplendissant Passé ! Il parla d'une voix rêveuse et profonde qui était la sienne chaque fois que l'émotion entrait en lui. Il esquissa à grands traits saisissants la solitude austère et grandiose où l'on va libre, ardent, combatif, prêt à toutes les luttes et résigné à tous les destins ; il dit la sylve immense, chaotique, obscure, emplie de frissons et d'épouvantes, les grandes herbes des ilanos, le sol alcalin de la pampa, les terres mouvantes des tremendals et le prestigieux Atlantique dont les flots crêtés de lumière s'enflent et houlent comme des seins d'almées. Sous sa parole, les scènes évoquées se magnifiaient et les paysages se levaient plus beaux qu'ils n'avaient pu l'être dans la réalité. Le verbe coulait ardent et viril dans la douceur féminine de la nuit, l'âme d'audace et d'aventure qui était celle de Candos s'exprimait à nu et nouvelle pour Lucy qui parut charmée de la découvrir. La face passionnée tendue vers Robert, le touchant presque des frissons de sa chevelure, elle l'écoutait silencieuse, toute frémissante d'émotion. Quand le narrateur eut fini de parler, elle murmura :

— Oh ! c'est beau comme tout ! Je vous envie d'avoir pu mener une existence pareille. Et moi, que ne suis-je un homme, soupira-t-elle !

— Oui, regretta Candos, je voudrais être encore au temps où je galopais dans les plaines sans fin sur le dos d'un de ces mustangs qui sont rapides comme les fantastiques coursiers de la légende ! Ah ! l'ivresse de la course et les coups de fouet du vent sur la peau ! Il semble qu'on soit maître de toutes ces terres qui s'allongent devant vous, maître du sol, du soleil, de l'herbe et de la brise, car on est seul à jouir de ces choses... Ah ! puis, les admirables sites que j'ai vus ! Parfois ils se dressent sous mes yeux avec netteté de détails incomparable et je les revois à la clarté du souvenir aussi précis, aussi lumineux qu'ils m'apparurent la première fois. Ce n'est plus du souvenir, c'est de l'évocation. Il est un site entre autres qui ressurgit devant moi avec une fréquence presque quotidienne, et c'est une vallée des Andes méridionales où je pénétrai au deuxième jour de ma fuite de chez les Patagons.

Je revois ce large val toisonné d'herbe drue et muré de si hautes cimes que, malgré que le soleil fut déjà haut dans le ciel les deux tiers du canon, pourtant fort large à cet endroit, se trouvaient dans l'ombre... oui, je la revois très nettement cette ligne d'ombre et je me rappelle la singulière sensation de fraîcheur que j'éprouvai lorsque je sortis de la zone de lumière. L'admirable silence qui régnait là ! Vous n'avez pas idée de ce qu'est le silence du désert, combien il est émouvant, troublant, superbe et tragique ! Et vous imaginez-vous la saveur de l'air qu'on respire ! Délicieuse vallée que je ne reverrai plus ! Certains paysages sont beaux et me troublent comme des femmes !... Ah ! tenez, fit-il, en se levant avec une certaine brusquerie, ne parlons plus de tout cela, ça me rend triste !...

III

Le lendemain matin, Lucy, avec cette franchise un peu brusque qui était un charme chez elle, aborda Robert Candos.

— La brève description que vous avez faite hier soir de cette vallée des Andes m'a vivement frappée, dit-elle. Je revois aussi nettement que vous la ligne d'ombre, les grands pics immobiles et tout le vert de la prairie. Est-ce vraiment le site le plus extraordinaire que vous ayez remarqué au cours de vos voyages ?

— C'est dans tous les cas celui qui m'a le plus saisi. Il avait un caractère de grandeur, de beauté tranquille et d'étrangeté tel qu'il semblait ne plus être un paysage de la Terre. Durant les sept à huit heures que j'ai mis à le parcourir, je n'ai pas observé le passage d'un être vivant : ni d'homme, ni de quadrupèdes, ni d'oiseau, ni d'insectes. On aurait pu appeler cette vallée : la vallée du silence, tant il y régnait en souverain absolu. Et c'était, je pense, cette présence continue du silence qui originalisait le val. Mais il y avait aussi autre chose, un air d'une pureté divine, une lumière splendide, de belles lignes simples et grandioses, des arbres.. et puis, sans doute, une disposition réceptive particulière. Vous savez qu'il faut toujours faire la part du subjectif dans nos sensations.

— Alors questionna la jeune fille, examinant Candos de haut en bas, comme si tout à coup elle découvrait en lui un être nouveau, vous avez vraiment couru toutes ces aventures ?

Robert ne put s'éviter de sourire.

— Mais oui, fit-il. Ai-je l'air d'un Gascon par hasard?

— Non certes, avoua Lucy.

Et lente, pensive, elle s'éloigna.

Candos qui était sorti avant le premier déjeûner du matin rentra bientôt pour le prendre. Comme il achevait solitairement son léger repas, il vit apparaître Lucy équipée en cyclewomen. Elle s'arrêta au seuil de la salle à manger et souriante, les prunelles luisantes, demanda :

— Venez-vous faire un tour à bicyclette avec moi ?

La première impression de Robert fut du plaisir et son premier mouvement fut d'accepter. Mais ses réflexions vinrent tout gâter. Il se persuada que son rôle n'était pas d'accompagner les jeunes filles sur les grands chemins, et qu'en conséquence il devait refuser.

Ce qu'il fit.

A cette réponse inattendue, Mlle de Miremont fronça le sourcil, plissa les lèvres, sortit en faisant claquer la porte.

— C'est beau la jeunesse, murmura Candos en un sourire.

Un peu après, il allait fumer une cigarette dans le jardin. Comme il longeait le côté des serres, il aperçut la jeune fille assise sur un banc dans une attitude et avec un masque de douleur profonde quasiment tragique. Très impressionné et pensant devoir tout d'abord attribuer à la petite scène de tantôt l'extraordinaire chagrin de Lucy, il s'approcha d'elle avec l'intention de la consoler. Mais arrivé tout près de la jeune fille, il vit bien à sa pâleur, à ses yeux fixes, emplis de surhumaine épouvante, à ses traits crispés de souffrance insolite, qu'une raison supérieure causait cette douleur immense. Ce masque, cette attitude, il se rappelait les avoir déjà observés et il se souvenait aussi d'avoir été chaque fois ému de grande piété. Que signifiait donc ceci et quel nouveau mystère parmi tant d'autres planait sur cette sombre demeure. Quel motif avait Lucy d'être pareillement bouleversée ? N'était-elle pas jeune, belle, vigoureuse et saine, choyée par tous les membres de sa famille ?

Certes Candos aurait bien voulu savoir. Mais son intimité avec Mlle de Miremont n'était pas telle encore qu'il pût se permettre de la questionner. Il s'apprêtait donc à passer outre lorsque la jeune fille qui paraissait n'avoir pas encore observé sa présence, le regarda stupéfaite, lui fit signe pour s'asseoir près d'elle.

Elle ouvrit, elle darda sur lui ses yeux pâles, où perlaient des larmes.... et si grande est la beauté des yeux de femme lorsqu'ils sont émus, que Robert, étrangement impressionné, se détourna pour cacher sa propre émotion.

— Oh ! balbutia-t-elle... oh ! oh !

— Mais qu'avez-vous, demanda Robert ?

— Je ne sais pas, murmura-t-elle, la voix basse, étouffée.

Les doigts de Lucy s'enlacèrent aux doigts de son compagnon et les serrèrent nerveusement. Telle était la nouveauté de son attitude et de ses gestes, que Robert ne la reconnaissait plus. Il contemplait la jeune fille avec une stupeur mêlée de vague émoi sexuel, car son corps s'accotait au sein, et sa chair touchait sa chair. Mais Lucy paraissait inconsciente des sentiments qui agitaient son compagnon. Automatique, désorbitée, elle continuait à pétrir les doigts de Candos, balbutiant d'une voix basse et tragique, des phrases incoordonnées :

— Vous ne savez pas !... vous ne savez pas !.... Ah ! mon Dieu !... Je suis marquée d'un sceau fatal... Non, vous ne pouvez savoir...

Quand Robert demanda des éclaircissements, elle se mit à le regarder, les prunelles dilatées et fixes, et comme si elle l'apercevait pour la première fois. Puis, se recueillant, elle dit :

— Un soir, j'ai entendu la Voix, et cette voix n'était pas une voix humaine, mais semblait venir du fond de l'espace et je ne l'entendis pas avec mes oreilles, mais avec tout mon être, avec ma peau, avec mes nerfs, avec mon sang, avec mon âme !...

— Que vous dit alors cette voix ?

— Elle me dit une chose terrible pour moi, c'est que je mourrai jeune !

Robert tressaillit, mais n'interrompit pas la jeune fille, qui poursuivait, avec des sanglots dans la voix :

— Mais, c'est que j'aime la vie, moi ! Je ne ressemble, ni à mon père, ni à mon frère !...

Elle ajouta, avec une naïveté touchante et dénonçant ses fortes attaches à la vie physique :

— J'aime les arbres, j'aime le soleil et l'air qui fouette mon visage, et l'odeur des bois et tout !... Je suis heureuse d'être jeune, de sentir mes artères battre, je me réjouis de toutes les bonnes choses que Dieu nous a données ici-bas.

Puis elle cria par trois fois, d'un ton désespéré et funèbre :

— Je veux vivre, je veux vivre, je veux vivre !

Les paroles de Lucy induisirent Candos en de profondes réflexions. Moi aussi, songea-t-il, cet au-delà glacé, si tant est qu'il existe, m'épouvante, car ainsi que vous, mon amie, je trouve exquise la joie des sens et j'aime la beauté des eaux, de l'air et des feuilles, oh ! si follement. Et la caresse des lèvres n'est-elle pas douce, et les cheveux blonds des enfants ne sont-ils pas soyeux, et la fraîcheur des pelouses, n'est-elle pas délicieuse ?

Cependant il revenait à Lucy qu'il sentait le besoin de consoler. L'œil tendre, la voix très douce, il lui chuchotta des encouragements, lui affirma que la voix avait menti, qu'elle n'était qu'un leurre de son imagination.. et parla si bien que la jeune fille bientôt sourit à travers ses larmes.

Elle regarda le visage de l'homme, ce masque rèche aux traits durs, aux méplats vigoureux, elle le regarda comme surprise d'y trouver de la douceur, de la bonté. Alors ses yeux s'attendrirent, un sourire passa sur ses lèvres.

Puis elle sembla revenir à elle-même. Prenant tout à coup, en une intuition rétrospective conscience de l'attitude prise et des paroles dites, elle apparut troublée, rougit de honte, et, sembla-t-il, de colère. Frémissante, ses noirs et touffus sourcils froncés, elle se dressa et sans plus rien ajouter s'éloigna.

Un peu blessé de ces nouvelles manières, Candos haussa les épaules et se leva à son tour. Il vit Lucy rentrer au château, y prendre sa bicyclette, descendre à pied la pente très raide qui conduisait dans le vallon. Là, enfourchant sa monture, elle s'élança à pédales vigoureuses dans la direction de Sarlat.

Aussitôt le départ de Mlle de Miremont, Candos fut épouvanté de sa solitude ; et le désir lui vint aussi de courir vers ces horizons niellés d'éclatante lumière. Il saisit sa machine, dévalla rapidement la côte et, pour ne point suivre Lucy, partit du côté opposé, vers les Eyries. Il traversa la Villette sans s'y arrêter, poussa d'une traite jusqu'à Bugue et revint ensuite tranquillement sur ses pas. Comme il approchait de la Hêtraie, il vit Lucy qui marchait à sa rencontre. Parvenue à sa hauteur, elle vira très adroitement, rejoignit Candos et lui dit :

— Tiens, je croyais que vous ne deviez pas sortir !

— Oui, mais j'ai changé d'avis ensuite.

— Ah ! fort bien.

Bientôt elle le dépassa. Robert suivait de l'œil le mouvement régu-

lier des jambes nerveuses et regardait la plume piquée au petit canotier s'affoler au vent de la course. Parvenue au sentier qui ascensionnait le monticule, Lucy descendit de machine, et, droite, mi-tournée vers Candos, elle l'attendit.

Vous venez de chez votre oncle, demanda Candos dès qu'il eut rejoint la jeune fille ?

— Oui.

— Vous l'aimez bien, n'est-ce pas ?

— Oui, je l'aime bien. C'est un homme, lui !

Robert qui comprit l'allusion, et qu'elle visait le père et le frère de Lucy, n'insista pas. Tous deux se mirent en devoir de monter le raidillon. Des gouttelettes pointillaient le front de la jeune fille. Elle était rose, animée, débordante de vitalité heureuse. A mi-côte, sous le couvert d'un buisson d'acacias, elle voulut souffler une minute. La main droite appuyée sur le guidon de sa machine, elle regardait silencieusement le paysage qui flambait sous l'ardeur solaire. Robert la contempla ; il la vit belle, d'une beauté chaude, expressive et vibrante. Emu d'admiration, il s'écria songeant à la scène de douleur qui avait précédé la fuite à bicyclette :

— Ah ! vous aimez la vie, vous !

— J'en suis folle, murmura la jeune fille, d'une voix sourdement passionnée.

Son geste éployé s'élargit, couvrit le vaste horizon qu'embrassait son regard.

— Comme c'est beau tout cela, fit-elle ! Ne sentez-vous pas que cela bouge, que cela vibre et que même les parcelles du roc vibrent? Comment, ajouta-t-elle, allusionnant aux préférences de son père et de son frère, peut-on se complaire à la vie morte des livres et au silence glaçant d'une bibliothèque quand la belle création du bon Dieu est là devant nous, enveloppante et palpitante !

Ce panthéisme ardent, cette adoration passionnée de la matière, Candos, très physique à maints égards, les avait éprouvés et les ressentait encore. Il connaissait la joie profonde de l'activité musculaire; le bonheur antique et large qui procède du jeu libre de nos poumons, de la course des globules sanguins dans les veines.

— Oui, fit-il, appuyant l'exclamation de Lucy, c'est beau !

Et toi aussi, songea-t-il, enveloppant la jeune fille d'un regard qui la troubla, tu es belle ! Tu es belle et je voudrais pouvoir allonger la main sur toi comme je l'étends sur ce feuillage ou sur la mousse de ces rochers.

Mais cela lui était défendu. Malgré l'intimité née récemment entre eux et l'attrait résultant de leurs qualités appariables ainsi que de leurs prédilections communes pour la vie physique, un mur quasiment infranchissable se dressait entre eux, et ce mur avait été bâti par le temps. Les jeunes femmes, songea Candos, ont beaucoup de peine à aimer d'amour un homme qui a passé l'âge floréal, car, étant plus plastiques que nous, elles apprécient la beauté, la fraîcheur et la jeunesse plus que nous encore, s'il est possible. Ces différences d'âges créent des différences de sentiment, généralement insurmontables.

Sans doute, Lucy avait, depuis la veille surtout, quelques élans de sympathie pour Robert. Mais, tout d'un coup, quelque chose qu'elle n'analysait pas, qui lui venait d'une intuition trop obscure pour que cela devînt une idée consciente, balayait le rose des joues, arrêtait le frémissement des cils, éteignait l'ardeur du visage, plaquait sur la face une amabilité tranquille, un peu neutre. Et ce brusque phénomène était, sans nul doute, produit par le sens ténébreux de cette différence d'années.

Il s'avérait que du premier jour Lucy n'avait pas vu en Robert un amant ou un mari possible ; cette pensée était entrée en elle têtue et ferme, incontrôlée, vivace et robuste : et c'est elle qui brisait ses élans, refroidissait ses ardeurs. Mieux eût valu pour Candos que cette idée fût perçue par la jeune fille et discutée par elle : la connaissant, elle l'eût examinée, elle l'eût jugée et peut-être eût-elle conclu à sa non-valeur en l'espèce.

Ils continuèrent à suivre le raidillon, mais avant d'atteindre le sommet, Mlle de Miremont voulut s'arrêter encore.

Consultant sa montre, elle dit :

— Oh ! nous avons encore plus d'une demi-heure. Moi, je m'assieds.

Elle s'installa dans un creux de la roche, à l'abri des rayons solaires. Soudain et sans transition elle s'écria :

— J'ai lu dans l'après-midi d'hier une brochure sur l'émancipation de la femme. Quel est votre avis sur la question ?

Candos se plaisait à discuter avec la jeune fille. Il aimait son esprit vif, sagace, très pénétrant. Et bien des fois, il avait agité devant elle de gros problèmes qui ne l'avaient point trop effrayée.

— Oh, oh ! fit-il, quel est mon avis ? C'est grave !

— Répondez, dit-elle, impatiente.

— Mais pourquoi n'interrogez-vous pas votre frère ? Il est très documenté sur ces questions-là.

— Mon frère, fit-elle en une moue, ne discute jamais sérieusement avec moi car il me prend pour une tête sans cervelle. Puis, ajouta-t-elle avec sa franchise habituelle, j'aime mieux votre esprit que le sien. Je le trouve aussi pénétrant et plus ferme, plus net surtout. Maintenant, répondez-moi : pensez-vous que la femme soit l'égale de l'homme ?

— Comment l'entendez-vous? Au point de vue physique, au point de vue mental?

— Au point de vue mental naturellement.

Il fallut que Robert s'embarquât en des explications difficiles, compliquées d'une terminalogie rébarbative. Il révéla ce que lui avaient appris la psychologie et l'anatomie comparée, parla des différences qui existent entre les volumes et les poids comparatifs des cerveaux de l'homme et de la femme, effeuilla les annales de l'art, de la littérature, de l'industrie et de la science toutes remplies de noms d'hommes... bref, conclut audacieusement à l'infériorité cérébrale de la femme.

Lucy l'avait écouté sans l'interrompre. A la fin elle dit :

— C'est bien, je vous remercie.

Ils se levèrent, reprirent l'ascension du coteau. Quand ils furent au sommet, Candos désirant atténuer l'effet de ses paroles, dit en un sourire :

— Hein, je me suis montré d'une galanterie parfaite !

— J'aime mieux cela, riposta froidement la jeune fille.

Et résolue, pressant le pas, elle devança son compagnon.

Après le déjeuner, comme Robert se promenait en fumant son cigare dans le parterre, Lucy se hâta de le rejoindre. Elle lui dit avec sa décision accoutumée :

— Mais enfin pourquoi la femme est-elle cérébralement inférieure à l'homme ?

Candos répliqua laconiquement :

— C'est sa maternité qui est cause de tout.

— Notre rôle est ainsi peu brillant, réfléchit-elle. Obligées que nous sommes de constater notre réalité dans le cerveau des hommes, nous ne sommes plus que des êtres de reflet... ce que la Terre est au Soleil ! Et je conçois que nous cherchions enfin à exister par nous-mêmes.

— On vous a entrebaillé la porte de votre indépendance, constata Robert. Déjà l'amour libre est très en faveur.

— L'amour, l'amour, répéta Lucy! Est-il donc nécessaire de donner une telle importance à l'amour ?

— Le fait est, reconnut son interlocuteur, que nous avons singulièrement exagéré dans nos temps modernes le rôle de l'amour. Il occupait moins de place dans l'antiquité, il en tenait surtout moins chez les peuplades primitives ; et encore aujourd'hui chez les races saxonnes où pourtant la femme a réalisé son maximum d'indépendance, le rôle de la volupté est bien plus restreint que chez nous. Nous sommes tellement encombrés de bas instincts et de tendances vicieuses que ce ne sont pas de nouvelles libertés qu'il faut accorder à l'amour mais plutôt lui imposer de nouvelles dépendances. Telle est cependant notre éducation latine, telles sont nos accoutumances et nos traditions que nous ne concevons l'existence de la femme que dans l'amour et par l'amour. Elle semble n'avoir d'autre efficace réalité pour nous, en dehors de ses fonctions de ménagère ou de servante, que celle d'être une apporteuse de volupté. Voilà pourquoi, en songeant à son affranchissement, c'est moins une femme libre que beaucoup de nos théoriciens ont voulu faire qu'une amoureuse libre.

— Fort bien, approuva Lucy qui resta un instant pensive. Bientôt elle reprit :

— Je me révolte, moi, contre ces différences que vous dites organiques, entre les poids et les volumes de nos centres nerveux! Ce n'est pas juste, il ne se peut pas que cela soit !

Candos se mit à rire de la naïve colère de Mlle de Miremont. Celle-ci aussitôt continua :

— Expliquez-moi avec des détails le pourquoi de ces différences et ne reculez pas devant une explication technique.

— Cela vous intéresse donc bien ?

— Naturellement puisqu'il s'agit de moi.

Robert entra dans de nouvelles explications. Désirant être complet, il remonta très haut, au fait embryologique lui-même qui marque déjà des différences notables entre les cellules mâle et femelle ; l'une est déjà, en effet, un organe de mouvement et de dépense quand l'autre est un organe de repos et de réserve ; et les tendances contraires des deux éléments primordiaux indiquent la double orientation postérieure qui va se précisant en cours de l'évolution du couple. Ainsi, Lucy pouvait s'apercevoir que les divergences actuelles venaient de loin, du début même de la vie et qu'ainsi elles ne pouvaient disparaître par le simple fait

d'immunités et de franchises distribuées, car les modifications organiques réclamaient pour s'opérer le travail des siècles. Mais au fond, pourquoi vouloir intervertir, ou simplement modifier, les rôles tenus par les deux sexes ? Ils étaient complémentaires l'un de l'autre ; en concourant harmonieusement ensemble, ils réalisaient la parfaite unité.

Il conclut :

Je pourrais vous prouver par des chiffres que l'accession des femmes aux postes occupés jusqu'ici par les hommes et cette façon de concurrence qu'elles introduisent dans le marché économique n'ont point accru la richesse totale et n'ont point augmenté le bien-être général tout au contraire. Ce n'est point de gaîté de cœur, je le sais, que les femmes entrent ainsi de plein pied dans la lutte qui est âpre, difficile, excédante, mais elles s'y prétendent obligées, forcées qu'elles sont de gagner elles-mêmes leur vie puisque l'homme en élude la charge. Les complications sont terribles et il y a, à mon avis des torts de part et d'autre, aussi bien du côté de la femme que du côté de l'homme. Nos besoins se sont compliqués à tel point qu'on redoute d'assumer des charges et des responsabilités nouvelles. Ce sera l'affaire de nos législateurs futurs de régler tout cela s'ils veulent éviter une formidable dislocation sociale. Mais qu'ils se pressent car les temps menacent.

IV

Valentin le ténébreux, maléficieux et hirsute, Valentin se mit tout à coup à gambader, à frétiller, à devenir aimable et gai avec de jolies tendresses au fond de ses prunelles glauques. Et il fut ainsi tiré de sa hargne quotidienne par une petite chienne du voisinage. Il se pliait à toutes ses fantaisies avec une indulgence et une patience exemplaires. Elle lui tirait la queue, lui grattait le museau, lui mordillait les pattes, l'entraînait à de perpétuelles écoles buissonnières, sans que jamais il lui vînt à l'esprit de risquer la moindre protestation. Cette subite métamorphose surprit Candos au dernier point. "

J'admire, s'écria-t-il, avec quelle sérénité et quelle indulgence débonnaire les mâles servent les caprices des femelles. Ah ! quelles leçons de galanterie les chiens donnent aux hommes ! Et les hommes sont méchants parce qu'ils raisonnent. Certes, la pensée

promet d'être mauvaise, aux femmes surtout, car elle nous exile du bon paradis de l'instinct.

. . . .

Robert un soir s'était assis sur la terrasse et rêvassait en fumant. Il était seul. De sa place, on distinguait, à peu de distance, une des fenêtres éclairées et ouvertes du salon.

Tout à coup une note sourde et voilée, d'un effet extraordinaire, jaillit dans l'auguste silence de la nuit. La jeune fille psalmodiait de vieilles chansons naïves où de mélancoliques châtelaines, claustrées en leur manoir sombre, disaient leur peine grande à cause que leur gentil seigneur, d'âme vaillante et de moult pitié, tardait à revenir de Palestine. Aux accents de la chanteuse, Candos perçut en ses arcanes le frisson de nerfs vierges, ouï le murmure en sourdine de mille fluettes voix inentendues qui lui racontaient des choses très lointaines, mystérieusement douces et d'un joli charme insidieux. Puis l'air changea, la voix de Lucy monta, s'exalta, d'autres musiques s'éparpillèrent au vent du soir et suscitèrent de nouveaux rêves. Voici maintenant que Robert voguait sur une mer pailletée de gemmes, semée d'archipels aux déchirures d'or. Bientôt il crut traverser une forêt ténébreuse hantée de fantômes au marcher silencieux... puis subitement il dévalla une pelouse fleurie de vierges nues dont les chairs embaumaient comme des corolles... il traversa de larges plaines sans fin emmantelées d'une tristesse opprimante, cabriola dans un vallon entre les aulnes au milieu de bergers en liesse, suivit les longs troupeaux des peuples pasteurs à la recherche des gras pâturages... et tel était sur lui l'effet de la musique que la note perçue se muait instantanément en image claire et que d'auditive l'impression devenait visuelle.

Robert se sentait profondément ému. Il lui semblait que cette voix étrange, qui avait tour à tour des inflexions douloureuses, des sonorités déchirantes et des accents d'une suavité, d'une tendresse inexprimables, lui versait goutte à goutte, comme elle s'éperlait note à note, un doux philtre d'amour.

C'est beau comme tout, songeait-il, une voix de femme ! car en elle passent toutes les douceurs, toutes les séductions, tous les charmes d'un sexe. La voix s'élance comme une onde de volupté. Seule elle suffit à nous révéler les joies profondes de l'amour. Aveugle, privé du tact, de l'odorat, je devinerais encore le mystère émouvant de la femme en l'écoutant chanter, car c'est son âme

tout entière et sa chair elle-même qui vibrent dans les notes de cristal égrenées par sa bouche.

. . . .

Durant les jours qui suivirent et qui n'eurent rien d'estival, Lucy sortit rarement des limites du domaine. Parfois Robert la rencontrait au détour d'une allée, elle le saluait d'une brève et aimable phrase où elle mettait sa grâce furtive de femme, puis elle s'en allait et Candos la regardait partir.

Il la regardait, admirant et charmé, car elle avait la ligne, cette chose insaisissable qui fuit toujours, qu'on ne peut étreindre, qui désespère et qu'on adore. Puis il songeait à ses yeux, à sa bouche. Mais la démarche, les yeux, la bouche, la chevelure, le corps et l'âme, elle-même, se disait-il, ne motivent qu'un prétexte de rêve et de désir. Ils sont une cible, oui la cible vers laquelle nous lançons les petites balles qui sont nos vouloirs obscurs ou précis et toute la mitraille de nos rêves. C'est un pur prétexte d'activité combative, car il faut bien que nos muscles jouent, que nos nerfs s'éréthisent, que nos énergies se débandent. Qu'importe la valeur efficace et réelle de l'être convoité ? Quelle est-elle en somme ? Qu'y a-t-il sous ses légères étoffes bruissantes, sous ces gazes et ces failles, qu'y a-t-il en ce corps vers lequel nos lèvres si ardemment se tendent ? Si tout à coup il s'entr'ouvrait, qu'y verrais-je ? Du sang, de la lymphe, de la bile, des intestins, des os, des muscles, tout un appareil monstrueux où s'élabore une chimie nauséabonde !

Mais tout cela, fit-il, est ingénieusement caché par la peau, la peau liliale ou mordorée, douce aux doigts, moelleuse aux lèvres.., la peau grâce à laquelle naît la ligne et surgit la forme. Et voici que c'est une femme, une blancheur savoureuse, une grâce vivante, un charme ineffable, de l'idéale matière qui spiritualise l'amour !

Ces choses et d'autres, Candos se les répétait afin d'user et de détruire au moyen de l'analyse l'effet produit par la jeune fille, effet soupçonné plutôt que constaté et contre lequel il se hâtait de réagir. Mais voici que la triomphante beauté de Lucy désemparait sa volonté, mettait en fuite ses résolutions. C'est qu'elle accouchait les désirs restés au fond de lui, aigus et vivaces, désirs de caresse et de tendresse. Et il aurait voulu la toucher de ses doigts, la frôler de ses lèvres, boire son joli rire de nymphe joyeuse. Il se répétait que la volupté physique du toucher est la félicité suprême,

qu'elle est nécessaire à l'homme, que ce n'est là point vivre que de n'avoir pas une tête d'enfant ou de femme à baiser...

Ah ! que je suis mal fait pour la vie uniquement spirituelle, songeait-il ! Qu'on ne me parle plus d'un monde d'où seront bannies les joies de la chair ! J'aime les corps, j'aime la peau des femmes et le tissu des fleurs, j'aime l'eau des sources, la toison des prairies, l'or des chevelures, le velours des bras nus, tout ce qui procure un réel frisson et fait vibrer les mille cordelettes délicates de nos nerfs.

Et pas une femme qui n'aime ! J'aurai passé dans la vie ayant en moi des réserves profondes de tendresse que je n'aurai pas utilisées. Suis-je donc maudit ? C'est une chose terrible que l'âme ne puisse se voir aussi clairement que le corps. Si les femmes dignes de mon affection que j'ai rencontrées avaient vu mon âme, une d'elles au moins m'eût aimé, voulut-il espérer. Et je serais moins malheureux aujourd'hui !

V

La plupart des après-midi de Candos étant libres, il en profitait pour courir seul à travers la campagne qu'il adorait avec la même ferveur qu'autrefois. Ce jour-là, il erra par les bois qui drapaient les monticules voisins et, vers le soir, arriva au sommet d'un coteau surmonté d'une roche énorme, aiguë et déchiquetée. Il aimait, en dépit et peut-être à cause même du danger qu'offrait son escalade, ce roc d'où le regard tombait à pic sur les fonds lointains de la vallée. On découvrait de là un sévère horizon de bois drus et de prairies silencieuses. Il y faisait bon rêver.

Ce soir-là, installé comme à l'habitude sur la pointe extrême, Robert s'abandonnait à d'imprécises songeries, lorsqu'il vit surgir presque à son côté la tête animée et charmante de Lucy. Elle rit en l'apercevant, d'un joli rire surpris et joyeux. Candos frémit du danger auquel elle s'exposait. Le moindre faux pas pouvait la précipiter au bas de la roche, où elle arrivait pantelante et dilacérée. Il s'élança, lui tendit la main, l'aida à monter jusqu'à lui. Puis il se sentit tout pâle d'émotion.

— Vous avez eu peur, fit-elle en le regardant curieusement ?

— Oui, pour vous, dit-il très bas.

Elle eut un geste d'insouciance.

— Si danger il y a, vous ne craignez pas de l'affronter, vous ! Pourquoi voulez-vous que j'aie peur, moi ?

Elle ajouta plaisamment :

— J'ai voulu détruire par un fait votre théorie qui tend à prétendre que la femme est inférieure à l'homme.

Candos resta sérieux. Il répondit, hochant la tête :

— Moi, j'ai le pied sûr, ayant l'habitude de la montagne. Vous ne devriez pas commettre de telles imprudences, vous ! Songez quelle douleur vous causeriez si un malheur vous arrivait. Si j'avais quelque influence ou quelque autorité sur vous, je vous supplierais de ne plus recommencer votre imprudence de ce soir.

Lucy haussa les épaules en souriant et il ne fut plus ajouté un mot sur ce sujet. Tous deux, dressés sur leur socle de granit, se mirent à contempler l'agonie somptueuse du jour qui mourait, tel qu'une impératrice, dans un décor fastueux de soie et d'or, de diamants et de perles éparpillés. Il est des soirs qui meurent furtifs, honteux et pauvres, dans du linge en guenille ; d'autres, délicats et fins, s'enlinceulent en des mousselines d'un joli gris perlé ; d'aucuns trépassent lugubres et tragiques... mais celui-ci finissait royalement.

Droite et frémissante, Lucy regardait le ciel où s'accumulaient toutes ces pompes serties de mystère, drapées d'infini. Une émotion courut sur sa face, toucha ses rouges lèvres qui vibrèrent. Et elle était belle ainsi, belle de poésie et de rêve, belle du rose salaire qui l'auréolait, belle surtout de la beauté de sa jeune âme étalée sur son visage. Tourné vers elle, Robert frissonnait du désir intense d'étreindre cette souple taille, de presser sur son cœur cette jeune poitrine aux seins dardés, de baiser follement ces cheveux, ces yeux, cette bouche, là, en face de la sainte Nature qui les tentait avec son beau et large sourire de déesse !...

Il fut tout près d'obéir à l'ardente suggestion, car un obscur instinct, peut-être la voix mystérieuse des fluides l'avertissant que son étreinte serait subie sans colère et son baiser reçu sans révolte ; un verbe occulte lui murmurait que le grand frisson venu des bois, des collines, des prairies et du ciel, était entré dans l'âme de Lucy, y introduisant un émoi semblable au sien, y apportant pourtant peut-être le même désir et le même trouble... Mais il ne voulut pas écouter l'éparse et subtile voix de la Nature, il se raidit contre sa propre émotion, et soudain en un grand coup de volonté, il se retourna vers la descente :

— Allons-nous-en, dit-il, la nuit vient.

Longtemps ils cheminèrent en silence. Chacun suivait sa rêverie sans vouloir, sans oser peut-être la communiquer à son compagnon. A la fin, le silence devint angoissant et lourd. Candos, autant pour se débarrasser de son obsession amoureuse que pour rompre ce gênant mutisme, chercha un sujet de conversation et tout à coup songea à la question agitée par Lucy et lui quelques jours aupuravant.

— J'ai été, l'autre jour, dit-il, un peu rigoureux en voulant exclure les femmes des emplois tenus par les hommes. J'ai argué de leur incompétence témérairement. Au fond je suis persuadé que la plupart des occupations viriles, n'exigeant pour être remplies convenablement, que des qualités moyennes, pourraient fort bien être tenues par des femmes. Quand j'établissais une comparaison entre les deux sexes, je prenais les types supérieurs des deux camps et les opposais : ici, à mon avis, les aptitudes diffèrent grandement ; mais si j'oppose des types moyens, il se peut que les divergences soient assez nulles entre eux pour les substituer, le cas échéant, les uns aux autres.

Lucy écoutait mal. Ce fut un peu au hasard qu'elle répondit :

— Les peuples latins ont toujours été prévenus contre les femmes ; seuls les peuples d'origine saxone ont su leur rendre justice.

— Qui a raison dans l'espèce : des latins ou des saxons ? Moi je crois les latins plus proches de la vérité.

— C'est vous, reprit Mlle de Miremont sans se soucier d'aucune séquence d'idée, qui avez fait les lois et vous les avez faites injustes et cruelles pour nous.

— Pensez-vous qu'elles eussent été plus douces à notre égard, si les femmes les avaient promulguées ? Je ne le crois pas. J'ai toujours vu la femme traiter l'homme en ennemi. Si on leur passait le pouvoir, dans quel abominable servage elles assouviraient sur l'heure leurs séculaires sentiments de rancune et de haine. Ne dites pas qu'elles seraient plus justes et meilleures que nous, car la justice et la bonté sont plutôt du côté de la force que du côté de la faiblesse.

La jeune fille secoua les épaules, témoignant ainsi que la question débattue ne l'intéressait pas en ce moment. Mais Candos qui tenait à élucider son idée et qui surtout voulait parler, car il avait peur des rêves et du silence, poursuivit en ces termes :

Je voudrais bien préciser la mission véritable de la femme. A mon sens, elle représente l'élément de pondération et de conservation, nous, l'élément d'excès et de dépense. Elle est l'azote de l'atmosphère sociale quand nous en sommes l'oxygène. En nous forçant à nous souvenir de nos humbles origines animales, en s'instituant la protectrice des besoins inférieurs, elle détourne cette menace de déséquilibre et de dislocation finale qui plane sur l'humanité. Qu'elle reste donc ce qu'elle est, qu'elle sache son rôle sinon l'être humain périra. Le Salut de l'espèce est à ce prix. Sans doute,il faut bien qu'elle change puisque l'homme change aussi et puisqu'au reste rien, pas même le minéral, ne demeure éternellement en repos: mais qu'elle se modifie dans le sens de ses destinées originelles.

— Amen, fit railleusement Lucy. Vous avez disserté fort doctement, monsieur le professeur ; mais hélas, je ne vous ai prêté qu'une oreille bien distraite.

Cette raillerie fut pénible à Robert. Il y sentait sourdre un obscur mécontentement et elle témoignait de quelque injustice. La pensée l'effleura, que Lucy eût préféré une conversation de douceur, de mysticité voluptueuse, un sentimental et confidentiel entretien accordé à l'émotion dont elle était pénétrée.

Elle ne sent pas, songea douloureusement Candos, que je ne puis lui tenir ce langage, empêché que je suis, par des scrupules de délicatesse morale. Sommes-nous faits l'un pour l'autre ? Puis-je l'aimer ? Doit-elle m'aimer ?...

Mais, reprit-il, en son égoïsme d'être jeune et de femme, elle veut de l'émotion, elle souhaite être bercée par la cantilène amoureuse, sans se préoccuper de ce qui s'ensuivra. Il ne lui soucie point de jeter le désespoir dans mon cœur et de me torturer, sûre qu'elle est sans doute d'échapper au piège qu'elle m'aura tendu. Elle m'écoute, elle me sourit... mais comme son attitude changerait vite si tout d'un coup apparaissait le jeune homme, beau, séduisant, spirituel et de son monde qu'elle espère inconsciemment!

Il conclut très résolu :

— Non, je ne l'aimerai pas et je ne lui parlerai pas d'amour !

VI

Dans l'angoisse opprimante du soir, en sa chambre solitaire, Candos évoquait le visage troublant de Lucy. Il se disait : lorsque

j'entends près de ma porte le passage léger et furtif d'un corps, pourquoi n'est-ce pas le sien, et lorsque j'ouïs ces chuchotis mystérieux qui font que mes cheveux se hérissent et que ma peau s'onde de frissons d'épouvante pourquoi n'est-ce pas sa voix qui résonne ainsi dans le silence nocturne? Et que ne vois-je tout à coup ma porte s'ouvrir et s'avancer la belle jeune fille émue et tremblante vers mon lit? Ah! quel bonheur serait le mien lorsque je la recevrais dans mes bras!

Folies, lui criait sa raison!

Et pourquoi, reprenait-il ? Oui, au fond pour quoi ne m'abandonnerais-je pas à de l'amour pour cette femme ? Est-il rien qui rivalise l'état divin où nous plonge cette chose si banale et si attirante qu'on appelle l'amour? Et qu'importe que ce soit déraisonnable, que je souffre, que je me lamente, pourvu que je vive intensément, car c'est l'effet même de la passion, cela, l'exacerbation des forces obscures et l'amplification du dynamisme vital. Avant tout il importe de vivre.

Il faut donc l'aimer, conclut-il, l'aimer dans l'ombre et le silence. Mais pourquoi l'aimé-je ? Quelle sorte de charme éclatant et précis révèle-t-elle? Il n'était pas de jour à Paris où je ne rencontrasse des femmes plus jolies qu'elle de visage. Mais que vaut un régulier et beau visage ? On se trompe quand on pense qu'il doit ravir tous nos sens à la fois. En réalité, la beauté de la face ne pèse pas d'un atome dans la balance de la volupté. C'est autre chose qui prévaut et ce quelque chose est le plus souvent invisible, inanalysable : ce sont de mystérieuses communications, des souplesses de membrure, tout un jeu de muscles et d'affinités que scelle et com plète l'occulte saveur du baiser.

En Lucy, réfléchit-il, ce qui m'a particulièrement séduit, c'est, outre ces consonnances fluidiques et musculaires, une certaine vivacité d'esprit qui fait qu'elle s'intéresse au noble sport des idées. Puis elle a une âme passionnée, vibrante, remplie de mystères dont l'attirance est invincible et fatale. Elle a une âme, répéta-t-il, au rebours de la plupart des autres femmes qui n'en ont point. Et l'âme constitue la beauté réelle, car c'est elle seule qui est la vie et la splendeur du visage.

Si seulement j'avais dix ans de moins, songea-t-il mélancoliquement! Si même je n'avais pas commis la sottise de divulguer mon âge réel! J'ai gardé une certaine vigueur souple, une vivacité d'allure, de geste et de regard qui, jointes à la jeunesse persistante

de mon âme, font que je pourrais accuser sans invraisemblance trente-cinq ans au plus. Et de fait, c'est l'âge qu'on m'attribue ordinairement. Mais j'ai dit mes années réelles qui seront bientôt au nombre de quarante-deux. Quarante-deux ans, ah! le frais jouvenceau que je suis, ricana-t-il:

Il supputa leur différence d'âge ; elle n'a pas encore vingt ans, cela fait donc vingt-deux ans que j'ai de plus qu'elle. Ces vingt-deux ans ont pesé dès le début d'un poids terrible dans ses sentiments, je l'ai bien vu. Dès ce moment, j'ai été classé parmi les retraités, les hors-d'âge, tous ceux qu'une jeune fille ne peut songer à aimer. Et ce sentiment initial persiste à travers toutes les suggestions que ma présence exerce. Pour le vaincre, il me faudrait posséder des avantages que je n'ai point : ceux de la beauté, de la fortune, de la naissance ou de la célébrité. Et encore, même avec ces compensations réunies, réussirais-je à susciter en elle cette spontanéité et cette ardeur de sentiment qui particularisent le véritable amour ? J'en doute.

Ah ! que je souffre, que je souffre, gémit-il.

A l'âge et au tempérament de Candos, on souffre aisément de beaucoup de choses et de ceci surtout qu'on a une notion très aiguë de la fugacité du temps. Même avec l'amour de Lucy eût-il été heureux ? Quand on a derrière soi vingt années de jeunesse, on sait trop ce que dure peu la splendeur féminine. On repasse ses souvenirs, tout un bataillon surgit dans la mémoire de figures fraîches d'abord, fripées si vite ! Peut-on bien attacher des idées d'éternité à une grâce qui parfois dure deux ans à peine ! Et deux ans dans le recul déjà considérable de sa vie, cela paraît si peu de chose que la valeur de l'objet en est atteinte... Il arrive que ce dédain finit par s'étendre au temps lui-même, c'est-à-dire à la marge de durée qui embrasse notre période passionnelle. Et l'on conclut : non vraiment ce n'est pas la peine !

Décidément, murmura Candos mélancolisé par ses réflexions, ça n'est pas gai de vieillir ! O féminiculture, pôle moderne, acheva-t-il en répétant le mot de Jules Laforgue ! Après tout, nous sommes si éphémères !

. . . .

. . . .

Les jours qui suivirent, Candos évita avec soin la rencontre de Lucy, et pour mieux réagir contre lui-même, il usa de la panacée de l'action physique. Chaque fois qu'il eut une après-midi libre, ce

qui arrivait fréquemment, car il jouissait au château d'une liberté grandissante, il sortit, il alla se griser d'air et de lumière. Un instant, il siestait à l'ombre des vieux arbres, filait un joli rêve mélancolique, puis repartait, ivre de mouvement. Il menait la rude existence du facteur rural qui de l'aube au crépuscule se tanne le cuir au soleil. Il avait fini par connaître à six lieues à la ronde, les coins et recoins de la contrée, ainsi que chacun de ses habitants. Parmi ceux-ci il en était un, un fermier du comte de Miremont, avec qui il se plaisait à bavarder. C'était un court et gros bonhomme, de mine exhilarante et cocasse. Il se nommait Gassagnol. Robert entrait souvent chez lui. Le fermier très fier de cette fréquentation et ravi de muser une heure, accueillait son visiteur avec un pichet de vinette et de larges rires. Un coude sur la table, il jasait, s'esclaffait, sous l'œil aigu de sa femme qui enrageait de la paresse de son homme. Au bout d'une heure Candôs se levait et reprenait sa course à travers champs. Il allait par les lacis des petits sentiers, sous le couvert des frondaisons estivales. Une sorte de vaste ivresse exhalée par le ferment des sèves s'osmosait à travers ses tissus, lui glosait de fines chatouilles à l'âme, délayait sous son crâne un engourdissement léger, vaporeux et doux. Les arbres dans cette splendeur diurne étaient beaux ! beaux et graves, recueillis, d'attitude sereine, de geste lent et noble, comme il sied aux divinités bienveillantes qu'ils sont. Et ils restaient silencieux, les beaux arbres, sachant sans doute l'inutilité finale de toute parole ; et quand, aux visites des brises taquines, sonnait leur verbe, c'était un chuchotis câlin, discret, confidentiel qui dans l'air joyeux s'envolait. Les jolies plantes blotties à l'ombre des grands arbres parlaient aussi. Dans les accalmies, les feuilles et les fleurs se servaient pour communiquer entre elles du langage plus délicat des odeurs : affluence langoureuse, quasi féminine, des acacias, parfum viril des chênes, senteur rustique des châtaigniers, fragrance capiteuse des menthes, odeur amère chez les peupliers, doucereuse chez les sureaux, violente, presque érotique chez les résineux, arôme subtil, aigrelet, languide, âpre ou sauvage des stellaires, des genévriers, des fougères, des thyms, des serpolets et des lavandes. Oui, elles causaient, les plantes par les balancements souples de leur membrure, les frissons de leurs cheveux, les odeurs de leurs fleurs et de leurs feuilles. Et pourquoi s'exprimer autrement ? Pourquoi formuler des vouloirs plus résolus, des idées plus

explicites, songeait Robert qui s'inféodait parfois à cette sorte de griserie panthéiste acclimatée dans l'âme d'Hubert et du comte Pierre ?

Candos aimait la nature moins en poète qu'en dilettante aiguisé et sensuel ; on pouvait dire qu'il jouissait d'une manière active et physique de l'obscure volupté éparse. Les cuisantes lumières de la vesprée lui enfonçaient dans le derme des piqûres qui étaient comme les morsures de bouches ardentes ; sous l'alcove des lourds feuillages où s'accouvent les ombres massives, il éprouvait la sen sation d'un attouchement fin, frais et léger ; les souffles qui rôdaient par les clairières balançaient sur sa peau de vivantes haleines et les senteurs passantes invinciblement le stimulaient ainsi que les parfums de chevelures dénouées. Aussi dans la séduction toute particulière exercée sur lui par les vénûstés agrestes ne pouvait-il se défendre de rêveries peuplées d'images souriantes qui toutes prenaient le visage de Lucy. Il s'imaginait vivre en des parcs fourmillants de retraites profondes, égayés de pelouses où bourdonnaient des essaims de brunes et blondes vierges ; il se voyait sur un balcon de pierre sculptée, accoudé près d'une indolente jeune femme dont la denture aiguë luisait dans l'écartement des lèvres, et cette jeune femme était Lucy ; il rêvait en son excitation montante de grâce neuve, de charme élégant, parfumé, riche de mystère et d'émotion...

Mon Dieu, s'écriait-il, avec une vague épouvante, ai-je vraiment de l'amour pour elle ?

Pour chasser sa hantise, Candos revenait à la bonne Nature et s'attentionnait à ses moindres actes. S'il découvrait un nid de fourmis, il s'arrêtait aussitôt et regardait les menus insectes. Il s'amusait à contrarier le jeu normal de leur activité, produisant des paniques ou des colères dans la petite société, y introduisant des hôtes impitoyablement massacrés quand leur force ou leur taille ne les défendaient pas suffisamment. Plus loin, Candos rencontrait un nid de guêpes occupées à fouiller le sol. Les unes foraient, les autres emportaient les débris. Et c'était autour de la demeure ébauchée un frétillement de pattes, d'ailes et d'antennes, des allées et des venues continuelles, un acharnement à l'ouvrage extraordinaire. Pas un membre dans la petite corporation qui cherchât à s'exempter de la corvée générale. Chacun avait un sentiment parfait du devoir, si parfait qu'il excluait le libre jeu des caprices individuels.

— Quel communisme idéal, s'exclamait Candos !

C'est ainsi que Robert savait ne pas se trouver seul à la campagne et qu'il s'appliquait à jouir de tout, de l'activité des animaux, des expressions diverses de la plante, des pompes diurnes et des splendeurs vespérales. Le ciel surtout l'émerveillait. Brillant et pur dans la gloire de midi, étalant sa vaste nudité que trouait l'œil d'or du soleil, il lui apparaissait comme une chair incorruptible : vêtu de légères nuées, c'était la vierge qui se drape de mousselines et d'écharpes. Le soir, à l'ascension lente du crépuscule, il lui semblait voir s'avancer quelque reine de féerie, gemmée comme une châsse et parée de sa robe la plus fastueuse. Mais la nuit plus que le jour encore l'émouvait. Là tout était douceur, recueillement, frisson, mystère. Dans le vague et le flou des choses, sa tendance poétique à l'anthropomorphisme s'exagérait, il animait, à l'instar du primitif, d'une vie quasiment humaine les êtres et les forces qui l'environnaient. Les hauts arbres épaissis d'ombres semblaient, quand le vent secouait leur panache, de grands fantômes qui causent entre eux avec des gestes d'une lenteur et d'une solennité inquiétantes ; les peupliers surtout, minces et raides, lui imposaient la sinistre impression de brigands de l'ombre qui vous guettent pour vous dépouiller. Et puis des yeux, des yeux royaux, des yeux fins, malins et mutins s'ouvraient au firmament, comme si tout à coup au balcon du ciel s'était accoudé tout un peuple d'enfants, de femmes et d'hommes dont on n'aurait aperçu que les humides prunelles.

Des voix sourdaient autour de lui, des ruisseaux, des halliers, des feuillages, des lointains indiscernables : appels mystiques, supplications incidieuses, gémissements étouffés, cris angoissants de la hulotte, triste plainte du crapaud qui psalmodie son mal d'amour dans la nuit attentive. Et toujours les haleines nocturnes qui soufflaient sur sa face lui causaient le frisson d'un frôlis de doigts immatériels. Il se disait pour calmer sa douleur, pour endormir son désir d'une chair chaude et bien à lui. Pourquoi souhaiter la présence massive, individualisée d'un être qui vous déçoit par ses laideurs intimes ou vous heurte par ses dissonnances ? Est-ce que le langage inarticulé des brises, des eaux et des feuilles ne vaut pas le cailletage d'une maîtresse ? Et n'a-t-on pas les caresses du vent, les œillades des étoiles et tous les parfums que les minuscules ostensoirs des fleurs balancent dans l'air pâmé ? Ces sensations d'ordre poétique, systématiquemen

érotisées, s'énoncent plus variées et plus fines que celles issues des contacts charnels et peuvent, avec une dépense efficace d'imagination, les suppléer. Puis, la Nature est toujours jeune, toujours belle et si complaisamment offerte, si adorablement accueillante le jour, la nuit, à toute heure!

VII

Depuis une quinzaine de jours, de nouvelles habitudes s'étaient introduites dans les rapports entre Hubert et Candos. Ils ne se voyaient plus que le matin, entre neuf et onze heures, dans la bibliothèque où le jeune homme se faisait donner des leçons d'anglais qu'il désirait vivement apprendre. Après le déjeûner, Candos était libre et il ne revoyait son élève que le soir à la table commune. Il n'y avait plus entre eux de ces promenades intimes au long des allées feuillues, ni de ces entretiens confidentiels, toujours bourrés de pensées originales et profondes, qui charmaient les heures. Et il ressortait qu'Hubert évitait maintenant la compagnie de son précepteur.

Lorsque Robert en eut fait la remarque, il fut navré. Non qu'il redoutât les conséquences matérielles de cette désertion et qu'il craignît de perdre sa place! Mais il aimait le jeune homme, il l'aimait pour sa gravité mélancolique, pour sa noble nature et son extraordinaire intelligence. Et vraiment il était moralement privé de la perte de ce compagnon.

Ce jour-là, comme Robert fumait son cigare sur la terrasse, il fut rejoint par son élève qui lui dit accompagnant sa phrase de son pâle sourire accoutumé:

— Voulez-vous que nous nous promenions un peu ensemble cette après-midi?

Une joie soudaine luisit dans les yeux de Candos. Ce fut avec empressement qu'il accepta.

Tous deux aussitôt partirent. Et d'abord ils marchèrent silencieusement. Le parc entier fut traversé sans qu'un mot s'échangeât entre les deux promeneurs. Hubert grave et pensif suivait l'essor de son rêve transcendantal. A la fin Robert, autant pour rompre ce gênant silence que pour faire plaisir à son compagnon, parla de la question si fervemment choyée par Hubert et son père.

— Continuez-vous à ne trouver aucune lacune, aucune contra-

diction, aucune déception dans les études que vous poursuivez, demanda-t-il ?

— Au contraire, fit laconiquement Hubert.

Puis après être demeuré un long moment encore silencieux et méditatif, il se décida à s'épancher.

— Oui, j'avoue que ces études m'intéressent, me passionnent chaque jour davantage. Et elles m'apportent des joies qu'aucun plaisir accoutumé de la terre n'est capable d'égaler. Songez que grâce à ces études j'ai découvert des virtualités merveilleuses dans l'homme et la possibilité pour lui, en même temps que de contempler la portée de ses sens, de décupler sa puissance.. Une ère nouvelle s'annonce, déclara-t-il prophétiquement, où cessant d'être enfermés dans d'étroites limites d'espace et de durée, nous plongerons dans les abîmes stellaires et les gouffres du temps. Nous verrons à des distances que n'atteint pas le télescope, nous verrons surtout ce qui n'impressionne pas nos instruments d'optique, les êtres surhumains qui voltigent autour de nous et loin de nous.

Candos trouvant l'hypothèse amusante en jouit complaisamment plusieurs minutes. Si pourtant, songea-t-il, il devenait possible d'entretenir des relations avec des êtres allégés de cette pesante matière qui est une geôle pour la volonté et l'intelligence ? Si quelque jour s'établissait entre eux et nous un commerce actif, régulier où ils mettraient à notre usage leur tactilité plus aiguë, leur motilité plus rapide? Ne seraient-ils pas ainsi les intermédiaires tout désignés, par qui l'humanité entrerait en communication avec les mondes ? N'aurions-nous pas grâce à eux des nouvelles promptes et sûres de telle lactée, de tel groupe stellaire qu'il nous plairait connaître d'une manière à la fois plus exacte et plus détaillée que nous ne les connaissons aujourd'hui avec l'analyse spectrale ou la photographie céleste ? Combien la science s'enrichirait des apports de cette documentation nouvelle !

— Et quelle avance imprimée à la marche jusqu'ici tortueuse et lente de l'humanité, poursuivit Hubert qui s'animait. Quel magnifique aboutissement après l'humble départ de l'humble société primitive ! Aujourd'hui l'humanité tend à ne plus former qu'une seule et vaste association planétaire. Mais voici qu'aux jours que je prédis l'Espèce se mettra en route pour un long voyage d'exploration afin d'entrer en rapports avec les différents groupes ethniques qui sans aucun doute peuplent l'immensité ; on les invitera à unir leurs intérêts aux nôtres, à pratiquer avec nous

l'échange des richesses du sol et celui plus fécond encore des produits de la pensée, si bien qu'alors les soleils et les planètes ne seront plus, comme ils le sont, aujourd'hui, isolés entre eux par d'infranchissables abîmes, mais communiqueront par des chemins dont la voie ferrée et le télégraphe ne sont que les grossiers architypes et que toutes les sociétés, finissantes ou commençantes, simples ou compliquées, vibreront dans une consonnance universelle.

— Quel rêve, murmura Candos! Voyez-vous pas, ajouta-t-il plaisamment, les milliardaires de l'avenir invitant leurs amis à passer une ou deux semaines qui, dans son étoile, qui, dans sa constellation? Allez, fit-il prenant une voix de bonisseur, hop! en route, avec billets d'aller et retour, pour Arcturus ou la Chèvre, Alpha du Centaure, Capella ou Sirius! Qui veut assister à la Révolution de la comète Biéla? Phénomène des plus intéressants! Désire-t-on voir de près la formation des taches solaires? Préfère-t-on le gigantesque feu d'artifice des fusées d'hydrogène enflammé, longues de soixante mille lieues? Aime-t-on mieux les astres qui éclatent comme des capsules ou ceux qui s'allument comme des torches? Est-ce des nébuleuses, des étoiles doubles, vertes, blanches ou rouges qu'on désire connaître? Allons, messieurs, prenez vos billets à la gare de l'Infini!

— Je n'ai pas voulu parler de déplacement corporel, reprit Hubert qui restait sérieux, car sans doute certaines conditions physiques d'habitat sont nécessaires au maintien de la vie et je n'imagine pas, bien que tout soit possible, qu'on arrive jamais à les transgresser; mais j'ai pensé à des communications de pensées et de sentiments qui suffiront à nous rendre heureux, glorieux et puissants. Oui, ajouta-t-il, je soupçonne qu'il est possible aux âmes, qui ne connaissent pas les distances, de frayer entre elles, aussi loin qu'elles soient les unes des autres; je soupçonne même que les âmes, pour appartenir à des catégories diverses et se trouver fixées en des régions cosmiques fort dissemblables, ont entre elles une qualité d'origine et d'essence commune par quoi elles peuvent communier. Ce qui crée les plus grosses différences entre les êtres disséminés dans l'univers, c'est leur armature physique, ce que nous appelons le corps. Mais, je vous le répète, l'âme est une et pareille de qualité, sinon de degré. Il arrivera donc ceci que lorsque nous aurons découvert le pont mystérieux, fin et subtil qui relie les âmes, nous pourrons aller à elles, de

même qu'elles pourront venir à nous. Déjà fit-il, baissant sa voix et l'ombrant de mystère, il me semble que moi-même je perçois quelques-unes des innombrables formes animées qui s'agitent dans l'immense univers. Oui, lorsqueje suis dans cet état extatique, où mes sens d'homme cessent de réagir aux stimulants extérieurs et où le sens obscur dont je vous ai souvent parlé s'éveille et se dilate, je vois passer devant mes yeux — est-ce bien devant mes yeux ? — d'étranges formes qui ne désignent aucun aspect humain et qui cependant révèlent une mentalité supérieure. Quelles sont ces formes et quelles sont ces âmes y incluses ? Sans nul doute celles d'êtres extra-humains invisibles à l'œil ordinaire. Et ne dites point que ce sont là des produits fantastiques de mon imagination, car je me suis assuré que chacune de mes visions correspondait à une réalité bien vivante. J'ai vu la blonde fille aux yeux doux qui fréquemment me visite et elle m'a frolé de son haleine, de ses doigts pâles du tissu léger de sa robe, et elle m'a parlé, elle m'a révélé des secrets ignorés de tout le monde, elle m'a raconté mes pensées les plus intimes, elle m'a donné enfin mille témoignages de sa véridicité et de la réalité de son existence ; j'ai vu plusieurs fois mon père et ma sœur, quoique étant séparés d'eux par d'épaisses murailles, et j'ai eu la preuve que chaque fois je les avais aperçus dans leur attitude vraie et leurs occupations réelles. Cette faculté merveilleuse que j'ai par intermittence, d'autres l'ont ou l'ont eue, les témoignages en sont nombreux et le doute à cet égard n'est plus permis. Ces faits confirment ma théorie et attestent la présence en nous d'une faculté qui favorise les communications d'âmes à longues distances sans le secours d'aucun appareil scientifique. Il est temps, ajouta-t-il avec force, que cette faculté s'éveille, se développe, prenne enfin le pas sur les cinq sens dont le rôle circonscrit a suffi jusqu'à présent aux besoins fort limités de l'animal que nous sommes encore. A l'âme qui naît en nous il faut des moyens de perception aigus, subtils, puissants. Il doit finir, étant désuet, le rôle primordial des cinq sens lesquels sont des sens de brute et que possèdent le chien, le cheval, le bœuf, une foule d'animaux. L'homme, s'il est réellement une créature privilégiée, doit avoir un sens à lui et il l'aura. Me comprenez vous ?

Jacques LE LORRAIN.

(A suivre).

(TRIBUNE LIBRE DE LA NOUVELLE REVUE)

LE DROIT D'ASSOCIATION

Par Georges Trouillot

La question de la liberté d'association vient d'être posée à nouveau, devant le Parlement, par un projet du ministère Waldeck-Rousseau. La commission des associations a jugé nécessaire, avant tout examen, de se faire présenter un tableau des propositions dont les Chambres ont été saisies à ce sujet depuis 29 ans, tant pour avoir une idée d'ensemble des travaux antérieurement préparés sur cette question et en mettre les matériaux à sa portée, que pour dégager avec plus de précision le caractère du projet actuel du gouvernement.

Ce sont les résultats de l'étude à laquelle je me suis livré dans ce but, que la *Nouvelle Revue* m'a demandé de placer sous les yeux de ses lecteurs. En les lui communiquant, dans leur partie essentielle, je me borne à indiquer que la commission n'a point eu à en délibérer, et que ce travail, auquel sa nature même interdisait, du reste, des appréciations personnelles plus étendues, n'engage d'autre responsabilité que celle du rapporteur.

I

Les indications qu'il était nécessaire de rechercher ne sont données que d'une façon incomplète dans les ouvrages ou articles de revues qui se sont le plus récemment occupés de la question. On compte, en réalité, jusqu'à trente-deux projets qui ont pris forme depuis 1871 devant nos assemblées, et qui sont sortis, soit de l'inspiration gouvernementale, soit de l'initiative parlementaire, soit du travail des Commissions. Encore, sur ce dernier point, sans pouvoir suivre des Commissions très nombreuses dans des études quelquefois demeurées inachevées, ai-je dû me borner à faire état des seuls textes dont un rapport a présenté aux Chambres la formule définitive.

En voici l'énumération :

1° Proposition Tolain, Lockroy, Floquet, Brisson et plusieurs de leurs collègues, du 8 mars 1871.

2o Projet délibéré par la Commission chargée de cet examen, et rapporté par M. Bertault, le 14 décembre 1871.

3o Proposition Naquet, Barodet, Louis Blanc, Clémenceau, Floquet, Lockroy, et plusieurs de leurs collègues, du 23 mars 1876.

4o Proposition Cantagrel, 16 janvier 1877.

5o Proposition Louis Blanc, Naquet, Lockroy, Floquet, Clémenceau, et plusieurs de leurs collègues, 1er juin 1878.

6o Nouvelle proposition Cantagrel, 18 mars 1879.

7o Proposition Marcel Barthe, 27 novembre 1879.

8o Amendement Brisson, 18 mars 1880.

9o Proposition Dufaure, 17 juin 1880.

10o Proposition Gatineau, 6 décembre 1881.

11o Proposition Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée et Margue, 11 février 1882.

12o Proposition Jules Roche, Barodet, Beaugrand, Salis, Gatineau, Raspail, Mathey, Lockroy, Peytral, Camille Pelletan, et plusieurs de leurs collègues, 11 février 1882.

13o Rapport de M. Jules Simon sur la proposition Dufaure, avec projet modifié, déposé au Sénat le 17 juin 1882.

14o Proposition de M. Georges Graux du 4 décembre 1882.

15o Projet de loi de M. Waldeck-Rousseau, du 27 octobre 1883.

16o Proposition du Comte Duchatel, 25 mai 1886.

17o Proposition de M. Cunéo d'Ornano et plusieurs de ses collègues, du 8 juin 1886.

18o Proposition Marmonier, 3 avril 1888.

19o Proposition de loi de M. Floquet, du 5 juin 1888.

20o Proposition de M. René Laffon et un grand nombre de ses collègues, 12 juillet 1888.

21o Nouvelle proposition Cunéo d'Ornano, 16 novembre 1889.

22o Proposition Reybert, 22 février 1890.

23o Proposition de M. Goblet au Sénat, le 21 décembre 1891.

24o Projet de loi de MM. Fallières et Constant, du 16 janvier 1892.

25o Proposition de M. Lemire, 24 avril 1894.

26o Nouvelle proposition Cunéo d'Ornano, 14 mai 1895.

27o Rapport de M. Goblet, du 9 novembre 1895, sur ces deux propositions, avec présentation d'un texte nouveau.

28o Reproduction de la dernière proposition de M. Cunéo d'Ornano, le 19 juin 1898.

29o Proposition de M. Charles Gras et plusieurs de ses collègues, le 24 novembre 1898. (Texte du rapport de M. Goblet).

30° Reproduction par M. Lemire de sa proposition précédente, le 25 novembre 1898.

31° Projet préparé par M. Charles Dupuy, annoncé par lui dans ses bases principales à la Commission des associations, et modifié par le Conseil d'Etat, le 8 juin 1899.

32° Projet actuel du Gouvernement, 14 novembre 1899.

II

Une première division, tout à fait générale, doit être faite entre ces projets. Personne ne doute que la question des congrégations religieuses n'ait gravement compliqué la solution du problème de la liberté d'association, et que le perpétuel conflit entre ceux qui voient dans l'expansion des congrégations un danger pour la société civile, et ceux qui réclament pour elles, à défaut de privilèges, les avantages sans limite de la liberté, ne soit la véritable cause de l'avortement de tant d'efforts.

Il convient donc, tout d'abord, de classer séparément les propositions qui ne font aucune distinction entre les associations proprement dites et les congrégations religieuses, et s'abstiennent de toute précaution vis-à-vis de ces dernières, aussi bien au point de vue de la protection des personnes qu'au point de vue de l'acquisition des biens.

Il est d'autant plus nécessaire de s'en tenir à ce mode de classement qu'en ce qui concerne le droit d'association proprement dit, en tant qu'il ne s'agit pas de religieux vivant en commun, les nombreux projets plus haut énumérés, si ennemie que soit leur inspiration, ne se séparent pas par des différences vraiment essentielles. A part le projet rapporté par M. Bertauld sous l'Assemblée nationale, tous les textes laissent les associations laïques se former librement, sans s'occuper de leurs tendances politiques ou religieuses ; tous suppriment la nécessité de l'autorisation préalable ; tous apportent, à une exception près, soit par l'application du principe de droit civil qui veut que nul ne soit tenu de rester dans l'indivision, soit par les conditions d'admission à la personnalité civile, soit par la limitation du droit d'acquérir, certains obstacles à une excessive accumulation et immobilisation de richesses. Si intéressantes que doivent être sur tous ces points les discussions qu'il conviendra d'aborder lors de l'examen des articles, ce n'est pas en ce qui les touche que pourraient être

faites, entre ces divers projets, des distinctions bien frappantes, et ce n'est pas là davantage que se heurtent d'une façon irréconciliable les systèmes et les prétentions en présence.

C'est donc le régime légal proposé pour les congrégations que nous devons avoir en vue pour opérer un classement rationnel des propositions relatives au droit d'association.

Dix propositions établissent la liberté d'association sans aucune distinction entre les congrégations et les associations proprement dites :

Celle de M. Bertauld sous l'Assemblée nationale ;

Celle de M. Dufaure, à laquelle il convient de joindre le texte modifié qui a fait l'objet du rapport de M. Jules Simon ;

Celle de M. Reybert;

Les quatre propositions de M. Cunéo d'Ornano, différentes dans leurs termes, mais d'une inspiration identique ;

Les deux propositions de M. l'abbé Lemire.

En dehors du caractère général que je viens d'indiquer, quelques indications sont nécessaires sur les conditions apportées par les auteurs de ces divers projets à l'exercice du droit d'association.

Tous, à l'exception de M. Cunéo d'Ornéo, exigent la déclaration préalable.

En ce qui concerne la capacité d'acquérir, leur formule est fort variable.

Le projet rapporté par M. Bertauld, donnait à la première chambre de la Cour d'appel le droit d'interdire les associations jugées dangereuses pour « le libre exercice des cultes, le principe de la morale publique et religieuse, de la famille, de la propriété, ainsi que pour l'ordre public et les bonnes mœurs ». Ce projet à l'encontre de tous ceux que nous aurons à examiner, au lieu de mettre une barrière au droit illimité d'acquérir, se préoccupait d'empêcher que ce droit put être entravé et décidait, dans son article 14, que la capacité d'acquérir ne pourrait être limitée que par une loi.

Le projet Dufaure donnait à toute association le droit d'acquérir, sans limite, sous le nom d'un de ses membres, et de plaider dans les mêmes conditions, à l'encontre du principe de droit d'après laquelle « nul ne plaide par procureur ». La personnalité civile, qui ne pouvait être acquise que par une loi, donnait à l'association le droit de contracter, de recevoir et de plaider sous son nom.

Le projet rapporté par M. Jules Simon limitait aux actes de pure administration le pouvoir des représentants de l'association;

celle-ci ne pouvait posséder que des valeurs mobilières et les immeubles nécessaires à son but. Elle ne jouissait de droits plus larges qu'en cas d'admission à la personnalité civile par une loi.

Il en était de même dans les propositions Duchatel et Reybert. Cette dernière spécifiait que les valeurs mobilières de l'association devraient être en rentes sur l'Etat.

Les propositions Cunéo d'Ornéo, limitées d'abord à la seule abrogation des textes restrictifs de la liberté, puis complétées et précisées dans un texte plus étendu, présentent cette originalité de faire résulter la personnalité civile de la seule déclaration de l'association, qui peut ensuite librement acquérir, sans autre limitation que celle d'un hectare par tête d'associé.

Les propositions Lemire envisagent également la personnalité civile à un point de vue original. La personnalité sera accordée par décret, mais elle aura pour effet de restreindre au lieu de l'étendre la capacité civile. (Article 24). Les associations qui l'auront obtenue n'en tireront d'autre bénéfice que de pouvoir se former pour une durée indéfinie, et d'échapper aux demandes de dissolutions émanées de la volonté d'un seul membre. Elles ne pourront plus, en revanche, et au contraire des associations libres, acquérir que dans les limites nécessaires à leur but.

Enfin, toutes les associations de moins de 20 membres, ou dont les membres ne se réunissent pas ensemble ou à des jours marqués, ou qui ont l'enseignement pour objet, sont affranchies de toute formalité, de tout contrôle, de toute déclaration. (Articles 9 et 10).

Mais, comme on le voit même dans cette dernière proposition, ce n'est que d'une façon indirecte, et sans en prononcer le nom, que certains articles ont en vue les congrégations religieuses.

Tous ces projets affectent de se réclamer d'une pensée d'égalité absolue entre les associations laïques et les congrégations religieuses et se défendent de vouloir établir un régime spécial, en ce qui concerne ces dernières, aussi bien à leur avantage qu'à leur détriment. Ces propositions mises à part, toutes les autres prévoyaient en ce qui concerne ces associations d'une nature spéciale, un régime de précautions spéciales. Mais ces précautions varient avec chaque projet ; elles sont plus ou moins nombreuses ; elles sont plus ou moins déguisées ; elles sont d'une sévérité inégale, qui va de la simple surveillance à l'interdiction absolue, et il convient, d'après la distinction générale que nous

avons établie, de passer en revue cette seconde catégorie de propositions, pour les distinguer entre elles.

III

La première en date, signée, entre autres noms, de MM. Tolain, Lockroy, Brisson et Floquet, déposée le 8 mars 1871, devant l'Assemblée Nationale, se trouve être, malgré son laconisme et sa bénignité apparente, une de celles qui étaient des plus radicales, dans son inspiration comme dans ses effets. Elle se bornait à supprimer les articles 291 et 292 du code pénal, et la loi du 10 avril 1834. Elle laissait subsister, à la fois, les articles 293 et 294, ce dernier punissant l'usage d'un appartement ou d'une maison pour l'exercice d'un culte, et l'ensemble des lois ou ordonnances qui forment ce qu'on a appelé plus tard « les lois existantes » contre les congrégations religieuses.

Le droit d'association était donc purement et simplement refusé aux congrégations, auxquelles on interdisait ainsi le droit à l'existence.

C'est à une inspiration identique qu'il convient de rattacher les propositions déposées plus tard par M. Naquet, le 23 mars 1876, et par M. Louis Blanc, le 1er juin 1878, dans lesquelles se retrouvent les signatures mentionnées plus haut, bien que la généralité de leurs termes visât l'abrogation de tous les textes restrictifs de la liberté d'association. Aucun doute ne saurait exister sur ce point quand on se reporte aux discours, dans lesquels les signataires de ces propositions n'ont pas manqué d'en indiquer le sens. C'est M. Tolain, affirmant dans la discussion de 1882, au Sénat, qu'il n'avait jamais eu l'intention, en demandant la liberté pour le droit d'association, de demander l'abrogation « des législations séculaires » qui interdisent les congrégations ; c'est M. Louis Blanc, dont les paroles sont rapportées dans l'exposé des motifs de la proposition Marcel Barthe, déclarant qu'il avait voté l'article 7 « bien qu'inefficace et insuffisant », et que « les congrégations religieuses n'avaient pas le même droit d'exister » ; c'est M. Brisson, dans le discours même dont M. Jules Simon devait prendre texte plus tard, pour faire du président de la Chambre de 1882, un partisan malgré lui de la liberté des congrégations, distinguant, en 1872, ainsi que l'a fait justement remarquer notre collègue M. Geoges Graux, dans son exposé des motifs, les lois « répres-

sives » dont il demandait l'abrogation et « les lois de 1817 et de 1825 » relatives aux congrégations, dont il réclamait l'application.

M. Jules Simon, au surplus, dans le rapport même auquel nous venons de faire allusion, est amené à reconnaître le caractère véritable des propositions signées par MM. Tolain, Floquet et Brisson ; il constate que la commission de l'Assemblée nationale qui en était saisie n'avait pas cru pouvoir se borner à délibérer sur l'obligation des articles restrictifs du droit d'association, parce-que « l'abrogation pure et simple laisserait subsister toutes les lois qui réglementent ou entravent les associations religieuses. »

La pensée qui inspirait ces propositions ne peut donc être douteuse, et cette distinction de haute importance, entre l'association, qui est légitime et nécessaire, et la congrégation, qui demeurait illicite et illégale, parait avoir été dans l'esprit, comme dans le langage de tous les républicains de cette époque.

Les propositions de M. Cantagrel, signataire lui-même de la proposition Louis Blanc, du 16 janvier 1877, et du 18 mai 1879, disaient la même chose en termes exprès, et exceptaient formellement les congrégations religieuses, déclarées illicites, du bénéfice des textes nouveaux.

La proposition Marcel Barthe, du 27 novembre 1879 marque une tendance différente. Elle admet en principe les congrégations au bénéfice de la liberté d'association, dans les mêmes conditions que les laïques, mais elle en excepte toutefois, comme illicites, les congrégations comprenant des membres étrangers, ou soumis à un chef étranger. M. Marcel Barthe avait en vue l'ordre des jésuites, sur l'histoire desquels l'exposé des motifs de sa proposition contient des pages intéressantes.

L'amendement Brisson, discuté devant la Chambres des Députés, le 9 Décembre 1880, sur le régime fiscal des congrégations a sa place naturelle dans cet exposé, puisqu'en dehors de ses dispositions fiscales, il soumettait les congrégations à un régime légal nouveau.

Les congrégations existantes étaient obligées de présenter à l'administration un article de constitution ou tout au moins une déclaration contenant les noms et lieux de naissance de leurs membres, les conditions de la congrégation et l'état de leurs biens (art. VIII). Les congrégations nouvelles étaient astreintes à des obligations identiques dans les trois mois de leur fondation ; (art. IX). Enfin le partage des biens de la congrégation

pouvait être demandé à tout instant par ses membres, l'indivision ne pouvant être stipulée pour plus de 10 ans.

De ces dispositions, celles qui avaient un caractère fiscal ont seules pris place dans la loi de finances du budget de 1881, avec diverses modifications, et le tout a été fondu au budget de 1895, sur la proposition de M. Burdeau, reprenant un projet de M. Rouvier déposé en 1892, en un texte nouveau, qui règle aujourd'hui la situation des congrégations vis-à-vis du fisc.

La proposition Gatineau, du 6 Décembre 1881, allait plus loin que toutes celles déjà analysées, car elle tendait, non seulement au maintien des lois prohibitrices des congrégations religieuses, mais encore à l'abrogation des textes qui ont permis de donner à certaines d'entre elles une situation régulière aux yeux de la loi.

Dépassant encore la proposition Gatineau, M. Jules Roche déposait, le 11 Février 1882 un projet plus radical et plus vaste, qui supprimait toutes les congrégations religieuses, qu'elles fussent autorisées ou non, et procédait à la sécularisation de leurs biens, dont l'Etat prenait possession, sous certaines conditions énumérées au projet. La même proposition fixait les conditions de la séparation immédiate de l'Eglise et de l'Etat.

Le projet de notre collègue M. Georges Graux ne visait que les congrégations religieuses ; elles ne pouvaient exister sans autorisation, et ne pouvaient posséder, à quelque titre que ce fut, sans reconnaissance d'utilité publique opérée par une loi.

Et même après cette reconnaissance, les congrégations autorisées ne pouvaient acquérir qu'avec une autorisation spéciale du garde des sceaux.

La proposition Marmonnier, du 9 avril 1888, établissait la liberté d'association, y compris les associations religieuses, avec le droit de posséder, dans les limites nécessaires au but que se proposait l'association.

Quant aux congrégations, celles d'hommes seulement demeuraient interdites. Les congrégations de femmes pouvaient être autorisées, mais sous des règles spéciales qui touchaient aux personnes et aux biens.

Il leur était interdit de recevoir des mineures, et l'entrée des majeures dans les ordres ne pouvait se faire qu'après l'accomplissement vis-à-vis des ascendants, des formalités relatives au mariage.

La congrégation ne pouvait rien posséder que ce qui était indispensable à son but. Le partage de ses biens pouvait toujours être

demandé par un membre. Elle ne pouvait recevoir gratuitement qu'à titre particulier, et pour une valeur inférieure à 40.000 francs.

Les biens des congrégations d'hommes étaient liquidés, et une pension variant de 1500 francs à 600 francs, selon leur âge, était attribuée à leurs membres.

La même année, et le 5 Juin 1888, M. Floquet déposait, au nom du gouvernement, un projet sur le droit d'association. Ce projet donnait à tous les citoyens, sans distinction, le droit de s'associer. Il leur interdisait de posséder d'autres immeubles que ceux nécessaires à leur but, et de placer leurs économies autrement qu'en valeurs nominatives.

La personnalité civile, qui donnait seule des droits plus amples, ne pouvait être accordée que par une loi.

Enfin des dispositions spéciales étaient établies en ce qui concerne les congrégations religieuses, pour soumettre les locaux congréganistes à une surveillance administrative.

Un mois plus tard, le 12 Juillet 1888, une proposition signée de M. René Laffon, demandait la suppression immédiate de toutes congrégations religieuses d'hommes.

La proposition déposée par M. Goblet, au Sénat en 1891, établissait le droit d'association au profit de tous.

Les congrégations seules étaient astreintes à la déclaration préalable ; elles ne pouvaient admettre d'étrangers ; elles étaient soumises à la surveillance administrative.

D'une façon générale, aucune association ne pouvait posséder autre chose que les revenus personnels ou les cotisations de ses membres, sans avoir le bénéfice de la personnalité civile qui ne s'accordait que par une loi.

La proposition réglait la vente, le partage et l'attribution des biens des associations n'ayant pas obtenu le bénéfice de la personnalité civile.

Cette proposition a été reproduite par l'honorable M. Goblet dans un rapport du 9 Novembre 1895, à la Chambre des députés, et reprise enfin par M. Charles Gras et plusieurs de ses collègues sous la présente législature. Elle modifie sur quatre points principaux le projet primitif de M. Goblet.

Des trois précautions prises au sujet des congrégations religieuses, l'une, celle qui consistait dans l'interdiction de recevoir des étrangers est supprimée. En revanche, trois dispositions nouvelles, restrictives du droit général, étaient introduites dans le projet.

En dehors de la déclaration préalable et de l'inspection administrative, les congrégations ne pouvaient recevoir de mineurs; elles pouvaient être dissoutes par décret; enfin ses membres avaient le droit à tout instant de demander la restitution de leurs apports.

Le projet de MM. Fallières et Constans en 1892, soumettait le droit d'association pour tous les citoyens, à la simple déclaration.

Le droit de posséder était limité pour tous aux biens mobiliers ou immobiliers indispensables à l'objet de l'association. La personnalité civile n'était accordée que par une loi.

Les congrégations étaient soumises à la surveillance administrative, leurs membres avaient le droit de réclamer constamment la restitution de leurs apports. Enfin, lorsqu'une association comprenait des directeurs étrangers, ou se rattachait à des associations ou groupes fonctionnant à l'étranger, le droit de dissolution *ad nutum* appartenait au Conseil des Ministres.

Ayant réservé, pour un examen distinct le projet du gouvernement qui n'est, dans ses lignes générales, que la reproduction de celui qu'a déposé M. Waldeck-Rousseau, en 1883, comme ministre de l'Intérieur, je n'ai plus, pour terminer cette nomenclature, qu'à indiquer les caractères essentiels du projet que le précédent cabinet avait annoncé à notre commission et qu'il avait soumis à l'examen du Conseil d'Etat.

Tel qu'il est sorti des délibérations du Conseil d'Etat, ce projet exigerait de toutes les associations une déclaration d'existence.

Lorsqu'une association dont « les membres vivent en commun » sont affiliés à des associations ayant un chef à l'étranger, ou relevant de chefs étrangers, leur existence est subordonnée à une autorisation donnée par une loi.

La propriété des associations est soumise à des limites que peuvent seules dépasser les associations approuvées.

L'approbation est donnée par décret, excepté pour les associations dont les membres vivent en commun, et qui ne peuvent l'obtenir que de la loi. Des précautions qui paraissent sagement étudiées sont prises par l'article 13, pour éviter les fraudes en matière d'acquisition de propriété.

Enfin l'article 15 donne au préfet le droit de suspendre, et aux tribunaux, le droit de dissoudre toutes les associations pouvant être contraires aux lois, aux bonnes mœurs, à l'ordre public, ou portant atteinte à l'unité nationale ou à la forme du gouvernement de la République.

IV

Tel est, sommairement indiqué, le caractère de chacune des propositions, qui, depuis 1871, ont tenté d'assurer à ce pays le bénéfice de la liberté d'association, tout en prenant vis-à-vis de ces associations d'une nature exceptionnelle que sont les congrégations religieuses, des précautions jugées nécessaires. La gamme de ces précautions, comme on vient de le constater, de la simple surveillance au refus d'exister, comprend tout ce que l'étude et l'expérience ont pu inspirer de moyens variés au législateur pour protéger contre l'extension indéfinie de la main-morte congréganiste la société civile et la fortune publique : inspections, déclarations multiples, autorisations préalables, limitation de la fortune mobilière et immobilière, partage des biens facultatif, réclamations d'apports, interdiction de recevoir à titre universel, interdiction absolue de recevoir gratuitement, interdiction du placement en autres valeurs que des valeurs nominatives ou des rentes sur l'Etat, interdiction d'admettre des étrangers ou des mineurs, obligation de fournir l'autorisation des familles pour les admissions au-dessous de 25 ans, refus de la personnalité civile, dispositions variées pour empêcher l'interposition de personnes, droit de dissolution judiciaire ou administrative, interdiction des congrégations d'hommes, interdiction de toutes les congrégations, sécularisation et confiscation de leurs biens. Cette longue énumération montre assez la difficulté du problème auquel tant d'hommes éminents, chacun selon les tendances de son esprit, et aussi selon le courant des circonstances, se sont efforcés d'apporter une solution.

Sans discuter la valeur de ces différents systèmes, on peut penser qu'ils entraînent toujours, dans la mesure et le choix des précautions à adopter, une certaine part d'arbitraire. C'est à ce point de vue que le projet du gouvernement se rattache à une idée intéressante, celle de déterminer l'exercice du droit d'association, et, par suite, le sort des congrégations religieuses, selon des règles qui sont au-dessus de toutes les inspirations personnelles et de toutes les passions de parti, celles du Code Civil.

L'association, nous dit-on, est un contrat. Nous allons donc chercher dans le Code Civil quelles sont les règles fondamentales de toute convention. Et, comme ce contrat particulier a pour caractère de toucher à la fois aux personnes et aux biens, c'est à ce

double point de vue que nous devons examiner les règles qu'il convient de lui appliquer.

Au regard des personnes, la loi civile interdit toute convention portant sur les choses qui ne sont point dans le commerce, toute aliénation des facultés naturelles de l'individu et des droits attachés à la personne. Elle interdit de même les engagements perpétuels, tout ce qui ressemble à une servitude personnelle. Elle n'autorise que des liens temporaires. Elle déclare, enfin, nulle, toute convention dans laquelle se trouve une clause ou condition interdite par la loi. — (Art. 117).

Quelle est au regard des biens, l'une des dispositions essentielles du Code Civil? C'est que « nul n'est tenu de rester dans l'indivision »; c'est par voie de conséquence, que tout co-propriétaire d'une chose peut en demander le partage quand il lui plaît, et qu'on ne peut suspendre l'exercice de ce droit pendant un temps supérieur à 5 ans. (Art. 815).

Une autre disposition de la loi interdit de faire par acte déguisé et détourné, notamment par personnes interposées, ce qu'on ne peut faire directement. (Art. 911).

Appliquons ces principes à la matière du droit d'association.

Nous verrons aussitôt qu'aucune association, dont les membres feront aliénation de droits attachés à la personne, tels que le droit de se marier, ou contracteront des vœux perpétuels, ne peut être valablement formée.

Nous verrons également que toute association à laquelle n'appartient pas le bénéfice de la personnalité civile, est menacée chaque jour, à chaque minute, par le danger d'une demande de partage, émanée soit de ses membres, soit de leurs héritiers, et que ce simple péril juridique, plus efficacement peut-être que toute limitation du droit d'acquérir, va former obstacle à toute accumulation dangereuse des droits de main-morte.

Nous verrons enfin que tout acte de rente ou d'échange, à titre onéreux ou gratuit, entre vifs ou testamentaires, qui tenterait de réaliser par personnes interposées ce qui est interdit directement, est un acte nul, et il suffira dès lors de préciser les conditions de droit dans lesquels, en raison de la nouvelle espèce de contrat qui se trouvera inscrite dans nos codes, les interpositions de personnes pourront être présumées et constatées par les tribunaux.

Les conséquences de l'application de ces règles de droit ont été dégagées dans le projet qui nous est aujourd'hui présenté par le

gouvernement, et qui reproduit, d'une façon presque littérale, l'exposé des motifs des propositions analogues faites par M. Waldeck-Rousseau, en 1882, comme député, et en 1883, au nom du gouvernement, comme ministre de l'Intérieur.

L'article 2 du projet gouvernemental déclare nulle toute association contraire aux lois, à la constitution, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, *ou emportant renonciation aux droits qui ne sont pas dans le commerce.*

Suivra-t-il de là que toute congrégation religieuse, dont les membres contractent des vœux, et s'engagent au célibat perpétuel, tombant ainsi dans le cas du dernier paragraphe de cet article, doive être considérée comme illicite, dans la pensée du gouvernement ?

On pourrait dire, tout d'abord, qu'il serait trop facile, en fait, aux congrégations religieuses, d'échapper à cette disposition en évitant d'inscrire des vœux perpétuels dans leurs statuts officiels. Mais le gouvernement lui-même prend soin dans ses articles 13 et 16, de montrer qu'il ne tire pas du principe posé plus haut une conclusion aussi rigoureuse.

Par l'article 13, en effet, il se réserve la faculté d'autoriser par décret rendu au Conseil d'Etat les associations *dont le siège ou la direction seraient fixée à l'étranger ou confiée à des étrangers.*

L'article 16, déclare la loi applicable aux associations existantes, et consacre l'existence de celles antérieurement autorisées et reconnues.

Ces dispositions visent évidemment les congrégations religieuses, dont les unes sont confirmées dans leur existence, et dont les autres, placées sous l'autorité spirituelle d'un chef étranger, le pape, peuvent réclamer l'autorisation de l'Etat.

On pourrait se demander, si le sens des articles essentiels du projet qui viennent d'être analysés est exactement traduit, comment les dispositions des articles 13 et 16, se concilient avec celles de l'article 2. On pourrait se demander bien plus, comment depuis le Code civil, en présence de dispositions de droit général aussi formelles, incontestées en jurisprudence, les gouvernements successifs ont pu donner une vie légale à un grand nombre de congrégations, pour la plupart féminines, dont les membres sont liés par des vœux perpétuels, sans tomber aux yeux de la loi dans une contradiction manifeste.

La réponse est faite à cette objection par une distinction toute juridique. Le droit comporte des nullités d'ordre absolu : ce sont

celles qui dérivent, comme le dit la première partie de l'article 2, d'une atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs, aux lois constitutionnelles. En toutes ces matières, aucune dérogation ne peut être admise; aucune exception ne peut être tolérée. La situation n'est évidemment pas la même lorsqu'il s'agit d'actes qui ne deviennent dangereux pour l'Etat que par leur multiplicité, et qui, par conséquent, ne l'intéressent que par leur répétition. De là, les exceptions dont l'Etat s'est réservé d'examiner l'intérêt, et son droit évident de peser, d'une part, les inconvénients, et de l'autre, l'utilité d'une dérogation exceptionnelle à certaines règles.

Toutefois, il y a lieu de se demander si, le principe étant posé par une loi, il ne serait pas plus logique de substituer en matière d'autorisation, l'intervention de la loi à celle du décret. On arriverait alors à cette formule dont l'exactitude juridique ne pourrait pas être contestée, que l'utilité d'une dérogation partielle à une loi générale, doit être l'objet d'une loi spéciale.

On pourra se demander en outre s'il ne conviendrait pas de donner plus de précision aux articles 13 et 16 et d'y désigner d'une façon plus expresse, comme cela était fait du reste dans le projet de 1883, les congrégations religieuses auxquelles ces articles s'appliquent.

Enfin, il resterait à étudier peut-être de plus près les précautions à prendre contre les interpositions de personnes, et contre l'emploi aujourd'hui courant du subterfuge de la société civile, qui semblent le complément indispensable d'un projet sur les associations, et l'application pure et simple à la création du principe de l'article 911 du code civil.

V

Une autre question se pose chaque fois qu'on examine des projets relatifs à la liberté d'association. C'est celle de savoir, conformément à l'engagement pris tant de fois à ce sujet par le parti démocratique devant le pays, comment la loi en préparation répondra à l'attente de l'opinion, qui n'a cessé d'y voir la condition préalable et essentielle de tout changement dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Qu'ont voulu dire ceux qui ont constamment soutenu que le vote d'une loi sur la liberté d'association devait nécessairement précéder et préparer toute discussion sur la séparation et sur la suspension du budget des cultes? Leur pensée évidente était qu'il

semblait impossible, dans un pays où la religion catholique compte dix-huit millions de fidèles, de supprimer brusquement le budget des cultes, sans fournir aux catholiques le moyen légal de subvenir aux besoins de leur religion, et de les placer simplement, une fois cette suppression opérée, en face des articles du Code pénal qui proscrivent les associations.

C'est ce que disait M. Goblet dans son rapport de 1895 en soutenant, — ce que personne ne conteste, la distinction des associations et des congrégations une fois établie, — la nécessité de la liberté pour les associations religieuses. « Comment, disait-il, la nécessité de l'égalité pourrait-elle faire doute, aux yeux surtout des républicains qui estiment que c'est dans la séparation des Eglises et de l'Etat que doit se trouver la solution des difficultés qui mettent trop souvent en conflit la puissance civile et les représentants des cultes reconnus par elle ?

« Le jour où la séparation serait accomplie et, par suite, le budget des Cultes supprimé, il faudrait bien, sous peine de violer le droit des consciences, permettre aux associations religieuses de se former pour l'exercice de leur culte et pour pourvoir aux besoins auxquels subvient aujourd'hui le budget de l'Etat. Dès à présent, d'ailleurs, ces dispositions libérales peuvent s'appliquer, ainsi que le prévoyait expressément le projet de MM. Fallières et Constans, aux associations ayant pour but l'exercice d'un culte non reconnu. »

Il n'est pas douteux que, dans ce sens, tout projet qui établira la liberté d'association ne doive être considéré comme la préface indispensable de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mais la question a un autre aspect. En même temps qu'il fournira à une association religieuse de 18 millions de personnes le moyen d'exister, l'Etat devra-t-il se préoccuper, au point de vue de sa police intérieure, de ce phénomène nouveau et anormal d'une organisation si puissante, disposant d'un budget colossal et de moyens d'action exceptionnels, aussi bien dans le domaine temporel que dans celui des consciences ? Lorsqu'on a dit qu'une loi sur les associations devrait préparer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, a-t-on entendu que la même loi édicterait, au regard de ces millions de fidèles et d'un clergé affranchi de toute surveillance, les mesures de précaution indispensables pour empêcher cette formidable organisation de devenir un péril quotidien pour le pouvoir civil et les libertés publiques ?

Personne ne pourrait le prétendre. On ne saurait concevoir une loi délibérée et promulguée en vue d'éventualités absolument incertaines. Comment admettre, d'autre part, que la loi ainsi votée pût enchaîner dans l'avenir la liberté du législateur qui se déciderait à la dénonciation du Concordat? Et si cette liberté doit rester entière, ne serait-il pas absolument inutile de délibérer par avance sur un pareil sujet ? On aboutirait seulement, après avoir subordonné au vote d'une loi sur la liberté d'association la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à compliquer à son tour le problème de la séparation de l'Eglise et de l'Etat du problème de la liberté d'association, c'est-à-dire à enfermer le Parlement dans un cercle vicieux et à rendre les deux questions également insolubles.

Il est à remarquer, du reste, que le projet du gouvernement, en se réservant d'autoriser l'existence des associations dont la direction siègerait à l'étranger, a posé le principe d'une loi sur la police des cultes pour le jour où le Concordat serait dénoncé. Du moment, en effet, où le gouvernement se réserve le droit d'accorder ou de refuser l'existence à une association de cette nature, il se réserve par là-même de mettre à son autorisation les conditions qu'il jugera nécessaires pour le maintien du repos et de l'ordre publics.

VI

Il est possible maintenant d'avoir une idée d'ensemble des propositions préparées par le Parlement sur le droit d'association, des travaux qui s'y succèdent depuis bientôt trente ans pour en assurer l'exercice et de juger ainsi, par comparaison, le projet qui lui est soumis aujourd'hui. Il était permis de se demander si, à l'heure présente, par le fait de la marche naturelle des idées, par le fait aussi de l'aggravation croissante d'un danger qui n'a jamais échappé à personne, mais que les circonstances rendent plus apparent et plus inquiétant chaque jour, on ne verrait pas dans les projets présentés aujourd'hui en vue de la fondation d'une liberté nouvelle, une tendance à surenchérir sur les précautions jusqu'ici réclamées à l'égard des congrégations religieuses.

C'est le nombre de ces congrégations qui se multiplie tous les jours, et on les voit, au milieu des sévérités impuissantes de la loi, grâce à des habiletés juridiques qui ont fini par lasser la surveillance de l'administration et la résistance des tribunaux, sur ce

territoire de la République Française où on croit la liberté d'association interdite, faire pulluler, par un surprenant privilège, une quantité de congrégations religieuses comme n'en connurent aucun temps et aucun pays. C'est leur puissance financière, leur richesse mobilière et immobilière qui se développe au point d'avoir triplé depuis trente ans, et de constituer plus réellement que jamais, un péril économique et social sur lequel personne ne peut plus fermer les yeux. C'est leur action politique, leur intervention dans les affaires publiques et les luttes des partis, encouragées par la faiblesse du pouvoir et des lois, qui se manifestent avec une audace encore sans exemple.

On pouvait penser et peut-être comprendre, qu'un projet né à une pareille heure, traduirait ces préoccupations, en se plaçant à l'échelle extrême des sévérités légales proposées jusqu'ici à l'égard des congrégations religieuses.

On voit qu'il n'en est rien.

Le projet de 1899 est singulièrement atténué en comparaison de celui qui fut déposé par le parti républicain en 1871 devant l'Assemblée Nationale. Il recule encore d'une façon frappante sur celui qui a été délibéré en 1881 par le Ministère Gambetta dont M. Waldeck-Rousseau faisait partie.

Le 12 août 1881, dans un discours qui servit de préface aux élections générales et qui précèda de trois mois son arrivée au pouvoir, Gambetta disait :

« Il faut regarder de près à cette immense fortune de main-
« morte qui est un scandale dans le pays des Gaules composé de
« paysans et de petits propriétaires. J'ai fait dresser une carte que
« je distribuerai à vos comités ; elle comprend tous les départe-
« ments de France où se trouve indiqué par un système graphi-
« que, l'Etat des biens de l'Eglise touché par l'impôt. Vous verrez
« que l'enquête qu'on a faite sur les biens des congrégations reli-
« gieuses est, permettez-moi de le dire, une enquête d'amateur...
« C'est mon opinion, qu'il convient de regarder de près tous ces
« biens de main-morte, et que nous avons besoin d'une législation
« qui les reprenne, les supprime, les abolisse.

« Il n'y aura sur ce point qu'à s'inspirer des admirables travaux
« de la première Constituante. »

C'est en conformité de cet engagement que le 11 juillet 1882, M. Waldeck-Rousseau déposait sur le bureau de la Chambre le projet qu'il n'avait pas eu le temps de faire aboutir comme minis-

tre de l'Intérieur du Cabinet Gambetta. Ce projet contrairement à celui qui est aujourd'hui présenté, supprimait purement et simplement les congrégations religieuses, sans réserver au gouvernement ou à la loi la faculté de les autoriser.

On voit que ce n'est pas dans le sens d'une aggravation du régime des congrégations que le chemin a été fait.

D'une façon générale, on peut classer en trois catégories toutes les propositions qui ont jugé nécessaire l'application d'un régime spécial aux congrégations religieuses.

La première qui admet l'existence des congrégations sans aucune autorisation préalable, et qui se borne à prendre vis-à-vis d'elles des précautions plus ou moins étroites.

La seconde qui subordonne l'existence des congrégations à la sécurité d'une autorisation.

La troisième qui les suppprime.

Dans la première catégorie se rangent, en partant du plus atténué au plus rigoureux, les projets de MM. Floquet, Fallières, Goblet, Gras et Marcel Barthe.

La seconde comprend la proposition de M. Georges Graux, les projets du ministère Dupuy, mis en délibération devant le Conseil d'Etat, et du ministère Waldeck-Rousseau.

Enfin la troisième comprend les propositions de M. Marmonier, qui n'autorisait que les congrégations de femmes, de MM. Tolain, Cantagrel, Gatineau, René Laffon, qui les supprimaient intégralement d'une façon plus ou moins directe, et enfin de M. Jules Roche, qui, en les supprimant et en sécularisant leurs biens, consacrait en même temps la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

On voit quelle est celle dont les dispositions infligent aux congrégations religieuses le traitement le plus sévère. Le projet actuel, par la place qu'il occupe dans la catégorie intermédiaire, et par le minimum de précautions qu'il prend au point de vue de la faculté d'acquérir, a en réalité le caractère d'une proposition transactionnelle. Beaucoup jugeront, contrairement à l'impression qui s'est primitivement traduite à son sujet, qu'il pèche davantage par excès de tolérance que par excès de sévérité.

VII

C'est au milieu de ces systèmes opposés que la Commission d'abord, le Parlement ensuite, auront à fixer leur choix. S'il est à prévoir que la nécessité d'une loi assurant le libre exercice du

droit d'association soulèvera peu de controverses, il en sera tout autrement de la question de savoir s'il conviendra d'autoriser l'existence des congrégations religieuses et de déterminer, en cas d'affirmation, les conditions de leur établissement.

Ils sont nombreux ceux qui pensent que l'on peut concevoir une religion libre et respectée, sans permettre, à son détriment même, le développement de ces forces redoutables d'absorption qui sont une cause d'indigence matérielle et intellectuelle pour ses ministres, en même temps qu'un danger social, aperçu et combattu de tous les régimes. Il ne semble pas que le culte protestant dont la sphère d'influence dépasse si sensiblement celle du culte catholique, ait eu besoin de recourir à ce moyen de prosélytisme pour étendre son action sur le globe, et qu'il ait souffert de ne point connaître ces « établissements ecclésiastiques », que l'auteur du concordat avait entendu supprimer.

Mais qu'ils le soient effectivement, lors de la loi prochaine, ou que cette suppression soit ajournée jusqu'au moment où elle pourra être un des articles de la loi sur la police des cultes qui accompagnera la dénonciation éventuelle du concordat, ce qui est trop manifeste, c'est que le régime de défi au sens commun sous lequel elles vivent et dont elles profitent, n'aît vraiment trop duré. En droit, la liberté d'association est refusée à tous les citoyens français. En fait, il est une classe de citoyens, français ou étrangers, qui ont réussi en France à s'en assurer le privilège. Ce sont ceux auxquels la loi l'interdit deux fois, d'abord par le code pénal, et ensuite par les textes spéciaux applicables aux congrégations; ce sont ceux contre lesquels toutes les monarchies, plus durement que la République, ont épuisé les mesures de sévérité et les lois de défiance. Et l'on peut juger aujourd'hui, par l'audace de leur action politique, par le développement des constructions conventuelles qui s'élèvent sur tous les points du territoire, par les évaluations statistiques de leurs richesses, du degré de puissance que leur vaut l'exploitation d'un pareil monopole. Si on laisse vivre les associations congréganistes, qu'on donne du moins le même droit à tous. Qu'on en finisse, à ce point de vue avec une situation qui impose à la société laïque toutes les charges sans lui donner aucun des bienfaits de la liberté.

Georges TROUILLOT.

L'article que nous publions est indépendant du rapport encore inédit qui a été présenté à la Commission de la Chambre et qui se bornait à des constatations matérielles, en dehors des considérations qui terminent la présente étude.

LA DIRECTION.

L'ARMÉE ANGLAISE

Par Michel Delines

Les étrangers qui ont eu l'occasion d'étudier de près le soldat anglais sont bien rares. Cette bonne fortune est échue en partage, tout dernièrement, à un écrivain russe M. Vassilevski. Il trace la curieuse silhouette de Tommz Atkins (1), sur lequel se concentre, en ce moment, l'attention du monde entier.

M. Vassilevski obtint l'autorisation de visiter, à sa convenance, une des plus grandes casernes d'Angleterre. A une certaine distance, il aperçut une masse de jeunes gens, soigneusement triés, de taille élevée, droits comme des baguettes, d'un embonpoint modéré, aisés dans leurs mouvements et très agiles, qui se livraient à toutes sortes de jeux en plein air. On pourrait, à première vue, les prendre pour de joyeux commis-voyageurs ou des clercs d'une bonne maison de banque en vacances. Leurs fines moustaches relevées en anneau ou tirées en flèche aiguë, leurs cheveux pommadés et minutieusement lissés, leurs mentons impeccablement rasés, leurs bras roses et blancs, bien ronds et découverts jusqu'au coude, l'éclat du cirage de leurs bottines — de quoi jeter en extase tous les cordonniers du monde ! — disaient clairement que ces jeunes gens d'élite avaient le loisir et les moyens de se préparer sérieusement à l'attaque qu'ils livreraient le soir aux soubrettes et aux cuisinières des maisons bourgeoises de Londres. Des groupes de jeunes femmes, des servantes aux visages pâles et aux yeux bleus suivaient, avec un enthousiasme recueilli, les évolutions des Tommz.

(1) Nom familier et populaire sous lequel on désigne, en Angleterre, le soldat.

Ils étaient plusieurs centaines d'hommes, tous vêtus de même : pantalons bleu-clair à baguette rouge, dessinant fidèlement le galbe de la jambe; une ample blouse de couleur en coton anglais, et de larges ceintures noires. C'est le costume que portent aussi les lords du royaume, quand ils se livrent aux sports. Ces jeunes gens soignés jouaient au croquet, au lawn-tennis, au *foot-ball* et aux quilles. Ils couraient, sautaient, bondissaient, folâtraient sur la large place unie qui s'étendait devant un énorme bâtiment rouge à plusieurs étages imitant le style d'un château moyenageux.

Les soldats jouaient devant la façade de la caserne, derrière laquelle s'étendait un immense vieux parc, offrant aux regards ce feuillage luxuriant, toujours humide et tendre, comme l'Angleterre seule peut en fournir en été. Une cloche sonna à plusieurs reprises. L'horloge de la tour indiqua six heures. Les jeunes gens se rangèrent deux par deux, comme des pensionnaires, et se dirigèrent vers la caserne. L'écrivain russe y pénétra à leur suite, et il fut aussitôt frappé par l'abondance de place, de soleil, d'air et de lumière que présentait la demeure du soldat anglais.

La caserne britannique a inauguré un type spécial de confort simple, pratique, qui pense à tout et à tous. Cet admirable phalanstère pourrait servir de modèle pour une institution de jeunes filles nobles. On sent qu'un ordre méticuleux préside à toute son économie et qu'il y règne un bien-être qui confine à la superfluité.

M. Vanilevski visita la salle à manger d'un régiment de cavalerie de la ligne. Les tables étaient couvertes de nappes d'une blancheur de neige; chaque soldat avait son couvert complet qui n'est pas inférieur à celui qu'on nous donne au restaurant; les bouteilles d'ale s'espaçaient de deux en deux. Il y avait des verres à eau et des verres à vin, des salières, de grandes corbeilles remplies de pain blanc et des flacons de sauces « Cross et Blackwall. » Un gros homme qui se tenait au buffet vendait, contre argent comptant, à qui voulait, de petits verres de gin et de cognac.

La nuit tombait et subitement, du plafond, se répandit une nappe de lumière électrique, égale et douce. Ces jeunes gens choyés se mirent à table et attachèrent leurs serviettes sur leurs épaules. Des semainiers faisaient le service sous la surveillance de quelques sergents et sous-officiers qui sont les seuls et souverains maîtres de la caserne anglaise. Aussitôt des monte-charges mécaniques hissèrent, des cuisines en sous-sol, des réchauds de cuivre reluisants. L'air se remplit du fumet légèrement épicé, aromatique et appétissant, d'un rôti savamment cuit à point. Les cuisiniers militaires anglais doivent être pourvus d'un diplôme professionnel délivré par l'Ecole militaire d'art culinaire d'Aldenskot. Ils sont nommés par voie de concours et reçoivent

15 livres par mois (370 schillings). Le dîner était très savoureux et substantiel : pas de potage; un rosbif saignant, coupé en tranches rondes qui tenaient tout le fond d'une grande assiette anglaise, un plat de légumes au bouillon, un pouding suivi du café noir servi très fort. Pendant tout le repas un silence ininterrompu régna, car ces heureux jeunes gens, après avoir joué tant et plus au *foot-ball* et au *lawn-tennis*, avaient des appétits de jeunes loups et jouaient des mâchoires avec non moins d'entrain. Ils avaient leur manière à eux de manger; ils mangeaient posément, lentement, savourant et se reposant entre deux bouchées. Vers la fin du dîner on ouvrit les fenêtres et les soldats allumèrent leurs cigares. Ils se levèrent de table un peu lourds avec une évidente propension au sommeil et se retirèrent dans les dortoirs.

Les dortoirs non plus n'auraient pas été déplacés dans une institution de demoiselles nobles. Bien que de dimensions énormes, — chaque salle contenait plus de cent lits — ils avaient un caractère très *home like*, un confort qui ne rappelait en rien la caserne. Le soldat anglais dort sur un excellent lit pliant de fer, qui l'accompagne l'été aux manœuvres; il a sur son lit un bon matelas, des draps blancs et deux coussins, ainsi qu'une couverture de laine. A côté de chaque lit se trouve une petite table toute reluisante, qui porte un numéro. Sous le lit, un coffre large et plat pour le linge et les habits. Partout des cheminées et des tuyaux pour la ventilation. Au milieu du dortoir se trouve un espace occupé par une grande table ronde, éclairée à la lumière électrique. C'est la salle de lecture de la compagnie. La table est couverte de journaux, de différentes brochures scientifiques et beaucoup de traités religieux. Entre les fenêtres, contre les murs, sont placés des pupitres avec tous les accessoires d'un bureau.

Dans un des coins du vaste dortoir s'élève une petite estrade de fer à laquelle conduit un escalier tournant, le tout ressemblant à la passerelle d'un capitaine de vaisseau. Là se trouve le lit du sergent de garde qui surveille sa compagnie du haut de son élévation. Plusieurs soldats, après le dîner, s'étendirent sur leurs lits les bras repliés sous la tête; quelques-uns se mirent à feuilleter des journaux illustrés; d'autres donnèrent la préférence au jeu de domino, l'un d'eux joua de la cithare en chantonnant. L'impression générale que donnait cette salle de caserne qui est en même temps un dortoir et un club était vraiment neuve et originale.

Telle est la vie de caserne de ces jeunes gens privilégiés à la petite moustache frisée et aux cheveux pommadés. Tout ce confort n'empêche que ces jeunes gens distingués sont souvent fouettés et atrocement fustigés, la première fois avec des verges et la seconde avec le terrible nerf de bœuf à cinq queues. D'après la statistique officielle, les tribunaux militaires anglais prononcent chaque année, en moyenne, 128 condam-

nations à des peines corporelles, dont 70 o/o consistent en coups de verges et 30 o/o en coups de *cab*. Le nerf de bœuf est réservé pour la récidive de vol et le viol. Les soldats qui ont subi ces châtiments sont chassés de l'armée.

• •

Le service militaire obligatoire n'existant pas en Angleterre, l'armée se recrute parmi des volontaires à gages. Aux yeux du comte Léon Tolstoï et de tous les partisans de la paix, qui souhaitent l'abolition des armées permanentes, l'armée anglaise est celle qui peut le mieux se concilier avec notre idéal moderne de liberté et de dignité individuelles : au moins, en Angleterre, le citoyen à qui il répugne de verser du sang, n'est pas obligé de faire le métier des armes, et, le jour où les salariés anglais ne voudront plus s'enrôler, la vie militaire britannique aura vécu.

Pour le moment, le ministère de la guerre a, dans toutes les grandes villes du Royaume-Uni, des bureaux d'enrôlement, qui ressemblent beaucoup à nos bureaux de placement. A la tête se trouvent deux officiers supérieurs, mais le rôle actif est toujours dévolu aux sergents. Les candidats au service militaire doivent être âgés de 20 à 25 ans, grands, forts, bien de leur personne, sachant lire, écrire, compter et doivent être vierges de casiers judiciaires. Les volontaires abondent; ce sont principalement des citadins, car les campagnards anglais ne tiennent pas le service militaire en haute estime.

Les jeunes gens qui se présentent aux bureaux d'enrôlement représentent, au point de vue moral et social, un élément très douteux. La plupart, comme les chevaux des maquignons, ont des vices et des tares cachées. La recrue anglaise est un raté paresseux et un cerveau brûlé. C'est un jeune homme qui n'a pu se fixer à rien, n'a jamais su s'astreindre à une occupation régulière et qui n'est nécessaire à personne. C'est presque toujours un isolé, un prolétaire non marié, souvent rejeté par sa famille. Il ne veut pas travailler et pourtant il a encore assez de conscience pour ne pas vouloir devenir un pickpocket ou un souteneur, mais il a beaucoup entendu parler de toutes les séductions de la vie militaire, et il mord vite à l'amorce.

D'ailleurs le contrat qu'il passe avec l'Etat est tout à son avantage. Dès qu'il signe son engagement il touche £ 20 (500 francs), à titre de gratification. Nous avons vu comme il est vêtu, logé et nourri. Il risque peu de chose, en général, car les guerres sur terre, comme celle du Transvaal, sont heureusement pour le Royaume-Uni, extrêmement rares. Il reçoit comme salaire, chaque jour, 1 shelling (1,25) pour ses menus frais, avec la perspective d'une augmentation s'il reste au service et d'une pension de plus de mille francs à sa retraite, après 25

années de service. Que pourrait souhaiter de plus un pauvre diable qui loge sous le London-Bridge, ou un garçon coiffeur qui a trop cultivé le gin, ou un misérable clerc famélique, sans place, ou le fils prodigue et taré d'une famille bourgeoise? En échange de tous les biens dont le comble l'Etat, on ne lui demande qu'une soumission volontaire à la discipline, qui est, en Angleterre, relativement très libérale et indulgente, et encore des exercices de parade, et de monter bien à cheval.

Aussi les bureaux sont-ils toujours assiégés de demandes. Lorsque l'examen du volontaire est satisfaisant, on lui propose de signer son contrat, qui est minutieusement détaillé et comporte plusieurs dizaines de paragraphes, entre autres celui qui stipule le consentement de la recrue aux châtiments corporels qui pourraient lui être infligés par un tribunal militaire. Le contrat est enregistré chez un notaire, et la recrue reçoit aussitôt ses 500 francs, et l'armée compte un nouveau soldat, à moins qu'il ne déserte aussitôt. Vérifier l'identité des recrues est presque impossible en Angleterre, et bon nombre d'escrocs, après avoir passé les examens et palpé les cinq cents francs, prennent le large pour recommencer le même truc sous un autre nom, dans une ville différente.

Ce qui sourit le plus au nouveau soldat, c'est la perspective d'aventures romanesques. Tommz Atkins est l'ami traditionel de Marz-Anne, la bonne, la femme de chambre et la cuisinière anglaises, qu'il séduit par sa prestance, sa galanterie et surtout par le prestige de son uniforme.

Les uniformes anglais sont jusqu'à ce jour les plus riches, les plus voyants, les plus pimpants de l'Europe; ce sont de vrais costumes de théâtre, confectionnés par les premiers tailleurs avec des tissus de choix et de couleurs variées, pleins de fantaisie, brillants, qui ont du « chic » et à première vue permettent de reconnaître la caste de celui qui les porte. Ils sont chargés d'ornements inutiles, car l'Angleterre habille ses soldats pour épater le *cockney*, le badaud londonien. Ces draps fins et souples sont choisis de teintes éclatantes ou très tendres, rouge, bleu, blanc, vert, jaune.

La coupe est singulière. L'uniforme est sanglé, étroitement boutonné. Le soldat entre aussi difficilement dans son pantalon que la ballerine dans son maillot; son cou est serré, son thorax bombé, son dos et sa croupe ne doivent pas présenter le moindre pli; la minuscule casquette à fond de carton, retenue par une étroite bride de cuir qui colle à la lèvre inférieure, est rejetée de côté sur la nuque. L'uniforme de gala est brodé de passements, de lacets, de galons, pourvu d'épaulettes, de cuirasses, de fourrures, de sabretaches; la coiffure est lourde, archaïque, de métal ou de poil, surmontée de plumes, de panaches ou de queues

de chevaux. Les armes, cela va de soi, sont de première qualité. Tout ce clinquant brille, flotte, résonne, et quand le soldat anglais, armé de toutes ses séductions, allume son cigare et, balançant sa badine, entre en campagne amoureuse, il peut sans présomption se considérer comme irrésistible et victorieux. A Londres, même les dames de la petite bourgeoisie ne le regardent pas de mauvais œil.

.˙.

L'officier anglais offre un type non moins curieux que celui du soldat. Il ne ressemble en rien à ses confrères du continent. Il ne connaît pas ses hommes et ceux-ci ne le voient qu'aux revues et aux parades. L'officier anglais est un aristocrate de race très riche et un sytarite épicurien indépendant. Il est le lion privilégié des salons et le *correspondant* le plus en vue des romans d'adultère anglais qui aboutissent au divorce. C'est un être perverti, capricieux et blasé. Il aime la littérature érotique, le répertoire épicé des luxueux music-halls, les parties fines, les boissons corsées et hétérogènes, comme le mélange de champagne et de porter, les pique-niques, les voyages, les jeux de hasard, les courses et tous les sports possibles. Il habite un palais et a pour groom un nègre et pour cuisinier un chef français. Pour charmer ses loisirs de célibataire, il mène de front une dame de cœur de son monde et pour tout le reste une demoiselle de cœur recrutée parmi les étoiles de l'opérette ou du ballet. Son revenu héréditaire se compte par dizaines et souvent par centaines de mille livres sterlings, et il ne sait pas et ne peut pas en connaître au juste le chiffre.

Le jeune richard se fait officier uniquement pour porter un brillant uniforme et pour pouvoir vivre dans un cercle de dissipateurs et de jouisseurs comme lui. Il n'y a pas longtemps on achetait, en Angleterre, les grades pour des sommes très considérables. Quant à la solde des officiers, elle ne couvre pas leurs frais de parfumerie et de gants ; aussi n'ont-ils, en réalité, aucune obligation de service ; ils passent leurs jours et leurs nuits loin de la caserne, au centre de la ville, dans les clubs militaires, au milieu des citadins qu'ils émerveillent par leur luxe effréné. Il y a de ces clubs dont l'installation et le mobilier sont évalués à plusieurs millions de francs. Au club, l'on mange, l'on boit, l'on dort, on fait de l'escrime et surtout l'on joue au baccara. Des colonels ruinés ne se font aucuns scrupules d'emprunter des sommes importantes à leurs subordonnés. Le service n'intéresse personne, les officiers n'assistent jamais aux exercices et toute l'administration économique de l'armée est dévolue aux chancelleries qui ont à leurs têtes des intendants.

Quelle est donc cette armée dont les soldats jouent au foot-ball et les officiers au baccara ? Quelle est cette armée dont les soldats ne connaissent souvent pas leur chef immédiat ? Les forces anglaises ne deviennent une armée, au sens européen du mot, que par le rôle qu'y jouent les sergents, les sous-officiers anglais, qui sont les seuls chefs et instructeurs des soldats. Ils sont les uniques dépositaires de la discipline et du réglement et remplacent toujours et partout l'officier. Les sous-officiers anglais forment une caste à part, qui a ses traditions, son esprit de corps, ses droits et ses mérites. Ils ont beaucoup plus d'initiative, d'indépendance et d'autorité que leurs collègues allemands. Ils sont la base de l'armée anglaise. Ils habitent dans les casernes et les gouvernent. Les sous-officiers, outre de jolis appartements, appropriés aux besoins d'une famille anglaise et leur entretien complet, reçoivent £ 80 par an, qui leur sont assurées plus tard à titre de pension, jusqu'à leur mort.

Le sous-officier dresse le soldat sous tous les rapports, lui-même sort toujours des rangs et il connaît à fond la nature, les vices et les défauts des soldats, qui le craignent et cherchent à se concilier le plus possible ses bonnes grâces. La vigilance du sous-officier se concentre principalement sur la bonne apparence de toutes choses ; il veille à ce que les évolutions des soldats s'accomplissent correctement, élégamment, que les armes soient bien fourbies, que les effets d'équipement reluisent, que l'ordre de la caserne soit irréprochable. Aussi les officiers, de leur côté, donnent-ils de riches gratifications aux sous-officiers, qui, à leur retraite, emportent toujours une bonne pelote.

Tel est l'aspect général et la vie intérieure de l'armée à gages d'une grande puissance dont l'organisation est unique en Europe. Ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que tout le monde en Angleterre en est content, et le généralissime, et le peuple anglais qui se rachète à si bon compte du service obligatoire, et les soldats qui jouent au foot-ball, et les officiers qui jouent au baccara.

Quant aux vertus guerrières de cette armée, les échecs que Tommz Atkins subit en ce moment au Transvaal sembleraient les rendre contestables. Mais, savons-nous ce qui serait advenu des meilleures troupes européennes placées dans les conditions essentiellement défavorables au milieu desquelles se débat invariablement l'envahisseur ? Ne devons-nous pas plutôt tirer des victoires des Boërs cette conclusion réconfortante : lorsqu'un peuple est résolu à mourir pour sa patrie, il est toujours invincible !

Michel DELINES.

LE BONHEUR

par Henry Spont

I

Ils s'étaient connus au collège. Ils étaient du même âge, de la même classe, et leurs pupitres, à l'étude, se touchaient. Ils grandirent ainsi, sans se quitter. Seul, le régiment les sépara. Pierre Hénault, qui était grand, servit dans l'artillerie, Jean Monicourt qui était petit, dans la ligne. Mais ils continuèrent à s'écrire régulièrement.

Quand ils se retrouvèrent, ils eurent du plaisir à constater qu'ils n'avaient pas changé. Ils étaient d'ailleurs de ces êtres ternes et sans personnalité, ni bons ni mauvais, qui apparaissent un jour sur la terre et qui s'en vont en silence, n'ayant rien vu, rien senti, rien aimé. Perdus au milieu d'une foule dont ils ne partageaient point la passion, incapables de créer en soi le monde idéal qui console de l'autre, ils devaient fatalement unir leurs médiocrités et s'y tapir comme en un inviolable asile. Leurs caractères étaient identiques ainsi que leurs goûts ; ils n'avaient ni famille, ni fortune. Ils étaient faits l'un pour l'autre.

Alors, ils ne cherchèrent pas plus loin. D'un commun accord, ils renoncèrent aux rares joies qui nous sont permises, à la liberté dont ils ne savaient pas user, à la gloire qu'ils ignoraient, à l'amour terrible et doux. Au Ministère où ils étaient entrés ensemble, le hasard les attacha au même service. Perpétuellement, assis côte-à-côte, ils continuèrent l'existence d'autrefois. Et comme les soirées étaient trop longues et la solitude trop lourde, ils habitèrent le même appartement et prirent leurs repas à la même pension. On se moquait d'eux, on les appelait « les frères Siamois ».

Ils ne se ressemblaient guère, pourtant. Haut et mince, toujours serré dans une redingote trop courte que son dos vouté faisait remonter par derrière, Pierre Hénault montrait, au-dessus d'un visage rudement sculpté, un crâne presque chauve, à peine recouvert

d'un duvet de fins cheveux blonds. Jean Monicourt était rond et plein comme une boule. Une barbe noire aux poils drus se répandait en nappe épaisse sur sa vaste poitrine, et ses yeux de myope apparaissaient, énormes, prêts à jaillir, sous le verre bombé du lorgnon.

Mais cette différence d'aspect physique, ne faisait qu'accentuer l'identité de leurs caractères. Ils avaient en effet les mêmes gestes, les mêmes pensées, les mêmes paroles. Quand l'un proposait d'aller au café, l'autre projetait précisément une manille. S'étant aperçus un jour que l'absinthe leur faisait mal, ils se livrèrent, sans s'être consultés, aux quinquinas. Leurs phrases, comme leurs vêtements, étaient taillés sur un identique patron, et quand, le lundi, on les interrogeait sur la promenade du dimanche, ils en faisaient, séparément, un récit analogue.

Ils vécurent ainsi. Les années passèrent sans émousser leur calme bonheur. Ils n'avaient pas d'ambition. Ils n'avaient pas même cette curiosité inquiète et douloureuse qui est au fond de chacun de nous. Tout leur semblait obéir à une loi immuable et sacrée. Les demandes et les réponses se balançaient exactement. La vie si courte, le temps qui passe en emportant le meilleur de nous-mêmes, et que nous chérissons pour son amertume plus encore que pour sa douceur, leur apparaissaient ainsi qu'un calendrier qu'on achète, avec les cases régulières des jours, des mois, des saisons. Jamais, en se levant le matin, ils ne pensaient que la journée est pleine d'inconnu, qu'il suffit d'une minute pour aimer et pour mourir. Et ils connaissaient les phases de la lune et les fluctuations des marées, sans avoir regardé les immobiles étoiles et la mer qui se lamente.

*
* *

Chaque dimanche, dès qu'arrivait le printemps, ils se rendaient à Chenevières. Ils y étaient venus une fois, par désœuvrement, ils y étaient revenus ensuite, par habitude, car ils étaient paresseux à choisir. Là, d'ailleurs, le paysage facile et banal, était bien à la hauteur de leurs âmes. Une rivière paisible, quelques îles, des arbres, et au loin des coteaux fleuris. Tout cela ne ressemblait-il pas à leur propre destinée qui n'avait point de courant et dont l'horizon était borné ?

Coiffés de chapeaux de paille, le torse libre sous l'ample veste de coutil, ils suivaient la berge jusqu'au ponton où était amarré leur

large canot. Jean, qui voulait maigrir, prenait les avirons; Pierre tenait la barre. Ils circulaient lentement au milieu des fines embarcations. Les élégants rameurs, assis sur leurs sièges à coulisses, souriaient, fiers de leurs bras nus aux jeunes femmes pâles couchées à l'arrière et dont les doigts sans bagues trempaient dans le flot tranquille. On entendait des chants lointains, des rires. Et ce petit monde inquiet et passionné s'amusait de voir sans cesse s'avancer entre les roseaux écartés, l'avant arrondi du « Pas-Bileux ».

Ils détestaient les sports violents qui exigent de l'effort. Ils aimaient l'eau d'un amour profond et sensuel, d'un amour d'hommes chastes. Ils l'aimaient à toutes les heures, sous tous les aspects; à l'aube, lorsqu'elle a l'éclat froid d'une glace sans tain sous la mousseline des brumes, dans les chauds après-midi, lorsqu'elle semble rouler les paillettes d'or du soleil, le soir, lorsqu'elle garde le reflet de nos visages, et la nuit aussi quand elle dort, noire, sous la lune. Ils l'aimaient parcequ'ils la redoutaient, parcequ'ils la sentaient perfide et charmante, trompeuse et douce ainsi que les femmes.

Un jour, Pierre déclara :

— Tu sais qu'il y a une villa à vendre dans le pays.

— Oui, répondit l'autre, la maison du père Martinet. Et combien en demande-t-on ?

— Dix mille, je crois.

— Ce n'est pas cher!

Il y eut un silence. Tous deux haussèrent les épaules. S'installer ici, dans une bicoque à soi, quel rêve!

Quelque temps après Pierre annonça :

— J'ai visité, elle est très bien. On l'aurait à neuf mille sûrement.

— Sans doute ! Mais l'argent ?

— L'argent, dame ! on pourrait peut-être s'en procurer.

— Comment donc ?

Il baissa la voix.

— Ecoute-moi bien et ne souris pas. La fortune est capricieuse. Si on essayait, un bon de l'Exposition par exemple. On ne sait jamais, il y a des gens qui gagnent. Et puis, on ne risque rien, puisque les billets sont valables pour les entrées.

— Quelle folie !

— Ce n'est que vingt francs à nous deux, un demi-louis chacun. Essayons, j'ai idée que nous réussirons. Si on gagne, on partagera, si on perd, ma foi tant pis. On n'en mourra pas

Jean fit une moue.

— Allons, ce sera comme tu voudras.

Mais au fond, il songeait que son ami avait peut-être raison. Et ils s'attardèrent à rêver.

*
* *

Dès lors, il y eût un intérêt dans leur vie. Ces deux hommes que rien n'avait touché se passionnèrent pour un chiffre. Ils connurent l'angoisse de l'attente, le doute qui torture, l'espoir lent à se réaliser. Leur conception du monde en fut bouleversée; ils reconnurent le rôle du hasard tout-puissant, maître des choses. Le bonheur où ils se complaisaient leur parut mesquin comme leur chambre, et, pareils aux châtelaines qu'ils avaient vues sur les images, ils restaient accoudés à la fenêtre, pour voir accourir de l'horizon le cavalier à plume blanche, porteur du bon message.

Série P. 3.354 ! Ils demeuraient éperdus devant le visage mystérieux des nombres. Ah ! ils étaient modestes. Ils ne demandaient pas une grosse somme, un petit lot de cinq mille francs, par exemple, qui, joint à leurs économies, permettrait l'achat de la maison. C'était si peu ; le sort ne pouvait refuser cela.

Le premier tirage les remplit d'émotion. Ils lurent et relurent la liste officielle, séparément d'abord, puis ensemble. Il est si facile de se tromper ! Mais ils réfléchirent ; c'était trop tôt, le bonheur ne s'achète pas ainsi. Il fallait attendre. Attendre ! ils y étaient habitués.

Ils résolurent, pour calmer leur inquiétude, de travailler, afin d'aider la Fortune, d'attirer son attention. Elle est si occupée ! Alors, une ardeur subite les enflamma. Pierre, qui n'avait pas oublié son latin, donna des répétitions. Jean fit des copies. Chaque dimanche, ils se précipitaient anxieux vers la villa, terrifiés à l'idée qu'elle pouvait être vendue. Ne leur appartenait-elle point, puisqu'ils la désiraient si violemment ? D'ailleurs, ils avaient déjà fait leur choix. Le rez-de-chaussée serait commun. Jean, qui aimait le soleil, prendrait au premier étage les deux chambres de derrière, Pierre s'installerait à l'ombre, à cause de la vue sur la Marne. On rebâtirait la serre, on aurait des fleurs rares. Et ils souriaient en arrêtant devant la grille leur pesant canot.

A la longue, pourtant, ils se fatiguèrent. Car on se fatigue de tout, et de souffrir, et d'attendre, et de jouir aussi. Et la vie est si courte ! Leur passion, d'ailleurs, était vile, uniquement inspirée par

l'argent ; elle n'avait pas cette noblesse qui, seule, rend éternels les plus fugitifs de nos sentiments.

Un an, deux ans, passe encore ! Trois, c'était trop pour cinq mille francs, une si petite somme. La maison les effrayait maintenant, avec son visage blafard, ses yeux obstinément fermés. De jour en jour, l'herbe croissait plus haute autour d'elle, comme pour en défendre l'accès. A coup sûr, elle devait être mal construite, affligée d'une tare mystérieuse, pour rester si longtemps sans acquéreur. Son image obsédante hantait leurs rêves à la façon d'un cauchemar, et quand le hasard de la promenade les menait par là, le « Pas-Bileux », tout à coup, ralentissait sa course, comme s'il eût baigné dans des flots de tristesse.

***

Ils renoncèrent peu à peu à leur espoir, reprirent du goût à leur vie obscure, mais facile. Ils n'avaient jamais eu de chance. Ah ! ils n'étaient pas forts, ils n'étaient pas armés pour la lutte. C'était leur faute aussi. Pourquoi tenter la destinée ? Leur existence, acceptée d'abord sans murmure, continuée ensuite par habitude, n'était-elle pas enviable ? Ils étaient paisibles, à l'abri du besoin, dans ce grand Paris où il y a tant de misères cachées. Le bonheur était là, auprès d'un ami sûr, dans cette chambre si étroite qu'on pouvait, en allongeant le bras, en toucher toutes les joies.

Ils se terrèrent dans leur coin, fermèrent leurs âmes au vent mauvais du dehors qui leur avait apporté, au lieu de la fortune attendue, le tourment des espérances trompées. Et la villa, si chère à leurs premiers désirs, s'effaça lentement de leurs pensées, et reprit l'aspect charmant des choses imprécises, qu'on aime parce qu'on les sait lointaines.

Un matin, Pierre, bouleversé, ouvrit la porte. Il tenait un papier à la main.

— Tiens, dit-il.

L'autre le regarda sans comprendre.

— Quoi donc ?

— Tu ne devines pas.

— Une mauvaise nouvelle ? Tu es pâle… Qu'as-tu ?

— Ce que j'ai, malheureux. Et bien, il est sorti, il est sorti !

Jean se jeta sur lui, cherchant à lui arracher le journal.

— C'est vrai ! Quelle joie, mon Dieu ! Et combien ?

Debout, les deux hommes s'observaient, frémissants. Pierre répondit :

— Devine.

— Donne, voyons, que je lise moi-même.

— Non ! Devine !

Jean hésita un moment. Il avait la sueur aux tempes et ses dents claquaient. Il prononça :

— Cinq mille ?

— Non !

— Alors, mille ?

— Non !

— Cinq cents ?

— Non, non, non !

Il baissa la voix, et honteusement.

— Cent.

— Non !

Ce mot tomba dans le silence comme un bloc. Jean passa la main sur son front. Il lui semblait que son cœur allait sauter de sa poitrine. Tout à coup, il se rua sur son ami. Il y eut un corps à corps. Sa voix furieuse criait :

— C'est absurde, des émotions pareilles. Tu me tueras !

Pierre se dégagea, lui lança par la face le journal roulé en boule, et disparut, pendant que l'autre ramassait la feuille et lisait, entre ses cils voilés de larmes, ce chiffre : Cinq cent mille francs !

II

Ils donnèrent leur démission, réalisèrent leur petite fortune, achetèrent la maison sans dire un mot. Le premier moment de stupeur une fois passé, la fièvre les prit, les empêchant de goûter la joie, qui veut du calme. Une multitude de sentiments contraires envahit leurs âmes, désertes naguère. Ils s'irritaient des moindres retards, et volontiers prenaient le ciel à témoin de leur malheur. C'est qu'ils étaient devenus des hommes.

L'installation fut longue. Il fallut repeindre les murs, renouveler les papiers, cirer les parquets. Leurs exigences croissaient de jour en jour. Rien n'était assez riche à leur gré. Ils voulaient l'antichambre plus aérée ; la cuisine leur parut sombre, l'escalier étroit. Inhabiles en ces questions neuves, ils se noyaient dans les détails, incertains, partagés entre le désir de faire les choses royalement et le souci de

défendre leur argent. Un monde d'ouvriers s'agita dans les chambres. Des outils traînaient sur les tables à côté des litres entamés, et du matin au soir on entendait retentir les coups de marteau.

Ils discutèrent longuement la nuance des rideaux : rouge et or pour le salon, vert avec bordure noire pour la salle à manger. Pierre avait un faible pour les dessins sobres, Jean préférait les larges fleurs. Chacun restait libre de son choix pour les appartements particuliers.

Un mois après, ils déménageaient. Alors commença une existence charmante, pleine de surprises, où tout était nouveau, les pensées, les paroles, les gestes. Le passé, d'un coup, fut oublié. Ils jouissaient ardemment des moindres choses, de la nappe damassée, des verres fins, des tapis épais. Ils avaient plaisir à porter du linge frais, des vêtements ajustés, à nouer autour du col blanc les cravates souples, dont la soie craque sous les doigts. Ils se firent une sensibilité. Ils connurent dans le détail les plus délicates voluptés qui leur paraissaient mesquines, autrefois. Et ils comprirent qu'on peut défaillir à la vue d'un tableau, au son d'une musique, au toucher d'une étoffe. A quarante ans, ils pénétraient dans le monde immense et divers, avec des âmes d'enfants. Ils ne se souvenaient plus d'avoir été des hommes. Il leur semblait que le ciel était devenu plus pur, la bise plus légère, et que jamais les nuits n'avaient été si douces au sommeil.

C'est au jardin qu'ils s'attardaient le plus volontiers. La nature, dont ils n'avaient eu que des visions brèves, dans un décor gâté par la foule, se livrait librement aujourd'hui, comme une maîtresse jadis possédée entre deux visites, et qui, enfin, se donne toute. Elle les étonna par l'intensité de sa vie, la régularité de ses fonctions, l'harmonie divine de son rythme. Une même loi, immuable et sacrée, présidait à l'éclosion des bourgeons et à la chute des feuilles, et tous, du petit au grand, se conformaient, sans désirs et sans regrets, à leur obscur destin. Et les deux amis, dont le cœur était tourmenté, restaient terrifiés devant la majesté des formes éternelles.

Ils exultaient à l'idée que ces choses si belles leur appartenaient. Comme les enfants qui brisent leurs jouets pour voir ce qu'il y a dedans, ils pouvaient, à leur gré, abattre des arbres, couper des fleurs, creuser la terre, pénétrer dans ses sombres entrailles. D'ailleurs, ils n'abusaient pas du pouvoir, satisfaits de sa seule possession et résolus à en graduer les effets pour éviter le dégoût,

car ils sentaient bien que le bonheur est un art difficile, qui s'apprend.

Ils conservèrent le « Pas-Bileux », par pitié, ainsi qu'un vieux serviteur. Ils le firent repeindre de couleurs fraîches. Mais l'antique bateau semblait gêné sous cet habit éclatant qui n'était plus de son âge, et, perpétuellement amarré à la rive, il tirait sur sa chaîne comme s'il eût désiré partir, au fil de l'eau, loin de ses maîtres, qui ne le connaissaient plus. Ils le remplacèrent par un canot ponté à deux places, muni d'un banc à coulisses et d'un siège canné sur lequel traînait une peau de mouton teinte en jaune. Et du matin au soir on les voyait, l'un trop gras, l'autre trop maigre, en maillots rayés, suant d'angoisse dans la feuille d'acajou, toujours prête à chavirer.

Pour charmer les longues soirées, ils eurent un billard, un jacquet, un piano, des livres, tout ce que l'homme a inventé pour amuser et élever l'esprit. Le billard n'avait son pareil dans aucun café. Le piano, incrusté de mosaïques, devait être bon puisqu'il avait coûté cher. La table à jacquet, en ébène, avait des flèches d'écaille et des dames d'ivoire pourvues d'une rondelle de feutre. Les livres, achetés en même temps que le reste dans un magasin de nouveautés, où ils voisinaient avec les serviettes-éponges et les soieries, étaient magnifiquement reliés. Ils offraient, en un raccourci savant, les chefs-d'œuvre de l'esprit humain à travers les siècles. Une vingtaine d'écrivains, consacrés par des générations de professeurs, représentaient la France. On y trouvait de chastes idylles et des sombres drames mêlés à des considérations sur le sort des classes ouvrières, le tout écrit dans cette langue harmonieuse et claire qui est, paraît-il, la caractéristique de notre race.

Les jours passaient ainsi, pleins et vides. Ils les laissaient couler sans essayer de les retenir, car leurs mains, crispées jadis par la lutte, se détendaient aujourd'hui sous l'action dissolvante du bien-être. Et leurs âmes, pétries de la même façon par la pauvreté, recevaient de la fortune la même empreinte.

*
* *

Un soir, Pierre, qui était allé à Paris, en revint avec un chien.

— C'est un ami qui me l'a donné, dit-il pour s'excuser. Vois, un épagneul de race pure. Est-il beau !

L'autre répondit simplement :

— Très bien, comment s'appelle-t-il ?

— Porthos.

Il demeurait surpris, un peu vexé de n'avoir pas été consulté. Il se réjouit pourtant, car il aimait les bêtes, à la façon de ceux qui ont souffert.

— Il faudra lui fabriquer une niche et lui interdire l'accès de la villa.

— Sois tranquille. On m'a affirmé qu'il était bien dressé. Et puis, ce sera une distraction.

Ce mot tomba comme une pierre. C'était la première fois qu'ils le prononçaient.

Quelque temps après, comme ils se mettaient à table, la servante apparut, effarée.

— Messieurs ! messieurs !

— Qu'est-ce donc ?

— Figurez-vous que j'avais posé vos deux côtelettes sur le plat. Et voici qu'il en manque une ! C'est le chien, sûrement, qui l'a volée.

Pierre, aussitôt, s'excusa :

— Je suis confus. Je t'assure que je l'avais attaché...

— Voilà une affaire désagréable. Il ne faut pas qu'il prenne cette habitude, répondit Pierre sèchement.

Le lendemain, comme il se promenait au jardin, il s'arrêta devant une plate-bande saccagée. Il cria.

— C'est trop fort ! Des boutures nouvelles ! Je parie que c'est encore Porthos !

Chaque jour, à dater de ce moment, lui réserva de pareilles surprises. Housses déchirées, tapis souillés de boue, et même un os au milieu du salon.

Il se fâcha.

— Il faut nous débarrasser de cet animal !

Jean ripostait, timidement.

— Un peu de patience, il se corrigera.

— D'ici là, il nous aura tout démoli !

— Attendons encore !

— Non ! Quelle idée aussi de nous encombrer. Comme si nous n'avions pas assez d'ennuis sans cela !

— Bon ! Je le rendrai à celui qui me l'a donné.

Il le rendit, en effet, et l'incident fut oublié. Mais il laissa une trace au cœur des deux amis, quelque chose comme ces blessures légères qu'on croit guéries et dont la douleur revient, parfois.

Ils s'efforcèrent d'ailleurs d'en effacer l'impression, redoublèrent

de prévenances l'un pour l'autre, terrifiés à cette idée qu'ils pouvaient ne pas être tout à fait d'accord sur certains points. Alors, inconsciemment, ils évoquèrent le passé, dont le terrain du moins était solide.

— Hein! l'an dernier à pareille heure, on entrait au bureau.

— Dire qu'ils y sont encore, les camarades.

— Et ce cognac ! ils n'en ont pas de pareil au ministère !

Ils parlaient avec mépris de cette époque lointaine. Pourtant elle leur demeurait chère, puisqu'ils l'avaient aimée. Et ils la regrettaient même, bien qu'elle fût plate et sans joie, car on regrette toujours ce qui ne reviendra plus.

*
* *

Des mois passèrent. Un soir après dîner, Jean, comme d'habitude, alluma sa pipe.

— Tu y tiens donc, à ta vieille bouffarde, grommela Pierre.

— Eh ! sans doute.

— Il me semble que, dans notre situation, tu pourrais fumer le cigare: ce serait plus convenable.

— Tu plaisantes?

— Non, je parle sérieusement. Voilà longtemps que je voulais t'en faire la remarque, et j'en profite...

Ils se turent, surpris du sens de leurs paroles. Quelqu'un sans doute les avait prononcées pour eux. Et ils se regardèrent comme s'ils se voyaient pour la première fois.

C'était vrai ! Ils se voyaient pour la première fois. Ils s'étaient aperçu un jour sur les bancs du collège où le hasard les avait réunis. Ils avaient échangé trois mots, bu trois bocks, fait trois pas sur le même trottoir, et ils s'étaient pris par la main, pour toujours. Ils avaient vécu, travaillé, souffert ensemble ; ils n'avaient pas accompli un acte, fait un geste, prononcé un mot sans s'être consultés. Ils n'étaient point pareils cependant, parce que aucun homme n'est pareil à un autre homme.

Ils en conçurent un gros chagrin, comme si leurs espérances brusquement s'étaient écroulées. Parfois ils s'interrogeaient.

— Qu'as-tu donc, mon vieux, tu es triste ?

— Non, je t'assure !

— Tu n'es pas heureux ?

— Si, je suis très heureux, au contraire.

Mais ils sentaient bien que quelque chose de nouveau se dressait entre eux. Ils n'auraient su dire quoi. Et chacun gardait sa peine pour soi, de peur de savoir.

Or, un matin, Jean s'étant mis à la fenêtre, entendit un bruit de voix. Il se pencha et aperçut son ami qui s'entretenait avec le jardinier. Tous deux tenaient un mètre à la main. Il descendit et s'informa.

— C'est une tonnelle que je veux faire construire dans ce coin, au bord de l'eau, expliqua Pierre.

— Il me semble qu'elle serait mieux de l'autre côté, à cause des arbres.

— Moi, je la préfère ici.

— Moi pas !

Il y eut un silence.

— Voyons, c'est bien simple. Consultons Lambert. Qu'en pensez-vous ?

L'homme interpellé se gratta la tête, craignant, dans sa finesse du rustre, de mécontenter l'un de ses maîtres.

— Ma foi, c'est selon...

— Mais encore...

— C'est affaire de goût...

— Enfin, parlez, dirent-ils à la fois, heureux au fond de n'avoir pas de décision à prendre.

Il hésita un moment, puis, jugeant que Pierre devait l'emporter puisqu'il criait plus fort :

— M. Henault a raison, dit-il, bien que M. Monicourt n'ait pas tort. Mon avis est donc, puisque vous me le demandez, de choisir cette place, rapport à la Marne qu'on voit. Vous serez bien là pour regarder passer le monde.

Jean s'inclina :

— Soit.

— Ce n'est pas moi qui le lui ai fait dire, conclut l'autre triomphant.

Une semaine après, un élégant pavillon s'élevait sur la terrasse. Pierre s'y tenait toute la journée, allongé dans un fauteuil, et répétant sans cesse : « Hein, quelle riche idée ! » Mais Jean refusait obstinément de s'y rendre, vexé de son insuccès. S'il n'avait pas craint de montrer un mauvais caractère, il en eût fait bâtir un second, le sien, pour prouver qu'il n'était pas une bête. N'avait-il pas le droit, lui aussi ?

Dès lors, le lien qui les unissait se relâcha peu à peu. Ils prirent des allures plus libres, affectèrent de ne plus s'adresser la parole. Ils se voyaient à peine aux heures des repas, silencieux généralement, orageux parfois, chacun voulant faire prévaloir ses goûts et donnant à la cuisinière affolée des ordres contradictoires. Ils désertèrent la maison trop petite où l'on se rencontrait à chaque pas, le jardin abandonné maintenant, dont personne ne voulait s'occuper. Ils se rendaient à Paris, séparément toujours, ne rentraient que pour dîner, et lisaient leur journal à table. Quand l'un se promenait en canot, l'autre battait la campagne à pied. Ils ne se racontaient plus leurs impressions, mais s'observaient sans cesse du coin de l'œil, en sifflant un air — jamais le même — entre leurs dents. Ils semblaient d'ailleurs parfaitement heureux d'avoir recouvré leur liberté.

Un soir, Pierre ne rentra pas. Jean l'attendit au salon toute la nuit, et ne se coucha qu'au petit matin, dévoré d'angoisse. Que lui était-il arrivé, dans ce Paris ? Quand il le vit paraître, à midi, il s'écria :

— Ah ! mon Dieu, qu'es-tu donc devenu ?

L'autre répondit tranquillement.

— Tu étais inquiet ? Pourquoi ? Je ne suis pas un enfant, je suppose.

— Enfin, c'est la première fois, depuis vingt ans, que tu te permets...

— Ecoute, puisque tu tiens à te mêler de mes affaires, je vais t'indiquer l'emploi de mon temps. Voici. J'ai rencontré des amis. On a dîné ensemble sur les boulevards, on est monté à Montmartre, on a passé la soirée dans un cabaret artistique — il y a là un chansonnier que je te recommande — et puis...

— Tu as manqué le train ?

Il hésita.

— Oui, j'ai manqué le train.

Il parlait lentement, avec l'indifférence narquoise d'un homme qui consent à rendre compte de ses actes. Et il avait dans l'attitude, le regard, le sourire surtout, un air d'ironie lassée qu'on ne lui connaissait pas.

Il étouffa un baillement.

— Allons, je vais me changer.

— Tu dois en avoir besoin ! riposta Jean, furieux.

Il haussa les épaules et disparut.

***

Alors, l'existence devint intolérable. Le dernier fil qui les liait, l'affection, se brisa. Ils perdirent ainsi leur beauté morale, car ils ne valaient que par elle. D'amis qu'ils se croyaient, d'étrangers qu'ils avaient été, ils se trouvèrent tout à coup ennemis; et cela, par dégoût, lâchement, incapables même d'avoir de la haine, qui, du moins, est un sentiment.

Ils s'étaient trompés, ils ne se connaissaient pas. Ils avaient habité sous le même toit, partagé la même existence, confondu leurs rêves. Mais leurs âmes étaient restées des étrangères. Chacun d'eux portait en soi des aspirations, des forces, héritage d'aïeux obscurs. Il avait fallu la chaîne ininterrompue de milliers d'êtres qui s'étaient rencontrés et aimés, pour constituer leurs personnalités différentes. Ce n'était pas le libre choix qui les avait poussés l'un vers l'autre, mais la peur, la peur qu'on a d'être seul.

Si du moins ils avaient pu trouver en eux-mêmes un asile où se réfugier ! Mais non ! Accoutumés à regarder les choses ensemble, ils n'avaient qu'une moitié de cœur, comme une moitié de fortune, une moitié de maison. Ils n'avaient plus ni ombre, ni reflet, ni écho.

Un ennui lourd les écrasa. Libres de soucis, trop ancrés dans leurs habitudes de vieux garçons pour se créer des passions nouvelles, ils sentirent, jusqu'à la nausée, l'écœurante fadeur de leur félicité. Ils comprirent que chaque personne est un monde et que l'homme, malgré ses efforts, demeure éternellement, muré dans la solitude, le détestable compagnon de soi-même.

Leur sensibilité, développée par le bien-être, s'exaspéra comme une chair amollie par un bain trop chaud. Les petites manies, les menus défauts dont la vie quotidienne avait usé l'effet, reparaissaient avec un relief saisissant. Jean était affligé d'un tic nerveux qui lui relevait l'œil gauche ; il bégayait légèrement et employait volontiers certaines tournures. Il disait : « C'est fabuleux » et prononçait : « Aujord'hui ». La maladresse de Pierre était insigne. Il ne pouvait toucher une carafe sans la renverser, il négligeait de fermer les portes, ne se rasait plus et sentait le tabac.

Chaque jour, une découverte nouvelle venait les terrifier. Ils s'observaient sans cesse, avec méfiance ; et la crainte d'être pris en faute leur faisait commettre les bévues qu'ils voulaient éviter. A table, au jardin, en promenade, ils n'osaient parler, sachant que la

moindre phrase serait commentée, discutée. Ils n'étaient tranquilles que dans leur chambre.

A la longue, ce rôle les fatigua, car ils étaient de braves gens, incapables de mentir. Ils quittèrent toute contrainte, donnèrent libre cours à leurs penchants secrets. En même temps que renaissaient en eux des habitudes d'enfance, ils se sentaient tourmentés de besoins nouveaux, engendrés par l'oisiveté. Jean se découvrit un jour un goût violent pour l'ail, que ne pouvait supporter son ami. A table, il y eut, désormais, deux services. Comme il aimait les liqueurs, il buvait quatre ou cinq petits verres après dîner, et Pierre le regardait avec envie, condamné aux eaux minérales à cause de son estomac. La crise atteignit un état aigu. Le moindre mot déchaînait un orage. Il suffisait que l'un exprimât une idée pour que l'autre, aussitôt, la combattît. Ils se disputaient pour une fenêtre ouverte ou fermée, pour un bout de cigarette oublié sur une table, pour un papier qui traînait à terre. Leurs opinions politiques avaient changé. Pierre devint tout à coup un catholique fervent. Il se montra régulièrement à la messe. Il voulait qu'on respectât le repos du dimanche et que l'église fut ouverte à tous. Jean, qui avait vu les Versaillais tirer sur le peuple, voulait orienter la République vers un socialisme plus large. Il se préoccupait des réformes urgentes destinées à améliorer le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Et son ami ne pouvait s'empêcher de rire quand, passant sa main dans sa large barbe, il parlait de faire le coup de feu sur les barricades.

La littérature, comme la musique et la peinture, devint un sujet de discussions étroites et futiles. Ils se lançaient perpétuellement des noms à la tête. Car ils se passionnaient pour les hommes et non pour les idées.

Et comme ils ne jouaient plus et ne lisaient plus, ils vendirent, d'un commun accord, le piano, le billard, le jacquet, les livres, — le tout, à l'état de neuf.

Vingt fois ils songèrent à se séparer, à rompre ce pacte tacite consenti en un jour d'oubli et qui ne répondait plus à leurs aspirations. Ils étaient jeunes encore, ils n'avaient que quarante-cinq ans; la vie peut se recommencer à tout âge. Mais une même empreinte les marquait : le fer rouge qu'on n'efface point au dos des forçats. Ils se détestaient, maudissant la chaîne acceptée naguère avec allégresse et devenue trop lourde aujourd'hui. Et pourtant, ils s'y cramponnaient désespérément, sentant bien qu'elle était leur sauvegarde, le lien sans quoi ils eussent erré, dépareillés, à travers le

monde. Et ils demeuraient dans leurs niches, provoquants et rogues comme ces gros chiens qui aboient tant qu'ils sont attachés, et qui, une fois libres, ont peur.

Cette maison tant désirée et qu'ils possédaient enfin, était la cause de leurs malheurs. Elle leur était chère, ainsi qu'une souffrance. C'était toute leur jeunesse qu'elle rappelait, leurs espoirs, leurs rêves. A elle, se rattachaient leurs premiers souvenirs, les plus doux. Ils l'avaient vue de loin, triste, close ainsi qu'une prison ; elle avait mis cinq ans à s'ouvrir avec ses trésors si mal appréciés. Elle était un peu d'eux-mêmes, elle leur tenait lieu de pensée. Allaient-ils l'abandonner, la laisser de nouveau fermée au milieu du jardin désert ?

Que faire, d'ailleurs ? Rien ne les avait intéressés, rien ne les intéresserait plus. Ils avaient l'argent, la santé, le loisir, ce qui sert à magnifier, à prolonger, à compliquer l'existence. Ils n'avaient pas su en profiter, tout cela était venu trop tard. Leurs âmes étaient trop avilies pour pouvoir s'élever. La fortune ne confère pas la noblesse. Et l'habitude était arrivée aussitôt, avec l'ennui, ce compagnon sombre.

Que faire ? Les voyages ? Le temps était passé pour eux des aventures. L'amour ? Ils n'y avaient jamais songé, incapables de parler aux femmes qu'ils redoutaient. Ils ignoraient qu'elles sont sensibles et bonnes, friandes de grandes phrases et de petits soins, et qu'elles sont si heureuses quand elles aiment.

Ils n'avaient pas à se plaindre, pourtant, puisque leur rêve, leur seul rêve était accompli. Combien meurent avant de l'avoir seulement entrevu ! D'où vient donc qu'ils étaient tristes ? C'est qu'ils ne l'avaient pas mérité. Au lieu de le conquérir lentement, par le travail, ils l'avaient trouvé tout fait. Ils s'étaient jetés dessus, s'en étaient grisés, et maintenant qu'ils avaient tout bu, ils se regardaient, désolés, ivrognes qui n'ont plus rien à boire. Ils connurent trop tard que le perpétuel désir est la source du bonheur, et que si Dieu a déposé l'inquiétude en nos cœurs, c'est pour notre bien.

Mais alors, à quoi bon s'isoler ? Puisqu'on doit souffrir, autant souffrir ensemble. La commune détresse les rapprocha peu à peu. Ils oublièrent leurs sottes querelles, leurs colères sans cause, et comme jadis, contre l'adversité, ils se liguèrent contre le bonheur, car il était trop lourd, et il fallait être deux pour le porter.

***

Un soir, après dîner, comme ils étaient assis devant le feu, Jean alluma sa pipe et déclara :

— A propos, j'ai rencontré Girardot, rue de Rivoli.

— Ah ! et que t'a-t-il dit ?

— Il m'a donné des nouvelles du ministère. Le père Plasson, le sous-chef, est mort. A part cela rien de changé. Guénin est toujours là, ainsi que le gros Fabrègue.

Pierre se mit à rire.

— Fabrègue, quel type ! A-t-il encore sa collection de trimbres-poste ?

— Il est enragé.

— Et madame Duthoit, la femme du garçon de bureau ?

— Elle engraisse.... Sa fille vient d'entrer au Conservatoire.

Il y eut un silence. Les yeux fixés sur la braise ardente, ils voyaient défiler en ordre, et silencieuses, les années défuntes qui souriaient dans leurs vêtements fanés. Leurs pensées à grands pas, accoururent et, d'un coup, se soudèrent en un bloc. Leurs chaises se touchaient. Ils murmurèrent ensemble.

— Hein, sont-ils heureux !

Puis, en écho :

— Pour sûr qu'ils sont heureux !

Ils se turent. Maintenant leurs idées dégagées des souvenirs, se précisaient, devenaient impérieuses, décisives, aussitôt traduites en phrases courtes qui tombaient de leurs bouches comme les fruits, d'une branche.

L'un prononça :

— Dis donc...

— Quoi ?

— Je ne sais si je dois...

— Parle ! Je devine.

Ils se regardèrent.

— Si on y retournait là-bas ?...

— J'allais le proposer.

— On reprendrait les vieilles habitudes...

— On rehausserait les vieux camarades...

— On serait heureux, enfin !

Heureux ! Pour la seconde fois ce mot sonna dans la pièce claire, trop vaste pour leur petit bonheur. Ils dirent :

— Alors demain ?

— Demain, c'est convenu !

Et ils s'embrassèrent en pleurant.

Henry SPONT.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

par Madame Juliette Adam

Marseille, 25 Décembre 1899.

Mon éloignement, les exigences motivées de l'imprimerie m'obligent à dater encore cette lettre de la désolante année 1899. — Ai-je donc l'espoir, en qualifiant ainsi les jours écoulés, que l'an neuf nous délivrera miraculeusement de nos faiblesses et nous épargnera toute humiliation ? Puis-je croire enfin que le relèvement des moralités publiques et de la dignité gouvernementale nous fera considérer avec moins de tristesse les plaisirs que l'Exposition offrira aux cosmopolites, empressés de venir se distraire dans un pays qu'ils n'honorent plus ?

Non, en m'interrogeant, je ne me trouve fortifiée ni par cet espoir ni par cette croyance immédiats. Une vague lueur, cependant, apparaît au fond de ma pensée. Je me dis que le Temps a conservé sa vieille faulx, que certains défis ne sont pas tolérés par lui et qu'au moment où la désespérance des moissonneurs du bien atteint sa dernière limite, il leur prête son aide pour frapper les moissonneurs du mal.

Le doute absolu est-il d'ailleurs permis, lorsqu'on voit la leçon reçue par les Américains aux Philippines, par les Anglais au Transvaal, et l'hypocrisie des formules humanitaires, pacifiques, libérales, dénoncée et punie par les faits, aux yeux de l'Univers ?

Je lisais, ces derniers jours, une communication d'un ami Portugais, que je n'avais cessé de blâmer, sur la fondation, à Lisbonne, d'une *Ligue de la Paix*: « Vous, que l'Angleterre

« menace chaque jour, comment pouvez-vous courir le risque de « vous attiédir ? écrivais-je. Créez une ligue de défense nationale, « armez-vous, comme l'ont fait les Boërs; sinon, avec votre Ligue, « vous faites le jeu de la perfide Albion, car prêcher l'horreur de la « guerre, c'est tarir la source de l'héroïsme national. Prêchez l'abo-« mination de la guerre de conquête, mais exaltez la guerre « défensive ».

La communication que j'ai reçue, si elle ne réalise pas mes vœux pour le patriotisme portugais, a cependant une énergie flétrissante que je ne puis passer sous silence. Voilà quelques extraits de cet appel au juste sentiment des peuples.

Triste coïncidence ! Le premier acte public de la *Ligue de la Paix* à Lisbonne est une protestation que, devant notre pays et devant toutes les sociétés pacifiques, nos sœurs, nous venons faire contre la conduite inqualifiable de l'Etat anglais envers la florissante république du Transvaal...

L'étrange théorie qui prétend que les petits peuples doivent être rayés de la liste des nations civilisées est naturellement odieuse au Portugal, dont la population ne s'élève qu'à quelques millions d'âmes. La nation portugaise s'intéresse donc particulièrement au sort de la République du Transvaal, déjà devenue héroïque, et avec laquelle d'ailleurs le Portugal a toujours eu les meilleurs rapports de voisinage...

Le principe de solidarité universelle, proclamé à la conférence de La Haye, vient d'être brutalement violé par une nation dont la haute place sur l'échelle ascendante du progrès humain augmente sa responsabilité morale et rend plus scandaleux encore le fait inouï de cette violation.

Unissons donc notre voix au chœur d'exécrations qui en ce moment s'élèvent contre l'étroite et indigne politique anglaise. Et, puisque les suggestions d'une diplomatie subtile et trompeuse ne sauraient affaiblir notre geste ni adoucir nos paroles, élevons bien haut la voix, grossissant le cri de nos amis de toutes les nations.

« *Honnis* soient la féroce ambition, le vandalisme, le brigandage et l'hypocrisie ! »

Les Anglais, pour exalter le courage de leurs mercenaires, répandent le bruit du désir fiévreux du Président Krüger de conclure une paix prochaine. L'affirmation est plaisante et les derniers événements seraient peu faits, on l'avouera, pour justifier ce désir. Les Boërs, lentement, prudemment, sans éclat, continuent la série de leurs succès et les dépêches du Transvaal, lorsqu'elles nous sont transmises sans remaniement londonien, nous montrent l'armée Boër calmement héroïque, avançant pied à pied, dans un ensemble de marches dont le plan étonne les stratégistes les plus savants et les force à l'admiration.

Fortifier les points dangereux de façon à les rendre imprenables sans souci du temps que cela peut prendre, user sur place les ressources ennemies, laisser se détremper le courage des troupes vaincues qui ne peuvent retrouver leur ressort que dans une action brillante, avoir conscience que tous les renforts envoyés par l'Angleterre arrivent dans des conditions moins bonnes que les premiers effectifs déjà écrasés, permettre à leurs frères africains de prendre confiance dans l'issue finale, forcer l'opinion européenne à s'affirmer, à s'indigner contre une guerre odieuse, obliger l'Angleterre à prouver son inhumanité, tandis que ceux qu'elle qualifiait de ramassis de voyous, de peuplades sauvages donnent l'exemple du respect de toutes les conventions pouvant adoucir les cruautés de la guerre, telle est la ligne de conduite admirable des Boërs.

Quoiqu'il puisse advenir, le Transvaal a prouvé la faiblesse et l'outrecuidance d'Albion. Il lui a enlevé pour longtemps le bénéfice et le monopole des grands mots de Justice, de pacification, de désintéressement, de puissance, dont elle avait effrontément abusé.

Les documents trouvés dans la cassette abandonnée par le général Buller prouvent que, de longue date, le Colonial Office avait préparé non une grande guerre avec un petit peuple, ce qui déjà eut été peu héroïque, mais une basse entreprise, aux profits supputés et distribués par avance. Le négoce boutiquier de certains hommes d'Etat, de M. Chamberlain tout d'abord, n'a jamais été plus scandaleux en aucun temps, dans aucun pays. Les promoteurs de la guerre Transvaalienne ont voulu faire or et argent de tout. N'a-t-on pas prouvé quels intérêts M. Chamberlain avait dans la Chartered et ne sait-on pas que son frère, directeur de la fabrique d'armes de Kynoch, a, sous le couvert du pavillon allemand, vendu des armes aux Boërs ? Peut-on pousser plus loin la traîtrise et la cupidité ?

Ces gens ont déchaîné la guerre non d'un cœur léger, mais avec la seule préoccupation d'une bourse plus lourde. Il ont mis leur pays en danger, provoquant des repercussions à l'infini dans les jugements portés sur l'Angleterre. Dès maintenant le nombre des défaites de la Grande-Bretagne a donné certaines preuves définitivement acquises. L'armée anglaise jugée, il est impossible que les plus craintifs ne se posent pas cette question : « Est-ce que la marine « anglaise ne serait pas surfaite, elle aussi ? » Sans doute elle a

le nombre ; mais l'armée anglaise au Transvaal l'a aussi. Les artilleurs de la marine ont donné, durant la campagne actuelle, de nombreuses preuves d'extrême faiblesse ; les équipages se mutinent aisément, composés qu'ils sont d'éléments plus que mélangés. Les officiers, vivant sur leurs traditions n'ont pas la valeur des nôtres ; le nombre des effectifs anglais est seulement de moitié égal à nos effectifs. Bref, on peut conclure que le patriotisme français, excité et cependant maître de lui, comme celui des Boërs, aurait des chances de victoire sur mer, comme les Transvaaliens en ont sur terre ; cela, je le crois sincèrement et je m'en convains de plus en plus par tout ce que je sais et par tout ce que je lis. Hier encore un article très documenté, signé « un diplomate », me paraissait catégorique à ce propos.

Lord Salisbury a repris la direction des affaires, malgré la nouvelle qu'on donnait de son désir de les abandonner. Par la raison même que M. Chamberlain ne lui eut pas cédé une seule part de la victoire, de même, l'opinion libérale en Angleterre n'attribue à Lord Salisbury qu'une mince part de responsabilités dans les désastres africains. Sans doute, le « Premier » actuel n'est pas, comme M. Gladstone, l'homme des grandes résolutions, capable de se dégager avec honneur d'une situation dangereuse. Il n'admettra, comme l'indiquait l'un de ses neveux Balfour, des pourparlers de paix, qu'après une victoire de l'Angleterre. Bien niais sont donc ceux qui parlent de la fin possible de la guerre à cette heure.

Les libéraux eux-mêmes, qui semblent s'éveiller d'une longue torpeur, ne tentent pas une campagne en faveur d'une médiation ou de pourparlers pacifiques.

Ils se contentent de blâmer la guerre, mais ils en réclament la continuation, jusqu'au moment où les opérations nouvelles seront triomphantes, remettant, disent-ils à plus tard leur sévérité pour « les ambitieux sans scrupule qui ont imposé leur volonté à un « gouvernement aveugle ». Or, les libéraux, en déclarant nécessaire la continuation de la guerre, prennent à leur tour leur lot de responsabilité.

La conclusion du *Times* parait donc imposée à toute l'Angleterre et prouve à quel point ses défaites ont de graves conséquences :

« Nous comprenons, dit le *Times*, que nous combattons non seulement pour notre suprématie dans l'Afrique du Sud, mais pour notre situation en tant que grande-puissance ».

Un journal de New-York ajoute à cette constatation :

« Il faut que l'Angleterre soit victorieuse, car si elle est vaincue, elle sera complètement chassée de l'Afrique. *Les Indes seront perdues en un clin d'œil; l'Australie et le Canada se soustrairont très certainement à l'hégémonie britannique et l'Angleterre sera réduite à la situation d'une puissance de troisième rang*; l'empire le plus puissant que le monde ait jamais vu deviendra une chose du passé ».

C'est bien là en effet, le risque que M. Chamberlain, pour quelques sacs d'or, a fait courir à sa patrie.

La nomination de lord Roberts et de lord Kitchener, le premier comme commandant en chef de l'armée du Transvaal et le second comme chef d'état-major, prouve en outre que l'Angleterre trouve la situation assez compromise pour jouer toutes ses cartes à la fois. Le ban et l'arrière-ban des généraux victorieux est convoqué. Si ceux-là sont battus à leur tour, il ne restera pas même aux Anglais la ressource de dire qu'avec leurs meilleurs chefs ils eussent été sûrement vainqueurs. Le fait d'envoyer au Transvaal lord Roberts, lord Kitchener et peut-être le propre fils de la Reine, le duc de Connaught, est l'aveu le plus complet des inquiétudes d'Albion, l'affirmation de la victoire complète des Boërs à cette heure. Ce fait marque un temps. Il souligne les événements accomplis. Quoi qu'il arrive, une chose est définitivement acquise. C'est que pendant trois mois, l'Angleterre a été tenue en échec sans remporter un succès appréciable, quoiqu'elle ait envoyé la fleur de son armée pour « combattre une horde qui se disperserait au premier coup de canon ». La « promenade militaire » anglaise de M. Stanley s'est faite à reculons.

Mais l'Angleterre, si elle est battue au Transvaal, peut se croire victorieuse ailleurs. En Afghanistan, en Perse, en Chine, ses intrigues sont couronnées de succès. Elle introduit l'Allemagne et l'Amérique partout pour faire nombre contre la Russie et contre nous. A Siam le prince Henri de Prusse accomplit un voyage préparé par l'Angleterre. Reçu en grande pompe il y sera utile à la politique de ceux qui le patronnent. Je ne sais quelle convention M. Doumer a conclu avec le gouvernement Siamois, mais je serais bien agréablement surprise si l'entente, au moins apparente, de l'Allemagne et de l'Angleterre à Bankock, ne fortifiait le roi dans ses résistances à la France et ne nous obligeait à l'abandon de quelque nouveau morceau de rive du Mékong.

Après Fachoda, dont on nous a fait accepter l'abandon en

agitant devant nous le spectre de la puissance anglaise, si bien soupesée aujourd'hui à Prétoria, nos ministres songent, paraît-il, a abandonner la région du Tchad. Quand Marchand nous a donné la preuve qu'une poignée de Français pouvaient traverser l'Afrique; quand la mission Foureau-Lamy revient des régions du Tchad après avoir échappé aux mille traquenards des agents anglais, quel prétexte trouvera-t-on pour laisser aux Anglais le Tchad ?

Tous les moyens sont bons à l'Angleterre; n'est-ce pas l'un de ceux qu'elle entretient depuis bien des années contre nous, le sultan Rabah, qui menaçait la mission Foureau-Lamy, attaquait ces derniers temps la colonne Gentil et assassinait Bretonnet? Au moment du départ de Morès, un ami et moi avions été prévenu du danger qu'il eut couru chez ledit sultan.

J'ai dans mes dossiers depuis longtemps, une lettre adressée à l'un de mes amis et qui prouve, une fois de plus entre tant d'autres, de quelle façon la République Française, se laisse escamoter par Albion — ce qu'elle-même ou nos nationaux ont acquis. Cette lettre trouve sa place ici comme démonstration de ce qui précède.

Paris, 19 Novembre 1887.

Cher Monsieur,

C'est effectivement à la Société Royale du Niger que la Cie de l'Afrique équatoriale, dont j'ai eu l'honneur d'être le Président, a abandonné toutes ses factoreries du Niger et du Benué; ou pour mieux parler, notre Société s'est *fusionnée* avec la *Société* anglaise, étant impuissante à lutter avec elle, et insuffisamment soutenue par un gouvernement parfaitement imprévoyant !

Nos actionnaires sont donc devenus les actionnaires de la Royal Niger Compagnie (Chartered).

Combien de lettres semblables ont été ou sont écrites à propos de nos colonies.

Agréez, etc.
H. DESPREZ.

L'ami de M. Chamberlain, Guillaume II, ne songe à cette heure qu'à l'augmentation de la puissance maritime de l'Allemagne. Il ne faut pas s'arrêter au décousu de la politique du Kaiser. Il se plaît à mener de front des choses contradictoires; c'est là même l'un de ses plaisirs les plus recherchés. Limprévu, ce qui stupéfie lui plaît entre toutes choses. M. de Bismarck déconcertait par sa brutale franchise, Guillaume II qui entend être personnel et unique, déconcerte par sa duplicité. S'il n'avait un tempérament auquel la violence des impressions subites le contraint parfois de s'abandonner, et c'est là surtout qu'il faut le juger, nul ne pourrait scruter sa pensée de

derrière la tête ; mais il excelle, après l'une de ses impulsions irréfléchies à faire croire qu'elle était voulue ; un certain entêtement fait croire à sa ténacité, certaines concessions bruyantes à sa souplesse.

Impatient d'accomplir ce qu'il a conçu il met tout en œuvre, en même temps et sur l'heure, pour faire réussir l'un de ses brusques projets. L'augmentation de la puissance maritime de l'Allemagne possédant son esprit, il n'a négligé nul argument, nulle intervention pour convaincre le Reichstag de la nécessité de l'augmentation de la flotte.

Le chancelier, prince de Hohenlohe, M. de Miquel, ministre des Finances, le secrétaire impérial de la Marine, le comte de Bulow, ministre des Affaires étrangères, ont donné tour à tour de leur personne, pour essayer de faire accepter au Reichstag un plan de constructions navales, cher à l'Empereur-Roi.

Le Parlement résiste. Il y a quelques mois, ce même gouvernement, qui lui assure aujourd'hui la nécessité urgente d'une colossale augmentation de la marine de guerre, s'engageait solennellement, après le vote d'un sexennat naval, à ne demander aucun crédit maritime durant six longues années : ce manque de fidélité à une parole publiquement donnée blesse le Reichstag et l'inquiète sur tous autres engagements pris pour l'avenir, mais le Kaiser, dont l'idée fixe est d'imposer sa volonté, se soucie fort peu des scrupules des autres, les dédaignant pour lui-même.

Il faudra donc tôt ou tard que le Reichstag s'exécute. Dissolution, promesses, engagements tenus seulement pendant la durée nécessaire aux combinaisons parlementaires, exaltation de l'opinion par la presse, au besoin quelque discrète provocation qui fera bondir l'Angleterre et la montrera menaçante pour le commerce allemand, tous les moyens seront employés et paraîtront légitimes à Guillaume II pour réaliser l'ambition effrénée qu'il a de commander à la fois à la plus grande armée et à la plus grande marine du monde.

Déjà l'*Allgemeine Zeitung* dénonce les visées anglaises et déclare que l'Allemagne commerciale est à sa onzième heure vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Elle ajoute que la Germanie ne pourrait se résoudre à jouer le rôle de l'Espagne dont quelques boulets ont détruit la puissance parce qu'elle avait négligé sa flotte.

L'opposition, trop bien apprise à juger Guillaume II et la complexité inquiétante de ses projets, hésite entre le sentiment

anti-anglais qui pénètre de plus en plus dans les masses et leur ferait accepter, malgré les charges énormes pouvant en résulter, le vote sur l'augmentation de la flotte; elle hésite, dis-je, entre le sentiment populaire et la politique du Kaiser qui peut, au contraire, trouver dans la puissance de la marine allemande un appoint de plus pour soutenir, moyennant récompense honnête ou autre, la politique anglaise comme il l'a fait contre le président Krüger au prix de concessions à Samoa.

Le peuple allemand n'est pas devenu aussi utilitaire que Guillaume II, anglais de goûts et de caractère; sa bonne foi corrompue par Bismarck résiste encore au tournoiement des idées de son Kaiser. Les socialistes allemands, très habiles, exploitent cette insécurité des masses troublées par la haute voltige impériale. Ils prêchent les moralités politiques, internationales et sociales, le respect des engagements pris.

A Berlin la propagande est facile parce que le peuple pénètre davantage et de plus près dans la coulisse gouvernementale, recevant pour ainsi dire le choc direct des évolutions du souverain. Guillaume II ne se gêne guère pour malmener les représentants de sa capitale et le conseil municipal de Berlin n'a point à se louer de ses rapports avec lui, aussi les élections y deviennent-elles de plus en plus intransigeantes. Les scandales de la cour, de l'armée aident d'ailleurs singulièrement à la propagande socialiste.

On peut affirmer que le fameux procès des jeux contre les trois principaux membres du *Club der Harmlosen*, — le mot *harmlos* peut se traduire par *inoffensif*, — a passionné les socialistes allemands toujours plus nombreux, car à la barre ont comparu trois accusés appartenant à la noblesse et une longue série de témoins commerçants, étudiants, fonctionnaires, fabricants, comtes et princes. Bien plus, la mémoire d'un Prince du sang a été évoquée par des confessions exigées sous la foi du serment.

Ce procès qui remonte à quelques semaines a dévoilé quelles sont les habitudes de la jeunesse berlinoise, soi-disant incorrompue, de la sagesse et du sérieux de laquelle on nous a tant parlé, qu'on nous a tant vantée afin de mieux fouailler les vices de la nôtre.

La généralité des jeunes gens qui ont comparu comme accusés ou comme témoins sont des lieutenants ou des référendaires, la plupart de ces lieutenants appartenant à l'élite des régiments de

cavalerie, tous aux familles les plus distinguées et très hautains, très éplucheurs dans le choix de leurs relations.

Or, comme membres du cercle des joueurs, ils fréquentaient intimement un ancien détenu d'une maison de correction, voleur et tricheur. L'un des accusés, *M. de Schachtmeyer*, dans son interrogatoire, dépose qu'il a vu cet échappé de la maison de correction nommé *Wolf*, se promener bras-dessus, bras-dessous, dans le corridor de l' " Hotel Central " avec le lieutenant de la " Garde Impériale ", prince *Max Théodore de Thurn et Taxis*.

Toutes les révélations de ce procès sont instructives et je voudrais les noter une à une pour faire connaître de nombreux traits des tristes mœurs de nos vainqueurs, mais il faut me restreindre à tout prix, ayant déjà épuisé les lignes dont je dispose.

On a raconté, entre autres révélations sensationnelles, durant ce procès, que le comte de *Koenigsmark* s'était rendu à la Présidence de la police et avait prié le directeur, *M. de Meerscheid-Hullenssem* de s'efforcer d'étouffer l'affaire et surtout d'arrêter les indiscrétions et les révélations de la presse au sujet du procès, « *car deux cents officiers et toute la jeunesse aristocratique de Berlin se trouveraient compromis* ».

Le jeu est la grande plaie de Berlin. On joue partout, dans les cercles les plus aristocratiques, dans les réunions les plus bourgeoises, dans les cabarets les plus faubouriens.

Le jeu en Allemagne, le pari en Angleterre, sont les signes de l'appétit du gain, de l'insatiabilité de deux peuples qui cherchent et veulent posséder, par tous les moyens : toujours plus !

Ce n'est pas être sorcier que de prédire, ou qu'il y aura lutte un jour entre ces appétits si c'est le peuple allemand seul qui dirige sa politique, ou que deux gloutonneries s'associeront pour se partager tout ce qu'on peut dévorer si c'est la politique personnelle de Guillaume II qui triomphe.

Je puis à peine parler de l'Autriche et du détraquement parlementaire auquel elle est parvenue. Le comte Clary a joué le rôle grotesque d'un faiseur de boniment qui n'a montré dans sa baraque rien de ce qu'il annonçait à coups de grosse caisse.

L'obstruction a, grâce à lui, changé de banc et c'est tout. Au lieu d'être allemande elle a été tchèque. Par le retrait des ordonnances bilingues il a ajouté l'insécurité à une situation demi-stable conquise par plusieurs ministères. Après avoir déclaré bruyamment qu'il n'userait jamais de l'article 14 de la Constitution, suspendant

le droit des Chambres, il y a été acculé pour ce même compromis austro-hongrois dont il n'a pu obtenir la ratification. Sa démission devenant obligatoire le comte Clary l'a donnée. Son successeur M. de Witteck n'éprouve aucun remords en bon fonctionnaire qu'il est, à jeter par-dessus bord l'ingérence parlementaire et à obéir à l'Empereur seul. Aussi l'article 14 va-t-il florir de plus belle, le compromis austro-hongrois entrera en vigueur à partir du 1er janvier et la quote-part des deux Etats devra être fixée par l'Empereur, c'est au Parlement à subir à son tour l'obstruction. De plus en plus la situation se complique et elle ira s'aggravant jusqu'à ce que François-Joseph se persuade que dix millions d'Allemands ne peuvent être considérés comme une majorité vis-à-vis de vingt-et-un millions de Slaves; mais alors le jour où l'Empereur d'Autriche sera persuadé de cette vérité, les Allemands de Vienne n'appelleront-ils pas à la rescousse leurs très chers frères berlinois ?

En Espagne, malgré des heurts et des soubresauts inquiétants, le ministère se maintient et l'on peut dire que peu à peu sa durée calme l'opinion, permet l'étude des questions vitales et rassénère la situation. Même si M. Silvela était renversé par quelques remous des oppositions unies, un fait resterait acquis, c'est qu'il a contribué à remettre d'aplomb le bon sens public et à faire considérer, par le pays, comme guérissables, les blessures cruelles du patriotisme. L'Espagne déjà paraît plutôt s'être allégée de la lourde charge de ses colonies, que supporter le poids écrasant de la défaite.

Juliette ADAM.

REVUE DRAMATIQUE

CONSCIENCE DE L'ENFANT

Chez l'auteur applaudi de la *Conscience de l'Enfant*, le dramaturge et le moraliste se doublent assez exactement, au point qu'il serait assez difficile de déterminer quel est celui des deux qui est l'envers de l'autre, si c'est l'auteur qui conçoit son art avec des fins morales, ou si c'est le moraliste qui, voulant exprimer et divulguer sa pensée, a choisi la forme scènique pour entrer en communication avec le public. Mais il est également très apparent que cette forme s'est imposée d'elle-même à M. Gaston Devore moins parcequ'elle est plus apte à servir ses desseins que parcequ'elle dérive des dons dramatiques dont il est doué.

Le sujet de la *Conscience de l'Enfant*, très complexe, ouvrant bien des portes et s'offrant à de nombreuses solutions, pouvait être traité, soit sous la forme du roman qui permet les développements psychologiques et les digressions philosophiques, soit sous la forme d'une déduction scientifique ; M. Devore l'a porté sur le théâtre sans l'amincir toutefois, en lui conservant au contraire toute sa portée, en s'efforçant même de le nourrir de toute la substance qu'il comporte et que des pages de livre auraient pu exposer avec plus de facilité et plus d'extension.

Cet effort est dangereux. Il expose l'auteur à ne pas demeurer dans la limite des moyens de son art et par conséquent à ne pas tirer tous les avantages que peuvent présenter ces moyens exclusivement employés et renforcés par la restriction. Il le force à expliquer ses personnages, à les défendre, à les faire plaider et même théoriser, alors que théâtralement ils ont le droit de se contenter de vivre, de parler, d'exprimer les sentiments immédiats qui cadrent avec leurs actes. Mais lorsque ces périls sont courageusement affrontés, l'importance de l'œuvre y gagne et on remercie l'auteur de ne vous avoir pas seulement amusé ou attendri ; on lui sait gré des réflexions que fait surgir sa pièce, et qui longtemps après la représentation vous suivent en interlocutrices tenaces qu'on approuve et qu'on rétorque avec plus ou moins de raison et bonheur.

M. Gaston Devore, moraliste, fixe son attention sur la famille. Pour lui, elle est le point essentiel, la monade sociale. Ce n'est pas ici un hasard de sujet, c'est plutôt, jusqu'à cette heure au moins, une préoccupation dominante. Déjà dans *Demi-Sœurs* qui lui apportèrent la notoriété presque à ses débuts, il regarde la famille, il en veut l'unité, il signale les dangers qui la peuvent compromettre, désunir ; annihiler. Dans cette pièce, il s'agissait d'une femme veuve qui s'était remariée

et du fait de son double mariage était mère de deux filles, demi-sœurs héritant des qualités différentes de leurs pères et devenant ennemies, donc ruinant l'accord familial. Dans la *Conscience de l'Enfant*, M. Gaston Devore examine la menace de désunion provenant de l'antagonisme entre deux générations soudées l'une à l'autre par le lien du sang, mais différencées par l'apport nouveau que la seconde reçoit du mariage.

Cauvelin, magistrat rigide, intègre, sévère observateur des lois morales, a donné sa fille à un homme séduisant, intelligent et habile, qui est dans les affaires, honnête tant qu'il n'a pas besoin de faire autrement mais qui, le cas échéant, accomplira des actes déloyaux, répréhensibles, justiciables même des tribunaux. Cette occasion se présente pour Montret ; il barbote, il se sert de l'argent de ses actionnaires, il est à la veille de la banqueroute frauduleuse, il est déshonoré et son cas s'aggrave d'un adultère commis avec sa propre belle-sœur.

Le magistrat, instruit de cette double faute, n'a pas une minute d'hésitation. Il ouvre son Code, il condamne. Le membre gangrené de la famille, le gendre déchu, Montret voleur et débauché, doit être exclu du milieu familial et pur qu'il souille.

Tout le monde est, à ce sujet, d'accord avec le magistrat intransigeant. Sa fille, Jenny, l'épouse de Montret, n'admet plus la possibilité de vivre désormais avec un homme qui l'a si vilainement trompée; elle l'aimait en pleine confiance, maintes fois elle l'avait défendu contre les attaques et suspicions de Cauvelin ; elle était l'épouse passionnée et tendre, la compagne candide, l'amie sûre, celle qui poétise les jours de prospérité et qui, la fortune changeant, sera le soutien inébranlable dans le malheur. Que tant de vertus soient récompensées par une lâche trahison, cela n'est pas possible. Elle divorcera.

Sa propre fille, Germaine, tourne le dos également à son père, pour d'autres raisons. Uniquement élevée par son grand-père, Cauvelin, dans les lois de l'honneur, de la probité, de la dignité, elle fuit son père, lorsqu'elle apprend qu'il est un malhonnête homme et que son luxe est le fruit de duperies commerciales. Sa conscience, elle la doit à son grand-père qui lui a appris avec netteté ce qui est bien, ce qui est mal. Le but de la vie pour Germaine est le bien; son père représente le mal, elle le répudie.

La conception de la famille, suivant Cauvelin, réside dans sa qualité. N'a droit au titre et aux fonctions de chef de famille que celui qui en est digne. La famille n'est pas un agrégat de personnes qui s'unissent et procréent, formant une lignée plus ou moins longue, cimentée par les lois de la nature et par les tendresses de la chair. De cette union matérielle, de cette perpétuité se dégagent des lois de morale qui imposent aux participants des devoirs qu'ils ne doivent pas transgresser, sous peine d'abord d'indignité personnelle puis de porter atteinte à la solidité de l'institution qui ne peut demeurer valide qu'à la condition qu'on soit fidèle à ses statuts constitutifs.

Il est clair, en effet, qu'un époux, père de famille, qui a des maîtresses en ville et qui grossit de malversations la fortune qu'il laissera à ses héritiers légitimes, porte en lui un élément morbide qui, de son vivant ou parmi ses descendants, contaminera sa famille et la désagrégera d'une façon ou d'une autre. Il est difficile d'être à la fois bon époux et grand noceur, père excellent et fripon, c'est-à-dire peu soucieux de léguer à sa postérité une réputation intacte. Les fautes se paient, et quand ce n'est pas l'ascendant qui expie, ce sera l'héritier qui subira le châtiment, lequel, la plupart du temps, est contenu, ainsi qu'un mauvais sort, dans la mauvaise éducation qu'il a reçue, dans le voisinage malsain d'un père malhonnête.

Cauvelin ne s'explique peut-être pas suffisamment dans ses apostrophes véhémentes et passionnées, mais c'est ainsi certainement que ce janséniste laïque comprend la famille. Il lui faut la grâce, l'absolu, ce

qui ne souffre ni diminution, ni atténuation, ni compromis d'aucune sorte. Il ne se soucie pas de l'humanité sensible, il la veut relevée de ses défaillances sensuelles vers un idéal d'ordre, d'harmonie et de sécurité. C'est le but de la religion et de la morale, l'une en appelant en dernier ressort à un Dieu qui pardonnera aux coupables qui auront assez souffert et qui frappera peut-être le justicier parcequ'ils auront agi uniquement par orgueil, l'autre se suffisant à elle-même et se faisant escorter de gendarmerie.

Mais lorsqu'il s'agit d'exécuter la sentence, d'expulser le Montret déchu de la famille des Cauvelin, Jenny, l'épouse trahie qui a repoussé et condamné son mari, fait un brusque retour sur elle-même. Condamner est bien, mais si le coupable est frappé, le bourreau l'est aussi. Jenny sent qu'au-dessus de son ressentiment, il y a quelque chose d'autrement aigu et qui est intolérable : elle souffre. Certes, elle est fille, elle respecte et aime son père, l'intraitable moraliste, mais elle n'a pas sur la famille des idées bien arrêtées, ou du moins elle estime que là où le nid est tiède, là où on aime, là ou on est aimée, là où on console, là où on est réconforté, là est le bien. Elle voit son mari abattu, vaincu, pleurant, père renié par sa fille qu'il adore ; Jenny s'écrie que c'est injuste. Son cœur ne peut supporter le contre-coup du martyr de cet homme. Elle pardonne ; elle va à Montret en qui elle a encore confiance et qu'elle aime en dépit de ses fautes et de ses indignités.

La conscience de l'Enfant contient sur ce revirement, puis sur la reprise finale du ménage un instant rompu deux scènes magistrales qui sont du plus grand effet et qui rentre dans l'ordre de notre théâtre classique moderne.

D'ailleurs, M. Gaston Devore, comme auteur dramatique est presque tout le temps à louer et très maître de ses outils. Son interprétation sociologique prête seule aux réserves.

Quand, par exemple, il jette Jenny dans les bras de son mari, qu'il la fait se rallier à la conception que Montret a de la famille, il veut clairement nous dire qu'il n'y a pas d'absolu, qu'il n'y a pas de crime sans pardon, et que, le relatif et le pardon admis, la famille demeurera unie comme devant, valant plus ou moins en qualité, mais effective par sa continuité, ce qui est le principal.

Ici, la thèse diamétralement opposée peut être soutenue. Montret, homme à tout faire et sans scrupules, n'ayant d'autre idéal que celui de l'activité, ne changera pas. Il a été pris en flagrant délit d'adultère. Mais auparavant, il avait déjà trompé sa femme ; il continuera aux hasards des occasions et parce que l'activité le mènera en maintes aventures. Fripon, il s'est enrichi ; fripon, il s'enrichira encore. Sera-ce une famille ? Non. Ce sera une union où une femme souffrira abominablement des légèretés de celui qu'elle adore, où une fille continuera de mépriser un père qui s'enrichit par le vol,—puisque, suivant ses idées, reçues de l'éducation de son aïeul, les affaires, comme les entend Montret, sont blâmables.

Ce replâtrage ne refait donc pas la famille qui, virtuellement, est désunie et ne compte plus que pour l'état civil, mais non en morale. Seul le vieux, dur et insupportable Cauvelin a une idée nette de la famille ou d'une forme de la famille. Celle qu'on lui oppose n'en est pas une autre d'égale valeur, elle est, au contraire, la négation et la fin de la famille.

Tant que Germaine, la fille de Montret, pense ainsi, elle obéit aux injonctions de sa « conscience », elle démêle le bien du mal, ne reconnaît que le premier comme directeur. Le jour où elle choisit entre son grand-père et son père et suit ce dernier, elle renonce à sa conscience, elle est là, simplement captive de ses impulsions de tendresse, elle rentre dans le relatif, dans la compromission des choses, dans la

variabilité des sentiments qui changent et qui sont impuissants à constituer le dogme sur lequel se fonde tout édifice moral, la famille, par exemple.

L'Evangile prêche l'amour, la tolérance, le pardon, mais ce n'est pas l'Evangile qui a civilisé l'Occident, c'est l'Eglise en disciplinant les âmes, en asservissant les sens, en créant les règles sévères que seul le Dieu a le droit de relever. L'Evangile détruit la famille, l'Eglise la constitue. L'esprit de l'homme a revisé l'esprit de Dieu pour fonder une société durable.

Or, il ne semble pas que M. Gaston Devore soit un révolutionnaire, encore moins un anarchiste. Il respecte les créations sociales et rêve de les voir s'améliorer. Il n'attaque ni le capital, ni l'héritage, ni la loi. Il se contente de trouver cette dernière trop rigide et dénuée de miséricorde. Cette sécheresse abstraite est cependant la seule garantie de la discipline sociale, si elle s'affaiblit, le groupe société se disperse et des sentiments d'affection réciproque, des habitudes de tendresse, des capitulations de conscience, remplaceront difficilement les lois de l'honneur que doit s'imposer la famille, si elle veut, de génération en génération, se perpétuer avec une action morale et forte, groupant ses membres dans le charme des affections, mais veillant davantage encore à mériter le respect d'autrui par la stricte observance des lois de probité.

La Conscience de l'Enfant soulève de nombreuses questions ; elle porte à la discussion, mais elle agit puissamment sur le public par ses qualités d'émotion et par ses situations. Elle est remarquablement jouée. Mme Barretta y a trouvé un triomphe dans un rôle admirable, du reste. M. Silvain est puissant et passionné. M. Worms ajoute de l'élégance et de la grâce au rôle de Montret. M. Duflos a de la réserve et de la chaleur de fond. Mlle Lara est charmante dans le personnage douloureux de l'enfant des deux générations en antagonisme. Mlle Boncza est coquette et perverse, épouse criminelle et sans conscience, celle-là.

Jules CASE.

REVUE MUSICALE

Théâtre des Arts de Rouen. Première représentation de *Thi-Teu*, opéra en 3 actes et 4 tableaux, d'après une nouvelle : *Comédiens ambulants*, de Jules Boissière, paroles de MM. Edouard Noël et Lucien D'Hène, musique de M. Frédéric Le Rey.

Elle est très curieuse et tout à fait étrange cette nouvelle que le pauvre Boissière, un poète, né au pays du Soleil d'Avignon, avait rapporté du Tonkin, où il avait fixé sa vie dans un poste de vice-résident de l'administration coloniale. Elle a pour titre : *Comédiens Ambulants* et est contenue en un volume tout chaud des parfums de l'Extrême-Orient qui est intitulé : *Fumeurs d'opium*. Elle est contée dans une langue imagée où l'on retrouve toute la poésie de ces contrées lointaines, où les rêveries s'envolent dans les tourbillons des longs narguilés.

Un de ces princes énervés par l'abus de l'opium, insensible à l'amour de la femme, hantés par les légendes qui leur viennent de l'Occident, vit retiré dans une bourgade de l'Annam, inquiet de la vassalité qu'il doit à la Chine, et cherchant pourtant en elle un appui contre les menaces des Européens. Doc-Liet dans sa retraite de Mai-Xé, n'a pas d'autre passe-temps que la lecture des livres mystiques et l'absorption lente du poison qui lui donne des aspirations de jouissances inconnues et le porte à des raffinements de férocité.

Là bas, bien plus loin que le Gange,
Vivait un Sage au cœur étrange,
Qui lisait les anciens auteurs...
Et l'amante aux yeux enchanteurs,
Sur un plat, lui tendit la tête
De celui qu'on disait prophète
Et qu'on nommait le Précurseur.
Mais lui, doucement : « Non, ma sœur,
C'est ta tête que je désire,
Ta tête avec son doux sourire..... »
D'un esclave le lendemain,
Apparaît, tenant à la main
La pâle tête de l'amante.....
Et lui, qu'un vieil auteur enchante,
Prescrit, d'un geste de dédain,
D'emporter la chose sanglante.

La légende de Salomé s'est en effet emparée de son esprit et de ses sens. Il rêve de la revivre à son tour. Une belle fille, Thi-Teu, passe au milieu des baladins, et après qu'elle s'est donnée à lui, dans le ravis-

sement de l'idéal rencontré, il la fait mettre à mort pour réaliser le délire de son rêve cruel.

MM. Edouard Noël et Lucien d'Hène, deux poètes aussi, ont tiré un excellent parti de cette nouvelle. Ils lui ont donné la vie du théâtre. C'est un spectacle émouvant, original et pittoresque tout à la fois que la représentation de ce drame musical, dans le cadre féérique des mœurs de l'Extrême-Orient. Pour la première fois peut-être, les mœurs annamites sont transportées à la scène, et dans les conditions d'un intérêt puissant et nouveau.

Au premier acte, le rideau se lève sur un site pittoresque, au confin de l'Annam et de la Chine, devant la porte principale de la ville de Mai-Xé, dont on aperçoit les toits des habitations et des temples sacrés au-dessus de la muraille d'enceinte. Des miradors courent le long de la muraille, garnie de soldats en faction. Tout un paysage ensoleillé. C'est dans ce décor que Thi-Teu et ses compagnons viennent demander à Doc-Liet l'hospitalité.

Nos sabres sont faits de bois,
De carton sont faits nos masques,
Et l'on perce aves les doigts
Nos grands boucliers fantasques.

Ils ne sont pas à craindre les jeunes baladins, et cependant on ne les accueille qu'avec défiance et parce que la beauté de Thi-Teu a séduit le fidèle Sam-Bor, qui promet à la jeune fille de l'introduire auprès de son maître.

Le décor du second acte (deux tableaux) représente la Cour d'honneur du Palais de Doc-Liet, avec le panorama de la ville de Mai-Xé qui s'étend au loin en amphithéâtre. Partout des chrysanthèmes et des fleurs d'Orient. Dans le cadre d'un ballet de séduction, Thi-Teu a fini par fixer sur elle l'attention du jeune homme...

Ta parole m'a caressée,
Je me sens toute glacée
Un émoi profond
Trouble ma pensée,
Maître, près de toi, tout mon cœur se fond.

Puis, au troisième acte, au milieu de la végétation touffue des jardins des Palais, Thi-Teu exale ses plaintes et ses regrets :

Parmi les chrysanthèmes,
Liet avait murmuré
Les paroles suprêmes
Et mon cœur a sombré.

Les balandins, convaincus de n'être que des espions, sont mis à mort, et Thi-Teu partagera leur sort prédit par le devin Viena.

Il aurait chassé l'étranger
S'il avait écouté l'amante
Près de lui, belle et triomphante,
Je meurs... pour lui... tout va changer.
Salomé comme toi, je ne suis plus l'amante,
Et l'on peut emporter cette cendre sanglante.

Oui, s'écrie Thi-Teu dans la vie : ou prophétique de l'agonie et elle tombe morte aux pieds de Doc-Liet, épouvanté.

Tel est ce drame sombre, égayé pourtant dans sa première partie par la joyeuse insouciance des baladins. Sur ce thème, vraiment original, M. Le Rey, un jeune compositeur, élève de Léo Délibes, a écrit une partition remplie d'idées ingénieuses, de mélodies agréables, de motifs trouvés, ce qui marque un progrès considérable sur ses ouvrages précédents. La phrase musicale est toujours claire et élégante. L'orchestration est savante en même temps que très personnelle. Elle abonde en sonorités brillantes, en harmonies curieuses. Elle charme agréablement et captive l'esprit et le cœur. Elle remue le spectateur jusqu'au plus profond de son être. On est littéralement saisi par le développement de ce drame musical qui témoigne, de la part du compositeur, d'une connaissance réelle des ressources de l'orchestre et des voix et d'une sincère autorité artistique.

L'œuvre de *Thi-Teu* montée avec beaucoup de soin par M. Raoul François, le directeur du Théâtre des Arts, mise en scène par M. Lallis, a été conduite à la victoire par M. Amaldin, l'habile chef d'orchestre. L'exécution est de premier ordre et l'interprétation très supérieure. Mlle Bony réalise à merveille le type du personnage de Thi-Teu. C'est une admirable chanteuse doublée d'une véritable tragédienne lyrique. Le jeune ténor Dalandré, la basse Férand de Saint-Pol, le baryton Grimaud, M. Milbert ont vaillamment défendu l'ouvrage devant le public. Le ballet réglé par Mme Stichel, est charmant. Toute la salle, après avoir souvent et chaleureusement applaudi, au cours de cette soirée, a fait à l'œuvre et à ses excellents interprètes après le baisser du rideau sur le dernier acte, une enthousiaste ovation. La direction des Théâtres des Arts a vraiment justifié son titre.

G. B.

LA MODE

L'Art de s'habiller



Toque tout en gourah gris avec aigrettes de chaque côté, nœud de panne grise au milieu.
Etole de Renard noir.



Longue redingote ajustée en breitschwanz, croisée de côté par des boutons de fantaisie et bordée d'une haute bande de Zibeline en arrondi devant, col et revers en même fourrure. Nœud de tulle blanc, manchon énorme en Zibeline. Capeline de feutre ornée de plumes reliées par un chou de panne.



Robe de visite en velours gris souris à traine souple, le devant en étole de Venise brodée de chenille noire dans le bas, le haut du corsage garni en façon de boléro vague et détaché de deux pointes de Venise rebrodée de chenille formant épaulettes sur les manches unies, l'encolure en Venise en pointe devant, ceinture de velours avec boucle ancienne, la robe est à plis Wateau derrière.

Toque de velours vert clair, ornée de plumes. Volumineux manchon en Renard noir.

MATHILDE SÉE.

BIBLIOGRAPHIE

L'amoureuse de Mozart, par François de Nion, édition de la *Revue Blanche*.

Ce livre est un recueil de nouvelles alertes et intéressantes, dont quelques-unes sont de légères esquisses de toute une vie, tracée en traits rapides. Ainsi, dans le « Père », un homme qui a eu de nombreuses bonnes fortunes trouve chez une femme dont il s'est épris à son déclin un jeune homme qui lui porte ombrage. Il le provoque et le tue ; c'était son fils.

Dans « de Brives à Cahors » un ménage récemment divorcé se rencontre seul fortuitement dans un compartiment de chemin de fer, attendris par de communs souvenirs, les époux descendent à Cahors, et reprennent pour une nuit la vie conjugale.

L'amoureuse de Mozart, qui donne son titre au volume, est le récit passionné d'un cas de possession érotique d'une mystérieuse indécision, dans lequel un prêtre s'arme d'exorcismes pour lutter contre le surnaturel, tandis que son ami, médecin, s'arme de la science. L'auteur les laisse d'ailleurs aux prises sans conclure.

Ce livre, d'une lecture agréable et récréative, n'est pas banal, et présente un intérêt réel.

L'amour et la mort, par P. Vigné d'Octon. — Chez Flammarion.

« L'amour et la mort » ou plutôt la mort par l'amour, et encore faut-il s'entendre sur ce vocable, car il y a amour et amour, comme fagots et fagots. Celui qui sème ses flèches dans le roman de M. Vigné d'Octon n'a rien de platonique... En effet, dans ces pages où l'imagination a plus de part que la réalité, parmi des tableaux d'une lascivité extraordinaire, le lecteur assiste à la lente agonie d'un officier envoyé dans un poste du haut Sénégal. La relève y étant trop espacée, ce jeune homme et beaucoup de ses camarades, minés par l'ennui, anémiés par le climat, en proie à la fièvre, se livrent sans frein à la passion que rendent aisée à satisfaire l'abondance et la facilité des femmes indigènes, et y consument ce qui leur reste de forces, jusqu'à en mourir.

On lira avec intérêt ce roman exotique, mais il nous semble que M. Vigné d'Octon ne retrouve ses souvenirs d'Afrique qu'à travers un prisme qui lui fait prêter aux belles noires un tempérament que bien peu d'entre elles possèdent à un tel point. Le voyageur qui se mettrait en route sur cette espérance risquerait fort de n'éprouver que mainte désillusion. Ce n'est pas que je veuille médire de la vénus noire : *nigra est sed formosa* ; mais enfin, pour ce qui est du tempérament, passons aux mulâtresses, si vous le voulez bien...

Le roman de Claude Lenayl, par Pierre Clésio. — Chez Plon et Nourrit.

Histoire nullement romanesque d'un honnête homme bien naïf avec les femmes, ce récit sans prétention, d'une simplicité toute naturelle, plaît par cette honnêteté même, si rare dans le roman contemporain. C'est l'histoire d'un brave garçon, fils d'un riche cultivateur du Nord, qui le cœur désolé par la rupture d'un mariage et la coquetterie de la fiancée qu'il aimait comme on aime à vingt ans, s'est jeté à corps perdu dans l'agriculture, comme d'autres entrent à la Trappe. Il applique de nouvelles méthodes et accroît considérablement la fortune paternelle. En outre, il essaie avec succès le système de la participation des ouvriers agricoles aux bénéfices, et conquiert ainsi une juste popularité. Enfin, il rencontre une brave jeune fille qui lui apporte le bonheur dont il est parfaitement digne.

Bon ouvrage, d'une lecture intéressante et moralisatrice.

Paysages historiques, par Ary Renan. — Chez Calman Lévy.

Les paysages historiques de M. Ary Renan sont les impressions de voyage d'un homme qui sait reconstituer l'histoire des pays d'après leurs monuments ou les vestiges de leurs anciennes splendeurs, et écrire cette histoire d'une manière pittoresque.

Après Ischia et Torcello, M. Renan nous parle de Kairouan dont il décrit les diverses phases ; sa genèse, son apogée, sa décadence, la ville ancienne et la ville moderne, la mosquée célèbre, si souvent détruite et rebâtie.

Puis c'est Tlemcen, cette perle de l'Algérie, pleine des vivants souvenirs d'un passé glorieux.

Deux villes de Syrie, Homs et Hama, terminent, avec les " Torrents du Haut-Liban ", ce livre d'un artiste doublé d'un littérateur, qui a de qui tenir à ces deux points de vue, et qui se montre digne de ses illustres parents. L'ouvrage sera vivement goûté non seulement des lettrés délicats, mais de tous ceux qui aiment l'érudition élégante et la beauté du style.

Alfred Muteau.

Mémoires d'Outre-Tombe, Chateaubriand, nouvelle édition annotée publiée par M. Edmond Biré. (Garnier frères).

« Dépasserai-je ma tombe ? » se demandait Châteaubriand dans un accès de feinte modestie précisément en écrivant ces *Mémoires d'Outre-Tombe*, publiés de son vivant pour lui servir de gagne-pain et que M. Biré a eu l'heureuse pensée de publier de nouveau, sous une forme plus compacte, moins solennelle que lors de la première édition. « Ne serai-je pas un homme d'autrefois, inintelligible aux générations nouvelles? » Or, il se trouve que c'est surtout par ces admirables *Mémoires*, d'une si belle langue, exempte de ces draperies multicolores dont il a trop enveloppé son style dans ses autres écrits, où revit la triste existence des émigrés et l'on suit pas à pas le développement pénible d'un si grand génie, c'est par cette œuvre surtout que Châteaubriand devra et restera intelligible à la postérité. Ils étaient peu accessibles jusqu'ici, et l'on doit savoir grand gré à l'éditeur qui a entrepris l'œuvre de nous les redonner en un format commode et avec l'accompagnement indispensables de notes précises que réclame le lecteur actuel. Le tome IV, qui est le dernier paru, s'arrête au départ de Châteaubriand pour Rome et au moment où commence sa liaison avec Madame Récamier. On sait que dans la troisième partie de ces *Mémoires*, il a tracé un résumé de l'histoire de Napoléon qui est une merveille.

A signaler chez A. Picard, *Mélanges de littérature et d'histoire religieuse*, publiées à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr. de Cabrières, recueil d'études, et d'études dont quelques-unes d'un intérêt qui dépasse le diocèse, comme, par exemple, l'article de M. G. Boissier sur les causes de la haine de Tacite contre les juifs. (2 vol. in-4)

Napoléon III. Histoire de son règne, par Silvain Blot. (Société d'Editions littéraires).

M. Blot a sû dans cette courte histoire d'un règne qui semble déjà si loin de nous, résumer fort bien les événements qui l'ont préparé et signalé. Ce n'est pas à dire que son impartialité soit toujours celle de l'historien — que Fénelon voulait n'être « d'aucun pays ni d'aucun temps ». M. Blot est de son temps et ne pardonne pas. Ses premiers mots sont pour rappeler une maxime favorite de l'empereur au temps qu'il était prétendant: « L'origine d'un pouvoir influe sur toute sa durée ». Et tout le développement du livre tend à montrer que l'empereur Napoléon III était de ceux dont on pouvait justement dire: *Optimus imperator si non imperasset*. Ceci posé et accepté, on pourra lire avec profit cette nouvelle histoire du second empire.

Anvers et la Belgique maritime, par EDOUARD DEISS. E. Bernard et Cie.

Toute cette côte belge offre le spectacle intéressant d'une extrême activité et d'un aspect riant. Anvers est un des plus beaux ports de l'Europe continentale. Ostende est une des plages les plus courues. M. Deiss, auteur de plusieurs ouvrages descriptifs, a fait une sorte de monographie de ce pays. Une bonne moitié du livre est consacrée, comme il convient, à Anvers ; le reste, aux villes secondaires et qui, quoique situées à l'intérieur, ont cependant des communications commerciales avec la mer, telles que Gand et Bruges. Ce volume participe au double caractère du sujet ; quand il y est parlé du port d'Anvers, les tableaux de statistiques, les renseignements techniques y sont fournis abondamment ; quand il s'agit d'Ostende, l'auteur prend un ton moins sévère. De nombreuses gravures et cartes servent de commentaire au texte.

E. RODOCANACHI.

L'Art de Commander, par le capitaine ANDRÉ GAVET. — Un vol. 250 pages. — Chez Berger-Levrault.

Cet ouvrage est, comme son titre l'indique, tout à fait spécial. C'est de la psychologie militaire, psychologie sérieuse, des plus utiles, des plus intéressantes et à tendances très élevées. Toute étude psychologique, un peu poussée, est toujours, au reste, une excellente chose, parce qu'elle force l'esprit à faire de la gymnastique.

Mais, du livre de notre excellent collaborateur, le Capitaine Gavet, il y a infiniment mieux à tirer qu'un simple exercice. Tant de l'examen raisonné des principes que de l'observation des faits, il arrive de la façon la plus heureuse à dégager les qualités qui constituent le véritable chef, par opposition au simple « porte-galons », et il met en relief, avec son talent d'écrivain et son âme de soldat, tous les grands sentiments dont chaque unité doit être animée pour arriver à former une armée !

C'est une œuvre à lire et à méditer.

Vers l'Inde. Projet de campagne russe par LEBEDEV. — Traduction du Capitaine breveté Cazalas. — Librairie militaire Chapelot et Cie.

Voilà un livre qui vient à son heure, car la fin de ce siècle est, à tous égards, mauvaise pour l'Angleterre. Ce qui se passe en Afrique fait inévitablement penser à ce qui peut demain se passer aux Indes, à ce qui s'y passera fatalement un jour.

La question de l'invasion de l'Inde s'est posée en Russie dès 1675. Après avoir étudié tout ce qui s'est fait depuis cette date à nos jours, l'écrivain russe envisage comment l'opération devrait être actuellement menée et il la divise en trois campagnes, l'une sur Hérat, la clef de l'Inde ; l'autre sur Kandahar et Kaboul, et la troisième de Kaboul sur l'Indus.

Il y a beaucoup de soin, beaucoup de science dans cet ouvrage et un grand luxe de détails, mais ce qui, pour nous, gâte tout, c'est la conclusion à laquelle s'arrête Lebedev.

Après avoir rejeté la formation d'un Empire russo-indien, la création d'une série de gouvernements indépendants, la réunion de ces gouvernements sous le protectorat de la Russie, il opte pour la conservation de l'Empiro indo-britannique à la condition d'une étroite alliance de la Russie avec la Grande-Bretagne !

L'étrangeté de cette conclusion laisse une véritable désillusion, mais impose la lecture de cette œuvre.

Adrien BONNET.

Papiers d'Autrefois, avec une préface d'Emile Faguet, par PAUL et VICTOR GLACHANT, Paris, Hachette, 1899, in-16.

Voici un excellent livre, et fort original. Le ranger dans une classi-

fication connue, n'y songez pas ; il ne ressemble qu'à lui-même, et c'est déjà un premier mérite. Mais il en a d'autres. — MM. Paul et Victor Glachant, deux frères qu'unissent étroitement non seulement les liens du sang, mais aussi une conformité rare de goûts littéraires, d'habitudes de travail et de talent, ont eu l'idée utile de faire un voyage d'exploration à la Bibliothèque Nationale, au département des manuscrits, et d'y étudier de près les manuscrits qui s'y trouvent (ils n'y sont pas encore tous) de Victor Hugo et de Lamartine. Ils ont tiré de cet examen pour notre instruction et notre plaisir, une riche moisson d'observations curieuses, qui jettent un nouveau jour sur la méthode de travail des deux poètes, ou du moins qui confirment par d'abondantes justifications l'idée sommaire que nous nous en faisions. Lamartine, poète grand seigneur, et qui affectait une sorte de détachement aristocratique pour les menus soins du métier d'écrivain, jetait ses vers sur le papier, de sa fine écriture un peu féminine, presque sans ratures ni retouches, tels que sa large inspiration les lui avait dictés du premier jet, sans daigner même avoir souci des négligences grammaticales ou orthographiques qui avaient pu lui échapper. Cette constatation faite pour Lamartine, et les conclusions en étant tirées, il ne restait plus grand chose à dire. Pour Victor Hugo, au contraire, ses manuscrits sont une mine inépuisable de remarques suggestives et qui finissent, tant les auteurs ont su éviter la monotonie et varier l'intérêt, par devenir singulièrement attachantes. MM. Paul et Victor Glachant nous introduisent dans le laboratoire intime où cet artisan prodigieux de rythmes et de mots forgeait avec des scrupules infinis, des retouches et des martèlements successifs, sa matière poétique et verbale, en expérimentait la précision, la sonorité et la profondeur, soumettait à l'épreuve de l'œil et sans doute aussi de l'oreille, la valeur de trois ou quatre épithètes possibles pour un même mot, changeait la coupe d'une phrase ou intervertissait plusieurs fois l'ordre des strophes d'une même pièce, retouchait et limait, criblait enfin son large papier de corrections définitives et de ratures magistrales, les trouvant également dignes, les unes et les autres, de passer à la postérité.

Tout ce travail d'un grand artiste, soucieux du moindre détail, et qui ne recule devant aucun menu soin, surpris ainsi sur le vif, et illustré par des guides si habiles, nous donne une connaissance plus prochaine non seulement du poète, mais aussi de l'homme. Ces relevés de variantes, enrichis par les auteurs de mille aperçus ingénieux, renferment à la fois une étude littéraire pleine d'agrément et d'intérêt, et une curieuse étude psychologique. Tout est significatif en effet dans ces manuscrits de Victor Hugo : les transformations successives et volontaires de l'écriture, les changements du format du papier, la nature des notes écrites sur les marges de plus en plus larges et imposantes, les dessins bizarres et tourmentés dont le poète a souvent illustré les versos de ses feuillets, tout contribue à montrer dans la vie de Victor Hugo, en même temps que sa gloire grandit et se consacre, l'exaltation croissante de son orgueil, et la préoccupation de plus en plus manifeste d'une attitude olympienne, qui semble prévoir et réclamer les honneurs définitifs de l'apothéose.

Le livre de MM. Paul et Victor Glachant se termine par une étude copieuse et substantielle sur l'helléniste Frédéric Dübner, qui fut en son temps un brave homme très savant et un peu hargneux, et par deux lettres inédites de Prosperd Mérimée et d'Ernest Beulé, qui ont leur intérêt.

En tête, le volume se recommande d'une ingénieuse et spirituelle préface de M. Emile Faguet, où les lecteurs trouveront sans doute comme moi un délicat et savoureux régal.

A. de Mages.



LES LIVRES D'ÉTRENNES

Librairie d'Education et de la Jeunesse

Librairie d'Education de la Jeunesse, *Les Trois Couleurs*, texte de GEORGES MONTORGUEIL, illustrations de JOB.

Histoire symbolique et attachante du drapeau. Nos lecteurs savent quel conteur, quel patriote est Georges Montorgueil — et avec quel art Job compose ses illustrations.

Les Voleurs d'Or, par G.-L. FAURE, 30 illustrations sur bois de Zier.

Voici une « actualité » du pays des Boërs. Elle est mise en valeur par un conteur habile, et par un dessinateur de race.

L'Aventurier malgré lui, par CAMILLE DEBANS.

Si nous renonçons à résumer ce récit nous devons constater combien il est vivant, attachant, brillamment présenté. C'est l'école d'Alexandre Dumas.

Les épreuves d'un fils, par E.-A. SPOLL, un vol. relié toile, tranches dorées, 4 fr. 50.

La jeunesse goûtera ce récit de voyage infiniment varié, agrémenté des plus invraisemblables péripéties.

La Goélette Terrestre, par A. BROWN.

Encore l'actualité transvaalienne ! Elle est dans ce livre, profondément dramatique, remplie d'aventures, débordante de vie.

Gil Blas de Santillane, par LESAGE, édition illustrée de douze aquarelles hors texte et de trente-huit gravures en couleurs, par MAURICE LENOIR. Préface de LÉO CLARETIE.

Ce chef d'œuvre des chefs-d'œuvres ne sera jamais assez lu. Il faut savoir gré à M. Léo Claretie de nous en offrir une nouvelle édition en collaboration avec un dessinateur bien connu, justement apprécié.

Librairie Hachette et Cie

La Cousine de Suzanne, par FRANÇOIS DESCHAMPS. — Un volume in-16, illustré de 35 grav. d'après ROBAUDI.

Sous ce titre nous trouvons la plus curieuse histoire d'un voyage poursuivi en Bretagne par une exotique fort originale, d'ailleurs amusante.

Ce livre est de ceux qui reposent dans le meilleur sens du mot.

Les Compagnons de la Marjolaine, par ARSÈNE ALEXANDRE. — Un volume in-8, illustré de 60 gravures.

Gais et entraînants, les héros de ce roman sont à la fois solidement « campés », bien vivants, hardis, invraisemblables.

L'auteur nous les présente en un roman plein d'intérêt.

Le Trésor de Madeleine, par PIERRE MAËL. — Un volume in-8 jésus, illustré de 50 gravures d'après ZIER.

Le trésor ? C'est une fortune perdue, puis retrouvée par une courageuse infirmière, qui la rend généreusement à ses parents adoptifs à ses bienfaiteurs.

On sait avec quel art consommé Pierre Maël compose ses romans.

L'Equipage de la « Rosette », par GONZAGUE-PRIVAT. — Un volume in-8 jésus, illustré de 88 gravures d'après ALFRED PARIS.

L'auteur nous présente, sous la forme la plus captivante, les documents les plus originaux sur l'invasion de l'Angleterre.

Conseils d'une Parisienne

Les dents sont non seulement utiles à la beauté, mais à la santé ; les conserver saines, est le désir et le but de tout le monde ; pour atteindre ce but, et empêcher celles qui sont déjà endommagées de s'abimer davantage, il suffit d'employer l'*Elixir dentifrice des Bénédictins du Mont-Majella*, qui les assainit el les blanchit, 3 francs le flacon, *franco* contre mandat-poste de 3 fr. 50 c. adressé à l'*administrateur E. Senet*, 35, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Il n'y a pas de femmes âgées à Paris, s'écriait dernièrement, stupéfait, un étranger présenté par un de ses amis, dans un des salons les plus élégants de la capitale.

Le Français sourit et lui murmura à l'oreille quelques mots que je distinguai, malgré la précaution prise, grâce à la place que j'occupai, tout auprès des causeurs. Et, quitte à passer pour indiscrète, je m'empresse de dévoiler ce secret aux lectrices de *La Nouvelle Revue*. L'indiscrétion, après tout, ne fait-elle pas partie d'un chroniqueur ? J'ai donc droit à un peu d'indulgence.

— C'est que les Françaises, et particulièrement les Parisiennes, répliqua notre compatriote, font usage de la *Bammatricine*, un produit nouvellement perfectionné, inoffensif, qui recolore en une seule application les cheveux blancs, dans leur couleur naturelle. Il faut, bien entendu, indiquer celle-ci, par un échantillon, dans la première commande faite à la *Parfumerie Exotique*, 35, *rue du Quatre-Septembre*. (Prix, 6 francs la boîte, et 6 fr. 85 *franco*, contre mandat-poste.)

Berthe de Présilly

La *Nouvelle Revue* enregistre, quelques heures après le *Journal Officiel*, la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur M. G. Gilbert « écrivain militaire distingué ».

C'est dans nos livraisons que M. G. Gilbert a publié depuis plusieurs années ses « cahiers », toutes ses études si élevées et si réputées, qui — heureusement pour nos lecteurs — auront une suite prochaine.

Nous félicitons en lui le haut et libre esprit, le collaborateur fidèle.

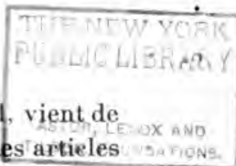
La Direction.

Le Gérant,
Emile BONHOMME.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 48

L'OPÉRA

Par Adrien Bernheim



Un des deux directeurs de l'Opéra, Eugène Bertrand, vient de mourir. Il semble que tout ait été conté sur lui dans les articles nécrologiques et que tout ait été dit, et éloquemment dit, sur sa tombe. Et cependant, je m'en voudrais, pour ma part, de ne pas lui rendre l'hommage que, personnellement, je lui dois. Depuis des années je voyais cet aimable homme presque chaque jour et pas une fois nos rapports n'ont été obscurcis. Assurément nos idées n'étaient pas toujours les mêmes; mais il mettait dans la discussion tant de courtoisie qu'il rendait la controverse presque agréable. Il apportait à l'examen des questions sérieuses un scepticisme amusant qui forçait la sympathie de ses plus ardents contradicteurs.

Pour Bertrand, — le trait vaut la peine d'être noté, — il n'y avait rien de supérieur à ce théâtre unique de Meilhac et Halévy qui, durant ses vingt-trois années de direction triomphale aux Variétés l'avait rendu célèbre. Il l'avait savamment étudié, adroitement pratiqué, il en connaissait les dessus et les dessous : à la longue, il en était devenu un des personnages ! Il en avait la légèreté aimable, l'ironie douce, la bonhomie souriante, la sensibilité quelque peu factice, et quand, revenant heureux d'un de ces fameux déjeûners du Samedi, où, dans une maison amie, il croisait tant de Parisiens de Paris, il pouvait dire, parlant d'un homme ou d'un fait : c'est du Meilhac ! Bertrand croyait avoir tout dit. Que de fois, dans cette loge directoriale de l'Opéra dont il aimait à faire les honneurs, il distrayait ses hôtes en leur contant les débuts de José Dupuis, les succès de Céline Chaumont, les triomphes de Judic ou sa première et inoubliable rencontre, rue Caumartin, devant son ancien Eden, avec Réjane !... Et le

ténor continuait, lançant un terrible regard sur son directeur inattentif, se doutant bien un peu que, dans la loge directoriale, on pensait à la *Belle Hélène* plus qu'au *Prophète*.

A la vérité, même depuis qu'il était à l'Opéra, Bertrand était resté aux Variétés. Sans oser en faire la confession, il préférait à l'imposant escalier du Palais Garnier son petit perron du Boulevard Montmartre. Il avait été nommé là par surprise, posant sa candidature sans avoir de programme, espérant au fond qu'on la repousserait et que le ruban rouge panserait une défaite qu'il souhaitait. Il eut la place et le ruban. Alors commencèrent pour lui les difficultés de cette année 1892, qui fut la plus pénible de toute sa vie de directeur. Seul chef de notre première scène musicale, s'entourant de collaborateurs disparates, inaugurant à l'Opéra les représentations populaires du dimanche qui lui coûtèrent un demi million, il avait visiblement le mal du pays, et le pays c'était le Boulevard. De guère lasse, après quinze mois d'une malheureuse solitude, il appela à son secours M. Gailhard. Bertrand n'était plus seul : il était à moitié sauvé. Mais il ne se remit jamais tout à fait de cet imprudent voyage. Il avait eu tort de déménager...

Et je puis bien aujourd'hui révéler une confidence qu'Eugène Bertrand me fit, il y a un mois à peine, le soir de la répétition générale de la *Prise de Troie*. Son rêve, c'était d'être un jour Administrateur général de la Comédie-Française. Il eut retrouvé rue de Richelieu son Paris d'antan, les jeunes dramaturges qu'il avait entrevus boulevard Montmartre et les Comédiens dont il avait deviné le talent naissant... Bertrand avait été, il y a quinze ans, le directeur, le potentat, le chef suprême de toutes les scènes non subventionnées de Paris. S'il était seul aux Variétés, il était représenté au Vaudeville par son frère, M. Ernest Bertrand ; au Palais-Royal par son beau-frère, M. Delcroix ; à l'Eden — l'Eden du magnifique *Excelsior* avec Mmes Laur, Torri et Cornalba — par un associé ami ; au Gymnase par Victor Koning, dont il était le principal commanditaire. Il voulait finir comme Emile Perrin, reprendre avec les dramaturges et les comédiens, la vie commune et rompre définitivement avec la grande musique. C'eût été pour Bertrand le couronnement d'une carrière bien remplie. Et puis, reprenait-il, malicieusement : « Comme ça, Gailhard restera seul à l'Opéra ! »

Le rêve que caressait Bertrand aura peut-être été le seul qu'il

n'aura pas réalisé. Car cet aimable homme fut aussi un homme heureux. Remueur de projets de toutes sortes, directeur des théâtres grands et petits, propriétaire de somptueux hôtels et de modestes maisonnettes, possesseur de toute une Cité parisienne, présidant à la fois des œuvres de bienfaisance ignorées et la riche Association des artistes dramatiques, entrepreneur de travaux de tous genres, ce sont surtout les affaires dont il n'avait pas la direction effective qui le préoccupaient. Il aurait inventé le mot « actionnaire » si ce mot n'avait existé. Les partages, les dividendes, les commandites, là était son élément, là aussi fut presque toujours son succès. Ses actionnaires devenaient ses amis : ils le suivaient partout, dans la bonne et la mauvaise fortune, depuis ses Variétés qu'il légua florissantes à son très intelligent successeur M. Fernand Samuel, jusqu'au Vaudeville où il eut l'idée heureuse de présenter un jour comme associé, à notre regretté ami Raymond Deslandes, M. Albert Carré, pour finir à l'Opéra où il regagna rapidement le terrain perdu en 1892.

Il est facile de préciser, dans la direction Bertrand-Gailhard, la part qui revient à chacun.

Bien qu'il n'aimat que médiocrement la musique, Bertrand se tenait au courant de ce qu'il appelait l'évolution musicale. A l'Opéra comme aux Variétés, il avait ses idées, ses goûts, ses préférences. Il gardait une infinie tendresse pour la vedette. C'est lui qui, à Paris, inaugura les formidables cachets des comédiens et haussa les tarifs dans des proportions extraordinaires. Pour lui, sans vedette il n'était pas de théâtre possible. L'étoile sur l'affiche, qu'elle s'appelat Judic ou Rose Caron, Chaumont ou Calvé, Jeanne Granier ou Sanderson, Réjane ou Delna, c'était le maximum assuré : c'était, à la porte du théâtre, le flot grossissant des marchands du trottoir, signe, pour Bertrand, distinctif et immédiat des grosses recettes. La venue de l'étoile, homme ou femme, le réconfortait.

D'une indulgence devenue proverbiale avec ses artistes, Bertrand répondait lui-même, de deux à cinq heures, aux solliciteurs, pensionnaires du chant et de la danse, librettistes et musiciens, distribuant des loges à ses commanditaires et des stalles à ses locataires, prodiguant les congés, donnant à tous des espérances qui n'étaient pas réalisables, ne sachant pas assez dire non et disant trop volontiers oui, aimant à jouer la difficulté, et, en diplomate avisé, trouvant presque toujours des transactions acceptables.

Puis, l'après-midi terminée, les faveurs généreusement accordées par Bertrand, M. Gailhard apparaissait dans son cabinet directorial, brisé par une répétition orageuse. Suivant la vieille coutume, il était à l'avant-scène depuis midi, chef d'orchestre et chef des chœurs, professeur de chant et de déclamation lyrique, électricien, machiniste, costumier, décorateur, maître de ballet, dégrossissant le travail, déchiffrant la partition, découvrant une voix à celui qui n'en avait pas, jouant et chantant tous les rôles, en fabriquant s'il le fallait. Et l'illustre Cadet de Gascogne n'est pas inférieur, chez M. Gailhard, à l'imprésario. Il faut l'avoir vu, débarquant en son pays, pérorant à chaque coin de rue, entassant les anecdotes, leur donnant une forme particulière suivant ses auditeurs, ménageant et calculant ses effets, forçant l'applaudissement, provoquant l'enthousiasme. Et quand il ne parle pas, il dessine; et quand il ne dessine pas, il sculpte; et quand il ne sculpte pas, il invente; mais toujours il chante. Ne lui doit-on pas de nouvelles projections lumineuses qu'on a entrevues au Bal de l'Opéra et qu'on reverra à l'Exposition, où il préside une commission importante, ayant eu la coquetterie d'avoir comme vice-Présidentes nos deux plus grandes artistes : Mmes Sarah Bernhardt et Bartet.

Chanteur, sculpteur, ingénieur, inventeur, politicien au besoin, que n'eut-il pas été? Mais, ainsi que l'a finement indiqué M. Adolphe Brisson dans une de ses jolies *Figures qui passent*, c'est surtout au directeur qu'il convient de rendre grâce : deux fois il a remis à flot le navire : une première fois après Vaucorbeil, une seconde en 1893, le défendant contre les tempêtes, rognant et taillant dans le vif, réduisant le gaspillage, connaissant par expérience les petits trucs des tireurs au flanc. Jamais, en effet, imprésario ne montra plus dévorante activité. Il est l'homme-Opéra.

Chanteur il fut, chanteur il est, chanteur il restera, avec ses brillantes qualités de jeunesse et d'entrain — et aussi ses naturels défauts de laisser-aller et de turbulence. — C'est la fatalité! Leporello reprend toujours ses droits chez M. Gailhard. Et avec cela et malgré cela, d'une bonté charmante qui va jusqu'à la faiblesse, d'une amitié solide qui va jusqu'à l'abnégation...

Il est possible que, dans un théâtre qui est un véritable Ministère ou si l'on préfère, une grande usine et où les moindres actes ont fatalement une répercussion excessive, on ait parfois accordé à M. Gailhard ce qui revenait à M. Bertrand et réciproquement.

Ne sont-ce pas les mystères mêmes de la collaboration, ne sont-ce pas les secrets mêmes du bon ménage ? Car, en dépit des racontars trop intéressés, ces deux hommes de tempérament, de qualités et de défauts si différents, s'entendirent à merveille. La passivité voulue de celui-ci adoucissait l'activité nécessaire de celui-là : l'un complétait l'autre.

***

Ceci dit, qui devait être dit, il ne m'appartient pas, pour des raisons qu'on devine, de rechercher si la direction Bertrand-Gailhard a été plus heureuse que la précédente et si les recettes de l'année 1899 ont dépassé celles de l'année 1898. *L'Almanach des spectacles* de M. Albert Soubies et les *Annales du Théâtre et de la musique de* MM. Noël et Stoullig sont des publications que les amateurs de théâtre consulteront toujours avec profit. Jamais statistique théâtrale ne fut plus clairement établie, jamais l'histoire du théâtre de ces dernières années n'eut de conteurs plus documentés.

On dit que l'Opéra de Paris a une subvention : il serait plus juste de dire qu'il en a deux : la première, c'est la somme régulière, annuelle, votée par le Parlement, 800,000 francs : la seconde, infiniment plus importante, c'est la subvention qu'apportent les abonnements des trois et maintenant des quatre jours. Là est la fortune de notre Opéra, qui, avant même que les chandelles soient allumées a déjà, dans sa caisse le lundi, le mercredi, le vendredi, une somme de dix-mille francs environ, soit trente mille francs par semaine, sans compter l'abonnement à prix réduits des samedis qui est variable. On a dit, non sans quelque raison, que notre Académie de Musique, en dehors de ces deux subventions, qui atteignent environ deux millions et demi, en avait une troisième : *Faust* ! Mais chaque théâtre sagement conduit n'a-t-il pas un ouvrage d'un rapport certain ? *Carmen* et *Manon* à l'Opéra-Comique ne sont-elles pas des subventions qui valent celle de *Faust* à l'Opéra ? Un théâtre de répertoire, qui renouvelle son affiche sans abuser des mêmes spectacles, est naturellement prospère. M. Antoine en fait aujourd'hui, en cette scène des Menus-Plaisirs naguère inexploitable, l'heureuse expérience. Le répertoire est la force d'un théâtre; il en est aussi la fortune.

Mais il ne faudrait pas en conclure avec Eugène Bertrand, précisément, que notre Académie de Musique ne prospérera que si elle est le musée des chefs-d'œuvre de la musique. On ne conçoit pas l'Opéra, ne jouant que du Wagner, du Meyerbeer et du Gounod. C'est faire la place trop maigre aux compositeurs vivants, et, pour ma part, quand je consulte le tableau des ouvrages représentés sur notre première scène musicale depuis l'ouverture du Nouvel Opéra, je ne puis penser, avec ceux qui veulent faire de l'Opéra un théâtre-musée, que l'ouvrage nouveau soit forcément condamné d'avance. C'est là une théorie parfaitement inadmissible. Peut-on, en effet, prévoir le sort réservé à un ouvrage de musique? Combien d'œuvres n'ont pas réussi pour n'être pas venues à leur heure, celles-ci trop tôt, celles-là trop tard !

Sur cette liste que trouvons-nous ? Le nom de M. Massenet, avec le *Roi de Lahore* dont les représentations ont été nombreuses, le *Cid*, qu'on va reprendre — et la reprise n'est-elle pas la consécration même du succès d'une œuvre? — *Thaïs*, qui, en six ans, a déjà été jouée sous trois formes différentes; le *Mage* enfin, qui pour n'avoir eu qu'un succès d'estime n'en fournit pas moins une honorable carrière. Voici donc, pour M. Massenet, trois succès sur quatre ouvrages, et de bons juges ajoutent qu'*Hérodiade* n'eût pas déparé cette belle collection. M. Reyer triomphe avec *Sigurd* et *Salammbô*, qui sont maintenant, après les inévitables tâtonnements de la première heure, des ouvrages courants du répertoire de Paris et de l'Europe entière. L'entrée triomphale à l'Opéra de *Samson et Dalila* a dépassé toutes les espérances. *Henry VIII* n'a pas échoué, et la remise à la scène d'*Ascanio*, représenté en 1890 dans des conditions particulièrement mauvaises, ne peut tarder... Le nom de Léo Delibes — toujours sur cette liste — est inscrit en lettres d'or avec *Sylvia*, et M. Widor ne fut jamais mieux inspiré que le jour où il nous donna la *Korrigane*, qui n'a pas vingt ans ! (Décembre 1880)... *Namouna* (1882) n'est pas indigne du grand nom de Lalo et l'on souhaite qu'il accompagne quelque jour sur l'affiche le *Roi d'Ys*, que l'Opéra a eu raison de s'annexer. On a honoré Emmanuel Chabrier en montant *Gwendoline* et *Briséïs*, et ce sont là des tentatives d'art qu'un théâtre comme l'Opéra a le devoir de faire. Le nom de l'auteur de *Mignon* avec *Françoise de Rimini* (1882), et plus tard avec la *Tempête* (1889), n'est en somme pas sorti amoindri par ces épreuves, et Gounod, en écrivant *Polyeucte* (1878), le *Tribut de Zamora* (1881) et *Sapho* (1884) s'est-

il vraiment diminué ? Avec *Thamara* (1891), M. Bourgault-Ducoudray s'est affirmé musicien de premier ordre ; *Tabarin* (1885) fit connaître, au public de l'Opéra, le nom de M. Emile Pessard ; *Patrie*, (1886), qu'on va reprendre, reste l'œuvre maîtresse de M. Paladilhe.

Depuis l'ouverture du nouvel Opéra, la danse a été toujours, sur cette liste, représentée avec honneur, parfois même avec éclat par le *Fandango*, de M. Salvayre (1877), *Yedda*, d'Olivier Métra, la *Farandole*, de M. Théodore Dubois (1883), les *Deux Pigeons*, de M. André Messager (1886), la *Maladetta*, de M. Paul Vidal (1893), et l'*Etoile*, de M. André Wormser (1897).

Les productions de ces dernières années, quel que soit le résultat matériel qui n'a pas toujours été bon, ne sont nullement faites pour déconsidérer l'Opéra. Le *Messidor*, de M. Alfred Bruneau, que d'aucuns — dont je me permets d'être — tiennent pour une œuvre supérieure, n'a peut-être pas été suffisamment compris par les abonnés que le drame lyrique terrifie ; l'*Hellé*, de M. Alphonse Duvernoy, qui a d'ailleurs eu un bon nombre de représentations, contenait des parties très remarquables, et M. Paul Vidal, pourrait bien, avec la *Burgonde*, avoir injustement payé le succès persistant de l'heureuse *Maladetta* et le maintien de ce ballet au répertoire de l'Opéra. Avec les ouvrages dits : prix de Rome, que, par traité, l'Opéra a l'obligation de monter tous les deux ans, on applaudit en cette dernière période les noms déjà estimés de MM. de la Nux (*Zaïre*), Henri Maréchal (*Déïdamie*), Charles Lefebvre (*Djelma*) et Samuel Rousseau (*la Cloche du Rhin*). Consulte-t-on la même liste pour les compositeurs étrangers ? On constate que depuis l'ouverture du monument Garnier, l'Opéra a donné sept ouvrages étrangers, trois de Verdi, qui peuvent être considérés comme appartenant au répertoire : *Aïda* (1880), *Rigoletto* (1885) et *Othello* (1894) ; et quatre ouvrages de Wagner : *Lohengrin* (1891), *la Valkyrie* (1893), *Tannhauser* (1895), *les Maîtres Chanteurs* (1897). Est-ce vraiment trop, si l'on songe à la place qui, depuis quelques années, a été faite en Allemagne et en Autriche à nos compositeurs français ?

Il y aurait certes beaucoup à dire sur les conditions désavantageuses dans lesquelles les pièces sont présentées au public, les répétitions générales, étant devenues, par la force des choses, de véritables premières et les premières, où jadis se dessinait le succès d'un ouvrage, n'existant plus. On a voulu satisfaire les abonnés,

la critique, les auteurs, les artistes et il se trouve qu'on a mécontenté tout le monde. Mais une bonne pièce n'est jamais devenue mauvaise du jour au lendemain, c'est-à-dire de la répétition à la première et toutes les coupures du monde ne rendront pas acceptable un ouvrage qui ne l'est pas. Les directeurs ont une tendance à chercher bien loin les causes d'un insuccès. Est-ce que, de tout temps, à la veille d'une première, les auteurs n'ont pas accablé les directeurs de leurs réclamations et de leurs doléances ? Je relisais, ces jours-ci, dans le beau volume de M. Adolphe Jullien sur Richard Wagner, la lettre que celui-ci adressait à la direction de l'Opéra avant la première de *Tannhauser*. Cette lettre, que voici pourrait dater d'hier :

Monsieur le Directeur,

« C'est probablement par un malentendu qu'on n'a pas encore fait droit à ma demande de cent entrées pour la répétition générale de demain. Jusqu'ici, si la salle a été trop encombrée aux dernières répétitions, ce n'est point de ma faute. Pour celle d'hier, par exemple, j'ai même refusé à ma femme la faveur de m'y accompagner, pour que la répétition eût le caractère le plus intime. J'ai été fort étonné, alors, de voir la salle remplie d'individus qui m'étaient parfaitement inconnus. Je crois être dans mon droit en vous demandant, Monsieur, de m'envoyer au plus tôt cent parterres, pour placer mes amis, que, jusqu'ici, j'ai directement envoyés à cette répétition générale. En outre, je vous prie, Monsieur, de satisfaire aux demandes des ministres étrangers, pour loges et stalles, à cette même répétition de demain soir.

Agréez mes civilités empressées. »

Richard WAGNER.

Ces « civilités empressées » de Wagner indiquent que les choses n'ont pas changé. MM. Saint-Saëns, Reyer, Massenet ne les désavoueraient pas. La vérité est que ce sont là les petits côtés de la question, et qu'en 1900, comme il y a quarante ans, nos directeurs exagèrent quelque peu l'importance de leurs solennités de théâtre.

***

Il semble que tout ait été dit sur le monument et que Garnier et Charles Nuitter, qui ont tant aimé ce théâtre qu'ils considéraient comme leur pays d'adoption nous aient donné des ouvrages définitifs, mais il ne serait pas inutile d'indiquer ici le fonctionnement des « Opéras » et des théâtres d'Etat à l'étranger.

M. Albert Carré, lorsqu'il était encore directeur du Vaudeville et du Gymnase, a fait sur les théâtres en Allemagne et en Autriche un travail considérable et de tous points remarquable, qu'il a publié, en 1898, dans la *Revue de Paris*. Visiblement il a rapporté de ces pays des enseignements qu'il utilise aujourd'hui. Je me donnerai, d'ailleurs, le plaisir d'analyser cette étude par le menu, et, à cette place même, lorsque je traiterai la question de l'Opéra-Comique. Mais il apparaît — et c'est ici que, selon moi, une réserve s'impose, absolue — que le directeur de l'Opéra-Comique s'est complu à insister sur les avantages des théâtres allemands et autrichiens. Il y a, en effet, beaucoup à leur prendre, mais il n'y a pas tout à leur prendre... Un voyage récent dans les principales villes d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique, où j'allais étudier les théâtres populaires, n'a fait que confirmer mon opinion.

L'organisation des théâtres allemands est totalement différente de la nôtre. Les subventions sont légion : la plus petite ville d'Allemagne a son théâtre subventionné par la municipalité, quand il ne l'est pas par « la cassette du Roi de Prusse ». Car il y a la cassette du roi de Prusse, il y a la liste civile — que nous avons pratiquée en France— il y a aussi la subvention impériale. Au fond, c'est tout un. Le gouvernement allemand, sous des formes et sous des noms divers, mais atteignant toujours le même but, fait des sacrifices considérables pour l'art théâtral.

A Berlin, il y a trois théâtres subventionnés : l'Opéra (1800 places) qui n'est ouvert que pendant dix mois, mais joue tous les soirs : le Schauspielhaus (théâtre de la Comédie, 1250 places) qui ferme également pendant les mois d'été et le Kroll Théater (2500 places) succursale des deux grandes scènes, théâtre annexe en quelque sorte qui, en hiver, ne joue que le dimanche et, en été, ouvre ses portes tous les soirs.

Ces trois théâtres subventionnés, dits impériaux, sont sous la

surveillance administrative d'un intendant général des théâtres, M. le Comte de Hochberg qui semble avoir à Berlin la situation qu'avait autrefois sous l'empire, M. Camille Doucet. A Vienne, où le fonctionnement est identique, l'intendant général est M. le Baron de Plappart.

La direction des trois théâtres subventionnés de Berlin est entre les mains de M. Pierson. C'est un fonctionnaire à appointements inscrits sur les dépenses des trois théâtres. Il est nommé par le Gouvernement et il a pour mission de faire rouler les subventions : je dis faire rouler, la subvention n'étant pas affectée spécialement à l'Opéra, au théâtre de Comédie ou aux théâtres annexes. Les trois théâtres ont une subvention commune générale qui s'élève à 1.320.000 francs. L'autonomie théâtrale est donc ici un vain mot, et il est de règle que, si la Comédie ne marche pas, c'est l'Opéra qui vient à son aide ou inversement. Si les deux théâtres sont en danger, la cassette royale est toujours là — comme la liste civile. Même système à Vienne, pour l'Opéra et le Burgtheâter (la Comédie). Seulement, à Vienne, la somme à répartir entre les deux théâtres subventionnés n'est plus que de 630.000 francs.

M. Pierson, le très actif directeur des théâtres subventionnés à Berlin m'a laissé entendre que, depuis sept années, c'est l'Opéra, dont les frais n'ont rien d'excessif, qui prospère et vient au secours de la Comédie. Celle-ci, qui a une troupe excellente, se confine un peu trop dans le répertoire classique et a trouvé dans le Deutsches-théâter (le Vaudeville de Berlin) une concurrence sérieuse. Il faut aussi ajouter que l'Opéra, plus heureux que la Comédie de Berlin, qui n'a qu'un genre, est à la fois l'Opéra et l'Opéra-Comique. Aussi, n'est-ce pas sans étonnement qu'en ce théâtre où je m'attendais à voir la *Walkyrie*, ou quelque œuvre considérable du grand musicien allemand, j'assistai à une modeste représentation de notre aimable *Fra-Diavolo*, enlevé en moins d'une heure et demie sans les moindres *Noces de Jeannette* pour commencer, sans la moindre *Coppélia* pour finir. Et ce qui augmenta ma surprise c'est que, sortant de cette obscurité, qui est de règle, même pendant *Fra-Diavolo*, je m'aperçus que mes voisins de fauteuils ne faisaient guère plus de frais de toilette que les Anglais à chapeaux de paille de notre Opéra. Et comme je demandai à M. Pierson si j'avais assisté, par erreur peut-être, à une représentation exceptionnelle, populaire ou autre, il me détrompa....

C'était bien jour de grand abonnement. « Seulement, ajoutait-il, vous savez bien, Monsieur, que chez nous, on ne va pas, comme chez vous, au théâtre pour s'amuser ». Je m'en doutais bien un peu à vrai dire, mais il ne me déplaisait pas qu'un Berlinois pur-sang, qui parlait si bien le français, dissipât chez moi tout malentendu possible !

« Nous avons un mot, continuait M. Pierson, qui définit exac-« tement ce qu'est le théâtre chez nous. C'est l'Abend-Schule — l'Ecole du soir — et vous pensez bien que pour notre « Ecole » le « tarif des places est inférieur à ceux de vos théâtres de plaisir ».

Le prix moyen d'un fauteuil à l'Opéra de Berlin est, en effet, de 7 à 8 francs. Seulement, ce que M. Pierson oubliait de dire, et ce qui n'est pas sans inconvénient dans un théâtre de répertoire et d'ensemble, c'est que le jour où une étoile est affichée, le tarif est triplé, quadruplé, quintuplé... L'Ecole du soir, alors, qu'en fait-on ? Le tarif des places est donc mobile, et mobile suivant la volonté directoriale, suivant les frais de représentations, suivant les appointements des chanteurs. Appointements inférieurs, d'ailleurs, à ceux que l'Opéra de Paris octroie à ses pensionnaires.

Le ténor allemand et la grande chanteuse dramatique n'ont guère plus de 40.000 fr., le baryton, la basse, la chanteuse légère et le contralto plus de 15.000 fr. à 20.000 fr. La direction de l'Opéra à Paris n'a pas à craindre la concurrence de ce côté, et MM. Alvarez, Delmas et Renaud, Mmes Bréval, Delna et Ackté — la tête de troupe — qui reçoivent d'Amérique, de Londres et de Monte-Carlo de si alléchantes propositions ne me démentiront pas.

En somme, M. Pierson, sous la surveillance de l'intendant général, est seul maître de ses trois théâtres d'Etat. Trois chefs d'orchestre, suivant le bon usage introduit à Paris, une machinerie incomparable, un éclairage unique, une école de chœurs bien organisée et enfin dix concerts donnés dans une salle spéciale. Et, M. Pierson insiste, naturellement, sur cet avantage : pas de cahier des charges comme chez nous réglant à la fois les tarifs fixes et immobiles des places, les abonnements, l'état du personnel et le recrutement obligatoire des lauréats du Conservatoire.

Il y a mieux encore. Le droit des pauvres, qui, à Paris, s'élève au onzième de la recette et contre lequel nos directeurs luttent avec tant d'acharnement, n'existe ni à Berlin, ni à Vienne : il n'est en vigueur qu'à Paris. On chercherait en vain à l'étranger un directeur d'une scène subventionnée, ayant eu comme

Vaucorbeil un déficit de 800.000 fr., après avoir versé à la Société des auteurs, et à l'Assistance Publique, durant son privilège, la somme de 2.400.000 francs.

Le droit des auteurs est proportionnel (7 0/0 à l'opéra de Berlin, 10 0/0 à la Comédie). On entend par là qu'il varie suivant la dimension et l'importance des théâtres. Un directeur d'une scène de féeries versera moins de droits que celui d'un théâtre de grande musique et de grande comédie... Du moment qu'il aura fait des frais de mise en scène, l'impôt, le droit d'auteurs, deviendront moindres pour lui. N'est-ce pas la logique même et conçoit-on que nos directeurs de théâtre de féerie, qui ont dépensé des sommes énormes pour monter des pièces où le dramaturge s'est complaisamment effacé, soient aussi « imposés » que leur collègue qui aura monté un ouvrage de comédie, sans frais de décors et de costumes? J'ajoute qu'à l'étranger le directeur traite directement avec l'auteur et que tous deux sont libres de leurs actes sans passer, pour avoir le droit d'exercer leur profession, par une omnipotente Société des auteurs.

Il y a là de quoi séduire un imprésario parisien : moins de frais, moins d'impôts, et par suite une exploitation théâtrale plus facile que chez nous... En revanche, le directeur, à l'étranger, — j'appelle sur ce point l'attention de nos directeurs non subventionnés, — a l'évidente préoccupation de protéger le spectateur par tous les moyens dont il dispose contre les abus et les fraudes. Ainsi les bureaux de location des théâtres subventionnés, toujours à Berlin, ne sont ouverts que trois heures 1/2 par jour : de 9 à 10 heures du matin, et de 10 heures 1/2 à 1 heure. Le spectateur, désireux d'avoir une place numérotée d'avance, prend une simple carte postale : il y écrit au recto son adresse et au verso l'espèce et le nombre de places qu'il veut. La veille de la représentation avant midi, il met cette carte dans une boîte spécialement réservée aux trois théâtres subventionnés et, le lendemain, le jour même de la représentation, moyennant un supplément de 0 fr. 60 pour la location, il obtient, entre 9 et 10 heures du matin, le billet régulièrement demandé. C'est beaucoup que d'avoir pris de telles précautions contre le marchandage des billets, quand on songe combien sous ce rapport nous sommes en retard et combien l'organisation défectueuse de nos bureaux de location prête au trafic des marchands. N'avons-nous pas, nous, public de Paris, contre nous, d'un côté les auteurs, qui, à la porte des théâtres où l'on joue leurs

pièces, se font représenter par leurs marchands de billets. (à l'Opéra les billets d'auteurs s'élèvent à 374 fr., prix de la location, 300 fr., prix du bureau ; et la convention veut que dans tous les théâtres un marchand de billets assermenté les obtienne à 50 o/o de réduction) ? N'avons-nous pas de l'autre côté, et toujours contre nous, les directeurs, représentés à ces mêmes portes de leurs théâtres par leurs marchands de billets de claque ? Que de temps il fallut pour persuader à Bertrand que le système qui confie l'inutile service de l'insupportable claque à un marchand de billets, dont on encourage ainsi le trafic, n'est pas de mise dans un théâtre de l'Etat. C'est que Bertrand avait apporté à l'Opéra les fâcheuses traditions du Théâtre des Variétés. Il avait foi en le chef de claque qui, depuis quarante années, était, pour lui, l'homme indispensable, le conseiller éclairé, le confident dévoué... Il savait que, rien qu'à l'Opéra, pendant l'Exposition de 1889, le marchand de billets de claque et d'auteur avait amassé une fortune, vendant cinquante francs des fauteuils qui en valaient dix-sept : il savait que ni les auteurs, ni les directeurs n'avaient trouvé de bénéfices en ce scandaleux trafic : il n'en restait pas moins plein d'admiration pour le hardi entrepreneur... Il dut cependant renoncer à un système dont il avait, aux Variétés, apprécié le fonctionnement et voilà comme aujourd'hui la claque de l'Opéra au lieu d'être dans les mains d'un marchand de billets, est confié à un pauvre artiste retraité qui eut ses heures glorieuses de direction théâtrale... Mais il n'est pas né, à Paris du moins, le directeur indépendant, courageux — que de directeurs se sont faits les imprudents associés des fortunés marchands de billets de claque ! — qui voudra comprendre que ce service déshonore leur corporation, encourage la lutte quotidienne du malhonnête marchand contre le naïf spectateur, et favorise cet impôt dont ont souffert tous nos artistes, grands et petits, les petits surtout, contraints de sacrifier une part de leurs faibles appointements à cet obligatoire et coûteux applaudissement !

Que de grâces il faut rendre à M. Mounet-Sully, qui, ces jours-ci, racontait que ce qui l'a le plus ravi à l'étranger c'est l'absence de l'applaudissement tant que le rideau est levé. « Quelle gêne chez nous, s'écrie-t-il, que cet applaudissement, si flatteur qu'il soit, après une belle tirade ou un beau mouvement ! L'artiste veut se donner, s'oublier, pénétrer l'âme de son personnage, quand, par des bravos intempestifs, au beau milieu d'une scène ou d'une tirade, on le rappelle sur la terre et on crie à Arnolphe, à Oreste,

à Hernani ou à Lagardère : Souviens-toi que tu n'es qu'un acteur ! » — Que n'avons-nous, comme directeurs, que des Mounet-Sully !

Mais, je l'avoue, rien mieux qu'une étude de l'organisation des théâtres étrangers n'est faite pour donner raison à M. Dujardin-Beaumetz, rapporteur, deux années de suite, du budget des Beaux-Arts. L'Opéra de Paris est une si lourde et si considérable machine qu'il est toujours facile de critiquer les détails de son organisation. Combien, parmi ceux dont les observations sont les plus justes, oseraient assumer la responsabilité de sa mise en marche ? J'ajouterai : une machine de luxe demandant à être conduite par un industriel qui en connaît les ressorts, influe judicieusement sur les bienfaits d'une exposition, l'Opéra étant non seulement un théâtre d'abonnés qui lui allouent annuellement la plus grosse subvention, mais aussi le théâtre par excellence des étrangers et des provinciaux. Durant des années — M. Halanzier s'en est rendu compte — le visiteur des manufactures a admiré, le soir, l'escalier de Garnier bien plus que *Faust* ou les *Huguenots* : on l'a vu, renonçant à la scène du jardin ou à la bénédiction des poignards, rôder dans les corridors, étudier les marches, les compter, contempler les bustes et les statues, tandis que Charles Garnier, le véritable auteur de ce succès prodigieux, ne touchait ni droits d'auteurs, ni droits d'assistance publique, ni droits de la claque, comme le tenancier précité... Mais cette machine (17 mètres de largeur de cadre, 32^m^ 30 de largeur, 35 mètres de hauteur de scène, 15 mètres de profondeur des dessous, 26 mètres de profondeur de scène et 839^m^ 80 de superficie de la scène, chiffres qui n'ont été atteints ni par l'Opéra de Berlin, ni par celui de Vienne, ni par la Scala de Milan, ni par le San Carlos de Naples), cette machine, en dépit de sa grandeur, de sa beauté et de son luxe, n'est pas une caserne, et là est l'abîme entre nos théâtres qui restent des lieux de plaisir et ceux de l'étranger qui sont des Ecoles du soldat !...

C'est l'École dans la salle obscure ou sur la scène militarisée, l'école partout, l'école pour les auditeurs qui, l'entr'acte sonné — un seul durant la soirée — commentent le livret, déchiffrent la partition, quand il nous paraît si reposant, à nous, qui ne rêvons pas que casernes, de contempler une loge joliment garnie ou un fauteuil gracieusement occupé. Loges mal installées à coup sûr, fauteuils incommodes, couloirs inhabitables, ouvreuses insupportables, dégagements insuffisants, entr'actes démesurés.

Mais tous ces vices d'aménagements, comme nous les apprécións après une rapide tournée à travers ces monotones écoles de théâtre, sans éclat, sans charme et sans Paris !... Et sur leurs scènes, dans leurs coulisses, des numéros pour les portants et les herses, des étiquettes pour les châssis et les praticables, des sonnettes d'alarmes pour les artistes, les choristes, les figurants — je devrais dire les officiers, sous-officiers et soldats !

Devons-nous envier cette supériorité de mise en scène ou nous enorgueillir de notre supériorité d'interprétation ? Je crois bien encore que l'avantage reste, ici, de notre côté, et ne ce sont pas les partisans eux-mêmes de Wagner qui confessaient que la *Walkyrie*, *Lohengrin*, *Tannhauser* et les *Maîtres-Chanteurs*, ne sont, dans aucune ville d'Allemagne, mieux chantés qu'à Paris ! N'est-ce pas encore un wagnérien militant qui écrivait : « Il y a un mot « brutal qu'il faut dire : la France est le seul pays du monde où la « *Walkyrie* ait fait de l'argent. On la joue à Berlin, rarement, « comme on met des drapeaux à la fenêtre les jours d'anniver- « saires de victoires : on la joue à Paris souvent, parce qu'elle y « fait recette. Ne méprisez pas le public français : le *Postillon de* « *Lonjameau* est au répertoire de l'Opéra de Vienne ; à Munich, « on fait salle comble avec les *Cloches de Corneville*. Quand vous « considérez, durant le troisième acte du *Crépuscule des Dieux*, « le public allemand en sa silencieuse immobilité, ne prenez pas « pour de la vénération ce qui n'est que de la patience ; et, le « rideau baissé, *ils applaudissent ardemment à cause des Fran-* « *çais qui sont dans la salle*...... En ce qui concerne les acteurs- « chanteurs, on peut affirmer que l'Opéra de Paris a de quoi nous « assurer une exécution comparable et peut-être préférable à celle « dont se targuent les plus grandes scènes allemandes... »

Voilà donc la supériorité d'interprétation française des œuvres allemandes et aussi la supériorité de notre public français — cet « à cause des Français qui sont dans la salle » n'indique-t-il pas le respect qu'on professe pour notre public ? — proclamées et reconnues par les wagnériens eux-mêmes.

Mais s'ensuit-il de là que l'Opéra ne doive jouer que la *Valkyrie*, *Lohengrin*, *Tannhauser* et les *Maîtres-Chanteurs* ? Non, certes ! il ne faut pas que, hors l'admirable musique de Wagner, il n'y ait plus de musique possible ; il ne faut pas surtout qu'on dise que les interprètes de Wagner sont excellents, uniquement parce qu'ils sont nouveaux, parce qu'ils ne sont pas encore irrémédiablement

imbus des vieilles méthodes et des anciens préjugés ; parce qu'ils n'ont pas encore assez souvent chanté *Méphistophélès* et *Rachel* pour s'en souvenir en chantant *Votan ou Brunehilde*... Qu'on se garde, au contraire, de trop médire des vieilles méthodes et des anciens préjugés. Ce sont ces méthodes et ces préjugés dans lesquels les interprètes de Wagner ont été nourris au Conservatoire; et l'idéal Wotan, M. Delmas, et la non moins idéale Brunehilde, M[lle] Brèval, et l'incomparable Elisabeth, Madame Rose Caron, ne seraient peut-être pas passés maîtres dans l'art de dire, — ne dit-on Wagner bien plus qu'on ne lechante? — si avant d'être Wotan, Elisabeth et Brunehilde, ils ne s'étaient, en leurs premières leçons de musique, rompus au solide répertoire de l'Ecole française. Déjà les directeurs de l'Opéra, victimes de cette mode, n'ont plus dans leur troupe un fort ténor qui puisse chanter la *Juive* ou *Guillaume Tell*; tous ténors légers et charmants, mais ténors de demi-teinte, beaux diseurs de la *Walkyrie* et de *Lohengrin*, ayant oublié les préceptes du Conservatoire et s'étant fabriqué des voix qui n'en sont plus... Voilà l'erreur ; le péril est dans cette absence de forts ténors à l'Opéra comme au Conservatoire, le Conservatoire suivant la mode et les professeurs tendant à tout wagnériser.

Je n'irai pas jusqu'à reprendre le fameux paradoxe d'un musicien célèbre « Le Wagner, ce n'est que de la grande opérette », s'appuyant sur ce que Madame Materna, la parfaite interprète des principales héroïnes du musicien allemand, avait naguère chanté et avec beaucoup d'éclat la *Belle Hélène* d'Offenbach. Ses compatriotes, la jugeant parfaite dans l'Hélène d'Offenbach et, singulier rapprochement, parfaite dans la Brunehilde de la *Walkyrie*, l'applaudirent indistinctement et non pas « à cause des Français qui étaient dans la salle », mais parce que, sans s'en douter, elle déployait le même talent ici que là, parce que, fidèle à cette discipline d'interprétation dont je parlais tout à l'heure, elle ne faisait qu'une vague distinction entre les deux rôles. La discipline reparaissait toujours et jamais je ne saisis mieux cette méthode qu'en écoutant, dans un petit théâtre de Munich, la *Barbe Bleue* d'Offenbach, où l'acteur, chargé du rôle de Barbe Bleue, chantait les couplets les plus gais de la fantaisie de Meilhac et Halévy sur le même ton avec la voix et la même gravité qu'il eut débité le récit du Graal de *Lohengrin*. On a si bien fait les choses qu'en disciplinant l'art et en faisant des théâtres des

casernes et des interprètes des soldats, il n'y a plus, en Allemagne, qu'une seule musique, uniformément et sans nuances : la musique de Wagner !

Il faut rendre justice à la direction de notre Académie de musique qu'elle a senti le péril et combattu ce militarisme théâtral. Elle a pris aux théâtres étrangers ce qu'il fallait y prendre : elle n'en a pas pris trop. Les choristes qui s'étaient bien tenus dans *Tannhauser* ont, dans les *Maîtres Chanteurs,* fait des prodiges ; les chefs de chant — tous, grands prix de Rome — sont là à la meilleure école des chefs d'orchestre. Enfin, comme couronnement, la représentation des *Maîtres-Chanteurs* qui restera inscrite dans les annales de l'Opéra a calmé les plus sévères. Le Saint-Bris des *Huguenots*, qui sommeille toujours en M. Gailhard, a prouvé qu'il était capable de comprendre Hans Sachs et Beckmesser, et cela sera, pour les amateurs de la musique nouvelle, son principal titre de gloire... Et d'ailleurs cette tendresse pour le répertoire dont il a été un des meilleurs interprètes, ce retour aux duos et aux airs connus, cette habitude qu'il a prise de chanter les rôles en même temps que les interprètes, au désespoir de Bertrand, qui pensait à Schneider et rêvait de Réjane, tous ces bons sentiments n'ont pas empêché M. Gailhard de subir la mode et aussi de la comprendre. Il a apprécié les grosses recettes de *Lohengrin*, les maximums de la *Walkyrie*, de *Tannhauser* et des *Maîtres Chanteurs*. Mais il a compris, il a aimé *Parsifal* ; il y a pleuré, et il me permettra bien, à ce propos, de publier une lettre qu'en août 1894, il m'adressait de Luchon.

Luchon, le 6 août 1894.

Mon cher Ami,

Votre lettre si amicale m'a fait regretter vivement de n'avoir pu assister avec vous aux représentations de Bayreuth. J'aurais été ravi d'avoir vos impressions *immédiates !* car moi qui avais déjà assisté aux représentations en 1876, lors des exécutions de la Tétralogie, j'avais à cette époque comme à présent reçu une forte impression ; cette année l'audition de *Parsifal* m'a enthousiasmé ! Je fais mes réserves pour le *Tannhauser* et *Lohengrin* ; ces deux ouvrages s'accommodent mal de l'orchestre invisible : en beaucoup d'endroits cette symphonie, qui a été écrite pour un orchestre comme le nôtre, devient confuse et dans les mouvements rapides les *staccati* des instruments à cordes donnent l'impression d'un perpétuel trémolo, surtout dans le *Tannhauser!* La

marche du second acte, si brillante, est monotone ; la mise en scène en est parfaite, mais les sonorités sont beaucoup trop estompées. Là où la chose est surtout choquante, c'est au final du même acte ; ce final, écrit avec une fougue merveilleuse pour l'orchestre et les voix, manque d'équilibre à Bayreuth; les voix dominant l'orchestre enlèvent la vigueur dramatique que le maître a voulue.

J'ose vous dire, mon cher ami, qu'à l'Opéra nous aurons presque en tous points une exécution supérieure. *Parsifal* est une œuvre admirable ; mais, hélas ! la représentation de cet ouvrage est impossible à l'Opéra, car toutes les conditions du théâtre de Bayreuth sont indispensables.

Quelle belle œuvre ! J'ai été ému jusqu'aux larmes de la scène finale du premier acte et à la scène du baptême du troisième acte ! Je vais vous dire à quoi je compare ce chef-d'œuvre : Le premier acte m'a fait l'effet d'un Véronèse, le deuxième d'un Goya, le troisième d'un Raphaël.

P. GAILHARD.

Une lettre de M. Gailhard ! Je ne pense pas qu'il en ait beaucoup écrit, fidèle, sa vie entière, à cette sage maxime d'Emile Perrin : « Gailhard, vous serez un bon directeur à deux conditions : la première, c'est que vous n'écrirez jamais, la seconde, c'est que vous n'irez jamais à pied ». M. Gailhard a rarement écrit et M. Gailhard a sa voiture. Je lui laisse le soin et le plaisir de conclure.

Et je conclus de mon côté... La direction Bertrand-Gailhard n'aura pas eu seulement l'honneur de faire les quelques modifications que j'ai indiquées, de monter les *Maîtres Chanteurs* avec une perfection qui n'a jamais été égalée dans aucun théâtre du monde. Elle aura eu l'honneur d'essayer des concerts, débouchés pour nombre de jeunes musiciens, qui n'ont pas résisté à la concurrence des concerts Colonne et Lamoureux. Elle aura eu l'honneur de remettre à neuf, après les incendies de décors de la rue Richer en 1891, des ouvrages qui forment le répertoire courant de l'opéra (*Roméo et Juliette*, *Aïda*, la *Favorite*, *Coppelia*, *Don Juan*, *Hamlet*, les *Huguenots*, le *Prophète*, *Guillaume Tell*, *Joseph*) et elle laissera ainsi à l'Etat, propriétaire de ce matériel, des décors neufs, et aussi, bien que rien ne l'y obligeât, de beaux costumes. Dirais-je que les onéreuses représentations populaires du dimanche, fondées par Bertrand, ont été avantageusement remplacées par quatre représentations gratuites, genre de spectacle inconnu à

l'étranger et dont je parlerai en même temps que des théâtres populaires.

Rappellerai-je que la direction Bertrand-Gailhard a lutté énergiquement contre cette terrible et chaque jour grandissante concurrence de Monte-Carlo, de Londres et de l'Amérique, contre ces imprésari qui couvrent d'or nos artistes, nous enlèvent les uns après les autres les Reszké, M. Saléza, M. Maurel, Mlle Calvé, Mlle Eames, Mlle Melba et n'ont pu encore nous arracher cette demi-douzaine d'artistes précités, qui donnent à la troupe de l'Opéra un incomparable éclat. Rappellerai-je que c'est sous la direction Bertrand et Gailhard que cette caisse des retraites dont on a vanté les avantages à l'étranger et qui fonctionne si heureusement chez nous, a été modifiée, grâce à l'initiative intelligente et aux soins incessants de l'éminent Président de section au Conseil d'Etat, M. Paul Dislère ? Et il me sera bien permis, avant de finir, d'indiquer succinctement l'organisation de cette caisse, véritable association de secours mutuels comme on en devrait tant avoir.

A l'époque où l'Opéra était régi par la liste civile, un décret du 14 mai 1856 créa une Caisse de retraites en faveur de tout le personnel du théâtre : le taux de l'intérêt était tel à cette époque que l'on pouvait espérer, grâce à une subvention de 50,000 fr. par an (30.000 fr. payés par le théâtre, 20.000 fr. par la liste civile), assurer des pensions de retraite à un personnel, même dans les conditions absolument anormales où ces pensions étaient constituées. Ainsi, un artiste de la danse pouvait réclamer une pension égale au tiers de son traitement moyen à l'âge de 36 ans. C'était entre la durée du service et celle de jouissance de la pension le renversement des bases ordinairement adoptées. Quand, en 1866, l'Opéra fut confié à une entreprise privée, l'idée première fut abandonnée, mais les avantages accordés au personnel, tributaire à ce moment de la Caisse des retraites, furent maintenus ; c'était une première liquidation. Mais, en 1879, les artistes nouvellement admis réclamèrent, firent remarquer la différence injustifiée de situation entre eux et leurs prédécesseurs et le fonctionnement de la caisse fut rétabli ; on n'avait malheureusement pas songé à la diminution du taux de l'intérêt, on avait oublié de tenir compte en autorisant les tributaires à faire état, moyennant des versements rétroactifs, de leurs services antérieurs, des chances routinières qui facilitent le fonctionnement de toute caisse de retraites : en un mot, on constituait un organisme dont

la faillite obligatoire à bref délai était inscrite en principe dans l'acte constitutif lui-même.

On avait paré, il est vrai, aux premières difficultés en prescrivant que ces nouveaux tributaires n'auraient droit à toucher une pension qu'en 1889 ; c'est quand on approcha de cet instant fatal qu'on s'aperçut du danger que l'on courait et de l'impossibilité de faire face aux engagements contractés. Une Commission fut réunie et, de ses travaux, sortit le décret du 26 mars 1887, prononçant la liquidation de la Caisse des retraites. On offrit à ceux des tributaires qui voudraient renoncer au bénéfice de l'institution, le remboursement de leurs retenues avec les intérêts acquis ; un certain nombre acceptèrent.

Enfin, la caisse ainsi allégée fut confiée à une Commission de liquidation. Aujourd'hui, tout est remis à point pour le passé ; les anciens pensionnaires comme les tributaires actuels (dont le nombre est encore d'une centaine), sont sûrs de recevoir la pension qu'ils ont acquise et on prévoit déjà le moment où il serait possible de renoncer à la subvention de l'Etat (1).

Il est temps de reconstituer non pas une Caisse de retraites avec engagement de payer à un moment donné une retraite fixe, déterminée par le chiffre de traitement et la durée du service, mais une Caisse de pensions viagères dans laquelle chacun se constitue une partie du capital correspondant à cette pension par des versements volontaires, tandis que des versements effectués chaque année au moyen, soit du produit des représentations, soit des subventions de l'Etat et de la direction, passant peu à peu de l'ancienne Caisse de retraites à la nouvelle, complètent, dans une proportion considérable, la pension constituée par l'artiste lui-même. Une caisse de cette nature constituée l'an dernier à l'Opéra-Comique avec des ressources bien inférieures à celles que l'on pourrait réunir à l'Opéra, fonctionne de la manière la plus satisfaisante.

Ai-je tout dit ? Chaque mois, 1150 personnes émargent au budget de notre Opéra ; chaque mois 1383 timbres sont payés ; chaque année l'Opéra donne — la somme est calculée d'après des recettes

(1) Cette subvention avait été portée de 20.000 à 30.000 fr., mais il y a douze ans, la Commission de liquidation indiqua elle-même la possibilité d'une réduction et le chiffre a été fixé à 25.000 fr., la subvention du directeur était seulement de 20.000 fr.

qui varient — une moyenne de 288,797 francs aux pauvres et de 251,433 francs aux auteurs, plus de deux millions aux artistes du chant et aux 154 artistes de la danse, aux 101 choristes, aux 106 musiciens de l'orchestre, et à ses 3 chefs, au chef des chœurs, et à son sous-chef, aux 6 chefs de chant, aux 2 maîtres de ballet et à leurs trois accompagnateurs, aux 6 professeurs de danse et à celui de la pantomime, aux deux chefs machinistes, aux deux maîtres tailleurs, aux trois chefs de magasins ? Il y avait un volume à faire, et un volume qui reste, sur notre Opéra, tant la tâche était vaste ; et je n'ai fait qu'un article, et un article qui passe... Désireux de garder secrets, comme pour la Comédie-Française, les appointements des artistes et les inventaires des directeurs, je n'ai pas rendu justice à ce personnel qui, renonçant aux millions de l'étranger, reste fidèle à son Paris : je n'ai même pas prononcé le nom estimé de cet administrateur modeste, probe, et qui, avec autant de conscience scrupuleuse que de science éclairée fait tourner la machine... Cet administrateur est M. Simonnot, et ce nom, ignoré du public, doit être inscrit en bonne place dans l'Histoire de ces dernières années de l'Académie Nationale de musique et de danse.

Adrien BERNHEIM.

PROMENADE AU LOUVRE

(CAUSERIE D'ART)

Par Benjamin-Constant

I

LA SALLE LACAZE

Malgré l'avant-propos qui précédait naguère cette étude (1), encore un mot.

Je commence par dire à mon compagnon de promenade, à celui



Portrait de LACAZE

qui me lira, que mon admiration pour telle ou telle œuvre n'enga-

(1) La *Nouvelle Revue* du 15 octobre 1899. (N° 1 de la Nouvelle série.

gera pas la sienne, malgré mon expérience professionnelle ; car, en matière de sentiment, on ne saurait user de trop de précautions, et, pas plus que d'autres, je ne suis infaillible. J'essaierai d'être juste même en admirant, même en critiquant.

Ceci dit, entrons dans la salle I (salle Lacaze). Et, d'abord, rendons hommage à ce généreux donateur qui a laissé au Louvre une des plus riches collections de l'Europe. Son portrait se trouve à droite, en entrant, dans un espace vide. Il tient une palette à la



J.-B. Greuze. — Portrait de l'auteur

main, ce qui permet de croire qu'il était peintre à ses heures ; cela, du reste, ne pouvait lui nuire pour se connaître en peinture et pour en acheter. Cette salle fut installée en 1869 par le ministère de la Maison de l'Empereur Napoléon III.

Maintenant, voici, en entrant, à gauche, un portrait de Greuze par lui-même (n° 382). Dans le public, et depuis longtemps, on se représente Greuze comme le peintre de la « Cruche cassée », œuvre très discutable, ainsi que d'autres toiles très vulgarisées par la gravure : telles sont le « Retour de l'Enfant prodigue » ou « la Malédiction d'un père ». Cependant, ce maître ne fut guère un compositeur ; il était surtout un portraitiste charmant, sensible, avec ce don d'élégance et de grâce que possédait à si haut degré tout le dix-huitième siècle. Ce portrait-ci est d'une mise en place parfaite. C'est à peine frotté ; mais tout y est déjà pour l'expression de la vie et le modelé des chairs ; c'est enlevé hardiment, d'une science légère, à la Française !



P. Van Mol. — Tête de jeune homme

Seulement, Greuze ébauchait mieux qu'il n'achevait ; en les finissant, ses modelés devenaient ronds à l'excès. Aussi, ce portrait, à peine commencé, reste-t-il d'autant plus un morceau d'artiste, un régal pour les connaisseurs.

* * *

N° 105. — « Nature morte » de Chardin. Autre maître français. Son verre est petit... mais il y boit si bien !... D'ailleurs, cette nature morte, quoique d'une très jolie couleur, n'est pas des meilleures ; nous en trouverons, plus loin, de très supérieures.

*
* *

N° 2055. — « Tête de jeune homme » par Mol. Ecole Flamande. C'est riche de matière, de pâte solide, de chaude coloration ; mais



A. Watteau. — L'Automne

cette tête a été peinte surtout pour la mitre qu'elle porte ; aussi est-elle plus réussie que le reste.



N° 990. — Esquisse spirituelle et légère d'Antoine Watteau. C'est de touche souple et rapide, de couleur précieuse. Mais, passons;

A. Brouwer. — (Ecole Flamande)

nous verrons tellement mieux, un peu plus loin, qu'il est inutile de s'arrêter longtemps devant cette petite note d'artiste.

*
* *

N° 1916. — « Le Fumeur » de Adriaan Brouwer. Cela ressemble à du Franz Hals avec moins de largeur, très vivant d'expression, mais presque trop habile, d'une habileté commune, manuelle. Bon ouvrier flamand.

*
* *

N° 2507. — « Un intérieur d'Ecole » de Adriaan Van Ostade. On y est dans cette école où grouillent les marmots tapageurs ; et



F. Le Moyne. — Hercule et Omphale

le magister, de dos, vêtu de noir, et qui taille sa plume, aura bientôt besoin de sévir. Ça se passe dans une atmosphère d'or, rappelant la chaude lumière de Hollande. Ce tableau serait un joyau d'art de premier ordre, si le « Philosophe » de Rembrandt n'existait pas !

*
* *

N° 537. — « Hercule aux pieds d'Omphale » par Lemoyne, l'auteur du plafond du salon d'Hercule, à Versailles. Un décorateur habile et fécond. Ce tableau est bien composé, ou plutôt bien arrangé, de cet arrangement convenu qui marque, uniformément, l'école décorative de la fin du dix-septième siècle et du commencement du dix-huitième. Le torse de la femme est modelé dans une brillante coloration ; mais, la tête est, vraiment, trop petite pour le corps, et l'Hercule a des muscles bien mous.

*
* *

N° 46. — Voici, d'un autre arrangeur, les « Forges de Vulcain ». Grisaille intéressante de Boucher ; mais c'est trop fait selon la formule



F. BOUCHER. — Les Forges de Vulcain

d'alors... et, malgré tout le goût que posséda ce maître pour grouper, ingénieusement, les dieux, les déesses et les amours, cet art-là n'était guère à suivre, et ne pouvait durer longtemps.

*
* *

N° 791. — « Portrait du cardinal de Polignac » par Rigaud. Arrangeur, lui aussi, comme les autres, mais avec plus de goût et plus de science. C'est vu comme de son temps, par le côté pompeux, tout en étant soutenu par une grande maîtrise de composition, particulièrement dans les portraits. Personne mieux que Rigaud ne sut draper autour d'une colonne la soie et le brocart, ni placer les accessoires avec plus de mesure, ou jeter avec plus d'ampleur, sur les marches du trône, le manteau de son Roi.


H. RIGAUD. — Portrait du Cardinal de Polignac

Et comme ce cardinal de Polignac a grand air! Comme la tête est vivante, expressive, et bien placée sur les épaules ! Quel dommage de le voir aussi haut... et si loin de la cimaise.... mais, la grande quantité de toiles de la galerie Lacaze oblige à les ranger sur trois et quatre rangs! Peut-on faire autrement ? J'en appelle même à ceux qui, de temps à autre, viennent troubler la tranquillité des conservateurs du Louvre... Le placement par école et par ordre chronologique demanderait des kilomètres de cimaise, et le Louvre, tout grand qu'il est, ne pourrait y suffire.

N° 109. — « Nature morte » de Chardin. Avec le temps et la poussière, ce petit tableau me paraît avoir « descendu » de coloration; au lendemain de son exécution c'était, sûrement, plus éclatant; mais, il n'en reste pas moins une page de maître. Quel charme

d'exécution dans le flacon de droite... Et les couteaux ?... On les prendrait ! Et la brioche ?... On en mangerait ! Cependant, cette série de natures mortes est d'une maîtrise un peu froide, un peu tranquille, malgré la sensibilité d'art qu'on y trouve. Il en est de



J.-B. CHARDIN. — Nature morte

même dans les petits tableaux à figures. Cela manque de verve, ce n'est pas assez en pâte tendre. Qui ne se rappelle un chaudron qui se trouve dans une toile de Murillo, la « cuisine des Anges », et qu'on ne voit plus depuis qu'elle a quitté la cimaise ?... Jamais nature morte ne fut enlevée avec adresse pareille.

Donc, pour en revenir à Chardin, et sans vouloir diminuer le regain d'admiration qu'on est en train de lui redonner en ce moment, à l'occasion de son centenaire, j'ose dire que ce maître est loin, bien loin de son illustre prédécesseur Antoine Watteau ! Et je dis cela contre certains courants qui ont essayé de mettre ces deux peintres sur le même rang !... Le « départ pour Cythère »



J.-B.-S. CHARDIN. — La Fontaine de cuivre

s'est trouvé, pendant cinq ou six mois, dans le Salon Carré, à côté de Poussin, de Titien, de Raphaël... Il s'y tenait en maître... Chardin n'aurait pu y figurer de même ; c'est même inutile de le discuter. Donc, Watteau a été le plus grand coloriste et le plus fin dessinateur du XVIII[e] siècle. Que d'autres aillent chercher dans le passé les maîtres oubliés... Ils chercheront en vain, parce que la

postérité n'oublie jamais celui qui est digne d'elle. Elle met chacun à sa place; elle le fait avec l'admiration successive de plusieurs générations; et vouloir, à soi seul, déplacer les maîtres d'autrefois du rang qui leur a été donné par le temps, paraîtra, toujours, d'un pédantisme puéril. Van Dyck n'a point pris la place de Rubens; Van der Helst, celle de Rembrandt, pas même Franz Hals...; Murillo n'a point pris celle de Vélasquez; pas plus que Donatello n'a pris la place de Michel Ange; pas plus que Boticelli, Mantegna, Luini, n'ont pris celle de Léonard et de Raphaël. Donc, le temps met tout au point; et ce n'est pas être un mouton de Panurge que d'admirer, même de confiance, ceux que la postérité a maintenus au premier rang depuis des siècles! Ainsi, mon cher compagnon de promenade, ne craignez pas d'admirer, en fuyant tout snobisme, ceux que vos devanciers ont admirés; et, avec vous, j'admire modestement. Ne croyons pas aux inconnus de la Gloire!

Ceci dit, ne pouvant nous arrêter devant chaque tableau, et ma compagnie ne pouvant servir qu'à vous diriger sur les meilleures œuvres, ou réputées telles, allons, de suite, vers mes préférées.

*
* *

N° 986. — « Une assemblée dans un parc ». On appelait ainsi les réunions galantes d'autrefois, au temps où, sur la pelouse, on allait conter fleurette, fleureter, flirter!... Remarquons, d'abord, le paysage, paysage de parc; on se croirait à Versailles, en automne. L'air est doux, le soleil de la Saint-Martin réchauffe la Nature une dernière fois, retenant, pour un jour, quelques feuilles de plus dans les grands arbres dépouillés. Aussi, les amoureux sont-ils venus; et les voilà se faisant mille grâces avec accompagnement de serrements de taille et de mains sur le cœur! Là, c'est une sémillante personne, au fin profil, avec sa collerette tuyautée et son corsage très ouvert, qui semble fort peu se défendre contre un jeune homme très entreprenant. Mais comme peintre je m'extasie sur l'exécution précieuse de ce petit groupe. Quelle adresse dans les plis d'argent de la belle robe de satin de la susdite personne! Quel esprit de touche, quelle virtuosité de véritable artiste! Puis, c'est une gamine montrant sa nuque et sa taille longue, et regardant le fond des bois; plus loin,

près de la pièce d'eau, un jeune solitaire va promener sa rêverie. Et toutes ces petites figures ont la joie de vivre! Mais n'épuisons pas si vite notre enthousiasme pour Watteau, et passons à Rembrandt.



REMBRANDT. — Portrait d'homme

Voici le (n° 2551) « Portrait d'un jeune homme ». C'est large, plein, coloré, dans une pénombre chaude. Le masque est puissant, construit d'un coup de brosse, grassement, copieusement. Ici, plus d'esprit, rien que de la force. C'est la main d'un des plus grands maîtres de la Peinture qui nous a laissé, vivant sur la toile, ce jeune homme de solide carrure hollandaise.

Il est à remarquer que Rembrandt change de manière de peindre toutes les fois qu'il en a envie. Ici, sur un dessous de grisaille, il passe et repasse des glacis les uns sur les autres en y mêlant des demi-pâtes; là, c'est en pleine pâte qu'il attaque et sans le moindre glacis; enfin, dans une autre toile il peint à grande pâte et en glacis. C'est dire combien les vrais maîtres donnent l'exemple de l'indifférence du procédé... devant le rêve d'art à exprimer ou la Nature à vaincre.

*
* *

Enfin, saluons !... Nous sommes devant la « Bethsabée » de Rembrandt !... Amsterdam et La Haye n'ont pas une toile aussi savoureuse, aussi amoureusement exécutée. Les « Syndics des Drapiers », la « Ronde de Nuit » et la « Leçon d'Anatomie » sont trois chefs-d'œuvre incomparables ; mais la Bethsabée... c'est le fond même de l'âme de Rembrandt, avec toute sa passion de la Peinture !



REMBRANDT. — Bethsabée

Jamais poitrine de femme ne fut modelée dans une pâte plus ferme et plus souple, dans une coloration plus rare ; et jamais la chair ne vibra dans la lumière avec plus de chaleur, tout en vous donnant la religieuse envie d'y porter la main ; enfin, jamais la poésie de l'ombre ne fut exprimée avec une pareille maîtrise.

Où est-elle, dans l'avenir, la plaque d'objectif qui remplacera le cerveau d'un Rembrandt traversé par la Nature ?...

L'art est un travail de l'âme, et aucune machine perfectionnée

ne primera la machine humaine qui fait agir et penser, et dont le feu sacré a fait peindre la « Bethsabée » !

Auprès d'une toile pareille on se prend à songer ainsi car, devant cette Bethsabée, qui semble remuer dans l'ombre, l'idée vous vient que Rembrandt est là, à côté de vous, et toujours vivant. On voit sa main et sa pensée, on entre dans son chef-d'œuvre, on n'ose plus en sortir, et le cœur se serre... et l'on est heureux, pourtant.

Ah! sublime peintre, je te vénère!... Quand les épidémies de l'art moderne viendront, par instants, nous déconcerter, nous menacer même, nous irons revoir la « Bethsabée » du Louvre et les « Syndics » d'Amsterdam!

J. J. BENJAMIN-CONSTANT.

(A suivre)

A PROPOS DE « CLÉRICALISME »

(NOTES RURALES)

Par Charles Loiseau

Le « cléricalisme », idée ou mot, tient une place considérable dans l'histoire politique de la France, singulièrement depuis une trentaine d'années. L'actualité ne lui échappe jamais ; aucun phénomène, aucune crise ne le démodent. Il semble qu'on eût dû finir par « parler d'autre chose » après les étapes historiques du boulangisme, du ralliement, voire de l'affaire Dreyfus. Il encombre, au contraire, et de plus en plus, notre carrière et nos bagages de peuple. C'est au lendemain du jour où l'on a pu se demander sérieusement si la République serait parlementaire ou césarienne, nationaliste ou socialiste — où l'intérêt public, en un mot, a été violemment attiré vers les plus hautes des questions d'Etat — c'est à ce moment que les passions se rallument autour du foyer confessionnel, et qu'on nous représente, comme un gros d'ennemis, aux portes de la cité, les écoles, les associations, la propagande, les œuvres dites « cléricales » en France.

Je n'examine point si c'est l'effet d'une tactique des partis actuellement au pouvoir, ou d'une appréhension sincère, chez eux, d'être dépossédés de ce qu'ils nomment le patrimoine de la République. Aussi bien, cette recherche n'ouvrirait d'horizons que sur un monde restreint, celui qui fait de la politique une carrière. Mais, derrière les représentants, il y a la masse de la nation. L'intéressant est de rechercher pourquoi cette masse, ballottée entre tant d'intérêts, tant d'aspirations, tant de questions concrètes et pressantes, où il semble que les dissidences confessionnelles n'aient rien à voir, prête encore l'oreille à ceux qui lui parlent « cléricalisme » — et ce qu'elle entend au juste par là ?

Limitons mieux encore le champ de cette étude, à laquelle des livres ne suffiraient point, si l'on voulait l'étendre en détail à toutes les nuances de l'opinion et surtout à l'origine de ces nuances. Beaucoup de gens, même dans le peuple, ont, sur la religion d'abord, et sur les rapports de la religion avec la société civile, système arrêté, position prise. De l'homme auquel l'état de sa culture historique et philoso-

phique permet de raisonner et défendre son système, jusqu'à celui qui s'y rallie, sans être capable de le défendre — par un effet d'atavisme, ou d'éducation, ou de milieu — la chaîne est longue. Nous ne nous y arrêtons pas. Tous ont ceci de commun qu'ils pensent et par conséquent qu'ils votent de parti-pris, et que, même réunis, dans la masse électorale, ils forment encore l'exception. Nous cherchons le sentiment intime de cette masse, et singulièrement de la masse rurale, obligée, presque toujours, d'aller en deçà ou au-delà de ses propres vœux, par la rigueur et le convenu des classifications électorales.

Depuis vingt-cinq ans, elle penche vers les candidats qui dénoncent et se flattent de combattre le cléricalisme. Et si creux que le mot sonne aux oreilles délicates ou blasées, elle, paraît comprendre. Voilà le fait qui s'impose à l'observateur. Philosophie de l'histoire ou psychologie de la démocratie des campagnes, ce peut-être la matière d'une contribution à l'un des problèmes les plus irritants de l'époque. C'est bien encore la question religieuse, mais restreinte à un seul aspect, vue d'en bas, du village, loin des livres et des théories, à distance incalculable des Conciles et des corps savants — du reste, en relation intime avec le vote — telle enfin qu'on la conçoit, eût dit Courier, entre le Pont Clouet et le Chêne fendu.....

∴

Qu'est-ce donc, au juste, que le peuple entrevoit sous le terme « cléricalisme » ? Une opinion — un tempérament — une tradition ?

L'*opinion*, ici, serait religieuse et ressortirait de la profession d'un culte. On tiendrait donc rigueur à un homme de ce que, né catholique, il fut resté tel; et cet ostracisme lui viendrait d'autres hommes dont la grande majorité — au moins par le baptême, la première communion, le mariage et la confession *in-extremis* — participent à la vie de l'Eglise, aux étapes caractéristiques de leur carrière à eux. On exigerait une abjuration de fait, dans un milieu où l'abjuration solennelle serait très certainement improuvée; on traiterait en déformation morale, en vice rédhibitoire de l'esprit, une croyance dont les autels sont publics ? Assurément l'illogisme qu'on prête aux masses, et qu'on exagère, ne va point jusque là. Elles n'ont encore jamais donné à entendre que la qualité de rénégat fut un titre électoral.

Rien ne trahit, d'autre part, dans la vie privée du paysan, un état d'esprit si véhément contre le catholicisme, qu'il suffirait d'en évoquer l'idée pour multiplier les votes hostiles. Il y a brèche, sans doute, un peu partout, dans les traditions chrétiennes, et pourtant ce n'est pas l'impiété qui sature, en général, l'atmosphère de la famille. Plus encore, si la société est *neutre*, on peut assurer que le foyer domestique ne l'est pas.

La femme et les enfants vont à l'église ; aux fêtes solennelles, le père les y suit. Le crucifix a disparu de l'école ; cependant, si l'on faisait, dans chaque village, la statistique des maisons où il est

suspendu, on n'arriverait jamais à reconstituer une majorité logique aux législateurs qui l'ont supprimé. Gambetta a proclamé que le cléricalisme était l' « ennemi »; mais cette sensation d' « ennemi », est-ce le prêtre qui la provoque sur son passage ? En est-il poursuivi, comme pourrait et devrait l'être un imposteur, le représentant d'une idée dont l'esprit public est las, l'exploiteur attardé de la crédulité des masses ? Si les masses l'entendaient ainsi, elles n'auraient pas besoin de législateurs pour rendre au clergé la vie difficile. On connait mille moyens, à la campagne surtout, d'éliminer un élément odieux ou simplement gênant. Or, en règle générale, un curé qui se range au droit commun de la prudence obtient de ses paroissiens un traitement de droit commun : et même mieux, car on le salue. On le salue plus que le juge de paix, plus que l'officier, plus que le préfet, même en uniforme; et dans nos mœurs rurales, que caractérise de plus en plus l'adhérence égalitaire du chapeau, le plus clair des témoignages extérieurs de respect s'adresse encore à l'abstraction qui passe en soutane. — Est-ce bien contre cette abstraction que les suffrages sont dirigés ?

La plupart des catholiques le semblent croire et se bornent à dénoncer en ceci une contradiction monstrueuse. Entre l'homme privé et l'homme qui vote, il y a, disent-ils, interposition de fausses doctrines, préjugés, calomnies, sans parler de l'action de la franc-maçonnerie militante et de l'exploitation organisée des mauvais penchants. — Evidemment la plainte est fondée pour partie ; c'est une des faces du procès que de bons esprits ont intenté, non sans sujet, à la « folie en commun ». L'électeur ne vaut pas le citoyen, qui lui-même ne vaut pas l'homme : c'est entendu. Pourtant exige-t-il, souffre-t-il même qu'on fasse étalage devant lui d'irréligion doctrinale ? Est-ce à ce prix qu'il met sa confiance ? L'étiage de ses dispositions à cet endroit ressort de la qualité que ses courtisans prennent devant lui. Il faut bien entendre ici le témoignage des mots, car aucun, dans ce protocole établi sans scrupule, n'est employé ni éliminé sans sujet.

Or il n'existe peut-être pas une circonscription rurale où un candidat oserait se proclamer expressément « athée » ; plus encore : tel homme qui dénonce à grand bruit le cléricalisme de son concurrent s'arrangera de façon à ne pas se dire, lui, « anti-clérical ». C'est par voie de prétérition que le vrai politicien rend compte de ses « opinions » en matière religieuse. Prodigue à qui le gêne d'épithètes positives, il se retranche dans le sanctuaire négatif de la neutralité. Et il s'y tient le plus souvent, fût-il un parfait sectaire. C'est qu'il sait son public, c'est qu'il a le sens de la rue. Tacticien et psychologue à sa manière, il ne dira pas, comme le bourgeois censitaire, qu'il faut une religion au peuple : mais il apprécie, et il ne se trompe pas, que la boutique de l'irréligion est mieux achalandée sans enseigne. — Est-ce encore là le signe que, dans les masses, le problème se ramène à des termes aussi simples que la plupart des catholiques l'imaginent, le conflit entre une croyance et l'état d'incrédulité ?

On conçoit cette lutte entre deux écoles ; mais comment l'expliquer dans le for intérieur du même individu, que ni son passé, ni ses propos,

ni ses comportements journaliers ne montrent inconscient — homme avisé, au contraire, chef de famille souvent, rangé et de bon conseil? Dans nos départements de l'Est, par exemple, en Dauphiné, en Savoie, en Franche-Comté, dans les Vosges, au sein de cette démocratie rurale qui a salué, la première, la politique de Gambetta, et, en général, lui reste fidèle, un type commun d'électeur est le chrétien pratiquant qui vote, par système, contre le candidat clérical ou censé tel. Plus d'un même chante à la messe, avant de se rendre au scrutin, et a glissé son bulletin entre les feuillets d'un paroissien jauni, dont le suffrage, au dépouillement, s'ajoute à ceux du *Café de la Jeune-France* et du comité radical. Et ce sont de « braves gens »; la foi ne leur manque pas, ni l'indépendance, ni la finesse. Au fond, le curé en convient, les aime, en est aimé; seulement il renonce à les comprendre. Et le gouffre du mystère s'élargit de plus, quand il songe que ni les exhortations en chaire ou dans le particulier, ni les remontrances à la femme — grand électeur occulte de plus d'un intérieur rural, ni le « bon journal », dont la vertu est certifiée par ses éditeurs, n'ont raison de ce spectre du cléricalisme, de cette statue du Commandeur, qu'on pousse avec audace et succès, la veille de chaque élection, sur les roulettes dont Gambetta l'a pourvue.

Ce spectre, encore un coup, n'est pas la religion, puisque l'homme qu'il épouvante sort de l'église — ou du moins, volontiers, y laisse aller les siens. Ce n'est pas même le curé, puisqu'après vêpres il sera bien accueilli au foyer domestique, où l'on devisera des menus événements du village, sinon de la première communion des enfants. Et ce n'est point, ce ne peut être non plus une chimère pure, un cas d'hypnotisme à grande distance, dont serait victime ce cerveau de paysan, qui fonctionne avec circonspection en toute autre matière, et pousse ses inductions lentement, comme sa charrue.

***

Le cléricalisme, vu du peuple, serait-il un *tempérament*?

On pourrait le croire, à l'abus que fait une certaine presse de l'épithète de *Tartufe*, le seul personnage du théâtre classique auquel s'attache une réelle popularité. Tartufe n'est pas une opinion; c'est un caractère, et, de nos jours surtout, un caractère d'exception. Il est remarquable qu'on le rencontre moins rarement dans les classes rurales que dans le monde. Dans le monde, la feinte piété n'est plus de mode: il est avéré qu'elle ne mène à rien.

Parmi nos paysans, dans les régions surtout où subsistent des traces de féodalité paternelle, où l' « alliance de la cure et du château » représente encore une force, un élément à ménager, en tous cas, on trouve de loin en loin des physionomies qui rappellent celle du soupirant d'Elmire. Elles provoquent naturellement cette « rumeur de haine » dont parle Louis Veuillot, décrivant les sensations du parterre; mais est-ce bien à elles qu'on pense, quand on aborde le scrutin? A-t-

on jamais vu, sur une affiche électorale, un candidat accusé de hanter hypocritement les églises, et signalé, par cette raison, au mépris de ses concitoyens ? En fait, d'ailleurs, le Tartufe de village n'est ni député, ni députable. Personne n'appréhende sérieusement en lui le personnage qui envahira la maison politique. On le hait, on ne le craint pas. Dans le cléricalisme, au contraire, on sent ou l'on croit sentir une menace. Une injure écarte Tartufe ; contre le clérical, on vote.

Sans redouter les hypocrites de la piété, le peuple aurait-il, des travers auxquels le meilleur chrétien n'échappe pas, cette répulsion dure et peu réfléchie que Dorine — la démocratie de son temps, après tout — exhale dans l'apostrophe célèbre :

« Ah, vous êtes dévot, et vous vous emportez ? »

Assurément, Dorine n'est pas seule à trop exiger de l'homme vertueux. N'eût-il que de petites vertus, l'exactitude, par exemple, s'il manque l'heure une fois, il sera repris avec un étonnement amer. Mais ce genre d'injustice est fréquent surtout dans la vie privée ; c'est une des épines de la morale : on n'en pique guère que ses amis. L'homme public, ou qui aspire à devenir tel, habite une région plus haute. Est-ce que ses électeurs sont capables d'apprécier s'il est aussi chrétien en pratique qu'en théorie ? Est-ce même qu'ils s'y intéressent et qu'ils ont délibéré de se tenir à l'affût de ses péchés véniels ? Ses voisins, et jusqu'à son concurrent, n'en ont cure.

Ainsi la masse ne fait point grief à celui qui sollicite ses suffrages de feindre la dévotion qu'il n'a pas, ni de mal accommoder sa conduite à celle qu'il a. Reste à se demander si elle se défie de l'extérieur de la dévotion prise en soi ; si les pratiques publiques de la religion, abstraction faite de ce que le candidat peut y apporter de personnel, sont pour elle un sujet d'éloignement ? — Il est certain que le « dévot » s'est vu infliger par la littérature populaire, le roman feuilleton surtout, un type caricatural et presque monstrueux ; que ce type est d'une exploitation facile à la passion politique, qui l'enlaidit encore, et ajoute à ses traits classiques je ne sais quoi de décidément incompatible avec la majesté du citoyen. Il en résulte que, devant le suffrage universel, on arrive à faire fréquemment passer catholique pratiquant et clérical pour synonymes. Et cependant, si c'est là une variété assez commune du clérical, beaucoup de ceux que la langue électorale désignent par le même terme résistent à y être incorporés, et force est bien de chercher ailleurs la caractéristique du genre.

La preuve est que nous voyons « cléricaliser » tous les jours, *ad usum populi*, des hommes auxquels on ne saurait reprocher, ne disons point les menus travers, mais les apparences même de la dévotion. Le véritable *criterium* est si peu dans la fréquentation des églises, la tenue chrétienne d'une maison, voire la qualité de membre de la société de St-Vincent de Paul, que tel homme, borné de notoriété publique, au culte du Dieu des bonnes gens, bon vivant lui-même, leste de propos, au demeurant paroissien détestable, se verra infliger avec succès, par un adversaire peu scrupuleux, l'épithète de clé-

rical. Dans le *Bottin* des « cléricaux » français, tenu à jour par les politiciens d'arrondissement et certifié, dans une certaine mesure, par l'opinion, il y a même une page — et elle n'est pas blanche — pour les libre-penseurs. Il suffit souvent, pour y être inscrit, de ne l'être pas à la Loge et de garder quelque indépendance vis-à-vis de la *Fédération démocratique* de l'endroit.

Au total, le « cléricalisme », tel que le peuple le conçoit, ne paraît pas plus s'entendre d'un caractère que d'une doctrine — du moins considérés à part. On est fondé, dès lors, à se demander si ce n'est pas une sorte de *tradition* que le peuple évoque et repousse en lui, tradition plus ou moins entretenue, plus ou moins *actualisée*, au gré des masses, par les très nombreuses variétés de candidats qui ne prennent pas position nette à l'endroit des aspirations du clergé ? — Nous croyons qu'un retour sur le passé, la veille de chaque scrutin, est encore aujourd'hui une des opérations les plus familières à la démocratie des campagnes. Il faut essayer maintenant de le décrire.

∴

On a discuté passionnément le rôle de l'Eglise à travers l'histoire. Peu de gens, au moins entre lettrés, se sont demandé comment le peuple interprétait le rôle du clergé à travers la *politique*, car, c'est fond et forme, sa manière à lui d'être historien. Nous écartons ici et les esprits forts de village, et les gens qui, en tout, pensent comme leur curé. C'est une opinion moyenne que nous cherchons dans des cerveaux moyens, le degré de température des tièdes, qui, très sûrement, forment la masse.

La période qui s'étend de la chute du Second Empire à l'inauguration de la politique de Léon XIII fournit un premier plan de luttes acharnées contre la République. Le clergé y a pris part, et, sans conteste, paru combattre *pro domo*. Il a largement communiqué son esprit aux programmes monarchiques et conservateurs ; la place considérable qu'y ont tenue, vingt ans durant, les intérêts religieux, la loi scolaire, le sort des congrégations — au détriment, quelquefois, de questions moins irritantes et plus populaires — témoigne de l'influence ecclésiastique dans toutes les campagnes de la Droite. Nul corps, quoiqu'il en dise aujourd'hui, n'a prêché plus ardemment la résistance en bloc au régime, à sa législation, à sa tradition. Il y a là une page d'histoire que le temps peut effacer, mais dont l'effet est produit sur les contemporains. Ils y voient au moins le signe que, dans les luttes électorales, le clergé se plait à revendiquer un poste qui ressemble fort au poste de commandement. Et dans l'ardeur de son opposition, ils ont crû démêler le regret, peut-être aussi l'espérance du pouvoir.

Mais quel pouvoir ? — Les écrivains qui prennent de haut la défense de l'Eglise n'ont pas de peine à la justifier par ses propres théories. Elle ne prétend point asservir César ; elle ne lui demande qu'un traitement d'équité. En fait, d'ailleurs, une théocratie est

inconcevable de nos jours, et c'est vraiment railler la crédulité humaine que de faire un épouvantail du « gouvernement des curés ». — En vérité, s'imagine-t-on que le peuple, par « gouvernement des curés », entende tout justement la théocratie; que ce soit là l'objet de sa défiance; qu'il appréhende, dans les cadres de la société civile, un personnel d'ecclésiastiques ? On a tôt fait d'incriminer la perverse sottise humaine, mais suivez sa pensée, elle n'est pas si sotte : perverse, je laisse à l'apprécier. Il n'a en vue que le gouvernement *local*, la hiérarchie au premier degré, l'atmosphère de la commune; et ce n'est pas même d'autorité constituée qu'il s'agit, mais d'insinuation du prêtre dans l'exercice de l'autorité. Que lui importe qu'un Concordat et une législation spéciale aient délimité l'Etat et l'Eglise, ouaté les rapports de puissance temporelle à spirituelle, et que cet organisme, vu de haut, fonctionne à la satisfaction des deux parties ? Ce qui l'intéresse, c'est le Concordat *de fait*, celui qui n'est pas écrit, mais vécu ; qui reflète au jour le jour, et dans le détail, l'état des relations entre les deux sociétés, prévient les empiétements, régularise, pour tout dire, les frottements de deux démocraties, la démocratie sans épithète et celle des clercs. Question de mœurs et non de textes, qui change d'aspect avec les régimes, malgré l'immuabilité des textes.

C'est par ce côté que le Second Empire, aux yeux des masses et la passion politique aidant, n'a point complètement échappé au reproche de cléricalisme. Sous ce régime, l'immense majorité du clergé ne figure pas dans l'opposition; sa physionomie est plutôt celle du prêtre fonctionnaire, vivant avec les préfets sur le ton de la bonne compagnie, point combattu par eux, ne leur cherchant point querelle, et jouissant, en somme, d'une large autonomie, dans la sphère d'influence qui se développe naturellement autour du clocher. Serait-ce donc là le « gouvernement des curés » ? — Non, sans doute, le mot et l'idée viennent de plus loin ; ils sont en désaccord avec l'esprit du régime, le principe plébiscitaire, la tradition napoléonienne surtout; organisée, la Révolution garde toujours son fumet : le peuple le respire, encore que la *Marseillaise* soit prohibée. Mais c'est le gouvernement qui tolère, en fait, dans chaque microcosme de la vie rurale, certaines privautés du clergé contrastant avec le principe populaire de la séparation du spirituel et du temporel. Le curé est chez lui, non seulement à l'église — où il admoneste librement et nommément en chaire ses paroissiens — mais à l'école et même à la mairie, où il dilate, en toute bonne foi d'ailleurs, sa personnalité qu'il pense investie d'une sorte de magistère universel. Ce n'était pas l'esprit de l'Etat; ce n'était pas même, sans distinction, l'esprit de l'Eglise ; mais c'était celui du clergé paroissial français — héritage, allégé du reste, des règnes de Louis XVIII et de Charles X.

La Restauration : troisième étape de cette marche rétrospective aux origines de la question cléricale. On parle encore de ce temps-là, dans nos campagnes ; il est même virtuellement compris dans le « bon vieux temps », celui qu'il suffit d'évoquer pour mettre la démocratie sur ses gardes. Alors pourtant l'essentiel de l'œuvre législative de la Révolution avait survécu, l'organisme social n'était

pas beaucoup moins « laïque » qu'aujourd'hui. D'où vient cet âpre parfum de cléricalisme, qu'on n'a senti, depuis, sous aucun gouvernement ? Courier, entr'autres, vous en dira le secret. C'est non pas le plus sûr témoin — car sa passion est visible — mais le révélateur le plus profond de la pensée populaire. Il ne taillait pas sa vigne, quoi qu'il s'en vante, mais il a le propos des gens qui la taillent. L'atticisme est de lui, la bonhomie est de lui, l'érudition est de lui ; mais l'idée sort du fond commun, l'art se joue dans une sélection entre menus dires de village. Et que reproche-t-il au pouvoir ? Le budget, la guerre d'Espagne, la platitude des courtisans ? Ce ne sont là ni sa grande originalité, ni le secret de son influence, ni même l'aliment préféré de ce gourmet intellectuel.

Où il excelle, c'est dans la peinture des mœurs rurales, des tiraillements quotidiens entre l'esprit de la Révolution et celui du clergé. M. le curé qui publie en chaire la condamnation d'un braconnier, M. le vicaire qui empêche de danser, en réquisitionnant les gendarmes, M. le maire, qui se fait le très humble serviteur du vicaire et du curé — voilà ses types de prédilection, les scènes qu'il aime à décrire, les contrastes qu'il étudie et raffine, d'un style patelin et minutieusement méchant. Faites la part de l'influence du voltairien sur le psychologue, celle aussi de la buée que répand toujours le talent sur les idées courantes : Courier a reflété l'esprit de la démocratie de son temps. C'est un tableau achevé que cette délibération du conseil municipal d'Azai, sommé par le préfet de voter au curé un traitement de deux mille francs : « L'affaire allait passer à l'unanimité. Louis Bournegal se lève : ce que j'ai dit est dit, je ne m'en dédis pas. Le curé se *mêle de tout*, il veut *tout gouverner*, il nous fait enrager ; partant, point de traitement ». Voilà les propos qu'on tenait alors, et qu'on a tenus jusqu'à nos jours, presque mot pour mot, en « buvant bouteille ». Ce que le peuple ne pardonne point à la Restauration, ce ne sont pas les lignes générales du régime, qu'il connaît, du reste, fort peu ; mais les mille petites incursions du clergé sur le domaine civil, les froissements infligés aux gens de Véretz, Azai et autres lieux par des ecclésiastiques dont la prudence n'égalait pas le zèle ; les abus d'ordre et d'intérêt local dont la masse, à la longue, forme le mécontentement d'une nation.

Au sentiment des foules, cette période présente un caractère éminent de contre-révolution. Elles y flairent, à la corvée près, cette alliance de la cure et du château qui résume leurs idées sur l'ancien régime. Car, à la base de toutes ces suspicions, vous entendez bien que c'est l'ancien régime qu'on retrouve, et singulièrement sous cet aspect. Sur ce dernier plan, qui forme horizon, qu'ont embrumé le temps, l'ignorance et même la calomnie, apparaissent des fantômes de nobles et des fantômes de prêtres, vaguement enveloppés dans le manteau du Roi. C'est à peu près tout ce qu'on en sait ; c'est, en tout cas, ce qu'on en veut savoir. Au point de vue particulier du clergé, c'était le temps où il « avait des serfs », et où « la messe était obligatoire ». Nous voici parvenus au point culminant du cléricalisme d'Etat ; nous possédons

la formule idéale du « gouvernement des curés ». N'objectez pas qu'ici mille distinctions, mille justifications s'imposent ; que la féodalité ecclésiastique eût sa raison d'être et rendit des services. Une impression, dans le peuple, domine toutes les autres et même les absorbe : il fût une époque où le spirituel et le temporel étaient, pour ainsi dire, emmêlés; où l'homme d'Eglise a participé plus ou moins largement, plus ou moins sagement surtout, à l'exercice de l'autorité civile. Epoque calomniée, peut-être, mais dont ni les érudits, ni les lettrés, ni les artistes ne parviendront à restaurer la réputation dans l'esprit du paysan, supposé même — ce qui n'est pas — que leurs œuvres l'atteignent.

Dès lors, la notion populaire du rôle du clergé dans l'histoire se ramène à ceci: il a été, dans l'Etat, un organisme privilégié ; il a cessé de l'être ; sous d'autres formes il aspire à le redevenir. C'est, par excellence, le « Dieu tombé qui se souvient des cieux ». Chaque cran de cette chute a été marqué par une résistance, occulte, quand elle avait les gouvernements pour complices, ouverte et même désespérée, quand, avec la République, l'esprit de laïcisation est entré dans les mœurs. Au total, il y a en lui un ressort atavique et jamais détendu, qui le fait se débattre à la surface du droit commun. Voilà du moins comme on le juge et comment aussi, trop souvent, son attitude, dans la vie publique, a permis qu'on le jugeât. Courier, auquel il faut revenir, car les tendances de son époque, dans les campagnes, lui ont étonnamment survécu, a dit quelque part : « Le peuple est d'hier propriétaire, ivre encore, épris de sa propriété; il ne voit que celà, ne rêve d'autre chose, et, nouvel affranchi, de même, quant à l'industrie, oublie le reste et la religion. Esclave auparavant, il prenait du loisir, pouvait écouter, méditer la parole de Dieu, penser au ciel, où était son espoir, sa consolation ; maintenant, il pense à la terre, qui est à lui et le fait vivre... » Transportez à la souveraineté ce que le pamphlétaire disait de la propriété, vous trouverez plus humain ce besoin de « chez soi » qui hante la démocratie dans le palais de sa toute puissance théorique. Elle ne veut pas que le clergé, sous le bénéfice de la tradition et de sa fonction, en possède une double clef.

La République — non point la République abstraite, mais celle qu'on a jugée à ses œuvres depuis 1877 — a, par bien des côtés, froissé les catholiques d'une certaine culture et d'un certain monde. On a pu faire le procès de sa prétendue neutralité, et le peuple même, sans avoir suivi tous les débats, sait, là-dessus, à quoi s'en tenir. Mais elle lui a, en même temps, par ses lois, par ses actes, donné l'impression qu'elle ne livrerait au clergé pas plus la double clef de l'Etat que celle de la mairie. C'est là-dessus qu'on lui a fait crédit ; c'est, au sentiment des ruraux, d'ordinaire pacifiques et point systématiquement irréligieux, son originalité, sa supériorité aussi sur les régimes antérieurs. Et si l'on s'étonne que — jusqu'à la période officielle du ralliement, tout au moins — *républicain* et *clérical* aient passé pour termes qui s'excluent, c'est qu'on ne mesure pas le fossé que la tradition avait mis entre eux.



Ce fossé, on espéra, vers 1890, que les « directions pontificales » auraient le privilège de le combler. Elles s'analysaient, en effet, en un rappel de doctrine et un redressement de tendances qui, bien entendus, ne pouvaient que profiter à la religion et à l'Etat. On n'a pas assez compté, malheureusement, avec leur origine, leurs interprètes, la vigilance intéressée de la génération qui détenait le pouvoir — tous éléments qui ne pouvaient manquer d'en affaiblir la portée dans la démocratie française. Sans nous étendre sur cet immense et trop aisé sujet, nous pouvons bien ajouter que la plate-forme désignée aux catholiques était étroite et resserrée entre deux pentes.

Il fallait se souvenir que, si la République est un « fait accompli », la Révolution n'est point sans doute un « fait inaccompli » — et par conséquent, entrer un peu avant dans l'esprit que cette Révolution a communiqué d'évidence à une société républicaine. Et le point était, d'autre part, de ne pas se « rallier » jusqu'à deviner une arrière-garde, sans programme et même sans individualité propres, de la République opportuniste, c'est-à-dire de celle qui déclinait. Les interprètes de la « politique pontificale » ont trouvé moyen de glisser sur les deux pentes et le ralliement, phénomène historique, présente ainsi deux faces, qui, loin de s'éclairer, se contredisent.

Au début, parmi les curés de campagne, la jeunesse ecclésiastique surtout, il a été idéaliste, bruyant, sincère, il a pris la forme d'une poussée, qui, d'ordre et dans l'intérêt de l'Eglise, devait purger la République précisément de ce qu'elle tient de l'esprit révolutionnaire. C'est une armée qui s'ébranle, drapeaux et fanfares en tête. Ou pour la diriger, ou pour la suivre, une partie de la haute presse catholique, attentive, d'ailleurs, aux évolutions de l'abonnement, entre à fond dans ses tendances. On commence par édifier une Sorbonne, bien en vue, à l'entrée du camp politique. On insiste sur le fait que c'est le Pape qui parle, que la matière est de sa compétence *doctrinale*, que son opinion équivaut à une injonction, et oblige les catholiques *en conscience*. Ceux qui se montrent troublés ou restent tièdes devant cette théorie s'entendent appeler « réfractaires », et l'on donne à penser que leur cas sent l'hérésie — mot qui jouit, comme chacun sait, de tout l'intérêt et surtout de la faveur du XIXe siècle. On réapprend aux oppositionnels ce qu'ils doivent à la Constitution, à M. Carnot, aux autorités quelconques, en invoquant des maximes de Saint-Thomas, et en y mettant du latin. Ce devient un cours de catéchisme de persévérance à l'usage des électeurs. Il contient même des pages — et ce sont les plus lues — qui établissent le droit, le devoir pour le clergé de solliciter des mandats publics. Des journaux affirment que la société ne peut être sauvée que par les ecclésiastiques, et sous cette forme.

Tout ce qu'on veut bien concéder à l'esprit du temps et aux nécessités du sujet, qui est politique, ce sont des explications touchant

le dessein qu'on prête à la Papauté et des commentaires tactiques. Et l'on s'y prend de façon à mettre en joie tous les anticléricaux de grande et de petite carrière, qui n'attendaient pas, peut-être, une si entière franchise. Remarquons bien que la formule du ralliement, qui, depuis, s'est disloquée, décolorée, contredite surtout, au point de devenir une formule de découragement, est très militante, à l'origine. On accepte la Constitution, mais pour mieux combattre la législation. C'est le pur programme du clergé aux élections de 1893. Et pour combattre la législation, il faut combattre, comme de juste, les législateurs. Ainsi, loi militaire, loi scolaire, décrets rendus ou à rendre contre les congrégations, personnel politique et tradition républicaine, on n'exclut guère que cela du pacte de désarmement entre la République et les catholiques français. Que reste-t-il, du point de vue de la génération qui a conquis le pouvoir, et qui tient en haleine ses électeurs, sinon la République *en nom*, autrement dit une abstraction, que le cerveau des masses ne peut pas s'empêcher de peupler des êtres, des faits et des lois à lui familiers depuis vingt ans? Ainsi, ou cette masse ne comprend pas ce que les catholiques lui veulent; ou elle comprend trop, en ce sens qu'elle interprète tout uniment leurs dispositions par :

La maison est à moi, je le ferai connaître.

Et ici, vous entendez bien que l'intérêt électoral ne manque pas de tirer des coulisses Monsieur Tartufe, reverni, ganté de rose, faisant la cour à la République, tout en lui présentant son mouchoir.

En réalité, il n'y avait pas de « tartuferie » dans l'attitude de cette première couche de ralliés, qui touche de plus près au peuple et reste la plus dense. Ils étaient, au contraire, de très bonne foi; ils plaidaient une cause en forme ; ils faisaient des syllogismes excellents, à la condition qu'on voulut bien leur accorder quelques prémisses, qu'on ne discute pas, dans leur monde à eux. Leur erreur fût psychologique. Ils ne s'aperçurent point que mettre en vedette le Pape, le dogme, la qualité de « catholique avant tout », le dessein de remanier, selon l'esprit catholique, la législation — le tout pour expliquer leur adhésion à la Constitution républicaine — était attirer sur eux un redoublement de cette suspicion qu'éveille, dans le peuple, le mot seul de « cléricalisme ». Et quant à la chose, au corps des doctrines et des traditions qui justifient, suivant eux, l'immixtion de l'Eglise et du clergé à la conduite et par conséquent au gouvernement des électeurs, ils peuvent bien s'avouer — aujourd'hui que l'expérience est close, ou peut s'en faut — qu'ils n'ont jamais assailli plus franchement, de front, l'un des plus vieux et peut-être le plus tenace des sentiments populaires.

Ce ne sont donc pas ces honnêtes gens qui risquaient d'entamer la tradition incorporée, selon le peuple, à l'idée même qu'il se forme du cléricalisme ; et ce ne sont pas eux non plus qui ont donné au ralliement sa formule officielle et pour ainsi dire historique. De tous temps,

à tous les degrés de l'échelle sociale — mais singulièrement de nos jours, et sur les degrés supérieurs — de bons citoyens ne laissent pas d'éprouver les inconvénients de faire figure d'opposants systématiques au régime établi. Il se trouvait, dès avant les « directions », force catholiques auxquels un conseil de Rome n'était nullement nécessaire pour qu'ils se persuadassent que leur intérêt, au moins autant que les maximes de Saint-Thomas, les incitait à faire meilleure mine au pouvoir. Mais le conseil présentait à leurs yeux l'inestimable avantage de légitimer cette inclination, et ce qu'ils y prirent — en ceci bien différents des idéalistes dont nous venons de parler — ce fût surtout, si l'on peut dire, la permission de jeter du lest.

Ce fût certainement le fait de la Droite parlementaire, d'une bonne partie de l'épiscopat, de journaux favorisés — suivant eux — de l'esprit de la Nonciature, et, en général, de ceux qui dirigèrent, au nom des « directions ». Plus de querelles, ou des querelles courtoises à la législation jadis « scélérate » ; plus de protestations au nom des droits méconnus de la conscience ; de ci, de là, un conseil lénitif aux Congrégations. A la Chambre, on commence à voir se tendre les unes vers les autres des mains qui ne s'abordaient jadis qu'en forme de poings. Des noms, qui, pour la démocratie catholique, étaient autrefois des symboles, sont disqualifiés par des organes « bien pensants » ; et la même presse tente de familiariser son public avec d'autres noms, dont elle avait dit : « Avec vous, jamais ! ». M. Spuller, M. Jules Roche bénéficient d'une absolution quasi-plénière. On oppose leur esprit nouveau à leurs vieux péchés.

Enfin M. Méline vint, et avec lui il sembla que non seulement un esprit, mais des temps nouveaux allaient se lever. Comme il arrive aux périodes caractéristiques de l'histoire, la littérature donna des ailes à la prose du gouvernement. La *Revue des Deux-Mondes*, prenait charge des frayées à travers l'« intelligence ». En politique, la soudure paraissait se présenter d'elle-même entre tous les libéraux d'origine, tous les modérés d'intérêt, tous les *modérantisés* par la politique pontificale. Quant au gros de catholiques et des curés des campagnes, ils suivirent, les uns par docilité envers leurs guides habituels, les autres persuadés qu'ils servaient de mieux en mieux les intérêts de l'Eglise — au fond, tous fatigués d'être les vaincus du scrutin depuis vingt ans, séduits par le côté tactique du grand mouvement qui se préparait. On leur fit faire, dans certaines circonscriptions, des actes méritoires et extraordinaires — voter, par exemple, pour des candidats anticléricaux de la veille, et dont le ferme-propos se bornait à accepter les voix qu'on leur apportait sans condition. La campagne de 1898, si l'on y cherche un sujet d'étude de la psychologie du parti catholique français, n'a plus du tout l'aspect de celle de 1893. On lui pourrait choisir, comme épigraphe, le propos du Révérend Père de la sixième Provinciale : « Les hommes sont aujourd'hui tellement corrompus que, ne pouvant les faire venir à nous, il faut bien que nous allions à eux ; autrement, ils nous quitteraient ; ils feraient pis : ils s'abandonneraient entièrement. »

Et pourtant, on sait le résultat de cette campagne, et comment, au brusque élargissement de la notion du « bon candidat » chez les catholiques, les partis avancés répondirent avec succès, en élargissant éperdûment, eux aussi, jusqu'à M. Méline, celle de « candidat clérical » — en sorte que les rapports de l'équation ne furent point altérés. On s'explique sans peine l'échec du ralliement « première manière » — celui qui pensait escalader la citadelle républicaine par raison théologique et clergé en tête. On s'explique moins que de vieux républicains, des « hommes de 89 », une génération qui était, en somme, celle de Jules Ferry — moins les décrets — aient été disqualifiés, comme cléricaux, du seul fait que le ralliement leur apporta ses suffrages. C'est par ce point que nous voulons finir.

∴

Non, M. Méline et ses collaborateurs n'ont jamais été crûs, ni même qualifiés par leurs adversaires, au plus fort de la lutte électorale, hommes de foi, humbles adhérents au dogme catholique, ultramontains secrètement convertis aux maximes du comte de Maistre. Non, le suffrage universel ne leur a jamais reproché d'être des dévots ; on ne les a point surpris en flagrant délit de pélerinage ; et si le parti radical prétend avoir trouvé du jésuite dans leur affaire, ce n'est pas sous forme de confesseur. Ainsi la passion politique n'a pourchassé en eux, devant le corps électoral, ni des croyants, ni des pratiquants, autant veut dire ni une *doctrine*, ni un *caractère*.

Mais un autre langage a réussi, apparemment parce que la masse y était préparée et que, sous les multiples formes qu'il a revêtues dans chaque circonscription, il ne laissait pas d'éveiller une idée commune. Et il a consisté, si je ne me trompe, à dire : « Vous voyez *revivre*, dans l'esprit de ce ministère, quelque chose de celui de l'Empire, de la Restauration, et du « bon vieux temps ». Non seulement il ne se met point en garde contre la vieille habitude du clergé de vouloir « mener le monde » — dissimulée, cette fois, sous la prétention nouvelle de nous donner une République de sa façon. Il envisage ce retour comme un élément de sa politique à lui, comme un appoint d'influence et de voix, dont il use à des fins ministérielles, un peu à la manière des gouvernements qui en usaient jadis à des fins dynastiques. Et de même encore que ces gouvernements, ce n'est pas la religion, mais les représentants de la religion qu'il met dans son jeu, s'exposant à être attiré dans le leur. Ainsi, mes amis, ce ministère, sans l'oser dire, reprend une *tradition* interrompue par ses prédécesseurs républicains, et l'histoire se recommence. Il se fait pardessus vos têtes, sous d'autres mots, avec d'autres gens, la même conjonction, le même pacte, le même échange de services que vos pères redoutaient à bon escient. A vous de reconnaître le cléricalisme sous son habit de rechange ».

Tel est le thème qui, au cours de la campagne électorale de 1898,

a été développé, ressassé, assoupli à toutes les nuances de l'opinion, dans la démocratie des campagnes. On a bien répondu que la « société civile » est aujourd'hui en état de se défendre et de défendre le plus humble électeur, les mœurs aidant, contre les abus plus ou moins familiers au clergé d'autrefois. On a justement observé que le clergé d'aujourd'hui, étant, lui aussi, électeur, a parfaitement le droit de mettre ses intérêts spirituels et même professionnels sous la sauvegarde d'un ministère « modéré »; et qu'enfin les hommes qui traitaient, au nom de la République, avec cette grande force sociale, au lieu de trahir le régime, lui donnaient une assise de plus. Ces arguments ont porté sur des lecteurs des *Débats*, sinon sur d'ex-radicaux aujourd'hui rentés. Généralement ils ont échoué dans le peuple, même dans cette partie du peuple qui ne revient pas de si loin, et, de temps à autre, assiste au prône.

Direz-vous donc que la suggestion de la *Fédération démocratique*, l'audace de la presse inspirée par la franc-maçonnerie, l'action personnelle du candidat radical et de ses courtiers ont désorganisé le cours des lois de la pesanteur intellectuelle, et que certaines vérités, sur lesquelles tombent d'accord les hommes d'expérience et de culture, ne peuvent plus descendre jusqu'à lui, arrêtés par les couches intermédiaires, ce qu'on pourrait appeler les stratifications de M. Homais ? Certes, le parti modéré, aux élections de 1898, s'est buté à des adversaires puissants, avisés, quelquefois sans scrupules. Le cliché électoral a sévi, déroutant, dans le peuple force sincérités. Et cependant, la part faite à l'exploitation intellectuelle, qui est la forme moderne du servage dans la liberté, et à laquelle brillent peut-être les partis qui se réclament le plus haut de la liberté — n'existe-t-il point des raisons *de fond* pour lesquelles la masse rurale n'a pas compris la République du ralliement, ou lui a marqué de la défiance ?

Du ralliement, d'abord, tel qu'on l'a entendu dans le monde parlementaire et dans les salons, qu'en a-t-elle vu, je vous prie, et qu'en pouvait-elle voir ? Des lettrés, des érudits, qui représentaient l'avant-garde, sinon l'état-major philosophique et critique de ce mouvement, constatant la faillite du voltairianisme autour de l'Institut ? Des compromis passés entre la Droite et le Centre ? Le nivellement, à Paris, de certaines cloisons sociales, lambrissées, jadis, de « principes » politiques ? La soirée du nonce ? Rabagas admis chez les vicomtesses ? Quoi encore ? — Mais ce sont là des « signes des temps » qui intéressent, en France, quelques milliers d'individus, et qui sont, beaucoup plutôt, les « signes d'un monde ». Ce fumet de détente entre toutes les aristocraties du succès, de la naissance, de la fortune, qui a paru savoureux et de bon augure à tant de gens, des doctes organisateurs de sociétés par le sommet aux gentilshommes blasés d'idéalisme politique — ce fumet n'arrive pas jusqu'au peuple : je dirai plus, si d'aventure, il le respire, il lui trouve une certaine âcreté.

Est-il donc, en effet, si étrange, ce mot de saveur bien terrienne

qu'inspirait, devant nous, à un philosophe de village, le spectacle entrevu du ralliement « Les *gros* se sont *rejoints*... » ? Habillez-le du langage académique : vous aurez la formule même de ceux qui rêvaient de fonder une sorte de République *torie* sur l'« union de tous les honnêtes gens », l'association de toutes les « forces sociales », la concentration de tous les « intérêts » apeurés par le socialisme, délestés du poids mort de quelques « principes » et d'un plus grand nombre de tradition. Les *gros*, dans le langage du peuple, c'étaient le député parlant, fortune faite, d'ordre et de résistance aux opinions subversives, les prédicants du juste-milieu perçant la peau du démocrate, l'industriel débordé par les idées même qu'il avait autrefois caressées — et propagées. C'étaient aussi les légitimistes convertis à la théorie du « moindre mal », les hommes d'« autrefois » préoccupés de l'avenir de leur portefeuille ; la bourgeoisie bien pensante résignée à penser un peu moins bien, pourvu qu'elle mît à l'abri ses intérêts de classe. Si vous ajoutez que ces *gros* de droite et de gauche semblaient aller au clergé, ou le clergé aller à eux, vous serez moins surpris que le peuple ait cru relever, dans la politique du ministère Méline, l'essentiel de ce qu'il nomme depuis un siècle l'alliance de la cure et de château.

Presque uniquement attentif au mouvement des physionomies et des influences locales, il n'a pas vu, sans se demander *pourquoi*, des hommes qu'il pensait bien connaître, des types sociaux auxquels il assignait une place immuable dans la bataille électorale, se décolorer, se rapprocher, s'embrasser plus ou moins, mêlant inopinément leur blanc et leur rouge. Autant il fallait d'abstractions pour légitimer, à ses yeux, ces embrassements, autant, en faisant appel à son réalisme, il était aisé de lui faire sentir, en ceci, tout le contraire d'une évolution démocratique. Pris en masse, il a voté *contre* quelque chose, ce qui est d'ailleurs, son habitude. Ce quelque chose était le passé, incarné sans doute dans les accommodements familiers entre « gros », mais encore et surtout dans la sanction bienveillante, et, suivant lui, intéressée, que les ministres de la religion, après une résistance de forme, finissent toujours par donner à ces accommodements.

∴

La conclusion, il en faut convenir, est singulièrement décevante pour les catholiques de notre temps. Ils ne peuvent pas évoluer, en tant que parti, sans qu'on les accuse de changer par intérêt. Ils ne peuvent pas, en tant qu'individus, se mêler à des groupes qui ne sont catholiques ni de nom, ni d'intentions, sans que les charges de leur apport politique en égalent le bénéfice. Fatalité ou parti-pris, la République leur ferme de plus en plus son forum.

Comment se rouvriront-ils la voie ? Faut-il se retourner vers Rome et lui demander une déclaration de principe, qui porte, cette fois, non plus sur la forme des gouvernements, mais sur leur fond ; qui consacre, par exemple, la maxime de Mirabeau : « En général, la religion n'est

pas, elle ne peut être un rapport social ; elle est un rapport de l'homme privé avec l'Etre infini ». Mais l'Eglise répondra que cette formule est une hérésie, qu'elle a charge aussi des sociétés, et qu'elle ne creusera jamais, de ses mains, ce fossé entre le spirituel et le temporel. Faut-il, sans compromettre Rome, essayer de transactions de fait entre sa doctrine et le dépôt de la Révolution ? On l'a tenté plus hardiment peut-être sous la République que sous tout autre régime, car ce n'est pas une mince concession, pour des catholiques, que de déclarer *tolérables* les lois scolaire et militaire. Et cependant la concession, sous le pur rapport électoral, a été plutôt nuisible. Elle a fort peu déplacé de voix ; elle n'a guère servi qu'à justifier, à l'endroit des *cléricaux*, le double reproche d'avoir la casuistique intarissable et de céder au besoin de leurs principes pour mettre à l'abri leurs intérêts. Ainsi, c'est puérilité de chercher le mot libérateur ou la tactique infaillible ; c'est puérilité surtout, entre catholiques, de se reprocher aigrement et réciproquement de manquer de lumière sur un cas si obscur.

Au seul point de vue de la douceur de voir clair dans le bien social et national, il y a des générations sacrifiées, et sans doute la nôtre en est. Je ne sais s'il faut leur imputer à tort de faire silencieusement provision d'expérience, au lieu de chercher dans l'action à tout prix un dérivatif à leur malaise. Je constate seulement que dans nos villages, où résident encore les gros bataillons électoraux — jusqu'à ce que le « progrès » les ait dépeuplés — la trop célèbre question cléricale reçoit souvent une solution de fait dont chacun finit par s'arranger. Quand le curé a compris que les intérêts de son ministère gagnent à s'isoler de la politique, même et surtout locale ; quand le maire et l'instituteur ne se prennent pas trop au sérieux, comme professionnels de la défense de la « société civile » ; quand leur entourage, qui veut à la fois du clocher, de l'école et de la mairie, glisse et maintient son poids propre dans la balance de ces trois autorités — et cela se fait de façon bonhomme et presque automatique — les fougueux de Droite et de Gauche peuvent se démener ; ils ne compromettront pas la paix du village —, et M. le Préfet lui-même est content. Ce n'est pas un tableau de mœurs rurales à la Florian ; il est beaucoup moins rare qu'on ne l'imagine. Je n'avance point qu'il soit aisé d'en élargir le cadre, ni prudent d'en généraliser le symbole. Je me contente d'espérer qu'il montera peut-être un jour, de la portion la plus rassise et d'ailleurs la plus nombreuse de la démocratie, la formule de paix et de liquidation du passé que de beaux esprits débattent vainement et éperdûment entre eux. C'est d'en haut, après tout, des couches sociales cultivées, que souffle le vent de guerre, fatal à notre équilibre national, au point, comme on l'a justement dit, de nous couper en deux Frances. — Nous avons souvent tort de ne faire état de l'opinion des humbles qu'à raison de sa masse, qui même ne laisse pas de heurter les délicats ; sa qualité peut-être nous réserve des surprises, et nous consolera de la banqueroute des habiles gens.

Charles LOISEAU.

L'AU-DELA

par Jacques Le Lorrain

(Suite)

Candos prêtait l'oreille surpris et troublé, ne songeant plus à traiter de billevesées les déclarations du jeune homme ni à sourire comme autrefois de sa foi exorbitante et nouvelle. A la vérité, il se sentait de plus en plus ébranlé dans sa croyance positiviste au fait clair et précis dûment contrôlé par la science officielle. Il soupçonnait qu'au-delà des faits lentement amassés par l'esprit humain grouillent des faits inconnus encore et toujours, et qu'on écrirait d'énormes in-folios avec ce que nous ne savons pas, avec ce que nous ne saurons jamais. L'univers est immensurable et notre vue bornée; pouvions-nous raisonnablement prétendre à tout connaître, à affirmer que ceci est et que cela n'est pas, à poser des formules rigoureuses de la vie des mondes? Non certes, car pour oser cela il eût fallu connaître le mécanisme de l'univers dans chacune de ses parties et l'embrasser dans son ensemble, ce qui nous est impossible.

Qui sait si ce jeune homme pâle et triste ne prophétisait pas juste? Qui sait s'il ne luisait pas plus de vérité nouvelle et féconde dans le cerveau de cet éphèbe, que dans celui de maint savant d'âge et d'autorité? Qui sait enfin si lui seul n'avait pas raison?

— Mais je suis convaincu, poursuivit Hubert, que pour acquérir le don précieux dont je parle il faut que nous nous dégagions, par un effort continu et puissant de la volonté, de notre humanité physique. Tous les sages vénérables de la Chaldée, de l'ancienne Egypte, de l'Inde et de la Chine sont entrés par la voie de la con-

tinence dans la région des vérités supérieures. C'est la vie de la pensée, la vie de l'âme que je préconise et dont j'ose espérer la venue ; comprimée par la vie corporelle, elle ne peut s'enrichir et s'élargir dans la mesure nécessaire à la germination de la faculté qui est en chacun de nous !

— Et alors, fit Candos ?

— Alors, continua Hubert avec un ton et des yeux d'ascète, alors il faut bannir tout frisson grossier de la chair, toute satisfaction physique de nos viscères, de nos organes et de nos sens, toute volupté charnelle.

En prononçant ces derniers mots Hubert eut un regard aigu, scrutant et tellement significatif que son interlocuteur frissonna.

M'aurait-il deviné, se demanda-t-il ? Cette pensée le terrifia. Puis il songea à l'interdiction que venait de prononcer le jeune homme et ce fut avec une sorte d'épouvante qu'il s'écria :

— Quoi, vous proscririez même l'amour ?

— Même l'amour ! Avec la femme, c'est l'échange des sentiments et des sensations, ce n'est pas le commerce de l'idée pure. Elle est infériorisante en ceci qu'elle nous ramène à nos origines et qu'elle requiert l'exercice du corps plus que celui de l'esprit dans le jeu auquel elle nous convie. Cette participation du corps au jeu de l'amour est si réelle que nous voulons des femmes jeunes et belles et que les femmes aussi veulent des hommes jeunes et beaux, jeunes du moins, car elles ne sauraient aimer d'amour un homme âgé.

— Même l'amour, murmura pensivement Candos !

Il dit, les cils mi-clos, la lèvre plissée de jouissance, et comme se parlant à lui même :

— C'est pourtant bon, l'amour ! c'est divinement bon, la caresse ! c'est joli les yeux, les cheveux, la bouche d'une femme ! Ah ! fit-il, haussant la voix, quel joli être c'est, la femme ! Pour ne la point connaître, mon ami, vous parlez mal d'elle. C'est vrai, qu'elle ne nous ressemble point ; mais les différences qui sont en elle constituent précisément son originalité et son charme. Ah ! elle a de si gracieux et fins gestes !... et la beauté troublante de ses yeux, et le mystère de sa voix ? Ils parlent, les beaux yeux de femme ! Ils disent des choses qui ne se trouvent dans aucun de nos discours et qu'on ne lit dans aucun de nos poèmes. Puis, si ce n'est la pensée, c'est en elle l'Instinct, le joli, inquiétant et mystérieux instinct : c'est en elle, vous dis-je, le jeu subtil des affinités, le mouvement des

sympathies, la vision lointaine et prophétique, la présence de ce sens obscur et fort dont vous avez parlé, et c'est en elle plus qu'en nous !

Hubert n'avait pas interrompu la protestation enthousiaste de son compagnon ; après qu'elle fut lancée, il la laissa choir dans un émouvant silence. Et les deux hommes rêvèrent.

Au bout d'un instant, Candos releva tête :

— Proscrire l'amour, s'écria-t-il ! Mais je suis un homme, moi ! un homme avec des muscles, des nerfs et un cœur qu'il faut que je satisfasse. Je ne conçois pas le genre de félicité qui écherra à votre humanité des temps futurs. Je ne le conçois ni ne l'envie ! Je vous le dirai, je vous le crierai avec toute ma passion d'homme : j'aime mes yeux qui voient le soleil, la grâce rieuse de la mer, la grandeur austère des forêts et la beauté des femmes ; j'aime ma bouche où se dissolvent les saveurs, j'aime mes doigts qui ont frôlé la peau de mes maîtresses et caressé les joues des enfants ; j'aime mes pieds qui marchent, mes jarrets qui ploient, mes nerfs qui se galvanisent, mon sang qui court dans mes veines, mes poumons qui se dilatent...! Je ne suis pas une idée pure... non, non, conclut-il avec une sorte d'égarement et d'épouvante, je ne veux pas de votre Paradis !

— Je savais bien, fit Hubert en reprenant toutes ses tristesses, que vous n'étiez pas mûr encore pour recevoir mes hautes et glaçantes idées. Allez ! je sens que vous viendrez à moi un jour et alors vous me comprendrez.

VIII

Le soir, avant de s'endormir, Candos examina dans le recueillement de sa solitude la théorie qu'Hubert lui avait exposée sur l'éclosion d'un sens nouveau et la possibilité future pour les âmes de communiquer entre elles à de grandes distances, sans le secours d'aucun intermédiaire physique. Les conditions nécessaires à cette évolution s'affirmaient bien rigoureuses ; elles impliquaient une réduction outrancière de l'activité corporelle toute opérée à l'avantage de l'activité psychique. A ces conditions seulement pouvait être atteint cet état prodigieux et nouveau dans lequel l'homme futur différerait autant de l'homme actuel que celui-ci du primate ancestral.

Candos réfléchissait. L'homme, se dit-il, peut-il s'exorbiter à ce point et modifier pareillement sa nature ? N'y a-t-il pas en lui un centre de gravité qui se déplace à peine au cours des siècles et qui réprime les excès de la tendance évolutive ? Ne sommes-nous pas conçus selon un plan où toutes les parties sont ajustées et dépendantes les unes des autres ? Sans doute, la matière vivante étant plastique est susceptible de variations : mais ces variations peuvent-elles dépasser certaine limite sans menacer l'équilibre de l'être, sans risquer de provoquer une de ces dislocations qui tuent la vie ?

Développer la vie psychique au détriment de la vie corporelle, telle était la recommandation d'Hubert. Fort bien, raisonna Candos, mais que s'ensuivra-t-il ? Devons-nous mépriser et traiter ainsi ce pauvre corps considéré assez dédaigneusement comme le logement de l'âme ? N'est-il pas le réservoir fécond où l'intelligence puise son alimentation et sa vigueur ? N'est-il pas, plutôt que la maison, la terre nourricière de l'âme ? Certes l'une et l'autre sont en dépendance mutuelle et se conditionnent réciproquement. L'esprit est tellement lié au corps que, si l'un des deux s'étiole l'autre, sauf exception, dépérit. *Mens sana in corpore sano*, disaient justement les latins. Dans une grande généralité la santé morale dépend de la santé physique. Et puis, c'est le corps qui transmet la vie. Seront-ils aptes, les êtres futurs dont parle Hubert, à faire des enfants ? Déjà lui-même paraît avoir si peu de vitalité génésique que vraisemblablement il ne prendra jamais ni maîtresse ni épouse. Avec des hommes pareils ce serait à brève échéance l'extinction de l'espèce. Pour cette raison, et pour d'autres, il est donc présumable que l'ère promise n'arrivera jamais.

Il insista : l'homme change moins au fond qu'en apparence. Ses variations sont épidermiques, superficielles, extérieures. A la vérité, ce sont surtout des variations de décor et de vestiture. Il n'est pas prouvé que l'homme d'aujourd'hui soit virtuellement plus intelligent que, je ne dirai pas que l'homme antique de Byblos, d'Athènes ou de Bab-Ilou, mais que l'homme des Eyzies ou du Cro-Magnon. Ce qui fait croire au progrès, au développement psychique, c'est l'accumulation progressive des richesses de la science et de l'industrie, c'est la vulgarisation de l'instruction, la prise commune d'un certain nombre d'idées abstraites qui circulent et qu'on reçoit toutes prêtes. Nous sommes plus qu'autrefois abondamment pourvus de notions diverses sur les lois de la vie,

des sociétés et des mondes : mais moi qui les possède ces notions, les ai-je, découvertes ? Je les tiens parce qu'on me les a données. ce que j'ai je le dois au passé. En conclusion, nous sommes tous des gens qui ont fait un gros héritage.

Les inventions mêmes du génie actuel sont-elles plus admirables que celles du génie primitif? Est-il certain que le fait d'avoir trouvé le phonographe, le télégraphe, le radiographe ou le spectroscope accuse un effort intellectuel supérieur à celui qui fit inventer le harpon, l'épée de bronze, la charrue ou l'alphabet? Je crois décidément que les espèces sont beaucoup plus fixées que ne le croient les évolutionnistes.

Mais si nous n'arrivons pas nous-mêmes, tels que nous sommes, à cet état de supériorité décrit par Hubert, il est à la rigueur possible que nous y parvenions au sortir de notre geôle corporelle. Je suis porté à croire que d'extraordinaires potentialités sommeillent dans l'âme humaine, lesquelles potentialités n'auraient besoin pour s'actualiser que d'un milieu cosmique favorable et d'un intermédiaire plus affiné et plus subtil que le corps. Il se peut que maints de ces êtres qui remplissent l'espace, au dire de mon élève, sont constitués d'une matière si différente de la nôtre qu'elle échappe à nos sens, et qu'ils jouissent de privilèges particuliers, comme de fendre l'étendue avec la rapidité du rais lumineux et de traverser les corps opaques, de manipuler la substance au gré de leur fantaisie.... eh ! quelles perspectives !

Si seulement j'étais moins amoureux, se dit-il mélancoliquement !

Et sur ce vœu il s'endormit.

. . . .

. . . .

Des jours suivirent qui furent semblables aux précédents. Robert, dans son désir de lutter contre l'amour qui l'envahissait, tâchait à occuper son esprit et son corps de manière active. C'est ainsi qu'il approfondissait le grand problème de l'au-delà, tantôt seul, tantôt avec l'aide d'Hubert, ainsi qu'il faisait soit à pied soit à bicyclette des marches forcées et qu'il évitait soigneusement Lucy. Mais voici qu'une après-midi de ce mois de juillet, comme il se disposait à sa longue promenade quotidienne, il rencontra la jeune fille dans le parc. Elle vint à lui résolue, charmante de grâce et de jeunesse. Elle l'aborda, le regardant bien en face et lui dit en un sourire :

— Il me semble qu'il y a bien longtemps que je n'ai causé avec vous, monsieur le professeur !

Ce sourire était doux, presque timide, un peu triste et teinté d'inoffensive ironie. Il émut et troubla Candos qui ne répondit pas.

— Est-ce que vous allez faire encore une de ces courses interminables ?

Robert fit signe que oui.

Mon Dieu, ce que vous devez les connaître, les environs ? Restez pour aujourd'hui dans le parc, il est aussi bien que ces collines boisées ou ces vallons couverts de prairies. Il n'est pas un point de vue dans nos campagnes qui mérite vraiment d'être visité, hormis peut-être celui qu'on découvre du roc de la fée.

— Est-ce que vous y allez toujours, demanda Candos avec un tremblement dans la voix ?

— Oui, toujours. Cet endroit me plaît infiniment. J'y suis si seule avec un tel horizon devant moi !

— Vous auriez dû m'écouter et n'y plus retourner.

— Pourquoi donc, je vous prie ?

— Vous le savez très bien.

— Je vous ai déjà répondu que j'aimais le danger au moins autant que vous. Et ! puis, ce danger-là, allez, n'est pas bien sérieux. Tant que je n'en courrai pas d'autre !...

Mais Candos secouait la tête, obstiné dans son idée.

— Vous ne devriez plus aller au roc de la Fée, répéta-t-il.

— Eh bien, voulez-vous que nous y allions ensemble aujourd'hui ?

— Avec moi, oui, vous pouvez y aller.

— Eh bien, allons.

A peine Candos eut-il donné son consentement qu'il le regretta. Je suis lâche, se dit-il, j'aurais dû refuser net, prétexter n'importe quoi et me sauver. Mais il trouvait tant de charme dans la société de la jeune fille !

Puis il songea à la proposition osée de Lucy. Ah certes, fit-il, elle a été élevée en fille libre, elle n'est l'esclave d'aucun antique préjugé et elle s'inquiète peu du qu'en dira-t-on. Mais habile à se tourmenter lui-même, il poussa plus loin la réflexion : est-ce que le fait de ne point redouter le tête à tête avec moi ne prouve pas qu'elle me considère comme peu dangereux. Je suis pour elle un compagnon, un ami peut-être et c'est tout. Si elle voyait en moi un amant possible, si elle m'aimait, ses craintes de vierge apparaî-

traient et elles prévaudraient contre la hardiesse coutumière de ses allures.

Cependant Lucy marchait un peu en avant de son compagnon, très gaie et battant les feuilles du bout de son ombrelle. Par exception l'après-midi était chaude et pure, sans un nuage à l'horizon. Mieux accusées, les ombres étaient plus belles. Il faisait délicieusement frais sous les arbres, et si ardemment, si franchement chaud dans les clairières ! On avait en un jour pareil une grande douceur à vivre. Lucy parut sentir le délice épars ainsi que la particulière beauté de ce jour car elle s'écria :

— Quel magicien, le soleil !

— Oui, appuya Candos, c'est un décorateur génial. Il détache les reliefs, creuse les trous, ordonne le site et l'auréole. Ah ! la lumière c'est la vie elle-même, c'est la beauté et c'est le bonheur.

Du soleil, n'y en avait-il pas dans l'œil de Lucy, dans son sourire, sur ses joues moirées d'une joie intense, toute intérieure ? Et c'était vraiment là dans cette lumière épandue sur sa face, que résidait la beauté de la jeune fille.

— Il semble, prononça Candos, sans trop se douter du sens et de la portée de sa phrase, qu'il y ait en vous un foyer de lumière et de chaleur comparable à l'astre splendide que nous admirons. Ce soleil intérieur est si éclatant qu'il perce la muraille de vos tissus et resplendit sur votre visage. Quand votre figure est joyeuse, je n'ai jamais vu de figure aussi ensoleillée que la vôtre ?

— Oh mais, c'est là du compliment, il me semble, fit Lucy moqueuse et charmée.

— Ce n'est pas un compliment.

Il éclatait en effet trop de sincérité ardente dans les paroles de Candos pour que Lucy crût sérieusement à une pure flatterie verbale. Puis elle connaissait l'homme et sa franchise un peu rude et la hardiesse de sa pensée et de son langage.

— Dites, s'écria Robert, au bout d'un court silence, y aura-t-il un soleil comme celui-ci dans le royaume où votre frère m'assure que nous entrerons après notre mort terrestre? Ah ! et y aura-t-il aussi d'aussi belles filles que celles de la terre ? Moi je voudrais vivre ici-bas éternellement avec mes passions, mes douleurs d'homme, mes bonheurs d'homme.

— Moi aussi, appuya sourdement Lucy.

— Je ne veux pas de ce ciel paisible et glacé. Les extases de la pensée pure m'oppriment et me mélancolisent infiniment. Ah !

acheva-t-il, tendant les bras aux arbres, aux coteaux, aux vallons, au soleil, et comprenant Lucy dans ce grandiose embrassement, que tout cela et beau et bon !

Ils continuèrent leur promenade et bientôt parvinrent au roc de la Fée dont ils firent l'ascension en quelques minutes. Debout sur le faîte ils contemplaient en silence les reculées firmamentaires et les fonds indistincts de la vallée. Lucy regardait le tableau avec une sorte d'avidité ; et elle apparaissait heureuse, heureuse divinement. Frappé par son expression, Candos murmura :

— Il y a en vous tant de bonheur que vous semblez en répandre sur tout ce qui vous entoure. Mon Dieu, que vous êtes donc heureuse aujourd'hui ! Savez-vous et pouvez-vous me dire pourquoi ?

— C'est sans doute un effet du beau temps. Je suis très sensible à la température. Elle est pour moi un élément considérable de bonheur. Si vous saviez comme je redoute les mauvais jours ! je suis triste tout l'hiver. Si j'étais absolument maîtresse de moi et de ma fortune, je passerais ma vie à courir après le soleil, j'irais dans les îles fortunées du Pacifique, je voudrais qu'il fît toujours chaud et clair autour de moi.

— Mais c'est tout à fait un de mes vouloirs que vous exprimez là, s'écria Candos !

— Vous voyez que nous nous entendrions très bien, répondit étourdiment la jeune fille. Ah ! fit-elle, si vous voulez, nous allons redescendre car la soirée s'avance.

Ils s'en retournèrent dans le soir doré de lumière agonisante. Tous deux restaient silencieux car la beauté extérieure opprimait délicieusement leurs âmes. Le crépuscule vint, le ciel occidental nettoyé de ses pourpres et de ses ors devint clair et blanc comme une lame d'argent pur. Sur sa pâleur translucide les arbres des coteaux plaquaient leurs vigoureuses silhouettes et s'enlevaient avec une précision de relief saisissante. L'ombre qui rampait dans les fonds montait traîtreusement à l'assaut des monticules ; avec elle une vague tristesse se diluait dans l'air ; rien ne bougeait et le silence était devenu grand comme l'espace.

Lucy, comme au départ, précédait dans les sentes étroites son compagnon. Candos admirait la grâce robuste de sa démarche, grâce légèrement ondulante, au rythme précis et fin. Elle s'en allait, la jeune fille, balançant sa souple membrure, semant le désir et l'amour autour d'elle. Robert la suivait ému, troublé et tout triste de n'oser lui dire qu'il la trouvait belle.

Quand le chemin fut devenu plus large, ils marchèrent côte à côte. Soudain Mlle de Miremont parut s'apercevoir du silence qui pesait sur eux ; elle s'en émut, peut-être en eût-elle peur car le silence suscite les rêves dangereux, accouche les désirs redoutables.

— Vous savez, dit-elle, qu'il nous arrive du monde ces jours-ci?

— Ah ! fit Candos secrètement ennuyé, non vraiment je n'en savais rien.

— Oh ! les visites ne sont pas fréquentes chez nous car on est très sauvage à la maison. Et moi-même je hais les visites et les visiteurs. Pourquoi perdre son temps en simagrées de convention, en échange de politesses banales quand la vie devrait être pleine de sentiments intimes, profonds et sincères.

Encore une nouvelle affinité entre nous, songea Robert.

— Et quelles sont ces gens, demanda-t-il ?

— Des Parisiens, en villégiature chez l'oncle Philippe pour le moment. Sous le prétexte que notre maison est plus grande — c'est là le prétexte donné mais je soupçonne qu'il veut nous sortir Hubert et moi de notre chère solitude — il doit nous amener son monde.

— Est-il donc si nombreux ?

— Non, ils sont quatre ou cinq tout au plus. Mais père est très ennuyé de cette aventure.

— Pourquoi donc ?

— Mais, je pense, à cause de la réputation déjà si mal établie de notre sinistre demeure. Il appréhende sans doute que les bruits nocturnes ne persistent même en la présence d'étrangers. Alors ce seront des commentaires, des alarmes peut-être....

— Les esprits sont assez effarouchables, observa Candos: je pense qu'ils auront l'idée de se taire.

— Je le pense aussi et mon père doit l'espérer, sinon il n'aurait pas reçu ces gens.

— Vous ne les connaissez pas du tout ?

— Je connais l'un d'eux... une fille à peu près de mon âge que j'ai vue assez souvent à Paris et qui me faisait de grandes démonstrations d'amitié. Elle m'appelait sa petite sauvageonne. Vous la verrez, elle a bien plus de chic et d'élégance que moi, c'est une vraie femme, elle ! ou du moins, corrigea-t-elle, une vraie parisienne. Je parie bien qu'elle va faire la cour à mon frère Hubert ! Songez donc, mon frère est un parti brillant ; il aura plus tard une grosse fortune. Puis il paraît si gentil, si doux, si facile à mener !

— Ainsi les autres vous sont totalement inconnus?

— De vue, oui. Mais je puis vous dire qui ils sont. Il y a d'abord la mère de mon amie Hélène, qui a le majestueux aspect d'une douairière. Vous l'étudierez puisque l'analyse psychologique vous amuse. Et puis il y a ses deux neveux.

— Ah ! Ils ont l'âge d'homme.

— L'un est un potache âgé de dix-sept ans, je crois. L'autre a vingt-cinq ou vingt-six ans. Et si vous voulez que je vous dise tout, il est docteur en droit, suffisamment riche pour exercer ce métier de luxe et pas mal de sa personne, dit-on.

Robert était devenu songeur.

— Fort bien, dit-il. Alors si Mlle Hélène fait la cour à votre frère...

— Le docteur en droit m'en fera autant, compléta Lucy ? Il y a des chances. C'est ainsi que cela se passe généralement en France.

— Et cela aboutit parfois.

— Oui, cela réussit.

Lucy campé devant Robert lui lança au nez son beau rire d'innocence taquine. Candos frémit de désir soudain. Est-il assez joli, son rire, se murmura-t-il ! Ce rire le tenta comme une fleur, comme un fruit et il eut l'envie folle de le cueillir.

Lucy vite détournée avait repris sa marche. Maintenant le ciel veuf de son dieu allumait ses premières étoiles, une à une, parcimonieusement, comme soucieux d'utiliser le peu de jour diurne traînant encore. Mais voici que brusquement surgit à l'orient une tête ronde, énorme, écarlate, stupéfiante. Seule dans l'éther, imprévue, elle surprenait comme une apparition. On se demandait qui l'avait plantée là, ce qu'elle faisait là et pourquoi elle regardait ainsi les deux promeneurs attardés dans le soir. Saisie, immobile, la jeune fille contemplait l'astre.

— Voyez, dit-elle, tendant le bras !

Une longue minute, elle demeura muette et pensive dans sa contemplation. Puis s'y arrachant elle murmura d'une voix si basse que Robert la perçut à peine :

— Mon Dieu, comme tout cela m'impressionne !

Encore un coup l'homme frémit, mais cette fois ce ne fut point de désir, ce fut d'émotion mystérieuse, profonde jusqu'à la tristesse, aiguë jusqu'à la douleur. Et il ne sut d'où lui venait le frisson qui lui traversait le cœur.

— Comme vous sentez étrangement la beauté des paysages, s'écria-t-il, cependant qu'ils hâtaient leur retour au château. Les femmes sont peu sensibles d'ordinaire à ce genre d'impressions. Ah ! comme vous différez de la femme tout en étant une femme !

Ce fut là tout ce qu'il lui dit. Un instant après, ils montaient le perron de la Hêtraie et trouvaient à l'entrée du vestibule Hubert et son père qui les attendaient. Malgré leur retour tardif et le soupçon en les voyant rentrer de compagnie qu'ils avaient passé l'après-midi ensemble, le comte Pierre n'eut pas un reproche aux lèvres. ni un pli d'inquiétude ou de mécontentement sur sa physionomie. C'est que sa fille l'avait dès longtemps habitué à ses escapades, c'est qu'aussi il était par nature très respectueux de la liberté d'autrui. Mais si le châtelain garda sa figure sereine, il n'en alla pas de même d'Hubert sur le visage duquel Robert Candos surprit sur le passage d'une ombre.

Le repas eut lieu dans le silence accoutumé.

On causait peu à la table des Miremont. Aussitôt le dernier biscuit grignoté, l'oncle Sigismond remonta dans son officine et Lucy s'esquiva à son tour. Restés seuls, les trois hommes échangèrent quelques phrases dénuées de tout entrain. Au bout d'un moment le comte déplia son journal, Hubert ouvrit une revue et Candos allumant un cigare sortit.

Candos erra autour du château cherchant vaguement Lucy. Il alla du côté des serres, tourna autour de la vérandah et enfin découvrit la jeune fille sur un banc, en face d'un massif d'azalées. Elle dressa la tête à son approche, le reconnut de loin et sourit quand il fut près d'elle.

— Quelle grande ombre vous faites, dit-elle !

C'était d'un effet fantastique de vous voir marcher tout noir dans cette clarté blanche.

— Je ne vous ai pas fait peur au moins.

— Je ne jurerais pas que je n'aie tressailli un peu !

— Vraiment !

Robert se mit à rire. Puis il dispersa ses regards autour de lui humant les grisantes émanations florales, respirant avec force et bonheur. Au bout d'un instant, Mlle de Miremont lui dit :

— Eh bien, vous ne vous asseyez pas ?

— Je n'osais vous le demander, balbutia Candos intimidé.

Il s'assit ni trop près ni trop loin de la jeune fille, à une distance réglée par son respect et son amour. Et puis comme elle il

regarda l'astre mystérieux poursuivant son périple dans les profondeurs spatiales.

Ce fut elle encore qui parla la première.

— Ils arrivent après-demain, paraît-il, dit-elle.

— Ah ! si tôt.

— Gare à mon frère ! on fera son siège en règle...

— Et gare à vous !

— Oui, murmura-t-elle songeuse ! Je vais enfin trouver quelqu'un qui peut-être osera me dire... Elle n'acheva pas sa phrase, très hardie dans son ambiguïté.

Candos répondit :

— S'il vous le dit c'est qu'il sera sans doute en droit de vous le dire.

— Il le croira du moins.

Robert précisa son idée.

— Il aura quelque raison de le croire et sa témérité sera plus apparente que réelle, puisque vous reconnaissez qu'il est jeune, joli garçon, avec de la fortune et de l'avenir. C'est là des avantages qui pourront justifier sa hardiesse.

Lucy, suivant une autre filière, se mit tout à coup à rire.

— Tenez, je le vois d'ici, causant politique avec papa, philosophie avec mon frère et littérature art et sport avec moi. Je vous parie une discrétion que telle sera sa conduite !

— Il y a apparence pour que cela soit ainsi, en effet, répondit Candos.

— Et avec vous, de quoi parlera-t-il ?

— Mais de tout cela, peut-être.

Il se tut, puis reprit :

— Je vois que vous vous préoccupez beaucoup de l'arrivée de ce jeune homme !

— Plus qu'il ne convient en effet... à cette heure surtout et devant un pareil tableau. Taisons-nous, voulez-vous ! Dans le grand silence de la nuit, il me semble que j'entends parler l'âme des choses. Comment ce mystérieux langage est-il perçu ? Je l'ignore. Mais je sens bien qu'il y a une grande âme errante autour de moi, une âme qui vit, qui murmure des sons harmonieux et subtils, une âme si grande qu'elle est partout à la fois, dans le vent, dans la lumière des étoiles, dans l'énorme vide du firmament. C'est dans le silence que je communie avec elle et je m'enfonce en elle comme dans un océan sans limites.

Comme cela m'émeut, soupira-t-elle, et m'angoisse, m'épouvante presque !

Elle eut en achevant ces mots un mouvement qui la rapprocha de son compagnon, au point qu'elle le toucha. Et ce contact ne l'effraya point. Bientôt elle reprit :

— Je vous ai dit mon émotion parce que je sens que vous la comprenez et que vous l'éprouvez aussi.

— Dans des moments pareils, dit Candos songeur, c'est avec la vie éparse que vous sympathisez. Vous sortez alors de votre individualité et de votre espèce pour frayer avec le reste du monde. Oui, je comprends votre émotion, oui, je l'éprouve aussi.

Il se sentait l'âme perdue, la chair ondée de frissons. L'odeur combinée des jacinthes, des œillets et des roses épaississait autour de lui un nuage de langueur et de volupté. A respirer ce puissant arôme floral et la senteur plus troublante encore exhalée par la grande fleur humaine anonchalie à son côté, il défaillait. Ce fut avec une sorte de crainte, qu'il se tourna vers la jeune fille, dont la tête renversée sur le dossier du banc, regardait le ciel. Elle souriait heureuse, mystérieuse, voluptueuse. Il vit ses yeux plus brillants, sa peau plus blanche sous la lune, et ses dents qui étincelaient. Un instant il se pencha sur elle, car elle lui apparut belle à mourir du désir exaucé. Elle ne bougea point. Et toujours il la contemplait, les moelles sillées de frissons brefs, le cœur battant, toute sa chair baignée dans un fluide d'amour. La face pâle invinciblement l'attirait, et plus encore la lèvre bulbeuse, entr'ouverte, immobilisée dans le sourire. Lucy ne bougeait point. Mais ses yeux maintenant ne regardaient plus l'Astre, ils contemplaient l'homme, et leur lumière était douce. Soudain, les deux mains qui se rejoignaient sous la nuque de la jeune fille se délièrent, étreignirent la tête du mâle, l'avancèrent jusqu'à ce que le couple des lèvres fut réuni en un long et délirant baiser.

La furtive étreinte à peine desserrée, Robert haletant, galvanisé se dressa. Toute sa passion d'homme hurlait en lui. Allait-il se jeter sur sa proie, l'emporter en quelque hallier solitaire pour y assouvir son immense désir enfin ? En de semblables moments, où tout l'être est désemparé, c'est un rien qui détermine l'acte d'où la vie entière parfois découle, un rien, un frisson avertisseur, un vague appel de l'inconscience. Et, c'est ce rien qui fit que brusquement Robert s'enfuit au plus profond de la ténèbre, pour

y cacher sa poignante émotion. Après une demi-heure de marche, et quand la fraîcheur nocturne eût un peu dissipé sa fièvre, il put récenser l'événement, le discuter. Le résultat de ses pensées fut qu'il s'applaudit de sa conduite. Très expert dans l'art de ramener les effets aux causes, il ne voulut point mettre sur le compte du véritable amour l'émoi de Lucy et son audacieuse caresse; c'était la nuit, la solitude, la douceur embaumée de l'air, la terrible suggestion du silence, c'était sa vigoureuse jeunesse surtout qui avaient ainsi troublé la jeune fille. Soudain, elle avait eu besoin de caresse et d'amour, et elle avait choisi pour lui en donner, le seul homme qui fut à ce moment-là près d'elle. Y avait-il là une preuve d'amour suffisante pour que lui Candos, homme de quarante ans, maître de lui-même et connaissant la vie, dût se laisser aller à l'ivresse inconsciente et soudaine qui avait saisi cette enfant de dix-neuf ans ? Non, mille fois non. Au regard de sa propre conscience, au sens de tout le monde, aux yeux de la jeune fille elle-même, il avait sagement agi en lui résistant.

— Et quand même elle l'eût aimé, devait-il, étant donnés son âge, sa pauvreté, son âme ravagée par la vie...

Mais tout de même, si elle m'aimait, ne pût-il s'empêcher de souhaiter !...

IX

Toute la nuit, toute la matinée du lendemain Candos garda sur ses lèvres l'ineffable saveur du baiser de Lucy. Il s'étonna de la persistance de cette sensation, se souvenant de caresses pareilles jadis reçues et dont l'effet avait duré si peu ! L'impression physique avait pourtant été la même, mais elle n'avait eu aucune répercussion dans les nerfs et elle n'avait causé aucun ébranlement durable dans le cerveau. Et ce fait donnait une fois de plus la preuve qu'aucune sensation ne valait si elle n'était continuée et prolongée par l'idée. Ainsi, tout n'était qu'imagination.

Robert se leva dispos, allègre, l'esprit ailé de joie légère. Pour la première fois, depuis des années, il se jugea heureux. Il ne savait pas où le conduirait cette aventure, ni comment elle tournerait, mais il en attendait de belles et puissantes émotions. Il ne le savait pas, et pourtant sa conscience lui dictait une résolution

austère qui était de repousser cet amour, si vraiment et définitivement il s'offrait. Oui, alors il faudrait courageusement dire à la jeune fille : je ne peux souffrir que vous m'aimiez, car je n'ai pas le droit de vous aimer.

Certes, il le prononcerait, ce mot terrible et fatal ! Mais, tant l'espoir est vivace en chacun de nous et tant l'idée du bonheur nous est nécessaire, il comptait vaguement sur quelque intervention du hasard, sur quelque incident imprévisible qui modifierait son devoir actuel et comblerait ses vœux d'amant. Car il ne se pouvait pas, se complaisait-il à espérer, quand on s'aimait à ce point, avec une telle rareté d'affinités et de consonnances intimes, que l'on fût séparé par des préjugés relatifs aux différences d'âge, d'extraction et de fortune. Ces considérations, s'affirma-t-il, qui règlent les amours tièdes et courantes, insuffisent à gouverner les passions de haute intensité. Celles-ci brisent tous les obstacles et se satisfont malgré tous les codes de convenance et les raisons de famille. Elles relèvent de la loi naturelle, non de la loi sociale.

Candos eût hâte de revoir Lucy afin de guetter sur son visage l'émotion qui l'empourprerait, dès leur première rencontre. Ce fut en vain qu'il l'espéra au petit déjeûner de huit heures et qu'il la chercha le matin dans les allées du parc. Il ne la revit qu'au grand déjeûner. Elle apparut, un peu plus pâle que d'habitude, jetant à l'adresse de Robert un furtif et mystérieux sourire. De temps en temps, au cours du repas, elle ouvrait sur lui de grands yeux fixes où il ne parvenait à lire aucune pensée précise. Ce fut là tout ce que sa physionomie exprima.

Candos fut, à la vérité, un peu déçu. Il s'attendait à revoir la face illuminée des grands jours, à trouver une figure toute éclairée de joie intérieure. La médiocre expansion de ces gestes, de cette attitude et de ce visage le confirma dans ses inductions de la veille et qui rapportaient finalement à une surprise des sens l'acte significatif commis par la jeune fille.

— Hélas, j'avais deviné juste, se dit-il amèrement.

Mais qui sait, s'objecta-t-il bientôt, si cette attitude de réserve et de mélancolie confuse n'èst pas motivée par ma fuite incompréhensible et si brusque, si imprévue ? Ne se peut-il que Lucy en ait conclu que je refuse sa tendresse parce que je ne la partage pas ? Et alors, n'est-il pas naturel qu'elle soit triste, ayant acquis cette certitude ?

Je l'arracherai à son erreur. Je ne veux pas qu'elle suppose que

je suis resté insensible à son charme subtil, puissant et doux, surtout je ne veux pas qu'elle souffre de me croire indifférent. Que l'aventure tourne comme elle pourra, si j'acquiers l'assurance qu'elle m'aime au point de souffrir de mon apparente insensibilité, elle apprendra que moi aussi je l'aime !

Aussitôt après le repas, Robert se prépara à sortir, comme à l'ordinaire. Dans le vestibule, il fut rejoint par Hubert, qui lui dit :

— J'aurai plaisir à me promener avec vous aujourd'hui.

Robert eût préféré une autre compagnie, bien qu'en temps habituel celle du jeune homme fût loin de lui déplaire. N'ayant pas le choix libre en l'occurence, il fit un geste d'acquiescement et tous deux s'acheminèrent vers les lointains du parc.

Il y eut du silence d'abord. Puis Hubert se décida le premier à parler :

— Je crois, fit-il, que décidément vous aviez raison lorsque vous me conseilliez de faire un peu plus d'exercice physique. Je ne dois pas oublier que j'ai un corps de la santé duquel mon esprit dépend dans une grande mesure. Désormais je sortirai un peu plus souvent... et ce sera avec vous, si vous voulez bien.

La soudaineté de cette résolution inquiéta Robert. Il flaira que derrière elle se cachait une idée autre que celle alléguée.

Voici déjà, songea-t-il, le premier obstacle qui se lève contre mon amour.

Cependant Hubert poursuivait et cette fois plus résolu, plus net et plus franc.

— Vous aimez, vous qui êtes robuste, plein de vitalité physique, les courses au grand air ; comme jusqu'ici je n'ai pas semblé partager votre goût, je conçois très bien que vous ayez recherché une autre société que la mienne.

L'allusion cette fois était assez directe pour que Candos ne pût éviter d'y répondre.

— Je ne l'ai pas cherchée, rectifia-t-il. Dieu m'est témoin que je n'ai rien fait pour cela.

— Qu'importe, fit mélancoliquement le jeune homme, que vous l'ayez cherchée ou non? Les faits ne s'en sont pas moins accomplis.

— Quels faits, demanda Candos frémissant?

— Vous attacheriez-vous donc, dit Hubert sans répondre directement, à l'être mobile, inconsistant et décevant qu'est la femme ?

Et durant que Robert s'étonnait de ces propos soudains, hardis et terriblement douloureux, Hubert continua, démasquant cette fois un sentiment nouveau :

— Et qu'a donc ma sœur de si particulièrement admirable pour vous avoir ainsi intéressé et troublé... comme elle a troublé les autres qui ont dû la fuir ?

Cette particularité oubliée, fit trembler Candos.

— C'est vrai murmura-t-il, ils ont fui. Elle ne les a donc pas aimés ?

— Non. Mais vous pensez peut-être que cette fois elle se laissera attendrir.

— Je ne pense rien du tout, à ce sujet, répondit Candos qui se raidissait contre son émotion grandissante.

Cependant Hubert reprenait avec une énergie insolite :

— Il ne doit pas... je ne veux pas qu'il y ait d'amour entre vous !

— Mais qui vous parle de cet amour, riposta Candos en qui sourdait un commencement d'irritation ?

— Je sens, poursuivit le jeune homme de son accent profond et mystérieux, qu'il ne doit pas y avoir d'amour entre vous. Vous vous souviendrez de mes paroles au jour du malheur.

Puis il reprit et cette fois avec un ton de jalousie humaine et presque enfantine :

— Est-ce à elle d'ailleurs que devait aller votre affection ? Est-elle votre élève ? Discute-t-elle avec vous sur les grands sujets qui vous intéressent ? Mais voilà, fit-il, achevant sa phrase en dédain mal contenu, vous l'aimez parce que c'est une femme ! Vous êtes l'esclave des vieux instincts, vous obéissez aux suggestions ataviques qui vous crient insidieusement que la femme est ce qu'il y a de plus beau et de meilleur dans la création et qu'avec elle on trouve le suprême bonheur. C'est faux, vous le savez bien !

— Je suis un homme, dit tristement Robert.

Hubert en une volte soudaine passa à des sentiments nouveaux.

— Elle a moins besoin de votre amour que moi de votre amitié. Ma sœur a l'heureuse nature d'une hamadryade à qui suffisent les courses au plein air et dans les bois ; les arbres, les sources, les prairies, les rochers : voilà ses véritables amants ; puis elle a la gaîté sereine et profonde qui procède du jeu souple des muscles et du fonctionnement vigoureux des organes ; moi je suis un mélancolique et un sensitif que personne ne comprend. Mes oncles

n'existent pour ainsi dire pas pour moi, ma sœur non plus... Vous voyez, acheva-t-il, que c'est moi qui ai le plus besoin de votre amitié.

— Et vous aussi, mon ami, vous êtes un homme, fit Candos, ému jusqu'au fond des entrailles.

Cet accès de jalousie inattendu l'avait surpris et touché. Véritablement il ne croyait pas à tant d'affection chez son élève, mais plutôt à de la froideur, à quelque hostilité latente. Il le supposait même inacessible à tout sentiment humain. Voici qu'il se révélait comme les autres susceptible de dépit, de jalousie et d'attendrissement. Candos fut heureux de trouver un homme où il avait cru voir jusqu'ici une sorte de demi-dieu impassible et hautain.

Il se dit : le conseil que mon élève me donne d'oublier Lucy, conseil qui m'a déjà été dicté par ma propre conscience, j'aurai désormais moins de peine à le suivre puisque je suis sûr maintenant de trouver une compensation dans une belle amitié.

Ils accédaient à la partie la plus saisissante du parc. C'était une haute futaie presque entièrement constituée de chênes géants. Il régnait là sous les vieux arbres une majesté sereine et recueillie qui produisit une sensation indéfinissable dans l'âme des deux promeneurs. Hubert tressaillit et s'arrêtant, il laissa couler son émotion :

— Je ne puis entrer dans cette partie de la forêt sans être saisi chaque fois d'une impression que je ne puis traduire mais que vous comprenez. Comme vous me l'avez dit poétiquement un jour, la nature a son langage. Les arbres surtout parlent avec une éloquence magnifique et terrible. Tenez, fit-il, prêtant l'oreille, écoutez ces voix ! Comme elles sont subtiles, délicates, jolies ! C'est qu'il y a des âmes partout ! Il y en a dans le chêne et dans le hêtre, dans la fougère et dans la ronce, dans le lierre et dans la mousse. Et tout cela bruit, s'agite, s'énonce. Ah ! le vrai polyglotte est le poète, car lui seul comprend les cent mille langues parlées dans l'immense univers. Et ces langages sont d'une délicatesse inouïe. Ils enclosent des significations obscures et lointaines, ils nous révèlent le sens profond de la vie et grâce à eux on perçoit le mystère universel. Il n'y a pas de mots humains aussi finement suggestifs et qui vaillent les mots proférés par le vent, les feuilles et les fleurs. Nous irons ensemble, n'est-ce pas écouter toutes ces voix.

— Ah ! tu es bien le frère de ta sœur, pensa Candos songeant aux affinités étranges qui les unissaient, et je suis bien votre frère !

X

Le lendemain de cette scène, Philippe de Miremont débarquait au château les hôtes qu'on y attendait. Ils étaient quatre : Mme de Randol et sa fille Hélène, Henri Valton l'avocat, et le potache René Polard.

Les invités étant arrivés à l'heure même du déjeûner. On passa, dès les présentations faites, dans la salle à manger. Là, Candos s'abandonna tout de suite à sa manie d'observation. Son œil glissa vite sur madame de Randol et sur Polard, dont les figures assez quelconques l'inexcitèrent, mais s'attacha aux visages du docteur en droit et de la jeune invitée.

Hélène avait une beauté mièvre, rusée et prenante, fort capiteuse. Il y avait du vice et de la perfidie dans ses yeux gris finement striés. Son élégance était réelle, sa peau très blanche, ses dents jolies, son geste aisé ; sa voix d'une sonorité trouble irritait et caressait à la fois.

Elle parlait sans beaucoup de verve ni d'éclat, mais avec cette sorte d'esprit tranquille, imprévu et mordant qu'ont les Anglaises qui ont de l'esprit. On la sentait sous sa mièvrerie d'une hardiesse et d'un sang-froid imperturbables. Et l'on pouvait, avoir le désir de l'assiéger, moins pour la joie de la posséder que pour le plaisir de la conquérir et de la dompter.

Son cousin l'avocat était bien tel que l'avait dépeint Lucy : joli garçon, phraseur aimable et de tenue correcte. On le devinait sans qu'il y parût beaucoup, content de lui même. C'était naturel et il y avait de quoi. Tout glorieux de ses vingt-cinq ans et de son titre, il voyait s'ouvrir devant lui une route largement fleurie. Il était à cet âge et dans les conditions de fortune, de savoir, de carrière entreprise où l'on ne peut douter de son avenir. Pourquoi n'aurait-il pas été content du sort et de lui-même ?

En le regardant, Candos se remémora certaine parole d'un ancien à une jeune recrue :

— Tu trouveras des obstacles dans la vie, mon garçon !

Cette jeunesse m'énerve avec son outrecuidance, songea Candos non sans une pointe de jalousie. Tu sembles t'enorgueillir de tes vingt-cinq ans... Imbécile ! être jeune, c'est un avantage, ce n'est pas un mérite.

Il réfléchit encore et non sans amertume : pour n'avoir point des goûts sauvages d'indépendances, comme moi, ou les dons altiers du génie, comme d'autres, tu seras un heureux de la vie, toi ! Décidément le bonheur en ce monde appartient aux âmes moyennes.

Aussitôt le café bu et les cigares incinérés, le comte Pierre guida ses invités à travers sa maison et dans le parc. En descendant le perron, Hélène prit sans façon le bras d'Hubert mais Lucy n'accepta pas celui que lui offrait l'avocat.

— Vous savez, dit-elle, riant avec grâce, j'aime mieux garder ma liberté, moi !

Robert marchait à la gauche de son élève. Il observa qu'Hélène ne se livrait point à des éloges dithyrambiques sur la beauté du parc ; ses compliments restèrent dans les limites d'un tact parfait. Elle n'entama pas non plus le panégyrique de son âme débordante de poésie simple et naturelle et elle ne fit aucune allusion flatteuse aux qualités supposées de son compagnon. Mais sous sa réserve Robert sentit poindre le secret désir de plaire. Ainsi commençait à se vérifier le pronostic de Lucy.

Hubert, lui, gardait sur son visage une sérénité olympienne. Etant une âme profonde et sincère qui ne s'épanchait que dans les âmes sœurs, il parlait peu, et sa voisine dut le prendre pour un timide.

Cependant on arrivait au coin du parc où s'érigeaient les grands beaux arbres visités la veille par Candos et son élève. Hubert s'apercevant que le comte dirigeait vers ce lieu la petite caravane l'arrêta de ce cri :

— Non, père, je vous en prie... pas là !

Le comte surpris regarda son fils. Pressentant qu'une raison cachée et puissante avait motivé la parole d'Hubert, il lui obéit sans l'interroger et volta. Mais Hélène voulut insister :

— Pourquoi n'irions-nous pas de ce côté, demanda-t-elle ? Ça paraît très beau.

— Non, fit Hubert en jetant un regard expressif à son maître, nous ne pouvons pas y aller.

Et dans une brusquerie farouche, il quitta le bras de la jeune fille, courut se placer auprès de Robert.

— C'est notre coin à nous, murmura-il. Il serait profané par leur présence. Qu'iraient-ils y faire d'ailleurs ? Ils n'y entendraient pas les voix !

Hélène, très maîtresse d'elle-même, n'avait point paru s'offenser

de cette discourtoisie. Souriante et calme, elle rejoignit Lucy qui discourait avec Henri Valton. Ce fut dans cet ordre que la petite troupe revint au château.

. . . .

Les journées qui suivirent furent remplies au gré et suivant les goûts de chacun. Valton ayant appris que Mlle de Miremont pratiquait la bicyclette avec ferveur courut dès le lendemain même chercher la sienne à Sarlat. On organisa plusieurs excursions dont fut, à la prière de Lucy, Candos.

L'avocat menait sa cour avec une allure toute française. Son esprit souple et bien informé effleurait tous les sujets avec une grâce un peu superficielle mais charmante. Il arriva, ce que Lucy avait prévu, que son nouvel adorateur causa abondamment avec elle d'art, de littérature et de sport. Mais il ne se cantonna pas exclusivement dans ces trois régions. Il avait en bon Français les habitudes d'esprit qui nous caractérisent et qui consistent à laisser vagabonder la pensée au gré de la plus voltigeante fantaisie. Ses saillies étaient plaisantes, sa verve pleine de gaieté et de drôlerie, de gaieté surtout. Visiblement il amusait Lucy et peut-être faisait-il, à l'insu de la jeune fille, du chemin dans sa sympathie.

Candos vit ce manège avec un étonnement douloureux et bientôt il connut la jalousie. Il se disait, revoyant la scène nocturne qui avait précédé l'arrivée de l'avocat :

— J'ai encore sur mes lèvres le goût de son baiser et elle ne paraît même plus se souvenir que sa bouche a frôlé ma bouche. Comment après m'avoir donné cette caresse significative, et qui devrait la lier pour toujours si elle a vraiment l'âme délicate que je lui suppose, ose-t-elle bien rire et se complaire en la société d'un autre ! Ah ! Hubert tu avais raison : la femme est un être mobile et perfide... Ce garçon, poursuivit-il en examinant son rival, a ce qui me manque : la jeunesse et la gaîté. Et c'est par ces qualités là qu'il est en train de séduire Lucy, comme toutes les femmes, qui sont bien fondamentalement et plus durablement joyeuses que nous, elle aime la gaîté.. elle doit aimer surtout la jeunesse. Ah ! la jeunesse, quelle force, quel aimant ! Au fait, raisonna-t-il, qu'est-ce que la jeunesse ? Par quoi et comment vaut-elle ? Par le nombre des années vécues ou par la vigueur et l'élasticité conservées des muscles, l'excitabilité des nerfs, la vivacité de l'esprit ? Je parie dit-il, avec rage, de le vaincre à la course, à la lutte, à

tout jeu qui requiert soit les muscles, soit le cerveau ! Ma sensibilité n'est-elle pas aussi plus délicate et profonde que la sienne ? Et mon cœur ne vaut-il pas le sien. Mais elle ne se dit pas tout cela ! Elle ne voit que la jeunesse de ses traits, elle ne comprend qu'une chose c'est qu'il a vingt-cinq ans et que j'en ai quarante !... Puis encore, songea-t-il amèrement elle doit se sentir mieux appareillée avec lui. Elle pourrait, sans que personne s'en étonnât, l'épouser... tandis qu'un mariage avec moi soulèverait une stupéfaction générale. Elle ne se dit point nettement ces choses ; elle n'en a qu'une sensation confuse et qui suffit pourtant à imprimer un tour particulier à ses gestes, à ses paroles quand elle est avec lui. Ah ! vraiment en cédant au charme de cette femme je me suis préparé d'immenses douleurs !... Et voilà le rôle que je joue maintenant, celui d'un chaperon. Oui, gronda-t-il furieux, je parie qu'il doit me nommer ainsi devant elle !... Ah mais, non, je ne ne veux plus jouer ce rôle ridicule ! Ils sortiront seuls désormais, si bon leur semble !

De fait, à la troisième offre que lui fit Lucy de les accompagner, il refusa catégoriquement sans daigner motiver son refus. La jeune fille parut surprise de cette réponse ; elle pâlit un peu, ses lèvres s'entrouvrirent, prêtes à lancer quelques paroles, une question peut-être, puis se refermèrent. Ce jour là il n'y eut pas de promenade à bicyclette.

Robert s'en fut trouver son élève qui avait un mal infini à se débarrasser de la compagnie d'Hélène. Evidemment la jeune fille avait dû songer, peut-être même avant son arrivée au château, à la possibilité d'une flirtation d'abord et d'un mariage ensuite entre elle et Hubert. Elle devait savoir que le jeune homme serait un jour à la tête d'une fortune considérable ; de plus il avait un beau nom, des manières irréprochables, une haute intelligence ; et son visage, n'en était la pâleur maladive, eût été parfaitement beau. Ainsi loti, il constituait ce qu'on appelle un parti superbe.

Hélène marchait à son but en tacticienne habile. S'autorisant de son éducation un peu américaine, elle avait dépouillé toute timidité et dans ce flirt léger c'était elle qui jouait le rôle actif du mâle. Sa hardiesse d'ailleurs contrastante avec la mièvrerie aguichante de sa voix et de son geste et la gracilité de son anatomie, condimentait sa grâce bizarre. Elle s'avérait ainsi, malgré l'audace de ses propos, très excitante et très femme. Et c'était miracle qu'Hubert

pût résister à des attaques menées avec une habileté pareille. Il fallait pour cela qu'il fût ce qu'il était, un épris d'idéalités et de chimères, un homme de sang pauvre aux appétits physiques atrophiés. Hélène un jour, irritée de son indifférence dédaigneuse, ne pût s'empêcher de lui lancer une phrase où sournoisement elle critiquait la mollesse de vouloir son amoureux, Hubert riposta par cette remarque :

— Vous êtes toutes si convaincues de l'omnipotence de vos charmes que lorsqu'un homme vous résiste vous ne manquez pas de l'accuser d'inertie et d'insensibilité naturelles. Mais en dehors de la raison que vous alléguez unanimement il peut y en avoir dix, vingt autres.

— Ici, affirma-t-elle, je ne me trompe pas. Vous n'avez jamais été et vous ne serez jamais amoureux.

— C'est ce qui vous trompe, car je le suis.

— Oh! de rêveries transcendantales, de concepts métaphysiques?

— Non, d'une femme.

Hélène sursauta cependant qu'Hubert riotait malicieusement de sa mystification plus apparente au fond que réelle. Car en assurant qu'il était amoureux et en parlant d'une femme, il songeait au gracieux fantôme qui parfois le visitait.

— D'une femme, répéta la jeune fille promenant son regard autour d'elle comme pour chercher l'heureuse créature qui avait pu vaincre l'indifférence d'Hubert ! Mais cette femme n'est pas au château et elle n'habite pas le pays ?

— Je ne saurais vous affirmer qu'elle habite le pays, mais je sais qu'elle vient souvent au château pour me voir.

— Comment ! vous dites qu'elle vous rend des visites fréquentes et vous ignorez le lieu qu'elle habite ?

— Oui, je l'ignore.

— Oh ! s'écria ironiquement Hélène, un être mystérieux, quelque fée morgane !

— Peut-être, murmura Hubert devenu pensif.

— Et sans doute qu'elle vous arrive longuement voilée, sur une haquenée blanche pour repartir aussitôt vous ayant laissé à peine baiser le bout de ses doigts.

— Elle n'a, poursuivit Hubert, ni hennin, ni haquenée, ni long voile, elle n'a aucun aspect moyennageux.

— Allons, je vois, c'est quelque châtelaine des environs sur qui vous tenez à garder le silence.

— Elle n'est châtelaine ni aux environs ni ailleurs.

— Châtelaine ou petite bourgeoise!

— Ni l'une, ni l'autre.

— Alors une paysanne? Fi!

— Non plus.

Hélène qui ardait de curiosité voulut en savoir plus long.

— Au moins me décrirez-vous cette énigmatique personne. Comment est-elle?

— Blonde comme vous.

— Ah!

— Mince, serpentine et légère d'allure comme vous encore.

— Très bien, continuez.

— Bien qu'aussi élégante que vous, elle n'est pas Parisienne. Elle a, continua le jeune homme, qui prenait sa voix de rêve, un pas si léger que l'oreille la plus fine n'en percevrait pas le bruit. Sa voix est un souffle que moi seul puis entendre, ses caresses semblent immatérielles tant elles sont douces et jamais femme n'a souri ineffablement comme elle. Je sais, dit-il avec force, que jamais je ne souffrirai de son amour car il est pur, définitif, inaccessible à tout changement comme à toute usure. Nulle fatigue et nulle rancœur ne sauraient nous atteindre elle ni moi. Car la passion qui nous unit est au-dessus des passions ordinaires de l'humanité. Allez, mademoiselle, ne cherchez pas à savoir qui est cette femme : vous ne le saurez jamais et elle ne se montrera jamais à vous.

Bien que frappée du ton convaincu du jeune homme, Hélène secoua sa jolie tête en signe de doute :

— Allons, dit-elle, vous avez voulu m'intriguer ou me mystifier. Vous êtes un pince sans rire fort remarquable, monsieur! Quant à l'histoire fantastique que vous venez de me raconter, restez convaincu que je l'ai prise pour une agréable plaisanterie.

— Croyez ce qu'il vous plaira, répondit Hubert avec flegme.

Il quitta la jeune fille, et voyant venir Candos, il courut à sa rencontre.

— Venez, fit-il, allons à la forêt, laissons ces gens à leurs récréations puériles.

En chemin, il récita à son compagnon le petit entretien qu'il venait d'avoir avec Mlle de Randol. Candos sourit, évoquant la scène, devinant la surprise et les incertitudes d'Hélène. Puis une réflexion soudaine lui vint qu'il divulgua :

— Vous voyez que vous aussi vous avez votre amour !

Le jeune homme ne se troubla point.

— Mais le mien est de telle nature qu'il n'intéresse pas ma vie physique et ne secoue pas tous les mauvais ferments que nous avons en nous. La sensibilité des nerfs est sans doute atteinte en moi mais elle est, pour ainsi parler, éthérisée, spiritualisée. Ainsi le genre de volupté que j'éprouve est voisin de celui que ressentira l'humanité future.

— Vous parlez avec votre tempérament qui n'est pas le mien. A la vérité, toute cette activité physique, mettons même originelle et animale, qui vous répugne, et que manifestent les femmes, est surtout ce qui me charme en elles. Elles sont instinctives, êtres de spontanéité et de sentiment plutôt que de réflexion et de raison? Tant mieux ! Tant mieux puisqu'ainsi elles réalisent un contraste. Ah ! puis, moi, je suis très physique aussi et c'est pourquoi j'aime la femme qui satisfait tout un côté de ma nature. Voyez-vous, ajouta-t-il songeur, vous manquez d'impartialité et aussi de compréhension dans certains de vos jugements. Certes, la vie selon l'esprit est noble, élevée, magnifique, elle est la source de joies spéciales et c'est vers elle peut-être, ainsi que vous l'affirmez, que l'humanité fait sa route. J'ai dit peut-être, car si c'est là votre avis, ce n'est pas tout à fait le mien. Mais la vie selon le corps, qui touche à l'esprit plus que vous ne le pensez, est bonne aussi et vous ne devriez pas la mépriser ne fût-ce que pour ceci qu'elle est complémentaire de l'activité spirituelle. C'est l'union de ces deux activités qui constitue l'être humain et à la vérité je ne vois pas qu'elles soient dissociables. L'une vaut l'autre puisque toutes deux se sont mutuellement nécessaires.

Hubert ne répondit pas, bien qu'il fut visible qu'il demeurait inconvaincu. Nerveusement il décapitait du bout de sa badine les fleurettes qui égayaient le chemin. Candos au bout d'un silence poursuivit :

— Les femmes sont charmantes en ceci qu'elles sont des êtres de sentiment : or le sentiment est un compromis entre la sensation et la pensée. Oseriez-vous dire que le sentiment ne vaille pas la pensée ? Je sais que vous le direz, mais moi je nie que cela soit. Qu'il soit par essence ou par définition inférieur à la pensée, le sentiment a ceci de supérieur à elle qu'il nous trouble et nous émeut davantage. C'est lui qui fait la beauté des femmes, c'est lui qui jette dans leurs yeux et sur leurs lèvres cette lumière douce, cette

grâce mouillée et chaude qui toujours me prend le cœur. Nous n'avons pas, mon ami, des regards et des sourires aussi beaux que ceux des femmes. Certes, fit-il, regardant attentivement son compagnon, vous avez de magnifiques yeux noirs, vous ! Je puis vous le dire sachant que vous n'en serez pas vain. Mais les yeux de votre sœur qui n'a pourtant pas votre hauteur de pensée, les avez-vous seulement remarqués ? Ils sont plus beaux que les vôtres et nul homme n'en eut jamais de pareils. C'est l'âme qui transparait en eux, l'âme jolie, délicate et tendre de la femme.

Ils entraient sous bois et le recueillement des arbres les saisit. Longtemps ils marchèrent silencieux, pénétrés d'une sorte d'émotion religieuse. Enfin Robert, qu'obsédait le thème développé, y ajouta de suprêmes commentaires.

— Vous êtes trop jeune et trop logicien pour bien comprendre la femme. Plus tard, lorsque vous aurez été un peu torturé par la vie, vous la concevrez mieux. Je vous assure que sa personnalité, quand elle est un peu poussée vers l'idéal du sexe, car ici il ne saurait être question que des exemplaires d'élite, est émouvante et vraiment belle parfois, intéressante toujours. Même les échantillons d'élite secondaire sont curieux et impressionnants. Tenez, portez un instant votre attention, je vous prie, sur cette Hélène de Randol qui vous laisse si calme et si froid ! Avez-vous observé son allure, son geste multiple, gracieux et fin ? C'est joli comme tout. C'est joli d'une façon que les hommes les plus beaux ne réalisent point. Et sa mentalité ne vous intéresse-t-elle pas ? Certes, elle est moins intelligente, au sens psychologique du terme, que son cousin l'avocat, elle est surtout beaucoup moins instruite : eh bien, malgré tout, elle est plus fine. Elle a un tact parfait, des intuitions aiguës et rapides, elle perçoit des nuances, que l'autre ni moi, ni vous peut-être, ne saisissons. Cette qualité de finesse perceptive est le bien de la femme. Et je vous jure que cette qualité là est précieuse. Elle fait d'une Hélène de Randol un être d'élégance et de luxe, un être qui, quoi que vous en disiez, entre dans les catégories d'humanité supérieure. Notre intelligence à nous me semble être un vaste filet, aux mailles peu serrées, dans les trous duquel passent, sans être retenus, des milliers d'objets. Nous voyons d'ensemble et avec enchaînement, mais les détails et les nuances nous échappent... nuances qui intéressent la vie, font l'être plus élégant, plus subtil et plus délicat.

— Il est dommage, fit un peu sardoniquement Hubert, que cette

Hélène de Randol, je ne la voie pas avec vos yeux ! Que me parlez-vous ici de finesse, d'élégance, d'échantillon d'humanité supérieure ? L'élégance de Mlle de Randol, comme sa joliesse d'ailleurs, est toute extérieure. Quelle âme y a-t-il là-dessous ? Y a-t-il seulement une âme ?...

Après un instant de réfléxion, il reprit :

— Je n'aime pas la femme parce qu'elle est une tueuse de génie, une arrêteuse de progrès humain. Si son action prévalait, nous retournerions vite à la barbarie primitive. De quoi se soucie-t-elle en effet ? De contingences, de puérilités positives ou de niaiseries sentimentales ; elle indiffére à l'art, à la science, aux grands problèmes de la pensée, elle préfère la vue des étalages à celle des couchants les plus fastueux, la beauté extérieure et visible à la beauté intime et cachée... J'ai vu, j'ai lu que pour mille hommes qui sont aimés pour leur visage ou leur prestance, il en est à peine un qui le soit pour son caractère, son intelligence ou son cœur...

— C'est la femme, prononça Candos, indifférent à cette diatribe, qui dispense la sainte et savoureuse caresse, et c'est assez pour que je l'aime ; car moi, cria-t-il, j'ai une sensibilité qui veut être excitée, une peau qui veut être frôlée, des bras qui veulent étreindre. Je ne peux retenir mon besoin originel de caresse réelle et physique. Tenez, j'aime ces arbres parce que je peux les embrasser à pleins bras, j'aime ces feuilles parce que je les touche, j'aime le vent parce que je le sens passer sur ma face et le soleil parce que je le sens dormir sur ma peau. Voilà pourquoi, acheva-t-il, j'aime la femme.

XI

Le lendemain, Hubert, qui avait beaucoup réfléchi à la scène de la veille aborda résolument Candos dans le jardin et lui dit :

— Quelle singulière manie vous avez tous de vivre avec des femmes et de placer en elles votre principal bonheur ? Je me souviens, au temps où j'habitais Paris avec ma sœur, de la grande surprise que j'éprouvais à voir passer dans les rues, entrer dans les cafés et les théâtres des infinités de couples. Que vous vous réunissiez, aux fins de la nature, quand le désir d'aimer vous presse, je le conçois ; mais en dehors de ces moments qui sont espacés,

où voyez-vous du plaisir à vous sentir à côté d'une femme? Quelles relations psychiques existe-t-il entre vous? De quel intérêt et de quelle joie vous est la causerie avec elles? Je l'ignore en vérité, ayant remarqué entre les deux sexes de telles différences d'orientation cérébrale qu'elles excluent la compatibilité.

Candos répondit :

— Vous ne sentez pas la nature du plaisir que nous trouvons en elles, je le sens plus que vous et d'autres l'ont senti plus que moi. Quand on se promène avec une femme, une femme qu'on aime, s'entend! (Cette condition pourtant, n'est pas nécessaire au véritable féministe; il suffit que sa compagne soit douée de quelque charme). On n'éprouve certes, pas un plaisir de conversation comparable à celui que l'on ressent dans la société d'un homme d'esprit : les idées que l'on échange sont à l'ordinaire de peu de poids et de peu d'envergure et elles n'éclairent aucun grand problème de la psychologie, de la politique ou de l'histoire... à vrai dire, ce ne sont même pas des idées que l'on se communique, c'est autre chose qui est inférieur et mieux et plus doux : des sentiments, des fluides, des frôlements, des caresses de la main, de la lèvre, du regard ou de la voix. Avec les femmes, tous ces échanges sont actifs; on est heureux de tout, même du silence, et l'on jouit plus intensément de l'ombre, de la lumière, du vent et des paysages.

— Vous poétisez, déclara sarcastiquement Hubert! et l'étrange, c'est à propos de l'être le plus prosaïque qui soit, la femme!

— Qu'importe, si par elle j'arrive à cet état d'excitation délicieuse où je me complais, moi plus que vous mais moins que d'autres, car pour cela il faut que j'aime!

Candos en parlant ainsi, songeait à la divine enfant que son cœur avait élue. Justement il la vit déboucher d'un massif en compagnie de l'oncle Philippe, d'Henri Valton et d'Hélène. Elle s'avançait en son allure de canéphore, radieuse, féminisée d'ajustements plus coquets qu'à l'ordinaire. Ainsi elle apparaissait plus jolie, plus femme et plus accessible. Robert en voyant ces frais inaccoutumés de toilette et soupçonnant pour qui ils étaient fait, sentit passer un mauvais sentiment dans son âme.

— Plus de doute, songea-t-il, elle est en voie d'aimer ce joli garçon, banal et de sens pratique! N'est-ce pas là la plus significative façon de lui montrer sa sympathie? S'est-elle jamais mise pour moi en frais d'élégances? A-t-elle surtout jamais eu sur le visage

cette permanence de joie fine, sereine et légère ? Elle l'aime après m'avoir donné ce baiser d'amour en face du ciel sévère et de la nuit solennelle !

Son indignation et sa douleur furent telles qu'il quitta brusquement le groupe, s'enfuit jusqu'aux reculs les plus solitaires du parc. En marchant, la véhémence de son émotion se calma et tout doucement il en arriva à des notions de justice et de résignation.

N'était-ce pas son droit d'aimer qui bon lui semblait ? Avait-elle échangé avec lui les paroles décisives qui engagent la foi des âmes ? Même ce baiser que signifiait-il sinon l'état d'un être en mal de tendresse et qu'ont désorbité mille suggestions de l'heure et de l'ambiance ? Lui-même dans le moment n'avait pas attaché un sens autre à cette caresse. Alors pourquoi, comment osait-il accuser Lucy d'inconstance ou de traîtrise ?

Et puis et puis, songeait-il douloureusement, c'est folie à mon âge, pauvre et laid comme je le suis, de prétendre être aimé d'une jeune fille qui a, elle, tout ce que je n'ai pas. Instinctivement elle s'oriente dans la direction vraie, elle va à ce qui est comme elle, jeune, élégant, joli...

Il alla plus loin dans sa résignation :

Si je suis un homme de devoir et d'honneur, j'écouterai les conseils détournés d'Hubert ; je renoncerai à Lucy, comme il convient, puisque je ne puis ni ne dois être aimé d'elle. Il y a, je le sais, une joie intense, de qualité rare et précieuse dans le sacrifice : ce sera l'unique joie que je savourerai à l'avenir. Lucy restera dans mon cœur sans se trahir dans mes gestes, sans apparaître dans mon regard ou dans mon sourire. Je n'aurai pas sa réalité vivante, mais j'aurai son image en moi, et elle y restera et nul n'y viendra me la prendre. N'aurai-je pas ainsi un bonheur enviable encore et suffisant pour que je me résigne à continuer de vivre ? Toutes nos joies sont affaires avant tout d'imagination, réfléchit-il. Je n'ai pour être heureux qu'à donner à l'idée que j'ai de Lucy une force de vie égale à celle de la réalité objective. Ainsi transmuée en une image indestructible, bien seule et bien toute à moi, je pourrai jouir d'elle jusqu'à ma mort.

Il revint sur ses pas entièrement pacifié et dès qu'il aperçut les quatre promeneurs, il n'hésita pas à les rejoindre. L'oncle Philippe railla sa réapparition un peu imprévue.

— Vous disparaissez et réapparaissez comme un personnage

de féerie, lui cria-t-il ! Je ne vous connaissais pas sous ces allures hofmanesques.

— Monsieur Candos nous y a depuis longtemps accoutumés, nous, appuya Lucy.

Candos ne releva pas ces deux boutades. Impassible, silencieux, il cherchait du regard Hubert, car véritablement il ne sentait déjà plus la force de rester dans un pareil entourage. N'apercevant pas le jeune homme, il se retourna vers ses compagnons, les examina et frémit tout à coup car il vit que les yeux de Lucy étaient dardés sur lui. Fixes et grands ouverts, ils brillaient d'un éclat extraordinaire et le fascinaient comme la vive lumière d'une lampe fascine un sujet de l'hypnose. Jamais peut-être encore Robert n'avait vu à la jeune fille des yeux aussi merveilleusement beaux. Que voulaient ces yeux ? Qu'exprimaient-ils ?

L'homme demeura surpris et troublé déjà dans sa ferveur de sacrifice. Voici qu'un mince rais d'espérance luisait dans son triste ciel d'amour et il lui sembla que ce regard lui murmurait les consolations suivantes : ne sois pas dupe des apparences, n'incrimine pas ma légèreté d'allure ni mon innocente coquetterie! c'est toi seul qu'on aime.

Les paupières s'abaissèrent, se détournèrent et fut rompue la communication fluidique entre Lucy et Robert. Nul n'avait rien remarqué si ce n'est Hubert, survenu à l'improviste et de face. Il prit nerveusement le bras de son précepteur, l'entraîna loin du groupe, sans que ce geste surprit beaucoup les invités qui déjà s'étaient accoutumés aux bizarreries du jeune homme. Candos suivit son élève, heureux, tellement heureux du regard de Lucy qu'il ne sentait plus le besoin de sa présence.

XII

Mais ce petit soleil d'espoir s'éteignit aussi vite qu'un bolide traversant l'espace et dès le soir même Candos était retombé dans ses perplexités cruelles. Allons, bien décidément il lui fallait se contenter des joies maigres de la résignation et du sacrifice. Bien qu'un pareil rôle ne convînt guère à sa nature aventureuse et combative, force lui était de le jouer pour l'heure, sous peine d'attirer de plus gros malheurs sur sa tête.

Toute la soirée et toute la matinée du lendemain, Lucy fut char-

mante de grâce précieuse et tendre avec le jeune avocat qui en paraissait ravi. Ce n'est pas que la jeune fille eût montré à son adorateur une de ces faces éclatantes, tout ensoleillées de joie extraordinaire, qu'à deux ou trois reprises elle avait eues en la présence de Robert ; aucun des regards décochés au jeune homme ne rivalisait non plus en intensité d'expression avec celui tout récent qu'elle avait dardé sur Candos ; mais tout de même elle fut délicieuse en sa physionomie et ses gestes comme en ses paroles, et elle le fut à ce point que l'ancien cow-boy ne douta plus de son malheur.

En l'après-midi du lendemain, Lucy s'étant recluse sous prétexte de fatigue, Henri Valton qui ne raffolait point de la société de sa cousine, encore moins de celle du potache, se dirigea vers Candos qui faisait les cent pas sur la terrasse et lui proposa une courte promenade dans le parc. Le premier mouvement de Robert fut de refus ; mais, se ravisant, il accepta et les deux hommes quittèrent la terrasse.

Tout d'abord Valton aborda des sujets vagues, sans nulle importance d'actualité ou d'idée ; puis par transitions il en vint à parler de ses hôtes qu'il trouvait bizarres et déconcertants. Sigismond et Pierre surtout lui apparaissaient étranges, le premier avec sa tête d'astrologue, son crâne pyriforme d'oiseleur de chimères, le second avec sa face grave et triste de moine mystique. Hubert ne l'étonnait pas moins par ses allures, sa précocité morbide, son dédain farouche de la femme, son indifférence à tout plaisir.

— Bref, conclut-il, c'est là une singulière famille. Il n'est pas jusqu'à ce chien qui ne soit étrange ! Où diable ont-ils déniché ce monstre ?

Robert lui conta l'histoire de Valentin, avec les idées y attachées de l'oncle Sigismond, ce qui fit rire Valton.

— Le fait est, dit-il, qu'il y a quelque chose d'humain dans l'œil de cet animal !

— Ajoutez-y sa singularité morphologique, appuya Robert !

— Brrr ! vous me faites frissonner !

Tout naturellement, grâce à cette transition, l'avocat parla des bruits qui circulaient sur le château que tout le pays disait hanté. Pressé de répondre si ces racontars avaient quelque fondement, Candos, sentant qu'ici la plus grande réserve s'imposait, glissa dans les échappatoires, prétendit n'avoir rien vu ni entendu qui pût asseoir les ondit en circulation.

— Avez-vous entendu quelque chose d'insolite, vous, demanda-t-il ?

— Ma foi, non ! D'ailleurs, fit Valton soulignant sa phrase d'un geste dégagé, je ne crois pas à ces fariboles.

L'entretien mené avec entrain par l'avocat s'arrêta enfin sur Lucy. Il dit la grâce saisissante de la jeune fille, sa beauté émouvante, sa haute, noble et singulière nature. L'analyse, quoique sans beaucoup de profondeur, ne manqua pas de justesse et de finesse. Et Candos frémit de voir que Lucy avait été à ce point comprise par un autre que lui.

Puis Valton glissa aux épanchements. Il s'avoua très — sérieusement épris de la jeune fille, parla du bonheur qu'il aurait à lui consacrer sa vie et de la douleur qu'il éprouverait si elle repoussait son offre.

— C'est un comble, pesta intérieurement Candos ! Voilà qu'il me prend pour son confident, maintenant. Cette jeunesse, réfléchit-il, a des outrecuidances inqualifiables ! Il ne suppose pas un seul instant que moi aussi je puis aimer Lucy de Miremont, et s'il ne le suppose pas, c'est qu'il ne voit pas en moi un amoureux possible. Mon âge lui est une garantie sûre de mon abstention. Imbécile ! N'y a-t-il que la jeunesse et la beauté du visage pour plaire à une femme ? Est-ce qu'une sensibilité intacte et frémissante, une pensée élevée, noble et forte, sont décidément inaptes à créer de l'amour ?

C'était la seconde fois, et presque en des termes identiques, que Robert faisait ces réflexions. Puis, menant plus loin sa pensée, il conclut :

— Oui, peut-être en effet n'y a-t-il que la jeunesse !... oui, peut-être qu'une femme est incapable d'aimer d'amour un homme de quarante ans !

Et cette conclusion le laissa très découragé.

Cependant l'avocat reprenait l'entretien.

— Mais, dit-il, il y a en Mlle de Miremont quelque chose qui m'inquiète et m'effraie un peu, quelque chose que je ne saurais dire... Certes, elle est on ne peut plus gracieuse avec moi... et pourtant je n'ai pas acquis la certitude qu'elle partage, même à un degré moindre, mon ardente sympathie.

Jacques LE LORRAIN.

(A suivre).

FRANCE ET PRUSSE

Par A.-H. Neton

LA MISSION DE SIEYÈS A BERLIN

Sans vouloir pénétrer les mystères des chancelleries, il semble bien, pour quiconque réfléchit et observe, que la tendance de toute notre politique extérieure soit, au jourd'hui, d'essayer un rapprochement avec l'empereur d'Allemagne.

Il y a exactement presque cent ans, la France avait les mêmes préoccupations et poursuivait le même dessein. Lorsque, le 19 Floréal, an VI, Sieyès fut nommé ambassadeur à Berlin, la République — car c'était aussi la République — était parfaitement résolue à proposer à l'aïeul de Guillaume II, alors simplement roi de Prusse (1) un traité d'alliance offensive et défensive.

Il s'agissait, à ce moment, de résister aux convoitises insatiables de l'Autriche; il s'agirait, dit-on, aujourd'hui, de préparer sa succession.

Il nous a paru qu'il pouvait y avoir quelque intérêt, en raison même de ces analogies, à souligner ce centenaire. Plus que partout ailleurs, il sera nécessaire, ici, de préciser certains détails et, à l'aide de dates et de documents authentiques, d'opposer aux erreurs et aux légendes, l'enchaînement rigoureux des faits et leur conséquence rationnelle.

(I). Cette étude a été faite à l'aide de rapports et dépêches conservés aux Archives du ministère des Affaires Etrangères (correspondance de Prusse, 3 vol. in-folio) et de certains documents inédits provenant des archives de Berlin. On s'est également servi des études de Sybel, des mémoires de Barras, de Talleyrand, de Larevellière-Lepeaux, etc., de la correspondance diplomatique de Paul Bailleu, des actes du Comité de Salut Public et des procès-verbaux du Directoire (Archives nationales).

***

Par la déclaration de Pilnitz (27 août 1791), l'Autriche et la Prusse, seules, s'étaient levées contre la France. La bataille, ou plus exactement, la canonnade de Valmy (20 septembre 1792), en refroidissant le zèle des Prussiens, devait préparer leur retraite. L'Angleterre était restée neutre. Aidé de Chauvelin et de Talleyrand (1) d'une part, de ses agents secrets de l'autre, grâce aussi à d'importants subsides, Danton put même nourrir, un instant, l'espoir de lui faire accepter une alliance (2). Malheureusement, dans l'intervalle, des événements se produisent à Paris, qui changent en haine ces intentions bienveillantes, exaspèrent les colères et déchaînent, sur la France, la plus formidable coalition que l'histoire ait encore enregistrée. Le désaccord et la jalousie des alliés, l'insurrection de la Pologne, et surtout l'admirable héroïsme des armées républicaines sauvèrent la France de l'invasion.

Dès le début, les Girondins eurent le sentiment très net des difficultés. Ils durent à leur grand esprit politique, autant qu'à leur patriotisme et leur foi, de n'en être pas écrasés. Il pensèrent, tout d'abord, qu'il n'était peut-être pas impossible de détacher la Prusse de la coalition. La démarche était hardie, le pas glissant. Ils s'y risquèrent.

Au lieu de poursuivre les troupes prussiennes, on les laissa se retirer lentement. Puis, par Dumouriez, on gagna le duc de Brunswich qui, aigri et découragé, ne demandait qu'à traiter. Avec d'infinies précautions, on ouvrit ensuite, à Cologne, des négociations officieuses (octobre 1792) (3). On sortit bientôt du vague. Le 29 octobre, Lebrun, ministre des Affaires Etrangères fit offrir la mise en liberté immédiate de Louis XVI à Frédéric-Guillaume s'il voulait renoncer à toute autre demande, et consentir à une paix séparée. Puis, la négociation se précise. Custine fait pressentir directement le roi de Prusse par le Landgrave de Hesse Cassel, tandis que Mandrillon, aidé d'un nouvel envoyé de Lebrun, le

(1) Voir ses *Mémoires* et aussi le nº du 15 décembre 1792 de *La Gazette Nationale*. Voir aussi, Archives des Affaires Etrangères (Angleterre 1792).

(2) Lettre de Talleyrand à Condorcet en date du 3 août 1792.

(3) Elles étaient conduites d'un côté par le conseiller du roi Lucchesini et, de l'autre, par Mandrillon, un confident de Danton. Voir *Mémoires* et *Correspondance* de Dumouriez.

libraire Métra, présente des propositions formelles. Elles étaient prématurées. Les idées généreuses qu'elles contenaient effrayèrent la Prusse. Les armées reprirent leur marche en avant. Sur ces entrefaites, on apprit le procès et l'exécution de Louis XVI (21 janvier 1793). C'était une provocation à toute l'Europe, c'était un défi jeté à tous les rois.

L'Europe entière se dresse pour le relever. Moment sublime, où la France abandonnée de tous, déchirée à l'intérieur par la plus atroce guerre civile, se raidit contre le malheur et soutient dans un superbe élan national l'assaut de toutes les forces du passé ! Spectacle auguste que celui où les plus vieilles armées de l'Europe reculent saisies d'épouvante et d'admiration devant des volontaires à peine imberbes et des généraux de vingt ans ! C'est l'époque vraiment titanique de la Révolution !

Dès cet instant se pose, avec plus de force que jamais, le problème indiqué par Dumouriez et Custine, entrevu par la Convention (1), poursuivi par Danton et Lebrun (2), des limites naturelles de la France. C'était le rêve de l'ancienne monarchie. La République le reprenait pour son compte et allait le réaliser.

Tandis que la Prusse et l'Autriche, poussées par la Russie et l'Angleterre, ne pensent qu'à démembrer la France, la question polonaise surgit plus menaçante que jamais. Le second partage vient d'être décidé (23 Janvier 1793). La Prusse et la Russie, un moment rivales, se sont mises d'accord. Le pacte est dirigé aussi bien contre la Pologne, qui est tranquillement dépouillée, que contre la France, à qui l'Autriche se réserve le soin de faire subir, à bref délai, un sort semblable.

Malgré cette entente, malgré la trahison de Dumouriez et la retraite de Custine, la France ne désespère pas. Le Comité de Salut Public est créé. Danton le dirige et l'inspire. Il cherche à enlever à la guerre son caractère de provocation et de propagande pour ne lui conserver que celui de conservation et de défense (décret du 13 Avril). Partout, comme autant de mines placées sous les pas de la coalition, des négociations nouvelles s'ouvrent. (3).

Bien que Custine et Brunswich se disputassent Mayence, Danton

(1) Déclaration du 24 Octobre 1792.

(2) Voir aux Archives des Affaires étrangères les rapports, dépenses et instructions envoyés par Lebrun à Noël, Dumouriez, Custine, Desportes et Chauvelin, d'Avril à Juin 1793.

(3) Robinet : *Danton émigré*. — Masson : *Les Diplomates et la Révolution*.

crut devoir charger Desportes, ancien ambassadeur à Stuttgart, d'essayer de nouvelles ouvertures par l'entremise du roi de Bavière (mai 1793). Elles n'aboutirent pas.

Bientôt le Comité de Salut Public, fatigué de se traîner dans des négociations occultes, cherche à intimider la Prusse en frappant un grand coup. Il organise l'armée de Rhin-et-Moselle, réunit Hoche à Pichegru.

Les négociations aussitôt ralentissent (1). Ecarté du Comité de Salut Public, Danton y est remplacé par Saint-Just; Robespierre y entre quelques jours après. C'est le Comité de l'An II. « Plaçons la Terreur à l'ordre du jour » proclame Barrère et un élan d'enthousiasme entraîne les légions, Les lignes de Wissembourg sont reprises, Landau débloqué et les Prussiens rejetés au-delà du Rhin (décembre 1793). Très habilement, le Comité agit en Pologne, auprès de Kociusko et hâte, par ses promesses, la grande insurrection de mai 1794. Aussitôt tout change d'aspect. Le 14 mai, le roi de Prusse quitte Berlin et prend le commandement de son armée de Pologne.

A cette nouvelle l'Empereur s'émeut. Il voit déjà la Prusse s'installer en Pologne et, satisfaite, repue, lui abandonner la guerre contre la France. La mésintelligence prévue éclate, alors, sur le Rhin, dans le camp austro-prussien, pendant que les chancelleries s'aigrissent et veulent rompre. Brusquement, un coup de théâtre se produit à la cour de Berlin. Lucchesini, le conseiller le plus écouté et le plus influent, se déclare franchement pour la France.

Le moment était des plus favorables. Malheureux dans son expédition de Pologne, indigné de la mauvaise foi de l'Autriche qui, tantôt avec la Russie, tantôt avec l'Angleterre, conclut, sans le prévenir ni le consulter, des alliances nouvelles ; menacé d'être pris entre deux feux, Frédéric-Guillaume se laisse doucement faire violence.

Barthélémy, n'avait cessé de remplir à Bâle ses fonctions d'ambassadeur de France. Lucchesini lui adressa aussitôt un agent secret pour poser les bases d'une négociation (21 Septembre 1794) (2).

(1) Décrété d'accusation au 31 mai, Lebrun quitte le ministère des Affaires Etrangères. Son successeur fut Desforgues. Avec lui les rapports des agents deviennent des rapports de police, pleins de dénonciations et aussi d'incohérences.

(2) Papiers de Barthélémy. — Correspondance de Prusse. — Relation de Lucchesini.

La chute de la Pologne, à Maciejowice (10 Octobre), levant les derniers scrupules de l'Autriche et de la Russie, Frédéric-Guillaume s'aperçut à sa honte, qu'il avait été joué. Dès lors, il n'hésite plus. Il accrédite à Bâle un plénipotentiaire spécialement chargé de traiter de la paix avec Barthélémy, le Comte de Goltz (1er Décembre) « Dieu soit loué, écrit le vieux ministre Finkenstein, le fer est enfin au feu ! »

La cour de Berlin était d'autant plus pressée d'entamer des négociations sérieuses avec la France, qu'elle soupçonnait, non sans quelque apparence de raison, l'Autriche de vouloir la devancer.

En France l'immense majorité du pays désirait la fin de la guerre. Des deux côtés, il y avait donc un égal désir de s'entendre.

Les négociations furent longues, difficiles et souvent agitées. Elles n'eussent peut-être jamais abouti sans les maladresses répétées de l'Autriche et de la Russie et, il est juste d'ajouter, sans la fermeté dont fit preuve le Comité de Salut Public.

Sieyès venait d'y entrer (1). Il y apportait sa grande autorité, sa décision froide, sa longue expérience des choses, sa volonté bien arrêtée de ne rien négliger pour conclure une paix qui consacrât la gloire des armées françaises et le triomphe de la Révolution. C'est lui qui fit rédiger la dépêche que le Comité adressa en mars 1795 à Barthélémy, indécis et souvent flottant : « Nous sommes à bout de patience, y était-il dit : nous ne voulons plus de retard. Il nous faut un oui ou un non définitif et immédiat ». (2).

Il fallait rompre ou conclure. Le 4 Avril, le traité fut signé. Il stipulait que la France restait en possession de la rive gauche du Rhin, mais que toute décision définitive serait suspendue jusqu'à la pacification générale. Sieyès regretta que malgré des offres pressantes — que Napoléon renouvellera pour le même prix et dans un même but (18 Décembre 1805 et Février 1806) — la Prusse ne se fut pas engagée à détenir le Hanôvre. C'eut été un moyen de la détacher complètement de l'Angleterre et de la gagner à l'alliance de la France.

Peu de temps après les relations diplomatiques furent rétablies, Caillard, ancien Ministre plénipotentiaire à Ratisbonne, fut

(1) 5 mars 1795. Il remplaça Carnot, désigné par le sort.

(2) Archives du ministère des Affaires étrangères : Correspondance de Prusse. — Voir aussi les Actes du Comité de Salut Public.

envoyé à Berlin, tandis que Frédéric-Guillaume accréditait de son côté Sandoz-Rollin à Paris.

***

Il avait fallu trois ans de négociations, les foudroyantes victoires de Hoche et de Pichegru, la crainte des intrigues autrichiennes, la mauvaise foi de Catherine II, les exigences égoïstes de Pitt, pour contraindre la Prusse à accepter la paix.

Vaincue, elle restait hostile ; humiliée, elle demeurait frémissante. Si elle gardait au fond du cœur une rancune violente contre son alliée de Pilnitz, perfide et jalouse, ses sentiments étaient pires à l'égard de la France, révolutionnaire et démagogique. Le roi avait dû renoncer à ses rêves de gloire militaire. Il était aigri et méfiant. Le pays, appauvri d'hommes et d'argent, associait dans son désespoir l'Autriche qui l'avait forcé à faire la guerre et la France qui l'en avait puni. De là naquit l'équivoque.

Tandis que Paris proposait une paix durable, parlait d'alliance offensive et défensive, de remaniements de l'Empire d'Allemagne, de sécularisations et d'agrandissements, Berlin répondait par des désirs de paix générale, de pacification de l'Empire, de maintien du *statu quo*. Là, franchise et loyauté ; ici réticences et faux-fuyants.

C'est l'époque où Sieyès dirige, presque seul, toute la section diplomatique du Comité, et il cherche à y faire prévaloir ses grands desseins. Comme en matière intérieure, il est en politique extérieure, un véritable précurseur. Il expose, il explique, il décrit. Puis Napoléon survient, qui applique et profite. Le sort a de ces ironies.

Que veut-il ? Pour l'Europe, l'abaissement de l'Angleterre. Pour la France, les limites naturelles. La paix au frontispice, la cession de la rive gauche du Rhin à la base. Le premier point peut demander de grands efforts. Le second, au contraire, peut être obtenu par le jeu naturel des appétits et des intérêts.

Il suppose tout d'abord le bouleversement de l'Allemagne. Comme en philosophie et en politique, Sieyès se montre encore ici le disciple de Descartes. Il fait table rase de ce qui existe ; il reconstitue ensuite. Il commence d'abord par dédommager les princes pensionnés sur la Rive gauche du Rhin. La France s'assure ainsi leur amitié et leur voix à la Diète. Mais comment leur donner

ce dédommagement : par la suppression des principautés ecclésiastiques « bouleversement d'un tas de sable » Tous ces états ainsi constitués il les groupe en une vaste confédération qui doit servir de tampon entre la France et les grands Etats : « Une République, croit Sieyès, est toujours sujette à des dissensions. Rien ne lui serait plus dangereux qu'un puissant voisin. » La France serait séparée de la France et de l'Autriche par la Hollande, la Confédération du Rhin et le Piémont.

Dans le reste de l'Allemagne, il taille une grosse part pour l'Autriche, la Prusse et la Bavière, et, tout en satisfaisant l'orgueil des petits, il assure, en même temps, les besoins des grands.

On s'est un peu pressé de condamner ces grands projets de Sieyès. On oublie trop volontiers qu'ils étaient liés à la pensée maîtresse de la Révolution, qu'ils représentaient la politique de la République et qu'ils seront la préoccupation dominante de Napoléon, après Presbourg. Spéculation, rêves, chimères quand Sieyès les formule, ces idées, en partie consacrées pas le recès du 25 février 1803, paraissent grandes, politiques et clairvoyantes quelques années plus tard.

Emportés par un esprit de dénigrement, la plupart des historiens ou des critiques se plaisent aujourd'hui à ravaler tout ce qui est sorti du cerveau du plus profond théoricien de la Révolution. La vérité est que Sieyès n'était que le continuateur de Talleyrand, de Danton, de Dubois Crancé, de Carnot. A l'empire d'Allemagne, caduc et suranné, éternel ennemi de la France, il voulait substituer, non pas une Prusse toute puissante, ni une Autriche trop amoindrie, mais deux grands Etats et une Confédération de petits Etats entre eux. Ceux-ci, constitués par la France, devaient, dans sa pensée, demeurer fidèles à leur émancipatrice et contribuer à sa sécurité.

L'Allemagne ainsi transformée, il eût voulu organiser l'unité italienne et amener l'Angleterre, humiliée, à demander la paix. C'est pour atteindre Pitt, et d'autre part pour donner au Trésor, alors vide, l'argent nécessaire à l'entretien des armées qu'on le vit, un instant, abandonner la Correspondance de Prusse et s'occuper uniquement du sort de la Hollande. Il se rendit lui même à la Haye et rapporta un traité de paix et d'alliance au moment où la Convention parut être emportée par une formidable émeute. (Journées de Prairial. — 20-21 Mai 1795.)

A la même époque, Barthélémy signait avec Hardenberg la

Convention qui neutralisait l'Allemagne du Nord. Il multipliait en même temps ses efforts pour entraîner la Prusse dans l'alliance française. Le Comité était prêt aux plus grandes concessions; Sieyès s'y résignait. Rien ne put la décider : « Qu'elle reste donc à sa petitesse, pourra dire plus tard Talleyrand, après d'autres expériences semblables, puisqu'elle n'a pas voulu profiter de l'occasion qui lui était offerte de s'élever à la grandeur. »

La vérité est que la Prusse, rassurée du côté de la France, ne l'était pas sur les intentions de l'Autriche. Elle craignait que l'Empereur ne s'alliât à l'Angleterre et à la Russie et ne cherchât à tirer vengeance de ce qu'il déclarait être une trahison. Elle crut faire preuve de haute politique en offrant sa médiation.

L'opposition irréductible des Thermidoriens, fit échouer toute négociation.

Plus prévoyant que ses collègues, Sieyès fut bientôt convaincu que le véritable adversaire de la France était l'Angleterre. La paix avec l'Autriche lui parut devenir une nécessité. Dans un rapport du 26 juin 1795, tout imprégné de ses idées, le Comité se déclare prêt à abandonner à l'Autriche, la Bavière, contre la Belgique à la France, les possessions de Souabe, et le Milanais donné au Piémont. Le Hanôvre et les évêchés pourraient être, par contre, réservés à la Prusse. Le reste de l'Allemagne formerait « une fédération nouvelle, constituée plus sainement et plus vigoureusement que celle que le hasard a formée dans des siècles gothiques et, qui garantie par la République, tiendrait la balance entre la Russie et l'Autriche. » Restaient l'Angleterre et la Russie : « qu'elles s'allient, elles seront signalées comme ennemies du droit des nations. Une résistance commune triomphera de leurs projets. »

Mais l'Empereur et Thugut ne pensaient alors qu'à consommer la ruine de la Pologne. Ils somment bientôt la Prusse de reconnaître un nouveau traité de partage. Effrayée, la Prusse se soumit.

Voilà donc les vieilles monarchies qui les premières justifient l'œuvre de Sieyès et autorisent tous ses calculs. Comme lui, elles brisent les vieux moules de l'Europe, déplacent les poussières, amalgament les populations, taillent, découpent et recousent. La vieille Europe a secoué d'antiques limites et déchiré ce travail de patience, œuvre de plusieurs siècles.

Sieyès s'enhardit. Il veut organiser le blocus continental. Cette idée, que Napoléon lui prendra encore, le poursuit nuit et jour. Pour lui, le grand ennemi est l'Angleterre ; il faut l'affamer. Il

songe à liguer ensemble la France, la Hollande, la Suède, le Danemark et l'Espagne. L'Angleterre, mise en éveil, contracte aussitôt un nouvel accord avec la Prusse et l'Autriche (Déclaration du 28 septembre 1795). A cette triple alliance, la Convention répond, malgré l'opposition des modérés, par l'incorporation à la République de la Belgique et de Liège (10 octobre 1795). Elle fixait ainsi solennellement les limites naturelles de la France. L'idée de Sieyès devenait, désormais, la loi de la République.

A cette époque, le parti modéré, composé de la droite des anciens Girondins et d'une partie de la Plaine, effrayé de l'épuisement du pays, de la pénurie du Trésor, de l'arrêt de la conscription et de la lassitude des armées, multiplie ses efforts pour mettre fin à la guerre de conquêtes. Sieyès, dans un esprit de conciliation, fait proposer (1) à l'Autriche un compromis. L'Empereur incorporera la Bavière, mais reconnaîtra à la France la Belgique. Malheureusement, Clerfayt et Wurmser ayant relevé par quelques succès l'honneur des armées impériales, ces ouvertures furent abandonnées. (23 octobre 1795).



Jusqu'à l'avènement du Directoire (27 octobre), il ne paraît pas que le Gouvernement français ait eu grande hâte d'en ouvrir de nouvelles. C'est ainsi que dans les instructions, rédigées pour le ministre Caillard, en septembre 1795, le Comité de Salut Public avait soin de déclarer qu'il ne croyait pas devoir accepter la nouvelle proposition d'amnistie présentée par la Prusse à l'égard de l'Empire. Sur la question relative à la possession de la rive gauche, Caillard était invité à rester dans le vague et à éviter de donner à sa pensée une expression « de laquelle on pourrait inférer quelque disposition de la part de la France à rentrer dans son ancienne enceinte ».

De son côté, Sandoz Rollin était également informé qu'il n'y avait pas d'alliance entre la Prusse et la France. En ce qui concernait la situation des partis dans la République et la possession de la rive gauche, ses instructions disaient : « un parti à la tête duquel se trouve l'abbé Sieyès, voudrait l'extension des limites de la France jusqu'au Rhin ; un autre plus sage, consultant ses vrais intérêts, professe des

(1) Négociation Theremin. Rapports : 25 septembre-9 octobre 1795).

principes beaucoup plus modérés et rendrait sans difficulté le pays conquis, à l'exception de Luxembourg et des Pays-Bas. »

C'est donc du côté de Sieyès que va, désormais, se concentrer tout l'intérêt de la situation. Hardenberg et tous les ministres prussiens cherchent à convaincre le roi que l'ancien Constituant est le chef, le grand meneur du parti républicain.

Il est de fait que Sieyès est plus puissant, plus écouté, plus influent que jamais. Il est l'oracle que chacun interroge, questionne et écoute avec respect.

Avant même qu'il eût présenté ses lettres de créance au Directoire, Sandoz Rollin lui rendit visite (décembre 1795). Il rapporte ainsi leur entretien à son gouvernement : « J'ai vu Sieyès (1) dans une maison tierce... La conversatisn est tombée sur la paix. Si la France, ai-je observé, conquiert un pouce de terrain du côté du Rhin, elle commet la faute de se faire un ennemi de l'Empire et de le jeter entièrement dans les bras de l'Autriche. Si la France au contraire veut s'attacher le roi de Prusse, elle doit prendre le *statu quo* pour base de ses négociations et attribuer par ce moyen, à ce monarque, la principale influence en Allemagne, ce qui est la partager. — Vous tairai-je, reprit Sieyès, ce qui arrête la France de suivre ce système ? Je ne veux pas dissimuler : c'est qu'elle n'est pas aussi assurée de l'attachement du roi de Prusse à son égard, qu'elle en aurait besoin. Elle le voit hésiter dans sa politique entre la Russie et l'Autriche et entre celle-ci et la France. Tout dépend de ce doute. Comment nous entendre ? ai-je répondu ; qu'ont de commun les fausses préventions contre le roi de Prusse et la paix de l'Empire ? — Ceux qui m'ont accusé d'être l'ami de l'Autriche, a-t-il repris, ont menti ; ceux qui me représenteraient comme l'ami des prussiens, mentiraient également. Je ne suis que Français ! »

L'Europe assiste, à ce moment, étonnée et saisie, aux campagnes de Jourdan avec l'armée de Sambre-et-Meuse, et de Moreau avec l'armée du Rhin (2). Quand celles-ci sont obligées de reculer, Bonaparte retient l'admiration en frappant les grands coups de Lodi et de Castiglione.

La Prusse est séduite. Un instant elle paraît décidée à contracter une alliance avec un pays qui porte si haut le renom de ses armes.

(1) *Prusse et France*, de 1795 à 1807. Correspondance diplomatique par Paul Bailleu, Leipzig 1881.

(2) Voir Chuquet : Les guerres de la Révolution.

L'Angleterre, elle-même, devient plus souple, mais de ce côté, les négociations, à peine entamées, sont rompues (1).

Sur ces entrefaites, Bonaparte, jaloux des lauriers que récolte Hoche en Allemagne, ouvre sans consulter le Directoire, les préliminaires de Léoben (18 avril 1797). Peu de temps après éclate à Paris le coup d'Etat du 18 fructidor, qui éloigne des conseils du Gouvernement, les hommes les plus favorables à la paix. Enfin, le 17 octobre 1797, Bonaparte signe avec les plénipotentiaires autrichiens, le traité connu dans l'histoire sous le nom de traité de Campo-Formio.

Le Directoire avait insisté pour qu'un congrès réglât la paix générale, dans le secret espoir d'associer à ses desseins le roi de Prusse et d'achever ainsi la ruine de l'influence autrichienne dans l'Empire.

Le nouveau roi, Frédéric-Guillaume III paraissait, en effet, désireux de contribuer à l'affermissement de la paix. Il n'ignorait pas que les dispositions secrètes du traité de Campo-Formio (cession à l'Empire de Salzbourg, Passau et une partie de la Bavière), étaient plutôt dirigées contre la Prusse. Il était prêt néanmoins aux plus grandes concessions et disposé à écouter Caillard (2).

Malheureusement, pendant qu'il cherche à s'assurer le concours de la Prusse, le Directoire semble prendre à tâche de la mécontenter et de l'irriter. Partout, en Hollande, en Suisse, à Rome, en Toscane, en Piémont, à Naples, la France continuait sa politique d'empiétements, provoquant ainsi en Europe un étonnement mêlé de colère et de honte.

C'eût été folie dans ces conditions, que d'attendre quelque chose des délibérations du Rastadt. La politique de l'Autriche n'était, il est vrai, ni plus franche, ni plus loyale. L'Empereur se sentait gêné vis-à-vis de la Prusse par les stipulations secrètes du traité de Campo-Formio, en même temps qu'il s'inquiétait des articles secrets du traité de Bâle.

Le Directoire pensa pouvoir exploiter cette contrariété d'intérêts Il espérait vaincre l'Autriche en se servant de la Prusse, puis contenir celle-ci par la peur de celle-là. Le malheur voulut que ce jeu, trop facile et depuis longtemps connu, fut tout de suite

(1) Mission de Lord Malmesbury, décembre 1796.

(2) Voir sa correspondance, 1798.

percé à jour. Il en résulta plus de défiances, d'acrimonies, de soupçons, et, finalement, une rupture tragique.

***

Dès le début, les négociations accusent un conflit violent d'ambitions. Malgré les troubles intérieurs, les luttes des partis et « les journées » auxquelles dût, trop souvent, recourir le Directoire, les plénipotentiaires français présentaient des notes chaque fois plus exigeantes (3 mai). L'Autriche et la Prusse se compromettaient inutilement dans de misérables intrigues (1), lorsque brusquement surgit Paul Ier.

L'Empereur de Russie soupçonnait depuis longtemps la France de vouloir provoquer l'affranchissement de la Pologne. D'autre part, les succès que Bonaparte remportait alors en Egypte lui paraissaient devoir nuire à ses projets sur Constantinople. Il songea à reformer contre la France la coalition de 1792. Il envoie à Berlin un ambassadeur extraordinaire, le Comte Repnin, qui devait jeter les bases d'une alliance à trois.

Il fallait en toute hâte parer le coup. Le 10 mai, le plénipotentiaire français Caillard, remettait au Ministre du roi, le Comte Haugwitz, un mémoire dans lequel il exposait les raisons qui faisaient rechercher par la France l'amitié et l'alliance du roi de Prusse. La République, y disait-il, veut la paix, une paix solide ; un grand pas sera fait dans cette voie si la Prusse est l'alliée de la France, car alors la Russie et l'Autriche n'hésiteront pas à accepter la paix. Elles reculeront devant les dangers et les conséquences d'une nouvelle coalition et hésiteront à courir les risques d'une guerre qui ne peut leur être que défavorable.

Talleyrand qui détenait le portefeuille des Affaires Etrangères depuis le 18 fructidor, savait, fort bien, que la France n'était plus en état de soutenir la guerre et de renouveler les prodiges de 1792 (2). Il souhaitait ardemment la paix. Sa politique avait toujours du reste tendu à la diffusion pacifique à travers le monde des idées que la France, peut-être malgré elle, avait été obligée d'imposer par les armes.

(1) Voir Vivenot et Arneth. — Vienne.

(2) Mémoires de Talleyrand et publications de M. Pallain. — Voir aussi les mémoires de Barras et Larevellière-Lépeaux.

Il se trompa cependant sur l'accueil que la Prusse réserva à la demande présentée par Caillard. Ce fut, en effet, un refus à peine dissimulé(1). Le Directoire ne crut pas devoir rester sur son échec. Il rappelle Caillard (2) jugé trop prudent et trop circonspect, puis, pour bien marquer sa volonté, de donner à ses rapports avec la cour de Berlin, un caractère nouveau, comme aussi pour chercher à intimider le roi, il choisit le personnage alors le plus considérable de la République, Sieyès, et lui confère le titre d'ambassadeur. L'initiative en revient à Talleyrand. Crut-il faire un coup de maître, ou voulut-il simplement éloigner de Paris un censeur trop sévère des actes du Gouvernement ? (3).

Quoi qu'il en soit, il se hâta d'annoncer avec la plus vive satisfaction la décision du Directoire à Sandoz Rollin, qui fit aussitôt les plus expresses réserves et sur le grade nouveau et sur le choix du titulaire (9 mai). Le soir même, Sandoz mandait la chose à son gouvernement. Ni Talleyrand, ni Sieyès n'auraient eu à se féliciter s'ils eussent pu connaître la réponse qu'il en reçut.

« ..... Vous avez prévu avec grande raison, lui disait-on, l'extrême surprise qu'un choix aussi inattendu pour remplacer le sieur Caillard à ma Cour, a dû nécessairement me causer et j'approuve beaucoup tout ce que vous avez dit au sieur Talleyrand. Malgré ses assurances, il s'en faut de beaucoup que, vu le caractère profondément dissimulé de l'abbé Sieyès, on puisse compter de la part de celui-ci, sur une conduite sage et sur des principes raisonnables. Si donc vous pouvez, de bonne manière, empêcher son envoi, je désire que vous vous y employiez de votre mieux.

« Pour ce qui concerne cependant le caractère dont il sera revêtu, vous insinuerez et au besoin vous déclarerez tout uniment, que si le gouvernement français persévère dans sa résolution de faire un changement dans sa mission à Berlin, je le prie du moins de s'en tenir invariablement pour celui qui en sera chargé au caractère de Ministre plénipotentiaire.

La mission de Sieyès s'annonçait mal. Il semble d'abord que nul n'était mieux préparé que lui pour jouer ce rôle de médiateur, de pacificateur, que le Directoire et Talleyrand attendaient de son

(1) Voir Correspondance de Prusse : — Rapports de Caillard.

(2) C'était une faute, Caillard avait l'amitié et l'estime du Roi. D'autre part, il avait noué des relations personnelles avec l'ambassadeur de Russie, dont on eut pu, par la suite, tirer parti.

(3) Barras, Mémoires, tome II, page 213.

patriotisme. Son heureuse mission en Hollande, l'énergie, la fermeté dont il avait donné maintes preuves au Comité de Salut Public, son désir de marquer, par une œuvre durable, son passage dans une situation officielle, enfin, son admiration pour le règne de Frédéric II, tout semblait devoir lui rendre sa tâche facile. Et cependant, en dépit des apparences, le choix, il faut bien le reconnaître, n'était pas heureux. Envoyer à Berlin, auprès d'une cour où le rigorisme monarchique avait toujours été poussé à l'excès, l'homme qui synthétisait la Révolution, charger d'une négociation avec un des confédérés de Pilnitz, le Conventionnel qui passait pour avoir voté la mort « sans phrase » (1) c'était vraiment, et comme à plaisir, accumuler les difficultés et vouloir réaliser l'impossible. Au surplus, espérer que Frédéric-Guillaume III conclucrait, même sous le coup de nécessités impérieuses, une alliance avec la République régicide, c'était volontairement méconnaître et le caractère du roi et les sentiments de ses ministres ; c'était surtout oublier les répugnances que la Prusse, épuisée et vaincue, avait, tout entière, montré à accepter d'un vainqueur qu'elle méprisait, une paix cependant honorable. La France était haïe ; tout ce qui venait d'elle, tout ce qui la représentait ou l'évoquait, était amoindri ou outragé.



Quelques jours après la nomination de Sieyès (15 mai), Sandoz Rollin lui rendit visite : « ..... Je le trouvai entouré, dit l'envoyé prussien, d'un grand nombre de ses collègues des Cinq-Cents, qui étaient venus pour le féliciter de sa nomination. Après les premières paroles de politesse d'usage, il me prit à part et me dit : « Avant d'accepter la mission de Berlin, j'ai voulu vérifier si l'amitié entre les deux nations n'étaient point équivoques et si je ne courais pas peut-être la chance d'une rupture entre elles. Les dépêches de Caillard m'ont tranquillisé. Mon intention est de prêcher la paix à Berlin, comme à Paris ; la paix qui est le seul moyen de maintenir l'Europe dans son assiette et de la garantir d'une anarchie affreuse ».

La mission de Sieyès était nette et franche. Le mémoire qui lui servit d'instruction, et à la rédaction duquel il prit la plus grande

(1) Il est aujourdhui démontré que ce mot atroce lui fut faussement attribué. (Voir *Sieyès, sa vie et son œuvre*, par A. H. Neton).

part (1), est remarquable de précision et de clarté. C'est une des plus belles pages qui soit sortie de notre chancellerie pendant la période révolutionnaire. Après avoir rappelé les derniers incidents qui s'étaient produits en Europe, le mémoire traçait les intentions du gouvernement français. « Il s'agit de lier la Prusse à notre système, par la conclusion d'un traité d'alliance offensive et défensive auquel puissent accéder ensuite la Suède, le Danemark, quelques puissances d'Allemagne et qui devienne le garant véritable de la paix du continent contre les éternelles intrigues de lA'ngleterre, les emportements de la Russie et les ressentiments de l'Autriche .C'est assez dire que si ce but important ne pouvait être obtenu, il s'agirait au moins d'empêcher que la cour de Prusse, séduite, entraînée, allât grossir le nombre de nos ennemis publics et secrets ».

La République n'a qu'un désir, permettre à la Prusse, malgré l'Autriche, de grandir en territoire et en influence. « Tout se réduit à ceci : examiner l'effet que produirait en Europe, si elle était tout à coup divulguée, l'alliance formidable de la France, de la Prusse, de l'Espagne, des républiques bataves et helvétiques, des républiques d'Italie, des rois de Suède et de Danemark, d'une grande partie des membres les plus influents du corps germanique ».

Napoléon qui conçut plus tard le même dessein, avait pour lui le prestige personnel de ses victoires. Malgré cela il échoua. Sieyès pouvait-il réussir ?

Il trouva un Gouvernement circonspect, une société hostile, un roi nouveau, un ministre indécis, qu'il appela tout de suite, le Ministre des ajournements, un gouvernement qui redoutait les conversations avec lui comme des engagements, et qui croyait avoir gagné toutes les affaires qu'il évitait de traiter.

Présenté d'abord au doyen des Ministres prussiens, le Comte de Finckenstein, Sieyès fut reçu en audience royale le 7 messidor (5 Juillet). Son discours fut beau et éloquent. L'effet produit fut cependant médiocre.

Il y avait, en effet, un point qui, en dehors même de toute autre considération empêchait la réalisation de l'alliance souhaitée. C'était la possession de la rive gauche du Rhin. La Prusse pas plus que l'Autriche n'y avait renoncé. L'une et l'autre espéraient bien la ravir à l'ambition de la France.

(1) Il est facile de reconnaître son écriture sur l'original conservé aux archives du ministère des Affaires étrangères.

Tant que cette question ne serait pas résolue, il serait inutile de parler d'alliance. La Prusse aurait peut-être garanti à la France la rive gauche du Rhin, si celle-ci lui avait assuré en retour une compensation suffisante. Mais ce dédommagement la France ne pouvait le lui donner qu'en l'obtenant de l'Autriche. Or l'Autriche refusait et la rive gauche à la France et les compensations à la Prusse. La solution naturelle, logique à cet imbroglio était une alliance entre la France et la Prusse contre l'Autriche : c'était ce que voulaient Sieyès, le Directoire et Talleyrand.

Mais c'était aussi ce qu'à aucun prix, ne voulaient et ne pouvaient consentir Frédéric-Guillaume III et ses Ministres.

Frédéric-Guillaume dont le grand désir pour le moment du moins, est de contribuer à la restauration de la paix en Europe et de mettre fin au fléau de la guerre en Allemagne, est tout prêt à offrir sa médiation. Il l'a déjà proposé. Il ne se lassera jamais d'y songer. Pourquoi parler d'alliance ? Dans quel but ? Ne peut-on pas atteindre à la pacification sans cela ?

C'est ce qui fera dire à Sieyés ; « ils mettent toujours une sorte d'honneur à repousser toute idée d'alliance. Ils parlent de la probité et de la conscience timorée de leur roi. Je rends hommage à cette conscience en regrettant qu'elle n'ait pas été l'apanage de la Prusse depuis cent ans. Je parierais bien que cette conscience fera place avant peu à un sentiment d'intérêt plus actif et peut-être plus rapace que les autres ». C'est bien aussi ce qui se dégage du rapport que Frédéric-Guillaume adressa de Charlottenbourg à ses ministres, le 17 Août.

« On pourrait exposer au Plénipotentiaire Sieyès qu'on n'était aucunement éloigné, et que ce serait au contraire avec plaisir qu'on interposerait ses bons offices près de la cour de Vienne, quant aux affaires d'Italie et qu'on croyait être sûr que celle-ci ne refuserait plus à renoncer à tout agrandissement ultérieur en Italie, autant que la France renoncerait également à tout agrandissement et à toute prétention quelconque à faire valoir sur la rive droite du Rhin, en se contentant toutefois du grand sacrifice que l'empire venait déjà de faire à la République en lui cédant toute la rive gauche du Rhin. »

Sieyès marqua tout de suite son mécontentement. La Cour de Berlin ne parut guère s'en émouvoir si l'on en juge par ce rapport envoyé à Sandoz, en date du 20 Août. « Dans l'entretien que mon Ministère a eu avec le sieur Sieyès, celui-ci a témoigné d'une

manière plus prononcée qu'il ne l'avait encore fait que le but constant et unique de ses démarches est de m'entraîner dans une alliance offensive et défensive avec la France contre l'Autriche; il a demandé à plusieurs reprises si donc mon intention était de m'en tenir uniquement au présent, sans contracter un engagement éventuel pour la suite? Sur quoi on lui a répondu que dans ce moment, c'était du rétablissement et de l'affermissement de la paix qu'il était question et que j'y invitais itérativement le Directoire afin de terminer le plus tôt possible cet ouvrage salutaire......... »

A quelque temps de là (13 Thermidor), Sieyès eut une très longue entrevue avec l'aide de camp du roi, le colonel de Zastrow. Il a « quitté les sentiers battus, brisé avec hardiesse les usages et les formes diplomatiques » et a posé très nettement ce dilemme : « sans vous ou contre vous ». Il attend beaucoup de ce côté ; il voit également le prince Henri, un des rares princes assez enclins à l'alliance française, il le trouve assez étranger à toute espèce d'affaires « mais au moins il ressemble à un homme : il parle et on peut parler avec lui. » Il utilise même, malgré sa répugnance, les services de l'agent Ephraïm, sorte d'interprète, de courtier politique et d'homme d'affaires; et, cependant malgré ses démarches, ses tentatives, les négociations n'ont pas fait un pas. On n'est même pas aussi avancé qu'à Rastadt où, du moins, le principe de la rive gauche du Rhin a été posé et admis.

Sieyès se décide à adresser une note écrite au Cabinet prussien pour préciser l'état des pourparlers engagés :

« Le Directoire, déclare-t-il, veut la paix. Le roi la veut aussi. Dans les communications verbales que mon caractère m'a mis à portée de recevoir du Ministère prussien, j'ai distingué un fait dont la connaissance officielle est propre à accélérer cette paix si ardemment désirée par ceux que la nature n'a pas disgrâciés de tout sentiment humain. Plusieurs fois, il m'a été dit, que l'Empereur avait fait déclarer à Sa Majesté qu'il abandonnait ses prétentions à de nouvelles indemnités au-delà de celles qu'il possède déjà, si le roi de Prusse voulait, de son côté, renoncer à toute indemnisation pour les pays qu'il perd sur la rive gauche du Rhin. Au nom de la paix qu'une pareille déclaration peut faciliter, je demande la notification de ce fait pour être à l'instant transmis au Directoire exécutif qui la recevra comme un nouveau gage des dispositions pacifiques et amicales de Sa Majesté. »

Le Ministère prussien répondit dans les trois jours que « Sa Majesté le roi de Prusse, pour faciliter le rétablissement d'une paix prompte et solide, prête à renoncer à toute indemnité pour la perte de ses provinces transrhénanes, résultant de la cession de la rive gauche du Rhin à la France, mais dans la double supposition, d'un côté, que la paix sera effectivement conclue sur cette dernière base et qu'ainsi la rive droite restera intacte ; de l'autre, que S. M. l'Empereur renoncera à toute indemnité aux dépens de l'Allemagne. Elle invitait donc à son tour le Gouvernement français à porter les mêmes facilités à la prompte conclusion de la paix.

En réalité, la Prusse amusait le tapis. Le 12 fructidor dans une lettre particulière qu'il adresse à Talleyrand, Sieyès ne dissimule plus son désenchantement «... S'il y avait un homme ici, avec quelle facilité nous signerions trois conventions 1° pour déterminer la paix de Rastadt ; 2° pour garantir contre ceux ou celui qui n'aurait pas voté avec la majorité ; 3° enfin pour contenir l'Autriche dans telles limites connues... Il y a trois ou quatre mois je vous avais dit : envoyez moi à Vienne ; mais à présent, je sais qu'on ne raisonne plus dans ce pays-là. C'est de la rage ! Si la guerre recommence, nous ne la finirons que pour la voir recommencer encore et ainsi de suite, à moins d'adopter ou d'amalgamer avec les opérations militaires un plan de républicanisation différent de celui qu'on a suivi.

Il fallait cependant empêcher la discussion de s'égarer. Talleyrand envoie de nouvelles instructions à Sieyès : il n'insistera plus que sur deux points : versement des dettes de la gauche à la droite du Rhin et possession de l'île de Saint-Pierre. Malgré son insistance, Sieyès ne peut jamais obtenir de réponse décisive.

***

En présence des difficultés qu'il rencontre, de la mauvaise volonté, des dispositions hostiles des ministres et de la Cour, il revient alors à ses grands projets de l'an III. Anxieux, il se demande si l'alliance avec la Prusse, « si la funeste prévention des Français pour le Gouvernement prussien » est bien le rêve que la République doit poursuivre, s'il ne conviendrait pas à sa grandeur comme à son intérêt, qu'elle se préoccupât avant tout des Etats indépendants, en travaillant à l'affermissement, à l'agrandissement

de ses protégés naturels, de ses alliés les plus intéressants (rapports des 26 messidor et 6 thermidor). Ces Etats, réunis en deux grandes Confédérations, l'une au Nord, l'autre au Sud, auraient séparé la Prusse et l'Autriche de la France, dont ils auraient été les amis fidèles. « Avec eux, la République tiendra sous son influence les côtes occidentales de l'Allemagne, la portion du globe la plus importante pour nous, quand on songe que par ce moyen l'adversaire pourra, à son gré, fermer au commerce anglais tous les marchés, tous les ports du continent, depuis Gibraltar jusqu'au Holstein, ou même jusqu'au Cap Nord. » C'est, de nouveau, le blocus continental et la grande lutte contre l'Angleterre, qu'il persiste à considérer comme le seul adversaire le plus redoutable de la République.

Ces idées séduisent Talleyrand qui les reprend en y ajoutant la réorganisation de l'Italie soustraite au joug autrichien (1).

Mais le Directoire, pressé par ses embarras intérieurs, s'impatiente des lenteurs que la Prusse apporte à prendre une détermination. Dès les premiers jours de Septembre, Sieyès précise et accentue les dispositions bienveillantes de la France. Dans une nouvelle entrevue qu'il vient d'obtenir d'Haugwitz, il lui demande qu'il soit décidé qu'à la paix entre la France et l'Autriche, un article sera ajouté portant que les princes héréditaires, seuls, seront indemnisés des pertes qui résulteront pour eux de la cession de la rive gauche du Rhin et, dans une note qu'il remit le soir au Ministre prussien, Sieyès ajouta « le Ministère du Cabinet voudra bien observer que cette clause ne pouvant préjudicier en aucune manière aux autres articles du traité qui ont été ou qui pourront être débattus à Rastadt, on doit avec toute raison s'attendre qu'elle sera accueillie comme elle est proposée, sans aucune condition accessoire, qui puisse en retarder l'adoption définitive ».

Cette note resta sans réponse. Sieyès s'irrite ; il réclame auprès du Ministère, ce qui fait dire à Haugwitz. « Il est d'autant plus étonnant que M. Sieyès se permette d'énoncer son impatience de ce que nous avons tardé depuis huit jours à lui répondre, que ni lui, ni son Gouvernement, n'ont jugé à propos de donner signe de vie sur trois offices que nous avons délivrés au Ministre de France ».

A la fin du neuvième jour, le Ministère prussien fit connaître à

(1). Lettre de Talleyrand à Sieyès en date du 19 Vendémiaire an VII (10 Octobre 1793).

Sieyès, qu'avant de donner une réponse, la Prusse entendait consulter l'Empereur « en s'employant auprès de lui, pour acheminer sur ce sujet une détermination commune qui puisse faciliter l'ouvrage de la paix ».

Le 3 octobre, réplique de Sieyès : « Il a vu avec douleur, dans la réponse du Ministère, que sans opposer cependant aucune considération tendante à affaiblir ou à rejeter au fond la mesure proposée, on ne s'écarte pas moins de la marche qui seule pouvait en accélérer l'adoption... Le Directoire ne pouvait prévoir que, sans sa participation et même contre son vœu aisément présumable, le projet qu'il faisait soumettre à S. M. serait communiqué à un autre Cabinet, dont les vues peuvent cependant être différentes des siennes, et avec lequel il aurait établi lui-même, à cet égard des relations directes, si cette marche lui eût paru préférable ou plus compatible avec les intérêts de la République ».

Le 13, le Ministère prussien répondit par de vagues protestations et pria Sieyès, pour éviter le retour de malentendus et des diversités d'interprétations de ne faire à l'avenir ses communications que par écrit.

Un instant, Sieyès songe, lui-même à employer à Berlin le système que le Directoire a vainement essayé à Rastadt : triompher des résistances de la Prusse par la peur d'un rapprochement entre la France et l'Autriche.

On peut trouver la trace de ces préoccupations dans un rapport d'un des secrétaires de la légation d'Autriche à Berlin. M. de Hudelist. Ce rapport daté du 24 octobre 1798 est adressé au prince de Reuss (1).

Il y est en effet question d'une démarche que Sieyès aurait faite auprès du marquis de Muzquiz, ministre d'Espagne à Berlin, pour obtenir que l'Autriche lui fît connaître ses conditions.

De Reuss répondit simplement à ces avances en déclarant qu'il en référerait à sa cour.

Les premières démarches auprès de l'Autriche avaient cependant transpiré à Berlin et la cour, toujours soupçonneuse à l'égard de Thugut, en paraissait très émue. Peut-être eussent-elles eu le résultat qu'en espérait Sieyès, si, de Paris, Sandoz, bien placé pour connaître les intentions du Directoire, n'avait rassuré son Gouvernement. C'est ce qui fit dire à Sieyès..... « De tous les sentiments qui animent ces gens-ci, le plus vrai et le plus fort

(1) Voir la correspondance diplomatique de Bailleu.

sans aucune difficulté, est la crainte d'un arrangement entre la France et l'Autriche. On aurait pu les amener à un résultat si M. Sandoz ne les avait rassurés sur la possibilité de ce rapprochement. »

*
* *

Pendant que la France essaye vainement de faire sortir la Prusse de « son éternel système de neutralité expectante », la Russie et l'Autriche cherchent également à obtenir son concours. L'Empereur avait envoyé Cobenlz à Berlin, pour gagner les Ministres Prussiens. Le comte Repnin, de son côté, avait avec eux de fréquentes entrevues. Mais l'un et l'autre ne purent obtenir que de vagues promesses et de problématiques engagements. Ils quittèrent Berlin, dépités et mécontents, à la fin d'août.

Ce double échec, et le résultat incertain de la mission de Sieyès, attestaient chez Frédéric-Guillaume l'opinion bien arrêtée de rester insensible à toutes les offres, quelles qu'elles fussent, et d'observer dans la nouvelle coalition que les intrigues de la Russie, le besoin de conquêtes de l'Angleterre et l'irritabilité de l'Autriche à Rastadt ne faisaient que trop prévoir, une neutralité absolue et sans réserve.

On devine déjà la marche des armées, le ton des chancelleries devient menaçant; une odeur de poudre se répand sur toute l'Allemagne. La Prusse se renferme de plus en plus dans le silence. Sieyès reçoit l'avis de ne plus faire que des communications verbales (27 vendémiaire, an VII, 18 octobre 1798). Le 17 brumaire, il n'a plus aucun espoir, « la Prusse, dit-il, fut-elle amicalement disposée pour nous, désirerait-elle véritablement que nous eussions la paix, ce qui n'est pas, ne pourrait avec ses dispositions bonnes, mais stériles, nous la donner ».

Il ne croit pas cependant que le Roi sorte de la neutralité bien que l'assassinat du général Duphot, à Rome, (8 nivôse, 28 décembre), vienne augmenter encore les risques d'une conflagration générale. Dans les lettres qu'il adresse à cette époque à Talleyrand, (1) Sieyès, complètement désabusé sur les dispositions de la Prusse et sur le rôle qu'elle aurait pu jouer, est presque porté à la rendre responsable de tous les ennuis que la France a subis depuis les traités de Bâle.

(1) Correspondance de Prusse. (Archives des Affaires Etrangères).

..... « Quand je jette les yeux sur le passé, écrit-il, le 19 nivôse (8 janvier 1799), je ne puis m'empêcher de croire que la République pouvait être depuis longtemps en paix avec l'Angleterre et par conséquent avec le continent, si elle avait mis la main sur les importantes possessions du roi d'Angleterre en Allemagne. Qui nous en a empêchés? La Prusse. Je regarde dans l'avenir et je m'assure par les raisonnements les plus certains que nous ne pourrons contenir et réprimer l'Angleterre, que nous ne pourrons nous garantir une paix solide, même sur le continent, que nous ne pourrons obtenir une bonne influence politique et commerciale dans le Nord, que par une habile disposition des petits Etats qui couvrent l'Ems, l'Elbe et le Weser; or, qui nous a empêchés d'effectuer à cet égard le plan qui convient aux intérêts de la République et j'ose dire de l'Europe? la Prusse ».

Le surlendemain il écrit encore « ..... Depuis 7 mois que je suis à Berlin, mon opinion doit être fixée. Si la Prusse avait des moyens pour faire la guerre, elle nous la ferait; dans sa pénurie d'hommes, de choses et d'argent, elle a mis toute sa politique à ranimer la guerre chez les autres, mais un peu au loin, par la crainte des éclaboussures. Et, comme il faut de plus se faire un mérite de tout, elle vante sa neutralité à la France, son ascendant aux neutres, ses services indirects, ses manœuvres anti-françaises aux Russes et aux Anglais. Telle est sa politique et vous n'en doutez plus. La conduite de ses agents à l'extérieur est partout conforme à l'esprit qui dirige son cabinet ».

Le Directoire fait bientôt informer la députation de l'Empire au Congrès, que l'entrée des troupes russes, dont on signale les mouvements, sur les territoires de l'empereur et roi, sera regardée comme une déclaration de guerre. La rupture est inévitable. « Quant à la Prusse, pourra dire Sieyès, le 19 novembre, elle ne veut rien, elle n'entend rien de ce qui lui est profitable. Elle abhorre la République et ses principes. Nul doute à cela, mais la Bellua république lui paraît la meilleure dague qu'elle puisse lancer sur l'Autriche et réciproquement.

Le 15 février, les armées françaises franchirent le Rhin : c'est la deuxième coalition. « Cela va à merveille, écrit Sieyès, le 3 germinal, nous seuls avons voulu de bonne foi la paix. Mon âme est pleine d'espérance ».

Mais un changement vient de se produire à Berlin. Sous la pression de l'Autriche et de la Russie, Haugwitz, qui s'était

montré jusqu'ici le défenseur le plus ardent de la neutralité, incline déjà vers des idées moins pacifiques. Malgré les assurances de Talleyrand et de Sieyès, les mouvements des armées françaises l'inquiètent, il craint qu'elles n'envahissent le Hanovre. Il accueille avec joie l'arrivée du plénipotentiaire anglais Thomas Grenville, et, pour calmer les ambassadeurs des cours impériales, qui s'exagéraient le caractère des rapports entre la France et la Prusse, il se résout à leur communiquer les détails de sa négociation avec Sieyès. Une grande agitation règne à Berlin. De nombreuses conférences ont lieu chez Haugwitz. Sieyès en avise Talleyrand. « ..... Je fais exactement l'office d'un chronomètre, observe-t-il le 17 floréal. C'est à vous qu'il appartient de réunir les observations météorologiques de vos divers agents et d'en tirer résultat... » Il ne croit pas à la réussite des intrigues d'Haugwitz ; il sait que la vertu qui manque le plus au ministre prussien, est le courage personnel ; il connaît sa peur des responsabilités ; il n'ignore rien des sentiments intimes du roi et de son désir formel de rester neutre malgré tout.



Les conférences avec Thomas Grenville échouèrent bientôt et résolument, franchement, Frédéric-Guillaume déclara que rien ne le ferait désormais revenir sur sa détermination.

Etait-ce orgueil ou humilité, ou simplement la volonté de ne pas recommencer une expérience trop coûteuse ? L'Autriche voulut y voir la preuve qu'une alliance liait la Prusse à la France et l'assassinat, ordonné, des plénipotentiaires français, à leur départ de Rastadt, n'avait pour but que de découvrir, dans les papiers de la délégation, la preuve du traité.

On sait, et pour cause, qu'elle n'y trouva rien, et qu'elle se déshonora inutilement aux yeux du monde.

Sieyès apprit l'événement le 18 floréal, il écrit à Talleyrand « que la fièvre de l'indignation et de l'horreur a fini par consumer ses forces ». Le 25 floréal, Talleyrand lui fait savoir sa prochaine élection au Directoire (1), Le 4 prairial (23 mai), il reçut à Postdam avis de sa nomination. Le lendemain, il résumait ainsi la conclusion de sa mission. « Les dispositions du roi sont équivoques et le véritable système de neutralité ne paraît plus appar-

(1). — Il remplaça Rewbell, désigné par le sort le 1er prairial.

tenir qu'au roi et au colonel Koekriz. J'ai donc pris le parti de revenir, sur le champ, à Berlin pour remplir toutes les formalités d'usage, et surtout, *profiter d'un dernier moment, soit pour répandre, soit pour recueillir quelques assurances d'amitié et de bon vouloir.*

« J'ai trouvé M. d'Haugwitz aussi réservé et tatillonneur qu'auparavant, quoiqu'un peu plus prodigue en civilités insignifiantes. Lui ayant prononcé le désir que j'avais de voir le roi dans la journée même, sans aucun appareil, d'autant qu'il devait partir le lendemain, il m'a renvoyé à M. de Kinckenstein, chargé du cérémonial diplomatique, en qualité de doyen du Cabinet. Ce dernier m'a dit qu'il prendrait les ordres du roi et m'a assuré d'avance que S. M. serait elle-même très aise de prendre congé, sans cérémonie, au milieu du bal qui se donnait à la cour le soir même. Je m'y suis rendu à 7 heures, M. le comte de Kinckenstein m'a reçu dans l'antichambre et m'a conduit au milieu de la foule vers le côté où le roi se trouvait. Dès que le roi m'a aperçu, il est venu à moi, et dans une conversation d'environ 10 minutes, il m'a confirmé l'opinion que j'ai toujours eue de ses dispositions personnelles. Il m'a parlé de l'assassinat de Rastadt avec le sentiment de la plus vive indignation, de son désir de voir le rétablissement de la paix et du plaisir qu'il aurait de pouvoir y contribuer! J'ai donné, en réponse, les assurances convenables et je me suis retiré de bonne heure pour faire les préparatifs de mon départ. »

Otto, secrétaire de la Légation, devient Chargé d'Affaires, tandis que Sieyès va prendre place à côté de Barras qu'il méprise.

Otto, s'applique à ménager Haugwitz et à laisser au roi le sentiment que la France nourrit toujours les mêmes desseins. Pourquoi ne s'entendrait-on pas, réplique un jour Haugwitz, sur la question de la Hollande. Sandoz, de son côté, la suggère à Sieyès. Mais le Directoire sent trop bien qu'il heurterait le sentiment national ; il refuse d'évacuer la Hollande. Haugwitz ne cache pas son dépit.

Excité par l'Angleterre, Frédéric-Guillaume demande quelques jours après, l'évacuation des provinces rhénanes et fait avancer son armée. Le Directoire proteste et refuse. Sieyès, alors président, fait impression sur l'esprit de Sandoz par son énergie. Le roi se radoucit aussitôt et fait présenter des propositions plus conciliantes, Sieyès y répond par un refus plein de déférence, mais absolu.

Pendant que les armées d'abord malheureuses, relèvent au dehors, en Suisse et en Hollande la fortune du Directoire, au dedans il succombe sous le poids des fautes qu'il a accumulées. Sieyès nommé consul provisoire fait signer le 25 Brumaire un message au roi de Prusse pour l'assurer de l'amitié du nouveau gouvernement et de son intention d'exécuter les traités existants.

Duroc, aide de camp de Bonaparte, le porta en grande pompe à Berlin. Il fut très fêté, mais finalement, repartit les mains vides.

Lorsque plus tard, après Marengo, la Prusse comprendra enfin le tort qu'elle s'est portée en repoussant l'amitié de la France, quand surtout envisageant les compensations auxquelles elle eût pu prétendre grâce à l'épée victorieuse du Premier Consul, elle offrira sa médiation ; la France lassée de tant de refus, de tant de lenteurs, de tant de gervisations refusera à son tour et s'évitera de payer un intermédiaire aussi exigeant, en traitant directement avec l'Autriche. (Paix de Lunéville, 9 février 1801).

A. H. NETON.

LE DON FUNESTE

Par Daniel Riche

Dans une mélancolie douce, la ville s'endormait, se drapant de la brume mauve du soir. Lentement, comme à regret, les palais, les arcs de triomphe, et les coupoles teintées des temples, disparaissaient sous le manteau d'ombre. Seulement le temple de Tanit se dressait orgueilleux, tout empourpré de la flamme dernière du soleil agonisant.

Mawhita, sur la terrasse de la maison de son père, assistait à l'ensommeillement de la cité et l'expression de son visage très pur et très délicat de vierge blonde semblait s'impressionner de la fuite du jour, dans un recueillement un peu attristé qui fonçait ses grands yeux clairs et effaçait les délicates fossettes marquées aux angles de sa bouche.

— Ma fille !

Retournée, elle courut se pélotonner, frileusement caline, dans les bras d'un vieillard.

— Mon père !...

— Je n'entendais plus ta voix chanter les hymnes douces qui bercent mon grand âge... et j'ai eu peur.

— Je suis triste !

— Pourquoi ?

— Nathis, la servante, m'a dit qu'on préparait des fêtes en l'honneur de l'empereur ; je voudrais descendre à la ville.

— Mawhita, fleur éclatante de ma vieillesse, tu t'ennuies avec moi ?

— Je voudrais vivre comme les autres.

Vivement, le père l'entoura de ses bras, en un geste de protection, et la voix grave jeta :

— Dans cette solitude, ton cœur vit paisible, ta voix innocente

chante comme celle d'un oiseau. Combien vite, si je te mettais en contact avec le monde, combien vite, ma Mawhita chérie, ton cœur saignerait, ta voix s'encombrerait de sanglots... Ah! crois moi, seuls peuvent être heureux ceux qui vivent dans l'oubli de leurs semblables.

Elle voulut protester, mais dominateur, il poursuivit :

— La ville est un foyer malsain, les vices y germent à plaisir et le mal empoisonne toutes les âmes.

— Pourtant, Patira, la femme vénérée, habite la cité, les sages y vivent paisibles et combien de vierges aux âmes pures y grandissent en toute liberté.

— Elles ne te ressemblent point.

En sa grande ignorance d'elle-même, très désespérée, elle demanda :

— Suis-je donc si laide à voir ?

— Hélas, tu es belle plus que toutes! La déesse t'a faite à son image. Elle a mis sur tes cheveux d'or les rayons de sa splendeur, sous l'arc fin de tes noirs sourcils, elle a placé les flèches infaillibles de son regard, qui font aux hommes les douces et inguérissables blessures, puis elle a fleuri ta bouche de son attrait tentateur.

— Alors, dit-elle ravie, pourquoi cet air de regret.

Gravement, le père répondit :

— Le don de la beauté unique est un don funeste. Si tu te mêles à la foule, ta vue éveillera l'amour, l'envie, la jalousie et la haine. A ta suite, les passions se déchaîneront, et, quoi que tu veuilles, quoi que tu fasses, ta robe d'innocence se maculera de la fange du chemin.

— Oh! mon père!...

— Deux femmes t'égalèrent en magnificence. La première asservit sa beauté à ses rêves ambitieux, et son cœur qui n'aima point devint méchant et cruel. La seconde, énivrée des louanges, s'avilit au rôle de courtisane, et ses charmes enfuis, souffrit la honte du mépris.

— Père, père, pleura Mawhita, vous mettez la terreur en mon âme! Que faut-il donc faire pour garder un cœur pur?

— Vouer ta beauté à la déesse qui te l'a donné, et à l'ombre du Temple, initiée au mystère des pratiques sacrées, oublier le monde et le malheur de ton être d'exception.

Mawhita eut un geste d'effroi :

— M'ensevelir à jamais sous le long voile des vierges éternelles!

— Il te protégera de ses chastes plis. Je suis vieux et tremblant, que deviendrais-tu si je n'étais plus là pour te défendre? Oh! ma fille, laisse-moi, pendant que je le puis encore, t'accompagner jusqu'aux portes du Temple où tes jours s'écouleront dans le calme et la sérénité, sans qu'un regard impur profane ta splendeur.

Alors, Mawhita, toute charmante dans sa simple robe blanche, se courba, prit la main de son père qu'elle baisa en soupirant.

— Que votre volonté soit faite! Mais permettez seulement qu'en notre solitude, encore deux jours, je demeure.

Le père s'en alla, le front penché, devinant derrière la soumission de sa fille, tous les regrets de sa jeunesse, tandis que Mawhita, de nouveau s'accoudait sur la balustrade de pierre.

Maintenant les étoiles trouaient le ciel bleu, et de leurs prunelles d'or regardaient la terre. Et Mawhita s'imagina que, ce soir-là, se désintéressant de toute autre chose, toutes les étoiles du firmament la fixaient adressant, en des clignements entendus, un admiratif adieu à sa beauté. Et elle levait la tête, leur criant :

— Contemplez-moi bien; le voile, hâtif linceul, à jamais va cacher mon visage!

Soudain, elle voulut avoir de ses traits une vision précise, et quittant la terrasse, elle se dirigea vers le fleuve pour s'y mirer.

Mais comme elle allait franchir la porte du jardin, sa gazelle, sa douce gazelle vint quêter la caresse habituelle. De la main, elle la flatta, et rencontrant ses yeux suppliants :

— Regarde-moi bien, dit-elle, tu ne me verras plus.

Au carrefour de la route, elle croisa le lépreux informe et repoussant. Pitoyable, elle ne se détourna point :

— Garde en tes yeux tuméfiés l'image radieuse de ma jeunesse et qu'aux heures de souffrances, elle te soit consolante.

Et sans défiance, elle passa, courant vers le but choisi.

Mais le monstre qui n'avait plus rien d'humain conservait un cœur d'homme. Sur ses lèvres rongées, une bave d'envie monta et dans la rage de son impuissance, il alla trouver Oréas, le jeune guerrier.

— Donne-moi deux grains d'or, dit-il, et je te montrerai la plus belle des vierges.

Oréas s'ennuyait dans la monotonie du camp. Il jeta dans la poussière le prix demandé et suivit le lépreux.

Agenouillée sur la rive du fleuve que la lune illuminait, Mawhita s'admirait. Elle s'admirait avec étonnement, comme si jamais une eau limpide ne l'eût reflétée. Et devant cette beauté qu'elle devait cacher comme une tare, son cœur se gonflait de regrets. Bientôt, dans ses longs cils, une larme perla.

La larme embrûma ses yeux et rida la surface de l'eau, et pendant un instant, Mawhita ne vit plus rien. Lorsque de nouveau elle consulta le fleuve, elle demeura saisie et frissonnante : le miroir mouvant reflétait deux visages et une voix mâle et douce, à son oreille murmurait :

— Ne te retourne pas, ô vierge admirable, de crainte que ton éblouissante beauté ne m'aveugle. Laisse-moi à travers le cristal transparent de l'eau, qui l'adoucit sans l'altérer, m'habituer à ton émerveillement... Ne te retourne pas ; ma vue, peut-être, te déplairait. Ecoute mon cœur qui chante, ému et ravi d'avoir rencontré ta candeur.

Et Mawhita ne se retourna point. Et Mawhita écouta la voix toute imprégnée d'amour et de sincérité, jusqu'au moment où, dans le grand ciel bleu, les étoiles pâlissantes, une à une s'évanouirent.

Il leur fallut se séparer. Le guerrier se courba, très respectueux, devant l'innocente.

— Je serai ton esclave, murmura-t-il.

Mais Mawhita, adorable d'émoi, répondit :

— Sois plutôt mon aimé!

***

Chaque soir, à la même heure, à l'heure qui suit les horizons de flamme, à l'heure mélancolique où tout s'éteint, où tout s'endort, à l'heure crépusculaire, le jeune cavalier à la mine fière et aux yeux doux, s'arrêtait au pied de la terrasse.

— Bonjour, la plus belle.

— Bonjour, le plus brave.

Elle tendait ses doigts fins qu'il baisait et l'éternelle chanson d'amour naissait sur leurs lèvres en un gazouillis si discret et si

tendre que les oiseaux perdus dans les branches, se taisaient, écoutant.

Puis s'arrachant à ce doux bercement, Mawhita et Oréas allaient retrouver le vieux père, et dans la salle de marbre où le jet d'eau égrenait sa romance cristalline, on formait les projets.

— Père vénérable, disait le jeune homme, là-bas, loin dans le Sud, je connais un pays merveilleux où nul tyran ne règne. Nous irons y vivre.

— Hélas, mes enfants, je suis trop vieux pour entreprendre un si long voyage. Ma pensée seule vous accompagnera.

Et comme sa voix s'attristait à cette idée de séparation, Mawhita, vivement reprenait :

— A quoi bon, ne sommes-nous pas bien ici ?

— Non, non, il faut partir.

Ce soir-là, plus que les autres fois, Oréas les pressait de le suivre au pays lointain, et dans une moue Mawhita répondait :

— Vous ne rêvez pour moi que prison !

L'aimé vite murmura :

— Une prison dont les barreaux seront faits de mes bras tendrement enlacés, une prison où tu seras si heureuse, où je saurai si bien t'aimer, que tu ne regretteras pas de m'avoir accueilli. Les cœurs épris, vois-tu, n'ont qu'une joie, c'est d'être l'un près de l'autre, s'écoutant battre à l'unisson. Toute présence étrangère les trouble et les meurtrit.

— Partout, même dans la foule, quand on s'aime, on est isolé.

— Peut-être... Mais le danger nous menace. Malatho, chef des armées et neveu de l'empereur, n'a-t-il pas remarqué ta beauté ?

— Il m'a oubliée.

— Non, car il me refuse la permission de nous unir et toujours il déclare que parmi toutes les femmes, pas une ne peut rivaliser avec toi.

— Vraiment ? insista Mawhita flattée, même les vierges du Nord dont les cheveux sont pâles et doux comme la soie ?

— Même les vierges du Nord !

Le père s'interposa :

— Ecoute ton fiancé, Mawhita. Le bonheur est pour vous dans l'éloignement et la solitude. Demain, je vous bénirai et vous partirez.

Mais un appel de trompettes vibra, un appel strident qui fit tressaillir Oréas.

— Oh! mon adorée, il faut, pour la dernière fois, nous séparer.

— Déjà ?

— Le camp serait fermé.

Jusqu'à la dernière porte, la jeune vierge le reconduisit, puis, lorsque celle-ci fut refermée, vivement elle courut à la terrasse pour le voir s'éloigner.

Mais comme Oréas s'en allait très à regret, Mawhita arriva avant qu'il fut passé.

Alors, se penchant, encore, elle lui tendit la main.

Il garda les chers doigts dans les siens et implora :

— Tes yeux, que je me grise de leur clarté ?

Au-dessus de la balustrade toute enguirlandée de roses, l'enfant se courba davantage et, traîtreusement, sur ses lèvres, l'amoureux cueillit la fleur de son cœur...

Lourde, sur son épaule, la poignée d'un glaive s'abattit. Il se retourna, furieux, mais son bras levé retomba et ses lèvres prêtes aux insultes ne purent que bégayer :

— Malatho!

Un instant, face à face, les deux hommes demeurèrent dans le vague espoir que toute la haine dont ils étaient imprégnés, se reflétant dans leurs yeux, pourrait anéantir le rival. Mais leurs regards se choquant sans s'impressionner, le chef redouté donna libre cours à son indignation.

— Ainsi, infime créature, tu as osé convoiter la vierge que ton maître t'avait ordonné d'oublier! Ainsi tu me remercies de t'avoir tiré de la fange et permis de combattre à mes côtés!

Oréas eut un vague geste de défense :

— On n'est responsable que des actes que l'on a voulus et je ne songeais pas à me faire aimer de Mawhita. Le hasard nous a réunis et nos cœurs immédiatement sont allés l'un vers l'autre, emportés par un souffle complice pareil à celui qui aide le pollen des fleurs à rejoindre d'autres fleurs. C'est l'amour qui nous a pris, ce n'est pas nous qui avons cherché l'amour.

Mais, autoritaire, le favori de l'empereur l'interrompit :

— Assez !

Puis il se retourna vers Mawhita. Elle était là au milieu des roses blanches, des clématites et des ipomées, et son épouvante dans ce cadre joli et parfumé donnait une saveur étrange à sa beauté.

— Oh ! belle entre les belles, dis à ce mercenaire qu'il n'est pas digne de toi !

La jeune fille se courba très bas, et toutes les fleurs avec elle se penchèrent en un geste humilié.

— Grand des Grands, ton humble servante Mawhita ne peut dire ce qu'elle ne pense pas.

— Voudrais-tu prétendre que tu l'aimes ?

— Je n'en sais rien, ignorant la signification de ce mot. Mais si toujours songer à lui, de n'être vraiment heureuse que lorsque je lui parle, de sentir une langueur exquise me pénétrer lorsque ses mains serrent mes mains, cela s'appelle aimer, eh bien, oui, je l'aime !

Très pâle, Malatho écoutait Mawhita et lorsqu'elle eut fini, terrible, il déclara :

— Tu viens de condamner cet homme à mort.

— Seigneur ! jeta-t-elle affolée.

Mais le jeune guerrier l'interrompit :

— O vierge bien-aimée, n'implore pas le cruel. Pour lui plaire tu n'as point renié notre tendresse, tu ne pouvais me donner une plus grande joie, et elle vaut bien que je la paye de ma vie. Avec moi j'emporterai tout ton cœur.

— Oui, tout mon cœur, pleura-t-elle.

— Fou ! hurla le puissant, un cœur de femme ne se donne pas, il se prête. Demain j'aurai celui de Mawhita.

— Jamais !

— Je le veux. Et pour bien anéantir le passé, devant toi le traître va mourir.

— Pas cela, cria le jeune guerrier, qu'elle ne me voie pas torturé, qu'elle n'aperçoive pas mon visage contracté par l'agonie.

— Grâce, pitié, pleura l'amante, tout le corps tendu en un geste suppliant, je serai ton esclave, ta servante, ton jouet, mais qu'il vive !

mplacable, Malatho répondit :

— Je veux qu'il meure !

Et comme accourus sur son ordre, des soldats de sa suite, s'emparaient du jeune homme, dans les roses blanches et les ipomées, cadre de souriant printemps, la frêle Mawhita, fleur de beauté, s'abattit, rêvant en son évanouissement qu'elle mourait avec lui.

***

Dans le palais du chef, Mawhita s'éveilla.

Autour d'elle, les esclaves dansaient afin que ses premières pensées fussent imprégnées de joie.

Elle ne prononça pas un mot, et demeura songeuse. Pour qu'au deuil de l'aimé ne vînt pas s'ajouter celui du père dont la vie était le prix de sa soumission, elle avait suivi Malatho. Mais sur les racines du rameau d'amour qu'il avait brisé dans son cœur, l'arbre de haine s'était greffé, l'arbre de haine qui a pour fleur le mensonge et l'hypocrisie, et pour fruit le crime et la mort.

Mawhita ne rêvait plus que vengeance et l'ayant trouvée, elle attendait patiemment que l'heure en eût sonné.

Lorsque Malatho, ainsi que chaque matin, se fit annoncer, un sourire qu'il ne comprit point se marqua sur ses lèvres et allant à lui, comme c'était son devoir d'épouse, elle murmura :

— Seigneur, je suis heureuse de vous recevoir.

Le soldat était simple, il éclata de rire.

— Je savais bien, Mawhita, qu'un cœur de femme ne se donne pas, mais qu'il se prête simplement.

Et Mawhita, avec assurance, répondit :

— Seigneur, vous aviez raison !...

Il n'y avait pas une épouse plus docile, il n'y avait pas une épouse plus respectueuse des volontés du maître. Mawhita, la plus belle des belles se courbait, s'effaçait, indifférente pour tout ce qui n'était pas la vengeance espérée. Et le chef ravi, croyant vraiment l'avoir conquise, la comblait de présents. C'étaient des étoffes uniques, des colliers de perles rares, des bracelets finement ciselés, qu'elle acceptait, lui adressant pour le remercier ce sourire énimagtique qui l'affolait de joie.

Enfin, un soir, l'Empereur venant de la Ville Sainte, pénétra dans la vieille cité. Alors, pour la première fois, Mawhita revêtit la

tunique merveilleuse, couvrit sa poitrine et ses bras des bijoux précieux, et, ainsi parée, se présenta devant le souverain. Deux cents femmes le suivaient choisies parmi les plus belles ; pourtant, à sa vue, il les oublia toutes et humiliant sa grandeur, il l'implora d'avoir pitié de son amour.

Froidement, elle répondit, tout en se prosternant pour obéir au rite :

— Grand des grands, maître des maîtres, pour exaucer ton désir, il faut que je sois veuve.

L'empereur hésita. Il ne pouvait envoyer au supplice son parent et son favori, il ne pouvait davantage faire tuer lâchement le chef victorieux.... Pourtant dominé par l'invincible charme, il se souvint que, là-bas, sur les confins du royaume, des mécréants osaient se révolter et plaçant Malatho à la tête d'une armée, il lui ordonna d'exterminer les rebelles.

Et pour un sourire de femme, des hommes se massacrèrent, et Malatho tomba sous le trait d'un archer.

*
* *

Dans la salle du trône, les colonnes de marbre, les statues de bronze, les ornements d'or, sous la radieuse lumière du soleil, étincelaient et, baignés de clarté, les princes et les poètes aux costumes de riches étoffes, les savants et les sages aux amples tuniques blanches, les femmes aux robes chatoyantes, les chefs de cohorte aux armes luisantes, défilaient en une longue procession, jamais terminée, tant ils étaient nombreux, devant l'empereur et devant l'impératrice assis, au fond de l'immense salle, sur deux trônes d'ivoire.

Le souverain, la tête courbée sous le poids de la couronne d'or, les épaules voutées sous le faix du lourd manteau impérial, contemplait en souriant la femme nouvelle épousée. Et ce sourire était un reflet de vanité et d'orgueil. Puissant presque comme un Dieu, elle lui appartenait parce que, simplement, il l'avait voulu. Et avec une fierté immense, il la présentait à son peuple.

Dans sa robe tissée de fils précieux, coiffée d'une tiare dont les lourds ornements encadraient sa beauté, l'impératrice Mawhita demeurait immobile.

Sa vengeance satisfaite, elle en avait payé le prix; mais dans la pourpre impériale, teinte du sang qu'elle avait fait couler, son cœur ne s'était pas guéri et, par sa blessure, avaient fui la pitié, la bonté, la douceur, la tendresse. Elle reniait l'amour, elle méprisait les grandeurs; et la transformation de son âme modifiait sa beauté. Ce n'étaient plus les yeux de joie, la bouche de sourire qu'Oréas admirait, alors qu'elle se penchait sur la terrasse pour qu'il lui baisât la main. La physionomie impénétrable, comme une superbe statue, elle semblait regarder défiler, les poètes, les savants, les soldats et les femmes et jouir orgueilleusement de la musique des louanges qui, sans répit, dans un murmure obsédant, autour d'elle montaient :

— Ah ! comme elle est belle !... Ah ! comme elle est belle !...

Mais elle n'entendait pas. Sous le masque de froide impassibilité, elle souffrait cruellement. Au très fond de son cœur vide, la lie d'amertume était demeurée, empoisonnant sa vie. Et elle envoyait vers les cieux un large anathème, maudissant les déesses qui, en lui laissant son cœur de simple femme, l'avaient affligée du don funeste de la Beauté.

Daniel RICHE.

UN ARTISTE FRANÇAIS

A LA COUR DE ROUMANIE

Par Lecomte du Noüy

« Mais nous avons le temps, dit la reine. Mon Dieu ! que c'est donc ennuyeux ! » — Votre Majesté, il y a du monde à déjeûner », prononça l'officier de service. — « Et qui donc ? » — Grave, il énuméra les invités et la femme de chambre restait là, derrière la porte, attendant que Sa Majesté vint s'habiller pour le déjeûner. « Cela ne fait rien, jeta la reine, cela ne fait rien ; encore un instant » — Et Elle reprit en souriant la pose indiquée, impatiente de voir avancer le portrait que je faisais d'Elle et reculant bien volontiers le plus possible l'heure où les devoirs de son rang allaient la prendre toute entière.

Rien de plus simple, de plus aimable, que ces séances dans l'atelier du château de Castel-Pélesch, résidence d'été du roi et de la reine de Roumanie. En voici le décor :

L'atelier, fort vaste, est partagé en trois parties par deux grands rideaux de velours rouge, et, dans la première partie, la reine reçoit ses audiences. Au milieu, l'atelier proprement dit : Au fond, devant une grande cheminée flambante, des coussins sur des marches, siège d'honneur pour les intimes invités ; des bureaux et des bibliothèques un peu partout, puis le piano encombré de musique et les instruments qui, tout à l'heure, nous traduiront pendant la séance le maître préféré, Bach, « LA SOURCE », comme dit la reine.

Après sa promenade matinale avec le roi dans la grande galerie, la reine prend place à l'atelier, vêtue d'une robe blanche sur laquelle est jeté un vaste manteau de velours noir. La grande maîtresse et les dames d'honneur viennent s'asseoir à ses pieds. La princesse Charlotte de Saxe-Meiningen, la sœur de l'Empereur

Guillaume II, prend place à côté de la reine, habillée fort simple-



Sa Majesté la Reine de Roumanie.

ment, et regarde, tout en fumant des cigarettes d'Orient, avec la

princesse Foedora sa fille, aujourd'hui princesse Reuss, assise



Carmen Sylva

à ses pieds ; et le roi vient, journellement, suivre les progrès du tableau.

L'heure du repos est venue, mais non d'un repos inoccupé. La reine descend de son fauteuil placé sur une estrade disposée sous un vitrage, se met à son bureau et appelle auprès d'Elle ses secrétaires. Tout en jouant sur un piano muet, Elle traduit en allemand les Perses d'Eschyle traduits et commentés en français par Paul de Saint-Victor. Ce travail la passionne, la grandeur sublime de l'œuvre la pénètre d'un enthousiasme qui gagne ceux qui l'entourent et voici que le prince de Meiningen se met au piano et favorise l'inspiration en chantant les compositions que lui inspira le drame eschyléen.

Puis le travail reprend et les heures s'écoulent rapides et douces, si bien que nul ne s'aperçut de la fuite du temps et que la femme de chambre qui vient de gratter à la porte pour annoncer l'heure du déshabiller, est accueillie comme une messagère importune. Mais enfin, les derniers moments de grâce sont écoulés et, d'une rapide envolée, tout le monde disparaît afin de s'habiller pour l'heure du déjeûner.

« Ici vous êtes chez vous », me dit la reine lorsque je la suivis pour la première fois dans l'atelier. L'étiquette sévère des cours s'adoucit en cet endroit de travail, et, par une faveur spéciale, qui témoigne assez de la bienveillance intelligente de la Souveraine, j'obtins de l'auguste modèle, l'autorisation de peindre en costume d'atelier, ce qui me fut un vif soulagement.

Vient l'heure du déjeûner, tout le monde se retrouve dans une grande galerie où l'on fait cercle en attendant le roi et la reine, qui, annoncés par l'officier de service, pénètrent dans la salle à manger où nous les suivons Au préalable, chaque invité a eu sa place désignée, de façon à éviter tout hésitation, et les présentations ont eu lieu.

Le déjeûner est servi dans une salle à manger en bois sculpté, éclairée par de superbes vitraux. Sur la table jaillit dans une vasque, parmi des fleurs et des feuillages fournis par la forêt, et de saxes précieux, le torrent de Castel-Pélesch. Aussitôt le repas terminé, l'on retourne dans la grande galerie où le roi et la reine s'entretiennent avec chacune des personnes présentées.

Deux heures et demie. C'est l'heure de la sieste pour la reine, qui se retire avec ses dames d'honneur, en invitant quelques personnes, véritables privilégiées d'art, pour la musique. Dès quatre heures, nous retrouvons la reine dans une petite salle attenant à la salle de musique, où le thé est servi par la grande maîtresse, aidée par les dames d'honneur. La reine seule est assise. D'immenses glaces en saxe tapissent les murs. Le Grand Frédéric,

en saxe également, est placé sur une console, et un clavecin ancien, tot duoré et peint, est ouvert devant nous.



Sa Majesté CHARLES I, Roi de Roumanie

Mais l'heure est venue et nous suivons la reine dans la salle de

musique. Les fanatiques les plus jaloux auraient mauvaise grâce à se plaindre, car, sans arrêt, jusqu'à sept heures un quart, jouent des musiciens venus pour la plupart de Bucarest. Bien différente est cette séance des réunions que nous connaissons, où viennent souvent, par pur snobisme, mondains et mondaines, plus préoccupés de l'effet qu'ils produiront sur des yeux jaloux, que de l'émotion esthétique que l'artiste a cherché à leur procurer. Déjà,



Bas-Relief rappelant l'Entrevue
de S. M. François-Joseph, avec LL. MM. le Roi et la Reine de Roumanie

le décor a quelque chose d'imposant ; j'allais dire de religieux. Dans de vastes stalles sculptées, telles les stalles d'un chapitre d'église, sont assis les auditeurs silencieux, et tour à tour Bach, Beethoven, Hændel, défilent devant nous, interprétés par le piano, les instruments et le chant. La reine tient le piano.

Après le dîner, où rarement il y a des invités, on fait de la lecture, de la musique, ou l'on représente des tableaux vivants,

selon les désirs de leurs Majestés, et à dix heures et demie chacun se retire, les uns d'auprès de la reine, les autres d'auprès du roi, dont ils ont fait pendant ce temps la partie de billard. Seuls quelques privilégiés sont admis au dernier baise-main, vers onze heures, après une légère collation.

Onze heures. Tout dort au château et le silence n'est plus troublé que par le pas régulier et sonore des gardes de nuit. Mais bientôt une fenêtre s'éclaire : c'est celle de la reine. Vers deux heures Elle se lève, s'habille elle-même et travaille jusqu'au jour. La reine de Roumanie cède la place à Carmen Sylva.



LECOMTE DU NOÜY

C'est à cette heure en effet qu'Elle écrit, qu'Elle compose. Le silence de la nuit l'inspire et l'on s'étonne parfois le lendemain de trouver exprimée en quelques pages toutes parfumées de fraîche poésie la pensée qu'hier Elle sembla jeter au hasard, le rêve dont l'image éclairait son regard. Car le chant intérieur de son âme toute vibrante devant le spectacle de la nature et des cieux, s'épanche en poèmes où l'on sent encore le frisson de la pensée. Elle a bien ce don de vision poétique et mystique du pays dont les vastes forêts abritèrent la touchante Undine comme la gracieuse

Rantendelein. D'un panthéisme d'ailleurs exclusivement littéraire, Elle sent battre autour d'elle la vie universelle de la nature, le cœur profond de la forêt. C'est au milieu des bois qu'Elle vit; c'est là qu'Elle a voulu que fût construit son château, et ses fenêtres donnent sur l'immense forêt dont il est interdit de couper aucune branche, aucune brindille, fût-elle morte. C'est à la forêt aussi qu'Elle a emprunté son gracieux pseudonyme littéraire, Carmen Sylva, « le chant de la forêt », et Elle voulut que fussent représentés dans son portrait les trois grandes sources de son inspiration : à côté de la Bible et de Bach figurent les sylvestres génies.

A tous nos autres poètes, Elle préfère celui qui a reproduit en vers marmoréens la vie ardente de la nature, Leconte de Lisle. Rappelons ici qu'une de ses joies littéraires les plus vives a été de recevoir la médaille d'or qui lui fut décernée par l'Académie française pour ses *Pensées d'une Reine*, et dont elle voulut la représentation dans son portrait.

Sa bonté, son affabilité, sa simplicité sont infinies et les arts trouvent à sa cour le plus bienveillant accueil. Je n'oublierai certes jamais, la réception qui me fut faite à mon arrivée par Leurs Majestés: Je me rendais à Constantinople, mais je m'arrêtai à Bucarest, pour voir mon frère qui, architecte depuis vingt-cinq ans auprès de la cour de Roumanie, a restauré les précieux monuments historiques du pays, tombés lentement en ruines. « J'ai ordre, me dit-il, de te présenter à Leurs Majestés ». Je me rendis donc à Castel-Pélesch où j'arrivai de nuit. Situé au milieu de la forêt, à mille mètres d'altitude, dans une petite vallée abritée du vent du Nord, ce vaste cottage en bois sculpté, en style de la Renaissance allemande, se détachait vivement sur le fond sombre de verdure par l'éclat de ses lumières. Tout se taisait alentour, et, du château même, aucun bruit ne parvenait jusqu'à nous. Nous arrivons, même silence. Nous traversons nombre de salles, de couloirs, de salons, tout illuminés, sans rencontrer âme qui vive. Le château semblait plongé dans un sommeil mystérieux et profond par le coup de baguette magique de quelque fée malicieuse. Tout à coup, je suis dans un salon tout tendu d'étoffes turques brodées, au milieu duquel se trouvait la reine, entourée de ses dames d'honneur, en costume romain. Elle portait une robe or et bleu et il semblait bien en effet qu'Elle fut l'héroïne d'un conte de fée transportée subitement dans quelque palais enchanté. Aussi bonne que belle, Elle se leva, me tendit la main, et me fit asseoir auprès d'elle. Le roi, de son côté, avait abandonné sa partie de billard et m'accueillit avec la plus grande

bienveillance. Je devais repartir peu de jours après ; or, je restai là-bas sept mois entiers et ne cessai d'être l'objet des plus délicates attentions. Un exemple entre tous : avant mon départ la reine mit le comble à ses bontés en me donnant une cassette de peintre sur laquelle elle avait écrit quelques-unes de ses pensées et fait reproduire, d'après ses dessins, le château du rêve tel qu'au jour de mon arrivée.

« Mais, il faut aussi, dit dans *Emilia Galotti* le prince de Guestalla, que l'artiste veuille travailler. » — « Travailler, répond Conti, mais c'est là son plaisir. » Je n'eus point à faire cette réponse, car la protection que Leurs Majestés accordent si largement aux arts ne se borne point à une généreuse hospitalité ; elles savent que la production incessante de l'œuvre d'art est à la fois utile et nécessaire à l'épanouissement du talent. M. Take-Ionesco, ministre de l'Instruction Publique, voulut bien me commander les portraits officiels de Sa Majesté, Charles I, et de la reine. Le roi y est représenté avec les dépouilles prises sur les Turcs à la bataille de Plevna, qui fonda l'indépendance de la Roumanie, et, dans le fond, on voit la dernière de ses nombreuses créations, le pont de Cerna-Voda, qui relie la Mer Noire à l'Europe et abrège de plusieurs heures le trajet de l'Express-Orient. Quant à la reine, Elle s'est fait représenter avec un livre de méditations pieuses écrit, composé et peint par Elle pour l'Eglise de Curtéa d'Argès et qui doit être exposé dans un reliquaire à l'Exposition de 1900. En outre des portraits du roi et de la reine destinés au palais royal de Bucarest, à l'Université d'Iassy et à la princesse mère de Wied, j'eus le bonheur de peindre, non plus la reine de Roumanie, mais Carmen Sylva, entourée des éléments de son inspiration dont j'ai précédemment parlé, occasion unique pour un artiste et dont il me fut donné de bénéficier.

Les portraits de la princesse Charlotte de Saxe-Meiningen et de la princesse Foedora, sa fille, offrent un intérêt plus personnel ; mais il est un bas-relief qui présente pour la Roumanie un intérêt tout particulier. En 1896, l'Empereur d'Autriche vint visiter le roi de Roumanie. C'était la première fois depuis Trajan qu'un souverain étranger venait faire en ce pays une visite officielle. Des fêtes splendides furent données en son honneur. Sur son parcours se dressaient d'immenses arcs de triomphe en verdure à trois pans. Près de là des Roumains revêtus de leur costume national chantaient les chants de leur pays. Le soir l'Empereur revint à travers la forêt toute illuminée où retentissaient les doubles chœurs d'Iassy. Dans une excursion intime sur la montagne qui se trouve derrière le château, les souverains s'étaient arrêtés sur le sommet d'un rocher

dominant toute la vallée de la Prahova et ils se serrèrent la main. « Faites moi quelque chose en souvenir de ce fait unique dans l'histoire de notre pays, » me dit le premier ministre, M. Stourdza, en me montrant les deux mains unies, et c'est de là qu'est sorti le bas-relief en marbre dont M. Cagnat, du collège de France, a bien voulu composer l'inscription. Une épreuve en marbre est placée dans le château royal et, des trois autres épreuves, l'une a été dédiée à l'Empereur, la seconde à l'Académie roumaine et la troisième sera incrustée dans le rocher François-Joseph.

Cette bienveillante protection s'exerce même indirectement. « Connaissez-vous la princesse Charlotte ? » me dit un jour la reine dans son atelier. Sur ma réponse négative, elle me présenta à elle en disant : « Il y a une passion commune entre vous deux » « Laquelle ? » m'écriai-je. — « Napoléon », reprit la reine. — « Si vous vouliez me faire son portrait », dit la princesse. — « A quel âge ? » — « Jeune, faites-moi Bonaparte retour d'Egypte. » — « Et, me suis-je permis d'ajouter, l'Empereur (Guillaume II) partage-t-il la passion de Votre Altesse Royale pour notre grand homme ? » — Elle réfléchit et, après un moment, elle me dit : « Il en est resté au Grand Frédéric. »

Voilà comment, l'année suivante, elle trouva dans son salon à Castel-Pélesch où elle vient passer l'automne, le tableau demandé, et, en le voyant, elle me dit : « Vous viendrez l'installer chez moi, à Breslau, et vous descendrez dans ma Maison. »

De si hauts témoignages de sympathie constituent pour un artiste un encouragement précieux. Il semble que jusqu'à présent notre suprématie artistique soit à peu près incontestée, mais on lutte au dehors pour nous égaler, on cherche par tous les moyens à favoriser l'éclosion des talents nationaux. La faveur que l'étranger accorde à nos artistes ne doit donc être qu'un nouveau stimulant, qu'une incitation à un effort plus puissant. Et aux artistes qui auront la gloire d'illustrer le nom français dans le siècle qui va venir, je me plais à souhaiter des protecteurs aussi éclairés, aussi bienveillants que Leurs Majestés le roi et la reine de Roumanie.

LECOMTE du NOUY.

DEVANT UN PORTRAIT DE MA SŒUR

Par Robert van der Elst

Entre les deux miroirs du salon, qui prolongent
Ma solitude à l'infini ;
Près de ces palmiers nains que rongent
Les clartés du nord, et parmi

Tous ces fauteuils fanés, vides et las peut-être
D'avoir si longtemps délassé ;
Dans ce silence qui pénètre
Le piano qui m'a bercé, —

Un seul objet vivant parle avec ma tristesse :
C'est un portrait ; c'est un profil
Dont je fixe en vain, mais sans cesse
Le regard qui semble en exil.

C'est un ruissellement doré de chevelure :
Mes doigts s'y voudraient rafraîchir ;
Mais, pour y noyer leur brûlure,
Ils ont l'insondable à franchir.

C'est un front pur, levé vers les clartés d'un monde
Où nul ne saurait pénétrer ;
Le sens du rayon qui l'inonde
Est impossible à rencontrer.

Et la lèvre enfantine et rose qui dénoue
Au vent du jour ses vœux en fleur
Ne peut, pour atteindre ma joue,
Briser sa cloison de couleur.

Dans son cadre petit, le buste seul émerge
De l'irréel, et l'on dirait
Que le peintre eut peur, pour la vierge,
De l'âge où l'enfant grandirait.

Moi qui rêve, autrefois j'ai connu le modèle :
C'était ma sœur ; mais aujourd'hui
Mon âme autrement fraternelle
Découvre en elle un charme enfui.

Elle m'apparaissait naguère grande et grave ;
D'autres ont connu les trésors
De sa grâce fine et suave
Que je devine depuis lors.

L'ange, lorsque le temps eut mûri ma tendresse
Pour sa chère fragilité,
Devenait femme, et sa jeunesse
Devançait ma virilité.

Et, la suivant toujours sur la route éternelle
Je ne pourrai plus oublier
Que je n'ai jamais eu pour elle
Un seul regard de chevalier.

Pardonne-moi, ma sœur : tu grandissais trop vite.
Pour t'aimer mieux que je n'aimais,
J'aurais dû te sentir petite,
Toi mon aînée à tout jamais.

Vois : maintenant mes yeux changés offrent sans trêve
A tes yeux disparus et doux,
O ma petite sœur de rêve,
D'impraticables rendez-vous.

Rien n'est resté pareil depuis ce jour d'enfance
Qui fut choisi pour ton portrait,
Sinon ton éternelle avance,
Et le retard de mon regret.

Mais, puisqu'on m'a légué ta forme sans ta vie,
Pour vaincre l'art j'ai tant rêvé
Que je demeure sans envie
Devant ce peu qu'il a sauvé.

Il est vrai que le peintre a voulu faire éclore
La beauté de sa vision
Du jour fuyant qui la colore,
De ce qui fait l'illusion.

Mais moi, j'ai mieux tenté, ma sœur : j'ai voulu croire
Que cette illusion vivait,
Et j'ai reconstruit sans mémoire
Le vrai passé dont il rêvait.

J'ai voulu, sur ta grâce et ta douceur première
Fixant un regard obstiné,
Te ranimer à ma lumière,
Me sentir un jour ton aîné.

J'ai voulu pénétrer réel dans le royaume
Où tu n'es plus qu'inanité,
Et dépenser pour ton fantôme
Ma vivante fraternité.

Plains-moi : car je songeais, en t'aimant sous ces voiles,
Je songeais à la fixité
Des astres morts, de ces étoiles
Dont l'éclair seul m'a visité.

Plains-moi : car, me sentant trahi, je me déclare
Inguérissablement lassé.
La barrière qui nous sépare,
C'est l'infranchissable passé.

Robert van der ELST.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

par Madame Juliette Adam

Marseille, 8 Janvier 1900.

Voyons ! est-ce que l'incident de la capture, au nord de la baie de Delagoa, du paquebot allemand, le *Bundesrath* (1) par les Anglais ne surgit pas avec un à-propos qui sent sa combinaison politique d'une lieue ?

Je disais dans ma dernière lettre qu'on pouvait s'en rapporter à Guillaume II pour obtenir de M. Chamberlain, si amoureux des compérages, un acte de l'Angleterre qui vint à son heure et fut de nature à soulever le chauvinisme allemand contre Albion, pour laisser croire aux gogos germains que l'augmentation de la flotte est une mesure de salut dirigée contre l'Angleterre seule, et pour faire voter par acclamation l'énorme crédit que réclame Guillaume II du Reichstag.

Si le Kaiser était l'ennemi de l'Angleterre, s'il partageait les sentiments de son peuple, il n'eût point fait sa visite à la Reine Victoria, il n'eût ni trahi la confiance des Boërs, ni affecté de recevoir des mains de M. Chamberlain la convention concernant les îles Samoa, il n'eût pas, enfin, autorisé par des paroles échangées au cours de son entretien à Windsor avec le chef du Colonial-Office, celui-ci à proclamer l'entente de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Le mot : « part à deux » a été prononcé, j'en jurerais, sous une

(1) Conseil fédéral.

forme quelconque entre le Kaiser et M. Chamberlain. Ces deux hommes, dont la personnalité n'a pas de frein, sont faits pour s'entendre dans certaines occasions imprévues de tous. Prétendre que leur association peut être durable, non ; dire qu'ils ne se trahissent pas, au moment même où ils font un pacte, certes, je ne l'affirmerais pas ; mais que M. Chamberlain, en ce moment, le lendemain d'une conversation avec Guillaume II, qui l'a enorgueilli au point de crier haut son entente, que M. Chamberlain donne l'ordre de capturer un paquebot allemand, cela sans aucun prétexte, celui-ci s'étant publiquement déchargé de ses marchandises pouvant être considérées comme contrebande de guerre, que M. Chamberlain maintienne la saisie après l'explosion d'indignation du peuple allemand sans distinction de parti, cela, je le répète avec conviction, n'est pas possible, sinon pour aider à une manœuvre de Guillaume II.

La saisie du paquebot poste allemand, le *général* relâché d'ailleurs aussitôt, rentre dans le système que je dénonce.

L'argumentation de la presse officieuse de Berlin est à retenir dans le sens du jugement que je porte. Les feuilles autorisées s'efforcent de prouver que, la flotte allemande, si peu nombreuse soit-elle, eut suffi pour protéger le *Bundesrath* et le faire traiter avec plus de courtoisie par les vaisseaux anglais.

La Compagnie coloniale allemande publie « un appel au peuple pour l'exhorter à l'augmentation de la flotte ».

La *violentation* des intérêts allemands par l'Angleterre, tel est le mot qui revient sans cesse sous la plume de tous les journalistes berlinois, même de ceux qui avaient des sympathies pour Albion.

La manœuvre a donc réussi. L'Angleterre, croyons-le, au jour et à l'heure convenus, laissera sortir le *Bundesrath* de Durban où il est détenu et cela avec tous les honneurs nécessaires.

Guillaume II ajoutera une victoire à ses victoires, l'augmentation de la flotte sera votée, l'opinion allemande s'apaisera et avec son doigté habile, le Kaiser ne maintiendra chez ses sujets que la somme d'inimitié anglaise qu'il croira devoir être utile à sa politique. Déjà la *Gazette de Cologne* a préparé les voies en déclarant « que le Cabinet de Berlin n'admettrait pas que l'Allemagne devînt le représentant attitré de l'Anglophobie, ni qu'elle portât le fardeau d'une opposition et d'une attitude hostile à l'Angleterre ».

Guillaume II tour à tour excite, abandonne, soutient, écrase relève ceux dont il se joue, ne visant jamais que deux choses ; la

supériorité dans la duperie et le triomphe de sa politique exclusivement personnelle.

L'augmentation de la flotte une fois votée, Guillaume II reprendra vis-à-vis de l'opinion allemande, l'attitude dégagée qu'il a eue lors de sa visite à la Reine Victoria et alors nous le verrons intervenir avec bienveillance pour l'Angleterre dans la réglementation si dangeresue de la neutralité des ports à propos de la baie de Delagoa.

A Londres, le ministre du Portugal, M. de Soveral, est l'objet de toutes les prévenances, de tous les empressements des membres du cabinet anglais et de l'ambassade d'Allemagne ; ce ne sont que visites, réceptions et pourparlers. Le résultat de ces conférences est encore assez confus pour les initiés eux-mêmes. Les polémiques de la presse anglaise, au travers desquelles il est toujours facile d'entrevoir la préparation des actes gouvernementaux, nous renseignent avec netteté dans la grande question de la baie de Delagoa.

« L'Angleterre doit user au besoin de *tous ses moyens* pour fermer aux Boërs la seule issue par laquelle ils se ravitaillent en vivres, en munitions, en renforts ». « Il est du devoir de l'Angleterre de faire cesser l'état de chose qui permet aux Boërs de continuer la lutte », telles sont les deux formules dont les variantes alimentent le débat des journaux de Londres entre eux.

Un nouvel atout semble se glisser dans le jeu de l'Angleterre en ce moment. La décision de la commission d'arbitrage suisse relative au chemin de fer de Laurenço-Marqués, déjà prise mais non encore rendue publique, condamnerait, paraît-il, le Portugal à une indemnité de cinquante millions en faveur de la compagnie anglo-américaine qui a construit la ligne aboutissant à la baie de Delagoa.

Cinquante millions d'indemnité à payer aux concessionnaires étrangers par le Portugal dans l'état actuel de ses finances, c'est, — toujours selon la presse anglaise, — l'impossibilité, c'est l'achèvement de la ruine. L'Angleterre se flatte de tenir la victime qu'elle veut dépouiller sous sa griffe. Tantôt elle lui offre son aide pécunier, tantôt elle menace de s'emparer de ses possessions par la force. Le peuple portugais très ému des dangers qu'il court, est cependant résolu à soutenir ses droits, à défendre ses territoires coloniaux avec une énergie suprême.

Le roi Carlos, dans son message aux Cortès, ne parait pas effrayé des conséquences de la guerre sud-fricaine.

Une phrase de ce message est une réponse précise, quoi qu'indirecte à l'avidité anglaise. Parlant de la dernière expédition portugaise dans les territoires situés au nord du Mozambique, le roi Carlos ajoute : « le succès en a couronné les héroïques efforts et une fois de plus il reste démontré que le peuple qui a su conquérir ces contrées par la civilisation ne manque pas d'éléments pour les conserver et les défendre. »

Quand à l'indemnité à verser aux concessionnaires du chemin de fer de Laurenço-Marquès, le gage resté entre les mains du gouvernement portugais, ne peut-il leur permettre de désintéresser la Compagnie ?

A la Chambre des pairs, le ministre des affaires étrangères, déclarait ces derniers jours que le Portugal n'a favorisé aucun des belligérants à Laurenço-Marquès et n'a eu aucune connaissance de transit personnel et de matériel de contrebande.

La saisie du *Brundesrath* par l'Angleterre, est donc une manœuvre de compèrage comme je le pressens, entre Guillaume II et M. Chamberlain.

Elle ne repose sur aucun fait indéniable. Aussi, le Portugal est-il plus en danger qu'il ne le croit, car, malgré la promesse des signataires de la convention anglo-allemande de 1898, de respecter sa neutralité, c'est lui, ce sont ses possessions qui serviront d'appât à la double convoitise de l'Allemagne et de l'Angleterre en Afrique.

Le journal de M. Chamberlain n'a-t-il pas déclaré que l'Angleterre serait forcée de s'emparer de « Laurenço-Marquès » au *nom de l'humanité*. Du moment qu'Albion appelle à la rescousse les grands mots, que seule elle n'a pas le droit d'employer, on peut tout craindre de son audace et de son égoïsme.

Sachant par l'expérience de Samoa qu'il peut traiter la question de Delagoa-Baie comme une affaire avec Guillaume II, moyennant courtage élevé, M. Chamberlain, au nom de l'humanité, Guillaume II, pour faire le bonheur de sa grand'mère, s'entendront pour commettre l'un des pires actes de brigandages qu'on puisse prévoir. L'Europe, dans ce cas, aidera-t-elle au besoin le Portugal à se défendre contre un vol scandaleux. Qui oserait l'affirmer ?

Où trouve-t-on l'Europe en dehors de l'Angleterre et de l'Allemagne ? La guerre hispano-américaine nous a prouvé que

l'Europe gouvernée et dominée par l'Angleterre ou par l'Allemagne a plus de goût pour les causes criminelles que pour les causes justes. Si l'Angleterre, ayant l'Allemagne pour complice intéressée, dépouille le Portugal, il arrivera simplement hélas que le roi don Carlos sera détrôné par la Révolution, que l'Angleterre prétextera l'envoi de toutes ses troupes disponibles au Transvaal pour ne pas remplir les engagements pris par elle vis-à-vis de la maison de Bragance et qu'il y aura une République latine de plus, qui se dévorera elle-même.

Le seul réconfort que trouve l'âme à cette heure, nous vient du Transvaal, dont le sol sacré est défendu par tous les bras qui le cultivent, et qui en tirent la moisson de vie. Ces laboureurs, ces paysans héroïques donnent à notre temps le plus admirable des exemples. On ne peut leur comparer que nos volontaires de 1792 — résistant aux quatorze armées de l'Europe coalisée.

Ces inconnus d'hier sont devenus nos amis. Tout ce que nous apprenons d'eux nous trouve bienveillamment intéressés. Ils sont les petits, ils sont les faibles, ils sont les justes en danger et nous ne voulons pas qu'ils succombent ; ils font partie maintenant de notre croyance, hélas, mêlée chez nous, français, de douleur et de désillusion, de notre croyance dans le droit. S'ils étaient vaincus, quelque chose en nous s'écroulerait, non seulement parcequ'une nation ennemie, séculairement haïe, triompherait, mais parcequ'alors notre foi dans une intervention supérieure serait atteinte.

Ceux-là sont des républicains dans une République austère, où le travail et la vertu tiennent la première place. Dieu doit les soutenir et les protéger !

La pieuvre anglaise aux tentacules sans mesure, bat l'eau et ne peut accrocher ses monstrueux suçoirs sur le pays boër ; elle pompe chaque jour un peu de sang au vaillant petit peuple, mais il lui faut donner du sien en même temps. Les Anglais souffrent de la perte de leurs plus vaillants fils, parce que certains jingoës ne trouvent pas l'Angleterre assez grande et que M. Chamberlain, l'associé de sir Cecil Rhodes ne se trouve pas assez riche.

Battue, repoussée, l'armée anglaise fait triste figure, malgré les engins effroyables, balles dum-dum, explosifs cruels dont Woolwick l'a pourvue ; mais voici lord Roberts, voici lord Kitchener qui arrivent, précédés par les trompettes victorieuses de la Renommée. Lord Roberts bien vieilli, lord Kitchener, l'homme qui a fait achever les blessés, assassiner les prisonniers, l'homme

sacrilège qui disperse les ossements des tombeaux sacrés. Celui-là est-il un capitaine, l'un de ces soldats dont la gloire lumineuse dissipe l'ombre d'actes trop noirs ? Nullement, Lord Kitchener est un homme sans valeur militaire que la chance seule a favorisé et qui a commandé à des Egyptiens très vaillants et trop dociles hélas ! à ceux qui ont consenti à tuer leurs frères musulmans au profit de la puissance envahissante et abhorrée. Nous allons les voir à l'œuvre, ces chefs nouveaux, commandant aux chefs déjà battus. Ces derniers voudront-ils maintenant aider à vaincre pour la gloire de ceux qui leur infligent l'humiliation du remplacement ? Non. Le mot du général Vinoy est dans l'âme des généraux William Butler, Redvers Buller, Methuen, Gatacre, « il ne faut pas que les généraux qu'on nous adjoint soient vainqueurs quand nous avons, nous, été brossés ». Le général Vinoy exprimait là un sentiment commun que peu de généraux osent avouer, mais que la plupart des chefs vaincus doivent éprouver.

La guerre entre dans une nouvelle période avec des généraux exceptionnels, nous disent les feuilles anglaises, les Boërs vont être dispersés comme feuilles au vent. Nous verrons bien. Le général Kitchener, dans un interview, a parlé en termes fort durs des politiciens qui décrètent la victoire et envoient à la défaite les plus habiles et les plus braves. Il a parlé de la *clique des spéculateurs de la Bourse, les pires ennemis de l'armée*. Il demande un an pour vaincre les deux Républiques et conseille presque de négocier malgré les *criailleries de la presse* ; ne nous attendons donc pas à des coups d'éclat immédiats.

La famine dans l'Inde est horrible. Elle est accompagnée de la peste et elle a été précédée d'une autre famine. La menace de manquer d'eau dans les puits est une menace nouvelle de mort. C'est par millions que se comptent les malheureux mourant de faim. L'Angleterre a détruit méthodiquement la prospérité de l'Inde et le grand empire, autrefois vivant, se convulse et se meure sous l'étreinte d'une misère horrible.

Dans la réunion annuelle du *congrès des Indiens*, l'orateur le plus écouté a fait voter un ordre du jour réclamant, pour conjurer la famine, la diminution de l'impôt foncier, la réduction des dépenses militaires, le développement des industries indigènes. L'Angleterre, depuis qu'elle possède l'Inde, ne s'est souciée que du bien-être de ses fonctionnaires et de son enrichissement. Elle n'a rien fait, mais rien pour le peuple indien ! elle a pressuré, ex-

ploité, ruiné, dévoré gloutonnement, sans justice et même sans prévoyance, le pays le plus favorisé du monde.

A l'autre bout de l'Empire, la Russie pénètre peu à peu, apportant, elle, la prospérité, imposant l'union aux peuplades divisées. Les fonctionnaires qu'elle envoie en Asie respectent les mœurs, les lois, les biens des vaincus. L'armée du Tsar blanc s'avance, suivie de colons qui enseignent l'agriculture aux tribus guerrières, fixent les nomades, apaisent leurs querelles, leurs convoitises par le bien-être de tous.

Les Russes apparaissent aux Indiens comme des sauveurs derrière les cimes de l'Afghanistan ; du fond de leur cœur désespéré ils les appellent ; combien de misérables, dans leur détresse sans nom rêvent-ils au jour ou l'Inde verra venir à elle des protecteurs, qui la délivreront de la tyrannie britannique, au jour où elle retrouvera l'indépendance qui console de la perte des biens et des richesses pillées.

En Espagne, la situation est la même. Les Cortès ont repris leurs séances et la Chambre, grâce à l'extrême sagesse, au clairvoyant patriotisme des libéraux parait devoir voter le budget des recettes et les lois tributaires ; mais les conservateurs dissidents au Sénat, montrent de l'impatience. Ambitieux, ils n'ont qu'une préoccupation, le pouvoir, et trouvent que M. Silvela a trop duré. Le duc de Tetuan qui mène la campagne, espère que M. Silvela renversé, c'est lui que la Régente appellerait avec le général Campos où le général Azcarraga pour former un cabinet. Au moment d'une réorganisation des finances espagnoles si laborieusement conduites, les manœuvres et les espérances du duc de Tetuan sont coupables. M. Sagasta et ses amis politiques grandissent chaque jour par leur impersonnalité, par leur dévouement au bien public dans l'esprit de tous les citoyens dévoués comme eux au relèvement de l'Espagne.

En Italie le ministère Pelloux, dans un accès d'héroïsme, d'ailleurs fort louable, a paru résolu à attaquer courageusement la *Mafia*, cette société secrète sicilienne dont les affiliés se trouvent dans tous les rangs de la Société : gens du peuple, magistrats, sénateurs, députés, par conséquent ministres ; des prêtres, eux-mêmes font partie de la *Mafia* et lui prêtent aveuglement leur assistance, soit qu'il y ait à couvrir des coupables, soit qu'il y ait à protéger un membre de l'association.

L'arrestation du député Polizzolo, est un acte de vaillance

qui en appellera d'autres plus nombreux. Le général Pelloux ira-t-il jusqu'au bout dans une lutte où le criminel, où l'affilié lui glisseront sans cesse entre les mains, où la résistance lui viendra de partout ? Il faut une grande crânerie pour commencer une telle lutte et le triomphe ne serait pas mince si on brisait les mailles d'un perpétuel complot contre la sûreté des citoyens d'une province terrifiée où tout progrès est annulé, où tout effort est entravé.

M. Crispi, dit-on, fait partie de la *Mafia*. Le général Mirri, ministre de la guerre, l'ami de l'aigle de Palerme qui vient de donner sa démission, serait-il, lui aussi, membre de la *Mafia* et s'est-il séparé du général Pelloux pour ne pas sévir contre ses compères ? On le dit.

L'insulte faite au drapeau italien à Riva du Trento par les Autrichiens, prouve une fois de plus que la Triplice n'a pas eu le don merveilleux d'éteindre la vieille haine si populaire dans les deux pays, de l'Autriche en Italie, de l'Italie en Autriche.

Le gouvernement de Vienne ne fait rien pour calmer cette inimitié, il l'encourage au contraire et il y aurait, paraît-il, manifesté quelque étonnement de ce que le capitaine du bateau italien qui a reçu l'insulte, ne se soit pas montré empressé à faire des excuses aux autorités autrichiennes ; c'est un comble !

L'Autriche n'en est pas, il est vrai, à un comble près. La réception officielle et solennelle du Roi Alexandre de Serbie par l'Empereur François-Joseph, après les scandales du procès de Belgrade a provoqué un étonnement universel. Comment le descendant des Hapsbourg, qui attache au titre et à la qualité une si grande importance, lui qui avait jusque-là été simplement correct envers le descendant d'un gardeur de porcs — célèbre et héroïque il est vrai par son courage — mais ex-gardeur de porcs tout de même, comment François-Joseph devient-il amical avec ce petit roi d'occasion, instrument docile entre les mains d'un aventurier sans scrupule ? Comment l'Empereur-Roi traite en égal, il reçoit en gala, Alexandre fils de Milan, à l'heure même où ce dernier, par ses mensonges, par la violation des paroles données, par le plus révolutionnaire des abus de pouvoir, impose à la Serbie une tyrannie, un régime de terreur qui la met en péril de mort nationale. Quel triste spectacle et ne semble-t-il pas que l'Europe toute entière soit abaissée par un tel acte ?

L'absolution du criminel de Belgrade est un scandale qui révolte

toute conscience, et l'on se demande, en vérité, quel motif peu avouable a poussé le gouvernement de l'Empire autrichien à se compromettre aussi vilainement.

Dans la séance plénière de la Délégation autrichienne, un homme courageux et hardi, le chef des jeunes tchèques, le docteur Gregr, a osé dénoncer la camarilla de la cour, alliée à la haute bureaucratie germanisante et l'influence secrète de Guillaume II qui, toutes, s'unissent aujourd'hui pour gouverner l'Empire.

M. Gregr a prouvé que le retrait des ordonnances linguistiques avait été imposé par ces influences. « Nos ordonnances, a-t-il dit, calmaient les exigences légitimes de la Bohême et encourageaient son loyalisme. Elles lui ont été enlevées pour satisfaire les pangermanistes qui, publiquement, sous le couvert de la Triple-Alliance, « accélèrent le mouvement irrédentiste et pangermanique le plus dangereux ».

Malgré l'état d'esprit des Tchèques, découragés dans leurs espérances, on recommence en haut lieu à chercher une forme de conciliation entre eux et les Allemands. Ce ne sont pas des sceaux nouveaux qu'il faut chercher pour emplir le tonneau des Darnaïdes, c'est un fond qu'il fallait lui laisser; or, ce fond, c'étaient les ordonnances linguistiques.

En Grèce, quoique les leçons cruelles du passé, aient été bien précises, il ne semble pas que l'opposition, de plus en plus morcelée, que le parti gouvernemental s'inspirent de l'idée qui devrait harceler l'esprit de tous les patriotes : amortir la dette flottante, diminuer les dépenses administratives pour délivrer le pays du contrôle international qui est la main-mise de l'étranger sur les ressources du pays.

Juliette ADAM.

REVUE MUSICALE

Quelques débuts, très attendus, mais diversement accueillis par les publics de fin d'année, à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. Mlles Charles et Soyer, lauréates du Conservatoire, ont paru dans *Aïda*; dans *Sigurd*, Mlle Hatto.

Par le charme, la sympathie, l'éclat discret de sa voix et par la jolie inexpérience de son attitude, Mlle Charles a conquis les suffrages des délicats et rappelé les meilleurs débuts des étoiles qui l'ont précédée; Mlle Soyer manifeste plus d'assurance ; son timbre est sonore, d'un métal que les études en scène tremperont solidement; elle a de l'avenir, un brin de toupet qui ne lui messied pas et surtout confiance en ses destins lyriques ; elle a raison.

Mlle Hatto, svelte, élégante, d'une gracilité tanagréenne assez habilement étudiée, appartient déjà au Tout-Paris des arts, des lettres et du succès; les meilleurs esthètes de ce temps lui font cortège de louanges et il n'est point jusqu'au colonel de Rochas qui ne confie à sa voix d'argent la figuration de ses études scientifiques et mondaines avec Mlle Lina.

La soirée de son début avait réuni à l'Opéra l'élite des *dilettanti*, la chaleur de leur amitié avait, d'emblée, dégelé l'abonnement et la gloire était la conquête de cette Valkyrie avant même toute discussion ; la voix de la débutante avait l'air d'un lis qui tremblerait un peu, dans une buire de cristal ; c'était diaphane, ténu, délicat, — ravissant, concluaient des connaisseurs qui n'étaient point ue des amis.

A l'Opéra-Comique, dans la magie des décors nouveaux d'*Orphée*, Mlle Gerville-Réache abordait la scène pour la première fois ; elle y était attendue avec curiosité, avec sympathie surtout. Quelque exotisme incidentait la solennité ; la charmante élève de Rosine Laborde ne détonnait pas avec cette ambiance ; elle avait

l'air d'une héroïne de Bernardin de Saint-Pierre, dépaysée un peu dans la sévérité classique d'un rôle grec. La pureté cristalline de Mlle Charles et l'assurance de Mlle Soyer lui faisaient assez défaut pour laisser regretter le genre d'initiation lyrique de ses années de solfège, loin du Conservatoire national; elle n'a pas fait oublier Madame Viardot, pas même Delna ; téméraire, mais vaillante, Mlle Gerville-Réache trouvera, sans doute, dans un rôle moins difficile, des satisfactions mieux méritées; elle est de celles qui ne font rien à demi et n'ont point de banalité.

Une très belle ode de Théodore Dubois exécutée à Reims, il y a quelques mois, fut, ces jours-ci, le joyau neuf des concerts du Conservatoire ; le *Baptême de Clovis* est digne du poète auguste qui l'inspira en en écrivant les vers, dans le mode saphique, et du noble compositeur que son inspiration religieuse égale aux maîtres les plus estimés.

Donnons un adieu à Charles Lamoureux et à Eugène Bertrand; ils ont disparu dans la même semaine ; leur part musicale fut différente. Le premier, caporalisant l'étude des symphonies avec une méthode implacable, obtint, à force d'énergie, des exécutions hors de pair ; il exprimait la musique qu'il savait avec une conviction fougueuse ; celle qu'il ignorait, qu'elle fut ou non sous ses yeux, demeurait indifférente à sa curiosité; c'était un virtuose de l'archet, du pupitre et du métronome.

Eugène Bertrand, directeur des Variétés, et, par aventure, de l'Opéra, avait limité ses prédilections à la vogue des opérettes qu'il monta jadis; la *Belle Hélène* et Hortense Schneider lui fournissaient d'intarissables anecdotes; il n'aimait dans la musique que les refrains et dans Offenbach que les interprètes. Ses souvenirs lyriques, même lorsqu'ils racontaient Rose Caron, se passaient aux Variétés; le boulevard était son fief, la parodie son genre, l'anecdote son métier. Il était excessivement aimable.

P. B. GHEUSI.

REVUE DRAMATIQUE

DE « LA PETITE FEMME » AU « VIEUX MARCHEUR »

L'Académie Française vient de recevoir M. Henri Lavedan, le plus jeune et l'un de ses derniers élus, en même temps que le théâtre du Vaudeville reprenait *Ma Cousine*, de Meilhac, dont le nouvel académicien, en qualité de successeur, avait à faire l'éloge rituel.

Ma Cousine n'est peut-être pas la meilleure pièce de Meilhac, elle caractérise cependant son auteur et pourrait suffire à en indiquer la philosophie naturelle et la conception artistique. Celle-ci n'est pas d'une envergure bien considérable, mais elle rachète sa petitesse par une véritable perfection, par cette aisance assez difficile à obtenir dans l'ajustage des rouages compliqués qui mettent en action cette sorte de pièces, à la fois légères et significatives.

Si l'on voulait raconter le sujet de *Ma Cousine*, on pourrait s'exprimer ainsi : Une jeune artiste dramatique, Friquette, de son nom de théâtre, obtient de grands succès dans le monde parisien, fort applaudie au spectacle, très recherchée dans les coulisses et ailleurs. Elle a des amants, qui se succèdent au gré de ses béguins et de ses lassitudes. Or, fille naturelle d'un mondain et d'une cabotine d'étage inférieur, elle se trouve être la *cousine* par le sang, d'une jeune femme du monde qui, mariée, très éprise de son mari, trompée néanmoins et la tête en déroute, vient demander conseil et appui à la jolie et tapageuse Friquette, sa cousine. Elle ne fait pas la démarche de but en blanc ou par inspiration personnelle, se disant par exemple : une demi-mondaine, une actrice, une courtisane ayant la pratique personnelle des hommes et de leurs passions fugitives saura me renseigner pour reprendre mon volage époux. Si elle va à Friquette, c'est qu'elle y est envoyée par son oncle, — le père même de l'actrice. En mourant, en effet, il a laissé à sa nièce une lettre où il était dit ceci : Si jamais tu es dans l'embarras, si tu ne sais que faire, que décider, qu'imaginer, va voir Friquette ; c'est une bonne fille, un bon cœur, un caractère droit, etc. La consultation demandée sous ses auspices est donnée, les deux cousines s'entendent à merveille et l'irrégulière, pendant trois actes, s'ingénie à replacer la jeune femme dans les bras de son mari, le tout par générosité et par esprit de famille.

Ce thème ne relève assurément pas de l'observation ni de la réalité, ni même de la fantaisie, car la parodie vaudevillesque y est assez peu accentuée. C'est un peu comme un conte de fée sans

poésie ni symbole et où la fée est singulièrement déchue. Si on entre dans le détail, si on suit la trame de l'œuvre, on passe par bien des scènes creuses, par les mièvreries de l'esprit sur place, par le néant du superficiel. Cela est enfantin sans la moralité de l'histoire enfantine, naïf sans fraîcheur, délicatement dépravé sans perversité. Racontée, la pièce fera se demander à qui en écoute le récit, comment un auteur a pu écrire trois actes sur une telle donnée qui est comme une berquinade du vice.

Mais ce qui la relève, ce qui l'explique, ce qui lui donne un sens, c'est la tendresse d'homme et d'auteur que l'on sent chez l'écrivain de *Ma Cousine* pour son héroïne : visiblement en elle il a mis sa conception du féminin. Il la regarde avec amour, il la fait évoluer avec complaisance, il l'agite, il la retourne sur toutes les coutures et la trouve toujours charmante. Ici, elle s'appelle Friquette. Ailleurs, elle prend un autre nom. Mais dans le théâtre de Meilhac elle reparaît toujours la même. C'est la femme de son œuvre, autrement dit, suivant la désignation qu'elle a reçue et qui sert à toute une classe : la petite femme.

Ce diminutif lui convient à merveille. La femme, c'eût été trop avancer. En ajoutant l'adjectif petite, on obtient quelque chose d'interminé un peu en dehors de la réalité et qui est cette jolie petite poupée animée, parlante, riante, semblable à une créature humaine, mais où tout se passe tellement à fleur de peau que rien ne tire vraiment à conséquence. C'est une délicieuse et rare mécanique qui donne toutes les illusions de la vie, de l'amour, de l'esprit, de l'ironie. Mais entrouvrez le corsage, vous ne verrez en effet qu'une mécanique. Il n'y a ni chair, ni corps, ni sang, ni âme, des ressorts et des engrenages.

Cette petite femme est une invention, Meilhac en est l'auteur attendri, car il n'en a pas fait uniquement un élément dramatique, il s'en est épris réellement. Il a même cru qu'elle existait et qu'il la copiait d'après nature.

On peut s'y tromper, il est vrai. Paris produit un certain type de femme dont l'enveloppe, l'allure, les mœurs correspondent au signalement de cette héroïne de théâtre. On ne la rencontre probablement qu'à Paris, elle en est l'attrait, la gloire, la futilité, la fleur perverse. Qui est-elle ? C'est la fille d'extraction commune, mais qui est jolie, qui a de l'élégance naturelle, qui porte la toilette naturellement, avec la même aisance qu'un oiseau rare son plumage étincelant. Elle est d'intelligence vive et audacieuse. Avec ces qualités, elle franchira les degrés de l'échelle sociale et fournira une carrière brillante. Son métier c'est l'amour, sa proie c'est l'homme, son idéal c'est d'être bien habillée. Elle est séduisante, gracieuse, provocante. On se retourne quand elle passe. On la suit parfois. Elle sème le désir et récolte des mobiliers.

Si on va au fond des choses, il est certain que malgré les apparences du luxe, le tapage des fêtes et les folies d'apparat, cette femme fournit en général une existence assez triste. Mais en route,

elle laisse dans les regards des silhouettes gracieuses, elle prononce des paroles évocatrices et gaies, elle joue le rôle du plaisir véritable. Une sorte de décor se crée autour d'elle qui n'est pas le véritable, mais qui est celui qui s'impose aux jeunes imaginations.

La « petite femme » de Meilhac est précisément faite de ces apparences, de ces attitudes gracieuses saisies au passage, de ces mots échangés un soir de gala à la fin d'un repas, de ce décor qui s'évoque sur une suggesiton d'ivresse, de toilettes, de chiffons, de rires à effet, de sourires calculés, de toutes ces grimaces fugitives qui s'éparpillent le long d'une existence, sans la résumer cependant, sans avoir même un rapport bien immédiat, ni constant, avec sa réalité.

Meilhac nota avec un soin attentif tous ces signes qui tromperaient fort si on voulait leur attribuer des qualités de signification, et qu'il se contenta d'ajuster ensemble, d'harmoniser, sur le rythme non d'une créature mais d'une création artificielle, presque vivante par le charme qu'elle dégage, le plaisir qu'elle procure, la sympathie que l'auteur, son auteur, a mise en elle. Ce type ne pouvait être créé qu'à Paris et par un parisien. Changeante et vive, sans cerveau, sans cœur, objet de luxe, oiseau sautillant et au bec dur, elle est même moins que cela, elle est un souffle, une sorte d'apparition de mirage qu'on croit voir flotter dans l'atmosphère poussiéreuse de la capitale, dans l'éclat du soleil, sur les vastes champs de courses, dans les salles de spectacles, dans les salons dorés des grands restaurants, partout où l'on dépense, où l'or établit l'étiage et le diapason de l'amour.

Ne nous approchons pas trop près, gardons l'illusion que l'amoureux de « la petite femme » nous en a voulu donner et qu'il s'est donnée à lui-même. Il l'a chérie moins encore parce qu'il l'a inventée que parce qu'il lui a beaucoup prêté. La vie ne varie les impressions qu'on ressent à son contact que parce qu'on la considère sous ses aspects variés, à ses moments distincts de développement. Tout fait comporte les pleurs, les rires, l'ironie, la joie, le mépris, le dégoût, selon qu'on l'examine à tel ou tel instant. Meilhac regardait volontiers les choses dans leur fleur, à cette seconde vite passée où elles produisent sinon de la beauté, du moins du joli, du gracieux, du fragile. Vision poétisante de boulevardier qui, faute de jardin et aimant les fleurs, les voit s'épanouir sous la forme de femmes légères et sans lendemain. Le besoin des sensations agréables le conduisait à arranger encore ses motifs au gré de sa volupté délicate et exigeante. C'est vraiment pour se faire plaisir, semble-t-il, qu'il animait ces frivoles marionnettes et comme il travaillait pour lui, il les façonnait entièrement à son goût.

Le successeur désigné de Meilhac à l'Académie était certainement M. Henri Lavedan, parce qu'il apporte au théâtre, à dose égale, la liberté de l'esprit, la gaîté, la verve et l'irrespect. M. Lavedan a donc fait avec toute facilité l'éloge de son prédécesseur.

Les méthodes de ces deux écrivains sont analogues, dans la déformation des choses au bénéfice de la fantaisie. Les résultats diffèrent beaucoup cependant. M. Lavedan, lui aussi, promène son regard investigateur parmi les frivolités et les décompositions sociales. Je parle, bien entendu, de son théâtre gai, certainement supérieur à l'autre. Il écoute ou fait parler tout ce petit monde efflanqué et pommadé de la noce parisienne. Il lui a également prêté, mettant à sa disposition son propre esprit très alerte et très joyeux. Mais s'il provoque le rire, il s'y mêle cependant un sentiment de malaise qu'on domine avec difficulté. Il rit du vice au moment où celui-ci est le plus odieux, il ne l'a pas choisi à l'instant où il ne montre que sa séduction. Il y a loin par exemple de la fringante et insouciantè « petite femme » au sinistre « vieux marcheur. »

Les époques ont le rire qu'elles méritent et qu'elles doivent surtout engendrer. M. Lavedan a, dans son discours de réception, rapppelé en termes excellents de fidélité l'époque glorieuse, futile, enchantée, trompeuse, où se développa le génie facile de Meilhac. On était heureux, on croyait l'être, les regards étaient facilement bienveillants. La sérénité a disparu, depuis ce temps, de l'horizon social ; l'esprit et la gaîté n'ont pu sombrer, mais ils s'exercent sur des sujets moins roses et avec des préoccupations d'où la mansuétude a disparu. Le coup d'œil a changé ; plus aigu, il voit le laid sous le manteau léger du vice. Un prophète tonnerait, M. Henri Lavedan raille, faisant, en somme, une besogne égale avec son argot de parodie et ses dialogues de décadence.

Aussi peut-on s'étonner un peu de la sévérité de M. Costa de Beauregard pour le jeune collègue auquel il s'était chargé de répondre. Tout ce qu'il dit dans son discours est juste. Il était peut-être inutile de le dire. Si l'Académie accueillit sans regimber l'inventeur de la « petite femme », elle devait avec la même courtoisie et sans d'autres observations que celles que l'usage a introduites dans les réceptions orales, agréer l'historien ironique du « vieux marcheur. » Les deux types de théâtre vont ensemble, ils sont inséparables, et qui sait si le second ne figure pas quelque part aux alentours de la « petite femme » de Meilhac, — mais revu, transcrit, et modifié trente ans plus tard, en des temps moins prospères et moins indulgents.

Jules, CASE.

LA MODE

L'Art de s'habiller



Délicieuse capeline de feutre souple, recouverte de nœuds de panne noire et relevée par des plumes amazone qui retombent gracieusement de côté.
Boléro de vison à col Médicis.
Volumineux manchon souple en Chinchilla.



Vêtement de forme Empire, en drap tout plissé, très long, infléchissant de partout, recouvert d'un boléro de velours dentelé et brodé, croisé de côté, avec épaulettes se découpant sur les manches de velours brodées du bas, col haut, ondulé.

Nœud de panne.

La toque, artistement drapée, en velours noir, traversée d'une guirlande de roses blanches.

Manchon de renard, tête et queue apparentes.



Robe princesse, en drap gris perle, joliment brodée d'incrustations de fleurs de drap orange; la tunique est drapée et recroisée de côté sur la jupe brodée dans le bas, le col montant, à bord retourné, en zibeline.

Gracieux tricorne de feutre cerise orné d'un bouquet de violettes de Parme.

Manchon de chinchilla.

MATHILDE SÉE.

BIBLIOGRAPHIE

Sous une couverture polychrome de Mucha, nuancée au pinceau, le colonel Albert de Rochas édite un livre rare, avec ce titre : *Les sentiments, la musique et le geste*. C'est un in-4° de haut luxe, imprimé à Grenoble, chez Falque et Félix Perrin ; d'admirables gravures l'imagent, presque toutes empruntées aux attitudes de la célèbre Lina, médium incomparable que les études spiritualistes du savant colonel ont arrachée à la sculpture plastique pour la vouer aux démonstrations spirites, sans exclusion, d'ailleurs, de beauté majestueuse : Junon et Katie King mêlées.



Lina endormie : *L'action d'écouter*

J'ai assisté à quelques-unes des expériences qui sont racontées dans l'ouvrage ; j'en sais donc toute la vérité mathématique, la scrupuleuse

Une Expérience : DÉMATÉRIALISATION DE LA TÊTE ET DU CORPS DE LINA



Au cours de cette expérience, la photographie a obtenu directement, en *instantané*, la preuve de la transparence du corps de Lina, à travers lequel apparaît le fond, et celle de la tête, disparue et remplacée par un faisceau d'ondes magnétiques, au-delà desquelles est visible l'encadrement d'une fenètre mauresque.





Clichés obtenus par M. P. B. Gheusi, chez M. Gailhard, en présence de Mlle Emma Calvé et de MM. Paul Vidal et A. de Rochas
(Gravures extraites du volume : *Les Sentiments, la Musique et le Geste*. — (Librairie Dauphinoise, Grenoble).

conscience, la valeur documentaire indéniable. Elles procèdent toutes d'un esprit critique qui désarmerait les plus incrédules. Troublantes, décisives ou sans lien, les séances de M. de Rochas et de Lina sont toujours logiquement expliquées ; elles ouvrent sur l'Invisible, sur le mystère des forces inconnues, des jours nouveaux et singuliers ; elles font penser, quelquefois frissonner un peu, comme sous l'effleurement



Lina endormie : *La Prière*

d'une aile immatérielle, dans les ténèbres du doute et du pressentiment. De la phrénologie au spiritisme et de la médecine à l'esthétique, elles épuisent le champ des conjectures et des réalités, confinent aux cimes de la philosophie, atteignent aux plus hautes sphères de la pensée. C'est un livre de penseur, de savant et de bibliophile.



Avec *le Sport en France et à l'étranger*, du baron de Vaux, nous abordons une étude beaucoup moins psychique ; elle raconte, avec une intrépide verve, les exploits cynégétiques des souverains d'Europe et ceux des plus aristocratiques tireurs parisiens. Orné de 84 portraits et de 200 illustrations, le nouveau livre de notre confrère est édité par Rotschild avec la somptuosité coutumière à sa maison ; il évolue des cours souveraines au Bois de Boulogne, et de Monte-Carlo au Bosphore ; tout l'ouvrage, varié, chatoyant, coloré comme un récit de chasseurs un soir d'ouverture, est conçu selon le plan pittoresque qui satisfait le mieux sa clientèle naturelle.

∴

A signaler, pour bientôt y revenir plus longuement, le roman de Camille Mauclair, *l'Ennemie des rêves* (Ollendorff), d'une écriture si artiste, d'une trame serrée et précieuse ; le style, serti de trouvailles, est exempt des formules et des clichés tout faits qui se trouvent parfois sous la plume hâtive des écrivains réputés, et qui constituent la langue insupportable des médiocres plumitifs.

∴

Antonin Mulé nous donne, chez Fasquelle, *la Maison de Jean Fourcat*, roman toulousain, suburbain et terrien, singulièrement parent, bien qu'antérieur, sans doute, à lui, du roman dernier d'Emile Zola, *Fécondité*. C'est la même lutte contre la misère des prolétaires par un esprit supérieur, la même conquête du sol par la culture maraîchère et le forage d'un puits qui prend des proportions de gouffre dévorateur. Il y a là une description de Toulouse, vue de la « Colonne », et des esquisses de caractères gravées à l'eau-forte, gens de villes et de campagne, vieille rentière de la rue Fermat, arpenteur-géomètre de 1830, curé paterne et parabolique, chapelier humanitaire, tout un lot de personnages bien vivants, certainement saisis sur nature. Le livre d'Antonin Mulé est un poème simple, une idylle de banlieue dont la saveur de brugnon du Midi fait l'éloge de l'honnête et délicat écrivain qui l'a su mûrir avec tant de conscience et de foi.

ROBERT PUYLAURENS.

⁂

Le Relèvement National. La Patrie en danger, par EMILE PIERRET. 1 vol. in-16. — Paris Perrin, 1900.

Ce livre correspond à une des préoccupations du moment et conviendra d'autant mieux à bien des esprits.

« Notre pays serait très atteint par le régime politique qu'il subit « depuis longtemps ». Telle est la thèse qui ne laisse pas d'être fort discutable.

En tous cas, il faut louer vivement l'absolue sincérité de l'écrivain, la sagacité de ses remarques cependant partiales, la force de sa conviction et le souffle de réconfort et d'espérance qui anime ces pages.

On sent bien que la partie positive présente des difficultés et qu'il est surtout malaisé de reconstruire. M. Emile Pierret s'y efforce avec courage et non sans succès.

Réussira-t-il pleinement à stimuler les volontés endormies et les énergies passives ou, au moins, intimidées ?

***

Les Droits de l'Animal, considérés dans leurs rapports avec le progrès social; par Henri S. Salt.

Ce titre indique assez la revendication très hardie, assez documentée et moins nouvelle qu'on pourrait le croire que formule l'auteur.

Il est l'ami à la fois scientifique et agissant des animaux sacrifiés et il le prouve dans cette brochure d'aspect modeste.

Le Mensonge de l'Amour, par René d'Ulmès.

L'héroïne de ce roman, Frédérique Delbée, est certainement une « femme nouvelle ». Elle partage l'actuel malaise social, mais elle est surtout une amoureuse, une passionnée, une femme enfin.

Et l'intérêt du roman tient à la fois au charme avec lequel est décrit l'enlisement d'amour et à la vérité des caractères, qui font de cet ouvrage une très prenante page de la vie.

(Un volume in-18 jésus, 3 fr. 50. — Société libre d'Edition des Gens de Lettres, 30, rue Laffitte et à la Librairie de la *Nouvelle Revue*).



Bibelot. — Parmi les livres nouveaux, qui, chaque jour, éclosent aux devantures des libraires, nous avons vu surgir, édité chez Hachette, avec cette mention : " Pour la famille ", ce joli titre *Bibelot*, signé Mary Armand Blanc.

Celui-ci n'est point un inconnu ; ses très curieuses " Nouvelles hebdomadaires ", lui ont déjà attiré la sympathique attention d'un public de choix. Aujourd'hui voici un roman, un de ceux, nullement banals pourtant, qu'on peut laisser errer sous les clairs yeux, dont on écarte avec raison les vilaines lueurs du mal. L'attachante et gracile fillette à laquelle en ses premières années, s'applique si bien le doux surnom de Bibelot, devient une femme courageuse et sensée, n'ayant rien de la petite poupée mondaine, ayant pour fréquent apanage, en effet, d'être un bibelot de luxe, éternel jouet de ceux qu'attire sa seule beauté.

Aimée de Saban saura être à la fois énergique et tendre, raisonnable et passionnée, suivant les différentes phases de sa vie.

Jusqu'à la dernière page, le lecteur reste préoccupé du sort final d'une héroïne qu'il ne peut manquer d'aimer.

Le cher Bibelot appartiendra-t-il enfin au juste connaisseur, à l'acquéreur émérite, seul digne d'un semblable trésor ?

Nous ne vous le dirons pas non plus, vous conviant seulement à la lecture de cette œuvre toute nuancée de sentiments fins et délicats.

G. L.



M. Edmond Demans vient d'éditer à Bruxelles les *Histoires Souveraines* de *Villiers de l'Isle-Adam*. L'édition est élégante, originale d'une originalité ne dépassant pas celle du texte.

Quelle surprise en parcourant les pays de ce volume. Est-ce donc là cette œuvre tant critiquée, déclarée si incompréhensible et si baroque ? Ah, nous en avons vu bien d'autres depuis ! C'est au point qu'on est tenté de ranger Villiers de l'Isle-Adam, parmi les nouveaux classiques. Le style est clair, sans épithètes excentriques, sans inversions violentes, sans brusquerie d'aucune sorte, quant à l'occultisme dans le drame des Histoires souveraines, il n'a rien d'abracadabrant, nous goûtons sans peine l'intérêt gradué du récit, l'art élevé, l'habileté réfléchie du conteur.

Des pages d'une absolue beauté abondent en ce livre où les sentiments, les passions, les forces de la nature, les rêves poétiques, les fureurs guerrières, les extases et les tortures de l'amour, la pénétration de la vie de au-dela dans la vie vivante, s'entremêlent de façon toujours imprévue, mais jamais invraisemblable.

C'est cette vraisemblance du récit qui étonne, lorsque soi-même on a répété durant des années, " Ce fou de Villiers de l'Isle-Adam ". Eh bien non, il n'y a pas de folie dans les *Histoires Souveraines*. Et s'il y en a eu, le temps l'a expurgée.

J. A.



Evolution de l'âme et de la Société, par Felipe Senillosa (traduit de l'espagnol par M. Alfred Ebelot), Chamuel éditeur. — L'auteur s'est proposé de mettre les sciences psychiques à la portée de ceux qui n'y croient pas et d'instruire ceux qui y croient en leur en racontant les lointaines origines. M. Senillosa expose avec beaucoup de science positive la doctrine de l'âme immortelle, fondement de son système. Il admet la constatation expérimentale d'un potentiel inconnu naguère, et révélé par les expériences du docteur Baraduc et de M. A. Rochas. — Ce potentiel, qui est l'âme elle-même, peut s'extérioriser ; il survit au potentiel fonctionnel, c'est-à-dire à la vie animale — en d'autres termes, l'âme n'est pas une résultante de la matière organisée ; la terre n'est pas notre seule patrie — une fois rompu le lien qui l'unit à la matière, il est probable dit M. Senillosa, que « l'âme reprend conscience des journées les plus importantes de sa vie spirituelle »... — Ainsi soit-il ! — C'est un admirable effort que celui par lequel l'esprit humain s'obstine à vouloir démontrer sa propre immortalité — M. Senillosa nous prédit que le christianisme véritable : celui de Jésus, — aidé de la science, supprimera toutes les superstitions et favorisera tous les progrès.— Le talent véritable de l'auteur donne à cette espérance toute la portée qu'elle comporte. Puisse-t-elle se réaliser !

Paul Duplan.



La petite Rose, roman, 1 vol. in-8, par M. André Darty, Lemerre, éditeur.—Sous le nom d'André Darty, se cache avec modestie, un de nos jeunes officiers, auteur d'un agréable roman qui, pour n'être pas d'une franche originalité, ne manque pas d'intérêt par le sujet. Un jeune officier se trouve entre deux amours dont l'un aboutit au mariage. C'est l'abandonnée qui, sans scandale, meurt en créant un problème pour la vie de l'ancien amant, celui de son véritable bonheur qu'il n'avait pu chercher dans une attache de ce genre où un officier ne trouve pas toujours la dot réglementaire. Mais il faut dire aussi que l'épouse n'es

pas plus fortunée que n'était la maîtresse et que le mari quitte l'armée pour se chercher une position plus lucrative. Evanouissements, maladies, scènes, suicide, toute la lyre enfin alimentent cet ouvrage qui nous paraît un bon essai, mais où l'on rencontre trop aisément la donnée de l'*amour de Jacques*.

Georges et Moi, roman de M. PIERRE DE SAXEL. 1 vol. in-8, Paul Ollendorff, éditeur.

M. Pierre de Saxel dans *Georges et Moi* a déployé un esprit fin auquel la donnée intéressante et parfois amusante fournissait une assez large matière. Il s'agit de la traditionnelle belle-mère aux qualificatifs d'usage, mais de la belle-mère de la femme, affublée d'idées rétrogrades et vulgaires, un peu jalouse avec cela ; bref une madame Aubray de la bourgeoisie outrecuidante. Georges et sa femme pourront à peine s'aimer à leur aise, et cela en pleine lune de miel ! Combien drôle ce mari qui n'ose pas se montrer trop ardent parceque cela déplait à sa mère ! c'est bien là de quoi aigrir l'entrée dans une vie nouvelle ; mais Gertrude que M. P. de Saxel a faite intelligente aura le dernier mot et son mari à elle. Et puis cette brave madame de Vaulsenne si gênante, consent à mourir, alors... ! L'esprit disions-nous abonde dans ce roman, l'esprit du trait isolé, ironique et sceptique qui bat en brèche tout l'arsenal des douairières tardigrades lesquelles, après avoir «mené» leurs maris, voudraient commander à leurs brus. Quelle revanche pour les belles-mères des maris !

Les Pélerins (*La grande angoisse*), roman par M. MARCEL ROUFF, 1 vol. in-8, Ollendorff, éditeur.

M. Marcel Rouff a jeté dans le creuset les Werther, les Child Harold, les Obermann, les Chatterton ; il s'en est dégagé une atmosphère de folie et de désespérance dont il a fait l'âme de ses *pélerins*. Ceux-ci vont donc vers l'amour ; ils recherchent un idéal qu'ils ne peuvent se définir ; ils se quittent, se retrouvent, et se capturent à nouveau comme des aimants et souffrent de voir que le chemin ne s'arrête qu'à l'infini. L'auteur nous montre donc des malades, des exceptions, heureusement. On sent, dans son livre la cuisante blessure des âmes dévoyées par d'étranges théories, le plus souvent appliquées à faux. Il nous semble voir en Mars, son héros, qui ne veut ni réagir ni être consolé, un personnage désespéré comme en a créé Ibsen, *Brandt*, par exemple ; le livre de leur vie n'a pas de fin ; à peine a-t-il un commencement tangible, car ils apportent le germe fatal de leur misère et n'apparaissent que comme des incurables que l'on plaint. M. Marcel Rouff, avec quelques pages intercalées dans *Les Pélerins*, aurait pu, si tel avait été son plan, faire le procès de ce que le Wagnérisme mal entendu a pu causer de funeste dans certains tempéraments.

Werthérisme et Wagnérisme, est-ce à l'Allemagne que l'Occident doit de voir que la plaie du commencement du siècle n'est pas refermée à la fin ? M. Marcel Rouff y songe. D'ailleurs son ouvrage qui est une œuvre d'art renferme de nombreuses pages critiques sans lesquelles il serait peut-être dangereux de par sa séduction même. L'auteur y fait servir une belle érudition qu'alimentent les lieux où veulent souffrir *Les Pélerins*, et les chefs-d'œuvre de l'art où ils voudraient bien entrevoir leur prétendu idéal si leur être ne demandait trop à la chair, même lorsqu'ils paraissent vouloir s'en détacher. *Les Pélerins* sont un livre à lire par les gens bien portants mais non par ceux que les premières illusions dérouteront peut-être.

Histoire monétaire des principaux Etats du Monde, par ALEXANDRE DEL MAR. Traduit sur les éditions anglaises et américaines, par A. Chabry et C. Bessonnet-Favre. — Se trouve à la Ligue bimétallique, 14, rue de Grammont et chez tous les Libraires.

C'est la clef même de l'Histoire des Sociétés civilisées qui est donnée dans cet ouvrage.

Le lecteur studieux qui lira ce livre avec un esprit ouvert et dégagé des jugements préconçus aura certainement, à la fin du volume, l'idée juste de l'influence immense que la Monnaie eut et conservera sur la destinée des Peuples et le développement des Civilisations.

FRANCIS ANDRÉ.



Les Crises Ministérielles en France, de 1895 à 1898, par M. LÉON MUEL. — Larose, éditeur.

Ce livre est le complément de celui que le même auteur a publié sous ce titre : *Gouvernements, Ministères et Constitutions de la France depuis 1789*.

M. Muel se propose de publier tous les quatre ans sous le même titre un compte rendu clair, fidèle, précis, et sans commentaires, de faits et de documents officiels notés au jour le jour, relatant les *crises* ou plutôt comme il le dit lui-même, les *Luttes ministérielles*. Les recherches sont facilitées par une table analytique et une table alphabétique.

L'application du système Collectiviste, par M. LUCIEN DESLINIÈRES, publié par la *Revue collectiviste*.

M. Deslinières veut que, maîtres du pouvoir, les collectivistes appliquent immédiatement l'intégralité du programme.

Quant aux difficultés voici comment il est d'avis qu'on pourra les surmonter. Il faudra être implacable dans la répression, toute pacifique pourtant, des résistances.

On suspendra la liberté de la presse et le droit de réunion, non par mesure générale ; mais on armera le gouvernement du droit de supprimer les journaux et d'interdire les réunions quand il le jugera nécessaire.

On restituera au gouvernement le droit de nommer les municipalités, et de remplacer les conseils municipaux par des commissions.

On déclarera déchu de la qualité de Français avec confiscation de leurs biens, tous ceux qui, sans autorisation, iraient s'établir à l'étranger et y séjourneraient plus de trois mois.

On obligera tous fonctionnaires et employés à conserver leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils en soient relevés, tous industriels à continuer leurs exploitations, tous commerçants à tenir leurs magasins ouverts et approvisionnés, tous cultivateurs à vaquer, comme d'habitude, aux soins de leurs cultures, le tout sous les peines à édicter.

M. Deslinières après ce tableau aborde l'examen des conséquences de l'application de ce programme.

Nous nous permettons de lui déclarer qu'elles ne sont pas pour nous tenter.

La Vie parlementaire à Rome sous la République, par M. J.-B. MISPOULET, docteur en droit, lauréat de l'Institut. — Albert Fontemoing, éditeur.

Rome a eu sa période d'application du régime parlementaire, ce fut bien entendu sous la République. Ce régime disparut en grande partie avec la Liberté.

M. Mispoulet nous fait assister à des scènes fort intéressantes du

Parlementarisme romain. Il n'est pas indifférent de voir que ce n'est ni en Angleterre, ni en France qu'on a inauguré ces formes gouvernementales fondées sur la prédominance du pouvoir populaire.

M. Mispoulet nous indique comment s'étaient constitués les partis dans cette République parlementaire. Il nous décrit l'assemblée du Sénat, son mode de convocation et de délibération, la rédaction et la conservation de ses procès-verbaux, la forme probable, car sur ce point il n'y a que des probabilités, de la salle de ses séances.

C'est à la suite de ces préliminaires que M. Mispoulet aborde l'objet principal de son ouvrage, la lutte des partis politiques et les péripéties des débats et des altercations qui eurent lieu dans l'Assemblée sénatoriale. Les principales sont celles auxquelles ont donné lieu la conjuration dont Catilina fut le chef, la condamnation et l'exécution des conjurés, le procès de P. Clodius à l'occasion de la fête de la Bonne Déesse, et les luttes sans fin de ce même P. Clodius et de Cicéron qui amenèrent d'abord l'exil puis le rappel du grand orateur, enfin le conflit entre le Sénat et César et l'assassinat de ce dernier sur son siège consulaire, au moment où il s'apprêtait à présider une séance de l'Assemblée sénatoriale.

Ce livre vient compléter la série d'ouvrages de l'auteur sur les institutions politiques et sur le droit des Romains : c'est une œuvre d'érudition pleine d'intérêt.

Les Transformations du pouvoir, par M. G. Tarde. — Félix Alcan, éditeur.

Cet ouvrage est un essai partiel de sociologie politique dont la substance a été épuisée dans les conférences faites par l'auteur à l'école libre des Sciences politiques et au collège libre des Sciences sociales. Il a cherché à appliquer à cette étude nouvelle du gouvernement des Sociétés les idées générales qui lui ont servi de guide dans ses autres ouvrages. Après un exposé de considérations générales sur son sujet, M. G. Tarde étudie les sources du pouvoir, les noblesses et les capitales considérées comme organes de concentration et d'emploi du pouvoir. Il aborde ensuite le côté de la Science politique appliquée à la question qu'il traite, et passe successivement en revue tout ce qui concerne la répétition politique, l'opposition, la lutte des partis, la guerre et la diplomatie et l'adaptation politique. — L'auteur termine par un chapitre sur l'art et la morale politique d'où il arrive à conclure que l'antinomie si souvent établie entre la Morale et la Politique est artificielle et que, en réalité, pour les peuples, comme pour les individus, la moralité, à la condition de s'assouplir aux changements des choses humaines, est la grande voie de la prospérité et de la paix.

Interprétation sociale des principes du développement mental. Etude de psycho-sociologie, par J.-M. Baldwin. professeur à l'Université de Princeton, traduit sur la seconde édition anglaise avec la collaboration de l'auteur par M. L. Duprat, docteur ès-lettres professeur de philosophie. — V. Giard et E. Brière, éditeur.

L'auteur continue dans cet ouvrage les études de psychogénèse qu'il a commencées dans son livre du *Développement mental chez l'enfant et dans la race*, qui a eu un grand succès.

Par sa belle traduction, M. Duprat a fait du savant ouvrage de M. James Mark Baldwin, un livre tout à fait français.

A. Bisseuil.



Les premiers Vénitiens. Par Paul Flat, avec préface de Maurice Barrès. — Chez H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon.

Le délicat écrivain d'art, le fin critique qu'est M. Paul Flat, nous

présente aujourd'hui un très bel ouvrage consacré à l'Ecole Vénitienne, à Vivarini, Murano, Bellini, Montagna, etc., etc...

Le grand public lui saura gré de ses études, de ses intéressantes reproductions artistiques et aussi de la lumineuse préface que lui a donné M. Barrès.

Notre époque, cependant si fertile, produit peu d'œuvres aussi attachantes, aussi soignées, aussi esthétiques.



Physique et Chimie viticoles. Par A. DE SAPORTA, avec préface de M. P.-P. Dehérain. — Chez Georges Carré et Naud.

Jadis, l'agriculture était un exercice aisé, simple, à la portée du commun des hommes.

Nous avons changé tout cela. Aujourd'hui c'est de toutes les sciences la plus difficile, de tous les arts le plus complexe. C'est ce qui permet à M. A. de Saporta d'édifier une importante étude concernant la Physique et la Chimie appliquées à la viticulture et à M. Dehérain, de lui adresser une discrète mais synthétique préface. L'un et l'autre seront lus avec profit. Puissent-ils ne pas détourner le public du goût des champs!



Les Cépages Orientaux. Par J.-M. GUILLON. — Chez Georges Carré, Editeur.

La présente étude est originale en ce qu'elle nous reporte de l'Occident à l'Orient. Il n'était question jusqu'à ce jour que de vignes américaines. En suivant M. Guillon, on parlerait de cépages égyptiens, turcs, russes, balkaniques. Peut-être moins bons mais plus ornementaux.

Comme toute bonne nomenclature celle-ci a des précisions, des chiffres, des statistiques, des dessins. Il n'y manque rien, point même des noms barbares.



Le Drapeau, poésies par M. le capitaine DE MONESTROL. — *Invocation à Saint-Georges.*

Il ne saurait être désagréable de voir nos officiers enfourcher Pégase à l'occasion. M. L. de Monestrol nous a donné ces deux poésies assez remarquables et en tous cas très élevées de sentiments dont l'aspiration est toute militaire, faut-il le dire? Nous félicitons l'auteur, et avec lui tous ceux de ses frères d'armes qui, d'après le mot de Napoléon ne savent pas moins bien « carrer les bataillons que les périodes ».



Au pays des Sagas, par M. Honoré PONTHIÈRE. — Schepens et Cie, éditeur. Bruxelles.

L'éminent professeur de métallurgie et d'électricité à l'Université de Louvain, vient de publier une intéressante relation de sa mission officielle en Scandinavie. Outre les études scientifiques qui font partie des annales des mines, il a rapporté de ce voyage des impressions qu'il exprime avec grand intérêt pour le lecteur. Le ton de la causerie n'abandonne pas cette brochure qui tire un heureux parti de journées consacrées à la Science, mais où la méditation trouvait le temps d'évoquer les runes et de contempler les aurores boréales, au loin, vers la mer Sarmatienne où le savant Rudbeck prétendait voir *l'Atlantide*, et aussi de nous parler de la vie civile des sujets du roi Oscar II.

Conseils d'une Parisienne

Les dents sont non seulement utiles à la beauté, mais à la santé ; les conserver saines, est le désir et le but de tout le monde ; pour atteindre ce but, et empêcher celles qui sont déjà endommagées de s'abimer davantage, il suffit d'employer l'*Elixir dentifrice des Bénédictins du Mont-Majella*, qui les assainit el les blanchit, 3 francs le flacon, *franco* contre mandat-poste de 3 fr. 50 c. adressé à l'*administrateur E. Senet*, 35, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Il n'y a pas de femmes âgées à Paris, s'écriait dernièrement, stupéfait, un étranger présenté par un de ses amis, dans un des salons les plus élégants de la capitale.

Le Français sourit et lui murmura à l'oreille quelques mots que je distinguai, malgré la précaution prise, grâce à la place que j'occupai, tout auprès des causeurs. Et, quitte à passer pour indiscrète, je m'empresse de dévoiler ce secret aux lectrices de *La Nouvelle Revue*. L'indiscrétion, après tout, ne fait-elle pas partie d'un chroniqueur ? J'ai donc droit à un peu d'indulgence.

— C'est que les Françaises, et particulièrement les Parisiennes, répliqua notre compatriote, font usage de la *Bammatricine*, un produit nouvellement perfectionné, inoffensif, qui recolore en une seule application les cheveux blancs, dans leur couleur naturelle. Il faut, bien entendu, indiquer celle-ci, par un échantillon, dans la première commande faite à la *Parfumerie Exotique*, 35, *rue du Quatre-Septembre*. (Prix, 6 francs la boîte, et 6 fr. 85 *franco*, contre mandat-poste.)

BERTHE DE PRÉSILLY

Le Gérant,
Emile BONHOMME.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

LA DOUCEUR DE VIEILLIR

Par Camille Mauclair

PREMIÈRE PARTIE

I

LES TOMBEAUX ET LES FLEURS

Mademoiselle Marceline-Lucile Duverger des Anges habitait, au fond d'une closerie, un petit pavillon blanc dont les portes-fenêtres ouvraient sur un terre-plein laissant voir la mer, comme un mur de faïence bleue, entre les pointes des aloès et les panaches d'un groupe d'eucalyptus.

Depuis que le chef d'escadron Maurice Duverger des Anges était mort d'une longue et douloureuse maladie, sa sœur vivait solitaire dans la morne petite cité mauresque. Dans la resserre et le jardin, on n'entendait plus le frappement régulier des sabots de chevaux. Aux murs de chaux, parmi les harnais d'ordonnance, pendaient la selle et la cravache de l'amazone. Mademoiselle Marceline-Lucile avait renoncé aux grandes courses à cheval vaillamment menées dans le Sud avec son frère. Le spahi du défunt, démissionné, et deux petites servantes ordonnaient sa maison. Elle ne sortait presque jamais dans les ruelles ombreuses du quartier français. Elle se promenait au bord de la mer ou dans les vergers d'arbres fruitiers qui s'éloignaient vers la campagne. Elle aimait contempler à distance le petit amas de maisonnettes qu'était la dolente Cherchell devant l'immense désert d'eau bleue figée sous le soleil.

Mademoiselle Marceline-Lucile était une grande et mince personne aux beaux cheveux bruns, au nez volontaire, aux yeux tristes, dont la prunelle dorée somnolait entre des cils singulièrement

longs et courbes. Sa bouche était mince, ses épaules graciles comme celles d'une fillette, sa taille souple, cambrée et à demi-brisée avec l'ondulation des roseaux que le vent a faussés sans les casser tout à fait. Une lassitude extrême inspirait cet organisme délicat, dont l'élégante et pensive beauté se résorbait dans le silence.

Mademoiselle Duverger des Anges avait trente-neuf ans. Orpheline, elle avait vécu avec son frère depuis sa quinzième année, des débris d'une fortune qui permettait à la sœur d'organiser une petite vie supérieure aux ressources de l'officier. Ils étaient venus tous deux, presque enfants encore, de la Guadeloupe; de lents exodes sur la mer avaient hanté leur jeunesse. Elle s'était écoulée dans les plantations au bord des criques, parmi l'azur, les tamariniers verts, les fruits pesants, et les arceaux frêles des palmes. Ils admiraient les frégates de guerre et les hauts voiliers blancs visiteurs des Antilles. Le soir, sous les auvents de nattes humides d'eau de senteur, dans le repos des chaises-longues de jonc en humant les sorbets purs, on parlait de la France, on goûtait son nom, et ses gloires lointaines, dans la pulpe des oranges et des mangues savourées. La servante quarteronne au pagne pourpre servait la glace d'un joli mouvement peureux : Madame Duverger des Anges, pâle en ses écharpes de mousseline, racontait Paris, avec son indolence songeuse. Maurice et Marceline, enfin, avaient vu la ville et la France, grises, pluvieuses et douces, après les hantises des cieux infinis et les semaines de rêveries puériles aux passerelles du steamer. Ils avaient vécu les années parisiennes, les chers automnes frileux, les hivers élégants, le frère dans les murs d'un collège, la sœur dans l'appartement sobre et délicat de leur mère, grandissant en petite personne précoce et pensive, gardant la nostalgie des cieux natals, mais dissimulant sa sauvegerie sous une nette élégance moderne. A quinze ans, elle était une fleur brune et pâle un peu penchée et d'un charme défini, veinée d'un sang savoureux et attiédi par les langueurs originelles de la mère et de la famille. Madame Duverger des Anges se mourait, diaphane et silencieuse, d'une consomption étrange, qu'elle appelait « le mal du crépuscule ». A ce moment Maurice sortait de Saint-Cyr. Ils étaient seuls au monde, n'ayant ni parents ni amis, perdus dans Paris, qu'ils prenaient en horreur de n'y connaître que la pierre blanche

recouvrant le pâle fantôme qu'avait été leur mère. Ils recueillaient ce que voulaient leur laisser les gens de loi, prenaient avec eux quelques chers meubles, et quittaient les humides septembres. Par instants, Marceline-Lucile toussait trop, et ses mains de chair ductile révélaient des veines bleues trop apparentes : l'anémie colorait ses paupières foncées. Le sous-lieutenant de chasseurs Maurice Duverger des Anges pensait faire briller ses galons neufs plus avantageusement au soleil d'Afrique. Ils étaient partis.

Ils avaient, durant dix-sept ans, couru l'Algérie et la Tunisie, habité les maisonnettes blanches, goûté l'immuabilité de l'azur, vu les villes candides, trôner sur les promontoires et pendre en grappes sur la mer, connu les feux du campement, la fièvre sous les lauriers-roses, la vie près des oueds, l'irritante splendeur du pays arabe, les vergers de la Kabylie, les hasards des auberges et des routes de montagnes, les coups de feu d'alerte, les meurtres, le sirocco, les aurores, la vie délivrée. Durant dix-sept ans, Marceline-Lucile avait arrangé leurs logis, drapé des tentures, renouvelé des roses dans l'eau des cristaux, réuni un piano et des livres devant le feu ou à l'ombre des terrasses, pour que son frère, aux heures de loisir, entre deux services en campagne, pût penser et vivre avec agrément et intimité. Ils n'avaient pas même songé à se quitter. S'adorant, et séparés du reste du monde par une vision commune et exceptionnelle de l'existence, un orgueil tacite et l'amour farouche de l'indépendance d'âme, ils se fussent révoltés d'une intrusion dans leur vie. Si Maurice eut quelques caprices, Marceline-Lucile ne les ignora qu'à demi, sans qu'elle s'en souciât; et, d'une réticence courtoise, elle écarta les hommages d'officiers parfois introduits dans leur maison et charmés de l'élégance et du goût d'ancienne France émanant là d'une créature de race. Elle avait respiré dans les grandes présences somptueuses des soleils natals une saveur de chasteté, de cendres et de mort.

La sentimentalité de Marceline-Lucile, ainsi aérée dans les parcours des solitudes, s'était résorbée toute en charité, et sa distinction de petite fille sérieuse était devenue de l'énergie. La grande délicatesse pulmonaire l'avait préservée des fébrilités de l'amour. Elle avait vécu blanche et simple, exemptée des pensées féminines, assez malade pour goûter avec une ferveur unique les

visitations de l'esprit, s'évader des redevances pénibles exigées par l'organisme, dépasser la pudeur peureusement conventionnelle, pour atteindre cette sorte de pudeur supérieure qui est la contemplation tranquille et brave des réalités passionnelles et physiques de la vie. Marceline-Lucile n'était ni une vieille fille ni une vierge. Sa rectitude sobre préservait en elle le corps et l'âme dans un même besoin de calme courtois et clos aux regards étrangers. L'adoration que lui gardait Maurice Duverger des Anges ressemblait tellement à celle que fait naître une épouse, qu'elle n'avait point aperçu que rien manquât à leur union, alors qu'il terminait d'un baiser au front quelque entretien trop propice à allumer la fièvre aux yeux de la sœur fragile, ou fermait, avec une douce autorité, le piano où l'épuisait l'interprétation ardente de Chopin ou de Schumann. Leurs causeries prolongées, leur vie matérielle commune, l'insignifiance des relations féminines de Maurice, les chastetés de l'affection pulmonaire, tout avait contribué à combler sa vie nerveuse. Puis, les fièvres avaient commencé à miner l'officier. L'agonie de la certitude fatale avait saisi Marceline-Lucile. Les ombres bleues de la mort consomptive avaient cerné les yeux de son frère, les ombres qui, jadis, estompaient le visage de leur languissante mère, dès les siestes sous les bananiers de l'île natale. La dégénérescence avait duré quinze mois, au bout desquels l'entérite emportait d'un coup brusque le brillant officier devenu un spectre hâve aux mains transparentes. Du même coup, la sœur restait muette et se retranchait de la vie. Elle s'aperçut seule au monde, dans ce coin perdu de Cherchell, où se pétrifient des existences éteintes, où le soleil semble minéraliser ou vitrifier la vie. Elle y resta, souhaitant y mourir, inerte parmi les livres et les partitions, l'âme déjà distancée vers des exodes d'outre-mort.

Elle souffrit silencieuse, avec la fierté qui lui faisait, petite fille, serrer les dents au lieu de crier lorsqu'elle s'était fait mal ; elle ne regarda pas sa vie sacrifiée. Elle avait oublié de la vivre, du moins selon la façon commune ; elle n'y vit point matière à regret. Quelquefois de saines et loyales pensées d'union amoureuse, qu'elle s'avouait très librement, lui avaient effleuré l'esprit devant quelques êtres. Mais elle les avait écartées en souriant, aimant trop sa vie avec Maurice et, avant tout, l'indépendance envers

soi-même autant qu'envers les autres. Elle en était venue ainsi à trente-neuf ans passés. Son attitude restait svelte, son corps réservait des grâces délicatement secrètes, la mélancolie cernait ses yeux et teintait ses paupières oblongues. Le pli luxueux de ses bandeaux s'alourdissait comme une aile lassée sur son front. Toute sa personne signifiait l'automne et la renonciation.

Elle ne sortit de ses longues somnolences d'âme que pour errer dans la campagne, aux heures où elle ne communiait pas dans la musique. Elle évitait les endroits habités. Elle montra deux ou trois fois à peine ses voiles de deuil chez les quelques officiers retraités dont les ménages l'avaient accueillie de loin en loin avec son frère. Elle se parut une veuve, en vérité, ayant déjà épousé bien des douleurs, et sembla telle. Son allure d'amazone sérieuse et racée de jadis faillit vite au souvenir de ceux qui contemplaient cette féminine apparition foudroyée et placide, pliante en ses noirs vêtements rehaussant sa pâle beauté, et dont nul ne s'éprit plus que le lieutenant-colonel Davilliers, retraité, qui portait beaux ses quarante-neuf ans et habitait une fort jolie maison où il se reposait de blessures graves nécessitant sa démission prématurée. Il voyait parfois les Duverger des Anges, et avait fait entendre l'hommage de son nom et de sa loyauté offert à Mademoiselle Marceline-Lucile. De celle-ci le réticent signe de tête avait laissé la chose en suspens, non sans qu'une étreinte franche de la main garçonnière eût banni toute idée de froideur. Après les premiers mois, elle alla de loin en loin prendre le thé chez des veuves et des dames qui se réunissaient certains après-midis, entre habitantes des rares maisons françaises, et admettaient quelques visiteurs. L'officier l'y revit assez dévotieusement pour qu'elle fût avertie, souriant tristement en elle-même, qu'un bras d'homme s'offrirait à soutenir le poids de sa solitude, si elle en défaillait un jour. A son regard honnête, luisait une espérance humble et patiente, qu'un salut correct et redressé parfois, au hasard de la rue, rectifiait avec un respect militaire. Mademoiselle Marceline-Lucile inclinait la tête avec un sourire.

Rien n'offensait son âme nostalgique à devenir ainsi, ayant pu jouir de sa beauté et des luxes du continent, une simple vieille fille rejoignant sa primitive enfance créole dans la solitude torride

de Cherchell. Sa vie, en marge des nations, s'était tiédie parmi la passive présence des noirs ou des Arabes. L'humanité, autour d'elle ainsi simplifiée dans ses passions et ses orages, n'avait point contrarié ses songes indéfinis. Elle avait vécu la vie naturelle des plantes, et attendait sa défeuillaison avec tranquillité.

Elle restreignit peu à peu ses promenades, en vint à ne plus guère s'aventurer au-delà de son clos. Il s'allongeait, vaste, jusqu'à une enceinte de terre cuite où des magnolias et des eucalyptus abritaient le tombeau des anciens propriétaires, légué obligatoirement avec le reste du parc aux occupants futurs. Mademoiselle Marceline-Lucile ne s'attristait point de ce mausolée, lorsque, de sa chaise-longue sur la terrasse de son pavillon, elle l'apercevait en levant les yeux. Cherchell entière sentait la mort, et mêlait le néant dans ses sables vitrifiés de soleil.

De beaux parterres de fleurs alternaient les bouquets d'arbres en ce jardin vaste, désert et tumultueux de frondaisons vierges. De larges dalles de tombeaux romains s'allongeaient parmi les roses, en guise de bancs. Des inscriptions s'y effaçaient. On voyait au loin, entre les branchages, la mer azurine qui porta les flottes vers Carthage. Une lumière mate, identiquement, touchait les pierres blanches et les plis sculpturaux des burnous de quelques Arabes endormis. Mademoiselle Marceline-Lucile, parfois, songeait aux caprices du gel ornementant les eaux suspendues, devant cette identification inerte, presque gélive de l'être, du calcaire et du sable sous l'unanime décoloration solaire. Tout, jusqu'aux silhouettes minérales des ifs et des aloès, semblait d'une matière pareillement morte et friable, déjà vouée à la cendre. Et la lumière elle-même était cendreuse. Elle vibrait à la crête des murs effrités, elle se déplaçait à fleur du sable, comme une pulvérisation volcanique. Elle en avait la granulation brûlante et subtile. Elle entrait par les rainures et se posait comme une poussière. Les tombeaux cachés restituaient leur cendre, eût-on dit, et le reflet blanc des pierres avait le reflet du blanc spécial des os. L'extrême intensité de la lumière, volatilisée et vibratile, équivalait les silences indéfinissables du froid. La vie s'arrêtait : la pensée brûlante se condensait en une vapeur qui perlait à l'intérieur de l'âme, lentement, en gouttelettes invisibles, mais ne montait jamais aux

cils pour y devenir des larmes. Jamais l'âme ne défaillait dans les pleurs, invitée par les airs confidentiels du soir, et un vent plus torride séchait les larmes et contraignait les sanglots de la nuit.

Parmi les tombeaux, la visiteuse, parfois, rencontrait une Mauresque ; amas de linges aux plis simples, on ne distinguait d'elle, exagérant encore les rituels, en ce pays fanatique, qu'un œil étincelant, morne et noir que laissait seulement voir l'encadrement des lainages masquant tout le reste de la face. Les jambes de ce spectre risquant sur la vie un regard taciturne, s'entortillaient de bandelettes funérales, qui cachaient le mollet nu. La femme passait, statuaire, s'écartant de l'Européenne pensive.

A l'extrémité du clos, parmi les fleurs, s'ouvraient des excavations profondes ; sous la pioche des ouvriers indigènes, se révélaient d'antiques demeures romaines. On apercevait une chambre dallée, avec des niches vides, des arceaux, des mosaïques à demi broyées, des portes murées par la terre. Une odeur froide naissait de l'ombre. Le soleil entrait avec tristesse dans ces deux mille années de sommeil sépulcral. Il ne réveillait rien. Il teintait les pierres jaunies, sans les éclairer. L'irruption de la lumière et des regards vivants ne modifiait rien dans ces mornes appartements sans âmes. Mademoiselle Marceline-Lucile aimait se pencher vers ces cryptes. Elle confrontait l'arome de la solitude, de la mort et de l'abandon des anciens âges avec la mélancolie du soleil actuel et le goût présent de sa désespérance. Parfois, une monnaie d'argent ou d'or sautait sous la bêche du piocheur. Ou, d'un coin remué par l'angle de la pelle, surgissait le col d'un vase friable. Il avait la couleur de la terre et des êtres, la même couleur rousse, mordorée, éteinte et cinéraire que toutes les choses du pays depuis toujours. Et lorsque Mademoiselle Marceline-Lucile élevait, entre ses mains pâles et lentes, l'une de ces amphores, pleines de cendres volatiles et faites elles-mêmes de cendres, il lui semblait soulever le fardeau illusoire de son chagrin et de sa vie, friables aussi, faciles à émietter au vent tiède, au-dessus de la mer indifférente, fumée d'or légère se dissolvant un instant dans la bleuité intense et lapidaire de l'eau et du ciel, hébétés de clarté.

Cherchell, sa place plantée, son église, ses maisons mauresques aux patios ombreux, ses avenues d'arbres français, sa mosquée, son

rivage rocheux et inaccessible, tout cela était le même consentement de la lumière et de la mort, s'absorbant l'une l'autre et annulant le temps dans l'ennui de leur union monotone.

De loin en loin, en passant contre une maison arabe, rigoureusement close, on entendait des gémissements rythmiques et des cris rauques, avec un cliquetis de fer ou un grincement de verre brisé. C'étaient les Aïssaouas qui tenaient concile à l'intérieur, et s'excitaient mutuellement à la torture volontaire. Mademoiselle Marceline-Lucile, un jour, attachant son cheval à la porte de la cour d'une petite mosquée surplombant la mer, avait entrebâillé l'huis; elle gardait le souvenir de torses noirs striés de balafres rouges, de faces barbouillées de sang et redressées dans une clameur, tandis que l'amazone, prestement, remontait en selle et se dérobait à la haine fanatique. Ces groupes silencieux et féroces de martyrs, volontairement retirés de la vie, complétaient la désolation de l'azur infertile et des tombeaux reparus. Tout arrêtait l'heure au sablier du Temps, sablant la poussière des siècles et la cendre des morts.

Mademoiselle Marceline-Lucile vivait dans ces pensées égales et calmes, captivée. La cendre allait venir aussi pour elle, toucherait ses cheveux d'abord, ses cheveux en ailes lasses sur son front pur. Déjà son âme était couverte de la fine couche grise et fluide. Les sentiments et les impressions en émergeaient à demi, comme les petites amphores friables ou les statuettes mutilées que la main des bêcheurs soupesait dans les tombeaux. A peine si une sensation plus vive, rarement, miroitait comme les statères d'or qui sautaient parfois hors du sable.

II

LA MOSAÏQUE

Un matin, Mademoiselle Duverger des Anges était arrêtée au bord d'une excavation nouvellement creusée, à l'extrémité du clos. Des ouvriers dégageaient une corniche de marbre jauni. On entrevoyait le haut d'une série de colonnettes qui s'enfonçaient sous la

terre. Un arceau était distinct, un autre s'ébauchait. Devant l'ouverture, un jeune homme vêtu à l'européenne regardait avec curiosité. A un moment, il releva la tête et son regard rencontra celui de Mademoiselle Duverger des Anges. Ils se considérèrent.

Elle le vit mince et grand dans son costume gris clair. L'orbe du chapeau de paille et l'ombrelle blanche nimbaient une face aux yeux passionnés, à la bouche fine, exempte des plis imposés par la vie amère, et où ne se lisaient encore que l'espérance et l'amour. L'élégance dédaigneuse de ce garçon de vingt-cinq ans se rehaussait d'une fraîcheur saine. Il semblait sérieux et pensif. Il regarda Mademoiselle Duverger des Anges aussi longuement que le permirent les convenances. Elle, simple, l'envisageait avec franchise; elle pensait à son frère jeune. Maurice aussi avait cette moustache blonde, cette même carrure forte et souple dans le dolman bleu ciel, cette même ingénuité vaillante dans le regard et le sourire, à l'époque où deux galons seulement s'enlaçaient à sa manche. Et dans la pensée de Mademoiselle Marceline-Lucile, sous les eaux profondément dormantes de la mélancolie, remuaient des réminiscences attendries.

Sa pensée dérivait, si paisible qu'elle ne s'étonnait pas de la voir attachée ainsi à cet inconnu. Quelque artiste ou écrivain élégant venu de Paris, Français sans doute... Elle l'examinait avec une attention calme. Bien peu de visiteurs s'arrêtaient à l'escale de la déserte, de la pétrifiée Cherchell. Cette confrontation de tombeaux et d'eau bleue navrait les âmes éprises de la vie. Peu de lèvres sauraient goûter sans répugnance le double goût de la cendre et de la mort.

Cependant les ouvriers dégageaient complètement les arceaux, leur dessous apparut; l'ombre jaunâtre sembla exhaler une âme brusquement décolorée et dissoute dans la vibrante irruption du soleil. La pierre romaine s'effritait par lames ambrées, comme des rayons de miel ou des cristaux d'ancienne lumière pétrifiée et refroidie sous le sol. On commençait à découvrir une ornementation de fleurs en mosaïque. En rinceaux s'ordonnait une guirlande à entrelacements trilobés, offrant des calices de cinabre et des feuillages mêlés de grains bleus, qui s'écaillaient. Soudain, sous une habile pesée d'une des bêches, une large croûte de terre s'abattit d'un

coup, et découvrit la muraille ornée. Un paon y figurait en roue, si étrange que Mademoiselle Marceline-Lucile et le jeune homme ne purent retenir leur exclamation simultanée.

Sur un fond d'un vert si pâle et si décoloré qu'il atteignait à peine au ton de l'aigue-marine, le paon rouait, stylisé, irradiant les nervures concentriques de plumes étales, ordonnées comme les ramures extrêmes des pins, et dans l'immobilité songeuse d'une gloire étonnée d'elle-même, et triste, l'oiseau de Héra solidifiait un pesant crépuscule de pierres coagulées et éteintes. Six hémicycles d'yeux, dilatant chacun un chaton de verre en relief, convergeaient au col orgueilleux, érigeant la tête bleue de la bête, et des lamelles d'or cernaient la rame évasée de chacune des plumes essentielles, plongeant dans le flot ondulé des plumes secondaires dont le saphir s'agglutinait en gemmes régulièrement prismatiques, alternant des cailloutis de turquoises. La pièce, très belle et vaste, ainsi propageait d'un arceau à l'autre la géométrie pure de sa mosaïque révélée. A peine manquait, de-ci de-là, une écaille colorée sautée hors du ciment. Le soleil allumait un reflet triste aux polissures des panneaux et sur les encastrements de marbre terni, et le noble oiseau pétrifié dans son orbe immortel levait son aigrette gemmée en retrouvant la lumière primitive.

D'un même mouvement s'avançant pour descendre et considérer de plus près la mosaïque, Mademoiselle Marceline-Lucile et le jeune homme se frôlèrent. Il faillit glisser, se retint et s'effaça, la main portée au chapeau d'un geste à la fois plein de vivacité et d'embarras. La promeneuse rencontra son regard; il rougit.

— Pardon, Madame...

Elle sourit. Encouragé, il la regarda encore. A présent leurs têtes à peine dépassaient le sol, abritées à l'ombre de la terre rejetée. L'azur, d'une transparence sèche et presque minérale, brûlait sans souffle à la limite des corniches de marbre couleur de miel. On touchait du bout de la bottine les dalles où depuis dix-huit siècles la cendre avait séché la trace des pieds nus des esclaves. La magnificence impassible de la clarté serrait le cœur. Le jeune homme dit à demi-voix, comme se parlant à lui-même :

— Ce n'est même pas la mort, c'est l'absence de vie...

Il dit ensuite :

— La lumière est ici à l'image de la mort.

Puis il sembla contrarié d'avoir parlé haut, fit un mouvement. Il fût parti s'il n'avait encore levé les yeux et croisé le regard de Mademoiselle Duverger des Anges.

— Oui, dit-elle : vous avez raison, Monsieur. Le soleil, entrant dans ces tombes, ne les éveille pas : il les endort davantage, et leur inertie n'en devient que plus apparente.

Pourquoi avait-elle parlé ? Sans doute quelque force émanée la contraignit. Elle se repentit seulement après d'avoir desserré les lèvres ; mais lui ne parut pas étonné. Il répondit, comme continuant une causerie dès longtemps commencée :

— Je suis ici un étranger. Mais je suis frappé de la suavité mortelle qui règne en ce pays désert. Ce n'est pas une âme qui renaît sous le choc des pioches dispersant la cendre : il y a plus d'âme dans la cendre elle-même que dans la vie antique que nous découvrons. Chauffée par l'indifférent azur, elle est maternelle et indulgente. L'ouvrier poussé par des curieux dérange une auguste existence qu'elle couvait. Reparue au soleil moderne, cette vie regrettera son somnolent silence obscur. Exilé aux froides galeries d'un musée, ce paon implorera la nuit primitive où le sirocco l'avait incinéré quelque soir, lors des bouleversements volcaniques, avec la mémoire de Héra.

— Il ne faut pas s'en étonner, dit Mademoiselle Marceline-Lucile, pensive. Ainsi la mosaïque de nos pensées et de nos impressions, patiemment combinée par nos âmes, est faite pour se fragmenter et s'écailler, pierre à pierre ; les plus heureuses encore, seront celles qui, transportées plus ou moins intactes par les livres ou les formes d'art, apparaîtront mortes et solitaires, dans les vitrines de l'avenir. Bien des orgueils, tels ce paon, figeront ainsi leur roue et leurs ocellures éteintes dans la mort. Tous les jours, je vois extraire des objets ou découvrir des sépulcres ; et il me semble que chaque monnaie, chaque vase ou chaque statuette de lave ici exhumée s'en va aux mains des indigènes indifférents dans une vacation suprême, dans celle de l'âme. Car si nous souffrons d'une vente après décès, parce qu'elle achève d'annuler toutes les chères habitudes du mort, que dire de cette persécution nouvelle, imposée après vingt siècles, alors que tous

ceux qui dormirent là avaient mis entre eux et nous le sarcophage et la cendre ? Il semble que les sentiments de ces êtres ressortent pour nous prouver la vanité des nôtres. Ils nous annoncent notre avenir. Ce paon présage l'orgueil des illustres de notre époque, quand les races futures chercheront nos traces. Nous sommes en train de construire notre mosaïque, nous aussi ; mais le temps seul compose l'ordonnance des pierres que nous croyons mettre en place...

Toutes ces pensées naissaient aux lèvres de Mademoiselle Duverger des Anges avec une spontanéité magnétique et une aisance singulière qui la stupéfiait et à la fois lui semblait naturelle à mesure qu'elle s'énonçait. Le jeune homme ému la considérait avec des regards qui dépassaient le temps, la vie, les convenances, et s'inspiraient d'un calme supérieur. Aucun étonnement n'intervenait, de la part du monsieur et de la dame, entre ces deux âmes qui les habitaient, et s'apercevaient soudain pleinement fraternelles. Très simplement le jeune homme repartit :

— J'entends formuler avec perfection des choses que j'avais confusément pressenties. Merci à vous, Madame, de me les présenter ainsi dans cette petite ville déserte où je passais en étranger respectueux : Je m'incline, quoique très jeune devant les beautés que sait offrir une telle mort. J'espère les aimer toutes : vous me les faites comprendre dès maintenant. Vous avez dû, Madame, songer beaucoup et souffrir beaucoup — pardonnez une franchise qui haïrait d'être indiscrète — pour comprendre avec une fermeté si simple les leçons qui émanent de cette cendre remuée. Vous serez indulgente à ma façon de vous aborder et de vous imposer ma présence, puisque je retire déjà ce bienfait de la vôtre et qu'aussi bien ici les usages modernes ne sont plus assez forts pour retenir l'échange de deux émotions....

— Il est vrai, dit en souriant Mademoiselle Marceline-Lucile. Ils paraissent à peu près aussi vivants que pourrait prétendre l'être ce paon décoloré qui pavanait sous la terre.

— Et je reste frappé, Madame, des choses immédiates, et délivrées des formules ordonnées par la mode, qu'autorise en vous la banalité d'une rencontre de touriste. Je suis écrivain : permettez-vous à mon respect de satisfaire — maintenant — aux usages, en

vous nommant Sévère Deraines ? Il ne demande certes pas en retour l'honneur et le plaisir de savoir de quel nom vous saluer, et pourtant....

— Je ne suis pas une dame, Monsieur, dit en riant tout à fait Mademoiselle Marceline-Lucile. Je ne suis non plus une touriste, et votre demande n'a rien d'indiscret, outre que votre nom m'étant connu l'autorise à mes yeux. Je suis une demoiselle — une vieille demoiselle, — et j'habite Cherchell depuis des années. On vous y parlera de Mademoiselle Duverger des Anges comme d'une personne peu bavarde, qui vit très seule, et qui aime ces tombeaux et ces secrets de la cendre séculaire plus que les échos de la vie contemporaine. J'ai souffert, en effet, Monsieur ; certes, — la chose est si naturelle que je ne manquerais à la taire, si elle ne m'avait servi à mieux comprendre précisément le sens de l'endroit où nous sommes. Ainsi ce qui a pu vous plaire de mes propos lui est redû et je n'en parle que par justice envers cette excellente conseillère qu'est la douleur. Dans cette solitude, on désapprend l'ingratitude envers elle....

Elle souriait tristement, hochant la tête avec douceur. Et tout à coup, comme elle retrouvait aux yeux du jeune homme une expression de son frère, elle sentit en même temps une autre impression l'étreindre à la poitrine, une sorte de brûlure tendre et violente, qui lui fit monter deux larmes au bord des cils. L'azur inerte, devant son regard ébloui, vibra soudainement. L'ombrelle faillit échapper à sa main, elle se ressaisit.

— Au revoir, Monsieur, dit-elle. Si j'ai trop parlé, n'appréciez qu'avec modération le maladroit langage d'une femme qui, solitaire et sans nul être cher auprès d'elle, oublie de jour en jour les paroles qui disent déjà si imparfaitement les pensées, et soulève bien rarement, parmi les bonnes gens de ce pays, le voile de silence qui recouvre la vie... Voici dix heures. La cloche de l'église parvient à peine jusqu'ici... J'ai eu plaisir à vous rencontrer, Monsieur...

Sévère Deraines repartit, respectueux :

— Et moi j'en garde une émotion profondément belle et humaine, Mademoiselle. C'est elle que vous me permettrez de saluer en vous si, durant mon séjour à Cherchell, le hasard me fait vous rencontrer...

Il s'inclina sous le geste d'acquiescement de Mademoiselle Marceline-Lucile et, discret, s'éloigna d'un pas rapide vers la ville, par une autre route que celle qu'il présumait voir prendre à la promeneuse. Elle le regarda s'éloigner, il marchait, svelte, de silhouette fière, un peu lasse. Elle le vit disparaître au détour du clos. Alors elle considéra lentement le paon de mosaïque que les ouvriers précautionneux détachaient. Et elle sourit à cette image vitrifiée de la gloire et de l'orgueil. Malgré tout en s'acheminant vers son pavillon blanc, elle songeait à la blondeur dorée de ce visage juvénile, au beau rêve confiant, à la sympathie expansive qui brillaient sur la face de Sévère Deraines. Elle s'aperçut avec mélancolie si âgée, si lointaine ! Et en même temps bruissait en elle la délicate allusion de la vie éveillée, qui s'agitait au fond des songes comme un enfant tressaillant. Aucune pensée mesquine ne gênait chez Mademoiselle Marceline-Lucile l'aveu exact de ses inclinations. Extrêmement pure, elle ignorait les retenues de l'hypocrisie. Elle s'avoua nettement que jamais encore son sommeil volontaire n'avait été confronté à une tentation aussi parfaite d'essayer de s'intéresser et de vivre toute la vie, la belle vie que vantent les autres. Et puis elle songea à Maurice, à son héroïsme gai terrassé par le mal ; en un éclair la mort de son frère blond lui fut l'image de ce que serait sans doute l'essai futur. L'insensibilité de la lumière rentra dans son âme.

Elle regarda la blondeur, morte aussi, l'or éteint des sables. « La belle aux cendres dormant » se dit-elle d'elle-même entre ses lèvres demi-closes d'amertume. Rentrée chez elle, tandis que l'enfant Aïssa la servait, et agitait autour d'elle ses gestes souples et muets de jeune animal, elle promenait ses regards sur les petits vases, les statuettes, les dariques rangées sur des étagères, et gardant l acouleur de miel de la terre primitive.

« Mes sentiments, mes idées, mes goûts, rangez-vous comme chacune de ces pièces exhumées ; dans chaque figurine ou chaque amphore, que réside un peu de moi-même, c'est le mieux. Ainsi la forme de ces vases, pensée par l'artiste vivant, s'entoura d'un peu de cendres coagulées. Et moi-même ne suis que l'image cinéraire de mon âme. Je ne serai même pas restituée un jour dans ma forme comme les humbles poteries que voici. »

Le portrait de Maurice Duverger des Anges souriait au cadre d'or du panneau central, dans le petit salon blanc, où filtrait la lumière symétrique entre les lattes des treillages. Mademoiselle Marceline-Lucile dériva dans ses songes, allongeant ses mains pâles, vierges de baisers. L'après-midi pesa, immense, de tout le poids terrible et sacré de l'azur.

III

LES FOSSILES

Le surlendemain, vers cinq heures, Mademoiselle Duverger des Anges, se rappelant n'être pas allée depuis assez longtemps au jour de la comtesse Rochain, s'achemina vers la place de l'église où demeurait la vieille dame. La veuve du colonel comte Rochain, l'un des héros de Zaatcha, compagnon d'armes de Canrobert et de Changarnier, habitait une maison assez confortable, vivait de petites rentes et recevait les quelques retraités français de la ville, avec qui elle reconstituait dans ce coin perdu une douce et plaisante image de la société de 1840 et des débuts du second Empire.

Mademoiselle Marceline-Lucile aimait la comtesse Rochain pour tout ce qu'il y avait en elle de courtoisie stricte et de façons apprêtées. Cette dame à beaux cheveux blancs, à robe de soie noire, à cravate et à manchettes de toile blanche, cérémonieuse dans sa bergère, vive et polie, lui représentait sans ennui ce que serait sa propre existence au déclin. Elle s'y référait par avance. Elle allait dans cette maison se prévoir, se visiter telle qu'elle serait dans l'avenir. Et la comtesse Rochain aimait son élégance sérieuse, son silence, sa beauté lasse. Mademoiselle Duverger des Anges était la seule qui la fit se départir de l'égoïsme, après tout constant, que la bonne dame sauvegardait par la correcte amabilité de ses usages mondains. Hortense Rochain avait été rêveuse à souhait sur la courbe d'une harpe, ou laissant pendre à sa main un mouchoir de dentelles, ou extasiée, un livre de poèmes sur les genoux, à l'époque où sa gorge de jeune fille se soulignait d'une ceinture plissant haut la mousseline de la tunique droite, où deux bandelettes blanches serraient ses boucles romaines, à moins que le long

châle et l'ombreux chapeau-cabriolet ne rendissent désirable et mystérieuse sa silhouette vive de jolie femme courtisée. Plus tard, quadragénaire, influente dans son salon d'Alger, alors que le comte Rochain était administrateur, elle avait montré un visage grave et une beauté régulièrement ovale au-dessus de vastes cravates brodées, assise parmi les cassures de soie de ses amples jupes épanouies. L'impératrice avait apprécié, d'un mot aimable, la distinction de ses cheveux gris. On lui avait prêté des amants, mais elle était nette de toute provocation qui eût pu donner corps aux médisances, — et Rochain n'était fait que pour l'estime. Mademoiselle Duverger des Anges appréciait la fermeté de caractère, l'énergie paisible, l'ordre, la tenue jamais compromise par le sentimentalisme extérieur de ces femmes de 1840, que la comtesse résumait parfaitement : un soin suprême de la correction leur tenait lieu de morale, elles étaient vaillantes au travail, gaies sans optimisme, pratiques, et moins dépourvues de cœur qu'elles ne le donnaient à penser. A Cherchell, Madame Rochain gardait la même dignité aisée dans l'oubli, la désertion, la somnolence, parmi quelques vieux rentiers et des Aïssaouas, qu'aux beaux jours de son salon officiel. C'était une morte, une relique même, dans ce pays cinéraire, mais elle restait charmante. Mademoiselle Duverger des Anges apprenait d'elle la douceur de vieillir.

Tous les jeudis s'acheminaient vers cette maison quelques habitués. Rien n'était plus étrange que cette rencontre, dans les petites rues du quartier français, des visiteurs de la comtesse, alors que, de cinq à six heures, un suprême reflet d'incendie palpitait aux minarets de la mosquée et vibrait sur les toits blancs. Entre les tombeaux romains qui servaient de bancs, autour d'une fontaine ou d'un bouquet de palmiers nains, les Arabes impassibles, confondus à la poussière du sol et au pisé des murailles, regardaient passer les rentiers et les anciens militaires, qui s'avançaient avec dignité. De larges redingotes à jupes habillaient leurs torses roidis ; des pantalons de nankin, des brodequins d'une forme désuète, des cravates aux tours de lainage noir, de vastes chapeaux de paille à ailes les vêtaient disparatement. Aux revers d'habit, rougeoyaient des rubans trop larges. Les mains noueuses se crispaient à des rotins aux becs de cuivre. Les moustaches grises se recourbaient

au-dessus d'impériales et de mouches, soulignant les mentons énergiques; et les très vieilles faces ridées, montrant des lèvres roses, s'encadraient des blancs favoris décrétés d'ordonnance après la Restauration. Il y avait des bonapartistes, des bourboniens et des orléanistes, des officiers d'état-major et des sergents à demi-solde qui fraternisaient. Les plus vieux parlaient du maréchal Clauzel, les plus jeunes de l'insurrection kabyle. Quarante années de vie du désert et de blessures unifiaient ces âmes simples et ces caractères sans apprêt. Rarement une jambe de bois frappait vivement de son pilon le sol battu du Café Maure, au cours de quelque controverse, ou s'agitait un bras dont le pendant manquait à l'autre manche épinglée à l'épaule. Les conversations étaient benoîtes. On savourait des « cahouas » que très peu d'eau-de-vie transformait en glorias.

Les antiques compagnes de ces retraités n'étaient pas moins attachantes. Quelques-unes avaient fait campagne avec leurs maris. Telle petite vieille au chapeau à bavolet, au châle à fleurs, avait galopé dans le Sud avec les chasseurs à chechias à la poursuite de Bou-Maza et de Hadji-Hussein. D'autres étaient d'humbles ménagères nées dans les Ardennes ou dans l'Anjou, transplantées en Algérie après tout un roman d'existence, gardant les locutions natales et l'allure du vieux terroir français. Deux ou trois demoiselles de bonne noblesse évitaient de parler trop souvent à des femmes de riz-pain-sel.

Madame Rochain recevait l'élite de cette petite société dans un salon assez grand, meublé d'acajous Empire et de consoles Louis-Philippe. Des cadres de miniatures alternaient des portraits ovales de dames à bandeaux et d'hommes à grosses épaulettes. Trois belles pendules à sujets et beaucoup d'ouvrages de broderie achevaient l'ornement du salon. Les rafraîchissements consistaient en grands verres de sirop de groseille et en tasses de thé léger. Madame Rochain jouait avec charme du seul piano décent qui existât à Cherchell avec celui de Mademoiselle Duverger des Anges, qui souvent consentait à remplacer au clavier la maîtresse de la maison, lorsqu'il ne restait que trois ou quatre mélomanes réels, à qui elle jouait des pièces de Rameau et des caprices de Herz. Avec la comtesse Rochain, ces amateurs ravis parlaient des concerts de Madame Pleyel et des matinées de Rubini et d'Adolphe Nourrit. La vieille dame pleurait

en dépeignant la Malibran, dont il était rare qu'elle ne parlât pas à chacun de ses jours. Les causeries étaient composées et uniformes; construites sur quelques sujets, et agencées une fois pour toutes avec des détours et des reprises réglés par avance, elles se représentaient périodiquement, et il suffisait que la comtesse en indiquât le choix d'une phrase convenue pour que le cénacle s'y conformât avec une docilité cérémonieuse. Il y avait ainsi la conversation sur l'impiété des mœurs, celle sur la gloire militaire, celle sur les modes de l'ancienne France, d'autres encore qui résumaient les quelques préoccupations que conservait du monde ce minuscule résumé de la société abolie. Et les invariables péripéties de ces entretiens, non moins que leurs conclusions déterminées par avance, apportaient un plaisir toujours nouveau aux interlocuteurs, qui ne laissaient pas d'en agrémenter les méandres connus de quelques complications nouvelles. Il y avait là M. Morellet-Dutreilhes, membre de la société archéologique de Bône, l'intendant Gaussorgues, le commissaire de marine Lhéritier, qui avait servi sous le prince de Joinville, Madame Borelly d'Imécourt, veuve d'un commandant de chasseurs, et Mademoiselle Marie-Solange Estissac, ancienne pupille de la reine Hortense, qui avait été très belle, avait eu des aventures depuis longtemps oubliées, et avait fini par venir vivre très pauvrement à Cherchell après avoir donné des concerts et peut-être un peu cabotiné à Alger. Elle se tenait coite et humble; Madame Borelly gesticulait avec la vivacité toulousaine, et la voix de basse-taille de M. Morellet-Dutreilhes alternait son aigre voix disputeuse. Il y avait enfin le lieutenant-colonel Davilliers, qui plaisait à Mademoiselle Marceline-Lucile par sa profonde loyauté simple.

Certains soirs, il y avait bal de cercle dans cette société de pauvres coquets. Et c'était une étrange résurrection. Tout ce monde ne parlait que de choses oubliées, de sentiments difficiles à comprendre, de figures disparues : là aussi une cendre légère recouvrait les âmes, tout était vitrifié et inerte. Le cri lointain des fanatiques, parfois perçu malgré l'isolement des jardins et des cours, était encore le signe le plus précisé de l'existence vivante que la petite cité morte pût admettre. Mademoiselle Marceline-Lucile continuait ses songes et son sommeil jusque dans cette société respectable ce qui ornementait parfois la ligne nue et sévère de sa vie.

Lorsqu'elle entra, ce jour-là, chez la comtesse, M. Morellet-Dutreilhes pérorait. Il décrivait le paon en mosaïque que les ouvriers avaient découvert la veille pour le compte d'un gros propriétaire de vignobles fou d'archéologie. Il s'enthousiasmait de la trouvaille, et sachant Mademoiselle Duverger des Anges intéressée par l'antiquaire, il s'adressa tout de suite à elle :

— C'est un magnifique morceau, Mademoiselle. J'ai eu le plaisir précisément d'en parler avec un ami qui viendra tout à l'heure, notre chère comtesse m'ayant engagé à l'introduire. Je ne le précède que de peu d'instants. C'est un jeune homme qui est arrivé ici par le vapeur de samedi, et qui compte séjourner quelque temps à Cherchell. Quoique poète et romancier, déjà très goûté d'ailleurs, il a l'esprit tourné aux choses sérieuses, excelle dans l'hellénisme et s'entend aux choses de l'érudition. C'est son oncle, mon illustre correspondant èt ami M. Lassénieux, de l'Institut, qui le pourvut d'une lettre pour moi, et je me suis réjoui de célébrer avec lui les beautés de l'archéologie comparée. Il se nomme Sévère Deraines.

Mademoiselle Marceline-Lucile dit paisiblement :

— J'ai déjà vu M. Deraines sur le lieu même des fouilles. Il me salua très civilement et m'entretint avec intelligence. Il semble avoir une grande inclinaison en effet pour ces études.

— Nous le verrons avec plaisir, Morellet, dit la comtesse avec une courtoisie rengorgée.

— La conversation reprit, relative à l'impiété des mœurs actuelles, car on était au mardi, jour affecté habituellement à ce sujet. Mademoiselle Marceline-Lucile, considérant les roses en lainage et soie des housses, les réticules de velours pendus aux murs avec des vides-poches à pompons, et les portraits ovales où des dames sans oreilles rêvaient dans un site de tapisserie, put à son aise s'effacer et dissimuler son trouble à l'entrée de Sévère Deraines qui s'avança simple, avec la politesse rapide de Paris, salua Madame Rochain, s'inclina devant la rouge Madame Borelly d'Imécourt, et la chétive Mademoiselle Estissac, jugea d'un coup d'œil sympathique la rude et honnête figure du lieutenant-colonel Davilliers, esquiva les civilités pompeuses du gros M. Morellet, et fut en un instant assis auprès de Mademoiselle Duverger des Anges, qu'il enveloppa d'un regard où elle retrouva toute son étrange sujétion d'âme,

tandis qu'il la *reconnaissait* officiellement, d'une formule charmée et vaine. Ce regard illumina pour elle le salon mort, la ville morte, la cendre; elle eut l'intuition absolue d'une domination psychologique, et tout ce qui fut dit au cours de la visite murmura lointainement auprès du frémissement tumultueux qui s'élevait dans son âme.

Mademoiselle Marceline-Lucile était trop foncièrement pure pour ne pas s'être reconnu le droit de réfléchir sur l'amour et de n'en rien méconnaître. Elle avait reçu assez de confidences de femmes passionnées par la langoureuse émotion algérienne, si les caprices légers de son frère n'avaient jamais pu servir à la renseigner profondément. Et elle savait de quelle façon foudroyante, identique à une maladie contagieuse, débute l'amour. Ses trente-neuf ans, jusqu'ici préservés avaient su lui montrer les différences capitales qu'il y a entre l'affection raisonnée, l'estime, la tendresse même, et cette efflorescence subite qu'on appelle l'amour et qui n'est ni absolument physique ni pleinement morale. Elle s'abstenait, mais ne s'illusionnait pas. Le souci absolu de l'indépendance, de la retenue de soi et de l'autonomie morale l'avaient engagée à dormir sa vie, autant qu'une certaine élégance créole, lassée, isolée, défaite, héritée de la pâle et blanche Madame Duverger mère, là-bas, sous les palmes, au chant de l'eau dans la vasque.... Elle sentit le frisson courir indéniablement sur elle, comme celui de la fièvre des oueds, et ne se trompa pas. Elle n'essaya pas de se mentir. Elle constata seulement que rien de charnel ne remuait en elle, sinon une émotion quasi-maternelle, celle de retrouver Maurice plus jeune, l'émotion de sacrifice et de baisers saints qui émeut le giron des mères pensives. A peine était-il possible de discerner derrière cet élan du cœur une insistance de féminité. Le mal naissait. Mademoiselle Marceline-Lucile s'absorba, grave.

Sous la conversation, son âme et celle de Sévère Deraines se hantèrent. Inattentifs au monde, ils les regardaient s'avancer l'une et l'autre, et s'étreindre, se chercher, s'éprouver, se reconnaître depuis des siècles peut-être. Sévère, surpris, touché, lisait clairement aux yeux et sur tout l'être de Mademoiselle Marceline-Lucile le clair poème de simplicité, de douleur, de paix et de secret qui avait été sa vie claustrale, et le respect lui pénétrait le cœur, encore que son regard de jeune homme ne pût lui céler toutes les indistinctes

constatations du désir qu'inspirait ce corps svelte, cette pâleur sous la masse des cheveux lourds, la cernure créole des regards sérieux et doux, la maturité délicate et assouplie de tout cet être dont la chair était affinée et purifiée dans l'intimité sage. Le jeune homme devinait, clos dans cette femme vierge, un automne de tendresses inespérées encore, dont la saveur supposée lui retirait le sang des joues et crispait les coins de ses paupières, tandis que sa poitrine était étreinte par le trouble d'images refoulées. Puis son âme réagissait, il regardait Mademoiselle Marceline-Lucile, l'indicible avertissement du néant qui inspirait toute sa personne — et il songeait : « Si j'avais une douleur secrète qui valût la peine d'être confiée, je la lui confierais en pleurant. Elle me consolerait. Mais elle n'est pas faite pour attendre les petites peines, elle est trop grave pour les admettre ».

Et elle pensait : « J'aimerais prendre sa tête sur mon épaule et l'embrasser en le consolant de son premier chagrin ; mais il n'en est plus à son premier chagrin, et je suis trop naïve et trop éloignée de la vie pour connaître les autres. » Ils mûrirent ainsi des pensées d'une délicatesse contradictoire tandis que d'une parole fine ou évasive ils participaient, hors d'eux-mêmes, à la conversation qui les avait remis en présence.

Lorsque Deraines se leva, parmi les affectées politesses, les sourires de Madame Rochain et les pirouettes juvéniles de M. Morellet-Dutreilhes, il emportait la certitude d'un lien moral et magnétique entre lui et l'imprévue rêveuse dressée presque symboliquement au seuil de la silencieuse Cherchell. L'au-revoir proféré autorisait une fraternité d'âmes. Personne ne s'en fût aperçu, même eux peut-être, trop étonnés pour comprendre. Seul le lieutenant-colonel Davilliers sentit son cœur remuer, alors qu'assis tranquillement dans un coin du salon, il contemplait Mademoiselle Duverger des Anges. Dans le regard dont il la supplia en la saluant peureusement, elle lut assez d'inquiétude pour pressentir qu'en elle-même venait de se produire une modification profonde. Dans cette vie de fossiles, sous la cendre qui les couvait, une brûlure lente ainsi se révéla.

Camille MAUCLAIR.

(A suivre)

(TRIBUNE LIBRE DE LA NOUVELLE REVUE)

SYNDICATS ET SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE

Par J. Paul-Boncour

Le 21 Mars 1884, les syndicats professionnels, associations formées par les membres d'une même profession, réunis pour la défense des intérêts communs, prenaient existence légale. Déjà la loi du 25 Mai 1864 avait reconnu le droit de grève ou de coalition.

Pour arriver à faire reconnaître ainsi le groupement professionnel sous sa double forme temporaire et permanente, on avait été amené à se placer sur le terrain du droit abstrait, à tirer les conséquences successives de ce principe : qu'il faut admettre chez des individus réunis les mêmes droits qu'à chacun d'eux; que, si chaque ouvrier a le droit de cesser son travail ou de l'offrir à certaines conditions, des ouvriers réunis ont le droit de cesser collectivement le travail, et de s'entendre d'une façon temporaire ou permanente pour offrir leur travail aux conditions fixées par leur association.

Il semblait, dès lors, que l'action du groupement professionnel libre ne pourrait jamais s'étendre aux membres étrangers à ce groupement. Le raisonnement était en effet rigoureusement conforme à la nature du groupement professionnel tel qu'il avait été organisé par les lois de 1864 et de 1884, libre, mais non obligatoire.

Pourtant, à ce raisonnement, les faits ont donné et donnent tous les jours un éclatant et perpétuel démenti.

Comme la corporation du moyen âge, comme la trade-union anglaise, le syndicat français s'efforce d'interdire le travail à l'ouvrier qui ne se soumet pas aux conditions fixées par le syndicat.

Même avant la loi de 1884, les groupements professionnels déjà tolérés en avaient manifesté l'intention, et tandis qu'au parlement et devant les commissions, à la tribune et dans les polémiques, retentissait le cliquetis nécessaire et brillant de la logique des principes, au lointain des provinces, au sein du "pays noir" dans les centres industriels, les groupements ouvriers, chaque fois qu'ils en avaient la puissance, se chargeaient de faire entendre cette logique des institutions, dont on a pu dire avec raison qu'elle était peut-être la plus impérieuse de toutes.

Par l'abrogation de l'article 416 du Code pénal, la loi de 1884 a reconnu implicitement légal un pareil exercice des droits syndicaux ; et, en dépit d'une jurisprudence qui trop souvent n'a pas tenu un compte suffisant du régime nouveau inauguré par cette loi, on peut constater dans les syndicats l'ébauche de ce que nous appellerons le *gouvernement économique* et la *souveraineté économique*.

Dès lors ce ne serait plus qu'une logomachie abusive que de classer les groupements professionnels parmi les simples associations, relevant du droit privé. Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en félicite ou qu'on s'en effraie, ils ont pénétré dans le domaine supérieur et plus vaste du droit public, et la question se pose de savoir si cette souveraineté économique est ou non conforme aux principes de notre droit public, si elle est ou non exclusive de la liberté de travail.

***

Si, par principes de notre droit public, on entend les *règles positives* de droit public introduites par la Révolution, évidemment la souveraineté économique des groupements professionnels en est la contradiction la plus flagrante puisqu'elle consacre la solidarité professionnelle et ses nécessités, que la Constituante avait niées.

Mais quelle est donc cette entité immuable, et pour ainsi dire ce « Schilobeth » juridique, en lequel on veut transformer quelques règles passagères et passées, qui n'intéressent déjà plus que l'histoire du droit et non le droit lui-même ?

Une règle de droit public comme toute autre règle de droit, naît, varie, disparait avec les dispositions législatives dont elle n'est que la généralisation. Les règles de notre droit public ne

peuvent être les mêmes sous le régime de la loi de 1884, consacrant la liberté du groupement professionnel, que sous le régime de la Constituante, qui le prohibait.

Quant à l'heure actuelle on parle des principes du droit public introduits par la Révolution, il faut entendre par là un certain nombre de principes philosophiques, de conceptions sociales introduites, en effet, dans notre droit public par la Révolution et qui n'ont pas cessé de le diriger depuis et d'en marquer l'orientation. C'est seulement dans cette acception qu'il est possible de se demander si la souveraineté économique des groupements professionnels est en effet conforme aux principes de notre droit public depuis la Révolution. Cela revient à dire : la souveraineté économique des groupements professionnels est-elle conforme aux *idées directrices* de notre droit public depuis la Révolution ?

La liberté du travail est le droit pour les individus de diriger à leur guise leur activité économique et professionnelle en vue d'assurer leur libre développement, seule fin de la société dans l'idéal Révolutionnaire. Cependant, la liberté de chacun est limitée par le droit égal d'autrui, dès lors l'exercice des libertés individuelles doit être organisé et réglé par la loi, et, en définitive, la Révolution plaçait la garantie suprême de toutes les libertés dans la participation de tous à la confection de cette loi, dans la souveraineté nationale. Il n'y a pas lieu de distinguer à cet égard entre la liberté du travail et les autres libertés, et si la Révolution l'a laissée sans organisation positive, sans réglementation légale, elle a seulement obéi à l'influence de doctrines spéciales, elles-mêmes inspirées de besoins spéciaux, de circonstances spéciales. Mais les besoins se sont modifiés, les circonstances ne sont plus les mêmes, les faits se sont chargés de montrer à quel point l'absence de réglementation obligatoire mettait en péril l'exercice effectif de la liberté du travail, et la science, à son tour, interprétant les faits, a proclamé la nécessité d'une organisation économique positive.

De ce jour, ce n'était donc pas contredire l'idéal Révolutionnaire que de vouloir soumettre l'exercice de la liberté du travail, comme celui de toutes les autres libertés, à cette réglementation obligatoire, à cette organisation positive.

Bien plus, c'est marcher dans la voie tracée par la Révolution que de faire du problème posé par la nécessité de cette organisation, *un problème de souveraineté ;* c'est obéir à la conception

essentielle de la Révolution que de chercher dans la loi les garanties réclamées par la liberté du travail compromise au milieu des transformations de l'industrie moderne, c'est se conformer aux principes introduits dans notre droit public par la Révolution, c'est les développer dans le sens imposé par leur logique même, que de chercher à les faire pénétrer dans un nouveau domaine ; que d'ouvrir aux destinées de la souveraineté populaire le vaste champ, encore ignoré d'elle, des activités économiques et professionnelles ; que de vouloir en un mot *appliquer à l'administration des choses ce qu'a fondé la Révolution dans le gouvernement des personnes, la participation de tous à la confection de la règle obligatoire pour tous, la participation de tous à la confection de la loi.*

C'est donc du point de vue même des principes introduits dans notre droit public par la Révolution, que l'idée d'une souveraineté économique se trouve justifiée.

*
* *

Il nous faut voir maintenant, quelle est la souveraineté économique à laquelle doit conduire l'application de ces principes, et nous allons constater que, par un de ces paradoxes dont l'histoire est coutumière, c'est la souveraineté même de ces groupements professionnels, niés par la Révolution dans ses lois positives.

Quels sont en effet les principes de la Révolution sur la souveraineté ? Ils se résument dans la souveraineté nationale et se ramènent à cette donnée « la souveraineté chez un peuple réside dans le corps entier de la nation et ne saurait résider ailleurs ».

Quel est le fondement de cette souveraineté ? C'est cette solidarité positive, qui existe entre tous les membres d'un groupe politique ou social, ce rapport de dépendance réciproque en vertu duquel l'acte accompli par un individu a son incidence sur tous les autres. C'est là ce qui nécessite des limitations aux libertés individuelles, alors pourtant que ces libertés sont la seule fin de la société. Mais c'est là aussi ce qui commande que tous participent à la confection de la loi par qui sont limitées ces libertés, car seule cette participation de tous donne aux libertés de chacun la garantie que les restrictions qui leur sont apportées sont bien l'expression exacte de la solidarité qui les nécessite et de l'intérêt collectif qui les réclame.

La plus exacte possible du moins, car, en somme comment se manifeste la volonté du souverain ? « La nation, en qui réside la souveraineté, étant non pas une personne réelle, mais une collectivité d'individus, ne peut avoir par elle-même de volonté. L'équivalent de cette volonté, indispensable pour l'exercice de la souveraineté, ne peut se trouver que dans les volontés concordantes d'un certain nombre d'individus, pris dans le corps de la nation. La résultante de leurs voix ou votes sera considérée comme l'expression de la volonté nationale. » Et comme l'unanimité de ces volontés est impossible dans une collectivité d'hommes quelque peu étendue et disparate, c'est nécessairement la *majorité* des suffrages exprimés dans un même sens qui sera considérée comme l'expression de la volonté nationale. C'est donc en somme la majorité qui en exprimant sa volonté exprime les nécessités de la solidarité nationale et les traduit dans des règles obligatoires pour tous.

Aussi, pour que cette expression soit vraiment exacte, il faut qu'elle respecte les droits des minorités, qu'elle ne restreigne la liberté de l'individu que dans la mesure où l'exige l'intérêt commun, et pour cela, d'abord qu'elle en ait conscience, ensuite qu'elle ne le sacrifie pas à son intérêt propre qui n'est que celui de la majorité et non pas celui de tous. Il faut que la majorité ait le respect absolu de la liberté de chacun, même aux dépens de ses propres intérêts, et que les restrictions à la liberté n'aient pas d'autre but que l'intérêt commun, ne soient pas autre chose que les garanties nécessaires aux libertés de tous. Autrement ce n'est plus l'idée supérieure d'assurer l'exercice des libertés de l'individu qui domine la loi, et la loi n'est plus commandée par les nécessités de la solidarité sociale, qui sont pourtant le seul fondement de la souveraineté dans notre droit public.

Or, il est inutile d'ajouter que ces conditions ne sont pas toujours réalisées. Et même le seraient-elles toujours, la majorité s'imposerait-elle toujours cette discipline, que la complexité des problèmes qu'elle doit résoudre peut lui faire adopter de mauvaises solutions.

Aussi, pour que ces conditions aient chance d'être réalisées, il faut autant que possible, qu'il n'y ait à participer à la souveraineté que ceux vraiment réunis par une communauté d'intérêts et de droits dans cette solidarité positive dont il s'agit de traduire les nécessités dans des prescriptions obligatoires. Alors seulement la majorité en aura nettement conscience, et sera susceptible de les traduire en effet dans des décisions appropriées.

D'ailleurs au point de vue même du droit public, c'est là le seul exercice normal de la souveraineté : autrement, en vertu de quel droit ceux qui n'y sont pas intéressés peuvent-ils décider de la liberté des autres ?

Il y a même danger à faire traduire les besoins d'un groupe d'individus, de faire exprimer dans des sanctions obligatoires la solidarité particulière à ce groupe, par une souveraineté dont le plus grand nombre des participants sont étrangers à ces besoins et à cette solidarité : c'est alors, que trop souvent la majorité se décidera, contrairement aux intérêts du groupe, pour peu qu'elle y ait avantage.

C'est bien là l'idée que paraît exprimer Rousseau dans le Contrat social : « Les engagements qui nous lient au corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels, et leur nature est telle qu'en les remplissant on ne peut travailler pour autrui, sans travailler aussi pour soi. Pourquoi la volonté générale est-elle toujours droite, et pourquoi tous veulent-ils constamment le bonheur de chacun d'eux, si ce n'est parce qu'il n'y a personne qui ne s'approprie ce mot et qui ne songe à lui-même en votant pour tous ? Ce qui prouve que l'égalité de droit et la notion de justice qu'elle produit dérivent de la préférence que chacun se donne et par conséquent de la nature de l'homme, que la volonté générale, pour être vraiment telle, doit l'être dans son essence, qu'elle doit partir de tous pour s'appliquer à tous, et qu'elle perd sa rectitude naturelle lorsqu'elle tend à quelque objet individuel et déterminé, parce qu'alors jugeant de ce qui nous est étranger, nous n'avons aucun vrai principe d'équité qui nous guide.

Aussi faut-il qu'il y ait à côté de la souveraineté nationale, décidant des questions qui intéressent la nation tout entière, des souverainetés particulières aux divers groupements territoriaux, départements, communes, qui traduisent dans une règlementation, obligatoire pour le groupement seul, les nécessités de la solidarité particulière à ce groupement, et c'est une plus grande autonomie de ces souverainetés que demandent certains auteurs en vue d'assurer par la décentralisation régionale le respect des libertés locales et les avantages qui en résulteraient pour l'individu. Il y a longtemps que sont agitées ces idées de décentralisation régionale, et récemment encore la plume de MM. Barrès et Maurras les imposait rajeunies à l'attention du grand public.

Mais combien la décentralisation économique et professionnelle nous semble plus opportune et plus rationnelle ! Seuls les groupements professionnels sont réellement divers en leurs tendances et dans leurs besoins, variant à l'infini avec la complexité des faits économiques eux-mêmes. Toute l'école de la décentralisation régionale part en somme de cette notion essentielle, à savoir : que les groupements territoriaux secondaires, communes, provinces, etc., ont entre eux des diversités telles qu'ils supportent mal le cadre uniforme imposé par les lois et les décisions de l'Etat central, dont la lourde contrainte brise leur initiative, dont la congestion tarit les sources de vie qu'ils portaient en eux. Eh bien ! nous croyons qu'il y a là une notion insuffisamment approfondie, quelque impressionnants que soient les arguments dont l'ait appuyée la dialectique de ses partisans, quelque séduisante que soit la parure dont l'ait revêtue leur talent. Nous croyons qu'il faut pénétrer plus avant dans l'analyse, et chercher le pourquoi de ces diversités, avant d'en inspirer un système social. Et il nous semble que ces groupements régionaux, en tant qu'ils sont l'expression de besoins politiques, intellectuels ou moraux, n'ont point entre eux des diversités si profondes, que celles autour desquelles on mène moins grand tapage, et qui sont pourtant la raison d'être des autres : les diversités provenant de besoins économiques différents. C'est parce que tels ou tels modes, telles ou telles branches d'industrie dominent dans telle ou telle région, qu'il y aura, de ce chef, entre ces régions des besoins différents, réclamant des solutions différentes que ne peut certes pas leur apporter la rigidité des lois de l'Etat central. Mais, ce sont des diversités économiques qui sont la cause profonde de ces besoins différents. Et, dès lors, la conclusion s'impose : ces besoins économiques, le groupement régional ne les exprimera jamais, que très grossièrement et très imparfaitement, car il n'est pas de groupement régional, si restreint soit-il, qui ne comprenne au moins plusieurs industries aux besoins différents et même antagonistes ; ces besoins économiques, leur seule expression adéquate, c'est le groupement professionnel, leur seule diversité, c'est la diversité des groupements professionnels eux-mêmes, les seules règles obligatoires qui leur conviennent, ce sont les règles émanées de la souveraineté économique de ces groupements, la seule décentralisation scientifique et rationnelle qui s'impose à l'heure actuelle, la seule qui ne soit pas une survivance du passé, mais qui porte en elle les promesses

de l'avenir, c'est la *décentralisation économique et professionnelle*. On ne saurait trop le répéter, il existe entre les membres d'une même profession une solidarité plus réelle qu'entre les habitants d'une même commune ; la communauté de profession détermine une dépendance réciproque, plus étroite que ne le fait à l'heure actuelle la communauté de résidence.

Cette solidarité, dominée par les circonstances et un état de choses différent de celui qu'a créé l'industrie moderne, la Révolution, c'est entendu, l'avait niée, mais les lois de 1864 et de 1884 sont venues lui donner une expression légale dans le groupement professionnel, les faits économiques et leur interprétation scientifique l'ont surabondamment démontrée, et en ce moment nous cherchons justement pour traduire ses nécessités une souveraineté conforme aux principes de cette Révolution qui l'avait niée, une souveraineté qui ne soit qu'un développement nouveau de ses principes, et dont ses principes imposent d'ailleurs l'urgence, car la souveraineté territoriale de l'Etat que seule, jusqu'alors, ils avaient inspirée, n'est plus suffisante. Elle le fut tant qu'elle se contenta de régler des questions auxquelles toute la nation était à peu près également et directement intéressée, à l'égard desquelles, chaque individu se trouvait dans une situation sensiblement la même que celle de tous les autres membres de la nation. Telles sont ces questions qui relèvent de l'égalité civile, de la liberté religieuse, des garanties judiciaires, de l'organisation politique : dans toutes ces questions on peut considérer l'homme abstrait sans tenir compte de ce qui différencie les citoyens entre eux ; et là se bornent, nous le savons, les questions dans lesquelles la Révolution pénétra le plus avant, et qui restèrent encore à l'ordre du jour durant toute une partie du siècle.

Mais sitôt que dut être abordée, sinon de front du moins par des solutions partielles et successives, l'organisation positive de la liberté du travail, c'est-à-dire l'organisation économique et professionnelle de la nation, la compétence de l'Etat apparut alors insuffisante. Et elle l'apparaît de plus en plus, à mesure que, les principes de la Révolution ayant épuisé dans l'ordre politique leurs conséquences possibles, les questions économiques prennent la première place dans les préoccupations de tous. C'est qu'il s'agit alors d'organiser une liberté subordonnée aux rapports des choses et aux conditions économiques, et la complexité des faits et la différence de ces conditions, créent à l'égard de cette liberté,

entre les individus, des rapports variés et des intérêts opposés : rapports de producteur à consommateur, de producteur à intermédiaire, de patron à ouvrier, rapports des patrons entre eux, des ouvriers entre eux, et ces rapports divers se différencient encore suivant les diverses professions, les diverses industries, les divers métiers. Alors les questions ainsi soulevées, questions économiques et professionnelles, demandent des solutions qui s'inspirent des intérêts propres et de la solidarité particulière à chaque groupe d'individus réunis par la communauté de la situation économique et professionnelle. Alors l'intervention de la souveraineté territoriale, par la loi et son application, ne peut embrasser toute cette complexité ; seuls les membres de la profession pourront saisir l'aspect véritable que prend chaque question suivant la profession, et conscients des besoins, apporter les solutions appropriées. L'action de l'Etat « a le double défaut d'être à la fois extérieure et mécanique, comme tous les mécanismes agissant du dehors, elle se caractérise par son uniformité et sa rigidité. Or les phénomènes économiques et sociaux, éminemment complexes et changeants, réclament précisément des organismes pourvus d'une force spontanée et interne se distinguant par la variété et la souplesse de leurs allures ». Ces organismes ne peuvent être que les groupements professionnels ; c'est en ce sens qu'ils sont « des organes de coordination sociale ».

Si, du moins, la loi a pu poser un principe général d'organisation, une restriction générale à la liberté du travail, elle ne peut pas en modifier l'application suivant les infinies variétés de l'industrie, ni surtout en assurer la sincère et complète application.

Enfin, les groupements professionnels ne représentent chacun qu'une minorité de la nation. Quand la souveraineté nationale intervient pour régler des questions qui n'intéressent, au moins directement, qu'un ou plusieurs de ces groupements, pour peu que, dans ces questions, la majorité de la nation ait un intérêt opposé à ce groupe, ce qui arrive souvent, il est à craindre qu'elle ne se prononce conformément à ses intérêts et contrairement aux droits du groupe et à la liberté de ses membres, ou du moins qu'elle ne se décide pas uniquement, avec leur seule préoccupation.

De ce chef, la compétence de l'Etat n'est plus seulement insuffisante, elle est dangereuse. Il y a danger que la possibilité, pour chaque groupe, pour chaque classe de la société, d'exploiter à son profit, au détriment des autres, les pouvoirs publics, n'amène une

situation semblable à celle des sociétés anciennes dans certaines périodes de leur histoire. « Chaque lutte politique se transformerait en une lutte économique ; chaque divergence économique d'intérêts prendrait l'aspect d'un antagonisme politique. Ce serait la haine réciproque des classes luttant les unes contre les autres, haine qui a ruiné la société ancienne, qui a fait disparaître sa civilisation et qui, aujourd'hui encore, aurait les mêmes conséquences. » Conséquences inévitables de la souveraineté populaire, dira-t-on. Quelle souveraineté populaire ? Celle qu'ont pratiquée les peuples vieillis, les époques incapables de porter le lourd fardeau des disciplines volontaires, peut-être. Mais, non pas celle qu'ont rêvée ses prophètes, qu'ont décrite ses penseurs.

La vérité, c'est qu'en de pareilles questions dont l'aspect varie suivant les groupes économiques et professionnels dont est faite la nation, la seule souveraineté populaire, la seule compétence rationnelle, c'est la souveraineté, c'est la compétence de ces groupes économiques et professionnels eux-mêmes. Et il y a là un point de vue duquel nous apercevons non plus seulement l'utilité, mais la nécessité de cette souveraineté économique dont nous cherchons la justification, et c'est le seul point de vue duquel nous la voulions justifier.

***

Mais poursuivons la construction théorique que nous avons entreprise, et voyons si les princieps dont, en présence de besoins nouveaux, nous essayons de trouver les applications nouvelles, ne nous indiquent pas quelques autres traits de la souveraineté économique. Nous allons constater que, en fait, ce sont déjà les traits propres de la souveraineté syndicale.

D'abord cette souveraineté devra exprimer sa volonté par celle de la majorité des individus réunis dans la communauté économique ou professionnelle qu'elle gouverne, de même que la souveraineté nationale exprime sa volonté par celle de la majorité des citoyens.

Mais c'est ce qui se passe dans la souveraineté des groupements professionnels. Quand un groupement professionnel parvient à imposer sa souveraineté par le moyen légal de l'interdiction de travail, il est bien évident que les règlements ainsi imposés, les limitations ainsi apportées à la liberté du travail des individus ne peuvent l'être, que, parce que la majorité les acceptant, force

les autres à s'y soumettre, en refusant de travailler avec eux, s'ils ne le font pas. L'interdiction de travail est la sanction légale de la souveraineté du groupe, or, cette sanction n'est possible que si le groupe, comprenant la majorité de ceux qui exercent la profession, est assez fort pour en assurer l'exécution. Si un groupement professionnel impose aux ouvriers du métier un minimum de salaire un maximum d'heures de travail, le versement d'une certaine somme d'argent, une taxe professionnelle, etc., si un groupement professionnel impose à tous les ouvriers d'entrer dans ses rangs, c'est parce que, comprenant déjà la majorité des ouvriers du métier, il fait la loi sur le marché du travail, ou du moins parce que, sans comprendre la majorité, la majorité adopte sa réglementation, et se conforme à sa politique professionnelle.

Dans ces conditions, et quel que soit d'ailleurs le sens dans lequel s'exerce cette majorité — il peut être déplorable, ne pas respecter la liberté de l'individu, y apporter des restrictions qui ne sont nullement nécessitées par la solidarité — il n'en est pas moins vrai que cette majorité ne diffère pas de celle qui exprime la volonté du souverain territorial, que dans l'un et l'autre cas, si les minorités ont des droits « imprescriptibles et sacrés » c'est cependant la majorité qui en est seule juge, et qu'en fait la règle imposée par le groupement professionnel offre à ce point de vue les mêmes garanties que la loi, ni mieux, ni pis.



Autre trait que devra revêtir la souveraineté économique. Pour qu'il n'y ait à y participer, que ceux vraiment réunis dans une communauté réelle de droits et d'intérêts, et entre lesquels il existe une solidarité positive revêtant pour tous un aspect uniforme, la souveraineté économique devra être limitée, d'une part, non seulement par le métier, la profession, mais encore par les spécialités du métier et de la profession — d'autre part, pour la même spécialité professionnelle, par la région où elle s'exerce, et qui peut modifier ses besoins, donner un aspect différent à la solidarité professionnelle et même créer d'une région à l'autre des intérêts opposés.

Mais le groupement professionnel libre répond à ces desiderata autant qu'on peut le désirer. Ceux qui l'ont librement formé n'ont dû le faire que parce qu'ils avaient entre eux des intérêts communs,

se sentaient réunis par les liens d'une commune solidarité ; et si ce groupement professionnel librement formé finit par imposer ses règles à la profession, c'est parce qu'il est arrivé à comprendre la majorité de ses membres, donc parce que la majorité des membres de cette profession ont jugé que le groupement était bien l'expression de leurs intérêts communs. Or, on ne peut faire autrement que d'admettre, que ce sont en définitive les membres mêmes de la profession, qui sauront le mieux quels sont exactement leurs intérêts communs et jusqu'où va la solidarité qui les unit, qui seuls seront susceptibles de donner au groupe les limites de spécialité et de région convenables.

Le caractère libre de la formation et du développement du groupe, est un gage certain, que la souveraineté qu'il exercera ne s'étendra pas au-delà des limites, où, n'étant plus l'expression d'une solidarité réelle, elle deviendrait dangereuse.



Cependant, il y aura entre les souverainetés qui seront ainsi délimitées, souverainetés restreintes à la spécialité professionnelle et à la région, de nombreux points de contact : les groupements auront à leur tour, comme les individus qui les composent, des intérêts communs, une solidarité commune.

Il devra donc se créer pour une même profession, une souveraineté limitée aux points d'intérêt commun et à laquelle se soumettront les groupements représentant les spécialités de cette profession : cette souveraineté se constituera peu à peu par l'agrégation successive des souverainetés restreintes déjà existantes, agrégation qui s'opérera d'abord dans la région, puis sur tout le territoire de la nation, aboutissant au groupement professionnel national qui exercera sur tous les autres groupements de la profession, et quant aux points convenus, la souveraineté nécessaire.

De même, les souverainetés exercées par les groupements de profession similaires dans une même région, se soumettront à une souveraineté commune, toujours limitée aux points d'intérêt commun dans lesquels sa nécessité s'impose. Et cette souveraineté se fédérera à son tour avec les souverainetés similaires des autres régions, pour aboutir à une fédération nationale de groupements

professionnels similaires exerçant une souveraineté sur les professions similaires ainsi fédérées.

Ou bien encore les souverainetés diverses de groupements professionnels nationaux s'étant constituées, elles se fédéreront entre souverainetés similaires, sans passer par les fédérations régionales.

Mais quelle que soit la marche, les souverainetés économiques doivent tendre à la constitution d'un fédéralisme économique.

Nous parlions plus haut de *décentralisation économique et professionnelle*, on voit qu'exactement c'est d'un *fédéralisme économique et professionnel* qu'il s'agit.

En effet, nous ne sommes pas, comme en matière régionale, en présence d'une organisation achevée et centralisée, où l'autonomie qu'on veut reconquérir pour ses parties, doit être retirée à l'organe central par une sorte de désagrégation de la souveraineté. Nous sommes au contraire en présence d'une organisation à créer, d'une souveraineté à établir, il faut donc commencer par la base, et créer d'abord les souverainetés très restreintes qui, par agrégations au contraire, par intégrations successives se combineront suivant les nécessités, et se dirigeront vers une souveraineté toujours plus étendue. C'est bien la marche d'une organisation fédérative.

Mais, en outre de cette raison du moment, de cette raison historique, une raison de nature nécessite cette forme fédérative pour la souveraineté économique. Ce n'est pas seulement parce qu'elle est encore à l'état de devenir qu'elle doit revêtir cette forme, c'est aussi parce que sa nature spéciale, les besoins spéciaux auxquels elle doit satisfaire, la réclament. Jamais, en effet, la décentralisation ne descendrait assez loin dans ces besoins spéciaux, pour aboutir à des souverainetés aussi restreintes que les réclame la liberté du travail des individus, tandis que l'agrégation successive d'où sortira le fédéralisme économique, tout en maintenant l'autonomie des souverainetés partielles, dans la mesure où elle est possible, leur offre pourtant le moyen de recourir à des souverainetés toujours plus étendues, indispensables d'ailleurs, et sans lesquelles l'organisation professionnelle laisserait de côté tant d'intérêts communs aux divers groupements ; ainsi c'est peu à peu, au fur et à mesure que les groupements en sentiront la nécessité, et que les individus qui les forment s'imposeront librement cette discipline nécessaire, que s'établiront ces souverainetés plus

générales, moins justifiées par des intérêts communs, de résultats moins immédiats, et qui par suite, créées d'un seul coup auraient pu sembler plus lourdes à l'indépendance, que la souveraineté très restreinte où l'individu aura fait l'apprentissage de la politique professionnelle, et pris conscience de cette autre patrie qu'est notre profession commune.

Or on constate qu'en fait c'est vers ce fédéralisme économique qu'évolue la souveraineté des groupements professionnels tandis que les groupements qui avaient voulu suivre la marche contraire, et partant d'un groupement général des professions d'un pays opérer, suivant les nécessités des sectionnements, une décentralisation à la fois professionnelle et régionale, avaient échoué : tant il est vrai que la libre formation des groupements qui constituent la base, les éléments du fédéralisme économique, assure la sélection naturelle de ces éléments. Il n'y a alors à survivre que les organismes satisfaisant vraiment aux fonctions qu'ils doivent remplir, et le fédéralisme, auquel ils aboutissent, offre des garanties qu'on chercherait vainement dans une organisation artificielle, ou même méthodique.

*
* *

Mais hâtons-nous de dire que cependant ce fédéralisme ne peut se suffire à lui-même.

Au *sens descriptif et sociologique* nous avons tenu à nous servir de ce mot, qui avait l'avantage de bien indiquer le mode de développement et d'agrégation des souverainetés économiques partielles, et la marche progressive vers une souveraineté économique toujours plus étendue ; mais au *sens juridique du mot*, il faut soigneusement distinguer le fédéralisme économique du seul fédéralisme dont on s'occupait jusqu'ici, le fédéralisme régional. Le fédéralisme économique a des traits propres, une nature juridique spéciale, qui finiront bien par solliciter l'analyse, quand les faits l'auront définitivement imposé à l'attention du sociologue et du juriste. Peut-être alors, aura-t-il dans la classification scientifique une dénomination spéciale, peut-être ne gardera-t-il pas ce nom de fédéralisme ; et qui sait, s'il ne sera pas appelé la *synarchie* économique, du nom dont se servait un jour le maître trop tôt disparu, le philosophe Guyau, pour caractériser la conception sociale qu'il avait entrevue au travers de ses hardies spéculations

et de ses visions superbes, et qui se rapprochait singulièrement de l'état de choses que tend à créer la souveraineté des groupements professionnels.

Quoiqu'il en soit, et quelles que soient là-dessus les précisions postérieures de la science, d'ores et déjà il est indispensable d'indiquer en quoi le fédéralisme économique diffère essentiellement d'un fédéralisme régional, et pourquoi ce fédéralisme économique doit être subordonné à la souveraineté territoriale, sous peine de n'être plus une « *synarchie* », mais une « *anarchie*. »

Un fédéralisme régional comme la Suisse, les Etats-Unis, nous présente un « composé de plusieurs Etats, dont chacun conserve en principe sa souveraineté intérieure, ses lois propres et son gouvernement » et l'Etat fédéral n'y a de droits que ce qui en est enlevé aux Etats particuliers, la souveraineté fédérale n'est faite que de sattributs enlevés aux souverainetés fédérées.

La situation du fédéralisme économique vis-à-vis de l'Etat est toute différente : il s'est créé à l'intérieur et sous l'hégémonie de l'Etat, il doit fonctionner de même, à l'intérieur et sous l'hégémonie de l'Etat. La constitution économique que nous tentons d'esquisser doit donc s'achever par une série de rapports de subordination entre la souveraineté économique des groupements professionnels et la souveraineté territoriale de l'Etat, ou dans certains cas du du Département ou de la Commune.

Quels seront ces rapports ? Chacune des souverainetés dont se compose le fédéralisme économique ne représente que des intérêts particuliers, des intérêts économiques spéciaux à chaque groupe, et leur ensemble même, ce fédéralisme, aussi développé et aussi coordonné qu'on puisse le supposer, ne représentera jamais qu'un ensemble d'intérêts économiques, donc d'intérêts spéciaux. Et ce particularisme a justement pour but, dans le système que nous exposons, de ne faire participer à la souveraineté que les individus véritablement réunis par la communauté d'intérêts, et par la solidarité réelle qui la nécessite. Mais alors, il est indispensable que cette souveraineté ne puisse s'étendre au delà de ce cercle d'intérêts communs, au delà des limites de cette solidarité, et ne puisse obliger des individus, qui n'ont avec la communauté professionnelle aucun lien direct ou indirect, ou qui ont même des intérêts opposés aux siens. Il est indispensable que le groupe, profitant justement d'une puissance qui n'est pas combattue et peut se développer à son aise, tant qu'elle se borne aux membres

de la profession, ne puisse s'en servir pour opprimer, et nuire en dehors de la profession; car, alors il n'y aurait plus réglementation légitime, mais atteinte injustifiéeà la liberté du travail de l'individu.

Le souverain territorial, qui, seul, représente des intérêts généraux, l'Etat, qui, seul, représente la solidarité nationale, doit donc intervenir à son tour pour maintenir l'intervention de la souveraineté du groupe dans ses limites légitimes. En agissant ainsi, il remplit une de ses attributions essentielles, une attribution, par laquelle même le définissent certains théoriciens allemands en disant qu'il a « la compétence de la compétence ».

Mais c'est ce qui se passe dans les rapports de l'Etat et des groupements professionnels.

L'Etat intervient d'abord pour fixer les grandes lignes de leur constitution, limiter d'avance leur souveraineté, déterminer quelles sortes de rapports pourront s'établir entre eux et les individus. C'est ainsi que la loi de 1884 renferme les syndicats professionnels dans des attributions professionnelles, et leur interdit l'action politique, révolutionnaire ou religieuse. C'est ainsi qu'elle règle certaines conditions de leur formation : obligation de ne comprendre que des membres de la profession, etc.

L'État intervient pour imposer aux groupements des garanties de publicité. C'est ce qui se passe pour les syndicats professionnels de la loi de 1884.

L'État intervient pour réprimer l'exercice illégal de leur souveraineté, l'exercice *inconstitutionnel*, peut-on dire, puisqu'alors ils sortent des limites tracées d'avance par la constitution qui leur est imposée, nous venons de le voir. C'est ainsi qu'il réprime le groupement ouvrier qui cherche à imposer sa souveraineté par les menaces ou la violence et ne se contente pas des moyens permis par la loi de 1884.

L'État intervient encore pour maintenir d'avance l'exercice de la souveraineté dans les limites de la communauté professionnelle et empêcher qu'elle ne s'étende abusivement à des individus étrangers à cette communauté, ou même qu'elle n'apporte un trouble grave dans l'ordre public. C'est ainsi que l'État interdit certaines coalitions qui mettraient en danger la défense nationale, par exemple une grève des chemins de fer en temps de guerre, ou même qui apporteraient simplement une perturbation grave dans la vie quotidienne, comme une grève des chemins de fer en temps

de paix, comme les grèves des ouvriers employés à la fabrication du gaz, à la distribution de l'eau, etc. qui sont interdites en Angleterre.

Enfin, toujours par suite du caractère particulariste des groupements professionnels, l'État intervient entre eux pour empêcher la souveraineté de l'un de s'étendre abusivement sur l'autre, afin d'assurer par la liberté de chacun la liberté des individus qui en font partie, en même temps que pour éviter les troubles sociaux qui peuvent résulter de leur antagonisme. C'est ainsi que l'État peut légitimement s'interposer dans la lutte entre deux souverainetés professionnelles, dans la lutte entre groupements patronaux et groupements ouvriers, par des institutions de conciliation ou d'arbitrage, en sanctionnant la liberté syndicale.

Ajoutons qu'un dernier mode d'intervention de l'Etat à l'égard des groupements professionnels, est l'intervention à l'intérieur même du groupe, en vue d'assurer la liberté des membres *ut singuli* vis-à-vis du groupe. Or, dans le groupement professionnel libre, cette intervention de l'État est bien facile, elle se manifeste par toutes ces garanties de libre sortie, données à l'individu, par la sauvegarde de tous les intérêts qui pourraient l'y retenir, et par son recours devant les tribunaux de l'État, quand ces garanties ont été violées. Elle se manifeste encore, d'après les mêmes modes que tout à l'heure, vis-à-vis des étrangers au groupe, c'est-à-dire en fixant d'avance les limites dans lesquelles le groupe devra renfermer son action et l'exercice de sa souveraineté, et en réprimant l'exercice illégal, inconstitutionnel de cette souveraineté : elle se manifeste par les garanties de publicité, etc., etc. car toutes ces mesures imposées par l'État au groupement professionnel sont aussi bien destinées à assurer la liberté de ses membres que celle des étrangers.

*
* *

Une dernière série de rapports doit encore s'établir entre la souveraineté économique des groupements professionnels et la souveraineté territoriale de l'État, à côté des rapports de subordination, que nous venons de voir : ce sont les rapports de collaboration, combinaison de la réglementation du groupement professionnel, de la réglementation corporative avec celle de l'Etat.

Indiquons brièvement quelques-uns de ces rapports de collaboration :

D'abord dans la confection des lois : Nous disions tout à l'heure

que l'Etat ne pouvait suffire à prendre toutes les mesures nécessaires à une organisation positive de la liberté du travail, et qu'à côté de la réglementation de l'Etat, une autre s'imposait, celle du groupement professionnel.

Mais celle de l'Etat doit cependant continuer à s'exercer.

Rappelons-nous, en effet, notre point de départ. Nous n'avons recherché quel organisme pouvait suppléer à la réglementation de l'Etat, que dans la mesure où la réglementation doit se borner à un groupement professionnel déterminé, parce qu'alors la souveraineté nationale n'offrait plus de garanties suffisantes à la liberté de l'individu. Et c'est d'ailleurs ce qui se passe dans la plupart des questions économiques. Il en est pourtant qui intéressent la nation toute entière, qui intéressent *l'économie nationale*, dont l'Etat est le seul représentant autorisé : de telles questions relèvent de la souveraineté nationale ; dans de telles questions, l'Etat doit intervenir, sans attendre que le groupe ait suppléé à son abstention, ou sans se préoccuper des règles que le groupe a pu établir dans son intérêt particulier, car il statue, lui, dans l'intérêt général, au seul point de vue de l'économie nationale.

Mais, il est à peine besoin de faire remarquer que le groupement professionnel libre, étant soumis à la souveraineté territoriale de l'Etat, sa souveraineté ne s'exerçant que sous l'hégémonie de la souveraineté de l'Etat, les règles corporatives ne peuvent s'établir que dans la mesure où elles ne contredisent pas les lois et règlements de l'Etat. Bien plus, c'est l'Etat, qui, nous l'avons vu, limite lui-même la compétence du groupement professionnel.

La réglementation professionnelle, dans ces conditions, laisse subsister tout entière celle de l'Etat et la souveraineté des groupements professionnels, n'empêche pas l'Etat de décider en toute liberté, ce qui doit être laissé à leur initiative, et ce qui doit faire l'objet de son intervention.

Il est d'ailleurs difficile de dégager d'une manière précise la ligne de démarcation. Cependant, M. le Pr Lujo Brentano nous semble en avoir donné une très heureuse formule, au moins en ce qui concerne le contrat de travail, au sujet duquel se pose le plus souvent, et avec la plus grande acuité, cette question des limites rationnelles à l'intervention de l'Etat. M. Brentano, analyse dans le contrat de travail un double caractère : « c'est un contrat d'achat et de vente de la *marchandise-travail*, et un traité tendant à l'établissement d'une domination sur la personne de l'ouvrier

dans toutes les fonctions de son existence. » Et pour lui, tout ce qui concerne le contrat même d'achat et de vente, prix du travail, etc., doit être exclusivement ouvert à l'action des groupements professionnels. Tandis que l'Etat peut et doit intervenir en tout ce qui concerne le traité consacrant une domination sur la personne de l'ouvrier.

Cette intervention se produira d'ailleurs suivant des modes et des degrés différents :

Parfois l'État pourra traduire la régle qu'il impose par une formule identique pour toutes les professions.

Le plus souvent pourtant, le principe seul de la réglementation intéresse également toute la nation et relève seul de l'économie nationale, tandis que ses applications varient suivant les divers groupements économiques et professionnels. Alors l'État pose le principe général applicable à toutes les industries, à toutes les professions, puis en déduit pour chacune d'elles des applications différentes. Tantôt, c'est la loi, elle-même, qui fait ces applications : tantôt le législateur, se défiant sans doute de sa propre compétence en ces matières, ne fait « qu'indiquer en des vagues formules des mesures générales, laissant à un décret le soin d'entrer dans les détails. »

D'autres fois enfin, l'État, sans même proclamer ce principe, ne le consacre et n'en impose l'application que dans une loi spéciale, pour une industrie ou une profession déterminée.

Ajoutons que les rapports de collaboration des groupements professionnels et de l'Etat ne se borneront pas encore là, et — après avoir été de la sorte les initiateurs des lois économiques, les groupements en deviendront aussi les exécuteurs, — ou du moins les collaborateurs de l'Etat dans leur exécution. Les lois économiques, inspirées ou dégagées par eux, leur reviendront revêtues de la sanction obligatoire de l'Etat, pour qu'ils en assurent la bonne exécution.

On comprendra qu'il nous soit impossible d'entrer dans les détails de cette collaboration. Aussi bien il nous serait aisé — en France, et plus encore en Angleterre et en Australie d'en trouver de nombreux exemples, de relever une foule de lois et de jurisprudence, par lesquelles se précise chaque jour davantage, dans les groupements professionnels, l'ébauche d'un pouvoir exécutif comme nous est apparue déjà celle d'un *pouvoir législatif*, et les faits acquis, et les tendances manifestées, et la direction probable

des évolutions prochaines, tout se résume pour eux dans le mot : *Souveraineté*.

*
* *

Quel est l'avenir réservé à cette souveraineté et au fédéralisme qu'elle détermine ? Quelles sont les formes qu'elle revêtira ? Dans quelle organisation définitive trouvera-t-elle son expression ? Ce sont là des problèmes que nous ne prétendons pas résoudre pour le moment.

Les débats qu'ils suscitent n'ont pas encore pris dans nos préoccupations, toute la place qu'ils méritent, et pour les trancher, il faut attendre les éléments de décision qu'une étude approfondie ne peut manquer de trouver désormais dans la théorie et dans la pratique. L'heure n'est pas venue d'arrêter la constitution économique que réclament les sociétés modernes.

Nous n'avons voulu que dégager des conclusions qui sollicitent les administrations publiques, la jurisprudence et les lois de consacrer résolument les droits de cette patrie professionnelle dont nous avons tenté l'esquisse.

Et qu'on veuille bien se rappeler que cette construction n'a pas été seulement élevée sur de purs principes abstraits de liberté et de justice, qu'elle n'est pas demeurée isolée dans le domaine de la théorie, semblable à ce palais de l'Hypothèse dont parle quelque part Diderot, suspendu comme par enchantement dans le vague de l'espace, où de subtiles colonnes supportent des voûtes qu'on ne distingue qu'à la faveur des jours dont elles sont symétriquement percées, et qui doit s'écrouler au souffle de l'Expérience.

Qu'on veuille bien se rappeler, au contraire, que si le plan de la construction s'est trouvé conforme aux idées essentielles de notre droit public sur la souveraineté populaire et des libertés individuelles, la construction plonge dans les réalités économiques des bases profondes et de solides assises, formations naturelles jaillies du sein même de la vie professionnelle, sous la poussée fatale des grandes transformations, dont sont agitées les couches industrielles des sociétés modernes. Qu'on veuille bien se rappeler, qu'en définitive, gage de certitude et promesse d'avenir, espérances légitimes d'une union féconde, nous avons vu s'y joindre la déduction des principes et la généralisation des faits, et l'Idée s'incarner dans l'Évolution des choses.

J. PAUL-BONCOUR.

HÉROÏNES CONTEMPORAINES

Par Henry Kistemaeckers

Ce n'est point (et je le regrette !), d'héroïnes dressées dans la réalité que j'entends parler en ces pages de cursive analyse. L'épithète même le professe, ce titre est impossible à graver au seuil du nouveau siècle, sinon comme une ironie ou comme un espoir. Car les héroïnes, vraiment dignes de ce vocable à panache, ont, soit impuissance, soit dédain, négligé de poindre à tout horizon depuis déjà bien des lustres. Dernière de la race, la duchesse de Berry en achevait la décadence. L'envergure et le souffle lui faisaient défaut pour tenir jusqu'au bout le rôle qu'elle s'était tracé dans l'énergie et le combat, si bien qu'elle échoua sans gloire sur la fade sentimentalité d'un amour d'exil : aventure assez vulgaire où se retrouve, pour le psychologue, le désir niais des liaisons bourgeoises allié au goût fâcheux des séductions exotiques, sans qu'apparaisse en tout ceci la Passion, toujours grande. Mais c'est égal, le souvenir de Madame nous restitue, sinon le dessin définitif, à tout le moins l'ombre d'une héroïne. Depuis elle, ces temps, prodigues en femmes de lettres et en femmes de verbe, ne sauraient alléguer une seule femme d'action. Le siège de Paris n'a pas vu surgir sa bonne Lorraine ; l'insurrection n'a fait, chez nos compagnes, que d'obscures victimes, et quant à la troisième République, elle ne compte que des héroïnes de boudoirs, décevantes autant que suspectes, auxquelles la postérité ne peut promettre l'effigie d'airain, et qui se contentent à propos de l'effigie photographique, parmi les étalages galants, à l'ombre de profils tziganes. De celles-ci, naturellement, il ne saurait être question dans *la Nouvelle Revue*, agitée de débats plus sévères... Et, mes lecteurs l'ont déjà compris, les héroïnes dont je me préoccupe, puisqu'elles nous sont contemporaines, ne peuvent être, humblement, que des fictions écloses dans l'âme des dramaturges et des poètes ; héroïnes ayant à peine la vérité très relative qu'impriment les reflets de la vie sur l'imagi-

nation nerveuse et déformante des artistes. Voici donc quelques observations qui s'intituleraient plus exactement : « La Femme dans le Théâtre contemporain » — si l'ampleur du sujet ainsi défini n'impliquait une promesse trop lourde pour une aussi brève étude, et si un tel titre n'imposait une documentation méticuleuse à laquelle je ne veux et ne puis prétendre dans l'espace limité d'un article.

Disons le tout de suite, si les héroïnes ont disparu de la vie sociale, elles ne figurent qu'assez mollement, assez vainement même, dans cette image factice de la vie sociale qu'est notre théâtre, ou qu'il veut être. Quel que soit l'affaiblissement dont l'ait frappé la convention du langage, le mot paraît bien gros, appliqué aux êtres amoraux et chétifs que font mouvoir, depuis dix ans, les auteurs dramatiques, et quand on songe que Phèdre est une héroïne de Racine, on ne peut articuler sans trouble que Zaza est une héroïne de M. Pierre Berton. Or, je prie qu'on veuille voir en ceci mieux qu'une facile querelle de mots, la constatation brutale d'un fait attristant. Car c'est dans l'humanité d'héroïnes comme Phèdre que s'était bâti le théâtre français, et c'est par l'humanité d'héroïnes comme Zaza que le monument s'effrite.

Ces réflexions ne vont pas, il va sans dire, comme des critiques désobligeantes aux auteurs d'une pièce qui en vaut bien d'autres et ne fait qu'obéir, somme toute, à un courant de prédilections si peu contestables qu'elle eut à Paris les honneurs de la centième et fit carrière aussi bien en province qu'à l'étranger. Zaza n'est ici que l'X d'une formule à résoudre. Je la cite — à des exceptions de littérature près, cela s'entend, — comme j'invoquerais la Georgette Lemeunier de M. Donnay, la Margit de M. Abel Hermant. Considérées comme des caractères, toutes se valent. Elles ont, certes, leur aristocratie, et, sous un point de vue artiste, Georgette Lemeunier est évidemment à Zaza ce qu'est le faubourg St-Germain au faubourg St-Antoine. Mais en tant qu'héroïnes dramatiques, une décevante égalité les réunit sans hiérarchie dans une république savamment nivelée. Ce qui distingue nos héroïnes contemporaines, c'est la platitude et la veulerie. Elles sont plates avec plus ou moins d'art, veules avec plus ou moins de finesse, voilà tout.

La chose apparaît d'autant plus déconcertante que le théâtre est aujourd'hui comme ces personnages sur lesquels M. Puybaraud s'exprimait naguère avec de délicieux euphémismes : « Ces personnages dont la profession est si difficile à définir ! » Le théâtre vit des femmes. Quelques années suffirent pour le jeter à tant de cynisme. Seule, la Comédie-Française garde assez jalousement les derniers scrupules, non par pudeur, mais à cause des heureuses

ambitions personnelles qui rivalisent en ce temple trop décrié. C'est que la Comédie-Française a mieux qu'un directeur, elle a un sénat. Ni M. Coquelin cadet, ni M. de Féraudy, ni M. Le Bargy, ni les autres, n'entendent que Mme Bartet ou Mlle Brandès jouissent uniquement des succès réservés à la Maison de Molière, en créant sans complicité les œuvres du nouveau répertoire. Loués soient-ils ! Mais que dire des théâtres rivaux ? Que dire du théâtre ! Le dernier bouis-bouis et la première scène du boulevard sont administrés, en fait, par la Dame que chérit une clientèle déterminée, clientèle obligeante au surplus dans sa routine satisfaite et sa douce obstination. La Scala, c'est Balthy, comme le Vaudeville, c'est Réjane. Ne sortons pas de là. Mme Sarah Bernhardt, c'est les Nations. Granier, c'est les Variétés. Hading, c'est le Gymnase. L'Odéon, c'est Yahne, en attendant Laparcerie. Et, que M. Albert Carré le veuille ou non — ses recettes l'affirment, — il n'est point jusqu'à l'Opéra-Comique qui ne soit Mme Emma Calvé.

Certainement ce tableau synoptique atteste que la dame est toujours élue avec un goût fort judicieux. — C'est, du reste, le public qui préside à cette élection en déléguant, aux directions éprouvées, des commanditaires décidés à ne ponter que sur un nom favori. — Certainement, Sarah est notre grande tragédienne, Hading notre grand premier rôle, Réjane notre grande comédienne, Calvé notre grande cantatrice, Granier notre grande fantaisiste. Certainement, Balthy fut proclamée par Francisque Sarcey notre chahut préféré. Certainement, Yahne et Laparcerie sont de lumineuses promesses. Voilà qui est hors de doute, archi-convenu, et il y aurait plus de stupidité encore que de mauvaise grâce à gémir sur les beautés de la mariée. Telle est si peu mon intention que je ne reprendrai même pas ici, malgré l'occasion propice, le thème traditionnel sur les troupes d'ensemble, lamento consacré de toute critique qui se respecte, mais dont les variations équitables et surannées font penser à ces chants admirables que l'on déteste pour les avoir trop entendus. Non, j'admets que tout est pour le mieux dans la plus parfaite des entreprises dramatiques ; lorsqu'une étoile résume à elle seule tout une distribution, tout un théâtre, toutes les pièces lui sont destinées. Seulement, je demeure surpris que le rôle de ces pièces ne soit jamais digne d'aussi formidables responsabilités. Ce rôle est toujours long : il pèse, en bonne copie de Madame Leduc, deux fois l'once de tous les autres réunis, c'est entendu. Il jette, sur ce qui l'entoure, une ombre épaisse, et accapare tous les « effets » même quand ils lui vont comme une couronne de lis au front de M. Tarride, c'est entendu encore. Il est taillé sur mesure, selon la technique spéciale, ne commence qu'après neuf

heures trois-quarts — après la danse des petits bancs et le friselis des programmes, n'abandonne plus la scène, a toujours raison, s'arroge les fins d'actes, conclut l'œuvre et en porte le nom, c'est entendu, c'est entendu ! Mais nul d'entre ces rôles, d'une si patiente architecture, n'élève un type original, nul n'inscrit dans l'histoire de l'art une créature d'humanité douloureuse ou plaisante, un caractère d'amour ou de haine, un être de passion.

En vérité, je le répète, le théâtre, qui vit aujourd'hui de la femme, ne sort — pour me servir de son argot — ne sort plus une femme. Ce phénomène nous réserve, petit à petit, d'ahurissantes innovations. Des perspicacités aiguisées se déplorent, qui s'en consolent par d'étranges fraudes. Ne voit-on pas Madame Sarah Bernhardt, lorsqu'elle veut encore figurer une femme, recourir sans hésitation et sans cesse à *Phèdre*, pour la tragédie, à la *Dame aux Camélias* et à la *Tosca* pour le drame ? D'autre part, — voici la fraude, et c'est admirable ! — lorsqu'elle nous fait la joie d'une création nouvelle, c'est dans les attributs virils qu'elle apparait à nos yeux inquiets. Puisqu'il n'est plus d'héroïnes dans le théâtre contemporain, Sarah prête son génie à des héros ; et c'est ainsi qu'elle fut Lorenzaccio, Hamlet, et c'est ainsi qu'elle sera le Roi de Rome ! En vain, m'objectera-t-on que la puissante artiste choisit ses silhouettes avec un rare sentiment d'appropriation, et que l'on peut faire taire toutes craintes sur le point de savoir si nous la verrons un jour subtiliser Œdipe au monopole de Mounet Aîné. Je sais que Lorenzaccio nous fut célébré par elle comme un fantôme horrifique et splendide, fleur de mystère et de venin dont le sexe est assez indifférent, auquel, même, l'illusion d'être asexué prêterait je ne sais quelle atmosphère plus inquiétante et plus troublante encore : Lorenzaccio, dans Sarah, sinon dans Musset, n'est ni un homme ni une femme, c'est ce que les anarchistes appellent une « âme en dehors ». Je confesse aussi qu'Hamlet ressuscité par Sarah fut bien plus une interprétation de Shakespeare qu'une pénétration de Shakespeare : là, plus que jamais, l'être qu'on nous révéla n'était point dans la vie et nous impressionnait comme l'incarnation mythique d'une chimère, la vision d'une souffrance et d'une folie, un lambeau de rêve, et non comme la substance terrestre, dont importent l'âge, le sexe, le brutal geste de vie, qu'avait voulu le génie saxon. Enfin, je le reconnais, personne mieux que Sarah n'est apte à nous restituer le croquis linéaire et la mentalité trépidante du duc de Reichstadt, figure incomplète et fiévreuse, constitution maladive affolée par des nerfs de femme bien plutôt que bâtie avec une musculature de mâle. Il est bon d'ajouter cependant, que Lorenzaccio, comme

Hamlet, auront été d'habiles acheminements vers cet *Aiglon* déjà célèbre. Les deux premiers, évocations légendaires, autorisaient sans scandale quelque outrage à la rude vérité, tandis que le dernier est bien près de nous encore, et l'histoire nous le fait connaître avec un relief immédiat, une implacable netteté. Or, Madame Sarah Bernhardt, vêtue de rêve, sera toujours la splendeur même de l'art : mais il est permis d'éprouver un certain malaise lorsqu'on l'imagine vêtue, non plus de rêve, mais d'un uniforme autrichien dans lequel M. de Max, acteur visionnaire et très remarquable du reste, donnait déjà, par moments, une assez fâcheuse sensation de féminité.

Ce qui demeure acquis, ce dont je prie qu'on me donne acte parce que ce m'est un argument exemplaire et topique, c'est que la plus glorieuse de nos artistes, la plus populaire en tous cas, est réduite à dépouiller ses instincts, à travestir sa grâce, à démentir son charme essentiel, pour composer patiemment des figures viriles, contre toute logique, au mépris de toute spontanéité. Elle est astreinte à ces déraisonnables spéculations parce que les dramaturges ne lui apportent plus un rôle féminin à sa taille ! Il y a là une des indications les plus frappantes de ce que j'augure. La femme, dans le théâtre contemporain, est frappée d'anémie. Elle échappe à l'observation du créateur qui la néglige, qui la dédaigne, ou qui l'ignore. Elle s'éteint.

Divers facteurs de cet appauvrissement, subtils seulement en apparence, se démêlent sans peine. Les principaux — qui se coudoient du reste, qui sont la conséquence logique les uns des autres, tout en restant distincts, comme les couleurs du prisme aboutissent à la lumiere, — les principaux se peuvent déterminer ainsi :

Les doctrines actuelles du théâtre.

L'influence, sur celui-ci, des nouvelles écoles littéraires.

La chlorose de nos mœurs, qu'il réfléchit avec un parti-pris outrancier.

Le mépris jeté sur tout effort d'imagination — dont le théâtre ne peut se dispenser — au profit d'un réalisme monotone dans l'idée; réalisme qu'il ne faut pas confondre avec le réalisme de détail, l'exactitude du décor et du geste.

Enfin, les goûts et les tendances personnels, la psychologie, de nos « étoiles ».

Tout d'abord, notre époque s'est petit à petit éloignée (elle en est à cent lieues désormais !) de cette immuable vérité : que l'art dramatique est un art spécial et limité, non seulement distinct de la littérature, mais, hélas ! souvent même *opposé* à la littérature. Ceci, qui paraît n'être qu'un paradoxe tardigrade, est au contraire

un axiome. L'art dramatique est à la littérature ce que lui sont la statuaire, la musique, l'art pictural. On peut être un descriptif puissant, un lumineux écrivain, et un fort pauvre homme de théâtre. C'est même la loi commune. Nous nous figurons mal Châteaubriand, Lamartine ou Michelet dramaturges; et Balzac, qui cependant y mit de la bonne volonté, ne put jamais appliquer utilement à la scène ce prodigieux génie d'observation qui fait son œuvre impérissable. A l'inverse, et sans aller jusqu'à l'invocation trop facile de Scribe, on peut affirmer que Dumas fils, auteur dramatique éclatant, fut un piètre romancier. La frappe de son langage, éclairée et nerveuse dans le dialogue, s'empâtait péniblement dans le récit, et tout l'abandonnait alors de ses dons naturels, jusqu'à cette admirable conception de l'ensemble qui donne à toutes ses pièces, *Diane de Lys* seule exceptée, des assises monumentales et l'unité de temps. C'est que le théâtre a des lois qui ne se transgressent point sans péril, celles-là mêmes dont d'Alembert attribuait la découverte à Corneille, et dont on retrouve en réalité l'initiative déjà parmi quelques soties et quelques mystères du moyen âge, rares il est vrai. Elles ne se modifient pas, appliquées à des volontés différentes, comme la terre reste la terre sous toutes les cultures. Elles furent sacrées aux romantiques, malgré l'ardent irrespect en lequel ils tenaient tout ce qui leur avait été légué par le classicisme, parceque les romantiques les reconnurent indestructibles. Eh bien, ces lois, dont l'enseignement est surtout intuitif, (car on décide en vain de se faire auteur dramatique, on l'est, on ne le devient pas), ces lois fondamentales sont ignorées par la moitié des auteurs de l'heure présente, dédaignées de parti-pris par presque tous les autres. Au lieu d'obéir à une évolution qui lui fut propre, le théâtre a suivi l'évolution littéraire. Il s'est égaré. Par une erreur lamentable, sur la scène qui vit exclusivement d'*action*, on a transporté le roman moderne, qui vit d'*explication ;* on l'y a transporté avec sa psychologie minutieuse, ses préciosités stériles, sa pensée complexe et la minceur de ses artifices.

Notons en passant que ce mouvement, dont il n'y a pas à se dissimuler les dangers, a des origines rien moins qu'artistiques. En cette époque singulière, où tout le monde veut écrire, et où tout le monde en est capable, les professionnels, débordés par une concurrence tellement fantastique qu'elle en devient ridicule (quel est l'homme admirable de cette génération qui a eu le courage de ne pas écrire un livre ?) — les professionnels, à quelque catégorie de lettres qu'ils appartinssent, ont vu dans le théâtre l'unique refuge contre l'invasion. Ils s'y sont rués.

Comme il y avait pénurie de vrais auteurs dramatiques, on les accueillit en pis-aller. A défaut de tempérament, leurs productions avaient au moins le prestige de l'actualité, une qualité d'observation menue, parfois heureuse dans le détail, et un extrême souci de la forme qui renouvelait la langue du théâtre. De plus, l'heure était propice. Tous les dix ans au moins, tous les vingt ans au plus, l'art a ses réactions. Les éternelles reprises de Dumas se fanaient. Il y avait des symptômes de fatigue. On savait Augier par cœur. La critique poussait des cris de révolte, et le public parisien suivait la critique, beaucoup par persuasion, beaucoup par snobisme, un peu par conviction. Antoine survint, qui découvrit, au Théâtre-Libre, maint ouvrage de premier ordre, mais dont l'obstination dans le pessimisme et l'amertume lassa vite. A sa suite, les théâtres « à côté » se succédèrent, où tâtonnaient diverses tentatives de théâtre impossible : théâtre réaliste, théâtre symboliste, théâtre rosse, théâtre d'idée, théâtre social, jusqu'au théâtre amorphe qui semblait ironiquement conclure l'inanité de tous les autres en attestant que le théâtre sera sans qualificatif ou ne sera pas.....

Heureusement — ou, à certain point de vue, malheureusement, — un chef-d'œuvre domina ce désordre : *Amoureuse*, de M. Georges de Porto-Riche. Cette pièce, non seulement la plus décisive du théâtre contemporain, mais une des plus significatives du théâtre français de tous les temps, semblait indiquer aux nouveaux-venus la voie nouvelle qu'ils cherchaient à l'aveuglette. Mais, on va le voir, ce qui devait provoquer une révolution, n'engendra qu'une confusion.

Qu'était-ce donc que le sujet d'*Amoureuse*? Vingt mots! Une femme aime son mari. Le mari lui préfère la science. Les nuits conjugales déclarent la guerre, dans le ménage, aux jours laborieux. L'intimité de ces deux êtres s'empoisonne d'un malentendu qui devient bientôt une impasse. Outragée, au cours d'une de ces scènes avilissantes et cruelles qui sont comme leur vide-cœur quotidien, la femme, par colère et par défi, — parce qu'elle est une femme, — en une heure de folie se jette avec dégoût dans les bras du passant. Le mari la chasse, mais au moment où elle va s'en aller, il la retient, par égoïsme et par lâcheté — parce qu'il est un homme. Il vient de s'en apercevoir, la bête qui est en lui ne peut s'affranchir des caresses coutumières. « Nous nous sommes déchirés comme deux ennemis, des mots irréparables ont été prononcés, je t'ai méconnue, tu m'as trompé, et je suis là. C'est à croire que nous sommes rivés l'un à l'autre par tout le mal que nous nous sommes fait, par toutes les infamies que nous nous sommes

jetées à la face ! » — « Réfléchis ! » s'écrie la femme, « tu seras malheureux ! » Et l'homme de répondre, sans oser la regarder : « Qu'est-ce que ça fait ! » Asservis par la chair et par l'habitude, ils achèveront de vivre ensemble vers la haine, avec une honte de plus entre eux. Et c'est tout.

C'est tout, et c'est très beau. C'est très beau, parce que M. de Porto-Riche a extrait du débat tout ce qui allait aux entrailles de l'humanité, tandis qu'il rejetait, avec le discernement du seul dramaturge, tout ce qui serait invisible par delà les chandelles ; parce que rien n'y est abandonné à l'attrait facile de ce qu'on appelle l' « écriture », chaque phrase ayant la portée d'un acte, chaque mot la valeur d'un geste ; parceque les caractères qui surgissent de l'œuvre sont dessinés en traits incisifs et peints à larges touches ; parce qu'ils sont d'un bloc, ces caractères, et vont jusqu'au bout de leur vérité, avec une logique qui ne se dément pas une seconde ; parceque c'est vraiment du désir, vraiment de la souffrance, vraiment de la lâcheté ; parceque c'est de la passion ; parceque la somme de l'œuvre s'obtient par une formule d'art hautain et de sûr métier. En un mot, c'est très beau parceque, vu par un observateur, conçu par un artiste, *c'est exécuté par un homme de théâtre*.

On en convint peut-être à part soi, mais on oublia de le dire. Ignorance ou hypocrisie, ceux que nous avons appelés les nouveaux-venus triomphèrent à l'envi par un sophisme. « Voici, clamèrent-ils, ce que sera *notre* théâtre ! On vient de faire un chef-d'œuvre avec trois entités : le mari, la femme, l'amant, qui ne se meuvent dans aucune des péripéties de l'*ancien* théâtre. C'est la trinité classique de toute notre littérature qui conquiert enfin la scène. Et n'est-ce point équitable ? Ce que nous voyons de la vie, ce qui nous y intéresse, ce que nous étudions dans nos romans et ce qui les fait vendre, n'est-ce point l'amant, le mari, la femme ? Or donc, le théâtre nous appartiendra désormais. Nous y ferons converser, en trois ou quatre actes, qui seront trois ou quatre chapitres, la femme, l'amant et le mari. Ils prouveront, du bout des lèvres, qu'ils ont l'esprit du boulevard; ils seront sans enthousiasme dans l'amour, dégagés dans la trahison, et très élégants dans des décors Liberty. Et tout cela, qui ne sera pas grand'chose, constituera néanmoins du théâtre bien parisien, — le théâtre psychologique ». Comme si le théâtre, digne de ce nom, n'est pas toujours psychologique !

Mais il y a psychologie, et psychologie. Et ce fut l'ère, que nous traversons résignés, des petits adultères modern-style : petites liaisons, petites sensations, petits chagrins, petits mouchoirs.

petits sourires ; petites intriguettes, petites caillettes, petits imbéciles, petits grands esprits, petits fantoches, tout l'avachissement du petit vice qui trotte menu de la Madeleine à la rue Marbeuf, toute la lie du petit roman d'aujourd'hui, du roman dit « psychologique » lui aussi, ce petit article de Paris des lettres françaises. Hors cette quincaillerie, point de salut. Hors ces propos sirupeux, tout est « pompier ».

Voilà la confusion. Elle est décourageante. Servie à souhait par des comédiens de grand talent, elle a désorienté d'abord, dépravé ensuite, le goût du public. Impressionnable et puéril, impérieusement sollicité par les doctrines de l'heure, celui-ci s'est écarté de ses anciennes idoles. Seulement, il éprouve quelque répulsion pour les nouvelles qu'on veut imposer à son adoration. Si bien que, désenchanté d'une part, peu tenté d'une autre, il a pris une attitude terme : il boude. Des théâtres, naguère encore florissants, ont perdu leur clientèle et se traînent à vau l'eau vers la ruine prochaine. Les moins éprouvés vont de guingois, soutenus à grand peine par la force d'inertie que de longues années de succès leur avaient imprimée. Tandis que, bénéficiant de cette déconfiture, le café-concert accapare la foule qui s'ennuie, l'abrutit d'élucubrations graveleuses et l'enlise tous les jours davantage dans cette sanie qu'est la chanson moderne.

Ah ! les pauvres héroïnes de ce théâtre-là ! Comme nous voilà loin déjà de cette mistress Clarkson, de cette femme de Claude, de cette princesse Georges, à qui ce « pompier » de Dumas donnait le geste et le sang de la vie ! Comme nous voilà loin de quelque Fédora, illustrée par Sardou, triple « pompier » ! Comme elle est à cent lieues de nous, cette Germaine elle-même, cette Germaine de M. de Porto-Riche — un « pompier » de demain, mais oui ! — qui servit innocemment ce prétexte à la plus subtile des impostures et au pire des malentendus !

Or, ce qui ne contribue pas le moins à cette déliquescence, c'est — puisqu'aussi bien nous sommes en pleine psychologie — c'est la psychologie de nos étoiles, que je signalais tout à l'heure. Il faut bien le dire, — ce n'est du reste pas un reproche, c'est, le plus courtoisement du monde, une simple constatation, — le besoin d'ardente vérité, l'élan d'énergie et d'enthousiasme, toute cette fièvre d'art et d'action qui dévorait l'âme des Mlle Mars, des Mlle Georges, des Déjazet, plus tard des Madeleine Brohan, des Rose-Chéri, et des Desclée, ne tourmente plus l'actrice de nos jours. Mme Sarah Bernhardt, prodigieuse organisation, échappe seule à la règle : elle a gardé ce qu'en langage « pompier » l'on désigne par le feu-sacré. Mais Mme Sarah Bernhardt est une tragédienne, et je

n'ai cité ni Rachel, ni Agar. Quant aux autres, presque toutes les autres, elles sont bien, sinon les femmes de leur temps, à coup sûr celles de leur littérature. Elles le sont avec infiniment de talent, ceci n'est pas discutable, mais elles le sont par ce talent même. L'ironie et le scepticisme les ont conquises. La fadeur aussi. Elles végètent dans ce marasme et cette indifférence qui spécialisent nos heures frelatées, et qui en sont l'élégance convenue. Amies des demi-mesures, elles tiennent la sincérité en une vive horreur. Elles n'admettent le rire que s'il s'arrête au sourire, la souffrance que si elle ne dépasse pas l'amertume, l'amour que s'il est doucement cynique, indolent et sans conviction. Ah ! oui, je sais, il y a bien Réjane, cette vibrante et profonde Réjane de qui l'on pouvait tout attendre, qui fut cette *Amoureuse* admirée comme elle fut *Germinie Lacerteux*, et qui, si souvent, atteignit l'intense réalité humaine. Hélas ! Réjane aussi semble avoir trop lu les petits livres jaunes, et nous la retrouverons seulement le jour où elle s'apercevra que l'horizon est trop petit, réduit à la superficie du format Charpentier.

Telle est la mentalité de nos étoiles. On devine alors ce que peuvent être les rôles aunés pour elles, et les pièces dont ces rôles font l'unique ornement. J'ai donné plus haut la recette accoutumée pour la confection de ces pièces. N'insistons pas. Il n'en fallait pas tant pour expliquer aussi bien la précarité du théâtre contemporain que la minceur de ses héroïnes.

Le profil tout à fait attristant de cet état de choses, c'est que les auteurs dramatiques — il en reste — se sont sentis eux-mêmes irrésistiblement entraînés par le courant. Et comment lui résister ? Parcequ'elles voulurent s'affranchir, des œuvres fières et définitives, comme les *Fossiles*, de M. François de Curel, ne purent affirmer leur supériorité qu'au hasard d'une représentation unique, et sur une scène irrégulière. Encore fallait-il la hautaine bravoure d'Antoine pour se jeter à de telles audaces ! Dix ans se seront écoulés depuis cet acte valeureux, lorsque la Comédie-Française reprendra ces mêmes *Fossiles* qu'elle vient, inspirée par une tardive justice, d'attacher à son répertoire. Quel enseignement d'une délicieuse ironie en de pareils épisodes ! J'ai parlé de bravoure, d'audace, de courage, de justice rendue... Ne croirait-on pas qu'il s'agit de quelque conception extravagante et révolutionnaire, alors, ô souriant paradoxe des temps, que les *Fossiles* sont tout modestement une robuste, une puissante pièce, façonnée selon les lois du théâtre par un maître de la pensée, peuplée de caractères moulés comme des cariatides, et poignante jusqu'à la grandeur ! Voilà bien les tares ! M. de Curel, qui sait et qui prouve que toute œuvre d'art vaut d'abord par la composition ;

M. de Curel, qui discipline ses pièces dans une contexture rigide; M. de Curel, qu'intéressent médiocrement les perruches d'*afternoon-thea* et les gigolos de chez Maxim's, M. de Curel apparaît aux directeurs et aux créatrices comme une sorte d'ouvrier de lettres farouche et dangereux, d'une probité surannée et d'une volonté barbare. Il n'y a rien à tirer de cet homme là : *c'est un homme qui fait du théâtre* !

Ils sont quelques-uns encore — Dieu merci ! — dont on peut dire, autrement que par antiphrase, qu'ils font du théâtre. On les devine impatients, ceux-là, dans le cercle étroit de la pièce « de commande », — on les regarde, avec joie, se défendre. Ainsi, après avoir victorieusement renouvelé la gageure du poète Houdy qui faisait — en 1601, s'il vous plaît ! — représenter en huit journées *les Chastes amours de Théagène et de Chariclée*, l'auteur d'*Amants — Amants*, cette exquise variation sur les chastes amours de Guitry et de Granier, en cinq actes et sur mesure — M. Maurice Donnay s'est montré moins obéissant dans *la Douloureuse* et très net dans *le Torrent*. Tacticien habile, il a plié d'abord son talent, ou plutôt il a approprié son talent, aux exigences que l'on sait, pour le pouvoir librement dégager, au moment opportun, c'est-à-dire à l'heure de la célébrité, de toute influence tyrannique. M. Gustave Guiches, que le succès de sa maîtresse comédie, *Snob*, met aux prises avec les sollicitations du boulevard, se montre rebelle à ces sollicitations et donne, rue de Richelieu, une pièce d'ensemble. M. Alfred Capus, l'auteur applaudi de *Rosine*, résiste vaillamment aux considérations de boutique, qu'avec frénésie on lui oppose. M. Abel Hermant, qui s'en tenait jusqu'ici au portrait « bien parisien », et qui, dans la *Meute*, faisait pour le prince de *** ce qui fut fait dans la *Question d'argent* pour le banquier Mirès, semble élargir le champ de son observation, et le *Faubourg*, très supérieur à son théâtre des deux mondes, n'est pas exclusivement consacré à Mme Clara Ward. A force d'habileté scénique, M. Brieux, dans le *Berceau*, fait tolérer sans trop de douleur une thèse odieuse. M. Rostand, homme de théâtre par excellence, jouit de triomphes sans précédent. Pour avoir écrit *Mariage blanc*, *le Pardon*, *l'Age difficile*, trois œuvres qui resteront l'honneur du théâtre contemporain, M. Jules Lemaître se doit de demeurer intransigeant, et il n'y faillit pas. M. Henri Lavedan, qui témoignait de sa surprenante virtuosité en mettant sur pieds à la fois *Catherine* et *le Nouveau jeu*, M. Lavedan, depuis son admirable *Prince d'Aurec*, a conquis une indépendance suffisante pour sacrifier sans excès aux suggestions d'étoiles et de directeurs. Avec la *Conscience de l'Enfant*, M. Gaston Devore

défie honnêtement les écœurantes sucreries dont on nous gave. Enfin, M. Paul Hervieu dans les *Tenailles*, M. Jules Case, dans *La Vassale*, ont affirmé leur parti-pris irréductible d'écarter sans faiblesse les préoccupations opportunistes et misérables dont l'art dramatique dépérit. Même, ils ont mis une coquetterie impertinente à accuser cette décision en nous donnant des ouvrages sévères et quintessenciés à l'extrême, d'une rigueur pour ainsi dire mathématique. Remarque consolante, le succès les a brillamment récompensés de cet effort et de cette dignité. Or, et ceci me paraît piquant, *les Tenailles* et *la Vassale* mettent en relief avec une remarquable vigueur, l'héroïne devenue si rare ailleurs ! On a reproché du reste à ces héroïnes — et non sans l'alacrité prévue — d'être des exceptions. Je l'accorde. Sans doute MM. Jules Case et Paul Hervieu accceptent-ils eux-mêmes ce reproche comme un titre de gloire. L'idée d'exception ne s'oppose-t-elle pas directement à l'idée de banalité ? Toute héroïne, dans la vie comme dans cette répercussion de la vie qu'est le théâtre, ne se présente-t-elle pas essentiellement comme une exception ? Certain « pompier » illustre ne songeait point à s'en défendre, et c'est, je crois, le roman de la *Dame aux Camélias* qui se clôt par une épigraphe judicieuse : « Cette histoire est une exception, mais, si c'eut été une généralité, ce n'eut pas été la peine de l'écrire ».

Henry KISTEMAECKERS.

LA CRISE DU CHARBON

Par Henry Barrau

L'année 1899, mémorable à bien des égards, a été marquée par un sérieux renchérissement des matières premières. Les prix des charbons, en particulier, se sont élevés à des taux inusités ; cette hausse a inspiré des inquiétudes, qui, loin d'être actuellement dissipées, ne font que croître. Le combustible ne suffit pas à la consommation, et il faut remonter aux époques déjà lointaines de 1873 et de 1891 pour retrouver trace d'une disette analogue, disette d'autant plus sensible qu'elle touche à un élément essentiel de la vie économique. Le charbon est en effet la base de la production industrielle ; il est aussi pour l'usage domestique un objet de première nécessité, dont les classes ouvrières subissent malaisément la cherté. On pouvait compter qu'un état aussi anormal n'irait pas sans incidents fâcheux ; la grève des mineurs dans le Bassin de la Loire, en a été une manifestation.

La guerre Anglo-Transvaalienne n'a pas peu contribué à l'acuité de la crise ; aujourd'hui encore elle maintient tendue la situation, et rend très difficile la prévision d'une détente ; car les mécomptes persistants des Anglais nous laissent dans l'incertitude quant à la durée des hostilités.

Mais avant même que la guerre apparût inévitable, la cote des charbons était bien supérieure à celle des années précédentes. Déjà au commencement de 1899, l'industrie française se plaignait d'une insuffisance de combustible. La production répondait à peine à la demande ; il n'y avait pour ainsi dire pas de disponible en charbons industriels.

Le renouvellement des contrats se faisait généralement avec une majoration de 2 à 3 francs sur les prix pratiqués en 1898. Excel-

lente pour les charbonnages français, la situation s'annonçait comme devant se maintenir, car on constatait que les autres pays d'Europe, producteurs de houille, et aussi les Etats-Unis, étaient débordés par les demandes. En effet, le marché s'affermit de jour en jour et les cours atteignirent, progressivement, sans défaillance, les taux les plus rémunérateurs. Bien qu'il ne nous soit pas possible de donner, dans leur ensemble, les prix de la consommation française en 1899, voici du moins quelques chiffres propres à montrer le mouvement ascensionnel. Ce sont les moyennes trimestrielles pour le charbon industriel du Nord, comparées aux moyennes de 1898 ; celles-ci dénotaient déjà un progrès sur les prix de 1897 :

	1898	1899
1er trimestre	fr. 11 50 (1)	14 42
2e —	12 »	15 67
3e —	12 50	16 67
4e —	14 50	18 17

La rareté du coke a causé de vives appréhensions aux producteurs de fonte ; les prix ont monté de façon invraisemblable. Pour les cokes rendus aux usines de Meurthe-et-Moselle, certains contrats ont été passés à 45 et 50 francs la tonne ; ces marchés n'ont pas été, il est vrai, la règle générale ; néanmoins la hausse moyenne mérite l'attention : la tonne de coke valait en moyenne, au 1er décembre 1899, 25 fr. 77, prix supérieur de 1 fr. 53 à celui de 1898, de 3 fr. 45 à celui de 1897, de 5 fr. 76 à celui de 1894.

Avec plus ou moins de violence la crise s'est déclarée dans tous les pays houillers. Elle n'est pas restreinte à la France. Comme chez nous, on pouvait constater en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, dès le début de l'année passée, la même prospérité, et aussi les mêmes difficultés de satisfaire les consommateurs ; ceux-ci, lorsqu'ils s'étaient jusqu'alors approvisionnés au jour le jour, se hâtaient de conclure des marchés pour ne pas être surpris : « La « situation est tendue, écrivait-on, et l'on craint fort de manquer « de charbon l'hiver prochain. »

En Allemagne, les marchés passés entre le Syndicat des houilles d'Essen et les chemins de fer de l'Etat prussien nous offrent un élément caractéristique d'appréciation : en décembre 1899, le ministre traitait pour les livraisons à faire à partir du 1er juillet 1900, au prix de 11 m. 10, supérieur de 1 m. 50 à celui de l'exercice

(1) Prix de la tonne de charbon à la mine.

1899-1900, lequel accusait une augmentation de 75 centimes. Mais c'est surtout le coke qui fait défaut en Allemagne; car il n'y a guère que la Westphalie qui fournisse des houilles propres à donner du coke industriel. Et c'est ce qui préoccupe surtout les métallurgistes. On a même pu craindre en France que le gouvernement allemand ne se décidât à interdire momentanément l'exportation des cokes. Les prix ont été élevés, en septembre, pour la livraison à effectuer en 1900 (à partir du 1er juillet) et en 1901 de 14 m. (13 m. en 1898) à 17 m. (1)

La hausse, en Allemagne, a été modérée si on la compare à celle des autres pays.

Au mois de mars, le prix du charbon belge, (2) que des hausses successives avaient élevé graduellement de 30 à 40 °/o relativement à celui de 1896, subit une nouvelle majoration de 2 à 3 fr. par tonne.

La grève qui survint en avril et se prolongea durant une partie du mois de mai amena une véritable crise résultant du manque d'ouvriers et de la réduction forcée de l'extraction. Les prix du charbon subirent de nouvelles hausses désordonnées, si bien qu'à la fin de l'année ils étaient supérieurs de 100 p. 100 à ceux de 1896. Ces augmentations progressives ont été nettement indiquées dans les adjudications semestrielles pour les chemins de fer de l'Etat; avec moins d'intensité sans doute, car la moyenne des prix faits à l'Etat est habituellement supérieure à celle du commerce; mais il n'y avait pas moins dans ces soumissions comme une cote officielle de la hausse, de nature à consolider le marché et à exercer une action sur les charbonnages français de la région du nord; c'était pour nos producteurs l'assurance qu'ils n'avaient pas à redouter leurs concurrents belges, et par suite une cause nouvelle de renchérissement. L'adjudication d'octobre marqua un progrès de 3 francs par tonne, en moyenne, sur celui du mois d'avril, de 5 fr. 50 par rapport à 1898. Mais ce qui se dégagea surtout des derniers contrats, ce fut l'insuffisance des soumissions; elle fut d'un tiers environ des quantités demandées. Les directeurs de houillères, prévoyant des majorations futures, hésitaient devant des engagements de si longue durée et demandaient la suppression de certaines clauses du cahier des charges; ils ne pouvaient accepter, disaient-ils, celle qui concerne le bon poids (supplément de 5 °/o livré à

(1) Prix d'ordre du Syndicat des cokes.

(2) V. le *Moniteur officiel du Commerce*, 23 nov. 1899.

l'acheteur) et la propreté du charbon. Mais le ministre se montra intransigeant; c'est ce qui explique l'abstention des producteurs pour un tiers de la demande. Aussi l'Etat a-t-il été obligé de s'adresser, pour combler ce déficit, aux bassins anglais. Il convient d'ajouter que la crise houillère en Belgique se complique d'une crise de transports. Bien plus qu'en d'autres pays, les industries du transport se sont laissées surprendre. « Une grande partie des « charbons extraits ne pouvant être expédiée est déposée sur le « carreau des mines, tandis que des maîtres de forges, sans « combustible, doivent ralentir l'allure des hauts-fourneaux, et « des verriers éteindre leurs fours. Plusieurs chefs d'industrie « viennent de renvoyer leurs ouvriers pour un certain nombre de « fours faute de charbon ». (1)

On revient aux transports par charrettes : 1830 refleurit.

L'année 1898 avait été brillante pour les houillères de la Grande-Bretagne ; la grève avait, il est vrai, désolé le pays de Galles ; mais les prix, dans l'ensemble, avaient sensiblement progressé, résultat d'une diminution de production à un moment où la demande dépassait de beaucoup la normale. Au début de 1899, les mines ne pouvaient que difficilement satisfaire aux exigences de la consommation. Les prix se maintenaient très haut, avec une tendance à monter encore ; les houilles à gaz de Burham, les charbons à vapeur de Newcastle et de Cardiff étaient particulièrement demandés. Le coke est bientôt devenu rare et très cher. La hausse s'est accentuée, avec des fluctuations cependant, pour aboutir à des chiffres ignorés ; c'est ainsi que le charbon supérieur de Cardiff, sur bateau, qui vaut en temps ordinaire de 11 à 12 sh., s'est vendu, pendant les trois premiers trimestres, de 15 à 17 sh. ; 19/74 pendant le troisième. Mais ce sont là des moyennes. Beaucoup de marchés ont été passés à des conditions plus onéreuses : les prix de 20 à 22 sh. ont été courants, durant les derniers mois ; ceux de 25 sh., fréquents ; dans la dernière semaine de décembre, un chargement a été payé 30 sh., et ce taux a été dépassé au mois de janvier 1900. Dans toute la Grande-Bretagne, une sorte de panique s'est emparée du marché charbonnier. La guerre, avec ses exigences, l'a affolé.

On le voit, la crise est générale ; il n'est pas jusqu'aux Etats-Unis, dont le développement en industrie houillère a été pourtant

(1) *Moniteur offi. du Commerce*. Loc. cit.

gigantesque, qui ne soient obligés de diriger tout l'effort de leur production vers la consommation nationale.



Un état aussi exceptionnel ne saurait être la conséquence d'un fait accidentel, d'un événement isolé. La guerre anglo-boër qui survint en pleine période de prospérité minière, provoquée par un afflux inaccoutumé de commandes, devait amener assurément une tension nouvelle ; la coupe était pleine, elle la fit déborder. L'influence spéciale en pareil cas, constatait en décembre l'*Economist* anglais, se trouve dans la pression qu'exercent les besoins exceptionnels immédiats ; cette pression tient surtout aux achats faits par l'amirauté pour ses transports, achats qui dépassent énormément les proportions habituelles à pareille époque de l'année et qui ont tout particulièrement un caractère d'urgence. L'immense courant de trafic par vapeurs, créé dans ces temps derniers entre l'Afrique australe et le Royaume-Uni, a évidemment rendu obligatoire le ravitaillement des escales charbonnières de l'Atlantique, cela au moment même où l'activité très grande des transports maritimes dans toutes les directions, réclamait de fortes quantités de charbon de chauffe. Si l'on tient compte aussi de ce fait que la guerre est pour les commerçants anglais un prétexte à spéculer, beaucoup d'entre eux achetant avec l'espoir de réaliser plus tard de gros bénéfices, on s'expliquera la hausse extravagante des cours anglais et l'énergie de sa répercussion sur les marchés extérieurs. Mais, on l'a vu, l'élévation des prix s'était dès longtemps fait sentir ; il faut donc rechercher dans d'autres circonstances, la raison d'un mouvement qui s'est manifesté de tous côtés.

L'activité fébrile de la métallurgie en est la cause principale. Cette industrie s'est extraordinairement développée en peu d'années : il résulte des statistiques que les quantités de minerai extrait sont tous les ans plus considérables ; mais la consommation augmente aussi sans cesse, et les prix sont toujours plus élevés. Partout, dans l'industrie du bâtiment, s'est multiplié l'emploi du fer et de l'acier ; les charpentes métalliques ont remplacé les massives charpentes de bois ; il y a là un débouché désormais assuré. L'outillage économique des peuples s'est singulièrement accru, par suite des besoins plus étendus, de l'emploi inattendu du fer, des progrès de la mécanique. Des pays

neufs ou nouvellement éveillés aux progrès industriels ont dû se munir de tout un matériel et construire d'innombrables ateliers. Il fallait aussi pour mettre en valeur les nouvelles conquêtes économiques, créer et développer les moyens de communication ; cet effort a été colossal au cours des deux années qui viennent de s'écouler ; des armements maritimes exceptionnels en outre ont été effectués, contribuant à donner au mouvement métallurgique une amplitude inconnue auparavant.

Le Transsibérien, les chemins de fer chinois et coloniaux, les fournitures militaires, pour les guerres hispano-américaine, anglo-transvaalienne, ont été l'occasion d'une formidable dépense de fer.

Nous avons, pour 1898, les statistiques des constructions navales; elles dénotent un progrès saisissant sur les années précédentes. En 1898, en effet, les chantiers de la Grande-Bretagne ont lancé, en navires marchands et vaisseaux de guerre, un tonnage qui n'avait jamais été réalisé ; le chiffre total est 1.610.000 tonnes, représentant pour la marine marchande une augmentation de 415.000 tonnes par rapport à 1897, de 208.000 tonnes relativement à 1896 (1), quant à la marine de guerre, la construction a donné un tonnage double comparé à celui des deux années antérieures. Ces chiffres ont une importance évidente, car les chantiersbritanniques sont les fournisseurs du monde entier; et en 1898, leur production a été supérieure aux deux tiers de la production mondiale.

Il faut signaler enfin l'essor merveilleux et tout nouveau de l'automobilisme.

En France on a beaucoup attribué aux travaux de l'Exposition et du Métropolitain la reprise incroyable de l'industrie métallurgique ; il faut la voir surtout, écrivait en juin 1899 un correspondant de l'*Economiste Français* « dans ce fait qu'une « longue période de stagnation avait donné aux constructeurs et « aux intermédiaires la confiance absolue que les producteurs « pourraient toujours leur fournir bien au-delà de leurs besoins. « Par suite, ils vivaient au jour le jour sans se préoccuper de « faire aucun approvisionnement. Ils se sont trouvés pris au « dépourvu à la première reprise plus sérieuse des commandes, « reprise provoquée d'abord par un concours imprévu de circons- « tances dans lequel la réfection de l'artillerie, la mise en

(1) En 1897 avait eu lieu la grande grève des mécaniciens anglais.

« chantier de cuirassés, l'extension des constructions urbaines,
« semblent avoir joué un rôle bien plus considérable que l'Expo-
« sition.

Il y eut à coup sûr, de la part des clients aussi, une bonne part d'imprévoyance ; tandis que, par exemple, sur les chemins de fer l'augmentation incessante du trafic nécessitait un accroissement correspondant du matériel, on n'observait pas chez nous cette progression parallèle. Dans ses très intéressantes *Enquêtes économiques*, M. Georges Villain a remarqué que depuis le 1er janvier 1899 il y a en cours de livraison et de construction plus de matériel de chemins de fer qu'il n'en a été livré au cours des cinq dernières années (484 locomotives, 2372 voitures à voyageurs et 9.198 wagons et fourgons). Il n'est pas étonnant qu'une telle masse de commandes ait débordé les établissements industriels.

Le charbon avait, en la prospérité de cette industrie, une raison de prospérer lui-même ; en effet, le marché des combustibles et celui de la fonte et des fers éprouvent de pareilles influences et exercent l'un sur l'autre une action réciproque.

Il faut aussi tenir compte de l'importance nouvelle des industries électriques ; un grand nombre emploient la houille, en quantités considérables, pour la production de l'électricité.

On peut se figurer cet élan par les chiffres que fournit l'Allemagne ; il y a actuellement en ce pays 504 entreprises électriques qui fonctionnent ; de mars 1898 à mars 1899, 105 de ces entreprises ont été lancées ; en 1899-1900, 123 ont été mises en constructions.

Ces causes générales ont eu pour effet une énorme consommation de combustible ; des circonstances particulières sont venues se joindre à elles pour amener le renchérissement et enfin la crise ; en 1898, la grève du pays de Galles a troublé la production anglaise pendant de longues semaines ; 80.000 mineurs grévistes, c'étaient 80.000 tonnes qui manquaient à la production de chaque jour ; la guerre hispano-américaine occasionna l'épuisement des anciens stocks ; en 1899, enfin, survint la grève belge, mais surtout la guerre anglo-boër ; les charbonnages avaient eu, en 1898, abondance de commandes ; l'année suivante, il y eut pléthore.

* * *

On ne s'est pas dissimulé la gravité de la crise ; peut-être même les appréhensions, au début, ont-elles dépassé la mesure ; aux

premiers indices d'une disette possible, les commandes de charbon se sont précipitées; les consommateurs, inquiets de l'avenir, voulaient s'approvisionner pour longtemps; ils étaient par là même des agents de la hausse.

Quoi qu'il en soit, l'insuffisance du combustible, comparée aux besoins actuels de la consommation, est funeste à bien des intérêts. Le charbon est vendu à des prix que tous les industriels ne peuvent pas supporter; sans doute les maîtres de forges ne sont pas ceux qui en souffrent le plus, car le prix de la fonte a pour base celui du coke, et nous savons que la demande de fonte est très pressante. Mais il n'en est pas de même pour toutes les industries dont le charbon est l'aliment indispensable. En outre, le défaut de transports vient ajouter au retard des livraisons, causant ainsi de sérieux préjudices. Le 23 décembre, à la Chambre des députés, M. Krauss attirait l'attention du Ministre des Travaux publics sur les dangers de la situation; il lui signalait notamment que dans la région lyonnaise plusieurs grandes usines, faute de combustible suffisant, ne fonctionnaient plus que quatre jours par semaine, ce qui entraînait pour les ouvriers le chômage et la misère. Il faut noter qu'à cette date la grève n'était pas encore déclarée dans le bassin houiller de Saint-Etienne; les mineurs venaient seulement de demander aux Compagnies une augmentation de salaires. Les mêmes résultats se sont produits un peu partout; après avoir ralenti leur production, beaucoup d'industriels ont été contraints de l'arrêter. On conçoit l'influence de cette crise sur les prix des objets dont la fabrication exige l'emploi du charbon. La hausse fort inquiétante aussi des fers et des aciers est due en très grande partie à la rareté du charbon.

L'élévation des prix des combustibles minéraux devait avoir une répercussion dans les milieux ouvriers. D'autres temps prospères ont vu se produire les mêmes phénomènes : la demande étant supérieure à l'offre, les prix montent; les mineurs constatent la hausse en même temps que le mouvement ascensionnel des valeurs minières, et ne tardent pas à réclamer une majoration de salaires. Encore qu'en bien des cas les bénéfices des compagnies houillères n'augmentent pas dans les mêmes proportions que les prix de vente, il serait injuste de refuser aux mineurs toute satisfaction; et il faut reconnaître qu'en l'état particulier de la prospérité actuelle, leurs prétentions méritaient d'être examinées. Les grèves ne sont pas rares à de semblables périodes. Celles de

1889 et de 1891 dans le Nord et le Pas-de-Calais eurent pour origine la situation favorable des charbonnages ; elles se terminèrent par l'attribution aux ouvriers d'une prime de 20 o/o en sus du salaire moyen. Un arbitrage entre délégués des compagnies et délégués des mineurs avait abouti à cette conclusion.

C'était un événement considérable, car on recourait enfin à un moyen d'entente propre à éviter des catastrophes, et de nature à donner satisfaction aux patrons et aux employés, aux moyens de concessions réciproques ; le capital et le travail s'étaient rapprochés. Le cabinet Freycinet, désireux de voir les compagnies entrer dans la voie de la conciliation seconda les efforts des députés de la région. Le principe de l'arbitrage était posé ; la loi le consacra plus tard. Après 1891 les prix fléchirent, tendant à reprendre le niveau de 1888. Une nouvelle grève éclata en 1893 ; entr'autres griefs, les ouvriers alléguaient que les prix de tâche avaient diminué et que par suite le salaire journalier, pour un nombre déterminé d'heures de travail s'était trouvé réduit ; ainsi, disaient-ils, l'esprit de la convention conclue à Arras en 1891 n'était pas observé. Ils attribuaient ainsi la baisse à une surproduction voulue par les Compagnies. C'était invraisemblable ; car la consommation française étant à ce moment supérieure d'un tiers environ à sa production, la surabondance n'était pas à redouter. La grève n'aboutit pas.

Le prix moyen de la tonne sur les lieux d'extraction avait été, pour la France en 1891, de 13 fr. 25. Il est descendu à 11 fr. 01, en 1895, à 10 fr. 84 en 1896 et se relevait de 1 centime en 1897. Nous n'avons pas les chiffres officiels pour 1898 et 1899 ; mais il n'est pas douteux qu'ils se rapprochent sensiblement de ceux de 1891. De même qu'à cette époque, les mineurs du Pas-de-Calais et du Nord ont demandé à profiter de la prospérité minière ; ils ont réussi cette fois par des moyens pacifiques. A la suite de conférences où les Compagnies et les mineurs étaient représentés, ceux-ci, en 1899, ont obtenu une première majoration de 5 o/o. Au mois d'octobre la prime était portée à 30 o/o. Ce taux sera appliqué à partir du 1er avril 1900 sans qu'il puisse y être apporté de modifications jusqu'au 1er avril 1901.

La grève générale, à la fin du mois de décembre dernier, se déclarait dans le Bassin de la Loire, au moment où la pénurie de combustible éprouvait durement l'industrie. Le chômage des mineurs aggravait une situation difficile déjà ; aussi les effets en

ont-ils été vivement ressentis par les industriels de la région, métallurgistes et verriers du Centre, tisseurs de Lyon, car la plupart des usines n'avaient pas de réserves; il en est résulté l'arrêt du travail sur certains points et, par conséquent, de nouveaux chômages. Dès les premières réclamations des mineurs, les Compagnies s'étaient déclarées disposées à accorder une augmentation de salaire; elles concédaient 30 centimes sur les 50 que demandaient les ouvriers. Ceux-ci exigèrent une enquête sur les bénéfices réalisés par les Compagnies, mais les Compagnies refusèrent de se prêter à cette expertise et proposèrent un arbitrage sur la question du salaire. Les contestations sur la durée du travail prolongèrent les pourparlers Il fut enfin convenu que cette dernière question ferait l'objet d'une enquête et, le 5 janvier, les arbitres, M. Gruner pour les Compagnies, M. Jaurès pour les mineurs, rendaient leur sentence. Il y était dit « qu'en raison de « la prospérité actuelle de l'industrie minière, les ouvriers « devaient bénéficier d'un relèvement de salaires. Ce relèvement « a été fixé pour toutes les Compagnies et les amodiataires, pour « tous les ouvriers du jour et les ouvriers du fond, quel que soit « leur âge, à 9 o/o du salaire respectif de chaque ouvrier, sous « cette seule réserve que l'accroissement de salaire ne sera, en « aucun cas, inférieur à o fr. 30 par journée de travail, ni « supérieur à o fr. 50. » Quelques-uns des exploitants de la Loire avaient pris, au cours de 1899, l'initiative d'augmenter les salaires; pour eux l'augmentation convenue entre les arbitres ne se cumulera pas avec les relèvements antérieurement consentis.

*
* *

On s'est demandé si la gêne dont souffre la France, au lieu de s'atténuer, n'allait pas s'accentuer encore, par le fait de l'Angleterre, qui est le grand pays producteur. La question se pose, troublante : Va-t-on manquer de charbon (1)? Cette hypothèse n'a rien d'inadmissible, car la propre activité industrielle de la Grande-Bretagne, et les nécessités de la guerre ont complètement épuisé les stocks. Ne peut-on pas craindre que, dans ces conditions et en présence d'embarras toujours grandissants, le gouvernement anglais ne mette l'interdit sur l'exportation? Le mal serait certainement plus grand que celui qui nous frapperait si l'Etat

(1) V. l'*Economiste européen.*

allemand décidait d'arrêter les fournitures de coke aux industriels français ; et pourtant les cokes de Westphalie sont indispensables aux métallurgistes de l'Est. Déjà, à la fin de l'année dernière, ceux-ci rencontraient de sérieuses difficultés pour obtenir une augmentation de leurs commandes ou simplement un renouvellement de leurs marchés, et l'on évaluait à 300,000 tonnes le supplément nécessaire pour faire face aux exigences progressives de leur industrie, en Meurthe-et-Moselle (1).

L'interdit sur les exportations anglaises serait du plus fâcheux effet pour un pays comme la France qui est un des meilleurs clients de l'Angleterre ; notre production est à peine égale aux trois quarts de notre consommation ; la différence est surtout comblée par les importations anglaises.

Certes le danger serait grand si une détente ne venait bientôt : malgré que dans le monde entier l'extraction de la houille ait augmenté dans des proportions considérables, tous les marchés se sont resserrés, car chaque pays subit la pression de circonstances exceptionnelles. Le sol est riche en combustible, aussi le péril ne menace-t-il que le présent. Cependant on a été jusqu'à envisager le jour où, les richesses souterraines étant épuisées, il faudrait sous peine de voir finir la vie industrielle, trouver une nouvelle source d'énergie. Ces craintes seront longtemps inutiles : néanmoins l'expérience d'aujourd'hui peut être un avertissement et engager l'industrie à tirer un meilleur parti des forces naturelles.

Dans toute l'Europe les gisements de charbon sont connus et exploités : il faut en excepter la Russie qui produisait en 1855 une quantité insignifiante, 153,000 tonnes (2) et qui en 1897 en a extrait 9,700,000. Ses bassins houillers ont une surface trois fois égale à celle de la Grande-Bretagne. L'avenir est brillant de ce côté ; mais jusqu'à maintenant, la Russie a dû utiliser ses ressources pour développer sa propre industrie. D'autre part les Etats-Unis ont presque doublé en seize ans leur production (102,868,000 tonnes en 1883, 196,500,000 en 1898) ; les bassins américains sont beaucoup plus grands que les bassins anglais ; les bassins chinois ne leur sont pas inférieurs en superficie. On le voit, le sol a des réserves ; il n'y aura pas épuisement avant de longues années. Le champ

(1) G. Villain. Enquêtes économiques françaises.

(2) Tonnes de 2,240 livres anglaises

de l'industrie charbonnière pourra se déplacer et s'étendre. L'Angleterre ne sera plus le centre (1); elle commence à s'apercevoir que son règne décline. Le *Statist* a remarqué, en effet, que comme conséquence de la guerre, à cause de la hausse des frets, de l'augmentation des prix à Cardiff et à Newcastle, des demandes parviennent de toutes parts aux Etats-Unis. Déjà dans ces dernières années, l'Angleterre avait vu diminuer au profit de l'Amérique ses exportations vers la côte occidentale d'Afrique, vers le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine. Le *Statist* fait des réflexions amères : « Un examen attentif des ressources houillères des Etats-Unis « nous montre qu'étant donnés la facilité exceptionnelle, l'abon« dance et le bon marché de la production de ce pays, l'aisance et « la rapidité avec lesquelles elle peut venir sur les marchés euro« péens, l'Amérique sera, dans un avenir prochain, notre concur« rent le plus actif pour le commerce du charbon du monde. » C'est surtout la question du bon marché qui inquiète nos voisins ; sur ce point M. T. Forster Brown jetait le cri d'alarme, en avril 1899. Les bassins houillers de la Grande-Bretagne, a-t-il dit, ont encore des ressources qui permettraient de maintenir pendant trois siècles une production au moins égale à la production actuelle. Mais les exploitants *écrèment* ces richesses ; ils extraient seulement le charbon qu'ils peuvent atteindre sans grande dépense, de sorte que dans cinquante ans, il ne restera que les couches les moins productives et d'extraction la plus coûteuse ; d'où renchérissement rapide et permanent. Ces causes naturelles se sont déjà fait sentir, augmentant le coût d'extraction que le prix de la main-d'œuvre, l'aggravation des taxes et impôts contribuaient aussi à élever. Aux Etats-Unis, en Russie, en Chine, les surfaces des bassins houillers sont bien supérieures à celles de la Grande-Bretagne ; aussi les conditions naturelles de profondeur, d'épuisement y agiront-elles beaucoup plus lentement qu'en Angleterre pour augmenter le prix de revient. Les tarifs de chemins de fer favorisent encore une concurrence qui, inquiétante dès aujourd'hui, pourra devenir meurtrière si des réformes ne sont pas adoptées. M. Forster-Brown les a indiquées.

En somme, si l'avenir de la houille est compromis, en Angleterre, quant aux bénéfices, il n'en est pas moins assuré pour la consommation du monde ; et c'est l'essentiel.

(1) La production de l'Angleterre a été en 1898, de 202,024,000 tonnes, à peine supérieure à celle des Etats-Unis.



Aux inconvénients de l'heure présente, on a essayé, en France, de porter remède. M. Krauss, député, invoquait à la tribune l'intérêt majeur de la défense nationale, du commerce et du travail, et demandait au gouvernement des mesures énergiques. Il faut imposer aux Compagnies une production plus grande ; la main d'œuvre ne manque pas. D'autre part les chemins de fer, par des tarifs réduits, facilitent l'exportation au détriment de la consommation nationale. Le ministre répondait qu'il ne pouvait agir auprès des compagnies que par voie de conseil, ce dont il ne se faisait pas faute, et que le chiffre de nos exportations était minime. La crise n'est imputable à personne, ajoutait-il ; elle est le jeu des forces économiques qui nous dominent. Il n'est pas possible d'apporter un remède immédiat. Néanmoins le gouvernement s'est efforcé d'atténuer la gravité de la situation. Pour soulager l'industrie lyonnaise, sérieusement atteinte, il faisait appel au concours de la Compagnie P.-L.-M. Celle-ci a consenti une réduction sur les prix des transports pour permettre aux industriels de s'approvisionner en houilles anglaises, en houilles du Gard et lignites des Bouches-du-Rhône. Elle autorisait, en outre, les mines du Gard avec lesquelles elle avait passé des marchés, à en suspendre l'exécution et à livrer à l'industrie lyonnaise ce que les mines devaient lui livrer à elle-même.

Le 12 janvier 1900, M. Breton, député du Cher, déposait une proposition de loi tendant à suspendre momentanément les droits de douane sur les houilles étrangères. Bien que la crise sévisse également à l'étranger, les importations n'en sont pas moins considérables et la suspension des droits allégerait d'autant les prix. M. Breton invoquait un précédent ; à l'occasion de la hausse des blés, il y a deux ans, les droits d'entrée sur les blés étrangers furent levés. Le ministre des finances, tout en ne s'opposant pas à l'urgence que réclamait M. Breton, observait que les droits de douane sur les houilles étant peu élevés (1 fr. 20 par tonne) la suspension ne saurait avoir le même effet que pour les blés, qui paient à l'entrée 7 fr. par 100 kil. Sur la prière du ministre, la Chambre a renvoyé la proposition à la commission des douanes (1).

(1) La proposition de M. Breton a été repoussée par la commission des douanes. M. Noel a été nommé rapporteur définitif.

Si finalement elle était adoptée cette mesure ne serait pas une solution. Aussi bien une solution instantanée n'est-elle pas possible. En admettant même que les sociétés houillères fussent disposées à accroître l'étendue de leurs extractions, là où elles le pourraient, ce n'est pas dans quelques jours, ni dans quelques mois qu'il en résulterait une amélioration. Dans une de ses *Enquêtes*, M. G. Villain rapporte le propos d'un ingénieur des mines : « ...... il nous faut, à nous, 3 et quelquefois 4 ans « pour créer un nouveau centre d'extraction. Il ne s'agit pas sim- « plement de déterminer l'emplacement de la fosse, de creuser « le sol à 300 mètres en moyenne, parfois à 700 mètres de pro- « fondeur, de prévenir et souvent de combattre la venue des eaux « dans les chantiers; il faut encore, quand les puits gémellés — « l'un servant à l'aération, et l'autre à l'extraction — sont achevés « et munis de leur outillage, préparer l'exploitation, tracer les « artères principales et les chemins secondaires qui conduisent au « chantier d'abattage. Que d'inconnues dans tout ce travail autre- « ment délicat et complexe que celui des industries qui se font à « l'air libre ! ... »

Il faut donc s'armer de résignation, puisqu'on n'aperçoit pas, dans l'année 1900, un symptôme d'accalmie. La métallurgie sera tout aussi active ; car les maîtres de forges sont assaillis de commandes, au point qu'ils ne peuvent les accepter qu'à des échéances lointaines. L'Exposition d'autre part va provoquer pour les chemins de fer, une consommation de combustible encore plus forte. Pour n'être pas prises au dépourvu, les compagnies devront faire des approvisionnements importants ; c'est encore une raison pour que les prix restent fermes. Enfin la guerre du Transvaal continue ; l'Angleterre absorbera encore d'énormes quantités de charbon pour ses transports, et sa flotte toujours sous pression. Une paix prochaine déterminerait un soulagement général ; mais il ne paraît pas qu'on s'y achemine.

Henry BARRAU.

L'AU-DELA

par Jacques Le Lorrain

(Suite)

Robert sursauta :

— Vous croyez, fit-il !

— Oui, malheureusement ! Et c'est ce qui arrête les aveux sur ma bouche... c'est pourquoi je n'ai pas osé lui avouer encore que je l'aime.

— Ces aveux, si vous les aviez déjà faits, eussent été sans doute prématurés. Songez qu'il y a huit jours à peine que vous connaissez Mlle de Miremont.

— Dans certains cas, les sentiments vont vite. Songez que nous quittons la Hêtraie après-demain.

— Ah ! déjà, fit Candos, ému de joie secrète.

— Et je voudrais bien être fixé avant mon départ. Car, enfin, qui sait quand je trouverai l'occasion de revenir ici.., pas avant l'an prochain, sans doute ! Oh ! fit-il, résolu, il faudra que je lui parle. Dites, croyez-vous que j'aie des chances !

— Je l'ignore, répondit sèchement Candos.

La conversation sur ce brûlant sujet n'alla pas plus loin ce jour-là.

Le lendemain, Valton, au déjeuner, ayant témoigné son vif désir de faire une dernière promenade à bicyclette, Lucy entra résolument dans son projet et, comme les fois précédentes, elle invita Robert à l'accompagner. Elle l'invita, appuyant son offre d'un regard expressif, si bien que Robert se vit tenu d'accepter.

Ils partirent tous trois, sitôt le café pris, et pédalèrent d'une seule traite jusqu'à Sarlat, où ils se reposèrent une demi-heure chez un pâtissier. Au retour, on musa. Même, à un coude du

chemin, on descendit de machine. Il y avait dans un repli du vallon un coin d'ombre et de fraîcheur ravissant où les trois compagnons se réfugièrent. Ils s'assirent au meilleur endroit.

Valton pressait Lucy de mots aimables, légers, caressants, qui amenaient de perpétuels sourires aux lèvres de la jeune fille. La cour faite ainsi était indirecte et voilée, mais claire et significative quand même. Robert enviait le jeune homme de pouvoir risquer de pareilles phrases. Puis il se sentit mal à l'aise à côté du couple; il soupçonna que sa présence devait également sembler gênante aux deux jeunes gens : alors, sautant sur le premier prétexte venu, il se leva et s'écarta un peu.

Il déambula plusieurs minutes, mâchonnant des phrases de colère et de douleur. Il s'irrita contre la bonne fortune de Valton qu'il jugeait ne pas mériter Lucy; il s'emporta contre cette dernière à qui il découvrait soudain des coins de coquetterie et de banalité d'âme insoupçonnés. Et il finit par les maudire tous deux.

En ratiocinant ainsi, il s'était éloigné hors de la vue du couple. Avec un dépit secret il constata que Lucy l'avait laissé partir sans essayer de le retenir.

— Pardieu, dit-il, ma présence la gênait, c'est clair. Elle a été enchantée de demeurer seule avec lui. Et qui sait ce qu'il lui raconte maintenant!

Il se rapprocha du pas silencieux et glissant d'un Peau-Rouge, car une envie irrésistible lui était venue tout à coup d'épier les deux jeunes gens. Dissimulé dans les pousses d'un châtaignier, il les vit très rapprochés et causant dans une intimité souriante. A nouveau la jalousie le mordit cruellement. Il serra convulsivement une des pousses, déchargeant dans cette pression nerveuse une partie de sa fureur.

— Ah! fit-il, qu'elle n'ait pas l'audace de lui offrir le baiser qu'elle m'a donné à moi... sinon!...

Soudain Valton prit la main de Lucy, qu'elle avait très belle. Il l'examina avec une attention minutieuse, une ardeur muette et contenue qui dénonçait le voluptueux épris d'une sorte de beauté, dont le vulgaire n'a cure. Ce regard parut choquer la jeune fille autant qu'une caresse brutale. Et, tout à coup, elle sentit que ses mains étaient nues. Avec une pudeur farouche, elle les retira.

Ce geste de pudeur souveraine plut à Candos; par lui il retrouvait la femme aux délicatesses exquises qu'il aimait, et,

pour ce mouvement, il lui pardonna presque tous les actes antérieurs.

Lucy s'était dressée, rosée d'émoi, de honte indéfinissable et légère. Valton, fort ému, la contemplait, et Robert l'entendit murmurer :

— Comme vous êtes belle !

Lucy se détourna et, alors seulement, elle parut s'apercevoir de la disparition du précepteur.

— Où donc, fit-elle, est allé M. Candos ?

Celui-ci, voyant que le moment était venu de reparaître, sortit de sa cachette, fit un détour et rejoignit sans hâte ses compagnons. Aussitôt tous trois remontèrent en selle et gagnèrent la Hêtraie, qu'ils atteignirent un peu avant six heures.

Le dîner manqua de la gaîté habituelle, c'est qu'Hélène et Valton qui d'ordinaire faisaient les frais de la bonne humeur se sentaient sans doute attristés par l'idée de leur départ. Mlle de Randol au cours du repas jeta bien des regards inutiles sur Hubert qui garda une marmoréenne impassibilité ; mais Lucy parut moins insensible aux œillades suppliantes de l'avocat.

La nuit étant douce et belle, on sortit sur la terrasse après le repas... Lucy penchée sur l'accoudoir rêvait à l'écart ; Candos vit qu'Henri Valton l'allait rejoindre et s'attardait avec elle. Leur aparté dura une bonne demi-heure et les deux jeunes gens parlaient si bas que Robert, cette fois, ne put rien surprendre de leur conversation.

Les invités devant partir le lendemain d'assez bonne heure, les adieux se firent le soir même.

TROISIÈME PARTIE

I

Partis enfin, s'écria Candos le lendemain, en descendant à la salle à manger, dont il ouvrit toute grande une des fenêtres afin de contempler le cher paysage accoutumé.

Vif et léger, il quitta bientôt la salle, s'orienta au dehors, parcourut les allées en tous sens, prenant ainsi une sorte de possession nouvelle du domaine.

Ces gens-là, gronda-t-il, m'avaient profané la maison, le jardin

et le parc et jusques aux sites qui l'entourent. Mais maintenant voici que tout cela est de nouveau bien à moi.

Puis il recensa les événements qui venaient de se dérouler, revit chacun des visages disparus, pensa beaucoup à l'aparté de la veille sur la terrasse.

— Que se sont-ils dit, fit-il ? Qu'ont-ils convenu ? Sont-ce des projets d'avenir ? Y a-t-il eu échange d'aveux et de serments ?

Au moment des adieux, Candos avait bien essayé de lire ce qu'il désirait apprendre sur les figures de Lucy et de Valton ; mais il n'y avait surpris aucune trace d'émotion significative, nulle marque de bonheur ou de désespoir. Les deux visages étaient restés souriants, amènes, fardés de politesse inexpressive.

— Ils ont dû convenir ensemble de prendre cette attitude pour mieux nous dérouter, opina le raisonneur.

Pourtant s'il n'avait rien appris encore, il ne tarderait pas à tout savoir. Cette idée calma son inquiétude et ce fut avec une sérénité parfaite qu'il acheva sa promenade.

Au grand déjeûner de midi qui les réunit tous, Candos voulut à deux ou trois reprises interroger le visage de Lucy. Ce visage ne trahit point le secret du cœur, si le cœur avait un secret. Et Robert retourna à ses perplexités.

Soudain il pensa :

— Elle choisira le moment propice pour la confidence qu'elle me doit... Oui, elle-même ne peut manquer de m'apprendre ce que je veux tant connaître et c'est à elle de prendre l'initiative.

Toute l'après-midi, il erra seul en vue du château, dans l'espérance que Lucy, si elle l'apercevait, courrait à lui. Mais bien que la jeune fille eût dû l'apercevoir elle ne se dérangea point et Robert n'apprit encore rien ce jour-là.

Un ferment d'irritation et de sourde rancune germait en lui. Eh quoi ! pourquoi Lucy ne lui apportait-elle pas les confidences dues ? N'avait-elle pas vu son trouble, sa jalousie, ses angoisses et ses souffrances ? Alors pourquoi ne le calmait-elle pas ?

Il ignorait la femme, ses instincts obscurs, le mécanisme très particulier de ses idées et de ses sentiments ; il parlait d'elle comme un traité de psychologie, mais il ne la connaissait pas dans le détail mouvant et protéiforme de sa vie. Il oubliait que pour la bien connaître et la pratiquer, il ne suffit pas d'être armé de principes solides, outillé d'observations sagaces et précises, mais qu'il aut posséder une sorte de doigté infiniment agile et subtil et que

tel homme sans instruction et sans intelligence réussit parfois où échoue l'analyste le plus aigu.

Candos avait des traits de tempérament, d'esprit et de caractère vigoureusement dessinés, comme ses traits physiques ; et il était ainsi trop résolument homme pour bien comprendre la femme. Ceux qui excellent à l'entendre sont plutôt des êtres de sexe mental douteux, fondu en quelque sorte, et qui participent des deux natures virile et féminine. Tel était Hugues de Roquegrise et aussi, bien qu'à un degré moindre, Henri Valton.

Aussi, comme en peu de jours ce dernier s'était avancé dans le caractère intime de Lucy, et avec quelle adresse, quelle sûreté du moins, il avait paru la conduire aux fins qu'il s'était proposé !

Robert s'obstinant dans un sot orgueil, jura de ne point questionner la jeune fille sur le sujet qui l'obsédait. Non content de s'enfermer dans ce mutisme dédaigneux, il commença bientôt à montrer de la mauvaise humeur et du ressentiment. Il eût parfois des gestes offensants, des rictus sarcastiques, des paroles amères et qui blessent profondément une femme. Certains mots déposent dans le cerveau peu indulgent de la femme une semence de rancune qui finit trop souvent par s'épanouir en floraison de haine. Toutes, elles attachent beaucoup trop d'importance aux éruptions verbales ; c'est à ce point qu'il est souvent préférable de les blesser en acte.

Mais Candos, à son âge surtout, n'avait aucun espoir de modifier sa rigide nature. Il poursuivit donc son système de hargne et de dédain grandissant. A la vérité, s'il s'entêtait ainsi dans son étrange système, c'est qu'il l'entrevoyait comme une sorte d'exutoire par où fuyait son amour en même temps que sa colère, car il était revenu à ses idées de renoncement définitif.

Aux premières phrases discourtoises de Robert, Lucy avait tourné fièrement la tête et s'était éloignée. Peu à peu, devant cette hostilité croissante, elle s'écartait davantage du malheureux et maladroit précepteur. Maintenant, elle n'avait plus avec lui d'entretiens confidentiels sur la terrasse ou dans le jardin, et c'était fini des longues, des charmantes promenades de naguère. Elle sortait seule, suivie de Valentin qui, depuis peu, s'était attaché à elle et ne la quittait plus.

Le soir, dans sa chambre, tout en frissonnant aux bruits mystérieux qui, depuis le départ des invités, avaient recommencé au château, Candos méditait sur l'aboutissement néfaste de sa pas

sion. Voici qu'il n'était pas bien sûr d'avoir raison dans son attitude nouvelle ; le remords au cœur, il se rappelait la stupeur douloureuse qui, chaque fois qu'il avait blessé Lucy en quelque manière, s'était inscrite sur son expressif et beau visage. Il était visible que la jeune fille s'enfonçait chaque jour dans un lac de tristesse plus profonde. Deux ou trois fois elle avait levé sur Candos un œil de mélancolie et de douceur infinies. Et l'homme se trouvait tellement ému par ce regard qu'il avait de la peine à se retenir de pleurer.

Puis, c'était ce masque saisissant et tragique, observé autrefois, qui, maintenant, s'arborait avec une fréquence inquiétante ! Pauvre petite âme assoiffée de bonheur ; tout lui manquait aujourd'hui : la douceur des paroles, la bonté des sourires et jusqu'à la sérénité azurée du ciel. Août et septembre, en effet, passèrent dans une inclémence de température agaçante.

Mais, pour qui ces tristesses, ces pâleurs, ces crispations physionomiques ? Robert se persuadait que c'était pour Valton. Parfois, cependant, un doute se levait en coup de vent, ébranlait sa conviction insuffisamment établie.

— Et si c'était pour moi, espérait-il vaguement ?

Oui, il espérait, malgré sa volonté de sacrifice, malgré l'interdiction prononcée par l'honneur, malgré tout, car, lui aussi, et plus qu'elle, peut-être, avait envie d'aimer et d'être heureux !

A ces minutes-là, il se fondait en une douceur d'âme, en un désir de tendresse, de bonté attentive qui frappaient chez cet homme d'énergie et de mâle combativité. Cette aptitude, en partie ignorée de lui-même et mal connue des autres, devait, en se révélant, surprendre et charmer quiconque la découvrait. Car la bonté et la tendresse des hommes forts sont plus conscientes, plus émouvantes et plus profondes que celles des hommes faibles. Puis, ces qualités-là tirent une beauté particulière du contraste qu'elles font avec les qualités de vigueur. Lucy, en sa finesse de femme, avait dû entrevoir ce coin trop soigneusement abrité de la nature de Candos ; et si elle aimait cet homme, nul doute que ce ne fût pour cela qu'elle l'aimât.

II

Robert n'arrivant pas à connaître le secret de Lucy et à l'apprendre d'elle-même comme il l'avait espéré d'abord, se décida

un jour à questionner Hubert. Son interrogatoire fut indirect, précautionneux, car il n'osait montrer à son élève toute la passion qui dévorait son âme. Mais le sourire attristé du jeune homme lui dit vite que ses circonlocutions étaient inutiles et qu'il voyait aussi clair en lui que lui-même.

— Non, fit-il, je ne sais rien et je ne pense pas que mon père en sache davantage. Au reste, ma sœur n'a jamais été très expansive avec nous ; c'est une petite faunesse qui garde pour elle le mystère de son âme. Que ne l'avez-vous interrogée vous-même ?

— Çà, jamais, déclara énergiquement Candos !

— Et elle ne vous a pas fait la moindre petite confidence ? Elle ne vous a pas dit un mot qui pût vous mettre sur le chemin de la vérité ?

— Non.

— Quand je vous disais : une faunessse, une sphinge ! Alors, poursuivit Hubert avec un dédain à peine dissimulé, voici maintenant que toute votre vie est suspendue au caprice d'une jolie fille ?

— Je ne vous ai pas pas dit cela !

— Mais je le devine. Ah ! fit le jeune sage, le cœur d'une femme est un appui fragile. Vous devriez vous reposer sur quelque chose de plus stable. L'amitié vaut mieux que l'amour et quelque belle idée abstraite au service de laquelle on attelle son activité, vaut plus encore.

— Vous me défendez l'amour, vous qui aimez !

— Mon amante est incorporelle, elle ne s'étreint pas, elle ne peut m'être disputée par les autres hommes, puisqu'ils ne peuvent même la voir. Mon amante est immatérielle comme une pensée ; si elle prend une apparence visible, c'est pour complaire à l'humanité qui subsiste en moi. Mais je sais bien qu'il n'est de physique en elle qu'une vestiture aussi légère et diluable qu'une buée. C'est pourquoi notre amour ne comporte ni trouble, ni angoisse, ni douleur.

— Et c'est pourquoi je n'en voudrais point, affirma Candos.

Après cette conversation, il demeura convaincu plus que jamais que Lucy aimait Valton et qu'elle avait dû lui engager sa foi. Si elle ne l'aimait pas, se dit-il en un raisonnement un peu sommaire, est-ce qu'elle ne serait pas venue à moi, ayant vu les tourments que je m'inflige depuis cette aventure ? Elle a le cœur bon, l'âme

noble, elle ne me laisserait pas souffrir. Si donc elle se tait, c'est qu'elle n'a que du malheur à m'apprendre.

Il chut peu à peu dans une mélancolie aggravée d'incurable désespérance. Il semble qu'au lieu de souffrir en silence et seul, mieux eût valu aborder franchement Lucy, lui exprimer son trouble, la supplier de le fixer au sujet de la solution qu'il cherchait. Mais outre qu'il n'osait pas tenter cette démarche, il n'entrevoyait point d'issue heureuse à son tourment, il ne concevait pas de salut pour lui. Son âge, sa situation lui ôtaient toute espérance, lui interdisaient même d'en avoir. En admettant que Lucy l'aimât, qu'elle eût assez de volonté, de décision prompte et de courage pour sauter les obstacles dressés entre eux, pouvait-il la suivre dans sa généreuse ardeur ? Non, sans doute. Ah ! les inexorables fatalités de la vie !

C'est alors qu'il forma le projet de fuir la gehenne de souffrances où il s'était, comme à dessein, enfermé lui-même. Oui, il fallait au plus tôt quitter cette demeure qui lui devenait fatale comme elle l'avait été aux autres. Il s'en irait loin, loin de la Hêtraie, loin de la France même, il reprendrait sa vie d'aventures, de fatigues et de périls uniquement physiques ; il s'en irait, emportant l'image de Lucy dans son cœur où elle vivrait d'une seconde vie intense, incorruptible et permanente.

Cette résolution prise, il resta dans sa mélancolie de désespéré. Les passions de la maturité sont tristes parce qu'elles sont profondes ; il n'y a de douces, d'exaltantes et de fortifiantes, que celles de la jeunesse qui sont légères, duvetées d'illusion, ailées d'espoir et qui poussent dans un humus de santé et de gaîté organiques. C'est en cela que la nature a décrété son vouloir têtu et obscur, qui est de faire de la vie robuste, jaillissante et souple.

— En effet, réfléchit Candos, si les femmes se mettaient tout à coup à aimer les vieux, que deviendrait l'espèce ? Mais il n'y a pas de danger, ricana-t-il ! Elles ont l'oreille plus docilement tendue aux vieux instincts, elles sont plus originelles, plus physiques que nous et plus que nous encore elles aiment ce qui est jeune, vif, luisant de fraîcheur. On connaît leur dilection pour l'enfance. La nature et la femme, conclut-il, ne se soucient que de la jeunesse.

Il subtilisa :

— Et pourtant quel mal y aurait-il à ce qu'elles aimassent un peu les vieux ? Ayant perdu une à une toutes les joies de la vie, ils

sont dignes de pitié et méritent des compensations. Puis la jeunesse est égoïste, brutale et frivole : la vieillesse, la maturité, du moins, est altruiste, sérieuse et prévenante. En outre, un homme de trente-cinq à cinquante ans a sa beauté, une beauté d'expression et de dessin vigoureux. Si les femmes étaient plus réfléchies et plus sagaces, elles pratiqueraient l'intelligent éclectisme du collectionneur, elles sèmeraient un peu partout l'amour autour d'elles, elles n'obéiraient pas aux suggestions unilinéaires de la nature, car enfin, en ce stade d'évolution présente, il serait temps qu'on distinguât l'amour, chose d'âme et de pensée, autant que de corps, de la fonction reproductive, fait expressément physique. Et si l'on veut assurer la vitalité de l'espèce, que l'on instaure des façons de haras où seront groupés aux fins de la vie, les plus magnifiques juments et les plus beaux étalons humains. On sélectionne les moutons, les bœufs, les chevaux : pourquoi l'humanité ne s'appliquerait-elle pas à cette méthode de choix raisonné et de croisement? Ainsi l'amour qui à l'origine ne se distinguait pas de la fonction de reproduction, aurait désormais une vie libre, une signification propre et il tendrait de plus en plus à exprimer l'union volontaire des âmes.

III

Sa résolution prise, Candos, s'il ne revint pas à plus de gaîté, retourna du moins à plus de courage. Car c'étaient le doute, l'angoisse et l'instabilité de sa position qui l'anéantissaient.

Voici qu'il marchait résolument dans la voie du sacrifice. Il envisagea l'avenir, le vit très noir, mais sa volonté ne faiblit pas. Une fois de retour à Paris, il irait retrouver Roquegrise, lui conterait son aventure passionnelle, lui apprendrait sa détermination finale, qui serait sans nul doute approuvée, et le prierait de s'employer à lui découvrir une occupation au loin, en quelque région ensoleillée distante de la France et de l'Europe. Et puis, ce serait le vieillissement mélancolique et songeur, en attendant la suprême délivrance.

Dès qu'il fut fixé sur sa décision, il s'empressa de la communiquer à son élève, avec mission de la transmettre au comte Pierre. L'annonce de cette nouvelle ne parut point trop surprendre Hubert, mais elle sembla l'attrister.

— Eh quoi, fit-il, il fallait donc en arriver là !

Le jeune homme réfléchissait, cherchant sans doute un moyen d'éviter ce dénouement pénible. Peut-être maudissait-il intérieurement sa sœur qui semait ainsi le malheur autour d'elle et lui enlevait à l'heure présente, une de ses plus chères affections.

— Comme on serait heureux sans les femmes, murmura-t-il !

— Oui, peut-être, avoua Candos obstiné malgré tout dans son culte, mais d'une manière que j'envie si peu !

Il reprit avec force :

— Eh bien, je vais l'être désormais heureux à la manière dont vous parlez !.... Mais si vous saviez comme la perspective de ce bonheur me donne l'envie de me tuer.

Hubert secoua mélancoliquement les épaules et retomba dans ses réflexions. Au bout d'un instant, il interrogea son compagnon.

— Lui avez-vous parlé.... à elle ?

— Non et je ne veux pas lui parler. Voyez-vous, de toute manière il vaut mieux que je m'en aille. C'est là le dénouement qui s'impose.

— Peut-être, murmura Hubert ! Et pourtant si elle vous aimait, risqua-t-il ?

Candos frémit à cette idée. Si elle l'aimait pourtant ! O joie délicieuse, ivresse paradisiaque de l'âme et des sens !.... Mais buté dans ce qu'il considérait comme son devoir d'honnête homme, il répondit, le geste énergique :

— Même alors je partirais !

Hubert soupira, médita un long temps encore et puis dit :

— C'est bien, j'avertirai mon père, sans lui divulguer, bien entendu, la cause de votre départ. Sera-ce bientôt que...

— Oui, oui, dans quelques jours au plus tard.

Le comte fut extrêmement surpris de la nouvelle que lui apporta son fils. A son étonnement se joignit même quelque regret, car lui aussi avait apprécié la noble et forte nature de Candos. Mais en sa réserve habituelle il ne fit pas d'objections, ne demanda même pas d'explications, et ce fut chose réglée.

Ce fut seulement le soir à table que Lucy connut la subite résolution du précepteur. En écoutant la phrase qui trahissait cette décision, elle pâlit et ferma un instant les yeux, comme sous le coup d'une émotion bouleversante. Tout le long du repas, elle resta silencieuse, mais souvent son regard ardent et fixe se posa sur Candos impassible.

Quand on se leva de table, elle saisit l'instant propice pour glisser à l'oreille de Robert :

— Ce soir, vers minuit, dans la bibliothèque. Il faut absolument que je vous parle.

Ces mots troublèrent Candos jusqu'au fond de l'âme. Une joie immense l'envahit, le déborda et la phrase d'Hubert lui revint enchanteresse :

— Si pourtant elle vous aimait !

Il sortit, ne se sentant pas le courage d'attendre au château que sonnât l'heure du rendez-vous. Et à grandes enjambées il marchait dans la nuit assez obscure, errant au hasard des allées, fumant nerveusement cigarettes sur cigarettes et consultant sa montre tous les quart d'heures. Il tâchait de prévoir la scène, imaginait l'attitude de Lucy, constituait à l'avance ses paroles, préparait des réponses, calmait la jeune fille, la consolait avec des mots caressants, des gestes doux... mais soudain une idée cruelle l'assaillit :

— Et si elle allait te dire que ce n'est pas toi qu'elle aime ?

Il ricana d'un rire qui éclata comme un sanglot.

— Oui, s'écria-t-il, ainsi, elle t'épargnera la peine de poser au chevalier du sacrifice !... Si du moins, gémit-il, je partais avec l'idée qu'elle m'a aimé ! Cette idée me serait douce et consolante.

Enfin l'heure vint. Tout était noir au château, sauf là-haut dans l'officine de l'oncle, une lumière rouge à reflets sinistres. Candos ouvrit sans bruit la porte du vestibule d'entrée, marcha jusqu'à la bibliothèque qui était obscure et déserte, alluma un candélabre et s'assit l'œil sur la porte repoussée.

Lucy ne se fit pas longtemps attendre. Elle parut muette et légère comme un fantôme, le cou et les bras nus émergeant de son peignoir en flanelle blanche ; elle entra si inentendue, si glissante que Robert tressaillit comme devant une apparition et n'osa bouger de sa chaise.

La jeune fille s'avança, resta un moment debout devant lui sans parler. Enfin elle dit :

— Alors vous ne m'aimez pas ?

— Moi, fit Robert, soulevé d'émotion !.... Oh ! pouvez-vous dire !....

— Eh bien alors pourquoi partez-vous ?

L'heure était venue des explications embarrassantes, difficiles à

articuler et d'ailleurs un peu faibles, Candos le sentait bien, au regard de l'amour. Il dit cependant, puisant dans cette première réponse la force de continuer :

— C'est que je pensais que vous ne m'aimiez pas, que.... vous en aimiez un autre.... !

— Un autre, fit la jeune fille stupéfaite, et qui donc ?

Ce fut au tour de Robert d'être étonné.

— Mais, balbutia-t-il, l'avocat Henri Valton.

Lucy se mit à rire gaie et charmante. Alors, en une de ces câlineries bien féminines de l'accent et de la parole, elle s'écria :

— Enfant que vous êtes, vous avez pu croire que j'aimerais cet homme ! Mais quelle âme supposez-vous donc que j'aie ?

L'aveu de Lucy tinta délicieusement aux oreilles de Candos. Une onde de volupté courut au long de ses vertèbres et il fut obligé, tant sa joie était grande, de cacher son visage dans ses mains.

— Ah ! tenez, dit-il, j'ai trop de bonheur !

Il y eut un bref silence plein de rêve, noyé de félicité. Puis Lucy s'agenouillant aux pieds de Robert, décroisa ses mains, lui montra sa face transfigurée, resplendissante comme une étoile, émouvante et belle de l'incomparable beauté de l'âme extasiée. Les yeux de Candos cillèrent, se fermèrent une seconde comme éblouis et lui-même porta les deux mains sur son cœur pour en comprimer les battements fous.

— Relevez-vous, dit-il, l'air égaré ! ne me regardez pas ainsi.... Je crois que vous me tueriez !.... A votre beauté physique n'ajoutez pas la beauté terrible qui vient de l'âme ? Levez-vous, asseyez-vous près de moi, dites-moi des choses légères et douces, ce sera assez.

La jeune fille sourit et se leva, délicieusement charmée de l'impression qu'elle produisait sur Candos. Puis s'étant assise près de lui de façon à le toucher, elle se pencha sur son épaule et lui dit :

— Alors vous avez cru que j'aimais ce fringant docteur en droit ?

— Oui.. je l'avoue.

Elle rit :

— Je voulais vous faire un peu enrager, j'étais énervée de votre lenteur à prononcer le mot attendu, car, savez-vous, il y a déjà longtemps que je vous aime, moi !

— Ainsi vous m'aimez, répéta Candos que la musique de ces mots charmaient !

Lucy en un geste de tendresse gracieuse lui ceignit ses deux bras autour du cou et lui donna ses lèvres qu'il baisa.

— Oui, monsieur, fit-elle mutine.

Il la retint longuement sur son cœur, sentant l'appui des deux jeunes seins, grisé par le parfum de cette féminilité ardente et saine.

— Est-il possible que vous m'aimiez, murmura-t-il ne pouvant croire encore à son bonheur mais désireux d'en jouir pleinement durant cette heure bénie.

— Oh ! il ne faudrait pas croire cependant que je vous ai aimé du premier jour ! Tout d'abord vous m'avez plutôt déplu. Et pourtant il y avait déjà dans votre voix et dans votre regard quelque chose qui me frappait. Le premier soir où je me suis sentie attirée décidément vers vous c'est le soir où vous dites vos aventures au pays des Gauchos et des Patagons.

— Jolie Desdémone, fit caresseusement Robert !

— J'ai vu, poursuivi Lucy, que vous êtes hardi et brave, plein de muscles, de force et de rêve. Puis nous avons tant de goûts communs, l'amour du grand air, du soleil, des feuillages, le sens des paysages et de leur émouvante beauté. Enfin, dit-elle, élucidant son idéal en termes précis, vous êtes l'homme que j'attendais : l'homme d'action et de rêve, de force et de douceur. Mon frère est sûrement fort intelligent, peut-être aussi intelligent que vous.

— Plus que moi, corrigea Robert.

— Mais il manque... comment dirais-je ? d'entrain physique, de force en un mot, et surtout il n'est pas assez humain. Quant aux autres, tous ceux que j'étudie depuis que j'ai l'âge d'observer, ils manquent d'âme. Et pour conclure elle chuchota ces deux vers d'Hugo :

D'abord je t'ai vu bon et puis je te vois grand :
Mon Dieu, c'est à cela qu'une femme se prend.

Cependant Candos réagissait contre son émotion et peu à peu récupérait son énergie.

— Merci, dit-il, de vos saintes paroles ! Je me les redirai souvent aux heures de tristesse et votre chère image que j'emporte éclairera ma vie désormais...

— Comment, fit Lucy stupéfaite ! Que voulez-vous dire ?

— Que, bien que je vous aime jusqu'à en mourir, il faut que je m'en aille loin de vous et loin de ce château maudit naguère et béni maintenant.

— Expliquez-vous, fit-elle !

— N'avez-vous point songé, dit-il en un effort, que j'ai deux fois votre âge et même un peu plus ?

— Votre âge ! Mais vous n'êtes pas vieux ! Et le seriez-vous, si vous me plaisez ainsi ? N'a-t-on jamais vu une femme épouser un homme de vingt ans plus âgé qu'elle ?

Mais Candos hochait la tête.

— C'est-là, dit-il, un obstacle déjà sérieux. Il y en a un autre, plus sérieux encore, qui est tiré de nos situations respectives : vous êtes belle, je suis laid, vous êtes de grande famille, je suis d'extraction humble ; enfin, et c'est là la plus grosse affaire, vous êtes riche quand je suis pauvre.

— Et c'est pour de telles misères, prononça dédaigneusement la jeune fille, que vous renonceriez à moi, que vous me forceriez à renoncer à vous !

— De quel œil vos parents et le monde envisageraient-ils une pareille union, y avez-vous bien songé ?

Elle répliqua avec une sorte d'emportement qui charma Robert :

— Le monde ! Est-ce que je me soucie du monde ? Est-ce que je vis avec lui, pour lui et par lui ? Ne suis-je pas maîtresse de moi ? Je suis riche et vous êtes pauvre ; mais si j'étais pauvre, moi, et si vous étiez riche, vous, dit-elle en sa logique naturelle, hésiteriez-vous à m'épouser ?

— Certes, non ! mais vous raisonnez selon les lois de la nature qui ne sont plus celles de la Société.

Lucy se dressa énergique, résolue.

— Quand les lois de la société sont iniques, on s'insurge contre elles, et c'est ce que je ferai ! Pensez-vous qu'au nom de préjugés absurdes et pour des considérations d'âge, de naissance et de fortune, je veuille vous perdre, être malheureuse jusqu'à la fin de ma vie ? Ecoutez, Robert, je suis une vraie femme, allez, et je sais aimer et je sais vouloir. Or je vous aime et je vous veux. En prenant une décision qui lèse les intérêts de mon cœur, en me fuyant, vous ne faites pas que disposer de vous, vous disposez en même temps de moi : or c'est un droit que vous n'avez pas. Vous ne l'avez pas et vous ne le prendrez pas, je vous le jure ! Car

pour vous empêcher de le prendre je ferai tout, tout jusqu'aux pires folies.

Candos ému, enthousiasmé, prit à deux mains la tête de la jeune fille, la couvrit de baisers :

— Chère âme vaillante et généreuse, s'écria-t-il !

— Je vous aime, répondit-elle simplement.

Il y eut un silence. Soudain Lucy se rasséréna, reprit sa physionomie de gaîté câline.

— Laissez-moi faire, dit-elle, j'arrangerai les choses. Par les influences de ma famille, on vous aura une situation honorable. S'il le faut encore je m'expatrierai avec vous, car partout où vous serez sera mon bonheur. Tout ce que je vous demande pour l'instant, c'est d'ajourner votre départ et d'attendre les événements. Cela, voulez-vous me le promettre ?

— Oui, murmura d'une voix éteinte Robert qui ne se sentait pas le courage de répondre négativement à sa douce amie.

Mlle de Miremont se leva joyeuse, marcha vers la fenêtre qu'elle ouvrit.

— Oh ! s'écria-t-elle, la belle nuit ! Venez, allons nous promener quelques instants sous les arbres.

Ils sortirent, descendirent dans le parterre où rôdaient les fragrances des fleurs épanouies. La lumière qui gouttelait des étoiles tremblottait sur les massifs, se ramassait dans les allées qui se distinguaient pâlement des touffeurs végétales. Et c'était partout autour d'eux une douceur, une quiétude ineffables.

Lucy s'était emparée du bras de son compagnon et s'y appuyait en un de ces jolis abandons d'amoureuse. Elle zézayait des phrases très douces, délicieusement fines et puériles. Candos était heureux, il se rappelait des impressions exquises et lointaines : c'était un soir d'été, un tout pareil soir embaumé, tiède, anonchali, un même décor d'arbustes et de fleurs dominé par la masse sombre d'un vieux château ; et penchée à son bras, il promenait une jeune fille fleurant bon, idéalisée de gaze légère et blanche et placée haut dans le paradis des êtres d'exception par son âme de collégien. Il se rappelait son trouble, sa surprise émue à écouter la voix qui balbutiait des riens charmants, d'amusants riens qu'il prenait pour de la pensée fine et précieuse. Et voici qu'aujourd'hui son émotion était aussi intense, aussi fraîche, aussi neuve et plus consciente, plus enfoncée dans les couches basses de l'organisme. Il n'avait plus d'âge, il était adolescent, jeune homme, homme

fait, tout cela à la fois dans une fusion indiscernable des années, il vivait hors du temps dans l'amour et le bonheur... et sa joie était tellement une joie d'âme, ses sensations étaient tellement spiritualisées par leur intensité même qu'il se fût épouvanté de toucher Lucy, de communier avec elle sous les espèces de la volupté physique.

— C'est vrai pourtant, songea-t-il, que si je devais ce soir épouser Lucy, je n'oserais pas, je ne pourrais pas user de mon droit d'époux, tant ce bonheur m'inonde et m'accable.

Soudain la jeune fille s'arrêta haletante, frissonnante.

— Qu'avez-vous, demanda Robert surpris ?

— Rentrons, fit-elle, la voix basse et changée... j'ai eu peur ?

— Peur !

— Oui... et sans raison, je suppose ! car vous n'avez rien vu, ni rien entendu d'effrayant, n'est-ce pas ?

— Certes, non, c'est une imagination pure...

Ils se hâtèrent de rentrer. Arrivés dans le vestibule, ils allumèrent des bougeoirs et se préparèrent à se quitter. Au moment de se glisser vers sa chambre, Lucy regarda Candos, se haussa sur la pointe des pieds, cambra sa taille et dans un adorable mouvement de grâce et de tendresse offrit sa lèvre :

— O mon amour, murmura-t-elle, comme je t'aime !... demain, ajouta-t-elle rapidement, je sortirai seule, car il ne faut pas éveiller de soupçons sur nous, j'irai parler de mon bonheur aux arbres, aux rochers, aux prairies, à tous les lieux que j'ai parcourus avec vous.

IV

Si la nuit de Candos ne fut pas très fournie de sommeil, elle fut alimentée de beaux rêves. Il se leva l'esprit alerte, le cœur léger et courut s'immerger dans la fraîcheur du jour naissant. C'était une des rares belles matinées de ce maussade mois de septembre ; il s'en réjouit, content de voir que la nature fêtait son bonheur.

Il erra par les allées, cherchant Lucy, qu'il pensait surprendre dans quelque joli coin de recueillement et de mystère. Et tout en marchant il évoquait la scène de la veille, la recréait, lui donnait la vie durable et mieux située de la pensée. Car c'est en repensant les actes accomplis qu'on en jouit véritablement ; leur réalité phé

noménale, bousculée par le galop des secondes, troublée par le conflit des impressions et mal éclairée par la conscience, ne réalise qu'une joie heurtante, chaotique, mal équilibrée; mais au souvenir, la sensation initiale ressuscitée, s'ordonne, s'agrandit et se fixe.

Tout à coup, il aperçut la jeune fille, droite dans le soleil, au milieu d'une allée. Il s'arrêta à la contempler une minute, frappé de son apparition, ému jusques dans les arrière-fonds de son être.

— Elle est belle comme l'aurore, s'écria-t-il, usant, car il la trouvait expressive et juste, d'une vieille comparaison classique.

Puis il s'élança vers elle. Elle l'accueillit avec un doux sourire d'amour, lui tendit sa main qu'il baisa dévotement. Et ils marchèrent ensemble au long des avenues, vifs et gais, très différents de ce qu'ils avaient été la veille au soir, car ils subissaient l'influence de l'allégresse matutinale. Ce fut Lucy qui nota la première ce changement sensationnel.

— Tous les matins, dit-elle, je suis naturellement gaie et légère, alors que je m'attriste quand le soir tombe.

Il y a, en effet, le matin dans l'air, dans la lumière quelque chose de fin, d'alacre et de joyeux qui se communique par endosmose aux tissus organiques ainsi qu'à l'âme et nous exalte, nous gonfle d'espérance et de vigueur neuve; mais le soir, par un effet contraire, l'être affaissé se mélancolise et s'endeuille.

Bientôt Lucy, qui venait d'apercevoir son frère, s'apprêta à quitter son compagnon.

— Voici Hubert, dit-elle ! Annoncez-lui votre changement de décision : vous me direz plus tard comment il a pris la chose.

Robert marcha résolument au jeune homme, bien qu'il eût quelque embarras à lui apprendre la modification toute récente de ses projets. Quand il fut près de lui, sa gêne s'accrut à ce point qu'il égara complètement la conversation. Ce fut Hubert qui lui fournit la transition, grâce à laquelle il put avouer ses intentions nouvelles.

— Quand pensez-vous partir, demanda soudain le jeune homme?

— Mais... je ne sais pas... je ne sais plus. A la vérité, je regrette ma résolution et voudrais, s'il est possible, revenir sur elle.

— C'est toujours possible. Mon père et moi serons charmés en un sens que vous nous restiez.

Ce correctif « en un sens » troubla Candos. Il en saisit la signification lointaine. Bientôt Hubert la précisa davantage.

— Vous étiez avec ma sœur, n'est-ce pas, il y a un instant ?

Robert fit signe que oui.

— Et c'est elle qui vous a conseillé de rester ?

Candos répéta le même signe.

— Elle vous aime, fit le jeune homme rêveur ! Je m'en doutais. Eh bien, ajouta-t-il, après une réflexion et un violent effort, vous devriez partir quand même.

Robert stupéfait, anéanti, considéra son interlocuteur, qui reprit secouant la tête :

— Ecoutez, je n'augure rien de bon de cet amour. Sans que je puisse dire exactement pourquoi, je le sens plein de malheur. Croyez-moi, fuyez, oubliez-la, elle et nous tous.

— Le puis-je, soupira Candos ! S'il ne s'agissait que de ma propre immolation je n'hésiterais pas ; mais dois-je entraîner Lucy dans ma douleur ?

Alors, se plaisant dans une entière franchise, il raconta la scène nocturne, répéta les propos de la jeune fille, dit son exaltation, son énergie d'amour, sa volonté de garder l'homme qu'elle avait élu.

Hubert, qui avait écouté attentivement, restait pensif et continuait de hocher une tête assombrie de pensées graves.

— Vous pensez bien, mon ami, dit-il enfin, que si j'insiste pour que vous partiez et cela au plus vite, demain si possible, ce n'est pas que j'obéisse à des préjugés familiaux ou sociaux ; les différences d'âge, de situation et de fortune qui existent entre vous et ma sœur, et que vous avez été le premier à signaler, ne pèsent pas d'un atome dans le jugement que je porte et dans le conseil que je vous donne : j'estime, avec ma sœur, que les convenances de cerveau et de cœur sont les seules qui véritablement importent, et que lorsque deux êtres aussi vraiment, aussi profondément attirés l'un vers l'autre que vous l'êtes tous deux se rencontrent, ce serait fou à eux de se séparer pour des misères et des contingences semblables à celles que j'ai énumérées. C'est sans doute une grande faveur que Dieu fait aux belles âmes lorsqu'il leur permet de se rencontrer : en n'écoutant pas la voix secrète de leurs sympathies, en obéissant à des considérations tout extérieures de situation et de fortune, je ne suis pas éloigné de penser qu'elles commettent un crime.

En prononçant ces nobles paroles de sa voix lente et triste, Hubert regarda affectueusement son compagnon et lui prit le bras en un geste de bonté charitable. Candos, ému, reconnaissant, serra ce bras qui s'appuyait sur le sien.

— Je n'attendais pas moins de vous, murmura-t-il.

— Ce pour quoi je vous dissuade de rester plus longtemps ici, poursuivit Hubert, ne s'exprime pas facilement, car ce sont des choses d'instinct, de prescience, si je puis dire. J'ai le pressentiment, et mes pressentiments ne se trompent guère, que de votre amour doit sortir quelque catastrophe effrayante. Tenez, ce matin, à mon réveil, j'ai trouvé ma jolie fée penchée sur moi ; elle était affreusement triste, et des larmes coulaient de ses yeux. Cela présage un grand malheur, croyez-moi !

— Que voulez-vous, fit Robert plus troublé encore qu'il ne voulait le laisser paraître ! Vous m'assurez que le malheur viendra si je reste. Lucy de son côté m'affirme, avec une énergie supérieure encore à la vôtre, que le malheur viendra si je pars : Qui croire de vous deux, qui écouter et que dois-je faire ? J'ai quelque tendance, je l'avoue, à pencher du côté de Lucy qui, elle, s'appuie sur la double connaissance de sa nature et de son amour, tandis que vous ne me parlez qu'au nom d'appréhensions instinctives, de craintes chimériques...

— Je vous comprends, dit Hubert qui retomba dans ses réflexions... oui, en effet, c'est elle que vous devez croire.

Longuement, il demeura songeur. A la fin, il parut faire un effort, et le regard droit, tourné vers Candos, il dit :

— Aimez-la donc et restez. Après tout, je n'ai pas le droit de vous séparer, car l'amour est sans doute une chose sainte, une chose divine, je le vois depuis ce matin à la transfiguration de votre visage. C'est l'amour vulgaire que je flétrissais autrefois, ce n'est pas le vôtre qui est aussi spiritualisé que peut l'être un amour où le physique n'a pas renoncé tous ses droits. Et je vous envie presque de goûter une émotion que je ne connaîtrai sans doute jamais.

Il ajouta avec cette gravité qui était si fort au-dessus de son âge :

— Ma sœur est digne de vous. C'est une noble nature. Elle a l'indépendance et la générosité de caractère de mon oncle Philippe, avec la profondeur d'âme de mon père. Et c'est une âme pure qui s'est conservée telle dans la salubrité de nos bois et de nos vallons. Ah ! puis, soupira-t-il, elle est si humaine et cela vous est d'un tel charme !

. . . .

Après déjeuner, Candos qui, suivant une vieille habitude, fumait son cigare sur la terrasse, vit tout à coup sortir Lucy prête à partir en promenade. Elle marcha vers lui, rayonnante, souple et légère.

— Vous sortez, lui demanda Robert?

— Oui, je vais faire les visites que je vous ai annoncées, répondit-elle, allusionnant à ses paroles de la nuit.

— Et vous ne m'emmenez pas ?

Elle eut un geste mutin de refus.

— Non, pas aujourd'hui. Je vous mets à la pénitence.

Elle lui envoya un baiser gentiment ironique et partit, suivie de Valentin, qui gambadait derrière elle par bonds extravagants et hilares. Candos suivit longuement des yeux sa svelte silhouette qui ondulait parmi les feuillages, sourit de bonheur intime et descendit dans le parc où il erra jusqu'à près de six heures. Revenu au château, il s'assura que Lucy n'était pas rentrée et revint sur la terrasse où il pérambula jusqu'à la nuit, guettant la réapparition de la jeune fille. Mais il ne l'aperçut point. Quand, à sept heures et demie, sonna la cloche du dîner, il se dirigea vers la salle à manger en se disant :

— Elle est rentrée sans que je la voie.

Et il eut du regret de l'avoir manquée.

Hubert, Sigismond et le comte Pierre étaient déjà réunis autour de la table lorsque Robert pénétra dans la salle. Son rapide regard constata l'absence de Lucy, mais il la supposa dans sa chambre, occupée à changer de toilette. Après quelques minutes d'attente, le comte sonna, manda une femme de chambre et lui dit :

— Savez-vous si mademoiselle est rentrée ?

— Je ne sais pas, monsieur ; je ne l'ai pas vue.

— Allez à sa chambre et dites lui, si elle s'y trouve que nous l'attendons.

Quelques instants après, la domestique venait répondre qu'il n'y avait personne dans la chambre de mademoiselle. Un étonnement aggravé d'inquiétude passa sur le visage du comte. Il murmura :

— C'est extraordinaire ! Elle si exacte d'habitude.

— Faut-il servir, s'enquit le maître d'hôtel ?

— Non, attendez.

Le comte nerveux vaguait dans la salle, le front barré d'un pli d'inquiétude. Il ouvrit la porte de l'appartement, sortit un instant

sur le balcon, revint laissant les portes ouvertes, recommença sa promenade saccadée et silencieuse. Les instants fuyaient, huit heures sonnèrent. Soudain le comte dit en regardant ses commensaux :

— Vous pouvez dîner, messieurs. Moi, il me serait impossible d'avaler une bouchée.

Hubert et Candos firent signe qu'ils partageaient l'angoisse du père ; quant à Sigismond, il prit un verre de vin et sortit expliquant :

— J'ai un travail pressé, là-haut !.,.

Une indicible épouvante, poignante et vague, planait sur les trois hommes demeurés seuls ; Candos s'aperçut qu'Hubert était fort pâle et que son visage tendu semblait voir ou entendre quelque chose de lointain et de terrible. Pour lui, il tremblait et sa figure blême racontait son émoi.

Tout à coup on vit surgir à l'entrée de la salle, Valentin. Campé dans une pose grotesque et sinistrement désopilante, la tête haute et de côté, l'œil bizarre, il tenait à la gueule un chapeau de femme, le petit canotier de Lucy. Ce fut d'un effet fantastique et terrible. Les trois hommes se précipitèrent, Candos le premier s'empara du chapeau, l'examina, le vit maculé de sang.

Le père, le fils et Robert s'entre-regardèrent, chacun lisant sur le visage de l'autre le même soupçon, la même frayeur.

— Nul doute, s'écria le comte, un accident lui est arrivé.

— Courons, fit Candos, en qui s'éveillaient ses énergies actives.

— Mais où ?

— Où ? Au roc de la Fée, dit Robert en une intuition subite. Le chien nous guidera d'ailleurs.

Le comte sortit pour donner des ordres. Une civière fut construite à la hâte et bientôt les trois hommes escortés de deux domestiques mâles s'enfoncèrent dans la nuit. Le chien guidait la troupe et marchait, comme Robert l'avait prévu, dans la direction de la roche colossale. Lorsqu'ils l'eurent atteinte, Valentin les conduisit par un détour au bas de l'escarpement, du côté de la vallée. Aussitôt ils reconnurent Lucy gisant, immobile, les bras en croix, la figure couverte de sang figé. Un espoir leur restait, c'est qu'elle n'était qu'évanouie, mais le comte eut vite fait de découvrir qu'elle était vraiment morte et déjà froide.

La scène de l'accident était facile à reconstituer. Lucy juchée sur la pointe aiguë du roc avait glissé et roulé d'une hauteur de trente pieds jusqu'au remblai qui l'avait arrêtée. Mais était-ce accident

ou suicide ? Accident sans doute. Et pourtant ! Elle avait parfois des mélancolies bien étranges, la belle jeune fille ! et quels poignants, intenses, irrémédiables désespoirs, dont personne ne savait la cause, s'inscrivaient certains jours sur son visage !

Ainsi Hubert avait eu raison dans son pressentiment : cet amour menaçait le malheur. Car si Candos était parti, comme il l'avait annoncé, est-ce que Lucy serait allée cette après-midi là à la promenade, eût-elle songé à visiter le roc de la Fée, témoin d'une de leur émotions de naguère ?

Ainsi, à l'horrible douleur de Candos se joignait le remords et il se disait en une désespérance intraduisible :

— C'est moi qui l'ai tuée !

On revint au château en silence. Dès qu'on eût passé le seuil, les femmes accoururent, jetèrent des cris perçants. Cependant la gouvernante, plus maîtresse d'elle, apportait de l'eau dans une bassine, lavait pieusement le doux et cher visage.

Lucy conservait dans la mort sa beauté touchante. Par miracle la figure, que les mains avaient dû instinctivement protéger, était vierge de blessures. Mais le crâne vers l'occiput était ouvert et c'était par ce trou que la vie s'était enfuie.

L'attitude des spectateurs exprimait la désolation la plus profonde. Le comte Pierre debout devant le cadavre le considérait d'un œil fixe, empli de douleur immense.

— Comme c'est triste la mort, murmura-t-il !

Soudain on vit se précipiter dans la salle l'oncle Sigismond. En chemise de flanelle, le cou nu, les yeux hagards, il cria tendant une masse de métal jaune :

— J'ai trouvé, j'ai trouvé !...

Les yeux effarés convergèrent sur lui. Prenant la stupeur générale pour du doute, il se rapproche de Candos, lui place le lingot dans la main :

— Vous voyez ! c'est de l'or... du bel or que j'ai contrôlé ! Et savez-vous de quoi je l'ai tiré ? D'un lingot d'argent. La transmutation des métaux est désormais, grâce à moi, un fait accompli.

A ce moment, le comte Pierre marcha vers son frère, lui prit la main, le conduisit sans un mot devant le corps inanimé de sa nièce. L'halluciné chimiste qui, dans son exaltation, n'avait pas aperçu le cadavre, parut stupéfait à sa vue. Et il pleura longuement, silencieusement. Soudain il interrogea son frère.

— Comment cela est-il arrivé, demanda-t-il ?

— Elle est tombée du roc de la Fée.

Sigismond promena ses regards autour de lui, aperçut Valentin qui l'examinait de son œil goguenard.

— Cette sale bête était avec Lucy, n'est-ce pas ?

Le comte répondit par un signe affirmatif.

— Eh bien, vous ne savez pas, reprit Sigismond qui brandissait un poing menaçant vers l'animal ? C'est lui qui a fait le coup. Je vous dis qu'il y a un démon dans le corps de cette bête ! Je vous l'avais toujours dit, n'est-ce pas ? et vous ne m'avez pas cru ! Hein, vous en voyez la preuve aujourd'hui ! Oh mais, fit-il, s'irruant tout à coup hors de la salle, il ne fera plus de mal à personne maintenant.

Au bout d'un instant il rentra armé de son fusil de chasse, visa l'animal et, avant toute interposition, foudroya Valentin à bout portant.

Puis il sortit brandissant son arme en des gestes frénétiques.

Candos se sentait devenir fou dans cette atmosphère d'angoisse, de démence et d'horreur. A son tour il quitta l'appartement, s'élança dehors, courut, courut dans la nuit douce, mélancolisée de silence et de lumière falote. Il allait au hasard, ruminant sa douleur, qui le torturait comme un mal physique et qui noyait sa conscience. Son cerveau anesthésié ne secrétait plus d'idées ; il sentait seulement, à la façon vague d'un animal, qu'un grand malheur avait fondu sur lui. Une seule image énorme, livide, effrayante, emplissait le champ de sa conscience et c'était celle de Lucy couchée sur sa civière. Ainsi, incapable de raisonner, il souffrait moins de son mal.

Il marchait, il marchait, se butant à des souches, se déchirant à des ronces, s'embourbant dans des flaques, sans souci des accidents de la route, sans but et sans volonté. Soudain il se trouva hissé à la pointe du roc de la Fée et cela lui parut si étrange qu'il demeura un long moment immobile et stupéfait à la même place. Son regard plongeait dans le fond enténébré du val où stagnait une paix sépulcrale ; et quelque chose de puissant, d'horrible et de doux à la fois l'attirait là, dans ces profondeurs noires ouatées de silence, ombrées de mystère. Là, sentait-il, ce serait la fin de son désespoir et de sa souffrance, là était l'omnipotent remède qui le guérirait du mal atroce qui saccageait son être. Quelle vie allait être la sienne désormais ?

Aurait-il le courage de poursuivre jusqu'au bout la route désolée et nue qu'il lui restait à courir ? Ah ! qu'il était fatigué ! Non,

non, il ne pourrait pas continuer son voyage ! mieux valait s'arrêter ici et mourir... mourir le même jour qu'elle, à la même place, de la même manière...

Tout à coup, un impérieux besoin de revoir une fois encore le visage adoré de Lucy s'empara de lui, dissipa le tumulte de ses obsessions, le força à descendre de son belvédère, le poussa sur la route de la Hêtraie. Il revint au château en moins d'un quart d'heure, traversa le salon et la salle à manger qui étaient déserts, monta aux appartements du haut et guidé par le va et vient des pas parvint jusqu'à la chambre de la jeune fille. Il entra pâle, automatique et si effarant que la domestique de garde tressaillit. Dans un coin le malheureux père, assis et la tête dans ses mains, sanglotait doucement.

Lucy reposait dans cette immobilité terrible de la mort. La pâleurd e son visage, continuée par le blanc de sa robe, s'avivait de l'éclat nitide des roses accumulées autour d'elle ; elle dormait dans un rêve de blancheur. La voilà, la voilà, c'est elle ! se disait Robert, impuissant à concevoir d'autres idées. C'est elle, c'est bien elle ! Et il restait là immobile, tendant sa masse cérébrale, comme une plaque sensibilisée, prête à recevoir l'empreinte qui s'y fixait lentement, indélébilement.

Combien dura la pose ? De longues minutes. Mais le comte avait dressé la tête. Et il regardait Candos, lisant vite son secret, s'en étonnant d'abord, s'en émouvant ensuite. Il se leva, marcha vers l'infortuné qui ne l'entendait pas venir, lui posa sa main sur l'épaule, lui dit doucement :

— Allez vous-en, mon ami, vous deviendriez fou !

— Je... je... bégaya Robert !

— Que voulez-vous dire, mon ami ?

— Je... je voudrais l'embrasser.

Le comte accueillit son désir d'un signe et retourna s'asseoir. Alors Candos se pencha vers la morte, baisa ses lèvres froides, et raide, du même pas automatique sortit, gagna sa chambre, se jeta tout habillé sur son lit où aussitôt il s'endormit du sommeil écrasé d'une bête de labour.

V

Quand Robert revint à la conscience de lui-même, il sentit une douleur aiguë, comme un soc, lui labourer le cœur. Il se leva

hébété, machinal, passa ses habits à la hâte, ouvrit sa fenêtre et s'étonna que l'horison eût gardé ses aspects accoutumés. Un oiselet pépiait dans les branches au-dessous de lui et il s'irrita de ce gazouillis ; il s'indigna aussi de voir le soleil crever la tenture bleue du firmament comme naguère, montrer sa face impudique, luisante de joie indéfectible et totale. Et la Terre, courtisane insouciante, riait à la joie de l'Amant, frissonnait à ses baisers, lui répondait par la voix de ses brises, de ses parfums et de ses chansons. Alors quoi ! La mort de Lucy n'avait rien changé à la face du monde ! Le rosier de la vie, privé de son plus éclatant bouton, allait continuer de fleurir, aujourd'hui, demain, les jours suivants ?

Candos échappant un cri de haine farouche contre la souriante impassibilité de la nature, referma sa fenêtre, s'arma d'un bâton solide et descendit dans le vestibule, où il croisa Hubert, qui l'arrêta.

— Où allez-vous, demanda le jeune homme remarquant l'air agité de son récepteur ?

— Ecoutez, fit Candos, je ne puis rester ici, provisoirement du moins, je deviendrais fou. Il faut que je marche, que je me fatigue, que j'écrase ma douleur dans l'éreintement physique. Je vais faire cinquante kilomètres par jour, ça me fera du bien.

— Peut-être avez-vous raison, convint Hubert. Mais que votre absence ne soit pas trop longue ! Souvenez-vous que vous avez ici un ami tout prêt à vous consoler.

— Je le sais et m'en souviendrai.

Robert serra la main du jeune homme et fit un pas.

— Vous ne savez pas où vous allez ? Vous n'avez pas un but, questionna celui-ci ?

— Non.

— Allez donc à Sarlat, voyez mon oncle Philippe et annoncez-lui la catastrophe.

Candos partit. Il marcha d'une traite jusqu'à la gentilhommière du vieux garçon, et, ne le trouvant pas chez lui, le chercha dans son domaine. Après vingt minutes de recherches, il finit par le découvrir à l'orée d'un petit bois, occupé à lutiner une bergère, occupation qui paraissait être un des passe-temps favoris du célibataire.

Philippe de Miremont apercevant son visiteur, courut à lui :

— Quelle bonne surprise, dit-il tout joyeux ! Rentrons tout de suite, afin que je commande le déjeûner.

Et d'un geste familier il passa son bras sous le bras de Candos.

Mais celui-ci gardait un silence farouche. Philippe étonné l'interrogea :

— Vous ne m'apportez pas une mauvaise nouvelle, au moins ?

— Je n'ai, sans doute, pas la figure d'un messager de bonheur, fit Robert ! Oui, c'est une mauvaise, une effroyable nouvelle que je vous apporte.

— Expliquez-vous !

— Il y a fit Candos, peu disposé à chercher des transitions, que Lucy...

— Que Lucy ?

— Est morte.

— Morte.

Philippe parut abasourdi et il chancela comme un homme qui vient de recevoir un coup de gourdin sur le crâne. Il adorait sa nièce, sa beauté souple et robuste, sa vitalité joyeuse ; il l'aimait surtout parce qu'il retrouvait en elle bien des particularités de son tempérament. Elle lui était comme sa fille et voici qu'elle n'était plus...

— Morte, répéta-t-il, elle si saine, si vigoureuse... !

Il se fit tout expliquer, multipliant pendant le récit les gestes de désespoir et les exclamations de douleur. Dès qu'ils furent rentrés, il s'écria :

— Nous allons manger un morceau à la hâte et partir.

Il donna des ordres et bientôt l'on se mit à table. Le bref repas fut silencieux ; ce fut à peine si les deux hommes touchèrent aux mets qu'on leur servit.

— Dépêchez-vous, dit Philippe à sa servante, enlevez tout ça et donnez-nous un peu de café. Allez dire à François d'atteler tout de suite.

Au moment de monter en voiture, Candos tendit la main à son hôte.

— Je ne vous suis pas, dit-il. Moi je m'en vais à pied dans une autre direction car il faut que je marche, que je marche beaucoup.

Philippe, trop ému par la nouvelle, n'avait point jusqu'alors fait attention à l'excès de douleur qu'exprimait le visage de Robert. Mais averti par ces paroles, il lut sur la face de son interlocuteur.

— Pauvre ami, murmura-t-il, reprenant la main de Candos qu'il serra avec force !

Puis il sauta en voiture, et les deux hommes s'éloignèrent dans une direction opposée.

Candos, comme il l'avait promis, marcha durant des jours et des jours jusqu'à l'épuisement musculaire. Il allait dans son rêve de tristesse désespérée, n'observant au passage aucun détail de paysage, aucun trait de mœurs. Tout lui demeurait indifférent hormis le sujet de ses souffrances. Il revoyait Lucy en chacune de ses gracieuses attitudes, retrouvait le son de sa voix, le dessin de son sourire, la ligne de son geste, elle était restée vivante dans son cerveau et cette seconde vie reconstituée par la pensée, cette présence idéïque le consolait un peu de l'absence corporelle.

Mais bien incomplètement car il n'était pas, comme Hubert, un subjectif. Tout de suite il rentrait dans son regret de l'irrévocable perte physique. Et alors il se désolait, répétant :

— Je suis un forçat du malheur ! J'ai toujours souffert, aucune joie de durée n'a lui dans mon existence, et maintenant, c'est fini... !

Ce qui avivait sa douleur c'était surtout cette conviction, née de son âge, de sa situation misérable, que jamais plus maintenant il ne trouverait l'occasion d'aimer et d'être aimé. Or il était ainsi fait que la vie sans amour lui apparaissait terne, maussade, insupportable. Si seulement, gémissait-il, j'étais un ambitieux ? Si j'avais soif de célébrité, d'honneur, de fortune ? Si même j'étais un alcoolique, un amateur de bonne chère, un collectionneur de timbres porte ? Et son désespoir lui criait :

— Que vas-tu faire maintenant pour te reprendre à la vie ?

Il rentra au bout de huit jours au domaine de la Hêtraie. Son premier soin fut de visiter la tombe de Lucy enterrée dans le clos funéraire des Miremont. Puis il inaugura au château une vie de tristesse permanente et taciturne.

Hubert pieusement s'employa à consoler son ami. Chaque après-midi ils allaient respirer l'âme sereine des hêtres et des chênes et tâchaient d'imiter l'admirable résignation des végétaux. Ces promenades, nourries d'entretiens élevés, agissaient efficacement sur le mal de Robert. Peu à peu il retrouvait, sinon la joie, au moins la volonté de vivre. Il se plaisait, sachant la puissance érosive de l'analyse, à examiner étiologiquement son mal, à en chercher le remède. Hubert lui tenait alors ce langage :

— Les jouissances que vous avez recherchées, tout en étant aussi épurées que possible, sont encore trop physiques pour assurer le

bonheur. Vous savez que c'est le mal moderne, comme ce fut au reste celui de toutes les civilisations avancées, cette tendance à chercher son plaisir dans la satisfaction des désirs inférieurs ; désirs de confortables, de bonnes viandes et de bons vins, de beaux meubles et de belles femmes. Le jour où l'homme trouvera sa joie suprême dans les jeux variés de l'ombre et de la lumière, dans la respiration de l'air libre et fort, dans l'exercice de ses muscles, de ses organes et surtout dans l'activité de son cerveau, il sera bien près d'avoir découvert la pierre philosophale. Ce jour-là cesseront les compétitions égoïstes, les intrigues basses, les vilenies, les traîtrises et toutes les ignominies de la perfide lutte moderne. C'est dans cette voie qu'il faut pousser le troupeau humain et voilà bien la croisade qu'il faut prêcher. Que n'en suis-je, regretta-t-il, le Pierre l'Ermite !

Il continua, poursuivant pieusement sa tâche qui était d'enlever son maître à sa dangereuse obsession et de l'intéresser à des idées de catégorie supérieure :

— Notre société est barbare qui fait pleuvoir les récompenses sur les êtres dont la principale occupation est de retarder l'avènement de l'homme nouveau. Qui, en effet, accapare les honneurs et la fortune contemporaine ? Des politiciens suspects, des financiers véreux, des industriels sans probité, des écrivains sans conscience. Que fait-on pour le savant pur, l'artiste probe, le commerçant honnête, le philosophe perdu dans ses abstractions ? Rien. La société n'a pas de provision pour ces gens-là qui sont pourtant les missionnaires de la bonne parole et les préparateurs de l'ère attendue. Nos gouvernements ne sont pas conscients de leur mission, vous dis-je, qui est de conduire l'homme à ses hautes destinées. Tenez, par exemple, je voudrais que dans notre monde civilisé il y eut plus de poètes et qu'ils fussent mieux encouragés et qu'ils puissent vivre. Car le poète fait, ce que j'appelle, de la bonne besogne : il initie les hommes aux mystérieuses beautés du rythme, il les détourne des plaisirs grossiers, il les intéresse à des joies gratuites, moralisantes, ennoblissantes, il est enfin dans la ligne du progrès hominal. Mais jamais les poètes n'ont crevé de faim comme de nos jours. Ils n'ont plus de lecteurs et plus d'éditeurs. C'est la fin de tout.

— Evidemment, convint Robert, vous avez raison. Mais en ce qui me concerne, puis-je m'appliquer le remède que vous préconisez et faire qu'il agisse promptement, efficacement ? Je suis l'hom-

me ancien, moi, moitié ange et moitié bête. J'aime avec une ferveur presque égale à la vôtre tout ce que vous aimez, mais j'aime aussi — et avec quelle passion — tout ce que vous n'aimez pas. En cela je suis tristement et plus complètement que vous un homme. J'ai sous la peau des nerfs qui veulent frémir d'un frisson large et plus fort que celui qui trouble les vôtres. Vous me parliez des joies que vous procurent le soleil, l'ombre des bois, les parfums sylvestres, l'eau, le vent, les nuages... mais vos joies, j'en suis bien sûr, ne valent pas les miennes qui sont de véritables voluptés. Je jouis de ces choses physiquement. Ma peau s'onde, mes nerfs tressautent, le galop de mon sang s'accélère et c'est un émoi total de mon être. Que vous dirai-je de la femme qui est pour moi à certains égards la synthèse de la beauté éparse ? J'aime et retrouve en elle l'univers tout entier. Ah puis, soupira-t-il, j'ai tant besoin de caresser quelqu'un, mais de le caresser véritablement, de la main, des lèvres ! Et qu'y a-t-il de plus doux à caresser qu'une femme, une femme consciente, vibrante, reconnaissante, telle que l'était Lucy. Ah ! si vous voulez encore me voir sourire, rendez-la moi !

— Que je vous la rende, s'écria Hubert devenu songeur ! Mais peut-être que cela est possible.

— Vous dites, fit Candos saisissant le bras de son compagnon !

— Je dis que puisque la femme est à vos yeux un microcosme, une nécessité impérieuse, une condition de votre bonheur terrestre et que pour vous la femme c'était Lucy ; je dis que puisque ma sœur n'a pas acquis dans votre cerveau une force de vie telle qu'elle vous suffise et qu'il vous faille encore sa présence réelle, objective ; je dis que ce miracle n'est pas d'une réalisation impossible.

— Expliquez-vous, pressa Robert haletant.

Hubert continua très calme :

— Seriez-vous, sinon heureux parfaitement au gré de vos désirs, du moins rasséréné, consolé s'il arrivait un jour que vous vissiez Lucy droite, mouvante et souriante devant vous comme j'ai vu si souvent ma jolie fée blonde ? Songez que tous vos sens peuvent être émus : la vue, l'ouïe, l'odorat, même le toucher qui est pour vous en l'espèce le sens capital. Répondez-moi, si ce prodige se réalisait seriez-vous assez content de la vie pour vouloir désormais la vivre ?

— Oui, murmura Candos. Mais, fit-il secouant la tête, je sais bien que ces choses n'arriveront pas !

— Pourquoi ? Régina fut autrefois une personne vivante et elle revit sous mes yeux. Est-ce que Florence Cook, mistress d'Espérance ne se sont pas réincarnées sous les yeux de Crookes, de James Tissot et d'Aksakof ? Ces phénomènes-là ne se sont pas produits seulement une fois, mais vingt fois, cent fois et davantage. Pourquoi ne s'obtiendraient-ils pas à nouveau ? Mon père, ajouta-t-il, a depuis un certain temps interrompu nos séances car il s'est aperçu qu'elles me fatiguaient ; aujourd'hui où il a des raisons d'avoir souci de ma santé plus que jamais, il est à craindre qu'il ne veuille plus tenter d'expériences nouvelles, d'autant que celles qui ont été faites ont suffi à asseoir sa conviction. Toutefois je ne désespère pas de vaincre ses répugnances. Dans tous les cas, et en attendant que j'aie obtenu son autorisation, entrez plus avant dans une question que vous avez un peu dédaignée jusqu'ici, documentez-vous, faites des hypothèses, construisez des théories... cela aura du moins pour heureux effet de vous occuper l'esprit.

VI

Hubert en laissant espérer à Candos qu'il pourrait sans doute un jour, non seulement revoir Lucy dans sa réalité corporelle, mais l'entendre, la toucher peut-être, avait trouvé le secret de le rattacher à la vie par le lien efficace de l'espoir, Robert se passionna bientôt pour cette idée, il aborda résolument la question théorique, l'examina sous toutes ses faces.

Octobre était venu clair et pur, d'une magnificence imprévue, et l'automne, après l'incertain printemps et le maussade été, déroulait une persévérante série de beaux jours, Hubert et Candos, en attendant que le comte Pierre se décidât à recommencer de nouvelles expériences, bataillaient autour de la question qui maintenant les passionnait autant l'un que l'autre. Toute espérance de joie dans la vie présente lui étant désormais interdite, Robert, en effet, ne pouvait plus compter que sur les vagues promesses de l'au-delà. Et comme il souhaitait que son jeune contradicteur eût raison dans ses croyances et triomphât de son doute, de ses résistances instinctives !

Mais l'intérêt de ces discussions insuffisait à ramener la paix et l'oubli dans l'âme de Candos. Dès que la conversation tombait, il revenait à son obsession, à ses regrets lancinants et un tel afflux de

souffrance lui courait au cœur que soudain il pâlissait, prêt à défaillir. En présence d'une telle émotion, Hubert apitoyé serrait fraternellement le bras de son compagnon. Un jour il lui dit :

— Je me demande si Lucy vous eût pleuré comme vous la regrettez, vous ! Les femmes ont toutes une telle puissance d'oubli !....

— Mais c'est qu'en la perdant j'ai subi un dommage beaucoup plus grand que n'eût été le sien en pareil cas. Pensez donc ! depuis dix ans je vivais sans amour... des femmes de hasard, chair veule et misérable .. Tout à coup m'échut à quarante ans la chance la plus extraordinaire que je puisse espérer... celle d'être aimé d'une femme que, fils de prince et jeune et beau comme Antinoüs, j'eusse élue... Ah ! comment voulez-vous que je me console !

— Vous la reverrez, lui assura le jeune homme.

Mais où ? Mais quand ? Remonté à sa chambre, le soir, Robert, un coude sur l'oreiller, restait des heures entières à épier les bruits mystérieux des couloirs, regardait hypnotiquement la porte, s'attendant à la voir brusquement s'ouvrir sous la poussée d'une main pâle. Pourquoi donc Lucy tardait-elle de la sorte à le venir visiter ? Ne pouvait-elle obtenir les privilèges de cette Régina qui si souvent apparaissait à son jeune ami ? Les liens secrets n'existaient-ils pas entre eux indissolubles ? Oh ! pourquoi ne posait-elle pas ses doigts frais sur son front brûlé de fièvre ? Pourquoi, afin d'étouffer une fois pour toutes l'aigre voix de ses doutes, ne venait-elle pas elle-même lui donner l'assurance qu'une autre vie continuait celle-ci et qu'ils se retrouveraient dans des conditions mieux propices à leurs désirs ?

. . . .

Souvent la nuit, les nuits de lune, Robert sortait furtivement du château, s'en allait seul dans la paix monastique de la forêt. Entre les arbres glissaient de belles coulées silencieuses de lumière qui s'étalaient sur le sol en nappées argentées. Le promeneur, aussitôt envahi de remembrances classiques, songeait aux bois sacrés de la Hellade peuplés de formes surhumaines. L'obsession devenait telle qu'il s'attendait à voir surgir du noir d'un hallier la blanche nudité d'une hamadryade guettant le passage d'un faune. Il tressaillait au moidre frisson d'herbes. Qu'allait-il surgir tout à coup devant lui ? Une nymphe, un lutin, une nixte, une stryge, une mandragore ? Non, ce n'était pas ces rencontres qu'il souhaitait,

mais l'apparition de la jeune fille dont la dépouille gisait là-bas dans le caveau noir sur qui veillaient les cyprès droits et rudes. Peut-être qu'elle allait se lever devant lui, sur le chemin, blanche comme une prière et jaillissante comme un d ésir. Et puis elle chanterait, elle ferait entendre sa voix, sa voix sensuelle et douloureuse, noble et souveraine, qui tour à tour avait des mélancolies de brise automnale, des joies de fontaine, des bondissements de cataractes. Elle chanterait, elle ouvrirait à son imagination la porte des gais paradis païens où parmi les eaux bleues, les feuillages chimériques et dans un décor de lumière rose albaient les sveltes formes des déesses. A l'évocation du timbre, défileraient sous les yeux les mers coruscantes où se mirent les crépuscules d'or, les îles éparpillées comme un semis d'émeraudes et d'obscures profondeurs de forêts inviolées, des étendues immenses où s'excavent des puits d'ombre... Et puis, et puis il la prendrait dans ses bras, il la mettrait sur son cœur, il lui chuchoterait à l'oreille les divines syllabes d'amour qu'il ne lui avait point dites quand elle vivait...!...N'aurait-elle point pitié de sa détresse? Oh! qu'elle lui apparût seulement une fois et il serait consolé, il ne maudirait plus le destin...!

Mais c'est en vain que Robert errait parmi les sites que Lucy vivante se plaisait à fréquenter, en vain qu'il la cherchait dans les vestibules, dans les allées du parterre, sur la terrasse, en vain qu'il s'agenouillait devant la tombe où elle reposait, Lucy restait invisible.

VII

Tous deux, Hubert et Candos, étaient assis dans une clairière sur un tronc d'arbre renversé, et cependant que le soleil d'octobre versait sur leurs échines sa douce chaleur ; ils songeaient. Le jeune homme, soudain, parla.

— Mon père s'obstine à ne plus faire d'expériences sur le sujet qui nous préoccupe ; il prétexte de ma santé un peu délabrée et de l'inutilité de nouvelles études.

— Ah! fit Candos désappointé.

— Je suis, reprit Hubert, un peu de son avis, pour l'instant du moins. Alors, vous ne savez pas à quoi j'ai songé ?

Robert leva la tête.

— J'ai pensé à nous en aller d'ici, à sortir de cette angoisse, de ce mystère et de ces souvenirs qui nous sont mauvais à tous deux, à voyager pendant six mois, un an, deux ans s'il le faut, jusqu'à ce que votre santé morale, à vous, et ma santé physique, à moi, soient meilleures.

Candos avait baissé la tête et ne répondait point. Hubert reprit :

— Ecoutez, je vous aime bien, je ne veux pas que vous me quittiez jamais ! Préférant l'amitié à l'amour, je ne me marierai jamais, ni vous, sans doute ; de cette manière, nous vivrons ensemble et vous verrez que nous finirons par être heureux.

Robert, touché par tant de générosité et d'affection, serra, avec émotion, la main de son jeune ami.

— Vous êtes bon, murmura-t-il !

— Mais non, je suis intelligemment égoïste, voilà tout ! Vous m'êtes très nécessaire, j'ai besoin d'un compagnon, et je n'en saurais trouver de meilleur que vous.

Il y eut un court silence qu'Hubert rompit le premier.

— J'ai beaucoup réfléchi, ces temps derniers, et je pense que le goût prolongé de l'excessif et de l'extra-humain peut devenir, ainsi que je vous le disais hier, nuisible à la fin. Nous sommes des hommes, il nous faut rester hommes. C'est sans doute la volonté de Dieu que nous ne sortions pas des limites tracées à l'espèce. Je les ai dépassées, j'ai été au-delà ; je veux rentrer, pour un temps, du moins, en deçà. Ma dilection pour la vie mystique n'est pas dans le vouloir obscur de mes organes, de mon sang, de mes nerfs, de toute mon armature physique ; et puisque mon âme s'est encombrée de ce lourd outillage de tissus, d'os et de muscles, c'est mon devoir de veiller à leur conservation. N'est-ce pas votre avis ?

— Ça a toujours été mon avis, répondit Candos.

— Une autre raison me pousse à modifier le cours de mon activité, je voudrais goûter aux joies que vous avez si voluptueusement savourées... Je ne vous cache pas que la sorte d'émoi tumultueux et physique où vous jette la vue de la femme, de la lumière, de l'eau, des rochers et des feuillages me porte envie. Votre joie de ces choses est antique et païenne et je la voudrais connaître. Tenez, je vous ai souvent observé lorsque nous nous promenons ensemble et que vous êtes ému par la beauté du site : votre voix s'alanguit, se sensualise, vos yeux brillent d'un éclair humide et

il y a de la caresse dans votre geste ; ce n'est pas seulement avec votre cerveau que vous aimez la nature, c'est avec votre cœur, avec vos poumons, avec vos mains, on dirait que vous voudriez prendre l'univers entier dans vos bras et le presser sur votre poitrine. Eh bien, il faudra m'apprendre à aimer les choses avec cette chaleur et cet enthousiasme, car je suis désireux de m'ouvrir à des sensations nouvelles. Nous irons à la recherche des beaux paysages, nous visiterons l'art dans les villes, nous admirerons le jeu de la noble armature humaine dans les rues, nous vivrons enfin d'une vie intense, multiforme et réfléchie.

— Merci, mon ami, répéta Candos. La proposition que vous me faites m'eût, jadis, comblé de joie chantante, et voici qu'aujourd'hui elle ne rencontre aucune gaîté en moi ! Vous l'avouerai-je ? J'hésite à quitter ces lieux sur lesquels flotte l'âme de Lucy et qui sont tout imprégnés d'elle. Il me semble qu'en m'en allant je la perdrai une seconde fois. Pourrez-vous jamais assez comprendre combien je l'aimais ! Non, vous ne le pouvez pas, car la grâce divine de la femme est sans action sur vous ! Vous ne savez pas qu'elle porte l'infini dans son sourire et que toute l'animalité mystérieuse revit dans ses yeux ; vous n'avez point frémi aux douceurs étranges de sa voix et jamais vous n'avez dormi sur son cœur. Ah ! ce double geste d'amante et de mère avec lequel elle ouvre son étreinte et vous abrite sous son baiser ! Comme un petit enfant, j'ai besoin qu'on me caresse, moi...! seul, le baiser de la femme peut nous consoler de la vie... Que voulez-vous que je devienne maintenant, cria-t-il dans un sanglot désespéré !

— Il faut vivre, lui dit énergiquement Hubert, comme je veux vivre moi-même. Vous plus qu'un autre, reprit-il, vous êtes tenu de vivre, car étant de l'élite, vous êtes de ceux qui sont utiles à l'humanité. Et vous vivrez pour moi, pour vos frères, pour vous-même. Vous vivrez en vous préparant aux destinées qui vous attendent dans l'au-delà. Quand votre mort naturelle viendra, vous la bénirez, si vous avez bien vécu. Vous la bénirez et vous ne la craindrez point, car elle vous ouvrira les portes d'un séjour plus fortuné. De même que l'acte de la fécondation est, aux termes de l'analyse embryologique, un acte de rajeunissement et, comme le remontage du ressort vital, de même la mort terrestre ouvre à la personnalité humaine une source fraîche d'activité, remonte et déclanche un nouveau mécanisme qui fonctionnera jusqu'à l'épuisement de l'énergie potentielle qu'il retient. Ainsi, de cycle en

cycle, nous irons jusqu'au terme ultime de l'évolution qui est Dieu.

Hubert ajouta de son ton inspiré :

— Je vous dis, parce que je le sais, que les destinées de l'homme sont grandioses et doivent se continuer par delà la Terre. Substance ou force, l'intelligence ne saurait s'anéantir. Ainsi que la matière partie du chaos originel est allée compliquant sa structure, réalisant des mécanismes de plus en plus parfaits, ainsi l'intelligence ira progressant toujours. Tout le dynamisme mental élaboré par les cerveaux humains est recueilli dans les réservoirs de l'immensité et s'y accumule. Vous ne pouvez penser que notre marche s'arrête court au stade humain ; l'évolution a la mesure de l'infini lui-même, car rien ne s'arrête et rien ne s'achève. Nous sommes les continuateurs d'une foule d'espèces plus modestes, qui nous ont préparés et à qui nous devons d'être ce que nous sommes ; à notre tour, mais sans que nous périssions nous-mêmes, nous serons continués par des êtres que nous conditionnons nécessairement, puisque tout procède par enchaînement gradué. Et ces êtres qui seront-ils ? Nous-mêmes. Par ce fait que nous sommes nous serons, car c'est la vertu de ce qui est d'être toujours. De même que la vie, depuis le germe initial a cheminé souterrainement jusqu'à l'homme, se souciant peu des enveloppes occasionnelles et temporaires que son caprice ramassait en route et laissait en chemin, de même au-delà de l'homme et par delà la Terre elle continue son voyage, la belle Vagabonde. Les éléments qui architecturisent la forme humaine s'éparpilleront, car ils n'ont que la valeur d'un accessoire, mais la force essentielle qui les tient debout ne saurait périr. Ce ne sont pas ces éléments grossiers qui ont créé la conscience, car le moins ne peut produire le plus ; c'est elle, c'est sa vertu occulte qui en déroulant ses virtualités intègre la matière.

Il poursuivit exalté, requérant toute l'attention de son interlocuteur :

— En vérité, c'est le même être qui depuis l'embryon primitif des eaux siluriennes glisse de forme en forme, va jusqu'à nous, et de la terre s'élance dans les profondeurs spatiales... Cet être mystérieux qui est-il ? Il est la Force, il est le Principe, il est Dieu. Oui, mon ami, nous sommes tous des lueurs imperceptibles et comme des phosphorescences de la divinité, et nous allons toujours plus haut, vers la lumière inextinguible. A quoi tend

l'évolution, sinon à une lente et graduelle spiritualisation de la matière? Chaque combinaison moléculaire précipite de la pensée, si bien qu'un jour le monde entier sera tout esprit et c'est Dieu qui bouclera le cycle immense. Les soleils vont s'éteignant, peut-être..., mais déjà naît une autre lueur, plus délicate et plus pure, celle de l'idée. En face des étoiles qui s'obscurcissent, ses constellations s'allument et voici que les vastitudes firmamentaires s'ouvrent à de nouvelles apothéoses.

Fort ému par ces imaginations grandiloquentes, et qui peut-être n'étaient que l'intuition de vérités inaccessibles au savoir humain, Robert, sans mot dire, contempla longuement son jeune ami. Il le trouvait beau, redoutable, chimérique, d'une essence supérieure et si différent de lui-même, si peu son frère que le regret de Lucy lui revint au cœur. Dans Lucy il regrettait l'humanité tout entière, il regrettait la terre, les eaux, les arbres, les fleurs. Quoi qu'il fît pour sortir de ses dilections physiques et de son anthropomorphisme résistant, il s'effrayait de cette spiritualisation progressive de la matière, il s'épouvantait de signer la renonciation aux félicités charnelles, aux exquises joies du toucher. L'Eden promis lui apparaissait nu, glacé, morne, d'une désolation effarante. Quoi! il ne verrait plus la féerie des soleils couchants, les diaprures des feuillages automnaux!... Quoi, il n'entendrait plus le babil des sources ni le rire attendri de la brise! Et les femmes de Là-Bas? Auraient-elles ces longues chevelures soyeuses si douces aux doigts qui les frôlent? Auraient-elles ces carnations liliales, ces gorges dressées, ces cuisses charnues, ces bouches tentatrices et ces beaux yeux où éclosent le sentiment et l'idée, comme au firmament naissent les étoiles, la nuit?

Le cri nostalgique de Candos amena un indulgent sourire aux lèvres d'Hubert.

— Mais, dit-il, vous vous faites de l'autre monde une conception naïvement antropomorphique! Pensez-vous que vous y introduirez vos idées présentes et tout votre acquêt mental et physique? Non, en changeant de milieu vous changerez aussi de nature et d'aspirations. Que diriez-vous du mouton ou du sanglier qui, au vu des différences constatables entre vos sensations et les siennes, conclurait à l'impossibilité pour lui d'être heureux s'il troquait sa condition pour la vôtre? Croyez bien, mon ami, que vous n'aurez aucun regret de la terre quand vous serez ailleurs;

croyez aussi que vous vivrez davantage et mieux. La vie croît en proportion même de la pensée, puisque c'est en cette dernière que toute sensation est perçue. Tout est là, élargir sa conscience, car c'est en elle que les choses sont. L'univers n'existe et ne vaut que par ce qu'il suscite en nous d'impressions et d'idées. Enlevez-moi mon cerveau et plus rien n'existera. C'est donc la conscience qu'il s'agit avant tout d'agrandir. Faisons-la haute et vaste afin d'y loger le monde. La matière vivante, continua-t-il, se caractérise surtout par sa grande plasticité ; elle est apte à toutes les modifications et à toutes les adaptations : si bien qu'on est sûr qu'elle s'acclimatera sans peine aux milieux étranges où s'agitent les êtres qui nous préoccupent. Vous m'avez parlé, je me souviens, de l'usure sensationnelle, de la fatigue de la volonté... Ne pouvez-vous concevoir des rajeunissements périodiques, ou du moins une résistance supérieure du mécanisme sensitif? Pourquoi, en somme, tel état de joie exquise qui, sur terre, dure une heure, ne durerait-il pas ailleurs un mois, une année, un siècle? Nos émotions ne sont-elles pas séculairement longues si on les compare à celles de l'éphémère? Bien des choses sont possibles en dehors des réalisations qui se produisent sous nos yeux! Ne pouvez-vous encore, poursuivit-il, imaginer une série ascendante asymptotique d'états, qui, bien qu'ayant leurs lois d'actions et de réactions réciproques, entraînent toujours plus de conscience et plus de bonheur? Cette hiérarchisation de la conscience ne s'observe-t-elle pas dans notre taxinomie zoologique? Est-ce que l'activité de l'homme n'est pas meilleure et plus élevée que celle de l'actinie? Cela est si vrai que vous ne changeriez pas de condition avec elle. Allez, ne vous fiez pas à votre philosophie qui est bâtie avec vos observations, car leur valeur axiomatique n'exprime que le jeu étroit et particulier de votre vision.

Les deux hommes s'étant levés se regardèrent un moment. Candos enfin répliqua :

— Au fond, vous savez, je ne demande pas mieux que de vous croire et je souhaite que vous ayez raison ; car votre doctrine, je dois le reconnaître, est plus consolante que la mienne.

— Quel bien elle fera aux pauvres hommes, ajouta Hubert, quand l'heure de sa venue aura sonné! En vérité je vous le dis, un jour elle dominera le monde de la pensée et l'homme par elle sera grandi de cent coudées. Elle révolutionnera son industrie, son art, sa science, sa morale et sa religion surtout. On s'extasie

devant les découvertes récentes : phonographe, cinématographe radioscope... ce sont là des hochets bons pour amuser les enfants que nous sommes, mais incapables d'accroître notre lot de bonheur. Le bonheur étant chose d'âme ne s'obtient pas avec de l'extériorité et il faut pour l'atteindre une révolution intime, une découverte d'ordre moral. En un mot c'est notre âme qu'il s'agit d'améliorer, c'est sa puissance qu'il faut accroître, non celle de notre corps. Or quelle doctrine autre que la mienne est plus propre à agir sur notre mentalité ? Je n'en connais point. La morale positiviste qui prononce que l'homme est sa fin, qu'il doit faire le bien pour le bien, sans espoir de récompenses posthumes et malgré les injustices de cette vie, est pure, noble et hautaine sans doute, mais anti-humaine, stérile, impraticable et de plus désespérante. Quand à la religion officielle, notez, je vous prie, combien elle semble conçue par des cerveaux simplistes et combien ses promesses contiennent de monstrueuses invraisemblances ! Quoi ! parce que j'aurai accompli certains rites, dont la pratique est d'une facilité dérisoire, parce que j'aurai observé certains préceptes, atteint à quelque vertu fort moyenne, on me donnera au quitter de ce monde un infini de bonheur ? Et parce que, grâce à mon atavisme, à mon éducation, aux influences du milieu, j'aurai eu des vices, commis des fautes ou des crimes, on me punira d'une éternité de malheur ? Ces exorbitantes sanctions, et aussi la puérilité des dogmes et des observances ont choqué le sens commun à tel point que personne aujourd'hui ne croit plus à ces billevesées. Mais voyez les différences : dans notre foi le bonheur s'atteint malaisément, peu à peu en une succession progressive d'emprises ; il est au bout d'un cycle qu'il faudra peut-être une éternité à parcourir et il est dispensé en proportion exacte de notre mérite mental. Observons encore ceci, c'est que nous sommes les propres artisans de notre bonheur. Il ne nous est pas accordé par une générosité excessive et vraiment incompréhensible de Dieu, générosité tellement sans mesure qu'elle lèse les droits de la justice suprême, mais il nous vient graduellement selon nos efforts et notre mérite propres. Ne pensez-vous pas qu'une religion instaurée sur de telles bases soit mieux d'accord avec l'intelligence contemporaine ? Ne la croyez-vous pas apte, par les récompenses justes et vraisemblables qu'elle nous promet à nous inspirer le courage d'accomplir notre tâche terrestre ? Ajoutez qu'un jour peut arriver où, grâce à la connaissance plus précise

des conditions dans lesquelles les expériences qui nous préoccupent réussissent, il nous sera possible d'établir des communications régulières avec les êtres de l'au-delà : alors nous cesserons d'être isolés sur notre îlot et le règne de la fraternité universelle s'inaugurera. L'homme parti de l'étroite confédération de la famille, passant au cours des siècles à travers les étapes sociales de la tribu, de la cité, de la province, de la nation, de l'association ethnique ou continentale et enfin planétaire, entrera en correspondance avec les mondes et commencera dès lors vraiment la conquête de l'immensité. Dès ce moment, il sera le superhomme dont parle Nitsche. Quels horizons nouveaux s'ouvriront à son esprit et de quelles acquisitions, de quel surcroît d'énergie immensurable s'augmentera sa puissance.

— Oui, oui, cela est assurément très beau, reconnut Candos.

Hubert reprit :

— Je me rappelle qu'un jour, dans une terreur des menaces de la vieillesse, vous vous écriâtes : « Pourquoi la nature n'impose-t-elle pas à l'homme la dure loi qu'elle prescrit à quantités d'insectes et qui les oblige à disparaître aussitôt accomplie leur fonction propagatrice ? Oui, ouvrir ses ailes sous la pluie des rayons d'or, visiter les fleurs aux corsages d'émeraude, caresser la femelle distraitement pâmée, assurer la perpétuité de l'espèce, et puis n'ayant plus rien d'utile à agir, s'en aller, retourner au lieu d'origine, le néant. Tel est le vouloir irréductible de la nature qu'elle signifie même à l'homme, dès ses principales fonctions vitales actualisées, qu'il encombre inutilement le champ de lutte. Et cela elle le lui signifie terriblement, en diminuant l'élasticité de ses muscles et l'excitabilité de ses nerfs, en ridant sa peau, en ankylosant sa carcasse, en frappant sa cervelle d'hébétude... » Il n'est pas possible, mon ami, que cette loi soit universelle et sans appel. De toutes parts se lève une protestation qui grandit chaque jour. Un appétit d'au-delà se déclare unanime et grondant ; des multitudes, les yeux érigés, crient leur soif du meilleur, leur faim du nouveau... partout, sous des noms différents et des rites variés, c'est la même invocation au mystère caché dans les brouillards de l'espace et de la durée, le même appel au bonheur stable, la même affirmation que la vie se prolonge au-delà du terme connu. Tous proclament la même foi, qu'ils soient mages, théosophes, kabbalistes, initiés, spirites, lucifériens, qu'ils se réclament de Paracelse ou de Pythagore, d'Appollonius de Tyane ou de Simon le magicien,

de Van Helmont ou de Konrath, de Swedenborg ou d'Allan Kardec. Cette levée de mysticisme a un sens, elle exprime que l'homme cesse de croire aux théories circonscrites de la science, qu'il soupçonne l'existence d'immenses régions inexplorées, que nul de ses instruments n'a pu découvrir et qu'il y a quelque chose que ne lui ont pas révélé les manuels de chimie, de physique et d'astronomie, tout un monde subtil, invisible, noblement vivant, le monde des âmes.

VIII

Les préparatifs étant achevés et le jour du départ approchant, Hubert, qui avait fini par s'éprendre très sérieusement de son projet de voyage, se plut à fixer de lui-même l'itinéraire sur le papier, certain qu'en choisissant pour destination prochaine des régions ensoleillées il causerait un vif plaisir à son ami.

— Voyez, dit-il à Candos en promenant son doigt sur la carte, nous irons d'abord en Espagne, ou, à votre gré, dans l'Italie méridionale ; nous passerons quelques semaines en Andalousie, nous visiterons Tolède, Séville, Cordoue, Grenade, Cadix. Par ces jours maussades d'octobre et de novembre qui nous menacent, ne sera-ce pas charmant de s'exiler ? D'Espagne nous émigrerons dans le Maroc pour continuer, si le cœur vous en dit, par les îles de Madère, les Canaries, Ténériffe... Ainsi se passera l'hiver. Mais peut-être, s'avisa-t-il, préférez-vous les pays d'Extrême-Orient ? Voulez-vous que nous nous embarquions tout de suite pour Ceylan, le Japon, les Célèbes, Java, Bornéo ou Sumatra ? Ou aimez-vous mieux, attiré par la magie de vos souvenirs, retourner aux lieux déjà parcourus ?

Robert, à l'énoncé de ces projets séduisants, secouait une tête mélancolique. C'est qu'une sorte de vent de tempête avait, depuis la mort soudaine de Lucy, entièrement défeuillé son bel arbre de curiosités et de désirs. Après surtout les promesses de son élève, il ne souhaitait plus qu'une chose, et cette unique chose lui semblait être le bonheur : c'était de revoir avec son œil humain la jeune fille, de la réentendre, de la ressaisir, ne fut-ce que la durée d'une minute, avec tous ses sens d'homme, et de se convaincre enfin qu'elle n'était pas perdue irrémissiblement. Cette seule question l'intéressait, cet unique projet tentait son désir, le rattachait à la vie... et tout le reste le laissait indifférent.

Il était advenu ceci, qui arrive fréquemment chez les natures profondes, aux répercussions durables, c'est que sa douleur allait grandissant à mesure qu'elle enfonçait ses racines dans l'humus du souvenir. Tout d'abord la soudaineté de la catastrophe avait comme sidéré Candos : foudroyé par le terrible accident, il était resté plusieurs jours dans un état de surprise et d'hébétude qui l'avait heureusement empêché de prendre une conscience étendue et lucide de son malheur. Mais au retour de la réflexion, le sentiment de la perte subie s'était révélé avec une clarté sinistre, une force accablante, si bien qu'au bout de six semaines il souffrait de la mort de Lucy plus aigûment et plus intensément que le premier jour.

— Oui, répondit-il au jeune homme, je devrais accepter de parcourir avec vous les belles régions qui vous attirent ; je déclare même qu'en toute autre occasion votre projet m'eut fait sauter de joie ; mais à cette heure je suis trop plein du souvenir de votre sœur, pour qu'aucune proposition, quelle qu'elle soit, réussisse à me détourner d'elle. Comprenez-moi bien ! Vous m'avez un jour laissé espérer que je pourrais la revoir en ce monde dans sa réalité visible et tangible... Vous m'avez longuement parlé d'expériences probantes ayant consolidé votre foi à la survie de la personnalité humaine, expériences qui devaient asseoir définitivement la mienne demeurée jusqu'ici trop indécise... Eh bien, donnez-moi donc une fois, une seule fois la preuve objective que votre thèse est recevable, et ensuite je vous suivrai partout où il vous plaira de me conduire et je me reprendrai à la vie.

Hubert aurait bien voulu éluder l'obligation de tenter une épreuve qui, si elle échouait — et dans cette matière pouvait-on garantir la réussite ? — devait enliser davantage l'infortuné dans son inconsolable désespérance ; mais devant l'attitude résolue de Candos et la netteté de son vouloir, il ne crut point qu'il lui fût possible de se dérober. En conséquence, il promit de s'employer ardemment auprès de son père afin d'obtenir une séance suprême. Les motifs qu'il donna à M. de Miremont enlevèrent son consentement ; et ce fut chose convenue.

. . . .

Tous trois, le comte Pierre, Hubert et Candos se trouvaient réunis vers les dix heures du soir dans une vaste salle oblongue,

quasiment nue. Pour tous meubles, une table sans tapis, quatre chaises, un canapé, une bascule, un dynamomètre et quelques plaques sensibles. Robert, en un survivant instinct d'homme de science eut, malgré son émotion, l'idée de visiter minutieusement la salle, de s'assurer que les portes étaient fermées en dedans, de palper les cloisons,de sonder le canapé... et il dut constater après ces recherches que tous trois étaient bien seuls dans la chambre, que personne ne pouvait s'y introduire sans échapper à son regard... d'autant que les deux lampes allumées, pour n'irradier qu'une lueur discrète, l'épandait suffisante à distinguer chaque détail.

L'épreuve commença dans un recueillement, dans un silence qui angoissaient l'âme et la chair de Candos. Le comte Pierre posant ses deux mains sur les épaules de son fils, le regarda fixement plusieurs secondes, et bientôt celui-ci tomba dans l'étrange sommeil de l'hypnose. Tout doucement le comte poussa Hubert vers le canapé et l'y coucha. Puis s'asseyant à une faible distance, l'œil dardé, la volonté tendue, il attendit.

Robert, dont les jambes et tout le corps tremblaient d'un grand frisson, s'était assis également. Telle était son émotion qu'il suffoquait. Il sentait que quelque chose d'excessif, de mystérieux, d'inconcevable allait se produire, il le sentait à des intuitions secrètes, aux ondes qui sillaient ses vertèbres, aux courants glacés qui, bien que les issues fussent closes, traversaient l'air de la chambre. Et bientôt en effet son attention fut attirée par la naissance d'un phénomène dont il avait déjà lu la description. Il vit s'élever en spirale lente du corps du jeune homme une buée blanchâtre qui alla s'épaississant de seconde en seconde... En d'étranges hésitations de mouvement cette inconsistante matière parut se condenser, se modeler aux contours d'une forme humaine. Voici que maintenant Candos annelait, frissonnait d'émoi incoercible, et des sueurs froides inondaient son front blême. Qu'allait-il se passer? Est-ce que Lucy en sa beauté souriante et fraîche allait s'élancer de cette vapeur et surgir devant lui, rose, animée, amoureuse et le geste caressant? Ah, mon Dieu, de quels mystères s'entourait la vie, quelles possibilités merveilleuses s'incubaient dans la gésine du monde et qu'étaient les nombrables et circonscrits phénomènes constatés par nous à côté de ceux dont grouillait l'infini?

Une femme peu à peu sortit du nuage inexplicablement né sous les yeux de Robert, mais cette femme n'était pas Lucy. Elle appa-

rut blonde, d'une sveltesse élégante et fine, d'une grâce adorable.

— Régina, murmura le comte !

La présence de Robert n'eut point l'air d'effaroucher l'apparition. Elle sourit à l'étranger, fit quelques pas vers lui; puis s'approchant d'une des lampes, elle la découvrit et s'érigea blanche et sereine en pleine lumière. A l'examiner attentivement, elle offrait au regard tous les stigmates de l'humanité et de la vie. Sa peau avait la transparence des fines peaux de blonde, sa lèvre, le rose de la santé, ses yeux, la douceur mouillée des yeux d'amoureuse. Elle parla, impressionnant ainsi un sens nouveau et confirmant l'impression de réalité vivante que sa seule vue accréditait. La voix était pure, d'une résonnance fragile et caresseuse, et bien réelle, bien féminine. Puis Régina s'avançant vers Robert dit:

— Touchez-moi la main.

Candos saisit la main offerte, la pressa doucement, sentit la résistance de la chair et de l'armature osseuse dissimulée sous le derme, perçut la chaleur du sang baignant les veinules et comprit enfin que cette main vivait comme la sienne, comme celle de Lucy avant l'accident.

— Croirez-vous enfin maintenant, demanda Régina en un sourire ?

— Oui, fit Candos d'une voix étouffée.

Le fantôme, qui lisait sans doute comme en un livre déployé dans le cerveau de Candos, exprima l'impossibilité où il se trouvait momentanément d'exaucer le vœu du malheureux en évoquant la présence de l'adorée. Mais si Lucy, pour des motifs obscurs, malaisément inexplicables, ne pouvait se montrer, telle qu'apparaissait Régina, aux yeux de Robert, nul doute que plus tard, après les épreuves initiatrices subies et les avatars préparatoires déroulés, elle ne pût revêtir la forme humaine et se rendre sensible au regard. Cela, Régina fit plus que de le laisser espérer, elle le certifia, le promit presque.

. . . .

. . . .

Insatisfait dans son désir de revoir l'inoubliable jeune fille, Robert cependant sortit de cette séance avec du réconfort et quelque joie au cœur. Et d'abord il allait vivre désormais avec une espérance, celle d'entrer un jour en relation étroite, sereine et

délicieuse avec l'être aimé. Et puis la certitude descendait aujourd'hui dans son âme, dans sa pensée que la personnalité humaine se continue par delà la tombe et que nous durerons longtemps encore, toujours peut-être — cela en augmentant sans cesse de force et d'intelligence — après la bien courte existence terrestre. Cette conviction solidement établie n'apportait-elle pas une consolation efficace ? Y aurait-il désormais pour lui des chagrins, des souffrances, des deuils ? Et puisqu'enfin Lucy n'était pas irrévocablement perdue, mais comme partie pour un voyage de quelque durée, et qu'il avait l'assurance de la retrouver un jour, de jouir de son adorable présence, de ses fines caresses, du son de sa voix et du regard de ses yeux, pourquoi se désoler, abandonner le champ d'épreuves terrestres, renoncer à ses devoirs d'homme, qui étaient de semer le bon grain de la pensée et de l'acte, de vivre enfin et de distribuer de la vie ?

— Oui, mon ami, dit-il le lendemain à Hubert, je suis prêt à vous suivre, à vous guider, à vous protéger, à vous aimer et à aimer le monde.

Jacques Le LORRAIN.

FIN

SOUVENIRS DE 1870

Par le Docteur C.-E. Bertrand

NOTES D'UN AIDE-MAJOR AUXILIAIRE

. . . . . Depuis trois jours, le canon ne cessait de gronder au loin, dans la direction de Mouzon, de Baumont et de Metz. On attendait d'heure en heure l'apparition des avant-gardes françaises de Bazaine et de Mac-Mahon, avec l'espoir que la jonction de nos deux armées se ferait incessamment, sous les murs de Montmédy; l'anxiété était peinte sur tous les visages, cependant aucune nouvelle n'arrivait du dehors.

Le 1er septembre, au matin, la canonnade s'entendit si vive et si ininterrompue que tous, civils et militaires, sortirent des murs pour assister de loin à la bataille.

Des sommets les plus proches, on distinguait très nettement le bruit strident des décharges de mitrailleuses et les crépitements de la fusillade. A l'aide d'une jumelle on voyait s'élever de longues lignes de fumée bleue. — Vers onze heures, le vacarme fut si intense qu'on marcha de l'avant avec la certitude de voir les pantalons rouges déboucher, par l'une ou l'autre route. A trois heures, le bruit s'éloigna peu à peu et finit par s'éteindre. Nous rentrâmes tout pensifs vers la ville avec le vague pressentiment d'un grand désastre.

A quelques centaines de mètres des glacis, deux cavaliers s'avançaient sur la grande route, en apparence aussi tranquilles que des gendarmes en service de correspondance. « Ce sont des Prussiens, dit un garde national posté en vedette. — Allons donc, riposte un autre, ce sont des gendarmes en tournée.» Nous braquons nos jumelles et reconnaissons des dragons Bavarois, coiffés du casque à chenille.

Nos miliciens, assis ou couchés au bord des fossés de la route, se dressent subitement, et les Bavarois de faire volte face et de détaler au galop de leurs montures. Les nôtres hésitent une seconde, ajustent les fuyards, puis abaissent leurs fusils, sans tirer; ces bons

pères de famille, peu aguerris, qui voyaient les Allemands pour la première fois, n'éprouvaient pas encore à leur égard cette haine légitime qui devait avant peu germer et se développer vigoureusement.

Les deux éclaireurs purent s'en aller comme ils étaient venus et raconter à leurs chefs que nos places fortes étaient singulièrement gardées puisqu'ils avaient pu, sans être inquiétés, pousser leur reconnaissance jusqu'à 300 mètres des remparts.

Le 2 septembre — dès la première heure, on commentait avec anxiété les événements vaguement entrevus la veille; la situation s'aggravait; pourquoi Mac-Mahon avait-il brusquement changé de direction? Pourquoi les nouvelles, même par la Belgique, n'arrivaient-elles plus? Devions-nous donc, à bref délai, subir un investissement complet?

Un parlementaire se présenta dans la journée et fut éconduit.

Le 3, un nouveau parlementaire parut aux avant-postes; il était précédé d'un trompette de uhlans, portant le fanion réglementaire. A 300 mètres du rempart, un coup de feu, parti des vignes bordant la route, abattit le porte-fanion. C'était un beau gars, décoré de la croix de Sadowa. Ce malheureux, le premier que je vis tuer, tomba de cheval, la tête en avant, eut deux ou trois convulsions, et resta sur la chaussée, sans plus faire un mouvement. L'officier, tout pâle, s'était arrêté; des mobiles, cachés non loin de là, s'empressèrent autour de lui, expliquant la méprise; le tireur posté dans les vignes, à un contour de la route, ne pouvait de son abri apercevoir le drapeau parlementaire. — Bref, on conduisit à la ville haute l'officier, après lui avoir bandé les yeux; il exposa au commandant de place que l'armée entière et l'empereur étaient prisonniers, demanda la capitulation immédiate de la place et insista pour obtenir livraison du soldat qui avait tué son ordonnance. On le reconduisit poliment jusqu'aux avant-postes, sans ajouter la moindre foi à son récit, qui produisit l'effet d'une monumentale mystification.

Mais, à partir de ce moment et comme si un mot d'ordre avait été donné, les déménagements et départs pour la Belgique se firent de plus en plus nombreux. Plusieurs intendants et sous-intendants disparurent.

Il ne restait plus à Montmédy que des célibataires, boulangers, épiciers, hôteliers, cafetiers, soldats et officiers, à peine quelques

dames ou jeunes filles, pas d'enfants : la Belgique est si près et pour tous il devenait si évident que le blocus était imminent !

La garnison comprenait huit compagnies de mobiles et deux compagnies d'infanterie de ligne, une demi-section d'infirmiers militaires, des gardes nationaux. Chose incroyable, il n'y avait pas un artilleur et pas un cavalier, mais des douaniers et des gendarmes. Le commandant de place était un capitaine en retraite, le commandant des mobiles un capitaine d'infanterie; enfin, l'artillerie de la place était sous les ordres d'un capitaine au long cours. Le baron Larey, médecin en chef de l'armée, échoué par hasard dans la petite ville, représentait, avec deux aide-majors, le service de santé.

Cette pénurie d'officiers de carrière et surtout d'artilleurs fit jeter de hauts cris aux bourgeois décidés à participer à la défense; et l'un d'eux paya de deux jours de prison des propos un peu vifs sur la mauvaise organisation du service militaire.

En fait de canons, nous possédions une soixantaine de pièces de tout calibre, dont six ou huit rayées et deux de vingt-quatre nouveau modèle. Les vieux mortiers qui avaient garni les remparts, à l'époque des guerres du premier Empire et de Louis XIV, figuraient dans ce nombre pour une dizaine au moins (1).

Du matin au soir on travaillait sans relâche à renforcer les terrassements; mais le 4 seulement on plaça sur la poudrière des sacs à terre et on protégea de la même façon les batteries les plus exposées.

Plusieurs alertes s'étaient produites dans la nuit; des vedettes ennemies s'étaient avancées jusque sous les murs de la ville basse, et, un soir, les chevaux d'une ferme voisine s'étant échappés et galopant sur les glacis, il y eut une prise d'armes des plus bruyantes, suivie d'une fusillade terrible. Réveillé en sursaut et croyant à une attaque de nuit, je courus au mur d'enceinte; c'est là que je vis pour la première fois combien nos jeunes mobiles manquaient encore de sang-froid; la plupart tiraient au hasard, dans la direction des glacis, mais le plus grand

(1) L'armement se composait exactement de 65 pièces en batterie dont 8 rayées et beaucoup de mortiers.

83.330 projectiles dont beaucoup de bombes et boulets ronds.

45.000 kilogr. de poudre à canon.

6.300 kilogr. de poudre à fusil.

803.000 cartouches de différents modèles, vivres abondants.

Garnison : 2.042 hommes auxquels il faut joindre 700 évadés qui rejoignirent la garnison après la capitulation de Sedan.

nombre visaient à des hauteurs invraisemblables ; leur fusil, le fameux fusil à tabatière, faisait avec l'horizon un angle de plus de 45 degrés. Le lendemain, on put constater qu'aucun cheval n'avait été tué ou blessé, qu'aucun Prussien n'avait paru à proximité des murs et que plusieurs centaines de cartouches avaient été brûlées inutilement sur un but imaginaire. Le 4 septembre, on nous apprit que les Prussiens s'approchaient en grand nombre et dressaient un camp à Thonnelle, à 5 kilomètres environ de distance. Des remparts de la ville haute, on voyait s'élever des barraquements, dont les dimensions grandissaient à vue d'œil.

Ce même soir, avec les collègues de l'hôpital, nous descendions à Montmédy bas, sans nous douter que nous avions, pour la dernière fois, parcouru ces rues propres et coquettes. De la citadelle, on jeta comme d'habitude un coup d'œil sur le ravissant panorama, qui s'étendait jusqu'aux frontières de la Belgique.

A perte de vue, la petite rivière du Chiers, bordée de collines arrondies et gracieuses, parsemées de bois et de vignes, déroulait son long ruban d'argent ; les villages les plus proches, avec leurs toits ardoisés, émergeaient de la verdure. Sauf l'animation fébrile des soldats gardant la forteresse et la proximité inquiétante du camp prussien, qu'on découvrait de plus en plus distinctement, on se serait cru en pleine paix.

La promenade séparant les deux villes était entièrement dépouillée de ses vieux arbres et, maintenant, les remparts sombres et hauts de vingt mètres se dressaient noirs et menaçants.

Au contraire, le mur d'enceinte de la ville basse paraissait si chétif qu'on l'eut volontiers comparé à un simple mur de clôture. Il protégeait, pour la forme, les hôtels, les cafés, quelques grosses maisons bourgeoises, l'hôpital et les magasins des rares commerçants de l'endroit ; mais l'animation était grande et les mobiles affairés et bruyants encombraient les rues et les places.

Le temps était superbe ; la soirée chaude, et la brise soufflait, légère, embaumée par les senteurs des jardins de la banlieue ; un magnifique clair de lune réfléchissait sur les maisons sa clarté blafarde ; la morne tristesse des journées précédentes s'évanouissait dans ce charmant décor. Un chœur d'amateurs aux voix sonores fut vite organisé ; pendant deux heures, les chants se succédèrent avec un ensemble parfait, et jusqu'aux avant-postes renvoyèrent les échos des plus joyeux refrains.

C'était bien l'insouciante gaieté qui réconforte les défaillants et

les apeurés et qui fait du soldat français le plus apte à la guerre dès qu'il entrevoit seulement la possibilité de vaincre.

Jusqu'à l'heure du couvre-feu, les chansons joyeuses alternèrent sans répit; on était loin de se douter qu'au même instant et sans perdre une minute, les Prussiens, silencieusement, avec un corps d'armée tout entier, investissaient la ville, pointaient leurs canons se chargeant par la culasse, et s'apprêtaient à nous couvrir d'obus.

Ce refrain d'une opérette d'Offenbach, dix fois chanté ce soir-là,

« Les femmes, les femmes, il n'y a que ça ! »

leur arrivait, vaguement affaibli par la distance, et je me demande encore avec quel étonnement narquois tous ces Allemands, qui ne connaissaient encore ni notre légèreté, ni notre gaieté, ni notre imprévoyance légendaires, ont dû l'accueillir.

A dix heures, je regagnai ma chambre et, tout en m'assoupissant, je fredonnai quelques bribes de la chanson « Les femmes, les femmes », en songeant mélancoliquement qu'il n'y en avait plus à Montmédy.

Le réveil fut moins gai : en jetant un coup d'œil au dehors, il me sembla que la colline située en face avait changé d'aspect; on eut dit qu'à son sommet, la terre avait été fraîchement remuée ; effectivement mon hôtelier me raconta que, toute la nuit, les Allemands avaient établi des batteries et élevé des terrassements; cependant j'avais peine à croire que l'on put installer en une seule nuit des pièces de siège aussi près d'une place forte.

A 7 heures, j'allai faire mes pansements à l'hôpital, sans me préoccuper outre mesure des racontars de l'hôtelier et des divers autres bruits semblables recueillis dans la ville.

A 8 heures, une sourde détonation fait trembler nos vitres; nous courons aux fenêtres et voyons avec satisfaction que c'est la citadelle qui a tiré. Ce premier coup de canon, le premier du siège, produisit ce résultat de nous mettre en gaieté : — Un salut aux Prussiens, disions-nous. Peu après, une des pièces de 24 envoie, du haut du grand bastion, son obus sur les groupes ennemis ; ses parois de bronze, après le coup tiré, résonnent comme un bourdon de cathédrale.

La visite terminée un peu plus tôt que d'habitude, je m'empresse d'aller aux nouvelles et j'apprends qu'on cherche à détruire des batteries déjà prêtes à faire feu et visibles des remparts. Cette version me paraît à tel point invraisemblable que, pour être bien

fixé, je me dirige hors des murs, vers une éminence d'où la vue s'étend au loin. Je m'installe commodément sur ce point culminant et je sonde du regard le terrain dans toutes les directions, sans rien apercevoir de suspect ou d'anormal.

Un grand sifflement déchire l'air, à quelques mètres au-dessus de moi ; j'ai la sensation d'une parabole décrite dans l'espace par un projectile, puis j'entends une détonation sèche et rapide ; presque aussitôt un deuxième et un troisième sifflement plus rapprochés me font instinctivement baisser la tête ; les coups se succèdent avec rapidité ; il me semble que des objets gros et pesants s'entrecroisent en tous sens, à quelques mètres de distance, en haut, à droite et à gauche ; je distingue plusieurs traînées grises qui vont s'abattre vers la porte de la ville basse, tout près de l'hôpital. — Persuadé que tous ces projectiles partent de la ville haute, je cherche une excuse à la maladresse de nos artilleurs, quand un obus vient tout à coup démolir un tas de pierres déposées sur le bord du chemin ; trois ou quatre autres éclatent tout près ; alors seulement je me rends compte de ma position bizarre, sur un monticule isolé, exposé au feu de plusieurs batteries et je m'efforce de regagner aussi vite que possible l'hôpital, et tout d'abord la porte de la ville basse dont je craignais la fermeture ; fort heureusement personne n'avait encore songé à lever le pont-levis. En ville, les fenêtres et les volets se fermaient avec fracas ; les clairons sonnaient, les tambours battaient la générale ; des soldats isolés regagnaient en toute hâte la caserne ; des débris de tuiles, de pierres et des éclats de projectiles volaient en tous sens, avec un grand bruit de grêle qui s'abat et des ronflements sonores.

Sur la place Saint-Nicolas, des femmes affolées criaient, se lamentaient ; levant les bras au ciel, elles couraient en tous sens, n'ayant pas encore l'idée de chercher un abri. Des mobiles, des gardes nationaux et des soldats de ligne passaient et repassaient : l'un cherchait son fusil, un autre des cartouches. Déjà l'éternel refrain d'imprécations contre les officiers se faisait entendre. En réalité, tous s'inquiétaient d'un abri, que personne n'avait songé à leur assurer en cas de bombardement. Mais cette chose horrible, qui donc aurait pu la prévoir ! — Jamais, en aucun temps, on n'avait sans avertissement préalable ouvert sur une ville, fortifiée ou non, une aussi furieuse canonnade et ce n'étaient pas les remparts qui servaient de cibles, mais les rues, les maisons, les édifices.

Quand je pénétrai dans l'hôpital, le désarroi y était complet ;

plusieurs projectiles avaient éclaté sur les toits. Les malades et les blessés couchés au premier étage poussaient des cris lamentables, demandant à être descendus, soit au rez-de-chaussée, soit dans les caves. Deux infirmiers seulement étaient demeurés à leur poste ; un jeune abbé s'était joint à eux, et nous hésitions sur le parti à prendre, quand un obus frappa le haut du bâtiment. Alors je me décidai à commander l'évacuation. Les deux infirmiers enlèvent le plus grièvement atteint, d'autres blessés sont déjà debout et se dirigent péniblement vers l'escalier conduisant aux salles moins exposées du bas.

Des moribonds, galvanisés par la terreur, trouvaient encore assez de force et d'énergie pour quitter leur lit, se traîner le long des murs et gagner la porte de sortie. Ceux qui ne pouvaient se mouvoir poussaient des gémissements terribles. Un nouvel obus éclate dans la cour, sous les fenêtres ; il n'y a plus un instant à perdre : aidé par l'un des infirmiers, je saisis par les épaules le blessé le plus éloigné de la porte de sortie ; mon aide lui soutient les jambes et nous le transportons à l'autre extrémité de la salle. A ce moment un projectile pénètre par une fenêtre et se brise avec un fracas épouvantable, nous couvrant de platras et de débris. Tous les objets disparaissent dans un nuage de fumée noire et âcre. C'est à tâtons que nous arrivons jusqu'au rez-de-chaussée portant toujours notre fardeau vivant.

L'évacuation se fit dès lors d'une façon méthodique et, quand elle fut terminée, je fis à la hâte une rapide inspection des salles pour m'assurer que personne n'avait été oublié. Etant redescendu et voyant tous nos hommes installés sur des matelas dans les chambres basses, dans les caves et provisoirement à l'abri, j'éprouvai une des plus grandes satisfactions de ma vie ; alors seulement j'envisageai avec moins de terreur cette terrible éventualité de l'incendie, pouvant se déclarer d'un instant à l'autre. Dès maintenant, tous nos blessés pourraient être transportés facilement dans un autre local ; mais lequel ? Voilà ce qui m'inquiétait encore.

Tout près de l'abri provisoirement choisi se trouvait la cuisine, et la cuisinière, une bonne vieille, brandissait sa large écumoire en criant : « Ah ! gueux de Prussiens, c'est sur notre hôpital ! « sur nos blessés que vous tirez ! approchez, si vous l'osez, je me « charge, moi, de vous recevoir ! » Et elle agitait en l'air sa grande cuillère de fer blanc. Il n'en fallut pas davantage pour nous remettre tous en belle humeur.

Libre alors de toute préoccupation concernant mon service, j'allai me reposer sous la voûte qui sert d'entrée principale à l'hôpital ; de là, on pouvait observer une grande partie de la ville; des soldats passaient et, avec de grands éclats de voix, insistaient pour pénétrer dans la cour, avec l'intention disaient-ils de se mettre aux créneaux et de nous défendre contre une attaque de vive force. J'eus beaucoup de peine à m'en débarrasser. Un lignard se promenait paisiblement, arpentant de long en large la rue qui borde l'hôpital ; le nez en l'air, il paraissait tout préoccupé par un problème insoluble. Il faut dire que les oiseaux qui, d'habitude, nichent dans les murailles, effarés, voletaient en poussant des cris inusités. Les obus sifflaient aussi sans interruption ; le naïf troubade, ne voyant que les oiseaux, cherchait à quelle espèce pouvaient bien appartenir ceux qui, suivant son expression, piaillaient si fort ; enfin il s'enhardit jusqu'à venir nous demander l'explication qui lui tenait tant à cœur. Un formidable éclat de rire et, aussi, quelques projectiles frappant tout auprès le renseignèrent : il courut se mettre à l'abri.

Depuis neuf heures du matin, les obus continuaient à ronfler au-dessus de nous, à frapper en tous sens ; de rares coups, régulièrement espacés, répondaient de la ville haute ; au milieu de ce vacarme assourdissant, il nous était difficile d'apprécier la situation ; plusieurs fois, je montai aux étages supérieurs pour me rendre compte de ce qui se passait. Une épaisse fumée recouvrait la ville haute; mais les remparts étaient intacts.

A 11 heures 20 minutes, le feu cessa brusquement. Deux blessés furent amenés ; le premier souffrait d'une contusion du pied; il était pâle, défait, se soutenait avec peine et croyait sa dernière heure arrivée. Un éclat de fonte avait crevé son soulier et blessé le gros orteil. Il s'ingéniait à trouver un prétexte pour rester à l'ambulance. Le second portait une énorme plaie à la tête ; il prétendait que ce n'était rien, — une simple écorchure, disait-il; à peine pansé, il voulut retourner au feu; j'eus bien de la peine à le garder. Tout étant en ordre à l'hôpital, j'allai aux nouvelles.

Sur la place Saint-Nicolas, dans la ville basse, il y avait presque foule ; chacun narrait ses impressions. La ville haute est en feu, me dit-on; *mais tout va bien.*

Pendant ce temps, l'abbé qui m'avait aidé à transporter les blessés et qui n'avait pas perdu le sentiment des choses matérielles, s'était, je ne sais comment, procuré un excellent pâté; nous

étions occupés à le trouver délicieux, quand le bombardement reprit aussi violent.

Cette fois, nous étions aguerris à tel point que nous continuâmes assez gaiement notre collation, sans nous préoccuper des projectiles qui nous assourdissaient de leur vacarme et éclataient en grand nombre autour de l'hôpital.

Vers trois heures, le feu cessa de nouveau : nous eûmes la satisfaction de constater que les derniers coups partaient de la place.

Du chemin conduisant à la ville haute, on voyait descendre une foule de mobiles : « La ville haute va sauter, disaient-ils, la poudrière est en feu ». D'énormes colonnes de fumée noire s'élevaient de différents points de la citadelle ; cependant, après une courte panique, le calme se rétablit ; alors on vit apparaître les gardes nationaux qui avaient bravement servi les pièces ; puis des soldats isolés, qui s'étaient trouvés pris, comme dans une vaste souricière, entre la ville haute et la ville basse, ne sachant quel était leur poste de combat. Enfin des civils qui déploraient les dégâts immenses causés par le fer et le feu, sur toutes les places, dans toutes les rues, même aux endroits qui, par leur situation, paraissaient le mieux protégés.

Tous leurs récits, faits avec animation, concordaient sur un point : la ville basse avait relativement peu souffert, mais la ville haute était en grande partie détruite. Chacun vantait la bravoure et l'énergie du commandant d'artillerie qui, avec ses gardes nationaux, artilleurs improvisés, et avec des canons d'un autre âge, avaient fait respecter le drapeau.

Aussitôt qu'il fut possible de m'absenter, je gagnai rapidement la citadelle ; quel spectacle lamentable, quand je débouchai sur la place ! Tout d'abord, un amas de décombres obstruait complètement la voie ; à droite le premier bâtiment, après le rempart, le magasin militaire, renfermant tout le matériel d'artillerie, était en cendres ; à gauche, le presbytère était défoncé, criblé à jour ; l'église était debout, ses gros moellons de pierre éraillés en cent endroits ; à gauche, tout un pâté de maisons, flambait comme une fournaise ; l'hôtel de ville, où l'on avait déposé nos médicaments, n'était plus qu'une ruine informe : pas un bâtiment n'était intact ; partout les murs étaient défoncés ou troués ; à l'intérieur, tout était brisé. Deux pompes à incendie, manœuvrées par des soldats, inondaient d'eau sans aucun résultat le quartier embrasé, et dans la vieille poudrière, convertie en ambulance, des blessés râlaient

en attendant des soins que, de concert avec l'aide-major des mobiles, je m'empressai de donner. Les victimes, par bonheur, étaient peu nombreuses : cinq ou six tués, trois mortellement blessés et une vingtaine d'autres, pour la plupart artilleurs, atteints moins grièvement; l'un avait les deux cuisses emportées et une immense plaie laissait à découvert la colonne vertébrale ; un autre avait le ventre largement ouvert, les intestins s'échappaient en masse de la blessure ; ils ne restèrent maintenus dans l'abdomen que par un triple bandage enserrant le corps. Tous ceux que l'on reconnut transportables furent descendus à l'hôpital de la ville basse.

Le baron Larrey me retint une heure environ, jusqu'à l'achèvement des pansements urgents ; puis je retournai sur la place où le feu commençait à se ralentir faute d'aliment ; le quartier tout entier était détruit.

C'est là que, pour la première fois, je vis comme la terreur peut impressionner certains tempéraments. Un jeune officier auxiliaire d'administration, avec qui j'avais dîné la veille et qu'on avait chargé de l'extinction du feu, vint à passer près de moi ; ses traits étaient à ce point bouleversés que, sans l'uniforme qu'il portait je ne l'aurais pas reconnu. Il se prodiguait en ordres incohérents, commandant la démolition d'une maison depuis longtemps effondrée, ou bien faisait diriger le jet des pompes sur des immeubles que le feu ne pouvait atteindre. Le même soir, il avait disparu en même temps que les officiers supérieurs d'administration.

Pendant ces trois heures de bombardement, les Prussiens nous avaient envoyé exactement, suivant la relation du grand Etat-major, 3,812 obus.

Cette pluie de fer tombait sur un espace de dix hectares au plus, renfermant la ville haute. 500 obus à peine avaient manqué le but, et, intentionnellement ou non, avaient éclaté sur la ville basse, sur l'hôpital et entre les deux enceintes.

De notre côté nous nous étions défendus de notre mieux, mais avec un outillage défectueux. Certaines batteries prussiennes, se trouvant éloignées de quatre kilomètres, purent tirer sur nous tout à leur aise, sans essuyer la moindre riposte. Ceux de nos canons qui leur étaient opposés ne portaient pas à trois kilomètres.

Sur la route de Carignan, des batteries s'étaient avancées à moins de 1,500 mètres des remparts ; elles ne réussirent pas à entamer les murs ; quelques bombes lancées dans cette direction suffirent pour les obliger à la retraite.

L'une de nos deux pièces de 24 démonta la batterie installée du côté de Petit Verneuil. Enfin les quelques bataillons et escadrons ennemis massés dans un vallon, entre Grand et Petit Verneuil, reçurent une dizaine de bombes et se débandèrent pour aller se reformer plus loin. Au même endroit, un mobile, nommé Leloup, se trouvant avec des douaniers en embuscade, tua un officier prussien posté en avant de sa batterie pour régler le tir.

Voici comment est racontée, dans le 10me fascicule de l'ouvrage du grand état-major prussien, sur la guerre Franco-Allemande de 1870-1871, la tentative que fit l'armée de la Meuse de prendre en passant la forteresse de Montmédy :

« Comme il paraissait résulter des nouvelles qui étaient parve-
« nues, dans la matinée du 4 septembre au quartier général de
« l'armée de la Meuse, que la forteresse de Montmédy n'était
« défendue que par des gardes mobiles, le général en chef de cette
« armée crut qu'il ne serait pas difficile de s'emparer de cette
« place. Ordre fut donc immédiatement donné au corps prussien
« de la garde, qui se trouvait sous les murs de cette place, de tenter,
« ce jour-là même, l'aventure, sans retarder néanmoins sa marche
« sur Paris qui devait être continuée le lendemain.

« Le prince Hohenlohe, qui, en sa qualité de major général,
« avait été chargé de cette expédition, se mit sur-le-champ à la
« tête d'un corps composé de la 2e brigade d'infanterie de la garde,
« du 3e régiment de Uhlans de la garde, de deux escadrons du 1er
« régiment de Uhlans de la garde, de l'artillerie de la 1re division
« de la garde, de l'artillerie du corps et de la 1re compagnie de
« pionniers de la garde. Ces troupes se mirent en mouvement vers
« minuit et arrivèrent le 5, à six heures du matin, à Thonnelle.
« Des officiers, envoyés en reconnaissance, étaient venus bientôt
« après annoncer au prince Hohenlohe que la forteresse se trou-
« vait sur un rocher escarpé et inabordable, mais qu'on pourrait
« l'attaquer en s'emparant des montagnes qui la dominaient au sud
« et au nord. Celui-ci fit avancer une partie de ses troupes par la
« forêt de Géranvaux, et ordonna à une autre d'occuper les hau-
« teurs qui se trouvent entre les routes de Montmédy et de Fres-
« noy, tandis que trois escadrons de cavalerie et un bataillon
« d'infanterie couvriraient le flanc gauche, près de Grand-Verneuil
« et de Petit-Verneuil.

« L'artillerie ouvrit son feu à 9 heures 1/2. La forteresse ne
« répondit qu'à celui des batteries élevées près de Thonnelle. La

« ville brûlant sur plusieurs points, le prince Hohenlohe fit inter-« rompre le bombardement à 11 heures 1/2 du matin, et envoya le « maire de Thonnelle dans la forteresse pour la sommer de se « rendre. Si, dit l'auteur allemand, on dut avoir recours à un « Français, à un maire, c'est que le commandant de la place avait « menacé de faire tirer sur le premier parlementaire prussien qui « se présenterait.

« Le retour du maire se faisant trop attendre, le prince Hohen-« lohe ordonna la reprise du bombardement. Mais, voyant que ses « efforts n'avaient pas de succès, il fit cesser le feu au bout d'une « heure et ordonna à ses troupes de se retirer et de reprendre leur « marche vers Paris. Çette attaque coûta aux Prussiens quatre « hommes et six chevaux. Leur artillerie avait lancé en tout sur la « ville et la forteresse 3.812 obus. »

On fit bien des suppositions pour expliquer le départ subit des Prussiens. J'ai pu, à ce sujet, recueillir le fait suivant : le prince de Hohenlohe, qui commandait en chef, reçut vers une heure un pli cacheté; aussitôt qu'il l'eut déchiffré, il commanda de cesser le feu et de prendre en toute hâte la direction de Sedan ; le pli cacheté contenait probablement l'annonce de la proclamation de la République à Paris ; cet événement renversait tous les plans arrêtés d'avance par les Allemands ; en effet, l'armée de Sedan ayant capitulé, rien ne gênant plus les envahisseurs, ils s'étaient offert le luxe d'un bombardement en règle; mais, dès qu'ils eurent la certitude que la lutte allait continuer, ils songèrent à ménager leurs obus ; les munitions d'une journée de bataille avaient été épuisées, sans le moindre profit pour eux.

Je passai le jour suivant tout entier à l'hôpital où le service devenait de plus en plus chargé. Des récits extraordinaires sur les détails du bombardement, circulaient avec persistance. L'un avait vu, de ses yeux, les Prussiens chauffer des boulets au rouge, sur des grilles; un autre avait compté 30 voitures chargées de morts. — Ce qu'il y a de certain c'est qu'on découvrit quelques cadavres sur l'emplacement qu'occupaient les Allemands pendant la durée du bombardement. . . . .

. . . .

Docteur C.-E. BERTRAND.

HIVER

Par Omer Chevalier

Des crêtes des monts, par rudes haleines
Où flotte le gel aigu des glaciers,
L'Hiver âpre et dur glisse vers les plaines,
Sous le pâle Ciel aux lueurs d'acier ;
Le ruisseau figé meurt aux cantilènes
Et voici rugir les vents carnassiers
Des crêtes des monts, par rudes haleines
Où flotte le gel aigu des glaciers.

Les arbres tordant leurs bras de squelettes
Semblent implorer l'implacable froid !
La brume des nuits pleure en gouttelettes
De glace, le jour s'altère et décroît.
Un souffle furtif de brises follettes
Perle sur les nerfs ses gammes d'effroi...
Les arbres tordant leurs bras de squelettes
Semblent implorer l'implacable froid !

C'est fait des Midis aux flammes de cuivre !
Un morne Soleil languit dans l'Ether,
Anémique, blanc, comme las de vivre,
A peine apparu dans l'espace clair
Il plonge au Couchant sa croupe de guivre,
Traînant un frisson plus rêche dans l'air.
C'est fait des Midis aux flammes de cuivre,
Un morne Soleil languit dans l'Ether !

O sombre néant des horizons vagues
Vous poignez le cœur convulsivement !
La mer ne dit plus la chanson des vagues,
Un silence épais dort au firmament ;
Les buissons dardés en pointes de dagues
Déchirent le sol d'un hérissement...
O sombre néant des horizons vagues
Vous poignez le cœur convulsivement !

Ombre !... Angoisse !... Horreur !... L'âme de la Terre
A cessé de battre au creux des labours,
Comme l'Océan les feux d'un Cratère
La nuit a rongé la splendeur des jours.
Sommes-nous ta proie, effarant mystère
Où les astres morts dorment pour toujours ?
Ombre !... Angoisse !... Horreur !... L'âme de la Terre
A cessé de battre au creux des labours.

O tragique Hiver, semeur de détresses,
Serais-tu l'appel des gouffres lointains,
Où sombre l'envol des forces maîtresses
Et le flamboiement des rouges matins ?
Les corps sont recrus aux fauves tendresses,
Les yeux larmoyants, les pas incertains...
O tragique Hiver, semeur de détresses,
Serais-tu l'appel des gouffres lointains ?...

Mais non !... Tu souris à nos heures brèves !
Et ta rigueur même est un long sommeil
Qui berce l'essor plus fier de nos rêves
Et le renouveau du Printemps vermeil !
Farouche saison des rapides trêves
Fais-nous plus joyeux les temps du réveil
Et souris en paix à nos heures brèves,
Puisque ta rigueur est un long sommeil !...

Omer CHEVALIER.

LES CANAUX ALLEMANDS

Par Jean Diény

C'est une justice à rendre à l'Allemagne unifiée qu'elle ne s'est pas endormie sur ses lauriers, hélas sanglants ! Après les luttes gigantesques de la période guerrière, elle s'est adonnée très activement aux travaux féconds de la paix. Il est impossible aujourd'hui de méconnaître les immenses progrès qu'elle a accomplis dans le domaine des intérêts matériels. Et c'est là un fait dont on ne saurait guère exagérer l'importance au point de vue de l'équilibre politique en Europe et dans le monde entier. Il y a 25 ans, l'on parlait volontiers parmi nous de l'Allemagne comme d'un pays pauvre. Quelques-uns même croyaient pouvoir compter sur cette infériorité économique de nos voisins pour assurer un jour à la France, par la seule force des choses, une revanche pacifique.

L'Allemagne, dans ce dernier quart de siècle, loin de s'être affaiblie et ruinée, a remarquablement accru sa puissance et sa fortune.

Le meilleur moyen de se renseigner sur les progrès actuels de l'Allemagne, c'est, naturellement, de faire un séjour dans ce pays. Sans qu'on ait besoin de s'y arrêter fort longtemps, ni de s'éloigner beaucoup de la frontière, ni de visiter exclusivement des centres d'industrie et de commerce, dût-on même se borner à accomplir, en simple touriste, ce voyage des bords du Rhin, qu'un géographe illustre appelle « l'impérieux devoir de tout homme de loisir », l'on rapportera sûrement de cette excursion facile l'impression qu'une activité intense règne chez nos voisins, et que leur richesse s'accroît notablement. Le seul aspect de villes telles qu'Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn, Coblentz, Mayence, Francfort-sur-le-Main, pour n'en citer que quelques-unes, d'importance fort inégale d'ailleurs, le seul aspect de ces cités, avec leurs places animées, leurs belles promenades et leurs riants jardins, leurs vastes quartiers neufs aux rues larges, propres, bien construites,

dont le goût architectural n'est pas toujours irréprochable, où l'ornementation est souvent massive et surchargée, où parfois d'assez mauvaises briques peintes imitent la pierre de taille, et le stuc le marbre, mais auxquelles on ne saurait refuser pourtant un air d'élégance et de richesse, — est pour l'étranger une pittoresque et éloquente leçon de choses. Partout l'on aperçoit les signes d'une prodigieuse croissance, d'une poussée énorme de sève et de vie.

En somme l'Allemagne, célèbre depuis des siècles par ses travaux dans le domaine de la pensée, attire aujourd'hui l'attention du monde par la puissance de ses facultés industrielles et commerciales. Elle ne fait, en cela, que ressaisir l'une de ses gloires passées. Déjà naguère, au point de vue de l'activité et de la richesse matérielles, elle a marché à la tête des nations. La Hanse, cette grande et illustre association, fondée en 1241 par un bourgeois de Mayence, dont l'histoire n'a pas retenu le nom, joua en son temps le rôle que l'on connaît sur les marchés de l'Europe et du monde.

Parmi les progrès d'ordre matériel dont l'Allemagne contemporaine a le droit d'être fière, il n'en est peut-être pas de plus intéressants que ceux accomplis dans le domaine des travaux publics. Ses chemins de fer, ont pris depuis 1866 et 1870, une remarquable extension. Le réseau, dont la longueur totale n'était en 1873, que de 23.890, et en 1877, de 29.400 kil., mesurait à la fin de 1867, 47.062 kil., sans compter 1.387 kil. de lignes à voie étroite (1).

En même temps que les voies ferrées étaient multipliées, l'on se préoccupait d'améliorer les conditions de la navigation intérieure.

Une enquête récente de M. Laffitte, délégué par le comité de la Loire navigable, nous fournit sur ce sujet des informations aussi abondantes qu'actuelles. A ce riche travail (2), dont on ne saurait trop remercier le savant auteur, nous emprunterons, dans les pages qui suivent, nombre de faits et de chiffres.

L'Allemagne est un des pays les plus favorisés par la nature au point de vue des voies fluviales. L'Allemagne du Nord, qui forme les 2/3 de la superficie totale de l'empire, présente l'aspect d'une immense plaine. L'infertilité du sol est proverbiale dans cette

(1) Statistisches Jahrbuch für das deutsche Reich. 1899.

(2) Etude sur la navigation intérieure en Allemagne, par Louis Laffitte. Nantes, 1899.

région, sorte de Sologne ou de Landes gigantesques, où s'étendent à perte de vue, entre l'Ems et l'Elbe, les tourbières, les marais et les champs de bruyère désolés du Lunebourg, à travers lesquels les pâtres poussent çà et là leurs troupeaux de petites brebis noires à moitié sauvages, puis, à l'est de l'Elbe, les espaces sablonneux avec leurs forêts de pins et leurs longs chapelets de lacs et d'étangs. Mais cette large surface, faiblement endulée, est arrosée par de grands fleuves, qui la traversent dans toute sa profondeur, c'est-à-dire du sud au nord, et se rapprochent les uns des autres, dans le sens de la largeur, par leurs affluents. Les lignes de faîte des différents bassins ne présentent qu'une faible élévation. Les pentes des cours d'eau sont relativement très favorables. Les artères fluviales de l'Allemagne sont à cet égard très supérieures à celles de la France.

La pensée devait tout naturellement se présenter d'établir une jonction entre ces fleuves, et d'en faire un vaste réseau de voies navigables communiquant entre elles. C'est un des services rendus par la maison de Hohenzollern d'avoir conçu et exécuté ce plan dans l'Allemagne orientale, entre l'Elbe et la frontière. Cette entreprise ne présentait pas d'ailleurs de grandes difficultés, puisqu'il suffit de construire une centaine de kilomètres de canaux, pour établir un système de communications fluviales ininterrompues de Memel à Hambourg.

Plusieurs canaux de faible longueur furent construits en Allemagne du XIVe au XVIIe siècle. A cette date commencèrent des travaux plus importants. De 1662 à 1669 fut créé le canal de Frédéric-Guillaume ou de Mullrose. Long de 23 kil., il unit l'Oder, d'où il se détache en amont de Francfort, à la Sprée, c'est-à-dire au bassin de l'Elbe. Deux autres canaux furent creusés, au siècle suivant, sous le règne de Frédéric-le-Grand. Le canal de Finow, long de 58 kil., établit une seconde jonction entre l'Oder et l'Elbe, reliant le premier de ces fleuves à la Havel, affluent du second. On y travailla de 1740 à 1746. Puis le canal de Bromberg, mesurant 26 kil., unit la Netze, sous-affluent de l'Oder, à la Brahe, affluent de la Vistule. Ce dernier cours d'eau fut rattaché lui-même au Pregel et à la Memel. Mais la navigation fluviale en Prusse restait encore assez primitive et défectueuse.

Dans le cours de notre siècle, on commença à la perfectionner sérieusement. En exécution du traité de Vienne, dont les articles 108 à 117 étaient consacrés à la règlementation du régime fluvial

de l'Allemagne, des Actes de Navigation furent signés par les Etats riverains du Rhin, de la Weser et de l'Elbe, instituant des Commissions chargées de pourvoir à leur amélioration. Plus tard, la concurrence des chemins de fer rendit nécessaires des réformes plus importantes. L'une des principales fut la suppression graduelle des entraves fiscales sur le Rhin et sur l'Elbe.

En France, pendant la même période, la création des chemins de fer détourna temporairement l'intérêt des fleuves et canaux. Le traité de commerce de 1860 les fit rentrer en faveur. Les pouvoirs publics, par suite du refus des Compagnies de chemins de fer d'abaisser leurs tarifs, durent se préoccuper de développer les transports à bon marché, pour rendre possible la lutte contre les produits étrangers, notamment contre les charbons anglais.

Mais ce fut surtout après 1870 que l'Allemagne unifiée travailla à l'amélioration de la navigation intérieure. L'activité qu'elle déploya dans ce domaine fut stimulée par l'exemple de la France, qui s'était tracé, à la même époque, un vaste plan de travaux publics. Les progrès réalisés peuvent se résumer en deux mots : correction des fleuves et rivières, construction de nouveaux canaux. D'importants sacrifices furent faits pour la Memel, le Pregel et la Vistule. L'Oder, navigable à partir de Ratibor, c'est-à-dire sur presque tout son parcours en terre allemande, mais assez pauvre en profondeur, présentait de grandes irrégularités. Le gouvernement prussien a dépensé, dans ce siècle, tant pour ce fleuve lui-même que pour la Wartha et la Netze, ses affluent et sous-affluent, plus de 100 millions de francs. Sur l'Elbe, les travaux d'art furent repris avec une nouvelle activité à partir de 1866 et de 1873. Ses deux principaux affluents, la Saale, issue de la forêt de Thuringe, et la Havel, à laquelle sa situation géographique au centre de la Prusse et entre les deux grandes artères de l'Elbe et de l'Oder, donne une très grande importance, furent aussi améliorées, de même que la Sprée, tributaire de la Havel, appelée à jouer un rôle de plus en plus utile, à mesure que Berlin voit sa population s'accroître et ses industries prospérer. La Weser a été régularisée. Mais le trafic ne trouvera sur cette dernière voie des conditions vraiment favorables que par la canalisation, d'ailleurs projetée. Le Rhin est l'une des plus belles voies navigables dont la nature ait doté l'Europe. Les travaux considérables exécutés dans la première moitié du siècle pour en accroître la profondeur, reçurent une nouvelle

impulsion à partir de 1861 et de 1879. La Moselle a été améliorée, mais les industries riveraines réclament la canalisation jusqu'au confluent de la Sarre, elle-même canalisée depuis 1866. Le Danube reste le plus défectueux des fleuves allemands, bien qu'une somme de 20 millions de fr. ait été déjà dépensée pour sa régularisation.

En même temps que l'on procédait à la correction des fleuves, l'on s'occupa de la création de nouveaux canaux. Ce fut l'objet d'un vaste programme qui, de 1877 à 1882, fut dressé et soumis aux Chambres prussiennes. Dans son ensemble, le plan du gouvernement avait pour but de relier entre elles les artères fluviales de l'ouest de la monarchie prussienne, comme l'étaient déjà celles de l'est, de compléter ou d'améliorer les jonctions entre ces dernières, et d'établir des communications nouvelles entre l'Allemagne centrale et la Baltique. Il comprenait les 12 projets suivants, dont quelques-uns, déjà anciens, étaient devenus d'une réalisation plus facile depuis l'unification.

I. Canal du Rhin à la Meuse.

II. Canal du Rhin à la Weser et à l'Elbe. Ce second projet était le plus important. Nous en donnerons plus loin une analyse circonstanciée.

III. Amélioration de la Sprée à la traversée de Berlin. — En exécution de ce 3e article, dans l'enceinte de l'énorme capitale, la grande écluse de Mühlendamm a été ouverte en 1893. Longue de 114 m., large de 9 m. 60, profonde de 2 m. 50, l'une des plus considérables, par conséquent, qui soient au monde, elle rend facile, à ce point de leur parcours où ils se rencontrent en grand nombre, le croisement des puissants bateaux et remorqueurs qui circulent entre l'Elbe et l'Oder.

IV. Canal de la Sprée à l'Oder.

V. Canal de l'Elbe à la Sprée, de Riesa à Berlin.

VI. Construction d'un embranchement du canal de l'Oder à la Sprée (projet IV), vers Schwedt.

VII. Canal de la mer du nord à la Baltique.

VIII. Canal de l'Elbe à la Trave, rattachant Lubeck au réseau navigable de l'Elbe (et par la même de l'Ems et de la Weser). Ce canal a été commencé en 1895. Il coûtera 31 millions de francs. Il a été « entrepris par Lübeck pour attirer le trafic de la Baltique, détourné vers Hambourg depuis la construction du canal de Kiel ». Son achèvement est prévu pour 1900.

IX. Canal de Berlin au port de Rostock.

X. Canalisation du Main depuis son confluent avec le Rhin, jus-

qu'à Francfort. (L'un des projets les plus féconds, qui a été achevé en 1887 après 4 ans de travaux).

XI. Canal de Leipzig à l'Elbe, 2 tracés sont en présence.

Le premier irait de Leipzig à l'Elbe par Halle et la Vallée de la Saale. Il est réclamé par Halle. Le second partirait de Halle et se dirigerait vers Leipzig et l'Elbe. Il a les préférences de Leipzig, qui se trouverait ainsi rattaché directement à Torgau, ou mieux encore à Riesa, le grand port de transbordement de la Haute Elbe, dont l'importance s'accroit rapidement.

XII. Canal latéral à l'Oder, et canal de l'Oder au Danube, présentant, dans l'ensemble, un développement d'environ 500 kil.

La plupart des canaux qui figurent dans le plan ci-dessus sont aujourd'hui terminés ou en voie d'achèvement prochain. Déjà de nouvelles créations sont projetées pour compléter les précédentes. On peut dire que dès à présent, l'Allemagne possède le plus beau réseau de navigation intérieure de toute l'Europe. La longueur totale de ses voies navigables, diversement évaluée par les auteurs, atteignait près de 14.000 kil. en 1898 et elle dépassera 15.000 kil. en 1900.

Au perfectionnement des fleuves et rivières et au développement des canaux se sont ajoutés encore d'autres progrés. La batellerie a été réorganisée. Au moyen âge et jusqu'à la fin du 18e siècle, le monopole dont jouissaient les corporations de bateliers donnait lieu à de nombreux abus, ayant pour conséquences l'irrégularité du transport et l'instabilité du fret, sans parler des déprédations fréquemment exercées par des agents infidèles. Aujourd'hui de puissantes sociétés par actions se sont constituées. La condition morale du batelier a été elle-même profondément modifiée, et sa capacité professionnelle s'est accrue grâce à la fondation de nombreuses écoles de batellerie. Ces institutions nées en Saxe au milieu du siècle se sont répandues successivement dans tous les bassins fluviaux de l'Allemagne. Elles manquent encore toutefois à la région du Danube. Un des caractères de l'instruction technique qu'y reçoivent les apprentis, est la spécialisation. Les brevets sont délivrés pour tel fleuve déterminé.

Le matériel a subi des transformations non moins remarquables. Les bateaux en bois sont remplacés de plus en plus, surtout depuis 1881, par les constructions en fer et en tôle d'acier. On peut ainsi accroître la capacité des chalands, et améliorer, par là-même, les conditions du trafic, l'expérience démontrant que le transport sur bâtiments d'un fort tonnage est le plus rémunérateur. La tendance

à l'augmentation du tonnage s'accentue toujours plus. Le Rhin, sur lequel, en 1870, l'on ne voyait pas de bateaux supérieurs à 600 tonnes, en porte aujourd'hui de plus de 2.000. Ces derniers ne dépassent point Cologne. Sur l'Elbe on rencontre, jusqu'à Magdebourg, des bâtiments de 800 et même, exceptionnellement, de 1000 tonnes. L'on s'efforce, depuis 1870, de rendre les canaux accessibles aux gros bateaux par la construction d'écluses à grandes dimensions. Celles du canal de Dortmund aux ports de l'Ems, au nombre de 19, ont 67^{m} de longueur, 8^{m}60 de largeur, 2^{m}50 de profondeur, et livreront passage à des bâtiments d'au moins 600 tonnes. Celles du Mittellandkanal atteindront les mêmes proportions. En France, d'après la loi du 5 août 1879, les écluses des lignes principales, ont seulement 38^{m}50 de longueur et 5^{m}20 de largeur.

De grands perfectionnements sont également à signaler pour le matériel de traction. Ils ont permis d'accroître la vitesse. Le dernier remorqueur à roues construit pour le compte de la Société des transports de Mannheim remorque en 65 heures de Ruhrort Fruhront à Mannheim, 4200 tonnes, soit la charge de 420 wagons. En somme, les voies fluviales sont aujourd'hui en état de lutter avec les voies ferrées. L'infériorité de la vitesse, comme le fait observer M. Laffitte, y est en partie compensée par la rareté des arrêts, et d'ailleurs la régularité importe au commerce plus que la rapidité. En outre, les perfectionnements apportés à la navigation intérieure n'ont pas manqué de rendre plus sensible le principal avantage qu'elle offre au trafic, c'est-à-dire le bon marché du transport. En Prusse le fret n'a pas cessé de baisser depuis 25 ans.

Grâce à tous les intelligents et coûteux perfectionnements dont elle a été l'objet, la navigation intérieure a pris en Allemagne un très large essor, surtout sur le Rhin et l'Elbe. Dans l'ensemble de l'Allemagne, le trafic fluvial s'est accru, de 1873 à 1891, de 300 o/o. Dans le même laps de temps les transports de marchandises par voie ferrée n'ont augmenté que de 90 o/o.

Le projet du canal du Rhin au Weser et à l'Elbe est, nous l'avons dit, de tous ceux compris dans le programme 1877-1882, exposé ci-dessus, le plus considérable. Cette « entreprise gigantesque » mérite, tant par son actualité que par son importance, d'être étudiée à part. L'idée n'en était point nouvelle. Elle était apparue dès le commencement du siècle. Vers 1810, le gouvernement westphalien avait eu la pensée de créer une voie ininterrompue de navigation intérieure de Dantzig à Paris. Ce projet

fut repris en 1840 par Frédéric Harkort, industriel westphalien. Grâce à une active propagande, l'idée fit son chemin, et, en 1877, le gouvernement se résolut à l'adopter. En 1882, le mouvement en faveur des fleuves et canaux s'accentuant de plus en plus, le gouvernement fit de nouvelles propositions aux Chambres prussiennes. Il présenta à ces dernières le vaste programme de construction de canaux que nous avons exposé plus haut. Comme on l'a vu, le second des douze projets était relatif à la jonction du Rhin à la Weser et à l'Elbe. Il se subdivisait en deux projets distincts : 1° Un canal de Ruhrort à Magdebourg, passant par Minden et Hanovre : c'est la ligne méditerranéenne ou le Mittellandkanal ; 2° Un canal unissant Dortmund à Emden, en suivant la vallée de l'Ems, et se dirigeant ensuite à l'est vers Brême, pour se prolonger jusqu'à Stade, en face de Hambourg.

Le gouvernement demanda, peu de temps après, l'exécution immédiate, aux frais de l'Etat, du premier tronçon de la ligne de Dortmund à Hambourg par la vallée de l'Ems et le littoral, c'est-à-dire la construction du canal de Dortmund à Emden, connu sous le nom de « Canal de Dortmund aux ports de l'Ems ». Il est aujourd'hui achevé. Il a été inauguré par l'Empereur à Dortmund le 11 août 1899. Les dépenses s'élèvent environ à 100 millions de francs.

Le gouvernement veut obtenir maintenant l'exécution de la première et principale partie du projet, c'est-à-dire la construction du Mittellandkanal. A la date du 14 mars 1899, il a déposé au Landtag une proposition dans ce sens. Le canal central, ou canal méditerranéen (Mittellandkanal), ou canal du Rhin à la Weser et à l'Elbe (Rhein-Weser-Elbekanal), est destiné à opérer pour les voies fluviales de l'Est de la monarchie prussienne la jonction qui a été déjà accomplie dès le XVIIIe siècle pour celles de l'Est. Une ligne continue de navigation intérieure se trouvera ainsi établie à travers la grande plaine de l'Allemagne du Nord et l'Empire tout entier, de Kœnigsberg à Ruhrort, et de là, par le Rhin et ses affluents jusqu'au Grand-Duché de Bade et à la Bavière. Plus tard, la construction du canal du Rhin à la Meuse et la canalisation de la Moselle prolongeront encore cette ligne jusqu'aux frontières orientales de la Prusse et jusqu'à Anvers.

Le canal du Rhin à l'Elbe doit partir du grand port rhénan de Ruhrort, et suivant l'Emscherthal, déboucher à Herne, dans le canal de Dortmund aux ports de l'Ems avec lequel il se confondra jusqu'à Bevergern. A ce point, le Mittellandkanal

se détachera dans la direction de l'est et se prolongera jusqu'à la Weser et à l'Elbe, en passant par Minden et Hanovre. Il atteindra l'Elbe à 10 kil. en aval de Magdebourg, à Heinrichsberg, en face de Niegripp, où aboutit le canal de l'Ihle, qui unit l'Elbe à la Havel. Divers embranchements rattacheront au canal les villes d'Osreabrück, Linden, Hildesheim, Lehrte, Peine et Brunswick. Hameln et Brême seront mis en communication avec le canal par la canalisation de la Weser. Le canal franchira sur des aqueducs la Hase, la Weser, à la porte de Westphalie, la Leine, l'Oker et l'Aller.

Le projet du Mittellandkanal se présente au point de vue technique dans des conditions éminemment favorables. Les lignes de partage des différents bassins qu'il traverse sont peu élevées. Le faîte entre le Rhin et la Weser est à 32 m. 30 au-dessus du Rhin et à 17 m. au-dessus de la Weser ; le faîte entre la Weser et l'Elbe, à 17 m. 90 au-dessus de la Weser, et à 17 m. 60 au-dessus de l'Elbe. Sur une longueur totale de 468 kil., 13 écluses seulement suffiront à racheter la pente. De Ruhrort à Herne, 7 écluses seront nécessaires. De Herne à Münster, où se trouvera la 8e écluse, s'étendra un bief de 65 kil. De Münster à Hanovre, et de Hanovre à Œbisfeld, 2 autres biefs de 210 et 92 kil. D'Œbisfeld à Heinrichsberg, le canal, suivant la vallée de l'Ohre, descendra jusqu'à l'Elbe au moyen de 3 écluses. Le Mittellandkanal pourra être construit en 10 années. Il coûtera en tout 261.000.000 de marks. La canalisation de la Weser de Minden à Brême sera à la charge de cette dernière ville. Le canal sera accessible aux bateaux de 600 tonnes.

Quel sera le rôle commercial de la nouvelle voie projetée ? Elle mettra en communication l'est et l'ouest de l'Allemagne, et rapprochera ainsi deux régions qui, tout en appartenant au même organisme politique, sont restées jusqu'ici, éconiquement, assez étrangères l'une à l'autre. M. Thielen n'a pas craint d'affirmer que par suite de l'élévation actuelle des tarifs des chemins de fer, les provinces du Nord-est sont plus éloignées du sud de l'Empire que certains marchés américains. Le Mittellandkanal procurera donc de nouvelles facilités aux échanges intérieurs au sein de la monarchie prussienne et de l'Empire. L'Ouest de la Prusse, pays de grande industrie, pourra envoyer ses produits à meilleur marché aux contrées agricoles de l'Est, et y entrer en concurrence avec ceux de l'étranger, contre lesquels les barrières douanières le protègent insuffisamment. D'autre part les régions de l'Est verront

s'ouvrir à l'Ouest un débouché de premier ordre pour leurs céréales. Les charbons de la province rhénane et de la Westphalie pourront lutter avantageusement contre les charbons anglais à Hambourg, dans les pays de l'Elbe et dans la Marche et se répandre sur l'important marché de Berlin. Les bois de l'Est, à destination des mines de l'Ouest, qui actuellement font un énorme détour pour aller chercher l'accès du Rhin à son embouchure, trouveront un grand avantage à emprunter la voie du canal. Lorsque la canalisation projetée de la Moselle aura prolongé la grande voie navigable jusqu'à la haute vallée de ce cours d'eau, les minerais qui y sont exploités pourront être employés par les industries métallurgiques de l'Allemagne de préférence à ceux de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France, de la Belgique et de la Suède, dont elles achètent annuellement pour 10 millions de marks.

Enfin un autre argument, et non le moins sérieux, qu'invoquent les partisans du canal, c'est l'aide qu'il prêterait, pour le transport des charbons du district Rhénan-Westphalien, aux chemins de fer, qui, par suite de l'augmentation de la production houillère, deviennent de plus en plus insuffisants. M. Thielen a insisté longuement devant la Chambre des Députés de Prusse, sur ce côté de la question. « Si l'Administration des voies ferrées, a dit en substance le Ministre, est en mesure de répondre aux besoins actuellement et pendant quelque temps encore, elle s'inquiète sérieusement de l'avenir. Dans la contrée minière du Rhin inférieur et de la Westphalie, 18.000 voitures par jour sont chargées, 30.000 déchargées. Il n'y a pas au monde, même en Angleterre, une région où la circulation soit aussi considérable. Elle devient plus active d'année en année. Dès 1883, M. de Maybach, à qui une autorité particulière dans ces questions a toujours été reconnue par le pays et ses représentants, déclarait qu'un allégement (Entlastung) des chemins de fer était désirable. Il parlerait aujourd'hui d'absolue nécessité. En 1883, la production de la houille dans le district Rhénan-Wesphalien s'élevait à 22 millions de tonnes. En 1898, après 14 ans, elle atteignait 43 millions. Ces chiffres s'appliquent à l'ensemble de l'année. Dans la période de presse (in der Sturm und Drangperiode), c'est-à-dire de septembre à décembre, la proportion de cet accroissement est plus élevée encore. La création de nouveaux chemins de fer ne résoudrait pas la question. Les lignes sont déjà fort nombreuses et enchevêtrées. L'on se heurterait à d'extrêmes difficultés dans le tracé des voies supplémentaires,

et les dépenses seraient très élevées. Quand à réduire le projet de canal à la construction d'un tronçon allant de Dortmund au Rhin, le gouvernement se refuse à reprendre cette proposition qui, déjà présentée en 1894, a provoqué les critiques de tous les partis. » M. Thielen a développé également les avantages que la création du canal présenterait au point de vue de l'irrigation et du drainage des contrées traversées. A toutes ces considérations s'ajoute enfin, en faveur du Mittellandkanal, un argument d'ordre stratégique. Le Mittellandkanal, d'après des appréciations que de Moltke lui-même appuya naguère de sa haute autorité, rendrait éventuellement de précieux services en cas de mobilisation. Ce ne serait pas la première fois du reste que les voies fluviales seraient utilisées en temps de guerre. Napoléon Ier et Frédéric II les employèrent pour le transport des vivres et des munitions. Les chemins de fer ont été créés depuis. Mais des expériences plus récentes montrent le parti que l'on peut tirer de la navigation intérieure au point de vue militaire. L'on sait qu'en 1871, lors de l'armistice, la batellerie de la Seine contribua de la manière la plus efficace au ravitaillement de Paris, et permit seule de remédier à l'encombrement des gares.

Telles sont les principales raisons qui recommandent l'adoption du projet gouvernemental. Elles semblent concluantes. Elles n'ont pas pourtant convaincu la majorité du Landtag. L'Est agrarien estime que la perspective de nouveaux débouchés offerts à ses produits vers les districts industriels et peuplés de l'Ouest est illusoire. Les blés étrangers bénéficient eux-mêmes des avantages que présente le transport par eau. L'ouverture du canal de Dortmund aux ports de l'Ems doit amener déjà l'abaissement de leurs prix. La création du Mittellandkanal, loin d'être avantageuse à l'agriculture de l'Est prussien, ne ferait que favoriser encore davantage l'importation des céréales étrangères, et leur faciliter l'accès du centre même de la monarchie. D'autre part, les districts houillers de la Silésie, jusqu'ici maîtres dans les régions de l'Est et à Berlin, se soucient peu d'y voir leurs produits concurrencés et battus par ceux de l'Ouest, et s'opposent à la construction du nouveau canal, tant qu'on ne leur aura pas accordé des compensations préalables rétablissant l'équilibre : abaissement des tarifs des chemins de fer, amélioration de certaines parties de l'Oder, construction d'un canal de l'Oder à la Netze, réfection du canal de Finow et du canal de Bromberg, etc. Ce n'est pas peu demander. En réponse à ces

desiderata, M. Thielen a formellement déclaré que le gouvernement ne croyait pas devoir se lier à l'avance. Entrer dans une telle voie, ce serait rendre impossible le développement des moyens de communication, en ouvrant un champ indéfini aux exigences locales, ou aboutir au gaspillage de la fortune publique. Il a d'ailleurs assuré les contrées menacées qu'elles pouvaient compter sur l'équité du gouvernement, qui, en pareils cas, « n'est jamais resté les bras croisés, pas même quand il s'agissait de la Silésie. » L'observation du Ministre est juste, mais sa promesse est un peu vague. Evidemment, le dernier mot n'est pas dit sur cette question des compensations.

En ce qui concerne l'insuffisance des voies ferrées, les opposants font remarquer que le nouveau canal, obstrué par les glaces pendant deux mois de l'année, ne pourra être substitué aux chemins de fer dans la période même où ceux-ci sont le plus surchargés. L'argument a sa valeur, bien qu'il convienne d'observer que l'encombrement des chemins de fer se produit surtout, d'ordinaire, à la fin de septembre et en octobre, c'est-à-dire antérieurement à la formation des embâcles.

Tels sont, en résumé, les principaux éléments du débat. Nous n'essaierons pas de suivre, dans leurs détails, les vicissitudes politiques subies par la question du Mittellandkanal. On sait quelle ampleur elle a prise, et quel rôle elle a joué dans l'histoire intérieure de la Prusse pendant l'année qui vient de finir. Elle a paru, un instant, devoir modifier profondément la situation des partis vis-à-vis du gouvernement et de la Couronne elle-même.

La question va maintenant revenir à l'ordre du jour. La droite réactionnaire se montre plus hostile que jamais. Mais quel que soit le résultat des plus prochaines délibérations, l'on peut prédire, sans trop s'avancer, que le Landtag viendra tôt ou tard à récipiscence. Guillaume II est ce que l'on pourrait appeler un souverain « à poigne », et le sentiment monarchique, si fort en Allemagne, donne à la volonté du prince un solide point d'appui. L'Allemand, naturellement enclin au respect de l'autorité, est peu apte à manier l'arme légère de la Fronde. La lutte du pouvoir personnel contre un corps élu, quelles que soient les étrangetés du mode de nomination de celui-ci, appelle toujours, en soi, de sérieuses réserves. Il paraît certain toutefois que, dans cette question particulière, la politique suivie par Guillaume II répond, dans son but sinon dans ses moyens, au vœu de la majorité de ses sujets. Le projet du

canal du Rhin à l'Elbe eût été accueilli fort différemment par une assemblée issue du suffrage universel. La cause profonde de l'opposition acharnée, menée par la droite conservatrice, contre une entreprise si manifestement conforme à l'intérêt général, doit être cherchée dans un préjugé de caste. La noblesse en Prusse, comme en tous pays, estime qu'en dehors du haut fonctionnarisme civil et de la carrière des armes, seule l'agriculture est digne de l'occuper. La situation d'un grand industriel tel que le baron de Stumm a quelque chose d'exceptionnel. Mais si les hobereaux craignent de déroger en se vouant à l'industrie et au commerce, c'est d'un œil d'autant plus jaloux qu'ils en constatent les progrès et la prépondérance de plus en plus marquée. Les grands propriétaires fonciers, encore nombreux en Prusse, sauf dans les provinces rhénanes, voient, en effet, la puissance politique et le prestige social passer peu à peu, en même temps que la richesse, en d'autres mains. Il convient de remarquer, en outre, qu'à mesure que l'industrie occupe plus de bras et attire plus de monde dans les villes, le recrutement de la main d'œuvre rurale devient plus difficile. Le prince Hohenlohe a trahi ces arrière-pensées de la noblesse agrarienne, lorsque, dans la communication adressée ces jours derniers à *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, il a cru devoir déclarer qu'il ne voit pas lui-même sans regret l'Allemagne se transformer en une grande puissance industrielle, et s'exposer ainsi à perdre les antiques vertus qui distinguent les peuples agricoles.

En entrant en lutte, en vue d'un intérêt supérieur, contre l'exclusivisme d'une classe qui a passé jusqu'ici pour le plus ferme soutien du trône, Guillaume II fait preuve de largeur d'esprit, se montre homme de progrès, et remplit dignement le rôle le plus utile qui incombe à un chef d'Etat, celui d'arbitre équitable, entre les intérêts et les partis. Abstraction faite de tout scrupule constitutionnel, sa conduite mériterait d'être louée sans réserve. Ajoutons qu'il ne fait, en la circonstance, que s'inspirer des très intelligentes traditions de sa maison. Si la dynastie des Hohenzollern a pratiqué une politique trop souvent brutale, violente, et toujours essentiellement réaliste, elle mérite du moins l'admiration à un certain point de vue : elle a su servir avec une ténacité et une habileté rares les intérêts de l'Etat prussien. Et c'est là, sans nul doute, la cause principale de son étonnante fortune.

Jean DIÉNY.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

par Madame Juliette Adam

Nice, 28 janvier 1900.

Convenez-en, chers lecteurs, ne suis-je pas un peu voyante ? Je vous ai dit, il y a un mois : Guillaume II trouvera le moyen de faire surgir, au moment du vote pour l'accroissement de la puissance navale allemande, quelque incident où l'Angleterre jouera le rôle de provocatrice, et qui fera acclamer le sexennat maritime, contre lequel se câbre le peuple allemand et son Reichstag. Je vous ai dit, il y a quinze jours, à propos de la saisie des navires : le *Bundesrath*, le *Général* et le *Herzog*: Voilà l'incident. Guillaume II, d'accord avec M. Chamberlain, laissera l'opinion allemande se monter contre l'Angleterre, s'indigner, s'exalter jusqu'à la menace, puis, le jour d'une interpellation au Parlement berlinois, Albion cèdera sur tous les points ; alors Guillaume II triomphant ramènera ses sujets anglophobes à l'anglophilie dans la mesure qui lui plaira. Ses journaux inspirés ayant été les plus violents contre l'Angleterre, il sera facile de retourner l'opinion allemande en sens contraire.

Le dénouement de la comédie faite en collaboration secrète par Guillaume II et M. Chamberlain à Vindsor est bien tel que je l'avais entrevu. La mise en scène réglée n'a pas eu un accroc. Chaque acte a gardé sa proportion : le premier, le second, le troisième. La représentation de chacun de ces actes a passionné les

naïfs et, dans les applaudissements que la fin de la pièce a provoqués, se sont mêlés ceux de la claque gagée et ceux du public « gogo » pris une fois de plus au piège des fourberies du compérage.

Le talent de Guillaume II, collaborateur en titre de la dite comédie, a été d'exercer trois influences parallèles, complémentaires et contradictoires sur son peuple. 1° De lui imposer ce que M. de Bulow a appelé, au baptême du vaisseau le *Deutschland* à Stettin, la compréhension « de la conception de la marine régénératrice ». 2° De lui imprimer un mouvement d'indignation croissante contre l'Angleterre et contre ce que l'*Allgemeine Zeitung* a qualifié de fanfaronnade, d'aveugle orgueil, la dite gazette ajoutant ceci : « l'Angleterre, quoiqu'elle prétende, ne peut indéfiniment augmenter sa flotte et lui garder son premier rôle de reine des mers ». La troisième influence voulue par le Kaiser et la plus difficile à faire subir à l'Allemagne, en même temps que les deux autres, a été de contenir l'opinion en l'excitant et de trouver le moyen, au milieu d'un débordement d'injures, de rassurer le gouvernement de Londres, pour la garantie de M. Chamberlain, de ménager l'Office des Colonies, bref, de diriger ce qu'on déchaînait.

Le discours de M. de Bulow au Reischtag est la page la plus curieuse qui se soit débitée dans un parlement depuis bien des années. On croirait, en lisant cette page, retrouver la façon hautaine, charmeuse et fuyante d'un Disraëli. Tel passage, qui vous semble un avertissement courageux à un rival, est une formule amadouée au point de faire oublier à un ami les piqûres reçues.

« Justement, dit M. de Bulow, parce que nous cherchons loyalement à maintenir de bonnes relations amicales entre l'Angleterre et l'Allemagne, nous souhaitons qu'il ne survienne pas des événements qui seraient éminemment de nature à rendre fragile le maintien de ces relations amicales ».

Conclusion : puisque le différend est réglé tout est bien, nous vous savons un gré infini, ô amis anglais si chers, de votre soumission convenue, laquelle nous est, vous le savez, merveilleusement profitable. Nous aurons mille occasions de vous prouver notre gratitude et nous voilà, sans que nul désormais puisse en être surpris, plus unis que jamais.

Aussi lisons-nous, dès le lendemain du discours de M. de Bulow des notes aussi démonstratives que celle-ci et qui sont douces au cœur de tout Anglais.

Hambourg, 21 janvier. — La Société des paquebots allemands de Hambourg vient de déclarer qu'à l'avenir elle ne distribuera plus de billets pour Pretoria et Johannesburg. La même Société informe le public que, jusqu'à nouvel ordre, le transport de voyageurs de 3e classe sera suspendu, afin d'éviter que sous l'étiquette d'émigrants, des volontaires ne soient transportés pour le Transvaal.

Le mot exact de la situation est plus clairement donné par le *Times* que par tout autre organe germanophile en Angleterre ou anglophile en Allemagne. La constatation de l'état des choses est un peu ironique dans le journal de la Cité, mais si peu; après tout, dit-il, on peut être certain maintenant que l'augmentation de la flotte allemande sera votée et c'est par-dessus tout ce à quoi tient l'Empereur Guillaume.

Après avoir passionné la Germanie entière à propos d'une commande de canons et de fusils faite par l'Angleterre à la maison Krupp, et acceptée par elle pour l'armement des troupes sud-africaines, voilà qu'aussitôt le discours de M. de Bulow acclamé au Reischtag, nous apprenons par la *Reinische Westfalische Zeitung* que « l'accusation portée contre la maison Krupp est une pure invention ». Enfin lors de la réception des membres du bureau de la Diète prussienne, la duplicité de l'Empereur allemand s'étale toute entière; il fait l'éloge de la tactique des Boërs, sans plus, s'apitoie sur le nombre des *grandes familles de l'aristocratie anglaise* plongées dans le deuil et se *plaint amèrement de l'attitude de la presse allemande vis-à-vis de l'Angleterre !* Est-ce complet?

Non: la *Perle* — titre et citation que j'emprunte à un journal alsacien — est ceci, qui nous montre comment on s'exprime sur les Boërs dans certains milieux, et non des moindres, en Allemagne.

Une *Berl, Finanzund, Handels-Zeitung* (organe de la Banque et de la Bourse pour la défense des capitalistes allemands, publiait il y a quelques jours l'entrefilet suivant :

« Tout l'univers en a plein le dos, depuis le premier jour, de ce que le mouvement des affaires soit arrêté, par ces chers Boërs, et de ce que l'argent devienne plus cher précisément parce qu'il a plu à des paysans d'élever leurs toits de chaume là où le monde, le travail des nations a son pouls, son nerf, son sang, son or. Qu'on nous fiche la paix avec les phrases creuses sur le droit et la civilisation, quand la conséquence de la situation est que le monde est ébranlé dans ses bases, parce que une poignée de paysans ne veut

pas abandonner la place à une administration commerciale, sous prétexte qu'elle peut mieux l'administrer elle-même sous la protection de ses toits de chaume et de ses troupeaux de bestiaux. »

N'est-ce pas qu'en de bons termes, ces choses pleines d'absolutions pour la guerre anglaise au Transvaal sont bien dites ?

La *Post* de Berlin prêche le calme à ses lecteurs. Elle l'obtiendra aisément. Les résultats désirés par Guillaume II étant acquis, l'agitation populaire cessera comme a cessé la résistance anglaise par la simple raison qu'elles sont devenues inutiles à l'Empereur allemand et à sa politique. On ne croit pas que l'attitude des conservateurs au Reichstag soit un danger pour le vote du sexennat maritime. Au besoin le Prince de Hohenlohe, qui « n'a plus la confiance » des conservateurs agrairiens — c'est le mot du comte de Limburg-Stirum — obtiendra un congé de son souverain et, qui sait ? sera peut-être envoyé, lui aussi, comme nous, au soleil. S'il le faut même, Guillaume II sacrifiera le canal de l'Elbe à l'augmentation de la flotte.

La guerre contre les Boërs aura entr'autres conséquences, une poussée dans la transformation de l'Allemagne en puissance maritime et dans la transformation de l'Angleterre en puissance militaire.

M. Chamberlain garde son assurance cynique, faisant attaquer tous ceux qu'il rend responsables des défaites accumulées, et inconscient, il semble, des responsabilités criminelles qui retombent sur l'associé de Cécil Rhodes, sur le protecteur de Jameson, sur le promoteur de la guerre africaine, sur lui, Joë Chamberlain.

Il se montre partout, il discoure, il conférencie, et paraît heureux, car on parle de lui dans le monde entier. Le transfuge du radicalisme, du libéralisme, du conservatisme unioniste et encore libéral, devenu impérialiste se soucie peu des clameurs qu'il soulève ; bien plus, il en aime le bruit. Sans doute le courant qu'il remonte à cette heure, roule du sang, mais M. Chamberlain ne peut voir le rouge, aveuglé qu'il est par les scintillements de l'or. Il croit à tel point, la subissant lui-même, à la puissance du victorieux métal, qu'il ne doute ni de la défaite des Boërs ni du gain final. Sans doute ils tardent un peu, mais ils viendront, et celui qui se croit habile entre les habiles, se dit qu'il bénéficiera plus que tout autre de cette victoire et de ce gain.

Nous avons eu cette quinzaine, un discours de M. J. Balfour, premier lord de la Trésorerie. M. J. Balfour est un orateur plein d'imprévu.

Il se charge de trouver des raisons plausibles aux choses les moins soutenables. Ainsi, peut-être le public européen s'imagine-t-il tout simplement que l'Angleterre, poussée, entraînée par M. Chamberlain, s'est jetée, le cœur léger, dans une guerre sans préparation. Point du tout. Si le gouvernement anglais s'était préparé, il eut paru faire cause commune avec « les promoteurs du raid Jameson, entreprise néfaste », donc l'Angleterre gagne beaucoup moralement, sinon militairement, à n'avoir pas été prête. Et bien plus, bien mieux, si l'Angleterre n'avait pas été battue, elle n'aurait pas conquis l'appui universel de la nation. Et pour M. J. Balfour, cet appui vaut plus que tous les corps d'armée.

Un nouveau discours de lord Rosebery est une basse flatterie des emportements chauvins. Vraiment l'Angleterre doit être en ce moment bien satisfaite, s'il faut penser des événements actuels ce qu'en pensent M. J. Balfour et lord Rosebery ! Nous autres, les ennemis de la politique anglaise, nous nous réjouissons de ce qui console M. J. Balfour et le noble lord, mais avec des conclusions toutes différentes. Nous nous disons que le prestige de l'Angleterre, quoi qu'il devienne, est atteint, qu'on ne pourra plus détruire dans l'esprit de ses ennemis ou de ses rivaux, l'idée de la fragilité anglaise, que deux cent mille Boërs, fussent-ils littéralement écrasés, l'auront tenue des mois et des mois en échec, que son armée n'existe pas, que ses hommes de guerre sont sans valeur, et que la cohue seule, que la brutalité du nombre, si Albion triomphe, auront eu raison de l'héroïsme, de la tactique, des lentes et intelligentes préparations d'un peuple sans égal. Les Boërs sont une nation aux yeux des nations, et cette nation un jour ou l'autre s'imposera.

Je ne crois pas qu'il soit possible de dépeindre mon émotion à la lecture de la proclamation du Président Krüger, appelant sous les armes les « *soldats de plus de quatorze ans et de plus de soixante* ». La vision brusque de ces enfants et de ces vieux faisait monter des larmes de mon cœur à mes yeux. Celui-là qui appelle, ceux-là qui viennent si simplement, on les aime, on les admire, on voudrait les applaudir de tout près, les voir, aller derrière eux pour les soigner s'ils sont blessés, pour les acclamar de ses cris s'ils sont vainqueurs ; mais après l'irrésistible élan on se sent pris par le respect silencieux, on fait des vœux bien au dedans de soi, sans parole, et l'on pense sous la forme de la prière intérieure : Mon Dieu, ne les abandonnez pas !

L'insurrection menace de s'étendre dans l'Inde. Elle a surgi brusquement au Varistan. Le départ des renforts pour l'Afrique du Sud encourage les Indous à ouvrir les hostilités. Bien armés de fusils anglais ou russes, les montagnards de la frontière septentrionale se battent dans des conditions meilleures que par le passé. Un combat à Tarakar-Kotal a prouvé aux insurgés leur solidité, aux troupes anglaises la valeur de ces soldats improvisés. Les forces gouvernementales ont été battues ; c'est un succès qui en appelle d'autres.

Le mouvement des troupes russes en Asie centrale n'est plus contesté. Nous pouvons espérer que nos chers amis, que nos alliés ne laisseront pas passer l'occasion d'occuper Hérat, de reprendre les concessions faites à l'Angleterre dans une convention dont la contre-partie a été si déloyalement escamotée par la perfidie britannique.

En Autriche, on augure de la situation de l'Angleterre comme nous en augurons nous même. La *Neue freie Presse* termine ainsi l'un de ses grands articles.

« On voit maintenant quels sont les dangers auxquels est exposée l'Angleterre par suite de ses déboires dans l'Afrique du Sud. Cette puissance a montré, par cette guerre avec deux petites Républiques, qu'elle était incapable de mener à bien les opérations d'une guerre moderne, et son prestige a eu considérablement à souffrir de cette constatation. La Russie paraît disposée à profiter des malheurs de la Grande-Bretagne. Le mouvement des troupes russes vers la frontière des Indes est une menace ouverte, car, si les Boërs ne peuvent être soumis, les Russes, eux, peuvent détruire l'empire britannique.

Tant que le prestige de l'Angleterre a été intact, les Indes ont été en sécurité, mais la situation a totalement changé depuis que la lutte entre le plus puissant empire du monde et une République naine a démontré quelle était l'insignifiance de la puissance militaire britannique.»

Il faut toujours lire entre les lignes des articles de la *Neue freie Presse* qui expérimente la meilleure manière de naviguer plus volontiers sur les flots du Rhin que sur ceux du Danube. Peut-être reviendra-t-elle sur le jugement qu'elle porte, mais elle ne pourra, en tous cas, détruire l'effet du premier qui aura pénétré les esprits de ses lecteurs comme toute chose vraie.

A Vienne, des ministères succèdent aux ministères. La couronne

veut imposer au Parlement une politique de conciliation pour laquelle elle ne fournit aucun élément. Les Tchèques sont archilassés d'être leurrés, de fournir sans cesse le sujet des récriminations, de ne pouvoir prétendre à aucune égalité avec les Allemands, de devenir des fauteurs de désordres, des désagrégateurs de l'Empire pour une séance d'obstructionnisme au Reichsrath, tandis que les Allemands, pour une session toute entière de violences grossières, de hurlements, sont légèrement blâmés de se cantonner dans une « opposition *un peu* excessive ».

François-Joseph prend de plus en plus parti contre les Tchèques ; à un dernier dîner, donné par lui aux Délégations, il a été d'une injustice criante avec les députés de la Bohême. Il a parlé avec colère au délégué Stransky, lui disant que « sa patience avait des limites et qu'il ne fallait pas trop tirer sur la corde jusqu'à la casser ». Le député, jeune Tchèque, ne s'est pas laissé troubler par la brusquerie de l'attaque. Il a répondu avec calme que les élus du peuple avaient le droit de défendre les intérêts qui leur étaient confiés et que l'emportement au Parlement valait mieux que les appels à la force.

En voyant la partialité de l'Empereur Roi pour les Allemands, les Tchèques comprennent qu'ils n'ont plus à espérer une solution équitable du souverain ; ils doivent se cantonner dans des résistances légales, chercher des alliances nouvelles, devenir comme force législative ce qu'ils sont par le nombre, grouper les Slaves, serrer leurs rangs, associer leurs intérêts, lutter contre l'influence néfaste du germanisme sous toutes ses formes, attaquer la triplice qui n'a vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie, qu'un but : la germanisation de l'Empire, de la cour, de la politique intérieure et extérieure.

Un courant d'opinion faible encore, mais qui décidera de la délivrance de l'Autriche-Hongrie, de la reprise de possession d'elle-même, courant que déjà en 1883, lors de mon voyage à Budapest, j'entrevoyais comme le seul véhicule de l'avenir, se manifeste ; combien ai-je prêché à mes amis de Hongrie la nécessité d'une franche réconciliation des Maggyars avec la Russie et d'une union avec les éléments slaves d'Autriche, les seuls qui puissent opposer une digue à l'inondation germanique. Or des Hongrois, MM. Gabriel Ugron et Hallo ont enfin osé cette année, aux délégations, attaquer la Triple alliance comme les jeunes tchèques l'ont fait eux-mêmes.

Le classicisme, hérité de 1849, imposait au parti de Kossuth, la haine de la Russie; mais plus tard Kossuth lui-même avait compris, je le savais par lui, que l'empereur Ferdinand avait été autrement cruel pour la Hongrie que l'Empereur Nicolas, appelé par le souverain d'Autriche pour réduire les Hongrois à l'obéissance. Haïr la Russie pour les Maggyars, c'est en même temps haïr les Slaves, les opprimer en Hongrie et refuser de s'associer à leur revendication contre les Allemands dans la politique de l'Empire. Messieurs Ugron et Hallo en se séparant du parti de l'indépendance, ont enfin déclaré aux délégations que l'inimitié contre la Russie devait prendre fin, que la Triplice n'avait plus de raison d'être et l'on peut conclure d'après ces déclarations, qu'une entente peut se faire entre les Maggyars et les Tchèques alliance qui combattrait victorieusement le danger de l'absorption menaçante de l'Autriche par l'Allemagne. J'envoie aux hommes courageux qui voient clair dans les destinées de la Hongrie toute ma sympathie de vieille date pour l'indépendance réelle et la grandeur de la fière patrie hongroise.

En Espagne, la situation est la même. Le fractionnement des partis va se poursuivant, s'aggravant de façon inquiétante parceque des groupements brusques peuvent se faire sur une question, sans pour cela se maintenir pour soutenir une politique. M. Sagasta, seul et ses amis, les amis de M. Moret ont le parti-pris vraiment patriotique, de laisser M. Silvela accomplir les réformes les plus pressantes et assurer, grâce à l'expérience et à la volonté de M. Villaverde, ministre du Trésor, le progrès économique et financier dont l'Espagne a déjà conscience et auquel ses amis du dehors applaudissent. Seule l'ambition impatiente du duc de Tetuan menace le statu quo actuel. Chaque jour gagné prouve aux intérêts la vitalité du pays, donne confiance à l'épargne, permet à des industries nouvelles de se créer, à notre chère voisine de guérir ses guérissables blessures.

Juliette ADAM

REVUE DRAMATIQUE

L'ATHÉNÉE

L'intelligent acteur, M. Deval, applaudi dans de remarquables créations, est devenu, lui aussi, directeur de scène. Il a pris le théâtre de la rue Boudreau qui porta plusieurs noms successifs, et lui a rendu son titre d'Athénée, le réservant, jusqu'à ce jour, semble-t-il du moins, aux pièces qu'on eût appelées, il y a encore quelques années, boulevardières et qu'on souligne actuellement de l'épithète « bien parisienne. »

Ces pièces, issues du boulevard, des observations prises dans les restaurants ou cafés à la mode, des conversations de salles de rédactions de journaux, des boudoirs de mondaines de nuit, des enclos de courses, etc., excitent la curiosité de ceux qui, dépravés ou ridicules, aiment cependant à se voir représentés sur la scène ; elles attirent également le public plus nombreux, moins spécial, qui n'est pas fâché de voir de près, en images, les héros de la « haute noce », les filles célèbres, les coûteuses orgies où s'épuisent rapidement les énergies de la jeunesse dorée. Le type du jeune vanné, aphone, recourbé comme un point d'interrogation sur une échine qui plie, est populaire, presque sympathique parce qu'il sert de déversoir à la raillerie publique. Il n'a d'égal que celui du vieux rude qui a résisté et qui, sous des cheveux gris, dure encore, au milieu des demi-cadavres de jeunes gens essoufflés après quelques tours de piste à peine.

L'élément dramatique de ce théâtre, au langage excessif, aux allusions grivoises, aux figurations plus que suggestives, est la vigueur physique. Pouvoir ou ne plus pouvoir, sont les premiers mots du monologue philosophique où l'un de ses héros aurait à résumer sa conception. De tous temps, elle a servi à égayer les hommes, à effaroucher les femmes. Elle est la substance de nos vieux contes drôlatiques, et si le mari trompé est en dépit de tout demeuré ridicule, c'est qu'à tort ou à raison il passe toujours pour être insuffisant là où les tendresses exigent des preuves.

M. Francis de Croisset, dans deux pièces, *Qui trop embrasse*, jouée aux Mathurins, et *l'Homme à l'oreille coupée*, à l'Athénée, a le premier mérite de prendre son sujet de front et de marquer avec franchise le point exact sur lequel repose le motif de la gaieté publique. Son tort est d'alourdir son thème de scènes représentatives qui, loin d'ajouter à l'effet, le compromettent en substituant des réalités, dont le contact choque et répugne, au plaisir que peut goûter l'esprit, lorsqu'on parle des choses, avec des périphrases, et surtout, sans les

voir. Il se trompe aussi en agrémentant ses dialogues de couplets à tendance poétique qui, n'ayant pas d'objet là, paraissent en général peu réussis. Son point de départ est excellent; qu'il reste constamment en relation avec lui, sans velléité de digressions, et sa pièce y gagnera en unité d'intérêt.

Le sujet de l'*Homme à l'oreille coupée* est fort amusant et mieux que « bien parisien ». Traité avec de la seule gaillardise gauloise, avec moins de crudité boulevardière, il donnerait lieu à une excellente comédie. Des scènes en sont d'ailleurs très bien venues, des mots heureux les rappellent aux mémoires, et les types mis en scène, assez près du réel, n'ont pas l'exagération caricaturale du simple vaudeville.

Edmond de Courlande est un fêtard, une sorte d'Hercule aux travaux fameux. Sa réputation galante, sa complexion amoureuse ont fait de lui un roi de la noce. Les femmes faciles et vénales l'entourent d'une manière de culte. Etre sa favorite d'un soir est leur rêve à toutes. Il est beau, il est grand, il est fort. Son estomac supporte tous les excès, ses muscles ignorent la fatigue. Comme l'antique géant au contact de la terre, il retrouve des forces neuves au contact de l'amour. Et tout d'un coup par une supercherie à laquelle il est obligé de donner son concours, il passe pour avoir perdu à jamais l'énergie vitale qui lui servait de gloire. Alors commencent la risée, les condoléances ironiques et tout le train des moqueries qui suit la déconfiture des superbes de la veille. Le rire est le grand niveleur, il sert de compensation aux médiocres et à la foule. La méprise du reste, dans l'*Homme à l'oreille coupée*, est assez féconde en incidents, elle amène des explications burlesques, par exemple celles des futurs beaux-parents d'Edmond, l'un, le beau-père refusant un gendre qui n'est pas français mais turc, l'autre, la belle-mère, se jetant au contraire avec frénésie sur le gendre rare, inattendu, qui du moins ne trompera pas sa fille.

La pièce est jouée avec beaucoup d'entrain, par M. Clerget, qui a du naturel et de la chaleur, par M. Paulet, excellent dans le rôle d'un valet de chambre vieux modèle, par M. Mondos, vieux fêtard plein de verve et de jeunesse attardée, enfin par Mlle Mylo d'Arcyle, tout à fait remarquable de gentillesse, de grâce espiègle et d'innocence malicieuse dans le personnage d'une fiancée qui, sans savoir de quoi il est question, défend cependant son fiancé contre les calomnies dont on l'abreuve.

Bien différente est la pièce, très littéraire, *Un amant délicat*, de M. André Picard, Ces contrastes composent d'ailleurs d'agréables spectacles. Le rire a des degrés et des variétés.

Ici il s'agit d'une psychologie sentimentale qui est particulière à l'auteur de *La Confidente* et de *Franchise*. Ces trois pièces qui sont comme les trois chapitres d'une même œuvre pourraient se recommander d'un titre générique : l'amour ou du mal de ne pouvoir aimer.

Les personnages de M. André Picard sont en effet en conflit avec leur propre sentiment. Ils l'analysent, le retournent sur toutes ses faces, le malmènent, le regardent à la lumière comme on fait d'une pierre précieuse, le dénigrent, s'en dégoûtent, l'abolissent par le mépris et ne s'en portent pas mieux. Au contraire, car s'ils sont cruels c'est surtout à eux-mêmes, et si l'on souffre de ne pouvoir aimer, on souffre davantage de ne pas aimer et de le vouloir constamment, cependant.

Dans *Un Amant délicat*, le jeune Mancelier, possesseur d'une charmante maîtresse, s'éloigne d'elle pour un voyage qui dure six mois. Lorsqu'il revient, la valise à la main, le cœur gros d'effusions en retard, il trouve la volage Georgette assez embarrassée. Sa gêne s'explique bientôt. Seule, attristée de l'abandon, si passager qu'il doit être, habituée à de l'amour et ne pouvant plus s'en passer, elle a remplacé l'absent dont la place est actuellement occupée par un gentleman de manières parfaites, de jalousie flatteuse et d'une constance assurée. Mancelier n'a plus qu'à repartir pour les Indes ou plutôt à aller faire un tour sur le marché des amours parisiens où il retrouverait facilement une nouvelle maîtresse. Mais l'ardeur de son successeur le conduit à cette conclusion que Georgette est en effet adorable. Il prétend donc disputer ce qui fut son bien au ravisseur d'occasion. On s'attend à une lutte acharnée. Elle n'est pas longue et ne compte que l'agresseur. Laberthe qui succédait, prend son chapeau, remet ses gants et se dirige vers la porte. Pour un peu il s'excuserait du petit dérangement qu'il a occasionné par ignorance. Cette manière de liquider la situation met subitement la maîtresse adorable dans une position fort désavantageuse. On ne tient guère à elle puisqu'on renonce si vite à sa société. Car ici l'objet, la femme, n'existe pas en elle-même, mais suivant les impressions qu'elle produit. Mancelier cesse de désirer celle qu'on ne désire plus. Il propose même au second amant de rester. C'est lui qui partira. Mais l'autre est inflexible. Il s'en va définitivement. Mancelier resté en présence de la jeune femme ne connaît plus dorénavant que les motifs qu'on a de se détacher d'elle. Il ne lui en veut pas parce qu'elle l'a trahi et remplacé, il ne lui pardonne pas parce qu'elle n'est pas capable de retenir un amant et que sa tendresse est vulgaire, sans vertu ni rareté. A son tour, il prend son chapeau et disparaît.

Il y a bien de la finesse dans cet acte, vivement dialogué, avec des insistances cruelles, des ironies sacrilèges, et un tour spirituel qui permet à l'auteur de choquer toutes les conventions amoureuses.

La pièce est déjà bien jouée et sera mieux jouée encore dans quelques jours; quand les acteurs auront acquis plus d'aisance et de légèreté, par M. Gaston Séverin, par M. Rosenberg et par Mlle Bignon.

Jules CASE.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Ernest Flammarion édite, cette semaine, un lot d'ouvrages pratiques, documentaires, d'une valeur d'enseignement qui les recommande à l'attention de la France industrielle et commerciale; les titres seuls en éclairent le but précis: *La Salubrité*, par Emile Trélat; le *Transvaal et l'Angleterre*, de Georges Aubert; *Notes sur la Vie française en Cochinchine*, par Pierre Nicolas; *Devant l'Echafaud*, d'Henri Massonneau.

∴

M. Emile Trélat, directeur de l'Ecole spéciale d'architecture, ancien Président de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle, membre du Comité consultatif d'hygiène de France, nanti, en outre, d'une liste interminable d'autres titres officiels, presque populaires, est le spécialiste le plus considéré en la matière.

Son volume nouveau contient ce qu'on pourrait appeler la philosophie de la Salubrité, les conditions et les principes qui constituent son essence même. C'est la première fois que ces grandes notions auront été exposées avec tant d'élévation, de compétence et de clarté. On usait trop souvent indifféremment des mots d'Hygiène et de Salubrité. M. Emile Trélat a voulu distinguer et traiter à part la Salubrité qui n'est qu'une partie de l'Hygiène.

∴

Il y a quelques jours, le colonel Lyautey, cet officier hors de pair doublé d'un savant et d'un lettré presque universel, publiait, dans la *Revue des Deux Mondes*, un excellent article sur le rôle colonial de l'armée; la méthode pacificatrice du général Galliéni y est lumineusement démontrée, et j'y lis une phrase-programme écrite en ces termes: Est-ce que tout colonial, administrateur ou colon, ne fait pas œuvre de militaire?...

C'est aussi une œuvre de militaire que celle de M. Georges Aubert sur la question du jour, la guerre du Transvaal; mais elle est, pour ainsi parler, le contraire de la thèse galliéniste qui fait de tout soldat un négociant. Ici, c'est un homme compétent, un professionnel du commerce, qui analyse avec un rare bon sens les causes et les effets de la guerre. Ce n'est pas un administrateur, un fonctionnaire gonflé d'importance, ignorant ou tâtillon. Commis voyageur de haute intelligence, M. Aubert envisage sous un jour pratique la situation des belligérants; il continue dans *le Transvaal et l'Angleterre en Afrique du Sud* l'enseignement qu'il nous donnait, au point de vue colonisateur, dans *l'Afrique du Sud*. Il y met le lecteur au courant des causes de cette guerre, des

négociations qui l'ont précédée, et, espérant la restauration prochaine de la paix et de la tranquillité dans tout le Sud de l'Afrique, il indique toutes les entreprises minières, commerciales ou agricoles, intéressantes à étudier dans ce jeune continent, appelé à devenir si riche et si prospère.

L'ouvrage est rempli d'une foule de tableaux, cartes, renseignements sur les mines d'or; en même temps de nombreuses photographies des hommes du moment, telles que celles du président Krüger, du Docteur Leyds, de Cecil Rhodes, Chamberlain, etc., ajoutent un attrait de plus à ce livre, indispensable à tous ceux qui suivent les péripéties de cette guerre dont les résultats doivent modifier si complètement l'équilibre européen en Afrique.

***

M. Pierre Nicolas donne, en un joli volume copieusement illustré, des *Notes sur la Vie française en Cochinchine*, d'une sagesse pittoresque et alerte. Il y a là des coins de tableau brossés avec art ; quelques-uns prouvent que les Français, ridiculement accusés de coloniser sans esprit de suite, sont, au contraire, les meilleurs pionniers des civilisations éducatrices qui se puissent trouver, pour peu que des bureaux imbéciles leur laissent la paix et l'initiative nécessaires.

« Ce qui nous manque parfois, dit l'auteur, c'est plutôt de savoir où aller coloniser, c'est à dire où porter notre activité, nos ressources, nos espérances. Et bien ! cet ouvrage dit seulement : ne cherchez plus ; c'est en Indo-Chine qu'il faut promptement partir. C'est un pays privilégié, qui a eu la bonne fortune d'être gouverné, avec un remarquable esprit de suite et de méthode, par des administrateurs de premier ordre, comme les Lanessan et les Doumer. Tant vaut l'homme qui la gouverne, tant vaut la colonie. C'est parce que ce secret n'est pas assez connu que nos possessions d'outre-mer ont souvent plus promis que donné. »

C'est dit sans littérature excessive ; mais qu'importe ! En matière de colonisation, Gaudissart est joliment plus précieux à son pays que Louis Lambert ou Horace Bianchon !

***

Devant l'Echafaud, de M. Henri Massonneau, n'est pas un roman ; c'est une étude sur la peine de mort. Ce livre curieux et passionnant nous donne l'opinion du Procureur de la République, des vingt-six juges d'instruction du Parquet de la Seine, et du chef de la sûreté sur la peine de mort.

Très partagées, ces opinions : les uns sont pour, d'autres se prononcent énergiquement contre cette peine ; certains se montrent hésitants ; tous sont contre la publicité des exécutions.

M. Massonneau nous fait assister à ses entrevues avec les magistrats. Ces scènes, d'une grande précision de détails, sont souvent comiques, malgré le sujet, toujours intéressantes, et renferment de nombreux enseignements.

Il nous conduit ensuite à différentes exécutions capitales, en ayant

soin de nous mettre sous les yeux la dernière photographie du supplicié. Nous voyons ainsi passer Eyraud, Crampon, Anastay, Bruneau, Carrara, etc.

Devant l'Echafaud sera un précieux auxiliaire pour les avocats qui ne manqueront pas de lire aux jurés l'opinion des juges d'instruction sur la peine de mort.

Cette enquête apportera des arguments appréciables aux partisans de l'abolition de la peine de mort, lors de la discussion qui va s'ouvrir devant les Chambres au cours de cette session.

⁂

L'éditeur Fasquelle publie une édition somptueuse — dans le prix ordinaire, — des *Chansons de Bilitis*. L'auteur d'*Aphrodite*, Pierre Louys, y encadre ses suaves et voluptueux poèmes dans plus de trois cents gravures d'après l'antique, tirées à merveille. Le livre n'est point de ceux qui se liront dans les pensionnats de demoiselles — du moins ouvertement, — mais la perversité de ses pages y est si délicatement sertie de poésie, de rêve et de musique que cette orfèvrerie de littérature se recommande à tous les esprits par l'exquisité de sa forme.

⁂

La maison Armand Colin publie *la Réforme de l'Enseignement Secondaire*, de M. Alexandre Ribot. L'éminent député en a fait un livre dont peu de travaux parlementaires approchent, par leur conscience, leur philosophie supérieure et leur valeur. Tout l'esprit des réformes proposées par la Commission de l'enseignement apparaît dans cette œuvre vigoureuse de son président. On y retrouve les qualités qui distinguent son talent et la largeur d'idées qui l'ont placé au premier rang de nos hommes d'Etat.

Le même livre contient, en outre, le texte des résolutions de la Commission et, dans un appendice, les opinions de MM. Berthelot, Lavisse, Boutmy, Poincaré et Léon Bourgeois.

⁂

A la même librairie paraît un roman... homéopathique de Jean Blaize, intitulé *Similia;* cette rubrique de bocal ne dépare point le livre, qui demeure amusant et même excellent quelquefois ; de la littérature qui, sans prétentions, force l'attention et fixe l'intérêt.

⁂

Le baron Charles Mourre nous dit, chez Plon, *D'où vient la décadence économique de la France* en déduisant savamment des causes lointaines les erreurs et les faiblesses présentes.

Sans remonter tout à fait au déluge, l'auteur se livre à des dissertations savantes où l'histoire, la sociologie, la climatologie et la politique jouent, avec vraisemblance, des rôles approfondis. Il y a, dans l'œuvre très sérieuse du baron Mourre, une passion fort noble et quel

que emportement convaincu; elle laisse penser et pourrait aspirer à convaincre.

∴

Chez Ollendorf éclot un roman d'Henry de Fleurigny, *la Fêlure*, très nouveau, bizarre, inquiétant aussi; et, dans ces hautes et artistiques éditions de la collection illustrée, deux bouquins parfaits.

Le premier, d'Emile Berr, raconte avec une verve parisienne des mieux venues son voyage *au Pays des Nuits blanches*; une visite et un portrait symboliques d'Henrik Ibsen y marquent le souci de transplanter l'observation aiguë du théâtre Antoine dans les fiords bleus de la Norwège.

L'autre roman est de Louis de Robert et s'appelle *Ninette;* il est charmant; c'est le cadre de *Ramuntcho*, aristocratisé par Biarritz et la couronne fermée d'un grand-duc amoureux. C'est très bien, infiniment soigné — le loisir de la villégiature d'un bon conteur autour de l'Atalaye basque et du sémaphore. Dutriac l'a illustré et tout le monde le lira.

∴

Eugène Granger donne, chez Charles, *les Barbares*, et les signe: un livre d'ouvrier déménageur. Un déménageur doit vandaliser avec facilité et saccager non sans art; celui-ci frappe de bons vers parnassiens; sa plaquette, pleine de mérite d'ailleurs, finit sur ce jeu de scène héroïque: Sacrovir et Sparténon tendent la main à leurs épouses et tous gravissent fièrement le perron... Ça doit être un emménagement.

∴

A travers l'Electricité est un énorme livre, tout plein d'instructives images, écrit par M. Georges Dary et édité à la librairie Nony. Il ouvre, sur les bureaux téléphoniques, des vasistas très curieux, où l'on surprend aisément les parlottes de ces demoiselles; — les intérieurs lumineux de Rœntgen, la galvanoplastie, l'Exposition de 1900 y déroulent des tableaux ignorés. C'est de la vulgarisation de premier ordre, beaucoup plus intéressante, à coup sûr, que les mauvais romans des industriels du feuilleton quotidien.

R. PUYLAURENS.

⁂

Dixième Congrès du Crédit populaire. (Associations coopératives de Crédit), tenu à Angoulême du 3 au 9 novembre 1898. *Actes du Congrès.* A Paris, chez Guillaumin, éditeur; à Menton, à la Banque populaire.

Depuis une quinzaine d'années, le Crédit populaire en France, après des expériences malheureuses, paraît être entré dans la phase du succès définitif. On peut s'étonner que son développement n'ait pas été plus rapide; car notre pays est par excellence celui des petits industriels, des petits commerçants et des petits agriculteurs. Cependant, l'Allemagne augmentait sa puissance productive en multipliant, sur son territoire, la création de banques populaires; quant à l'Italie, « en dix ans, malgré le krach des banques, les révoltes de Sicile et les folies de

la politique mégalomane, malgré les charges militaires et les catastrophes coloniales, elle en est arrivée à égaliser presque son agio, à supprimer le déficit de ses budgets et à porter sa rente tout près du pair, aux environs de 95 ». (1) Elle le doit à la coopération, aux banques coopératives en particulier.

Sous l'influence des idées nouvelles que fit éclore la Révolution de 1848, de nombreux essais de crédit au travail furent tentés chez nous ; ils échouèrent, car la politique ou la spéculation s'en étaient mêlées. On n'avait pas su dégager les véritables principes : le crédit populaire doit avoir pour fondement l'association, il doit être, comme on l'a dit, organisé en bas et non distribué par en haut. Mais trop longtemps on douta des bienfaits que peut procurer l'initiative privée, tandis qu'on attendait tout de l'Etat. En 1886, la Société d'économie politique de Paris ayant recherché quels obstacles s'opposaient au développement du petit crédit, dût reconnaître que la cause principale de cet insuccès était le drainage de l'épargne par l'Etat.

Quelques tentatives isolées avaient cependant réussi. En 1889, un groupe d'économistes et de techniciens résolut d'entreprendre une large et active propagande en vue d'acclimater le Crédit populaire en France. Il s'agissait de combattre une routine invétérée. Le *Centre fédératif du Crédit populaire en France* fut fondé ; son président est M. Eugène Rostand, membre de l'Institut, où il précède de peu, sans doute, son glorieux fils, Edmond Rostand, l'auteur acclamé de la *Samaritaine* et de *Cyrano;* M. Eugène Rostand, que ses travaux ont placé au premier rang de nos économistes les plus réputés et qui, jeune encore, atteint aux sommets de la célébrité la plus difficile à conquérir, dans le domaine abstrait de la sociologie, a mis au service de cette cause une foi d'apôtre et la science d'un spécialiste consommé. Ses nombreux travaux, *L'action sociale par l'initiative privée*, *La Réforme des Caisses d'épargne*, ont consacré sa maîtrise en pareille matière. Ses efforts ont été admirablement secondés : M. Léopold Mabilleau, secrétaire général du Centre fédératif, l'un des meilleurs esprits de notre époque, a spécialement étudié, de concert avec MM. de Rocquigny et Ch. Rayneri, l'essor de la coopération italienne, et consigné les résultats de son enquête dans un livre qui fait autorité : *La Prévoyance sociale en Italie*.

L'activité du Centre fédératif s'est manifestée depuis 1889 par des Congrès annuels. Elle s'inspire d'un double et nécessaire principe : affranchissement et décentralisation de l'épargne, organisation du Crédit populaire par l'association locale. Le 10e Congrès a été tenu à Angoulême, sur la prière de M. Laroche-Joubert, député de la Charente et directeur de la « Papeterie coopérative », dont le dévouement est tout acquis aux œuvres de solidarité sociale. Il était présidé par M. Rostand.

Les Actes du Congrès, publiés aujourd'hui, contiennent de très intéressants documents, qui attestent les progrès de l'idée dans les esprits et dans la pratique. Parmi les rapports discutés à Angoulême, citons celui de M. L. Mabilleau : « D'une amélioration à introduire dans la loi du 1er avril 1898 sur la mutualité quant à l'emploi de fonds en prêts », celui de M. G. Maurin : « Le fonctionnement pratique des caisses régionales de Crédit agricole », celui de M. de Rocquigny : « De l'impossibilité de confondre dans une même association les services du syndicat agricole et ceux de la Société de Crédit », etc., la conférence de M. Ch. Rayneri, directeur de la Banque populaire de Menton : « Des services que les banques populaires peuvent rendre aux petits commerçants ».

Des discours remarquables ont été prononcés, notamment par M. Rostand, M. Luzzatti, ancien ministre et l'organisateur du Crédit populaire en Italie.

(1) L. Mabilleau, *La Prévoyance sociale en Italie*. Introduction. Colin. 1898.

Les travaux du Congrès ont pour méthode l'observation plus que la pure théorie : à ce titre, ils ont un intérêt incontestable.

Le prochain Congrès se réunira à Paris en 1900. H. BARRAU.

Tuons le Mandarin, par JEAN SIGAUX. (Armand Colin, éditeur).

Voici un roman gai, alertement écrit quoique profond, et dont la lecture est facile.

Tuons le Mandarin, c'est le fameux paradoxe de Jean-Jacques Rousseau mis en action et transporté dans notre société moderne. L'auteur nous donne, par la même occasion, un tableau d'une ironie intense, et point méchante, de la bourgeoisie d'aujourd'hui dont il raille légèrement les habitudes, les préjugés, la façon de sentir.

Ce roman dont la forme est amusante et le fond sérieux, est destiné par les qualités contraires, à plaire à tous, aussi bien aux esprits réfléchis pour qui le livre est une source où la pensée aime à s'abreuver, qu'à ceux qui cherchent surtout dans la lecture un divertissement, et une occasion de fuir un moment les réalités de la vie, pour se réfugier dans le rêve des mondes imaginaires.

Les Pures Tendresses. — par JEAN DE LA BRETONNIÈRE, I vol. — Alphonse Lemerre, Editeur. Paris.

Sous ce titre, le sympathique auteur, déjà lauréat de l'Académie française, a réuni toute une série de poésies, dont il a dédié l'ensemble à François Coppée.

Je ne crois pas avoir besoin de dire que dans ce recueil, la facture du vers est partout admirablement soignée, et souvent impeccable. C'est finement ciselé, délicatement peint, et enfin comme le titre l'indique, c'est une délicieuse idylle d'un bout à l'autre.

Je me permettrai cependant une critique qui sera un éloge tout à la fois.

J'eusse intitulé l'ouvrage : *Les tendresses* ; mais non *Les pures tendresses* ; car, emporté par son ardeur, brûlant du feu divin qui le dévore ; sans paraître en avoir conscience, l'auteur s'est laissé aller à de mystiques extases rappelant certains versets sacrés, qui ne sont rien moins qu'édifiants, au point de vue idéal.

Il y a là des désirs de la chair, qui, pour être poétisés, n'en sont pas moins d'une violence suprême adorablement énivrante, mais d'une pureté dont l'absolutisme est fort discutable.

GEORGES SÉNÉCHAL.

Misère et Beauté, par CHARLES MÉROUVEL. — Chez Montgrédien.

Georges de Vernières, descendant d'une vieille famille de robe, avocat lui-même, possesseur d'une grande fortune, s'éprend d'une petite caissière du faubourg Montmartre, Madeleine Renaud. Malheureusement Fabien Bertholet, un faux ami de Georges, viveur criblé de dettes, brise le cœur des deux jeunes gens, en violentant Madeleine après l'avoir attirée dans un guet-apens. Pour tromper sa douleur, Georges se réfugie dans un pays perdu au milieu des bois, où un sien cousin l'a invité à suivre quelques chasses à courre. Là, il a connaissance d'une mystérieuse affaire dont il se jure de découvrir le secret ; il s'agit d'un château abandonné par son propriétaire, le marquis de La Varande, depuis bientôt seize ans, à la suite de circonstances dramatiques arrivées à la fin de l'année terrible. Au milieu de péripéties sans nombre, savamment agencées par le romancier de talent qu'est M. Charles Mérouvel, le jeune avocat finit par triompher. Il retrouve le marquis disparu dans la personne d'un pauvre écrivain qui s'occupe du vieux Paris, et par la même occasion, à la suite d'une nouvelle intrigue

greffée sur la première, découvre que son amie est l'héritière d'un grand nom et d'une belle fortune. Tout se termine au mieux. Après avoir été malheureuse pendant 600 pages, l'héroïne épouse enfin celui qu'elle n'a jamais cessé d'aimer. Le vice est puni : Fabien Bertholet qui, aux abois, a été jusqu'à signer de faux billets à l'usurier Lardillier, s'expatrie, pardonné par son ami en faveur d'un père, conseiller à la cour, qui est l'austérité même. Un régisseur escroc se voit abandonné par sa femme le jour de son mariage, en plein repas de noces, après qu'une servante maîtresse a dénoncé à tous son infamie.

L'intérêt ne languit pas une minute, et l'on sent que l'auteur est expert dans l'art de faire des livres où le dramatique croît de chapitre en chapitre. Les procédés sont simples, et malgré une intrigue assez compliquée, le lecteur s'y reconnaît aisément. Surtout on ne trouve pas les invraisemblances fâcheuses que l'on rencontre fréquemment dans des ouvrages analogues. Toutefois nous regrettons la brièveté des paragraphes, ce qui fatigue à la longue, surtout dans les lettres, l'un des procédés préférés de l'auteur, qui excelle également à faire causer les gens, à provoquer les confidences les plus intimes à la suite d'un bon repas entre gens qui ne se connaissaient pas auparavant. Ça et là une légère épigramme à l'adresse de « la vieille dame », qui, on ne sait trop pourquoi, n'est jamais très en faveur parmi nos maîtres du roman.

En somme c'est un bon roman qui s'ajoutera honorablement à la liste déjà longue des ouvrages de M. Charles Mérouvel.

Henri Muteau.

Aventures d'un grand seigneur italien à travers l'Europe, 1606, par E. Rodocanachi, chez Flammarion. — S'il est vrai, comme l'a dit Taine, qu'on voyage pour changer, non de lieu, mais d'idées, les relations des voyages d'autrefois ont un double attrait, puisqu'elles joignent à l'imprévu inséparable des lointains déplacements la description de mœurs et de coutumes qui ne sont plus les nôtres. Or, pour un Italien du xvie siècle, c'était entreprendre un grand voyage que de se mettre en route pour visiter tour à tour l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre et la France ; et M. E. Rodocanachi a pensé avec raison que les péripéties de cette expédition du marquis Giustiniani, dont le récit nous a été conservé par son secrétaire Bizoni, ne seraient pas sans saveur pour les Français du xixe siècle. Il en a supprimé tout ce qui pouvait faire longueur, les redites familières aux anciens conteurs et les menus incidents de route qui n'ont d'intérêt que pour ceux qui en furent les héros ; mais il faut le louer d'avoir conservé avec soin les détails de mœurs, parfois si piquants, et qui révèlent le caractère et la vie intime des peuples mieux que ne saurait le faire une exacte reconstitution historique. Ce qui donne encore à ce voyage un intérêt tout particulier, c'est le moment où il fut accompli : en Allemagne, la paix d'Augsbourg venait pour un instant de pacifier les esprits ; les Pays-Bas au contraire se soulevaient contre l'oppresseur espagnol ; en Angleterre, la conspiration des poudres venait de troubler le royaume ; en France enfin, le règne de Henri-le-Grand était dans tout l'éclat de sa gloire. C'est ce dernier pays que le marquis Giustiniani visita le plus longuement, et c'est sur lui que son secrétaire nous fournit les plus abondants détails. Son récit de la rencontre du Roi dans les rues de Paris et de la réception du marquis à la cour de France met en relief la singulière simplicité de la maison royale. Il va sans dire que l'auteur a joint au texte un grand nombre de notes. Elles étaient indispensables pour l'intelligence historique de la relation. Par son érudition, à la fois précise sans être aride, M. E. Rodocanachi était mieux à même que tout autre de guider le lecteur dans ce voyage, et de lui épargner toutes les confusions de faits et de noms qui exigeaient, pour être évitées, la compétence particulière de l'auteur dans l'histoire et les mœurs du xvie et du xviie siècle.

LA MODE

L'Art de s'habiller



Veste tout en zibeline, à basque courte et arrondie, garnie d'un large revers et croisée par des boutons de strass, col haut.
Volumineux manchon en moufflon.
La jupe en drap souple à plis arrêtés du bas.
Toque de zibeline ornée d'ailes noires.



Délicieuse robe de dîner, en mousseline de soie bleu pâle, la jupe toute plissée, incrustée d'une large bordure de guipure de Cluny, remontant en tablier devant le milieu, découpé en carrés espacés, ajourés sur la mousseline; même garniture répétée au corsage légèrement blousé, l'empiècement et les manches rayés de petits plis, les manches courtes bordées d'un volant de mousseline de soie.

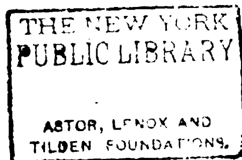


Vêtement de velours à plusieurs collets superposés, souples, incrustés d'entre-deux de guipure de Venise et recouverts d'une pèlerine de même dentelle formant étole et tombant jusqu'en bas. Col de guipure, nœud de velours. Robe de guipure. Coiffure de tulle.

Conseils d'une Parisienne

Le Gérant,
Emile BONHOMME.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 48



LA DOUCEUR DE VIEILLIR

Par Camille Mauclair

(Suite.)

IV

LA CENDRE

Le surlendemain, à neuf heures du soir, une pâle lune se levant, Mademoiselle Duverger des Anges se résolut à une courte promenade dans la direction des ruines.

Elle accoutumait de goûter souvent ainsi la pureté nocturne. La solitude totale et l'éloignement des maisons arabes ôtaient tout danger à cette habitude. Une telle visite à la nuit n'avait d'autre témoin que le frôlement insistant des ombres. Au ciel d'un azur presque noir jaillissaient des étoiles violentes qui ne palpitaient pas. La mer ne remuait point contre les plate-formes de rochers. Aux murs blancs figuraient des silhouettes exactes, et le sol était étrangement vaporeux. La cendre, au reflet suavement lumineux de la lune, était douce comme une chevelure de blonde. Les arbres pétrifiés semblaient poudrés d'une lueur incolore, grise, argentine. Le groupement indistinct de Cherchell se révélait sous un rayon blafard. Tout n'était que bleuité, mystère, inertie; mais le silence de la nuit ne permettait plus de discerner le silence de la mort. Il le surpassait et exhalait un arome plus vivant. La respiration de ce coin de la terre ne s'éveillait un peu qu'à la faveur des ombres.

Mademoiselle Marceline-Lucile, ce soir-là, sentit tout à coup son cœur nouveau s'ouvrir et frémir dans sa frêle poitrine lorsqu'elle aperçut, visible au haut d'un tertre et projetant une ombre mince, une silhouette qu'elle reconnut ! Elle resta immobile, les tempes battantes, quand Sévère Deraines l'ayant vue descendit d'un bond et s'avança rapidement vers elle. Seulement une impression d'angoisse lui traversa l'âme en distinguant nettement au milieu de son trouble que leurs deux ombres adverses, étendues sur le sol, se touchaient du front. Elle en eut la prescience d'un malheur, demeura pâle, les mains froides.

Sévère Deraisne restait à trois pas, la considérant avec intensité. Ils s'apercevaient très distinctement dans la lumière absolument fixe. Comme répondant à une question muette ou à un scrupule de Marceline-Lucile, Sévère dit gravement :

— Le hasard seul m'a conduit ici, Mademoiselle; et un mot de vous suffirait à éloigner, avec moi-même, toute pensée d'indiscrétion voulue.

Elle fit un effort et dit, avec une fierté douce et aisée :

— Ce serait un soupçon bien mesquin devant une aussi pure nuit, vous attribuer toute autre idée que de la goûter avec vénération ; je vous crois, Monsieur, incapable d'indiscrétion même inconsciente. Vous resterez s'il vous plaît. Au surplus l'absolu silence légitime tout à fait ma liberté d'allures, droit que j'ai été heureuse de prendre par avance sur mon hoirie de vieille fille, sœur d'officier et tant soit peu mise à l'aise par le nomadisme du Sud algérien... A l'heure présente, acheva-t-elle en souriant, d'ici à la Kabylie nous ne trouverions pas même un cadi pour nous rappeler aux convenances.

Sévère Deraines s'inclinait vers elle et dit, d'une voix toute changée :

— Je serai bien heureux de rester.

Il s'arrêta. Ils eussent entendu battre leurs deux cœurs tant le mutisme de la nuit était prodigieux. Ils firent quelques pas ensemble, l'âme en désarroi. Marceline-Lucile

essaya même quelques phrases vagues, que la courtoisie de Sévère n'avait plus le courage de rassembler. Mais la coutume un peu cérémonieuse de son esprit se dispersait sous l'impulsion ardente de son émoi. Et elle perdit tout espoir de dissimuler lorsque, brusquement, au milieu d'une phrase paisible, Sévère tourna court et dit :

— Non, certes, je n'aurais pas prévu, venant dans la cité de la Cendre et de la mort, dans un lieu qui me passionnait parce qu'il supprimait la vanité, cette vanité excédante fuie depuis Paris et en moi-même! — je n'aurais pas espéré vous rencontrer, vivante image des formes antiques enfouies sous cette terre et pétries de cette cendre, comme la gardienne de la ruinée et pétrifiée Cherchell, animant de votre charme une société de fossiles, de pâles ombres de la vie moderne, comme une statuette exquise ou un vase d'une harmonie absolue surgit parmi les amas de haillons que figurent les ouvriers Kabyles dont le grattement d'animaux fouisseurs les a rendus au jour! Le corps part pour un voyage, et c'est l'âme qui touche au but. L'indicible leçon de beauté de ce coin perdu peut-être fut restée incomprise de mon âme trop précoce et trop peu méditante ; vous êtes apparue pour me l'imposer toute, et j'ai, depuis que je vous ai vue, progressé de dix années dans l'intuition de la vie et la connaissance de moi-même.

— Vous êtes bien jeune, pourtant, Monsieur, dit Mademoiselle Marceline-Lucile. Votre maturité n'ôterait point des années au fardeau qui m'en incombe. Vous me décorez, à tort, d'un honneur auquel je ne saurais atteindre. Comment augmenterais-je une pensée de poète, moi qui n'ai point achevé la mienne et ne m'en avoue que les ébauches ? Ce n'est point des ébauches de cendre que sortent les leçons, mais de la cendre elle-même. Vous auriez encore mieux compris, peut-être, en ne m'interposant pas entre votre jeunesse et le goût de la mort ; confrontation féconde dans une âme prédestinée, et que l'intervention d'une femme ne saurait qu'amoindrir, si elle n'était, comme moi, demi-dissoute déjà.

— Que dites-vous !

— Vous êtes nouveau, en pays d'Orient, dit, avec un sourire grave, Mademoiselle Marceline-Lucile ; laissez-moi vous rappeler les *Mille et une Nuits* et le mythe d'Aladdin. Vous vous souvenez des génies qui comparaissent, tour à tour, devant le jeune héros éperdu, en lui disant : « Je suis l'esclave de l'anneau ; je suis l'esclave de la lampe... » Eh bien ! vous avez devant vous « l'esclave de la cendre ». Je vous signifie ses conseils, j'obéis à sa volonté ; je suis moins éloignée que d'autres, mon chemin sera moindre pour y retourner. Friable, mon âme est de terre émiettée, déjà ; mes cheveux vont s'en imprégner. Oui, déjà ici, près des tempes, la cendre s'est faite grise... Et, sur tout ce que je pense, déjà, flotte une pulvérisation que le souffle de mon âme tient en suspension, et qui n'aura qu'à redescendre pour mon linceul dernier. Toutes ces pensées me sont devenues des visiteuses familières. Depuis que mon frère est mort, mon frère blond, à qui vous ressemblez, j'ai maintes fois surpris le suspens de son âme légère, enivrée de l'or des belles aubes et des beaux crépuscules, dans le frissonnement doré du sable de ces terres solitaires, que la caresse moite du sirocco soulevait en rondes au milieu de l'air... J'ai compris, voyez-vous, bien des choses... On n'est pas une vieille demoiselle créole, exilée de tout, sans réfléchir, et le toucher de la cendre habitue à soupeser le peu que l'on est. Je vous le disais, l'autre jour, devant cette mosaïque que nous voyions déterrer ensemble ; la vie d'êtres pareils à moi, est une agglomération de petites pierres posées patiemment dans l'âme qui les cimente. Vous commencez à peine à choisir vos pierres et vous vous jetez encore sur les plus brillantes, sur les joyaux et les gemmes, pour vous composer un voile héroïquement flottant, le zaïmph que Salammbô, fuyante, a peut-être traîné sur ce sable. Mais vous ne comprendrez que plus tard qu'il vaut mieux choisir les cailloux les plus ternes, plus humbles, et les ajuster péniblement sur un morceau de muraille destiné à être enfoui sans honneur...

Elle parlait ayant les larmes aux yeux, et Sévère le pres-

sentit au tremblement de sa voix. L'unanime mutisme de la lune, du paysage invisible, de la bleuité, du sable, des ombres immuables, émanait un pathétisme spécial. Marceline-Lucile laissait son âme chanter dans ce silence, seul assez total pour qu'elle osât y éveiller son sommeil; et il en comprenait l'immensité, pour qu'une conscience, aussi bien close, y dévoilât sa souffrance secrète, y soulevât un linceul d'années. Et ce fut en tremblant aussi, qu'il dit, le cœur désordonné :

— Mademoiselle Marceline... Oh! Marceline-Lucile... Laissez-moi vous appeler de ce nom, il y a des années que nos âmes se connaissent et s'attendent... Qu'importe que nos corps ne leur aient permis de se rencontrer que depuis quelques jours? La sublimité de la nuit, de l'émotion goûtée à deux, devant des tombes vingt fois séculaires, annule les vaines précautions que l'amour-propre apporte dans cette reconnaissance éperdue des âmes. Un regard m'a appris que vous étiez mon amie, Marceline-Lucile, que vous aviez deviné toute mon âme de jeune homme du fond de votre profonde existence pensive et purifiée par la dignité et la douleur. Je ne sais rien de vous, et j'en sais l'essentiel. Je lis dans le mouvement lassé de votre chevelure, aux ailes noires, et de votre corps, défait et somptueux, la haute mélancolie de votre île natale, la contemplative beauté de vos songes confrontés au désert. Il naît de vous une gravité qui me captive mais qui ne m'effraie pas. Et vous savez aussi l'essentiel de moi; que j'ai l'âme plus âgée que le caractère, et désireuse de s'exhausser sur les vanités qui lui sont offertes. Marceline-Lucile, pourquoi votre vie serait-elle enfouie sans honneur? Pourquoi l'esclave de la cendre ne verrait-elle pas surgir le jeune Aladdin lui disant : « Lève-toi, sors du tombeau, chère âme d'or, et apprends à frémir autour d'une flamme inconnue, dont la vibration exaltée te refera ardente et vivante! » Certes, je suis un pauvre héros, un Aladdin sans prestige, et il faut pardonner mon audace innocente et l'émotion qui m'engage à vous parler, loin du monde, avec cette soudaineté; il faut comprendre qu'elle

n'altère en rien le respect absolu que je vous garde, et il faut être l'indulgent, le doux génie de la cendre blonde qui daigne obéir à l'enfant ignorant que je suis! Mais si le destin ou le sourire de Dieu ont placé entre mes mains la pâle lampe de vie qui doit vous évoquer hors des ombres et susciter votre étrange beauté, si vous devez apparaître, Marceline-Lucile, à la magnificence de l'amour, après avoir goûté les secrets de la solitude, alors, oh! alors, regardez la petite lampe d'argile, la frêle petite lampe que je soulève, en tremblant, à la hauteur de vos yeux, et où brille et frissonne la clarté d'une vie qui s'y veut refléter!

Sa face éloquente, aux ombres ténébreuses, aux lueurs mates, se levait en face du clair de lune. Il parlait éperdument, immobile, devant Mademoiselle Marceline-Lucile, qui demeurait muette et inerte. Il reprit :

— Sans doute cette petite lampe n'est rien qu'un peu de terre coagulée, pétrie par des doigts maladroits, et sa lueur est faible et vaccillante, et elle n'éclaire pas très au loin; mais le petit cercle qu'elle illumine contient un univers complet, qui est l'amour, et qui condense toute la vie. Nous nous cherchons, comme des aveugles, en tenant chacun notre lampe, et il est rare que tout à coup nous éclairions juste le visage qu'il fallait. Cela arrive cependant. Il y a six jours, je vous ignorais, et ce soir je me sens lié à vous, Marceline-Lucile; et j'ai levé bien des fois ma lumière contre des visages de femmes sans reconnaître celle que je devais rencontrer devant une crypte, sous l'azur cruel, un matin de promenade solitaire, dans une ville perdue. Oh! je n'ai pas votre sagesse, et je sais tout ce qui me manque; mais Paris, l'éducation moderne, les livres, rien ne m'a obscurci la simplicité du cœur au point de m'empêcher de comprendre ce qui arrive entre nous. Voici trois jours que j'y pense constamment, et qu'une inclination me mène à vous avec une certitude ardente...

Il s'arrêta. Marceline-Lucile chancelait presque. Il lui saisit la main, la sentit très froide. Au plein éclairage de la lune, le pur visage, soudain renversé, se crispait d'angoisse.

Une ombre douloureuse et pathétique baignait les yeux mystérieux.

— Pardonnez-moi... Oh ! ne souffrez pas... J'avais cru...

Elle murmura doucement entre ses dents :

— Je ne vous en veux pas... Ne parlez pas.

Elle laissait sa main dans celle de Sévère, il n'osait pas la serrer. Il la sentait morte, mince, longue et faible, comme d'un ivoire décoloré; il s'inquiétait presque de la sentir. Marceline-Lucile reprit :

— Je vous parle les yeux clos, Sévère. Il y a toute la nuit entre vous et moi, et j'y ajoute la double nuit de mes paupières et de mon âme. Je suis l'esclave de la cendre, et celle à qui vous obéirez. Hélas ! Tout ce que vous m'avez dit, je le ressens pour vous. Je ne sais pas feindre, je n'ai pas de précautions de parole. J'ai vécu libre dans des pays non policés. Il me serait aisé de m'étonner, pauvre vieille fille sans fortune, sans amis ni famille, confinée dans le chagrin d'une existence passive et bornée, devant la survenue d'Aladdin, apportant la jeunesse, le renom, l'amour. Mais je suis déjà trop proche du sable et de la cendre, et ne m'étonne plus. Votre voix m'arrive depuis si loin, en vérité, si loin, que je l'entends à travers les couches de la terre secrète. Est-ce vous qui me parlez, ou mon destin qui me visite et m'effleure en passant ? Dans quelles ruines est recélé l'amour ? Je serais toujours l'ombre de votre lumière, si je vous suivais. Et je crois que j'aime ce qui est fait avec la cendre, simplement parce que tout y retournera, en étant venu. Pour d'autres, la lumière est le principe de la vie; pour moi, c'est la poussière future. J'y ai dormi mes jours, Sévère. Mon image y est couchée déjà. Mon âme est bercée dans son néant moëlleux. Je suis une figure tracée sur le sable des tombeaux : un pas m'effacerait, un souffle de vent me confondrait aux autres traces du sol. Vous me troublez tristement, Sévère. Que de fois j'ai pensé librement à la tendresse, lorsque, reposant dans les plaines du Sud, serrée dans mes vêtements masculins et entendant souffler les chevaux endormis, je pensais aux mousselines blanches de ma mère sous les

auvents frais de l'île natale, aux douceurs de la vie de jeune fille, à l'heureuse irresponsabilité d'un destin confié à des mains plus énergiques ! Mais ces rêves, depuis bien longtemps, se sont évanouis. Ils ont reculé jusqu'au fond de la région des ombres. J'ai près de quarante ans, Sévère. Mes cheveux seront bientôt tout à fait gris. Je perdrai vite ce peu de souplesse qui vous illusionne. Je me délivre de mon corps chaque jour un peu plus. Pourquoi vous en aggraverais-je ? Vous souffririez, Sévère, de ma chute régulière et lente. Il vous faudrait souffrir, parce que vous êtes bon. Il faut qu'une femme soit seule pour comprendre et savourer la douceur de vieillir. C'est une libération de l'âme qui ressemble déjà trop à la mort pour que ceux qui l'aiment ne s'attristent pas, et c'est une joie qui ne peut être communiquée. Je serais une amoureuse tardive, lassée, fatigante, éprise d'ombre, incapable de vous suivre dans votre essor, ou de vous imposer une retraite prématurée...

Elle baissa la voix et dit tout bas :

— Vous n'avez pas l'âge d'être aussi l'esclave de la cendre... Quand vous l'aurez, je serai morte...

— Vous êtes une désespérée, dit le jeune homme en la considérant avec stupeur.

Elle pensa : « Je vais peut-être l'être maintenant. » Son cœur se révoltait dans sa poitrine; mais un instinct plus fort que tout lui serra les lèvres. Elle se tut.

— Je vous aimerais tant, et si loin de tout ! dit Sévère avec une douceur douloureuse.

— Ce serait encore trop près, mon ami, dit-elle en se forçant à sourire.

Leurs ombres se disjoignirent sur le sable, parce que la lumière de la lune évoluait. Ils n'osaient plus parler, ils ne trouvaient plus rien à dire. Leurs âmes, un instant conjointes, s'éloignaient de toute la vitesse de leur élan dans des directions inverses, glissaient dans la solitude des espaces stellaires comme des astres dont les orbes, ayant failli coïncider, se dissocient à jamais. Sévère pressentait le démenti du cœur sous le refus de la raison de Marceline-Lucile. Et elle

demeurait pleine de stupeur. Sa vie se clôturait à cette minute même, et pour jamais la flamme remuait sous la cendre, allait peut-être jaillir. Il eût suffi d'un frôlement, d'un souffle, d'un baiser sanctifié par l'auguste clair de lune qui les pénétrait tous deux de son exquise bleuité nuptiale, pour que toute une existence nouvelle se consacrât, pour que Sévère devint un amant grave, profond, délivré des incertitudes de la jeunesse, pour que Marceline-Lucile connût l'amour d'âme. Ils s'étaient assez pressentis pour être sûrs l'un de l'autre. Etaient-ils précisément trop avertis pour ne pas craindre l'immanquable déception de l'union des corps dans l'existence ? Ou sentirent-ils tout à coup l'émanation de cette terre dévouée à la mort monter dans leurs âmes comme l'encens des sacrifices volontaires? Ils revinrent à pas lents, silencieux, regardant les nappes de sable, blondes comme de fins cheveux sous l'argentement de la lune. Et lorsqu'ils furent arrivés au coin du clos qui entourait la maison de Mademoiselle Duverger des Anges, ils n'éprouvèrent même plus d'embarras à s'arrêter et à s'envisager, tant la force immanente du lieu désert parlait en eux deux et les pénétrait de son calme morne. Marceline-Lucile tendit la main à Sévère.

— Vous réfléchirez, dit-il simplement. Vous m'êtes très supérieure. Vous pouvez utiliser votre sagesse, créer un homme par votre constante présence conseillère. Songez-y, mon amie.

Elle secoua doucement la tête et se détourna. Il s'éloigna, rapide. Elle marcha jusqu'à sa maison sans comprendre où elle se trouvait. Et lorsque tout à coup sur le mur d'une blancheur vaporeuse elle vit venir à elle son ombre, elle chancela de chagrin et s'assit devant cette confrontation solitaire. Ses doigts machinalement tracèrent des signes dans la poussière fine. Elle la fit couler dans ses paumes et il lui sembla que son âme immortelle, délivrée dans les siècles, effleurait par avance le peu de cendre qui resterait de son corps. Elle eut la minute de plénitude inouïe que donne l'extrême douleur et se rejeta hors du monde.

La mer ruisselait, blafarde, contre les rochers aigus. Le jeu réflexe, changeant, alterné, divers de ses miroitements d'un éclat dur absorba longuement l'attention pensive de Mademoiselle Duverger des Anges.

V

LA LAMPE

La visite de Sévère Deraisnes chez la comtesse Rochain n'avait pas été sans émouvoir le petit cercle des habitués. Madame Borelly d'Imécourt en avait parlé abondamment avec Mademoiselle Marie-Solange Estissac; le commissaire Lhéritier avait grogné au café, de concert avec l'intendant Gaussolgues, contre les Parisiens qu'il exécrait. Le lieutenant-colonel Davilliers recueillit l'écho de ces conversations animées.

Il lui arriva d'être hanté par le regard de Mademoiselle Duverger des Anges regardant Sévère Deraisnes chez la comtesse, au point de rester deux nuits sans dormir, le cœur étrangement étreint.

L'image de Mademoiselle Marceline-Lucile, apparue obstinément, créait à son front un pli de souffrance silencieuse. En lui remuaient des délicatesses qui déconcertaient sa rudesse voulue. Il avait des pressentiments dont son défaut d'étude psychique l'empêchait de définir la ténuité, ne lui permettant que d'en être malheureux. Il regardait son étagère de bibelots, car il était amateur, ses panoplies, son mobilier de vieux garçon, honnête et simple, sans y trouver plaisir. Il gourmandait son spahi, ne mangeait plus, pensait à son pauvre camarade Maurice Duverger des Anges, puis revenait à Mademoiselle Marceline-Lucile, qu'enfin il se décida à aller visiter comme il l'accoutumait à de rares intervalles.

Elle vit, devant elle, son énergique et simple figure, mais remarqua aussi la pâleur, l'air soucieux, la redingote sévère de l'officier. Elle se leva de sa bergère pour le recevoir dans

son petit salon blanc et nu, lui offrant le vaste fauteuil de paille où il aimait se camper en causant avec elle en camarade. Il la vit, lui aussi, fatiguée et pâlie, et la tristesse de son cœur s'assombrit davantage. Ils parlèrent de plusieurs choses sans s'y attacher, elle versa le thé; il regardait, avec embarras, les mains délicates maniant les porcelaines. Le soir approchait, c'était l'heure où l'on voit moins, où l'intimité saisit; comme M. Davilliers reparlait, pour la centième fois, d'une aventure risquée, en reconnaissance, dans le Sud, avec le frère de Mademoiselle Duverger des Anges, il s'arrêta et dit timidement :

— Je vous ai raconté cela bien des fois, ma chère demoiselle et je ne sais guère varier mes façons de dire, et le passé est le passé... Il vaudrait mieux, hélas! nous intéresser avec le présent. Et mon présent n'est pas grand'chose.

— Si, mon ami, dit doucement Mademoiselle Marceline-Lucile. Il est celui d'un loyal et brave cœur, d'un homme simple et sûr; il n'en faut pas davantage.

Il resta décontenancé, puis murmura :

— Sans doute, sans doute, ma chère demoiselle. Mais j'ai là-dessus, certaines idées...

— Dites-les, colonel.

Elle souriait avec une bonté sans intention précise qui donna à Davilliers un élan d'espoir mêlé d'un horrible embarras. Il dit :

— Mon présent est celui d'un vieux garçon. C'est tout dire.

— Mon Dieu, comme le mien est celui d'une vieille fille, dit, presque gaîment, Mademoiselle Marceline-Lucile.

— Je pense qu'il doit y avoir mieux, dit Davilliers troublé. Je trouve lourd le poids de la solitude. Je me suffis à moi-même pour certaines choses, et puis il y a en moi comme des chambres inhabitées dont je ne tourne jamais la clef. Cela me rend presque triste, ce qui est un peu sot à mon âge où l'on n'a plus à être ni triste ni gai.

— Mais, mon ami, chacun a ses chambres inhabitées. On n'a qu'à ne pas souhaiter un si grand logement, se contenter d'un petit coin, le chauffer tant bien que mal, se camper là...

C'est notre vie, à nous autres, je puis le dire, car nous avons mené la même, mon frère, vous et moi... C'est bien du dérangement, voyez-vous, mon ami, d'habiter toutes ses chambres à la fois. Le logis de l'imagination est impossible à meubler.

— Oh ! ce n'est pas de l'imagination, fit Davilliers, avec gêne. C'est une idée, un besoin aussi..... Etre moins seul, vivre pour quelqu'un ou quelque chose... Je crois qu'il faut toujours avoir une très petite vie, mais qu'il faut varier ses petits coins. Il y en a un qui vient en dernier, quand on grisonne comme moi, avant qu'on soit tout à fait vieux... et ridicule... comme je vais l'être...

Il s'embrouillait, rougissait. Mademoiselle Marceline-Lucile lut tout à coup la souffrance réelle sur sa figure. Elle dit nettement :

— Vous ne le serez jamais, mon cher, mon vieil ami. Quelles idées avez-vous là ? Je ne connais personne qui soit plus strict, plus réservé, plus droit et moins capable de ridicule que vous.

Elle ajouta en souriant :

— Buvez plutôt votre thé ! Je vais allumer la lampe... Et qu'est-ce que vous diriez de moi ?

— Non, non, dit Davilliers, précipitamment. N'allumez pas encore... On y voit assez... On est mieux pour parler....

— Comme vous voudrez.

Il respira, délivré de la crainte affreuse d'être vu en pleine lumière, balbutiant et bouleversé. Mademoiselle Marceline-Lucile tressaillit. Elle pensait à Sévère. Elle pressentait le trouble et la question prête aux lèvres de l'officier, et son cœur se serrait. Davilliers ajouta lentement :

— Oh ! vous, Mademoiselle Marceline-Lucile, vous serez toujours le même être fier et gracieux, qui fait du bien par sa seule vue. Votre vie est intérieure. Vous êtes bien supérieure à moi en intelligence ; vous pensez, vous rêvez, vous n'avez besoin de personne, votre petit coin est tout fait.... Mais moi, je trouve le mien bien désert, bien nu... Je n'ai de bien-être réel qu'en venant causer ici, avec vous, en regar-

dant tous vos petits meubles gentils, tout ce qui tient chaud au cœur, tout ce qui vient d'un être fin...

Les ombres tombaient tout à fait. On ne distinguait plus rien exactement. Il acheva d'un trait, en tremblant :

— Oui, tout ce qui vient de vous... Je l'avais dit au pauvre camarade Maurice. C'était un rêve déjà ancien de ma vieille tête... depuis le jour où je vous ai vue arriver à cheval sur la route de Milianah, un matin, et depuis que je vous ai vue vivre, soigner votre frère... Alors, je ne sais pas grand'chose, mais en faut-il tant pour penser à quelqu'un du fond de soi, gravement? Je me disais qu'à un être comme vous, il faudrait laisser ses lectures, ses habitudes de race, ses délicatesses, sa vie morale personnelle, mais l'aimer, l'entourer de soins, bien le soigner, lui arranger toutes les choses ennuyeuses, le servir... Je me disais cela, je me le dis chaque fois que je viens vous voir... Mademoiselle Marceline-Lucile...

Il s'arrêta, muet d'émotion. Et ils restèrent sans s'apercevoir ; à présent, il eût souhaité la lumière, pour que, peut-être, la vue de son regard anxieux, de sa face tremblante, influençât la réponse. Mademoiselle Marceline-Lucile songeait, l'âme étreinte par la pitié. C'était l'aveu, étouffé durant des années, qui venait de se faire jour, enfin, sur les lèvres du pauvre Davilliers. Elle l'estimait et l'affectionnait ; c'était une belle âme simple, qu'elle avait pu juger pendant longtemps à son exacte valeur. Cet être lui ferait une vie de repos, d'adoration muette et respectueuse, une vie sans joie comme sans trouble. Elle pensa tout à coup au chagrin affreux qu'elle allait lui faire en le refusant, et elle resta sans force pour parler. Elle s'imagina Davilliers rentrant seul dans son logement maussade auprès du sien, pleurant, sans affection réchauffante, sans soins, sans rien sur terre, à la joie inouïe que le malheureux aurait de rester avec elle dans son joli intérieur, de la voir évoluer, élégante et douce, de rajeunir dans une atmosphère tiède et finement odorante, parmi des riens joliment disposés — et elle ne pouvait se décider. Mais l'image de Sévère intervint encore, séductrice, impérieuse. Elle s'imposa près de celle de Davilliers comme pour

résumer à la songeuse les deux destinées qui pouvaient l'attendre. Elle les considéra en elle-même, une seconde, avec une violente énergie. Elle sentit qu'elle refuserait Sévère, en l'aimant, et qu'après l'avoir refusé, elle ne pourrait plus accepter la vie commune avec l'officier. Une foi suprême, l'idée de la douceur de vieillir brilla dans son âme, comme un petit phare dans l'immense inconnu passionnel. Et devant cet être qui venait lui demander de mettre à deux cette douceur, la réaction de sa chair, domptée dans son désir de l'autre, décida la résolution orgueilleuse de se garder seule et de mourir intacte et solitaire. Elle prononça très fermement :

— Mon pauvre ami, vous savez le fond créole de ma nature. Je vous comprends. Vous me touchez ; je dis même très gravement que vous m'honorez, et que la main qui se tend vers la mienne est la plus noble qu'une main de femme puisse étreindre avec confiance. Mais je suis une triste, une sauvage... Je mourrai vieille fille, mon ami, et c'est le mieux. J'ai trop dormi ma vie pour la dormir à deux pour le peu de temps qui me resterait avant de reprendre seule le sommeil définitif. Il vaut mieux, allez, que je reste votre grande amie. Vous aurez toujours votre fauteuil, votre attirail de fumeur, une tasse de thé, un air de piano ou une causerie dans mon petit salon, chaque fois que vous les souhaiterez, et ce sera mieux que ce que vous sous-entendiez. Je ne quitterai jamais Cherchell. Nous nous verrons tous les jours, vieillissant de compagnie et nous compterons gaîment nos rides mutuelles, sans en avoir de chagrin inutile. Mon bon Davilliers, mon ami, ajouta-t-elle avec une expansion qui mit les larmes aux yeux de l'officier, qu'est-ce que vous gagneriez de plus à me donner votre nom? Je serai toujours la Marceline-Lucile, immuable et nonchalante, avec ses petits soins, ses heures, ses rêveries sans but, et sa vieille et ferme affection en dessous, son affection d'homme, faite pour passer des nuits à votre chevet, si c'est nécessaire... Le bon Dieu n'a pas besoin de marier deux vieux comme nous pour leur apprendre à s'entr'aider.

Elle se leva, alluma la lampe résolument. La lueur intime, tiède, dorée, éloigna vers les angles obscurs de la chambre, des rêves confus, des ébauches de bonheur qui ne pouvaient revenir et s'écartèrent en frémissant. Il parut à Mademoiselle Marceline-Lucile que la tête dorée de Sévère venait d'intervenir entre eux, qu'elle l'y avait suscitée inconsciemment. Et elle resta paisible, assurée, pour prononcer les quelques phrases cordiales qui permirent à Davilliers de se remettre et de ménager sa sortie correcte et fière d'officier boutonné, avant de devenir, la porte de la rue franchie, le pauvre homme vieilli soudain et courbé, qui s'éloigna à petits pas précautionneux, comme s'il craignait de marcher sur les morceaux de son bonheur.

Quand il fut parti, Mademoiselle Marceline-Lucile réfléchit pendant une heure, pâle et grave. Comme sept heures sonnaient, on lui remit un pli. Elle l'ouvrit; Sévère disait :

« — Je vous aime et je vous attends. J'attends votre âme. Il faut qu'une rencontre comme la nôtre décrète deux existences nouvelles ou atteigne tout de suite à la douloureuse beauté du souvenir. Si vous consentez, je viendrai vous voir demain. Sinon, je prendrai le steamer qui m'emmènera à Bône; je regarderai votre maison en passant si près de l'anse rocheuse qu'elle surplombe, je vous vénérerai toujours, mais nous ne nous reverrons plus. Je vous aime. Sévère. »

La lumière douce remuait sur le papier. Tout le petit salon blanc s'emplissait d'ondes vaporeuses, de clartés indécises. Mademoiselle Marceline-Lucile Duverger des Anges se considéra un moment dans sa petite glace à main dont l'argenture miroitait sous la lampe. Elle se vit pareille, en beauté décolorée et languissante, à sa douce mère, jadis, sous les auvents mouillés d'eau parfumée, parmi les palmiers, les roseaux, les mousselines de l'île natale... Une mèche grise bouclait derrière l'oreille délicate; il y avait des fils gris dans les ailes épaisses et noires des cheveux infléchis sur le front. Les mains, tenant le papier, étaient minces, avec des veines fragiles, d'un ton de cire mate, montées comme des fleurs de serre sur des poignets sans force. Ces doigts

délicats prirent une plume. Posément, la songeuse traça sur une feuille :

« — La cendre est sans flamme et l'esclave dort. La lampe d'Aladdin n'est pas celle de ses humbles rêves lassés. Adieu, mon ami. »

La servante sortit, Mademoiselle Marceline-Lucile se renfonça dans sa bergère. La lampe et la théière, oubliée sur son réchaud, alternaient leurs petits murmures, susurraient un duo câlin dans le silence total de la chambre blanche.

Alors les yeux de Mademoiselle Duverger des Anges se fermèrent peu à peu, tandis que son âme dérivait, épuisée. Et elle aperçut dans le sommeil la fin de sa réalité. Elle se vit sur le petit promontoire du crépuscule. Le steamer, battant de son hélice l'eau mousseuse, virait vers le large en dépassant l'estacade. Sévère Deraines faisait un signe à la passerelle, le soleil sanglant descendait derrière l'horizon d'Europe. Cherchell somnolait. Au terrain des fouilles, il n'y avait personne. Les excavations étaient vides d'ouvriers, les arceaux de friable pierre jaunie se dressaient hors du sable. Et elle s'asseyait sous leur corniche usée ; une fois de plus ses mains, selon leur geste familier, laissaient couler la cendre fine entre leurs doigts amincis; ses yeux, cette fois passionnés sans réserve, suivaient les mâtures sveltes du steamer; son âme s'épanchait et elle disait d'une voix profonde, tendre, caressante, tandis que des larmes glissaient lentement, une à une, de ses cils demi-clos :

« Je t'aime, Sévère, adieu, rencontre de mon âme, éloigne-toi. Laisse-moi dormir mon sommeil, laisse-moi contre la terre et va vivre. Je suis heureuse de voir ta jeune flamme écartée de ma cendre. L'heure n'était pas venue pour elle de s'y confondre. Je suis heureuse de vieillir, Sévère, j'en goûte la douceur infinie. Je viens te le dire avec amour, dans l'irréparable adieu. Exaucée, délivrée des désirs et des coquetteries, libre, je vais songer à toi sans chagrin. Je vais être avec toi. Je t'aurais lassée. Peut-être aurions-nous été trop supérieurs à nos corps ; je vais t'aimer maintenant sans gêne, sans rien qui m'empêche de te prendre sur mes genoux,

chère tête blonde et déjà fiévreuse qui s'est un instant rafraîchie contre les cendres froides de mon pays et de mon cœur. Tu es mon dernier sourire, je t'aime. Va, mon cœur de vieille fille déclôt pour toi sa virginité sans s'émouvoir, et je me donne toute, car tu continues mes rêves, et ta chair ne me gêne plus pour t'apercevoir tel que je t'avais attendu, forme parfaite et passionnante de l'amant que je n'aurai jamais. Tu m'oublieras, Sévère. Tu donneras tes baisers à des êtres beaux, jeunes, riants. Moi je mêlerai mes cheveux, dans le sourire de l'indifférente nuit, aux cendres grises qui me recouvriront bientôt toute. Et ce sera ainsi jusqu'au jour où je t'oublierai aussi, où la douleur ne vibrera plus. Alors tout sera blanc, égal, atone, pur, infini. L'esclave de la cendre se résorbera, soumise, rachetée par la solitude, le ciel immortel, l'arome de la poussière, de la lumière et de la mort ! »

Camille MAUCLAIR.

(TRIBUNE LIBRE DE LA *NOUVELLE REVUE*)

LA HAUTE-COUR

Par L. Mirman

Que le récent procès de la Haute-Cour n'ait point passionné le pays, c'est une constatation qui s'impose, dût-elle froisser l'orgueil de certains accusés ou l'amour-propre de M. le Procureur général. Les raisons de cette indifférence sont faciles à discerner.

La France venait à peine de sortir d'une longue et redoutable crise; elle y avait épuisé — pour un temps — toute sa sensibilité, toute sa force nerveuse; pour qu'elle retrouvât soudain la noble faculté de s'émouvoir, de s'indigner ou de souffrir, il eût fallu qu'une inquiétude plus grave que celle de la veille la vînt étreindre, il eût fallu qu'elle prît le sentiment d'un immense péril menaçant la République ou la Patrie. Ce sentiment, un grand nombre de bons citoyens l'éprouvèrent le jour où — pour la première fois vraiment depuis la fondation de la République — la Haute-Cour fut convoquée; ceux d'entre eux qui sont d'ordinaire le moins accessibles à la panique furent un moment convaincus qu'une telle détermination — à l'heure où le pays aspirait au repos et y avait quelque droit — n'avait pu être dictée au gouvernement que par les plus graves motifs. De divers côtés d'ailleurs on laissait entendre que l'instruction de ce procès allait faire surgir des révélations sensationnelles; bientôt les inquiétudes des uns et les soupçons des autres se précisèrent: c'était toute une grande conspiration militaire qui nous allait être dé-

voilée, c'étaient les plus hauts chefs de l'armée dont la complicité avec les factieux allait être mise en pleine lumière, et déjà ce fut une déception pour quelques personnes mais un soulagement pour le plus grand nombre lorsqu'on apprit qu'aucun de ces chefs ne se trouvait parmi les accusés.

On attendit cependant. L'instruction fut ouverte et ceux qui la conduisirent eurent raison d'affirmer très haut leur volonté de la faire complète. Elle porta sur tous les faits constatés et même sur toutes les rumeurs recueillies par les policiers de profession ; elle fit appel aux policiers amateurs ; elle condescendit à aller chercher des éléments d'information dans la presse étrangère. Durant ces deux dernières années les passions avaient été à ce point excitées, les faits et gestes des généraux surveillés avec un soin si jaloux qu'aucune complicité, qu'aucune complaisance coupable ne pouvait échapper à la vigilance des juges. Et l'on put dire et l'on put même croire que le procès allait s'élargir, s'élever et s'aggraver à mesure que l'instruction elle-même s'avancerait.

C'est le contraire qui arriva. Après plusieurs semaines d'un labeur acharné, la commission d'instruction de la Haute-Cour n'hésita pas à écarter l'inculpation d'attentat, à renvoyer des fins de la plainte de nombreux accusés et — en ce qui touche l'armée — à déclarer par l'organe de son président que « malgré d'actives recherches aucune défaillance n'avait été signalée » ; c'est aussi ce qu'à la fin des débats dut proclamer solennellement M. le Procureur général.

Dès lors et brusquement l'attention du pays se détourna de la Haute-Cour. Sans doute M. Déroulède y continuait à crier sa noble intention de sauver la France, mais nul ne put se décider à admettre sérieusement ni que la France fût en tel péril, ni que M. Déroulède eût un tel pouvoir. Sans doute aussi M. le Procureur général continuait à manifester son ferme propos de défendre la République, mais comme chacun sait et comme il est évident que celle-

ci ne pourrait être tuée aujourd'hui qu'à coups de sabre, et comme d'autre part Gouvernement et Haute-Cour s'accordaient à reconnaître que jamais l'armée n'avait consenti à se mettre au service des factieux, toute crainte disparut de l'âme des citoyens les plus attachés à la République. L'affaire d'Etat devint un fait-divers et seul cet étonnement subsista qu'on ait pu faire tant de bruit pour si peu de chose et qu'une machine judiciaire aussi compliquée que la Haute-Cour ait pu être mise en mouvement pour une aussi menue besogne.

Restait la question d'équité, de droit; et il faut bien avouer qu'en d'autres circonstances on s'y fût intéressé davantage. Mais comme ceux qui réclamaient pour eux-mêmes la stricte application des règles juridiques étaient ceux aussi qui depuis deux ans en avaient fait pour d'autres le plus facile abandon, on s'étonna moins de les voir souffrir de cette « corruption de la justice par la politique » qu'ils avaient naguère glorifiée; je ne donne pas ce sentiment pour très noble, il est humain et a endormi bien des scrupules.

On s'inquiéta donc peu de savoir si la Haute-Cour, évidemment compétente pour connaître les attentats, l'est aussi pour connaître — malgré le silence de la Loi à cet égard — ce crime souvent insaisissable qu'est le complot. On ne se demanda pas s'il était aussi équitable qu'habile d'associer dans une même inculpation des hommes qui, comme MM. Déroulède et Buffet, n'avaient manifestement échangé aucun propos avant le jour de l'audience. On ne prit pas garde que M. Déroulède acquitté par le jury, pour son acte, à mes yeux criminel, de Reuilly ne pouvait pas sans une grave violation des principes être poursuivi pour le même fait devant une autre juridiction. On ne rechercha point si la loi sur l'instruction judiciaire avait été respectée, ni s'il était conforme à la justice et conforme aussi à la dignité du Parlement que le Sénat employât plusieurs séances à discuter la question de savoir si M. Guérin avait envoyé sur les agents des morceaux de briques ou des

briques entières.... Une préoccupation domina dans l'esprit du pays tous les autres sentiments, celle de voir terminer au plus vite ce procès ; et à ce désir de reprendre au plus tôt sa vie normale il s'abandonna d'autant plus volontiers qu'il n'attendait du procès aucune issue tragique et qu'il était par ailleurs convaincu que les peines prononcées n'auraient pas leur plein effet et seraient prochainement effacées par la traditionnelle et bonne amnistie.

Cependant la Haute-Cour durait. Alors, tandis qu'au palais du Luxembourg les incidents se succédaient ou violents ou comiques, tandis que divers publicistes s'évertuaient inutilement à rendre à la France le respect de la police secrète, tandis que des sénateurs chenus échangeaient avec quelques accusés de vingt ans de lestes propos, tandis que les enfants accoutumés à prendre leurs ébats autour de la fontaine Médicis s'impatientaient de s'en voir tenus sévèrement à l'écart par les haies des factionnaires — une curiosité s'éveilla en certains esprits et l'on se demanda :

« Qu'est-ce donc qu'une Haute-Cour ? D'où vient cette juridiction exceptionnelle ? Quelle forme lui donnèrent les régimes antérieurs ? Comment et pourquoi a-t-elle trouvé place dans notre Constitution ? Est-ce que ces tribunaux politiques, où l'idée de justice est fatalement reléguée à l'arrière-plan, ne sont pas, en dépit de leurs intentions, moins utiles que compromettants pour les institutions qu'ils veulent défendre ? Et si les tribunaux de droit commun ne suffisent pas à tous les besoins sociaux, s'il est nécessaire de créer dans une démocratie une Cour spéciale pour certains accusés ou certains délits, est-ce enfin que le Sénat est qualifié pour s'acquitter d'une si délicate mission ? »

C'est à ces questions que nous voudrions faire une brève réponse.

*
* *

La Haute-Cour, sous des formes diverses, existe en

France depuis 1789. Avant cette date mémorable l'arbitraire royal dominait toutes les juridictions; le roi pouvait au gré de son caprice et de ses rancunes suspendre le cours de la justice ordinaire, la dessaisir, évoquer l'affaire devant son Conseil ou en confier le jugement à des Commissions de son choix. Aussi les Cahiers de 1789 sont-ils à peu près unanimes à demander la suppression de ces Commissions judiciaires qui, dit le Tiers d'Amiens, « n'ont été trop souvent établies que pour perdre des innocents ou sauver des coupables », et presque tous aussi s'accordent à réclamer l'établissement d'une juridiction exceptionnelle pour juger les délits commis par les ministres et aussi ces crimes d'Etat qu'on devait appeler le lendemain — sans pour cela les mieux définir — les crimes de lèse-Nation.

L'Assemblée Constituante, selon le vœu général du pays, organisa donc une « Haute-Cour ». Les principes qui présidèrent à cette institution sont d'autant plus dignes d'intérêt qu'ils se retrouvent, au moins en ce qu'ils ont d'essentiel, dans les trois Constitutions républicaines de 1791, de 1793 et de 1795 : la Haute-Cour est nettement séparée du Parlement, c'est une Cour d'assises supérieure et, peut-on dire, Nationale, avec un *haut-jury* qui se prononce sur les questions de fait et décide de la culpabilité, et des *grands-juges* qui appliquent la loi et déterminent la peine. Ces juges sont les plus hauts magistrats du pays, tirés au sort parmi les membres de la Cour de Cassation. Pour former le jury, les Assemblées électorales nomment à des dates fixes deux ou trois délégués par département; sur le tableau ainsi dressé l'accusé peut exercer un large droit de récusation, sans qu'il soit obligé de produire les motifs de ces radiations; il est libre ainsi de se soustraire au jugement des hommes dont il peut le plus redouter le parti pris ou la mauvaise foi; et ce n'est que sur cette liste ainsi réduite que le sort désigne pour chaque affaire les 24 citoyens qui forment le jury effectif.

Ajoutons que pour se mettre à l'abri des agitations

populaires « la Haute-Cour ne peut siéger qu'à 15 lieues au moins de la ville où la Législature tiendra ses séances » et que d'autre part « le citoyen ayant rempli les fonctions de haut-juré ne pourra plus les remplir le reste de sa vie », ce qui — au moment où il rendra son arrêt — lui permettra d'accorder plus d'attention à la voix de sa conscience.

C'est à Orléans que la Haute-Cour siégea pour la première fois; bientôt, au milieu de la tempête révolutionnaire, elle ne parut pas assez expéditive; le peuple de Paris s'impatienta de ses lenteurs, réclamant non des jugements mais des exécutions énergiques et promptes; la Convention la supprima provisoirement pour la remplacer par le Tribunal Révolutionnaire. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette répression farouche ne devait, aux yeux même des Conventionnels, durer qu'un temps; et c'est durant les heures les plus tragiques que la France ait vécues qu'ils édifiaient, pour l'aube de paix qu'ils espéraient prochaine, cet admirable monument qu'est la Constitution de 1793; la Haute-Cour, avec ses jurés et ses juges. avec toutes ses garanties de justice, y retrouva sa place naturelle.

Telle fut la législation de la première République. De la Haute-Cour impériale qui lui fut substituée, il suffit de savoir que tous ses membres étaient des princes, grands-officiers et dignitaires, des sénateurs et des magistrats nommés par l'Empereur, pour connaître de quelle œuvre elle eût été capable si elle avait été une fois convoquée. Mais l'Empereur n'eut même pas besoin de ses services ; il trouva, comme on sait, plus expédient de rétablir les lettres de cachet par l'odieux décret de 1810 qui maintenait « dans les prisons d'État les détenus qu'il n'est convenable ni de traduire devant les tribunaux ni de faire mettre en liberté ».

C'est à la monarchie constitutionnelle que revient le triste honneur d'avoir conféré à une assemblée parlementaire les pouvoirs de la Haute-Cour. Dans ses « Vues sur

le gouvernement de la France » M. le duc de Broglie met ce principe hors de tout débat : « Il est, dit-il, un principe qui ne fait pas question : sous une monarchie représentative, la Chambre Haute sous quelque nom qu'on la désigne doit être en matière d'État la Haute-Cour de justice criminelle. »

De par la charte de 1814 ce fut en effet la Chambre des Pairs qui, sous le nom de Cour des Pairs — et lorsque chômaient les abominables Cours prévôtales — devait connaître des « crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État qui seraient définis par la loi », mais que la loi s'abstint toujours de définir ; et cet article reparut sans modification dans la charte de 1830.

Par des lois postérieures qui furent une des hontes du régime, la compétence de la Cour des Pairs fut successivement étendue jusqu'à des délits de presse qualifiés d'attentats et le 16 décembre 1834 Armand Carrel, défendant devant elle le gérant du *National*, put proclamer avec raison que « le plus souvent, les juges des tribunaux politiques ont plus besoin de réhabilitation que leurs victimes ».

Voici la Révolution de 48. Oh ! les républicains de ces temps héroïques, les « vieilles barbes » — dont se gaussent certains habiles d'aujourd'hui, sans idéal et sans scrupules — comme je les vénère pour tout ce qu'ils ont de meilleur que nous, pour leur inattaquable probité, pour leur grandeur d'âme, leur foi ardente et généreuse, leur amour passionné du Vrai, du Beau et du Bien ! Comme ils donnent, à ceux qui détournent leurs regards des réalités présentes pour les élever vers eux, le sentiment d'une Humanité plus haute et plus noble et plus pure !

Ils maintinrent le principe d'une Haute-Cour pour juger le Président, les ministres et les personnes prévenues de crimes ou d'attentats contre la sûreté de l'État, et que l'Assemblée Nationale avait seule qualité, d'ailleurs, pour renvoyer devant elle ; mais comme ceux de 1791, de 1793, de 1795, ce haut tribunal était composé de juges et de

jurés : les 5 juges étaient nommés chaque année au scrutin secret par la Cour de Cassation et choisis parmi ses membres ; 36 jurés prononçaient sur la culpabilité. Pour former la liste du jury, dans chaque département le Président du Tribunal de première instance *tirait au sort* le nom d'un membre du Conseil général ; sur le tableau ainsi dressé l'accusé exerçait comme devant la Cour d'assises son droit de récusation non motivée et ce n'est qu'après ces récusations que le sort désignait sur le tableau les 36 jurés définitifs.

Ce n'est pas tout ; de par un article de la Constitution la déclaration de culpabilité ne pouvait être rendue qu'à la majorité des 2/3 des voix, et — pour épargner aux représentants du peuple le sacrifice douloureux ou de la justice ou de leurs passions — la Constitution avait eu soin de proclamer qu'ils ne pourraient en aucun cas faire partie du jury.

Ainsi cette Haute-Cour présentait vraiment le maximum de garanties qu'on peut espérer d'un tribunal exceptionnel. Qu'on n'aille pas croire cependant que le principe même d'une juridiction politique spéciale et sans recours fût accepté par tous ; les plus fermes républicains continuèrent à penser et à dire qu'en dépit de tout, le meilleur et le plus élevé des tribunaux politiques est inférieur à la justice de droit commun, et dans la séance du 22 janvier 1849, Crémieux le proclamait en ces termes dont le parti républicain devrait se souvenir :

« Respectez le jury qui est notre plus précieuse et notre meilleure sauvegarde ! Peu m'importe l'élévation de vos tribunaux politiques ! Je les respecte quand ils sont dans la Constitution mais je les crains même lorsqu'ils sont dans la Constitution. Les seuls tribunaux réels, ce sont les tribunaux de droit commun ; c'est à ceux-là qu'il faut toujours rapporter le jugement des crimes et des délits. »

Lorsque Napoléon eût étranglé la République à laquelle il avait, naguère encore, juré fidélité, il n'osa pas du pre-

mier coup heurter trop brutalement le sentiment public en reconstituant une Haute-Cour sur le plan de celle du premier Empire et de la Cour des Pairs. Ayant créé deux assemblées parlementaires, il fit aux principes républicains cette concession de ne donner à aucune d'elles les pouvoirs judiciaires et le préambule de la Constitution de 1852 contient même, à cet égard, cette intéressante déclaration :

« Le Sénat ne sera pas comme la Cour des Pairs transformé en Cour de justice ; il conservera son caractère de modérateur suprême, car la défaveur atteint toujours les corps politiques lorsque le sanctuaire des législateurs devient un tribunal criminel. L'impartialité du juge est trop souvent mise en doute, et il perd de son prestige devant l'opinion qui va, quelquefois, jusqu'à l'accuser d'être l'instrument de la passion ou de la haine. »

Il se contenta donc de se réserver le droit de choisir lui-même les membres de la Cour de Cassation qui devaient être les juges de la Haute-Cour, le droit aussi de convoquer celle-ci et de lui soumettre les affaires criminelles dont il aurait dessaisi la justice de droit commun; mais il respecta le haut jury créé par la République de 48. Il faut croire cependant que cette Haute-Cour — malgré la corruption des consciences et l'affaissement des caractères — ne lui inspira pas assez de confiance, car il ne la convoqua qu'une fois à Blois pour juger l'un des membres de sa famille, le prince Pierre Bonaparte, accusé de meurtre; il eût soin de laisser les basses besognes politiques à des tribunaux plus sûrs, à ces commissions mixtes dont la lâche cruauté et l'irrespect des plus essentiels principes de justice réussirent à réhabiliter presque les Cours Prévôtales de la Restauration.

Le Gouvernement de la Défense Nationale, par un décret de novembre 1870, abolit la Haute-Cour. Elle fut réédifiée quelques années après, lorsqu'en 1875 l'Assemblée Nationale usurpa le droit de donner à la France une

Constitution. Voulant organiser une juridiction exceptionnelle, l'Assemblée pouvait choisir entre deux solutions : *la solution républicaine* qui, sous des formes diverses, avait prévalu dans les Constitutions de 91, de 93, de 95 et de 1848, et *la solution monarchique* inaugurée par la Restauration et devant laquelle Napoléon III lui-même avait reculé ; elle pouvait choisir entre un haut-jury s'écartant le moins possible de la Cour d'assises ordinaire avec ses magistrats, ses jurés, son droit de récusation, et un tribunal parlementaire, cohue bruyante et passionnée, où toutes les attributions judiciaires fussent cumulées et confondues, impuissant à atteindre l'honneur, mais disposant de la liberté des citoyens au gré de ses éphémères combinaisons politiques, et dont les arrêts fussent sans autorité, parce que les juges seraient sans liberté.

L'Assemblée Nationale n'hésita pas. Sans audace pour détruire la République, elle voulut, au moins, la dénaturer, en lui imposant une Constitution qui ne fût qu'une perfide contrefaçon d'une charte de monarchie constitutionnelle ; et elle resta fidèle à son esprit réactionnaire en faisant du Sénat, selon les vœux de M. le duc de Broglie, un Haute-Cour de justice.

Sacrifier des principes tenus si haut par les grands républicains d'autrefois au seul avantage de « faire l'économie d'une loi nouvelle » et au désir de « rehausser le prestige du Sénat », comme le demandait le rapporteur des lois constitutionnelles, on ne s'étonne point que les réactionnaires de l'Assemblée Nationale y aient aisément consenti ; mais le silence absolu de la minorité républicaine qui y siégeait serait incompréhensible ou scandaleux si l'on ne se rappelait les lourdes et douloureuses concessions qu'elle dut accepter, les capitulations qu'il lui fallut subir pour conserver au moins au fronton de nos institutions politiques l'étiquette républicaine. Nul doute que si la question de l'existence même de la République n'avait pas été en jeu, suffisante à elle seule pour accaparer l'attention et occuper tous les efforts du parti républi-

cain, celui-ci n'eût pas manqué de voix éloquentes pour protester contre ce retour aux juridictions politiques de la Restauration.

Les années passèrent. La Haute-Cour ne fut jamais convoquée; nul ne pensa à elle. Son existence ne fut guère révélée au public qu'au moment du Boulangisme. Ce n'est pas à ces heures de crise qu'il faut demander à un Parlement de ne faire appel qu'aux principes supérieurs de justice; il est trop heureux de se servir des armes — quelles qu'elles soient — qu'il trouve dans la loi; la Haute-Cour était de celles-là, il s'en servit.

Et cependant, malgré la gravité de la situation politique, de généreuses protestations s'élevèrent dans les rangs du parti républicain et lorsque, le 9 avril 1889, la Chambre fut appelée à voter une loi réglant la procédure judiciaire devant le Sénat, un membre de l'extrême-gauche vint lire à la tribune au nom de ses amis la déclaration suivante :

« ..... Cette loi a pour objet de réglementer une des dispositions les plus dangereuses, les plus excessives, que les législateurs de 1875 aient puisées dans les traditions de l'Empire et de la Monarchie et introduites dans la Constitution de la République. Cette disposition, nous la trouvons dangereuse et excessive parce qu'elle suspend le cours de la justice ordinaire pour la remplacer par un tribunal spécial formé par un corps politique nécessairement animé, quel que soit son désir d'impartialité, de toutes les passions qu'attise la lutte des partis, — et ensuite parce qu'elle peut donner aux élus du Suffrage restreint le droit de juger les élus du Suffrage universel, de prononcer sur leur honneur, sur leur liberté, sur leur capacité politique..... Nous voterons contre la loi. »

Cette déclaration, où retentit l'écho des fiers principes de 1848, était signée : Millerand, de Lanessan, Jaurès, Simyan, Camélinat, Ferroul, Théron, Basly, Boyer, etc... pour ne citer que les plus importants parmi ceux qui n'ont point disparu de la politique.

*
* *

Telles sont les vicissitudes par lesquelles la Haute-Cour a passé depuis le commencement de ce siècle, depuis que s'est constituée la société politique moderne. Malgré la transformation qui s'est opérée dans les esprits nous espérons encore et, contre toute évidence, nous nous acharnerons à espérer qu'un jour viendra où la République mettra ses institutions en harmonie avec ses doctrines qui sont son incomparable force morale et sans le respect desquelles elle ne resterait qu'un expédient; ce jour-là, si d'aventure le Sénat existe encore, la Haute-Cour parlementaire aura vécu.

La supprimera-t-on purement et simplement, ne laissant à sa place que le droit commun? Nous le voudrions.

Qu'il y ait des heures d'action révolutionnaire où toute notion de justice soit écartée, où le droit individuel soit immolé au salut collectif, — cela est aussi douloureux qu'inévitable. Les tribunaux révolutionnaires, quelque nom qu'on leur donne, ont été et resteront liés aussi fatalement aux révolutions que les cours martiales à la guerre; ils sont à la justice ce qu'est à la charité le *de profundis* du bourreau pour sa victime. Mais, en dépit de l'exaltation permanente où par tempérament et par métier se complaisent certains esprits, on ne saurait comparer à un état révolutionnaire — pour lequel il serait bien superflu de faire les lois — les agitations politiques qui troublent en tout temps la vie des nations. Un grand pays, toujours en mouvement puisqu'il marche sans cesse vers un Idéal qui sans cesse recule, est exposé à des crises, peut-on dire normales, auxquelles il faut appliquer et pour lesquelles il faut prévoir une législation normale. Complots et attentats, tentatives délictueuses ou criminelles pour changer la forme du gouvernement par d'autres moyens que le suffrage universel, la loi sans aucun doute doit châtier tous ces actes, mais — pour en prévenir autant que possible

l'abus — nous n'en voudrions confier l'usage qu'à la justice ordinaire, qu'au jury criminel de droit commun.

Nous tenons toute juridiction politique exceptionnelle pour inutile ou dangereuse, inutile quand elle condamne, dangereuse quand elle acquitte.

Inutile, elle l'est profondément. Elle provoque plus qu'elle ne calme les passions. Elle crée plus de factieux qu'elle n'en punit. Elle ébranle plus qu'elle n'affermit le sentiment de la légalité. Ses débats n'ont pour effet que de prolonger la crise; son arrêt n'intervient que lorsqu'elle est terminée. Il n'est pas un gouvernement portant en lui des germes de mort qu'une décision de Haute-Cour ait sauvé. Elle laisse dans le pays des haines vivaces qui, passant par-dessus la Haute-Cour elle-même, s'attachent au régime dont elle fait partie. — Rien de tel ne se produit lorsqu'une condamnation est prononcée par le jury ordinaire; les hommes politiques peuvent maudire l'arrêt qui les frappe; ils n'en peuvent rendre responsable que l'état général des esprits, et par là reconnaissent que c'est sur l'opinion qu'il leur faut désormais agir par la libre et pacifique propagande des idées.

La juridiction exceptionnelle, inutile quand elle condamne, peut être dangereuse quand elle absout — nous permet-on de faire cette hypothèse? L'écarter comme chimérique serait flétrir la Haute-Cour et déshonorer ceux qui s'en servent. — Si vous quittez le droit commun, si vous prétendez vous hausser au-dessus de lui, édifier un tribunal spécial sur un socle si élevé qu'il attire tous les regards et domine la nation entière respectueuse et recueillie, craignez qu'un acquittement tombé de si haut vous écrase en exaltant les factieux. Sans doute d'un acquittement devant le jury un condamné politique se prévaudra aussi comme d'une glorification de ses doctrines et de ses actes; mais on répondra que le jury acquitte chaque jour des inculpés de droit commun sans qu'on puisse décemment l'accuser de s'en faire ainsi le complice moral; et quand bien même des jurés, oublieux de leur

devoir civique, donneraient à leur arrêt de non-culpabilité une telle signification, il n'y aurait là qu'un de ces incidents sur quoi l'homme d'État doit méditer plutôt que de s'épandre en indignations stériles, et qui en tous cas ne produisent dans le pays aucun commotion meurtrière.

Et qu'on ne nous parle pas — sortant un cliché bien défraîchi — du tribunal « majestueux » qu'est la Haute-Cour. Ces douze citoyens qui ne se connaissaient pas hier, qui ne se connaîtront pas demain, tirés presque au hasard des rangs de la Nation et qui y rentreront une fois leur tâche terminée, ces douze jurés attentifs et silencieux, fiers à la fois et émus mais non tremblants à l'idée de leur responsabilité, pénétrés de la gravité de leur mission et qui font le plus grand effort d'âme pour s'en rendre dignes, est-ce qu'ils ne sont pas, dans leur recueillement et leur simplicité, plus « majestueux » que la cohue bavarde d'une Cour politique? Qu'on imagine le procès Zola ou le procès Urbain Gohier — qui se terminèrent devant le jury de la Seine l'un par une condamnation, l'autre par un acquittement — se déroulant devant la Haute-Cour actuelle, et qui donc osera prétendre que la tenue et la majesté du Sénat seraient plus dignes de la justice que ne l'ont été celles des jurés?

Dira-t-on qu'il peut être dangereux pour l'ordre public et pour la justice même de faire juger certaines affaires politiques, attentats ou tentatives d'émeutes, dans la ville même ou la région où les faits se sont produits? Nous l'accordons, mais la loi a prévu cette éventualité: elle permet à la Chambre des mises en accusation qui siège près de la Cour d'appel d'une circonscription judiciaire de renvoyer l'affaire devant une Cour d'assises quelconque de cette circonscription: elle permet à la Cour de Cassation de l'éloigner encore davantage et d'en saisir une Cour d'assises quelconque de la France. C'est ainsi qu'il y a quelques années les procès qui suivirent les formidables et sanglantes grèves de Montceau-les-Mines furent jugés par la Cour de Clermont-Ferrand, et que plus récemment,

à la suite des troubles d'Alger, M. Max Régis fut jugé par la Cour de Grenoble. Et si ce dernier procès avait occupé pendant trois mois les séances du Sénat je demande encore qui aurait gagné à ce dessaisissement de la justice de droit commun ou si bien plutôt l'accusé peut-être et le Sénat, mais surtout la paix publique n'y auraient pas trouvé le plus grave préjudice.

Enfin qu'on n'oublie pas le double rôle que la Haute-Cour est appelée à jouer ; elle ne connaît pas seulement les attentats contre la sûreté de l'État dont le pouvoir exécutif croit opportun de la saisir ; la Constitution lui donne aussi compétence pour juger les ministres accusés par la Chambre — et notons en passant que le Parlement n'a jamais réglé la procédure à suivre en pareil cas, de sorte que si une telle éventualité se réalisait quelque jour, tout serait à improviser, ce qui est bien, en matière aussi délicate, le plus sûr moyen de ne rien faire de bon — eh ! bien, je le demande à tous les hommes de bonne foi ou simplement même de bon sens, n'est-il pas certain qu'un tel procès, que le jugement d'un ministre par le Sénat serait ou la plus attristante ou la plus ridicule parodie de justice et que l'arrêt rendu, quel qu'il fût, serait dépourvu de toute valeur morale ! Le Parlement peut renverser les ministères, là se borne son rôle ; en déchirant d'ailleurs ses propres arrêts il a perdu — s'il l'avait jamais eu — le pouvoir de déshonorer les ministres qu'il flétrit. Seules les décisions du jury, des douze jurés qui n'ont ni rancune à satisfaire ni récompense à gagner, trouveraient dans l'opinion quelque crédit et quelque respect.

Voilà pour le point de vue politique. Que dire de la question de justice ? Rien ne ressemble moins à des juges que des membres du Parlement. Ils sont isolés du reste de la Nation. Ils vivent dans un monde spécial et fermé. Ils s'agitent et s'excitent dans une lumière artificielle et incertaine qui les rend peu à peu incapables de discerner le vrai du faux, le bien du mal. Les bruits du dehors ne parviennent que déformés à leurs oreilles : insensiblement

-ils en arrivent à ne pas percevoir les plus graves tressaillements du pays et à s'effrayer, par contre, des moindres rumeurs. La politique qui, sans répit, chaque jour de l'année et chaque minute du jour, les enveloppe et les pénètre, étouffe en l'âme des meilleurs tout autre sentiment que l'intérêt de parti, j'entends cet intérêt impersonnel auquel on peut encore se faire gloire d'obéir ; elle ne nous permet de rien voir qu'à travers ces intérêts, si mal définis le plus souvent et si variables, et d'autant plus impérieux ; et quand ils sont réellement ou quand nous les croyons en jeu, nous sommes des loups, je jure que nous ne sommes pas, que nous ne pouvons pas être — des juges !

..... Il est dans le monde deux grandes et anciennes Républiques, la Suisse, les États-Unis ; l'une et l'autre nous offrent à cet égard un utile exemple. Toutes deux ont rejeté de leur Constitution ce souvenir des institutions monarchiques : celle-ci ne confie à aucun tribunal politique le pouvoir de prononcer des peines de droit commun ; celle-la a organisé une Haute-Cour sur le plan de notre Constitution républicaine de 48.....

Quand sera tombée l'étrange fièvre où depuis deux ans nous avons vécu, quand le temps, ce grand conciliateur, aura calmé les colères et éteint les rancunes, quand la France si ébranlée encore aura repris son équilibre moral, alors les nuages se dissiperont, alors réapparaîtront aux yeux de tous ces nobles et lumineux principes de justice où la foi démocratique puise son enthousiasme et sa force — et peut-être les républicains les plus prévenus nous pardonneront-ils d'avoir dès aujourd'hui rappelé que les tribunaux politiques sont contraires à toutes les traditions et à toutes les doctrines que nous avons appris à respecter, et qu'une Haute-Cour parlementaire, abominable tare léguée par la monarchie constitutionnelle, est indigne de la République et par conséquent de la France.

L. MIRMAN.

NOËL

Par Camille Saint-Saëns

(D'après L. et A. MILLARÈS-CUBAS)

I

Les petits rideaux blancs ont remué, les draps s'agitent, la couverture rouge a glissé, lentement d'abord, puis rapidement jusqu'à terre et, à la lueur de la lampe, entre les blancheurs apparaît le brun visage de la fillette, où les beaux yeux agrandis par la curiosité mettent deux trous d'ombre.
Il se passe quelque chose dans la maison. Sans doute se réalise le mystère attendu de ce Noël dont elle avait seulement l'idée confuse, d'un enfant Jésus entouré de très fines toiles blanches, environné de lumières, adoré par une multitude de gens agenouillés autour d'un berceau de papier doré.

Elle s'éveillait au bon moment. La nuit durait encore et cependant elle entendait une rumeur confuse de pieds glissant avec précaution, de voix étouffées et un peu étranges, arrivant à ses oreilles comme des lamentations contenues, mais qui devaient être autre chose. Qui pourrait pleurer lorsque naît l'enfant Dieu ?

C'était un tableau ravissant que celui de cette petite figure brune, plus brune encore dans les rideaux si blancs, regardant avec ses grands yeux dilatés, de cette petite tête pen-

chée, l'oreille tendue et les lèvres entr'ouvertes par un sourire enchanteur et malicieux de femme curieuse, d'Eve mordant à pleine bouche au fruit défendu.

Le mystère allait sans doute se réaliser devant elle.

Là-bas, en face de son lit, elle découvrait le petit rocher de carton auquel sa mère avait travaillé si longtemps, mettant des taches de brun rouge sur la terre de sienne jaunâtre et le noir de fumée, ce qui avait produit une bigarrure sans couleur définie, véritable volcan en plein Bethléem, avec des prairies invraisemblables dans leur abondance de blé vert, des cascades brillantes et immobiles de fer-blanc, des moulins dont les ailes immenses gesticulaient sur la montagne, le tout vu, à la lumière indécise de la petite lampe, par des yeux encore sous l'empire du grossissement fantastique des songes.

Tout là-haut, très loin, venant de l'Orient (qui devait être quelque chose de plus éloigné que la côte d'Afrique), elle voyait confusément les trois Mages, ces trois personnages qui lui causaient tant d'admiration, ces trois Rois qui venaient adorer un pauvre enfant et le courtiser en lui offrant des joujoux, perchés sur des monstres qui tenaient du cheval, du chameau, du serpent et même du boudin.

En bas, au centre, la grotte obscure, encore vide, où, cette nuit, avait dit le père, viendraient la Sainte Vierge et Saint Joseph menant par une corde la vache et la mule, où, parmi la douce sonnerie des cloches — et ici commençait l'inexplicable — naîtrait l'enfant, avec un bruit assourdissant de tambours, de tambourins, de castagnettes, de chants d'oiseaux, de cris des bergers, de carillons, dans des torrents de lumière.

Il n'était pas encore minuit, car la grotte demeurait

toujours vide et obscure; sa ténébreuse profondeur inspirait presque l'épouvante.

Quel dommage que son petit frère Augustin, qui se traînait à peine à quatre pattes, fût malade! Il ne pourrait pas jouir du sublime spectacle; il lui faudrait attendre à l'année prochaine.

Pauvre petit! où était-il?

On l'avait séparé d'elle parce que la maladie se gagnait... quelque chose dans la gorge... une vilaine chose qu'on appelait le croup... Allait-il mieux?

Et dans les corridors continuait le même murmure de voix étouffées, de pieds glissant doucement, quelque chose d'extraordinaire, d'incompréhensible à cette heure qui, sans doute, préparait l'instant mystérieux du Noël.

Il fallait savoir!

II

Elle sortit une petite jambe, puis l'autre, glissa doucement et posa ses petits pieds sur le sol. Et, enveloppée dans la blanche et longue chemise, souriante, les yeux grands ouverts, elle passa dans la chambre à coucher de ses parents.

Là aussi elle trouvait de grandes ombres, accrues par les hautes tentures du lit et les rideaux lourds et sombres des fenêtres; mais, à travers les vitres de la porte qui donnait sur le salon, entrait une large nappe de lumière tremblante qui se reflétait dans la glace.

Là était le Noël... par là venait le mystère!

Il fallait voir!

Et se haussant sur la pointe de ses petons, elle demeura en extase dans l'admiration du spectacle qu'elle entrevoyait, les yeux dilatés, la bouche ouverte, le petit nez aplati contre la vitre.

Au centre du salon, elle apercevait un blanc trône de dentelles, et sur le trône quelque chose comme un berceau, mais un berceau comme elle n'en avait jamais vu, blanc aussi, très blanc, orné de brillants galons d'or et d'argent, entouré de fleurs blanches, très blanches aussi, et puis des lumières, beaucoup de lumières, l'inondation d'une aurore immense, comme si le ciel se fût ouvert, écartant les nuages et dévoilant les étoiles, et tout autour, à genoux comme les bergers, beaucoup de personnes, et d'autres en groupes, près du balcon.

Chose étrange, elle les reconnaissait... ses grands-parents, ses oncles, ses tantes... et là, assise et les yeux fixés sur le berceau, sa mère... et près du trône, courbé comme en signe de respect ou d'adoration... son père.

Chose plus étrange encore, un enfant était couché dans le berceau... à peine en voyait-on la tête et les bras croisés sur la poitrine ; mais cette tête pâle, reposée, révélant une tranquillité, un calme qu'elle ne connaissait pas, était celle de son frère, du petit Augustin qu'elle croyait malade, luttant avec la malpropreté des sirops et des cataplasmes.

Etait-ce cela, le Noël ?

Involontairement, sans conscience de ce qu'elle faisait, elle poussa la porte, et avec ses petits pieds nus, sa chemise blanche, ses yeux malins, sa bouche rieuse, elle se trouva au milieu du salon, criant dans le silence plein de tristesse :

— J'ai vu le Noël ! qu'il est joli !

Et, tandis que le père courait à elle, la prenait dans ses bras et l'emportait jusqu'à sa chambre, que la mère, en le suivant, se jetait dans le rocher de carton, renversait les Mages et les immobiles cascades de fer-blanc, que tout le monde dans le salon commentait l'événement, que le petit Augustin restait indifférent, plongé dans la paix de l'éternel sommeil, la grand-mère, avec sa foi inébranlable, murmurait :

— Le Noël !... la Nativité !... la naissance... qui sait ? !....

Camille SAINT-SAENS.

(Traduit de Louis et Augustin MILLARÈS.)



Louis et Augustin Millarès.

LES CABLES SOUS-MARINS

Par Louis Jadot

Notre intention n'est point, en abordant cette question, d'exposer dans le plus grand détail l'état d'infériorité, tant commerciale que stratégique, dans lequel notre insuffisance de communications télégraphiques sous-marines nous met vis-à-vis de l'Angleterre. L'affaire de Fachoda, les récents événements de l'Afrique du Sud, nous ont brutalement révélé les dangers de cette situation; depuis lors, revues et journaux se sont chargés d'éclairer le public français sur l'incroyable incurie dont nous avons fait preuve jusqu'à présent, et il en est résulté un mouvement d'opinion dont il est permis d'attendre les plus heureux résultats.

La situation, la voici : l'Angleterre est reliée par des câbles sous-marins à toutes les parties du globe. Dix lignes la mettent en communication avec le Canada et les Etats-Unis. D'Halifax part un câble qui va rejoindre, à la Jamaïque, les lignes qui enveloppent toutes les Antilles et descendent jusqu'à la Guyane anglaise. — Deux câbles festonnent tout le long de la côte orientale de l'Amérique du Sud, depuis le Mexique jusqu'au Chili et sont en communication, à Colon, avec le prolongement du câble de Halifax à la Jamaïque. La côte occidentale, depuis le Brésil jusqu'à Buenos-Ayres, est desservie également par deux câbles qui se rattachent, à Pernambouc, à trois lignes dont l'une se rend sur la côte du Sénégal, de là en Portu-

gal et en Espagne, où elle rejoint les deux autres, et toutes trois viennent aboutir à Londres.

L'Orient est desservi, jusqu'à Bombay, par trois lignes qui passent par Gibraltar, Malte, l'Egypte et Aden, centre télégraphique de première importance. De Madras deux lignes se prolongent jusqu'à Singapoure, d'où l'une dessert les îles de la Malaisie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande; l'autre se rend à Saïgon, Hong-Kong, Shanghaï, puis au Japon.

D'Aden part une autre ligne qui dessert Zanzibar, Mozambique, Lourenço-Marquez, Durban et le Cap. — Sur la côte occidentale d'Afrique la ligne qui, de Gibraltar, descend à Bathurst, dans le Sénégal, festonne le long de la côte jusqu'au Cap, desservant les territoires français, allemands et portugais.

Enfin, comme si tout ceci ne suffisait point encore, l'Angleterre est en train de mettre à exécution un projet gigantesque : la construction d'un « câble impérial » qui n'aurait de points d'atterrissement qu'en territoire anglais et serait donc soustrait, dans l'extrême mesure du possible, à toute tentative hostile. Ce câble passerait par l'île de l'Ascension, le Cap, l'île Maurice, l'île de Keeling au milieu de l'Océan Indien, Perth, Adélaïde; puis, de la Nouvelle-Zélande, aboutirait à Vancouver avec un seul point d'atterrissage dans le Pacifique. La section du Cap à l'île de l'Ascension est déjà entièrement terminée, et, le 20 février de cette année, le câble qui doit relier l'Ascension à Saint-Vincent (Iles du cap Vert) sera posé, lui aussi; de sorte qu'une première partie du projet (Londres-le Cap) aura été entièrement mise à exécution à cette époque.

*
* *

En regard de cela, qu'avons-nous? Pour l'Amérique deux lignes dont l'une va de Brest à Saint-Pierre, de là à Halifax d'une part, au Cap Cod et à New-York d'autre part. L'autre va directement de Brest au Cap Cod et à

New-York et descend sur Haïti, où elle rejoint notre réseau de câbles qui dessert un certain nombre d'Antilles et descend jusqu'à Para en passant par la Guyane française.

Pour les autres parties du monde nous n'avons à citer, comme câbles importants, que ceux qui relient Marseille à l'Algérie, à la Tunisie et à la Corse. Toutes nos possessions coloniales autres que les Antilles seraient complètement isolées en cas de guerre avec l'Angleterre, car on ne s'est préoccupé jusqu'à présent que d'assurer leurs communications avec la métropole *en temps de paix*, en adoptant ce système hybride qui consiste à les relier par des fragments de câbles à une ligne anglaise. C'est ainsi que Madagascar est relié à Mozambique par un câble qui part de Majunga, Saïgon à Haïphong, Saint-Louis à Ténériffe, Obock à Périm et la Nouvelle-Calédonie à Bundaberg (Australie). Naturellement, à partir de Mozambique, de Haïphong, de Ténériffe, de Périm et de Bundaberg nous sommes dans la complète dépendance des compagnies anglaises, c'est-à-dire du gouvernement anglais.

En effet, le cahier des charges imposées aux Compagnies anglaises renferme, entre autres clauses, la suivante :

« Les dépêches du gouvernement anglais ont droit de priorité sur toutes les autres dépêches. » Or, l'expérience a suffisamment démontré que les télégrammes des autres pays pouvaient être parfaitement arrêtés par l'Angleterre, de telle sorte que nous sommes actuellement dans l'impossibilité de communiquer par télégramme avec Madagascar. Faut-il rappeler la honteuse situation dans laquelle nous nous sommes trouvés au moment de Fachoda, alors que les dépêches envoyées par notre gouvernement passaient d'abord sous les yeux du gouvernement anglais? Lors du conflit avec l'Angleterre à propos du Siam, nous ne pouvions envoyer à nos agents aucune instruction qui ne fut connue du gouvernement anglais avant de leur parvenir. Lorsque le sultan du Maroc vint à mourir, l'Angleterre

tint pendant trente-six heures la nouvelle secrète et envoya immédiatement plusieurs navires à Tanger. Ses calculs furent déjoués par une intervention rapide des puissances; mais il est permis de se demander ce qui, sans cela, fût arrivé. Enfin, la guerre hispano-américaine nous fournit de précieux enseignements sur la nécessité, au point de vue stratégique, de communications sous-marines.

L'Espagne avait eu l'impardonnable négligence de ne point établir entre elle et Cuba un câble lui appartenant; aussi les Américains purent-ils faire passer par le câble qui reliait la Floride à Cuba les nouvelles les plus alarmistes et il est certain aujourd'hui que la démoralisation qu'elles provoquèrent est la véritable cause du peu de résistance qu'opposèrent à l'armée américaine les défenseurs de Santiago.

*
* *

Et maintenant que faut-il faire? Evidemment établir un réseau de câbles qui rende nos colonies indépendantes des lignes anglaises et nous allons, en effet, examiner quelles sont les lignes nécessaires et étudier les trois solutions différentes que comporte la question de la construction et de l'exploitation des nouveaux câbles. Mais enfin, à quelque projet d'ensemble que l'on s'arrête, il n'en faudra pas moins un espace de quatre à cinq ans pour qu'il soit entièrement mis à exécution. D'ici là, bien des complications peuvent surgir qui nous prendraient au dépourvu. Or, il y a un moyen rapide et peu coûteux d'établir sans retard des communications télégraphiques entre la métropole et nos colonies d'Extrême-Orient: c'est de mettre à exécution le projet présenté par M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, et c'est celui qui, étant immédiatement applicable, doit nous occuper tout d'abord.

Le câble qui dessert nos colonies de l'Indo-Chine va de

Saïgon à Hué, puis à Haïphong et de là à Hong-Kong et à Shanghaï où il se rattache aux câbles de la « Grande Compagnie des Télégraphes du Nord » qui vont de Hong-Kong à Amoy, Shanghaï, Nagasaki et Vladivostock. Cette Compagnie est danoise, soumise à l'influence prépondérante de la Russie, et la plus grande partie de son capital a été fournie par des banques françaises et russes. Or, si le câble de Saïgon à Haïphong appartient à une Compagnie anglaise, l' « Eastern Extension Australasia and China Company » (à laquelle nous donnons même une subvention annuelle de 300.000 fr.) il a été stipulé que la France pourrait le racheter le jour où il lui plairait. Il nous suffirait donc de racheter ce câble qui a une longueur de 1.436 kilomètres et d'en établir un autre allant de Haïphong à Amoy, soit une longueur de 1.475 kilomètres. Ce câble pourrait atterrir au promontoire qui fait face à l'île de Haïnan, puisque nous avons là un territoire qui nous a été cédé à bail. A Amoy nous nous trouvons en communication avec la ligne danoise, puis, par la Russie d'Asie, la Russie d'Europe, le Danemark, et de Fanœ, en Danemark, à Oye, près de Calais, la France est reliée à l'Indo-Chine sans même que nos dépêches passent par l'Allemagne. Ce projet a donc ce double avantage d'être d'exécution rapide et facile et d'entraîner peu de frais. L'on ne peut même point élever cette objection que la ligne ainsi créée fera plus tard double emploi avec le grand câble transocéanique, car pour ne pas être exposé à voir un accident interrompre les communications pour un temps plus ou moins long, il est indispensable de disposer de deux lignes à la fois.

Mais ce n'est là qu'une première mesure destinée à parer aux nécessités les plus urgentes. Pour l'Extrême-Orient où nos intérêts semblent devoir être de plus en plus considérables, un double câble est nécessaire, et, d'autre part, nos colonies d'Afrique doivent être assurées d'une entière indépendance. Il y a donc là tout un réseau de communications sous-marines à établir et le gouvernement a été

invité, à la fin de novembre, par quelques députés, à mettre cette question à l'étude. Il semble que les lignes qui s'imposeraient comme nécessaires doivent être à très peu près les suivantes :

Une ligne qui, traversant la Méditerranée, se rendrait par la Mer Rouge à Djibouti où elle bifurquerait, allant d'un côté à Mahé, Batavia et Saïgon, et, de l'autre, directement jusqu'à Diégo-Suarez. Il semble d'abord que cette ligne ne puisse échapper au contrôle anglais en pénétrant dans la Mer Rouge; mais celle-ci forme dans sa partie Nord deux sortes de cornes dont l'une, qui constitue le golfe de Suez, sert de débouché au canal de Suez, tandis que l'autre, connue sous le nom de golfe d'Akabah, s'enfonce en territoire turc. C'est donc par cette dernière qu'il conviendrait de faire passer le câble français après avoir conclu avec le sultan un accord à ce sujet.

De Diégo-Suarez ce câble festonnerait autour de Madagascar, touchant à Tamatave, Port-Dauphin, Nossi-Bé et se reliant d'une part avec la Réunion, laquelle est à l'heure actuelle complètement isolée du monde ; d'autre part, au moyen du câble qui relie Majunga à Mozambique, se rattachant à ce dernier endroit et d'un côté remontant sur l'Est africain allemand, de l'autre descendant peut-être, suivant la tournure que prendraient les événements dans l'Afrique du Sud, jusqu'à Lourenço-Marquez, où il serait en communication avec les lignes télégraphiques du Transvaal et de l'État Libre d'Orange.

Sur la côte occidentale, il faudrait relier le Sénégal et nos possessions de la Côte d'Ivoire à la France, ainsi que le Dahomey et le Congo français, et, par là-même, l'Etat indépendant du Congo. Conviendrait-il de descendre plus bas, pour desservir l'Ouest Africain-Allemand et les possessions portugaises, et même contourner l'Afrique par le Sud jusqu'à Madagascar; c'est ce que nous verrons tout-à-l'heure.

* * *

Reste à examiner la question suivante : Qui se chargera

de la construction de ce réseau, dont les frais sont évalués à cent millions environ, et de son exploitation? Trois solutions, nous semble-t-il, peuvent être présentées :

On peut établir un réseau que nous appellerons « Continental-International », construit avec la participation financière des puissances intéressées comme nous à cette entreprise : l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, le Portugal, réseau dont la neutralité serait formellement garantie et dont l'administration serait confiée à un Comité international.

Seconde solution : le gouvernement français se charge de la construction et de l'exploitation.

Troisième solution, conforme au système anglais : une ou plusieurs Compagnies françaises, auxquelles le gouvernement impose certaines obligations d'ordre politique, se chargent de la construction et de l'exploitation, et contractent, par voie d'appel aux capitaux français, un emprunt garanti par le gouvernement.

Le premier projet offrirait, au point de vue commercial, certains avantages. Les puissances qui se seraient entendues pour construire le réseau l'utiliseraient naturellement de préférence aux lignes anglaises et il serait assuré, dès le début, d'une clientèle considérable. D'autre part on serait garanti contre toute augmentation excessive du prix des communications télégraphiques puisque toutes les puissances contractantes s'en trouveraient lésées et qu'une semblable tentative n'aurait, par suite, aucune chance de succès. Enfin le réseau présenterait toutes les garanties de neutralité requises pour lui acquérir la confiance de tous les États qui ne font point partie de l'Empire britannique.

Ce projet nous paraît cependant présenter beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. La puissance la plus intéressée à la construction de ce réseau, puisqu'elle a l'empire colonial le plus étendu après celui de l'Angleterre, est assurément la France. L'Allemagne et les autres États ne sauraient participer que pour une part relative-

ment faible aux dépenses d'établissement et à l'administration du réseau. Ce serait donc s'imposer, pour des avantages médiocres, la servitude d'un contrôle international qui, vu la diversité des intérêts de chaque pays, pourrait provoquer de sérieux dissentiments. D'autre part un semblable projet ne saurait être mis à exécution sans des négociations multiples qui, même depuis l'avènement de la « nouvelle diplomatie », risqueraient fort de traîner démesurément en longueur. Quant à la question de la neutralité absolue, il ne faut point lui attribuer une importance excessive.

*
* *

Le second projet, qui comporte la construction et l'exploitation du réseau par l'Etat français, mérite une discussion attentive. Les arguments que l'on fait valoir en sa faveur nous paraissent se rattacher presque tous à une certaine conception du rôle futur de notre réseau sous-marin. Un certain nombre de bons esprits considèrent, en effet, ce réseau comme devant avoir une importance presque exclusivement stratégique; aussi, en appuyant ce projet, désirent-ils surtout que tous les employés du réseau soient fonctionnaires de l'Etat et que celui-ci puisse construire toutes les lignes d'intérêt uniquement stratégique qu'il lui plaira sans avoir à exercer la moindre action sur une ou plusieurs Compagnies concessionnaires.

Que ce réseau télégraphique doive avoir en première ligne une importance stratégique, personne ne le conteste. Mais nous voyons, par exemple, le gouvernement anglais, grâce aux conditions imposées aux Compagnies concessionnaires, arrêter ou mutiler à son gré, au moyen de quelques agents placés aux endroits de convergence des câbles africains, toutes les dépêches qui d'Afrique sont envoyées en Europe et franchement il ne semble point qu'il pût user de procédés plus arbitraires que ceux auxquels nous assistons s'il était possesseur des lignes en ques-

tion. Pourquoi le gouvernement français n'imposerait-il pas aux Compagnies des charges aussi expresses, ne se réserverait-il pas le droit d'exiger l'établissement de câbles d'un intérêt uniquement stratégique et n'aurait-il pas aux atterrissages les plus importants des commissaires du gouvernement? Cette solution présenterait sur celle qu'on nous propose certains avantages.

Il ne sera guère possible en effet de faire atterrir nos câbles uniquement sur des territoires français. Or les agents d'un câble appartenant au gouvernement français prennent le caractère de véritables agents politiques. De là des difficultés qui ne manqueront point de surgir lorsqu'il s'agira d'obtenir pour l'Etat le droit d'atterrir en territoire étranger.

Si, d'autre part, il se représente telle circonstance où il soit pour nous d'un intérêt extrême d'arrêter ou de transformer une dépêche étrangère, il nous sera toujours facile, dans le cas où nous nous attirerions des observations diplomatiques, de désavouer les représentants de la Compagnie concessionnaire. Si ce sont des fonctionnaires gouvernementaux qui sont chargés de l'exploitation des câbles, il sera fort difficile au gouvernement français de se soustraire à une responsabilité qui, dans certains cas, pourrait devenir fort désagréable.

Nous n'avons, d'ailleurs, envisagé jusqu'à présent la question qu'au point de vue politique; mais il importe de l'étudier maintenant au point de vue économique, car il n'est peut-être point inutile de chercher à diminuer, dans la mesure du possible, la « douloureuse » que le pauvre contribuable sera obligé de payer.

Les communications télégraphiques constituent un élément de richesse pour la colonie et favorisent l'extension de son commerce. C'est ainsi que l'Angleterre, qui possédait, en 1875, 92.300 kilomètres de câbles, faisait avec ses colonies un commerce de 4.009.000.000 de francs. En 1884 elle avait 181.037 kilomètres de câbles et son commerce était monté à 4.971.000.000 de francs. Enfin, en 1894, avec

276.462 kilomètres de câbles, elle faisait avec sés colonies un commerce de 6.121.000.000. D'ailleurs, les Compagnies anglaises ont su faire de leurs lignes une source de revenus puisque les subventions annuelles accordées par le gouvernement anglais ne dépassent pas 5.872.000 francs, somme dérisoire si l'on songe à l'étendue et à la formidable puissance de ce réseau. Un câble est donc bien loin de constituer une dépense morte ; il doit, au contraire, une fois les premières difficultés vaincues, rapporter une somme qui, vu l'extension probable de notre domaine colonial au point de vue commercial, ne saurait qu'augmenter chaque année.

Il paraissait récemment, dans un journal du matin, un article dont l'auteur préconisait la construction par l'État des réseaux sous-marins parce qu'ainsi, selon lui, il n'y aurait point d'entente frauduleuse entre les Compagnies concessionnaires et les Compagnies constructrices. Il est évident que si l'on veut considérer, a priori, sans le moindre motif du reste, les Compagnies concessionnaires comme de véritables cavernes d'Ali-Baba, toute discussion devient inutile à moins que les incriminés ne se servent à leur tour et sans plus de raisons, du reste, de cette même argumentation qui nous reporterait de quelques années en arrière et non point pour la plus grande délectation des amateurs de beau langage. Cette objection, si l'on veut même la discuter, ne saurait avoir la moindre portée ; car il est évident qu'une entreprise d'une importance politique aussi grande ne saurait être soustraite au contrôle de l'État, contrôle qui s'exercerait d'une manière assez précise pour que le gouvernement français fût au courant de la façon dont l'entreprise serait dirigée.

***

Il nous semble, pour notre part, que la solution préférable entre toutes serait la dernière de celles que nous avons considérées comme possibles : la concession à une

ou plusieurs sociétés du droit de construire et d'exploiter les câbles reconnus par l'Etat comme nécessaires. Au lieu que l'Etat eût à emprunter, ou, en tous cas, à changer d'affectation certains crédits jusqu'à concurrence d'une somme d'environ cent millions, il se contenterait de garantir l'emprunt qui serait contracté par les Compagnies et par là même il garantirait l'intérêt de ce capital, lequel serait à peine égal au chiffre de subventions que nous payons chaque année aux Compagnies anglaises. Dès que les câbles seraient en exploitation, ils rapporteraient une somme qui semble devoir aller en progression continue et qui viendrait en déduction de la somme que l'Etat aurait à payer chaque année. Le jour où l'Etat n'aurait plus un centime de subvention à donner aux Compagnies, celles-ci se constitueraient par exemple en Sociétés par actions et vivraient d'une vie indépendante comme les Compagnies anglaises. Par indépendance nous entendons, à vrai dire, quelque chose de relatif, car l'Etat aurait, en plus des charges imposées à ces Compagnies relativement aux télégrammes politiques, au cas de guerre, etc., un droit de contrôle l'assurant du fonctionnement régulier de l'exploitation et autres questions importantes pour lui.

Les difficultés politiques que nous avons précédemment signalées disparaîtraient donc ainsi et l'on pourrait compter d'autant plus sur les qualités commerciales requises que les Compagnies concessionnaires auraient intérêt à atteindre le plus vite possible, sans toutefois compromettre l'avenir, au degré de prospérité nécessaire pour avoir une existence indépendante.

Mais est-ce à dire que nous voulions exclure de cette entreprise les puissances continentales intéressées dans une mesure plus ou moins large à la construction d'un réseau qui fasse concurrence aux lignes anglaises ? Bien au contraire, et nous posons même en principe que nous devons accueillir avec empressement tout concours venu de l'étranger. Les autres puissances ont intérêt à s'unir à nous et nous avons intérêt à nous concilier leur appui : il

semble donc qu'une entente soit facile. Quant à la forme dans laquelle elle se produirait, c'est ce que des négociations ultérieures auraient à établir. Il n'y aurait, semble-t-il, aucun inconvénient à ce qu'en échange de points d'atterrissage concédés dans les diverses colonies allemandes, hollandaises, portugaises, etc., nous accordions à ces puissances des tarifs qui nous assureraient leur clientèle. Rien ne s'opposerait non plus à ce qu'à notre grande ligne télégraphique qui irait jusqu'au Congo français vinssent se rattacher des câbles allemands et portugais desservant les colonies de la côte occidentale de l'Afrique du Sud. Semblable projet serait également réalisable pour la côte orientale. Grâce à un concours spontanément offert et franchement accepté, notre réseau français prendrait un certain caractère de neutralité auquel, nous l'avons dit, il ne faut pas attribuer une importance excessive, mais qui, dans certains cas, rendrait nos lignes infiniment précieuses pour les puissances exposées à subir les procédés arbitraires de l'Angleterre. Le principe de l'admission des concours de l'étranger, une fois admis, une entente sera certainement très facile en présence des dispositions actuelles de certaines puissances continentales à l'égard de l'Angleterre.

Il importe donc d'agir le plus vite possible et aucun obstacle matériel ne s'y oppose. A l'heure qu'il est, nous ne sommes nullement tributaires de l'industrie anglaise puisque l'usine de Bezons, dont les travaux sont achevés par celle de Calais, a été en mesure de construire, dans le très court délai de deux ans qui lui était fixé, et malgré de violentes tempêtes sur l'Atlantique, le câble de Brest à New-York qui mesure une longueur d'environ 6.000 kilomètres et représente un poids de 9.250.000 kilogrammes. Deux ans auparavant, en 1896, elle avait construit et posé en l'espace de huit mois le câble de New-York aux Antilles qui mesurait 2.700 kilomètres. Il y aura donc là pour l'industrie française un nouveau stimulant et les capitaux consacrés à cette œuvre ne sortiront de France que pour l'achat des

matières premières pour lesquelles nous sommes tributaires des pays lointains.

* * *

Les arguments à l'appui de la thèse contraire à la nôtre qui sont contenus dans le rapport déposé à la Chambre par l'honorable M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, nous semblent réfutables et non point des plus malaisément.

Admettre le système de la construction et de l'exploitation par les Compagnies, c'est, dit-il, s'exposer à servir l'intérêt d'un capital supérieur à celui que l'Etat aurait consacré à cette entreprise parce que le crédit de ces sociétés est inférieur à celui de l'Etat. — Mais si l'Etat garantit cet emprunt, il est évident que lesdites sociétés obtiennent immédiatement du public français les sommes dont elles ont besoin et aux mêmes conditions que si cette souscription était ouverte par l'Etat lui-même.

Ces actions, dit ensuite le rapporteur, pourraient passer entre les mains d'étrangers. — Mais le droit de contrôle dont nous parlions ne saurait-il y mettre obstacle le plus facilement du monde ? Ou bien, s'il était nécessaire, quelque clause prohibitive imposée aux souscripteurs remédierait à ce danger.

Mais, si ces quelques pages sont éloquentes, c'est... d'abord par les beaux vers de Sully-Prudhomme qu'elles contiennent ; et ensuite par ce qu'elles omettent de dire. Nous y trouvons en effet cette phrase qui a toutes les allures du plus honnête petit axiome du monde :

« Les Compagnies concessionnaires ne créeront pas un trafic supérieur à celui que l'Etat recueillera. »

Or, il me souvient qu'étant écolier, lorsque j'étais embarrassé pour trouver la solution de quelque théorème, j'inscrivais d'abord l'énoncé, puis, au-dessous : en effet, car... et je répétais l'énoncé en guise de démonstration. L'honorable rapporteur nous paraît avoir réédité ce petit stratagème qui n'est point tout-à-fait sans valeur mais se

découvre assez aisément. Or, s'il est une proposition pour laquelle une démonstration soit nécessaire c'est bien celle-là, comme nous croyons l'avoir montré.

Il est un second argument qui nous a paru ne reposer que sur des bases fort chancelantes. Il faut que l'Etat construise, dit M. Berteaux. Il faut que l'Etat construise, avait développé l'auteur de cet article paru dans un journal du matin, car il pourra fabriquer plus vite, moins cher, comme il fabrique des fusils et des canons. Mais nous apprenons en même temps que l'Etat ne peut pas construire, que son unique usine de la Seyne n'a pas l'outillage nécessaire et qu'il lui faudra s'adresser surtout à l'industrie privée. Mais alors qui trompe-t-on ici ?

La question qui nous occupe nous paraît du reste concerner un avenir qui n'est pas immédiat, car une partie seulement du réseau qui nous serait nécessaire est demandée à la Chambre par le gouvernement. Quelque limité que soit le projet déposé par lui, nous sommes convaincus que sa prompte mise à exécution contribuera à accroître sensiblement notre influence, notre puissance et notre richesse; mais nous sommes d'avis que tous les bons esprits doivent ne pas perdre de vue, pour un avenir plus ou moins lointain, la construction du vaste réseau dont nous avons parlé et qui seul nous assurera une entière indépendance et augmentera dans une très large mesure notre puissance commerciale.

Louis JADOT.

AU MUSÉE DE BERLIN

LES ÉCOLES ITALIENNES

Par le Comte Ch. de Moüy

J'ai attentivement étudié, dans un récent séjour à Berlin, le musée qui est devenu l'une des plus riches collections de l'Europe. Je désirais surtout y examiner les primitifs Italiens qui y ont été réunis par les soins d'une direction intelligente et érudite, et j'ai été conduit, en partant des origines, à suivre les développements de la pensée Italienne dans les œuvres qui ont succédé aux archaïques. De sorte que je me trouve aujourd'hui présenter à nos lecteurs, d'après les tableaux de Berlin, la série des transformations de l'art, du XIV[e] siècle au XVI[e], dans la péninsule. Mon sujet s'est ainsi agrandi, accompagnant les transitions d'une époque à une autre, transitions parfois insensibles, parfois nettement caractérisées par un maître illustre, et j'ai été des Siennois aux Florentins, aux Ombriens, aux Milanais et aux Romains, entraîné par cette puissante logique de l'art qui domine, en la modifiant, l'inspiration des maîtres et impose à la critique avec une force irrésistible l'étude de ses évolutions. Elles sont en effet sensibles partout, et constituent l'histoire même de la peinture. Je me bornerai à les indiquer en parcourant les salles du musée de Berlin et résumant rapidement les notes de mon carnet.

I

L'art Italien est sorti de la mosaïque Byzantine comme autrefois l'art grec s'était dégagé des rudes conceptions que les premiers statuaires Hellènes de Sicyone et d'Egine avaient, eux-mêmes, empruntées aux traditions Egyptiennes. Les vieux peintres Siennois et Florentins n'ont fait d'abord que substituer des moyens d'action plus étendus au travail patient et matériel des mosaïstes qui ont revêtu l'abside de plusieurs basiliques de Rome. Pendant plus d'un siècle, ils ont copié fidèlement, sous l'empire des préoccupations religieuses, dans leurs tableaux isolés ou leurs triptyques, les types émaciés et solennels sur fond d'or que leurs prédécesseurs aussi bien qu'eux-mêmes confondaient évidemment avec les dogmes de l'orthodoxie. L'étude des mosaïstes, tels que Turriti et ses émules, expliquele caractère immuable, morne et pour ainsi dire métallique des nombreux tableaux exécutés par les primitifs. On retrouve, dans toutes les œuvres de cette époque exposées à Berlin, les mêmes sujets monotones, crucifiements, madones, saints et anges disposés sur le même plan, avec une égale ignorance de la lumière, de l'expression, du mouvement et de la perspective. Tous ces panneaux sont anonymes, sortis de l'école de Cimabuë, antérieurs même peut-être ; on ne saurait décrire en détail ces œuvres à peu près semblables : aucune n'est saillante parce qu'elles dérivent toutes d'une pensée uniforme, sont traitées par les mêmes procédés en dehors de toute inspiration personnelle, et ne livrent à l'examen le plus minutieux aucune nuance dans la régularité inflexible des figures ou des attitudes. J'ai à peine surpris dans ces essais extrêmement intéressants par leur vétusté et par le sentiment de foi rigide qu'ils révèlent, quelques progrès dans la finesse des lignes, l'agencement des couleurs et de la dorure. Il faut en arriver à la fin du XIII[e] siècle pour reconnaître un symptôme timide encore, mais dont il n'est pas inutile de faire ressortir la signification profonde, l'apparition de ce qu'on n'ose encore appeler la vie, d'une sorte de vague sentiment humain sous les formes hiératiques. C'est bien peu de

chose, un geste indécis, un regard presque effacé, une intention indéfinissable : ces frémissements embryonnaires accusent cependant un éveil confus, une impression mystérieuse et sacrée ; la critique attentive y discerne les indices voilés, inquiets, naïfs d'une nativité inconnue.

La première période est finie par cette simple tentative, si hésitante, si modeste, mais qui portait en elle le germe de l'art immense, et des trésors de l'avenir. La seconde est celle des contemporains de Giotto. L'évolution est manifeste, rapide, s'affirmant, agrandissant de jour en jour ses orbes d'abord si étroits. Les tableaux d'alors qui sont à Berlin attestent cet émouvant travail de l'esprit. Lorsque Giovanni di Paolo altère les dispositions géométriques des scènes du Calvaire, indique par les mouvements de la tête et des bras la douleur de la Vierge et l'engagement filial du disciple bien aimé; lorsque Stefano di Giovanni, abandonnant le style des icones Byzantines enveloppait sa *Madone* de voiles d'azur et lui donnait une expression presque tendre, ils entraient à leur insu dans les régions de l'aurore. Lorsque Lippo Memmi et ses rivaux Siennois imposaient à leurs figures de Vierge le sentiment maternel, ils pressentaient à travers l'ombre l'idéal des maîtres souverains. C'était toute une révolution qui se préparait lorsqu'à Sienne et à Florence, vers la même époque, Lorenzetti et Taddeo Gaddi, entravés sans doute par les incertitudes de leur dessin et de leur couleur, pénétraient par la vie des saints dans le domaine de la légende et de l'histoire, quand ils essayaient des groupes et variaient les attitudes; le panneau de Gaddi qui représente le Christ réunissant dans un même embrassement sa mère et Saint Jean et substitue ainsi une scène idéale à la scène réelle, ouvrait à la pensée humaine, quelle que fût l'inexpérience évidente de l'artiste, des horizons mystérieux.

Toutefois, en étudiant ces œuvres qu'on ne saurait dire belles parce qu'il leur manque la science, le charme et l'éclat, on se sent encore dans une période indéfinie et flottante. Il fallait à cet art incomplet, tâtonnant, asservi par impuissance peut-être ou par l'indécision de son rêve crépusculaire, à des traditions vénérées dont il ne

dévie que si rarement et avec une hésitation visible, il lui fallait l'impulsion d'un homme supérieur. Il l'a attendu pendant plus d'un siècle où il s'est affermi lentement par un travail matériel, monotone, patient et sévère. Le jour vint enfin où cette germination, dont les progrès étaient presque insensibles, arriva à son accomplissement. Fra Angelico est la conclusion naturelle et splendide de l'archaïsme délivré. Il en concentre en soi tous les caractères, mais tellement purifiés, affranchis et illuminés, qu'ils sont devenus sous son pinceau l'une des formes historiques de la beauté.

On doit reconnaître que son *Jugement dernier* du Musée de Berlin est, au point de vue du sentiment et de la facture, inférieur aux fresques de San Marco de Venise et au *Couronnement de la Vierge*, l'une des merveilles du Louvre. Mais il a ce mérite de résumer dans un seul cadre la double tendance céleste et humaine qui est à la fois celle du siècle et celle du génie particulier de Fra Angelico. Les antithèses de son sujet l'entraînaient à la fois dans les splendeurs de la vision paradisiaque et dans les régions sombres où s'agitent les formes charnelles des réprouvés. Tandis que la partie supérieure du tableau est consacrée à la vie supra-terrestre des anges et des saints baignés dans les nuances bleues et roses de l'immatérielle clarté, les nouveaux élus qui s'avancent au centre vers les jardins éternels ont encore les formes accentuées de la vie mortelle, et plus bas dans les gouffres de l'enfer, les corps nus et sombres des damnés ont gardé pour la souffrance la musculature de l'humanité. Leurs mouvements violents montrent chez l'artiste une préoccupation évidente de la plastique, et, à travers l'inspiration Dantesque de ces lugubres scènes, on saisit les progrès accomplis dans la science des lignes et des reliefs pendant la période dont Fra Angelico marque l'apogée. Assurément le pieux et chaste Maître reste toujours fidèle aux procédés archaïques qui, à ses yeux, sont inviolables : il demeure avant tout le chevalier de l'esthétique fervente, l'interprète des mystiques extases, mais il cherche à s'initier aux exigences de la forme, et de son côté, Benosso Gozzoli, son disciple immédiat, se laisse aller plus librement aux gracieuses ins-

pirations de son esprit. Son exquise *Madone* de Berlin a des élégances féminines que ne connaissaient pas les peintres d'autrefois. On aperçoit, d'après ces symptômes, que le style archaïque, ayant donné sa floraison magnifique, est arrivé au terme de son essor. Sa mission est achevée. Fra Angelico a marqué tout ensemble son apothéose et sa fin. Une autre école va entrer en scène, se rapprocher de la nature sans déserter la pensée religieuse, et, selon le véritable objet de l'art, représenter les objets visibles en les transfigurant sans doute par le sentiment de l'idéal, mais en leur donnant la forme précise, le mouvement et la couleur. C'est la troisième période qui s'ouvre.

II

De même que la seconde est contenue tout entière dans le génie de Fra Angelico, de même cette nouvelle école, connue sous le nom de « préraphaélite », instruite par le labeur de ses devanciers, mais passionnément indépendante, éclairée par les récentes exhumations de la statuaire antique, s'est affirmée avec sa puissance et sa fantaisie, ses défauts et ses splendeurs dans l'œuvre d'un maître merveilleux, Botticelli. On retrouve en lui les énergies et les excès, les tendances bizarres et la fécondité superbe, le charme original et le tempérament robuste d'une révolution longtemps couvée et qui déborde avec une étrange impétuosité. L'équilibre manque parfois sans doute à ces irruptions de la liberté; Botticelli et ses contemporains abusent un peu des richesses qu'ils ont entre les mains et dont ils peuvent disposer désormais au gré de leurs caprices, n'étant plus astreints à la discipline des traditions épuisées : leur style n'a pas encore l'harmonie suprême : tantôt sincère et tantôt maniéré, épris du décor et de l'accessoire, il laisse voir, malgré les habiletés de l'exécution et la distinction la plus séduisante, une certaine incohérence, tous les caractères d'une époque intermédiaire, artiste à outrance, mais incertaine et trou-

blée. Dans leurs tableaux du musée de Berlin, on peut étudier aisément leur conception prodigue et merveilleuse, leur élégance chatoyante et subtile, leur art saisissant et incomplet.

Dans *la Madône et les deux saints Jean*, de Botticelli, la Vierge est entourée d'arcades, de palmes, de lauriers et de lys : toute cette verdoyante parure relève directement de la spontanéité de l'artiste, mais on retrouve dans les graves figures du Précurseur et de l'Evangéliste la tradition de la statuaire hellène.

Que si nous considérons maintenant, dans la même salle, quelques artistes de ce temps, nous reconnaîtrons ce bizarre mélange de différents styles. Cette facture très riche et très hardie, cet accent individuel, énergique, surabondant, dissimulent sous les plus séduisantes apparences, sous la multitude des accessoires, sous la prodigalité fantasque de la couleur, le défaut de cette école de transition, l'absence du sentiment simple de la beauté. Ils sont singuliers et charmants, mais il leur manque ce don indéfinissable et divin dont Fra Angelico avait été comblé et qui sera la gloire de leurs successeurs : l'idéal pur. Il y a de la recherche dans leur grâce, oserais-je dire un peu de clinquant dans leur procédé; c'est une inspiration mêlée d'éléments divers associés par une imagination brillante, ingénieuse, avec un talent rare, mais sans unité, très forte, très délicate, qui surprend et n'émeut pas. Je sais bien qu'il n'y a, dans la galerie de Berlin, que des Masaccio et des Pinturicchio fort secondaires et qu'il faut chercher le premier à l'église del Carmine de Florence et le second à l'appartement Borgia du Vatican; mais je dois constater que, même dans ces fresques magnifiques, le sentiment supérieur et immatériel de l'art est dominé par le souci du costume et de la mise en scène, tantôt par un naturalisme affecté, tantôt par la préoccupation de la parure et du décor. Les trois petits tableaux de Masaccio qui sont ici, dont le dessin est d'ailleurs médiocre et terne, ne méritent guère qu'on s'y arrête et je n'en parle que pour mémoire; mais ils confirment nos observations précédentes sur les tendances bizarres de leur école et de leur temps. Botticelli, comme beaucoup d'artistes personnels,

a été à la fois un admirable peintre et un dangereux maître.

Sans doute on ne saurait rien affirmer d'une façon absolue quand il s'agit d'un si grand nombre d'artistes : voici, par exemple, les *Madones* de Fra Filippo Lippi, très maternelles et suaves sous leurs voiles parsemés d'étoiles



Botticelli : — La Madone et les deux saints Jean.

d'or, et aussi, du même, la *Vierge mère des Affligés*, dont le long manteau d'azur, soutenu par les anges, abrite les fidèles souffrants: ces divers ouvrages sont, évidemment, d'un peintre non moins attentif à l'expression qu'à la forme ; mais il est quelque peu en dehors des ateliers du temps ; ceux qui en sont les représentants et les coryphées, Ghirlandajo, Granacci, Pollaiuolo, et qui ont de belles œuvres au musée, s'abandonnent, au contraire,

avec plus ou moins de mesure, à ce luxe rutilant, à ces détails excessifs qui pouvaient devenir, à la longue, un péril pour l'avenir de l'art. Je citerai, notamment, comme le type extrême de cet inquiétant système, l'*Annonciation*, de Pollaiuolo : l'humble chaumière de Nazareth y est transformée en palais d'une architecture surchargée de marbres de couleur et de fioritures étincelantes : la Vierge est vêtue, comme une reine orientale, de brocart d'or couvert de broderies ; les perles et les pierres précieuses sont répandues sur son cou et dans sa chevelure : l'ange agenouillé devant elle a des ailes en plumes de paon. En suivant cette voie, la peinture s'égarait en d'étranges paradoxes : le caprice de Botticelli dégénérait en opulence outrée, en excentricités de pose et de costume : le style et la pensée de l'artiste disparaissaient devant les trésors de l'orfèvre.

Heureusement, et dès cette époque même, de graves maîtres ont réagi. On peut étudier au musée leurs efforts. Luca Signorelli, il est vrai, force la note en sens inverse : sa *Cour du dieu Pan* est trop rude et sans grâce, mais les cinq admirables portraits d'Antonello de Messine montrent combien l'étude décisive de la nature et de la vérité psychologique revendiquait fièrement ses droits. On est plus frappé encore de cette noble réaction de l'art simple, harmonieux et sévère, en contemplant l'une des plus belles œuvres de Cosimo Rosselli, son *Assomption*, non moins radieuse que grandiose. C'est un chef-d'œuvre de premier rang, également remarquable par la beauté des lignes, par l'expression des figures et le sentiment de l'idéal religieux. Tandis que la Vierge et les anges planent dans l'espace et forment le groupe céleste, au-dessous le groupe terrestre des rois, des moines, des évêques, des saintes femmes, est disposé avec une science impeccable, et relie ainsi la plastique humaine à la vision mystique. Cosimo Rosselli est aussi inspiré et aussi savant dans ce tableau que dans son immortelle fresque de la Chapelle Sixtine.

Ainsi, dans ses manifestations successives, l'art a passé de la rigidité dogmatique des primitifs aux conceptions exquises de Fra Angelico, puis, en traversant les char-

meurs et romanesques caprices de Botticelli, il a acquis, peu à peu, au cours de ce voyage et par un labeur assidu, l'harmonie des mouvements, des lignes et de la couleur : il est en possession du réel et de l'invisible, en mesure de les unir dans son œuvre, et désormais son esthétique puissante va donner à son inspiration, à son rêve, à sa foi, la plénitude de l'essor. Il se concentre encore pour accentuer la solidité de sa forme dans les tableaux du loyal Mantegna qui la circonscrit d'un trait inflexible comme la loi : son *Christ Mort*, modelé en pleine lumière, avec autant de précision que de douceur, sa *Présentation de Jésus au Temple*, à peine teintée, comme s'il ne voulait rien demander qu'à la pureté magistrale des contours et à l'éloquence du style, démontrent que l'art italien, maintenant maître de lui-même, arrive à son apogée.

III

C'est l'heure prédestinée, la Renaissance. L'antiquité exhumée a livré aux maîtres préparés par le labeur du moyen âge, le sens complet de la beauté. Ils ont les procédés multiples, l'imagination ardente; nulle difficulté matérielle ne les trouble, leur liberté n'a plus d'entraves : les horizons infinis sont devant eux. Ils vont parcourir le cycle, interpréter la nature, l'homme, le rêve immatériel et la réalité tangible, recueillir enfin, durant cette quatrième période, les résultats de la victoire. Voici le temps de Léonard, de Raphaël, des Vénitiens, le groupe des Dieux.

Le musée de Berlin est riche en tableaux de cette époque. Avant de parler des maîtres supérieurs, arrêtons-nous un instant devant les émouvantes œuvres de plusieurs contemporains, la *Sainte Marie Égyptienne* de Lorenzo di Credi, si belle, enveloppée de ses longs cheveux, au milieu d'un paysage assombri, les *Assomptions* de Francia et les compositions analogues de Panetti, Lorenzo Costa, Rafaellino del Garbo, revêtues d'une clarté éblouissante et dont les groupes variés, souriants ou sévères, expriment les plus hautes énergies de l'être humain, la méditation, l'amour, la prière. Admirons en-

core la *Vierge et les Saints sur les nuées*, l'un des plus harmonieux tableaux d'André del Sarto, où je le retrouve tout entier avec ses moelleux contours, sa couleur fluide, son élégiaque sérénité. Et aussi l'*Assomption* de Fra Bartholomeo, où palpitent, chez les témoins du mystère, la vie fervente, la joie enthousiaste, devant la Vierge montant au ciel dans une lueur rose. Chez les primitifs l'extase était morne ; chez leurs successeurs l'ornementation et le costume étaient surabondants et opprimants ; chez les maîtres nouveaux l'extase est humaine et vibrante : le détail n'est pas moins riche, la couleur moins splendide, mais ils ne se substituent jamais à la pensée ; ils l'accompagnent, la fortifient et l'illuminent. Assurément dans les œuvres de quelques Vénitiens de ce temps, le coloris est la note dominante : Cima de Conegliano, dans son *Saint Marc*, anime la scène d'ajustements étranges, au milieu d'une invraisemblable architecture ; Carpaccio, dans sa *Consécration de Saint Etienne*, représente les Juifs du temps des apôtres coiffés de pourpre et de perles et vêtus de brocart comme les Dalmates et les Orientaux sur les quais de Venise ; mais peu importent désormais ces fantaisies : l'idée, le mouvement, la vérité des attitudes, de l'expression, de l'action, occupent le premier rang, sont l'œuvre même ; les accessoires et les parures l'accentuent sans la dominer.

Et à propos de ces premiers Vénitiens, remarquons ici, au point de vue général de l'histoire, que c'est en ce moment, dans les derniers jours du XVe siècle, que se déterminent et se fixent pour jamais les deux grandes traditions italiennes : d'une part celle de Milan et de Florence qui est le dessin et le sentiment : de l'autre celle de Venise qui est la couleur. Nous allons les voir s'épanouir dans tout leur éclat et leur puissance et constituer par leurs inspirations parallèles, l'unité de l'art.

IV

Je dois dire toutefois que ce n'est point par le tableau attribué dans le catalogue de Berlin à Léonard de Vinci

qu'on peut comprendre la distinction de son style et son intuition de la beauté. La *Résurrection du Christ devant Sainte Lucie et Saint Bernard* est-elle vraiment de lui? On ne l'a placée que récemment sous ce nom illustre:



Léonard de Vinci : — La Résurrection du Christ.

peut-être eût-il été plus prudent de rester sur la réserve. Au musée de Vienne on n'a pas osé décider de l'authenticité de l'*Hérodiade* qui me paraît cependant moins incertaine. Sans doute la *Résurrection* est bien dans la manière du grand Milanais: la Sainte Lucie notamment la

rappelle par les sinuosités de l'attitude et les dégradations du clair-obscur ; je retrouve encore Léonard dans les tonalités bleuâtres du paysage, dans les rocs abrupts, dans les fuyantes perspectives ; mais le corps vulgaire du Christ sortant du sépulcre, les lignes alourdies du moine prosterné ne sont pas d'accord avec le style de l'artiste, son élégance hautaine et son idéalisme raffiné. Je crois donc que nous sommes ici en présence d'un inconnu très initié aux procédés de l'inimitable maître et qui ne saurait être ni Luini certainement, ni même Beltraffio. Je considère que ce beau tableau est l'œuvre d'un disciple extrêmement habile, travaillant peut-être sous la direction de Léonard, mais incapable de reproduire ni ses formes aristocratiques, ni sa pensée à la fois vivante et voilée. Quoiqu'il en soit de certains détails, je n'y sens pas la main souple et puissante du peintre de la *Sainte Anne,* de la *Vierge aux Rochers,* du *Saint Jean* et de la *Joconde.*

Je n'ai, en revanche, aucune objection contre l'authenticité des Raphaël de Berlin. Bien que quatre des cinq *Madones* placées au musée sous son nom soient de sa première jeunesse et tout à fait dans la manière du Pérugin, on sait trop qu'il a commencé à peindre sous la direction de l'Ecole ombrienne pour s'arrêter à ces ressemblances de procédé et de style. En réalité, lorsqu'on étudie avec attention ces tableaux, on y rencontre des qualités particulières : le Pérugin, si admirable d'ailleurs par la pureté de ses lignes, est un génie un peu froid, parfois même sec et sceptique : je constate au contraire dans les Madones de Berlin une émouvante naïveté, une ferveur intense, une intimité religieuse et attendrie qu'on ne retrouve pas dans les œuvres de l'illustre chef de l'école d'Ombrie : j'y reconnais la vision plus haute et surtout l'âme juvénile et suave de son immortel disciple.

Ces œuvres ont gardé les noms des collections auxquelles elles ont appartenu, les galeries Solly, Ropp, Diotalevi et Terranuova. Elles sont de 1500 à 1504, c'est-à-dire de la seizième à la vingtième année de Raphaël. Il était déjà en possession de cette grâce ingénue, de cette couleur exquise, de cet accent divin qui ont fait sa gloire : il a acquis depuis d'autres mérites, mais il avait dès lors

sinon toute la force, du moins toute la précision et tout le charme qui distinguent ses œuvres religieuses : il les développe d'une façon de plus en plus sensible, et l'on suit d'un tableau à l'autre les progrès d'une personnalité qui s'affirme de jour en jour avec une merveilleuse sérénité. Les Vierges Solly et Diotalevi, l'une seule avec l'Enfant,



RAPHAEL : — La Madone de la collection Terranuova.

l'autre accompagnée de Saint Jean-Baptiste, sont encore ombriennes, mais celles de Ropp et de Terranuova, entourées de plusieurs personnages, s'écartent progressivement des types de l'Ecole : les contours deviennent plus accentués, le coloris plus brillant et plus fin, et l'harmonie de composition, l'expression plus élevée et plus tendre révèlent un plus radieux idéal.

La cinquième Madone, dite de *la Maison Colonna*, est en dehors de la tradition Péruginesque : Raphaël l'a peinte en 1508, à l'époque où, dans la plénitude de son génie, il allait quitter Florence pour Rome et commencer les fresques du Vatican. Si la Vierge garde encore trace de la première manière du maître, on aperçoit aisément dans l'élégante inclinaison de la tête, dans la coiffure, dans les lignes savantes du col et des épaules, dans l'admirable modelé du corps de l'Enfant, dans la vivacité du mouvement et la symphonie des nuances, une étude plus approfondie de la nature et une conception plus originale de la beauté. Il produira sans doute des œuvres plus étendues et plus énergiques, mais sa pensée a toute sa liberté d'essor, sa main toute sa certitude : il n'a plus qu'à développer sur de plus vastes espaces les ressources de son inépuisable fécondité.

V

L'art florentin du XVI[e] siècle est représenté à Berlin par plusieurs portraits de premier ordre. Celui d'*Eléonore de Tolède* me paraît le chef-d'œuvre du Bronzino. Cette figure, infiniment triste, composée par l'étiquette, est un poème de désenchantement mystérieux. De lourds ennuis pèsent sur cette tête alanguie, couverte de perles enchâssées dans une résille d'or ; c'est une fleur de serre qui a oublié le soleil. Du même artiste, le portrait du savant *Ugolino Martelli* nous montre au contraire une nature active et vigoureuse ; le brillant esprit du jeune écrivain, ses méditations studieuses n'ont pas fatigué ses traits ; ses regards sont vifs et calmes, son attitude pensive. Il est de ceux qui ont enseigné l'antiquité au monde moderne sous les portiques où se dressaient, avec les fragments grecs, les marbres de Donatello et de Michel-Ange ; l'artiste a personnifié en lui l'érudition lumineuse et souriante de cette époque unique où la science et l'art se confondaient dans une même conception austère.

Parmi tant de belles toiles, je ne puis citer que les

œuvres capitales : j'indique donc seulement l'écrivain inconnu de Francia Bigio, où l'artiste a épuisé toutes les nuances de la gamme des noirs, et surtout une superbe figure de femme de Sébastien del Piombo qui vient de la galerie des ducs de Marlborough. Jamais le style du grave



SEBASTIANO DES PIOMBO : — Portrait de femme.

disciple de Michel-Ange et de Giorgione n'a été plus large, ni son coloris plus vibrant. Vêtue de violet clair, à demi drapée dans un manteau de velours rouge bordé de fourrure grise, cette femme captive le regard : elle n'a point le prestige de la beauté parfaite : son nez est un peu court,

et sa bouche un peu grande, mais quelle est la splendeur de son teint doré, la douceur et la séduction de ses yeux de velours ! Ses cheveux bruns couronnent son front de déesse. Elle marque, au moins dans les écoles de Florence et de Venise, le suprême effort de l'art du portrait au XVI[e] siècle. Venons maintenant aux grands Vénitiens.

VI

Berlin possède une des plus belles études du Giorgione : un homme au teint brun et lumineux dont le col nu s'élance fièrement d'une cape violette. Le maître a tracé cette figure d'une main rapide, dans un instant d'inspiration spontanée et l'a enveloppée d'un rayon prestigieux. Dans une autre tonalité non moins brillante d'ailleurs, le vieux Palma nous présente plusieurs jeunes femmes, blanches, en pleine lumière : patriciennes ou courtisanes, elles appartiennent à cette série de beautés opulentes et moëlleuses qui étincellent dans la galerie de Vienne ; non moins florissantes de santé et de joie, celles de Berlin nous regardent, câlines et moqueuses, avec le même voluptueux sourire. La courbe de leurs épaules nacrées ondule sous les réseaux de perles mêlées aux nattes de leurs cheveux d'or. Notons au passage la *Grisette* de Savoldo si coquettement drapée dans sa mantille d'où s'échappent son joli visage et son coup d'œil provoquant et, dans le genre austère, le *Procurateur de Saint Marc* si profondément étudié par le Tintoret. Le visage de l'homme d'État a été rudement modelé par les années et les soucis ; la diplomatie de la république est vivante dans ses yeux pénétrants, son front grave, le sourire discret qui effleure sa barbe grise.

Cinq portraits magnifiques résument, au musée, le génie du Titien, toute sa force et toute sa grâce. L'*amiral Giovanni Muro*, large figure de colosse barbu, saisit le regard par la brusque et hautaine énergie de la facture ; l'image d'un jeune homme inconnu, placé dans la même salle, séduit par l'éclat fulgurant de ses yeux noirs et l'étrange effet de sa romanesque pâleur. Et, à côté, quel contraste

dans le joli visage rose de la *fille de Robert Strozzi*, rayonnante de beauté enfantine ! On dirait que le Titien s'est délassé avec joie de tant de robustes œuvres en traçant cette physionomie naïve, ces cheveux frisés, ces lèvres rieuses, et lui a prodigué avec une émotion attendrie les



Titien : — La fille de Robert Strozzi.

élégances de la parure. C'est là, au surplus, un de ses tableaux célèbres ; l'Arétin l'a vanté dans une de ses lettres. Le Titien n'a rien fait de plus brillant et de plus jeune. Il avait cependant alors soixante-cinq ans, mais c'était la virilité pour cet homme qui, sans défaillance, devait vivre

son siècle. De la même époque, le portrait de *Lavinia*, sa fille. La belle jeune femme, un peu massive, vêtue de brocart, soulève une corbeille de fleurs et de fruits avec un geste de nymphe bucolique ; en retournant sa tête blonde, elle laisse voir sa figure radieuse et le riche collier de perles qui a été son présent de noces. C'est une déesse en plein azur et en plein soleil.

Enfin, quelques années plus tard, voici le Titien lui-même. Il est devenu vieux, et a affecté de se peindre avec une brusque négligence comme s'il ne voulait pas donner trop de temps à sa propre image ; mais quelle puissance de vie se dégage de cette rapide étude ! La barbe est maintenant presque blanche, mais ni le corps, ni la tête altière n'ont fléchi. Le maître est assis, au repos, mais c'est le repos du lion. Une sève ardente en même temps qu'une bonté familière animent ce rude visage ; un grand souffle dilate cette large poitrine ; on sent que ce sont des jours illustres qui ont creusé ces rides et imprimé sur ce front toujours fier et dans ces yeux resplendissants la majesté de l'âge et de la gloire.

Je ne cite que pour mémoire les panneaux mythologiques de Véronèse : ces allégories, destinées à la décoration des salles où se réunissait la colonie allemande de Venise, n'ajoutent rien à sa renommée : elles trahissent l'abus de la facilité et peut-être le travail complémentaire des élèves. Véronèse était autrement inspiré quand il évoquait la reine de l'Adriatique au plafond du palais ducal.

VII

L'École de Parme est toute entière dans le Corrège. La galerie de Berlin possède de lui deux tableaux très connus, l'*Io* et la *Léda*. Le Corrège a peint deux fois *Io embrassée par Jupiter dans un nuage :* voici l'une de ces toiles, l'autre est au musée de Vienne ; quel est l'original et quelle est la répétition ? je ne sais ; elles reproduisent également la morbidesse voluptueuse des chairs, la cou-

leur moëlleuse, la lumière concentrée qui sont les qualités maîtresses de l'artiste. Mais le tableau de Vienne a l'avantage d'être intact; celui de Berlin a subi une mutilation barbare : le duc d'Orléans, fils du Régent, qui l'avait trouvé dans l'héritage paternel, a été pris de scrupule devant cette scène amoureuse et a fait lacérer la tête pâmée de la déesse. Coypel l'a réparée de son mieux; puis, en 1806, Prudhon l'a refaite complètement avec beaucoup de grâce; mais enfin l'unité de l'œuvre avait été rompue pour jamais.

La *Léda* a subi le même sort par le caprice du même prince : la tête de la nymphe a été refaite par Coypel d'abord, puis par Schlesinger, l'un et l'autre, le second surtout, inférieurs à une pareille tâche. La *Léda* demeure toutefois un des plus aimables ouvrages du Corrège. La gravure a popularisé cette scène séduisante, les jeux des nymphes au milieu des cygnes, le paysage harmonieux, les contours délicats des baigneuses, le mouvement de la composition; mais ce qu'elle n'a pu rendre, c'est la fraîcheur du coloris, les riches nuances des corps féminins, la transparence de l'air et des ondes. Il y a là tout un art ravissant et ensoleillé, un épanouissement de vie et de jeunesse, tout le poème qu'Ovide a rêvé, et je crois entendre dans la vallée mystérieuse les nymphes saluer de leur beau rire les ébats des oiseaux mythologiques.

VIII

Mais nous voici à la fin du XVIᵉ siècle. L'art italien s'épuise : les Bolonais maintiennent quelque temps les grandes traditions, et sans doute c'est encore une époque illustre que celle où Carrache racontait les amours des dieux au plafond du palais Farnèse, où le Guide évoquait l'*Aurore*, où le Dominiquin plaçait les évangélistes sur les pendentifs de Saint-André del Valle; mais ils n'ont à Berlin que des tableaux secondaires et, après eux, tout s'atténue et devient banal ou chatoyant. Il y a dans la galerie une marine

dramatique de Salvator Rosa, et aussi quelques jolies toiles de Tiepolo, brillantes sans doute, mais d'où la pensée est absente, et plusieurs scènes de Luca Giordano et de Pietro de Cortone, estimables études, réminiscences stériles d'une inspiration évanouie. Ce sont d'autres écoles, en Allemagne, en Flandre, en Espagne et en France qui, avec d'autres procédés de style et de couleur, ont recueilli l'héritage des glorieux maîtres de la Péninsule.

Comte Ch. de MOUY.

LA FOLIE MATERNELLE

Par Daniel Riche

CHAPITRE PREMIER

— Bonjour, ma chère Geneviève.

— Tiens, la cousine Landrequin !... Ah ! que c'est aimable à vous de venir voir une malade !

Et comme elle s'était laissée surprendre par le jour déclinant, emportée dans une rêverie vague d'être fatigué, la jeune femme ordonna à la bonne, qui venait d'introduire la visiteuse :

— Une lampe, Maria !

— Je vous en prie, dit vivement Mme Landrequin, d'une voix doucereuse, au timbre faux, si la lumière vous gêne, ne faites rien allumer ; le feu nous éclaire bien suffisamment.

Geneviève ayant répliqué qu'il était désagréable de se parler dans l'ombre, le ton mielleusement moqueur, Mme Landrequin reprit :

— Mon mari a rencontré le vôtre. Il lui a appris la grande nouvelle.

— Ah ! vous savez ?...

— Certainement !... Bientôt vous serez maman !

— Mais oui... bientôt, répliqua la jeune femme, se sentant rougir malgré elle.

La bonne rentrait, inondant le salon, une coquette pièce aux meubles recouverts de tapisserie d'Aubusson, de la

vive clarté d'une lampe-phare au bec énorme ; et pendant qu'elle ravivait le feu près de s'éteindre, les deux femmes se turent, profitant de ce silence pour s'examiner à la dérobée.

Geneviève Fromant, étendue sur sa chaise-longue enveloppée dans une robe d'intérieur aux plis larges, semblait à la visiteuse moins jolie qu'autrefois. Ses yeux longs de femme rousse avaient perdu un peu de leur éclat, ses lèvres, ordinairement très rouges, étaient décolorées et des taches de rousseur marbraient sa peau blanche au grain si fin.

Et un sourire de satisfaction errait sur la face de la femme laide à se repaître de cette beautée abîmée, — au moins pour un temps.

Geneviève, elle, trouvait la parente de son mari toujours aussi repoussante et aussi antipathique que le jour de leur première rencontre. Avec son éternel costume de deuil étriqué et démodé, ses yeux un peu ronds, à fleur d'orbite, son nez long et pointu et ses perpétuels bandeaux plats et luisants, elle lui faisait l'effet d'une désagréable et longue épingle noire.

La domestique partie, Mme Landrequin, curieuse de savoir si cette naissance n'amenait pas quelque trouble dans le calme intérieur de ses cousins, demanda :

— Etes-vous contente ?

Les grands yeux noirs de Mme Fromant s'éclairèrent joyeusement et, à demi soulevée, sa répulsion oubliée, elle jeta :

— Vous ne pouvez vous figurer, ma chère Zoé, combien je désirais un enfant, un enfant à moi, tout à fait à moi !... Ah ! oui je suis bien contente !... Cette pensée de maternité m'enorgueillit. J'y sens des droits de noblesse acquis. Je ne suis plus un être inutile, une désœuvrée, une poupée. Je suis une femme, une vraie femme, puisque je vais avoir un enfant !...

Et s'exaltant à l'idée qui la ravissait, elle continua, voulant expliquer la modification apportée dans son cœur par cette nouvelle phase de sa vie :

— Certes, j'élève, avec un dévouement qui, souvent, a surpris le monde, ma belle-fille. Je croyais même l'aimer comme si elle était mienne... Eh bien, je m'aperçois depuis que je suis mère — car pour moi, déjà, je suis mère — combien est grande la différence qui existe entre l'affection que je voue à Léone et celle que je ressens pour mon enfant, cet enfant qui est fait de moi, de ma chair, de mon sang. J'aime Léone, mais ce chérubin, je l'idolâtre, et à un point tel qu'il m'absorbe toute, laissant en mon cœur à peine la place des tendresses anciennes.

Et partant à rire, d'un rire qui s'égrena très jeune dans le salon sévère :

— Pensez que je suis déjà l'humble esclave de ce petit être... Je reste étendue sur cette chaise longue dans la crainte de lui nuire, je me prive de tout plaisir, je me condamne à ne plus bouger par la peur de l'indisposer.

Sans partager sa gaieté, la cousine Landrequin insinua :

— Et Léone, si gâtée, si choyée jusqu'à présent, comment prend-elle la nouvelle ?

La malade eut un haussement étonné des sourcils :

— Léone ? Mais elle n'a rien à dire... Je ne me suis, du reste, pas donné la peine de savoir son opinion... Une petite de trois ans, qui serait contrariée de mon plus grand bonheur !

Et s'animant, avec un geste sec, elle termina :

— Ah ! ma chère, si je le savais, je la briserais.

Contente intérieurement, sa cousine la calma d'un geste conciliant :

— Mon Dieu, ne vous excitez pas comme cela, vous êtes d'une nervosité !

Se laissant aller sur sa chaise longue, honteuse de son emportement, Geneviève murmura :

— En effet..., il faut me pardonner... Un rien m'irrite et me secoue.

Mais Mme Landrequin se levait.

— Déjà vous partez ? reprocha aimablement la jeune femme.

— Je ne suis pas venue vous faire une vraie visite. Fort pressée, j'ai simplement monté vos trois étages pour avoir de vos nouvelles... Maintenant, je vais rue du Mail.

Et se penchant, de ses lèvres froides, elle effleura le front de la malade, soufflant à son oreille :

— En passant, je ferai, à votre intention, une petite prière à Notre-Dame-des-Victoires.

— Je vous remercie.

La dévote fit une pause, puis, lentement, acheva :

— Je demanderai que vous ayez un garçon.

— Oh! répondit Geneviève souriante, vous savez, cela nous est égal, à mon mari et à moi. Un garçon ou une fille, nous l'accueillerons toujours avec joie.

Méchamment, Mme Landrequin, qui ne pouvait pardonner à la jeune femme d'avoir épousé M. Fromant qu'elle eut voulu marier à sa sœur, reprit :

— Vous n'avez donc pas réfléchi... pas envisagé le côté pénible de votre situation.

— Je ne comprends pas.

— Si vous avez encore une fille, l'une sera riche et l'autre... — elle hésita : — l'autre dans une position forcément plus modeste. Ce serait bien douloureux pour vous et pour elle.

Geneviève se redressa d'un coup, le visage contracté, la voix impérieuse :

— Que voulez-vous dire ?

Toujours aussi doucereuse, sa cousine expliqua :

— C'est pourtant simple. Léone, devant hériter de sa grand'mère maternelle, aura une grosse fortune, tandis que votre enfant, à vous, sera sans doute moins bien partagé.

Et glissant vers la porte :

— Croyez-moi, priez Dieu qu'il vous donne un garçon. Parce qu'un homme, cela n'a pas d'importance... Il fait sa position lui-même... Une fille, dans une situation moins brillante que celle de sa sœur, subirait forcément un état d'infériorité qui pourrait la rendre jalouse, envieuse, méchante et vous créer bien des difficultés.

— Permettez-moi de vous dire que cela ne vous regarde pas, riposta la jeune femme, toute secouée de colère.

Ravie de l'effet produit, Mme Landrequin s'excusa :

— Je vous fais cette réflexion par affection pour vous, ma bonne amie... Allons, adieu... Ne me reconduisez pas et soignez-vous bien.

Geneviève Fromant, le corps raidi, la face pâlie, restait debout, les mains crispées à un dossier de chaise, le cou tendu vers le trou béant de l'entrée par laquelle venait de disparaître sa cousine. Elle avait la gorge si contractée, les dents si serrées qu'elle ne pouvait émettre les injures, les défenses de revenir que son cerveau lui suggérait. Elle souffrait à crier d'une douleur morale qui lui torturait chaque membre.

Jamais cette idée d'inégalité de fortune, pour l'avenir, ne lui était venue.

Et la vérité, brutalement jetée en son esprit, la frappait cruellement.

Son enfant, son propre enfant, cet enfant si désiré et si aimé, serait « moins » que la fille de l'Autre!

Le bruit de la porte de l'escalier, retombant sur la visiteuse, la calma légèrement. Elle se sentait soulagée par la certitude que cette femme, qui venait de lui faire la plus atroce des blessures, avait quitté sa demeure.

Alors, réfugiée sur la chaise longue, Geneviève pleura, pleura abondamment le chagrin vague, non défini, des heures noires, jusqu'à ce qu'une sorte d'engourdissement l'envahit, courbant malgré elle sa jolie tête rousse sur les coussins de vieille soie.

Et ses paupières alourdies se fermèrent, avant même qu'elle eut le temps d'essuyer deux larmes qui, sur la blancheur des joues, stagnèrent, brillantes.

Le salon silencieux, lui aussi, s'assoupissait.

Par temps, avec la nuit qui s'étalait, il tombait dans une ombre profonde qui semblait partager la tristesse de la désolée.

Faute de combustible la lampe s'éteignait, avec des len-

teurs douloureuses, en même temps que le feu aux bûches disjointes expirait dans l'âtre.

Mais de petites convulsions, — presque le hoquet suprême, — frissons du corps ou frissons de la flamme, secouaient par instants la femme et les choses, montrant qu'en l'au-delà de la Vie, pour quelques minutes, la souffrance persistait.

Le sommeil agité de Geneviève Fromant était plein de rêves. Son passé, sa tranquille vie de jeune fille, l'acte considérable de son mariage avec un veuf, qui l'amenait au chagrin présent, défilaient dans un nuage, coloré suivant les situations, en une vertigineuse chevauchée, si pressée, si serrée, si compacte que, par instants, elle ne reconnaissait point les événements.

Tous les faits de l'existence écoulée chez ses parents, de modestes bourgeois préoccupés uniquement de la rendre heureuse, avançaient au milieu d'une vapeur rose tendre. Elles avaient été si douces, ces années, dans un intérieur calme, loin des combats de la vie, loin aussi des plaisirs factices du monde !... Puis la cavalcade du souvenir s'enveloppait d'une teinte plus vive, rouge presque : c'était sa première peine. Son amie Berthe, cette amie avec laquelle elle avait été élevée — les deux familles habitant depuis vingt ans le même palier — s'était mariée. Lorsque, au son de l'orgue grondant une marche nuptiale, elle l'avait vue descendre lentement la nef au bras de son mari, Maurice Fromant, Geneviève avait pleuré comme si, de cette heure, elle n'eut dû la revoir jamais.

Par temps, de la teinte plus foncée, l'évocation se dégageait, toute drapée de mauve : Berthe n'était pas perdue, elle restait son amie et lui amenait son mari, qui, lui aussi, l'aimait bien. Et, avec eux, commençait presque une vie nouvelle. Le jeune couple reprochait à ses vieux parents de la garder, si jolie avec ses grands yeux noirs et sa chevelure d'incendie, pour eux tout seuls, disant qu'il fallait la montrer au monde et lui trouver un époux. Et son cœur, pour la première fois, se révélait par un battement très doux à l'idée

d'hyménée... Puis tout s'embrumait, elle ne voyait rien tellement c'était noir, entendant seulement le pas pesant des croque-morts qui emportaient le cercueil de son amie : Berthe était morte phtisique, épuisée par l'allaitement de la petite Léone.

Enfin le rideau, peu à peu, se levait.

Dans une atmosphère mélancolique et grise de jour d'automne, Geneviève consolait Maurice de sa désespérance en pleurant avec lui. Et l'homme qui avait cru ne pouvoir survivre à la mort de l'aimée, trouvait sa douleur moins amère à se sentir très plaint par la jeune fille. Elle se voyait élevant l'orpheline, dont sa grand'mère, clouée au lit par la paralysie, n'avait pu se charger, faisant vivre le petit être né d'une malade, par des prodiges de soins, qui occupaient ses jours et ses nuits sans un instant de repos.

Le soir, Maurice venait embrasser sa fille, et c'était pour Geneviève l'heure bénie et impatiemment attendue. L'enfant couchée, tandis que les parents s'absorbaient en quelque jeu de cartes, sous la clarté douce de la lampe, tous deux conversaient, s'entretenant souvent de la morte, si mêlée à leur existence ancienne, qu'à en parler ainsi son absence ne pesait plus. Et peu à peu, dans le cerveau du mari, qui avait parlé de se tuer le jour de l'enterrement, le souvenir de la disparue s'estompait, à mesure que les traits de l'amie dévouée s'y gravaient plus nettement.

Brusquement, le rêve s'illuminait d'une clarté céleste, d'un bleu si pur, si transparent que pas un détail de ce passé radieux n'échappait à Geneviève. Tous deux, ainsi que de coutume, se trouvaient dans la salle familiale, parlant à voix basse afin de ne pas réveiller les parents qui, dans leurs fauteuils, somnolaient. Tout-à-coup, pour ramasser un objet tombé, ensemble, Maurice et elle, se baissèrent et dans le tâtonnement sombre du parquet, leurs mains s'étant rencontrées, il prit les siennes et tremblant, murmura l'aveu :

— Oh! Geneviève, vous qui avez remplacé auprès de

ma fille la mère disparue, voulez-vous remplacer l'épouse auprès de l'homme seul et malheureux, dont la vie sans vous est brisée pour jamais.

Et comme, toute saisie, elle balbutiait : « Oh! Maurice...! Maurice...! » il avait insisté, implorant :

— Au nom de l'amie morte, servez de mère à Léone, je vous en prie, n'abandonnez pas mon enfant, ne m'abandonnez pas!

Et toute bouleversée, elle avait bégayé :

— Maurice, ne pleurez plus, moi aussi, je vous aime!

Et les vieux réveillés par leurs voix montantes, ils avaient fait part de leurs projets, que les parents avaient accueilli sans joie, égoïstement attristés par l'idée que leur fille ne resterait pas à éclairer de sa jeunesse, jusqu'à la fin, leur vieillesse épuisée.

Et les souvenirs continuaient à défiler, dans le nuage bleu étoilé d'argent, jusqu'à ce que le rêve la ramenât à la vie présente, à la visite de la cousine Landrequin.

Alors un effrayant cauchemar agrippa la jeune femme. Dans un voile sanglant, la bonne petite Léone apparaissait avec des yeux de flamme, des dents de louve, torturant son enfant, son enfant à elle, sans que son corps rivé au sol put faire un seul mouvement pour s'interposer, sans que de sa gorge contractée sortit le moindre son pour crier au secours.

Comme elle se débattait dans l'affreux songe, la voix de son mari, résonnant auprès d'elle, la tira de sa torpeur angoissée :

— Eh! bien, que fais-tu donc ainsi dans l'ombre?

Mal réveillée, dans un bâillement, elle murmura :

— Te voilà... déjà?...

Puis, regardant autour d'elle, étonnée de l'obscurité qui l'environnait et ne voulant avouer à Maurice son cauchemar, elle se fâcha après cette étourdie de Maria qui avait apporté la lampe sans l'avoir remplie préalablement. Et elle parlait très vite pour dissimuler sa gêne :

— Tu vois, disait-elle, on ne peut avoir confiance en elle.

— Bah! répondit-il de sa voix franche et calme, c'est un oubli, que veux-tu!

Et ayant fait claquer une allumette, il alluma les bougies d'un candélabre de la cheminée.

Alors Geneviève se leva, et allant à lui, elle entoura son gros cou d'homme robuste, qui supportait une énergique tête brune, de ses beaux bras blancs et appuyant, en un mouvement câlin, sa tête sur la poitrine de son mari, murmura gentiment :

— Monsieur le fondé de Pouvoirs va bien ?

— Pas mal... Un peu froidement seulement, le thermomètre a encore baissé.

Puis devant ce front qui se tendait, il se courba, l'embrassant tendrement par deux fois, tandis qu'elle disait :

— Qu'as-tu fait, aujourd'hui ?

S'asseyant sur un fauteuil au coin de la cheminée, il répondit :

— Rien d'extraordinaire. Le patron était d'une humeur de chien ; il avait sans doute perdu à la Bourse... Et toi, comment va ?

— Pas trop mal, toujours un peu fatiguée.

— Personne n'est venu ?

Le visage de la jeune femme s'assombrit. Elle répondit :

— Si, la cousine Landrequin.

— Ah! il y avait longtemps qu'on ne l'avait vue, cette vieille cancanière, jeta-t-il gaiement. Quel potin t'a-t-elle conté ?

Une seconde Geneviève hésita, mais pensant que sans doute Maurice ne comprendrait pas la méchanceté de sa parente, et qu'il ne serait point choqué de cette particularité qui faisait l'enfant existante plus riche que celui à venir, elle riposta, la voix seulement un peu sèche :

— Rien d'intéressant.

La conversation tombée, M. Fromant, armé des pincettes, pour s'occuper, ranima le feu et Geneviève appela Maria.

La bonne accourue, sévère, elle l'admonesta sur son manque d'attention.

Comme la fille s'en allait, la tête penchée, maugréant tout bas qu'elle ne resterait pas longtemps « dans une baraque où on l'attrapait tout le temps », M. Fromant, brusquement étonné que Léone ne fut pas venue, ainsi que chaque soir, l'embrasser, questionna :

— Mais où est donc Léone, on ne la voit ni ne l'entend ?

— Elle joue dans sa chambre, d'où je lui ai défendu de sortir sans ma permission... Elle me fatigue et m'énerve avec ses rires et ses gambades continuelles.

— Comment, tu as puni ainsi une enfant de trois ans ?

— Préfères-tu qu'elle me rende malade ?

M. Fromant se retourna tout à fait du côté de sa femme et la regardant dans les yeux, il posa d'un ton de reproche la question qui, depuis plusieurs jours, lui brûlait les lèvres :

— Tu ne l'aimes donc plus, la pauvre petite ?

— Pourquoi donc ? En voilà une idée ! riposta-t-elle vivement, en fuyant son regard... Indisposée un jour, on peut tenir une enfant éloignée de soi sans pour cela la moins affectionner.

Hochant la tête, il laissa tomber tristement :

— Jamais autrefois l'idée ne te serait venue qu'elle pouvait t'importuner.

Aussitôt, la jeune femme s'emporta :

— Sur quel ton tu me dis cela. Prétends tout de suite que je la martyrise.

— Je n'en ai nullement l'intention. Seulement il me semble remarquer que plus se rapproche la date de ta délivrance, plus ta tendresse pour Léone diminue.

— Tu remarques mal, mon cher.

Et heurtant la table, elle continua, en colère :

— Mais si tu veux que je la déteste, tu n'as qu'à continuer à me faire des scènes à cause d'elle.

— Je ne te fais pas de scènes, rispota-t-il plus ferme, seulement n'oublie jamais que c'est grâce à Léone que nous nous sommes aimés, que nous nous sommes épousés. Pour ce bonheur procuré, nous lui devons bien toute notre tendresse.

A ce passé d'amour évoqué par Maurice, d'un coup, l'humeur de Geneviève se dissipa, et, très émue, regrettant maintenant sa dureté envers l'enfant, elle se releva et les mains tombées dans celles de son mari, elle prononça d'un ton de serment :

— N'aie pas peur, je l'aime bien et je m'efforcerai de l'aimer toujours autant.

CHAPITRE II

L'eau ruisselait encore sur les vitres de la croisée, en larges gouttes allongées, qu'un gai rayon de soleil soudainement apparut, illuminant de sa poussière d'or, la chambre à coucher de Geneviève Fromant, d'ordinaire un peu sombre avec son large lit de palissandre et ses rideaux de drap vieux rouge.

Surprise de ce brusque changement de temps, la jeune femme, assise près de la fenêtre, regarda le ciel. Déjà dégagé de tout nuage, il s'épandait très bleu ainsi qu'aux jours d'été. Alors, retournée vers les enfants qui s'amusaient sur le tapis avec des rires et des cris aigus de baby, elle demanda :

— Voulez-vous venir vous promener un peu ?

— Oh ! oui, oui, gazouillèrent les petites.

Et, d'un bond, Léone fut debout. Mais comme elle cherchait à mettre sur ses jambes chancelantes sa petite sœur, qui avait encore toutes les inexpériences d'équilibre de la première enfance, toutes deux roulèrent à terre et secouées

de rires, trouvant cette chute très amusante, elles restèrent étendues.

Un instant, la promenade oubliée par ce spectable, un sourire béat sur les lèvres, Geneviève contempla les deux mignonnes.

Léone, toute mince, toute menue, la face maigrichonne mangée par deux grands yeux noirs qui, déjà, avaient des regards de femme, semblait encore plus chétive aux côtés d'Andrée, florissante de santé et de vie, avec ses membres robustes, ses bourrelets de chair, sa bonne face grasse que des cheveux d'incendie, semblables à ceux de sa mère, auréolaient.

Et l'opposition était si grande entre la créature délicate et le chérubin joufflu et dodu, que les petites ne se nuisaient pas l'une à l'autre.

Geneviève dans sa joie de maternité, aussi à cause du bon accord qui régnait entre les deux fillettes, ne se souvenait plus des sombres prédictions de la cousine Landrequin, elle avait accueilli sa fille avec un extrême bonheur, ne désirant qu'une chose : être mère. Et dans la satisfaction orgueilleuse de son espoir enfin réalisé, pas une fois elle n'avait songé aux rivalités qui, dans l'avenir, pourraient se produire entre les deux jeunes filles. Léone, cette enfant d'une autre, lui semblait si inférieure en intelligence, en beauté, en santé, à la masse de chair vagissante qui était son bien, qu'elle n'imaginait pas qu'elle put devenir gênante. Son Andrée serait belle, distinguée, spirituelle, aimable. Les plus hautes destinées sûrement l'attendaient, et rien, et personne ne serait capable de nuire à ses succès ni de l'arrêter en sa marche ascendante.

C'est pourquoi elle souriait, l'âme calme et paisible, en regardant les deux enfants se lutiner amicalement.

L'heure fuyait. Elle dit :

— Si vous ne vous relevez pas tout de suite, nous n'aurons plus le temps de sortir.

Aussitôt Léone et Andrée se dressèrent, pressées en

un besoin instinctif de lumière vive et de plein air, de fuir l'appartement étroit dans lequel elles vivaient.

Avec un soin, une coquetterie de maman, Geneviève habilla Andrée, déjà grandelette pour ses dix-huit mois, tandis que Léone, seule, se vêtait d'une petite robe en lainage uni. Et ces deux toilettes, — celle de sa fille, élégante, et celle de sa belle-fille plus que simple — n'étaient pas voulues, n'étaient pas le fait d'un raisonnement. Toute l'existence de ces enfants s'arrangeait ainsi, sans qu'elle y prit garde. Pour la fille de son mari c'était toujours assez bien, assez beau, assez bon, elle ne s'arrêtait pas aux détails, pressée d'en finir. Mais pour sa chérie, elle ne trouvait rien de trop cher, ni de trop joli. Comme M. Fromant fondé de pouvoirs d'une petite maison de banque ne gagnait pas énormément, il fallait compter et, tout naturellement, sans méchanceté aucune, elle économisait sur le bien-être et la tenue de Léone, les dépenses exagérées qu'elle faisait pour Andrée.

Les deux fillettes prêtes, à son tour, Geneviève s'arrangeait, s'ingéniant, devant l'armoire à glace qui la reflétait, embellie par l'œuvre de procréation, à discipliner sous son chapeau ses fins cheveux ondulés, lorsque Maria entra, disant avec son accent méridional :

— Une dépêche, madame.

Vivement, la jeune femme se retourna.

— Donnez.

Et un peu fébrilement, — la réception de ces fins papiers bleus faisant toujours naître une certaine émotion chez les gens qui ne sont pas très mondains, — elle l'ouvrit et, d'un regard, lut :

« *Grand'mère Léone morte subitement d'une embolie.* »

Une sourde exclamation lui échappa et ne pouvant croire à cette nouvelle inattendue, elle relut, détachant chaque mot :

« Grand'mère Léone... morte... »

Alors, elle laissa échapper le papier azuré qui, tourbil-

lonnant, vint tristement tomber à ses pieds et resta plantée, droite, à la même place, la face pâlie, une barre mauvaise au front, pas une larme aux yeux devant l'anéantissement de cette femme qu'elle avait affectionnée, chez laquelle elle avait passé presque une partie de son enfance. L'esprit de Mme Fromant arrêté sur un seul point : Léone, riche héritière, Andrée, fille pauvre.

D'un coup les méchancetés de sa cousine oubliées, rejetées, chassées de son esprit, lui revenaient en mémoire, grossies par l'inquiétude.

Geneviève voyait sa fille éclaboussée par l'argent de l'étrangère, sa fille méprisée par le fait de la présence de l'autre, la fille riche! Et ces choses se passeraient chez elle, devant elle, sans qu'elle y put rien, sans que personne, du reste, y put quelque chose, pas même Léone, à moins qu'elle ne se dépossédât...

Mais les rires des fillettes dégénérés en cris perçants pour une poupée qu'elles se disputaient, rappelèrent Mme Fromant aux choses présentes. Et sans être au courant de leur fâcherie, suivant encore le cours de ses pensées, dans lesquelles la douleur d'orgueil lui faisait voir Andrée souffrant par Léone, le sourcil froncé, la main dure, elle se précipita sur sa belle-fille et la prenant par le bras, elle la secoua, jetant avec colère :

— Hein! tu ne vas pas commencer, je te défends de martyriser Andrée, je te le défends!...

L'enfant, de ses grands yeux mouillés, la regardait effrayée, suppliant de sa voix tremblante de larmes :

— Maman, oh! maman, ne te fâche pas, j'ai peur, maman!...

Mais sans l'écouter, elle continuait, criant plus fort :

— Ah! tu voudrais faire la loi, faire la despote, mais tu te trompes!...

— Maman... maman!... pleurait toujours la petite, terrifiée de cette rage incomprise.

— Ah! je me charge de te montrer que tu n'es rien ici.

Et comme elle secouait plus fort l'innocente, qui en son

effroi se laissait aller ainsi qu'une loque, Andrée bouleversée de voir sa sœur malmenée, se mit à trépigner et à pousser des hurlements :

— Veux pas!... veux pas!...

Le désespoir de sa fille fit lâcher prise à la mère et Léone s'affaissa sur le tapis, pleurant sa grande douleur d'enfant. Alors pour occuper sa rage, Geneviève lança sur le lit, à la volée, ses gants, son chapeau, son manteau, sans trop savoir ce qu'elle faisait, bégayant des mots de fièvre, incohérents, qui témoignaient seulement de sa fureur.

Tout à coup, en son va-et-vient de bête en cage, l'idée lui vint qu'il serait convenable d'aller chez la morte. Mais, aussitôt, elle repoussa cette pensée, les bras jetés en avant comme pour se défendre.

— Non, jamais, jamais !...

Elle ne voulait pas la voir, ne lui pardonnant point dans cet instant de surexcitation, l'inquiétude jalouse que son anéantissement apportait dans sa vie. Pourtant il fallait absolument que sa belle-fille s'y rendît et il lui semblait peu convenable de la faire conduire par une bonne.

Et Geneviève restait irrésolue, ne sachant quelle décision prendre, en dehors de la volonté ferme de ne pas y aller.

Lasse d'incertitude, elle s'arrêta devant la croisée et le visage collé sur la vitre, trouvant agréable le froid du carreau sur son front brûlant, regarda, des hauteurs de son troisième étage, la rue Vivienne qui s'allongeait très mince, comme un étroit passage, entre les hautes maisons noires, misérables et grelottantes sous la bourrasque revenue, fouaillant, exaspérée, leurs façades de grandes gerbes de pluie crépitante.

Puis, la tête relevée elle contempla les nuages. D'un bout à l'autre de l'horizon, ils masquaient le ciel, tout à l'heure si bleu et leur masse molle et remuante, roulait lentement, formant de bizarres dessins ; flore surprenante, animaux fantastiques, constructions étranges s'ébauchaient

sous la continuelle poussée des vents humides. Mais des clameurs, — sinistres comme l'appel suprême des submergés, — clameurs que l'on perçoit seulement les jours de pluie, dans le silence relatif où tombent les voies parisiennes, montèrent jusqu'à elle.

Et de nouveau, courbant le front, l'esprit toujours hésitant sur l'opportunité de conduire Léone chez sa grand'mère, Geneviève se laissa attirer par la rue. Avec les ruisseaux débordants, les gouttières crachant l'eau à flots, en des hoquets saccadés, les portes cochères sous lesquelles la pluie filtrait comme venue de sources invisibles, la chaussée, peu à peu, transformée en un véritable lac, devenait impraticable. Sur les trottoirs, c'était un enchevêtrement de parapluies tendus, une bousculade de gens courant le dos voûté, la tête inclinée, à la recherche d'un abri, tandis que, les frôlant, les lourds omnibus à trois chevaux, dont les voyageurs d'impériale, avec des mines piteuses, se tenaient debout, allaient au petit trot, indifférents de bourrasque, faisant jaillir sur eux des éclaboussures malpropres.

Peu à peu, les pleurs des enfants s'étaient calmés. Les joues encore humides de larmes, elles avaient repris leurs jeux, aucune peine, aussi grande soit-elle, n'étant durable à cet âge. Mais, cette fois, elles babillaient à voix couvertes, elles chuchotaient leurs rires. Et ayant dans l'oreille leur bruit, leur tapage accoutumé, ce silence surprit la mère, la tirant de sa contemplation.

Elle se retournait vivement, craignant déjà qu'Andrée ne fut malade, lorsqu'elle vit son mari s'encadrer dans la porte, le visage si pâle, si bouleversé qu'elle courut à lui, la voix inquiète :

— Maurice, qu'as-tu?... Tu es malade?...

— Non, non, répondit-il tout de suite pour la rassurer, mais je viens de recevoir, au bureau, une dépêche...

Comme il hésitait, elle comprit et termina :

— Moi aussi ; la grand'mère de Léone est morte.

De la tête, il répondit oui, et, accablé, il se laissa tomber

sur un siège. Au bout d'une minute, devant les yeux interrogateurs de sa femme, il reprit :

— Cela m'a fait une émotion, tu n'en as pas idée... Ah ! mon Dieu, que c'est douloureux de voir ainsi, à mesure que l'on vieillit, s'évanouir le passé.

Les sourcils de Geneviève se froncèrent à l'entendre parler de la sorte. Et l'affection jalouse qu'elle vouait à ceux qu'elle aimait s'irritant, elle laissa tomber, la voix amère :

— On dirait que tu regrettes le temps de jadis... qu'avec moi tu n'es pas heureux ?

— Oh ! Geneviève, protesta-t-il, peux-tu penser semblable chose... Seulement, on tient aux jours anciens, dont le souvenir ne garde que les heures agréables, comme à une chose enfuie qui jamais ne reviendra. Et plus il s'échappe, ce passé, par la disparition des êtres avec lesquels on l'a vécu, plus on a la sensation de la rapidité du courant qui vous entraîne vers la vieillesse et l'anéantissement.... Alors, en se voyant à chaque étape de plus en plus seul, abandonnant derrière soi tout le commencement qui vous tient tant au cœur, un chagrin, une tristesse irraisonnée, vous viennent...

Il y eut un court silence pendant lequel Geneviève martelait nerveusement le parquet du pied, irritée de ces regrets d'un temps vécu sans elle. Et lorsqu'il dit : « Nous allons y aller immédiatement... tu aurais dû même ne pas m'attendre... », elle répondit, sèchement :

— Vas-y avec Léone, moi je reste.

Très étonné, M. Fromant demanda :

— Pourquoi ?

— Parce que la peine que je ressens n'a rien de commun avec celle que vous pleurerez là-bas.

— Je ne te comprends pas.

La voix enflée, d'un trait, elle jeta :

— Tu ne comprends pas que cette mort désunit nos enfants, que, maintenant, dans ces deux êtres qui semblent des égales — et du geste elle désigna les deux petites qui

s'embrassaient, sans souci des préoccupations dont elles étaient cause — il y a une riche et une pauvre, — celle-ci fatalement malheureuse dans l'avenir de cette inégalité de situation, — et que cette « pauvre » est ma fille.

Il haussa les épaules :

— Tu es folle d'avoir de pareilles idées.

— C'est possible, mais si tu aimais tes deux enfants, au lieu de ne chérir que Léone, tu serais, comme moi, désespéré.

— J'affectionne mes filles également et si quelqu'un a quelque chose à dire ici, c'est moi, qui peux m'étonner de te voir chagrinée de l'héritage qui va échoir à ta belle-fille.

Comme elle voulait parler, il l'en empêcha, la voix plus élevée :

— Evidemment, je regrette qu'Andrée ne bénéficie pas d'une position semblable, mais que diable nous devons déjà nous montrer heureux que l'une d'entre elles ne soit plus un sujet d'inquiétude pour l'avenir.

— Tu ne vois pas tout ce que cette situation fausse nous réserve de chagrins.

Il se leva, agacé :

— Je perds mon temps à te répondre. Femme butée, femme fermée!... M'accompagnes-tu, là-bas?

— Non, dit-elle, têtue.

— C'est bon, habille Léone, nous irons tous les deux.

Les dents serrées, Geneviève répondit :

— Elle est prête, nous allions sortir, lorsque la dépêche est arrivée.

Se tournant vers sa fille, M. Fromant appela, la main tendue de son côté :

— Léone! viens, nous sortons.

L'enfant le regarda, surprise.

— Avec toi?

— Oui.

Elle battit des mains, toute ravie de cette exceptionnelle proposition :

— Ah! quelle chance!

Mais, aussitôt, sa sœur implora :

— Dédée aussi, papa, Dédée aussi!

Et comme elle arrivait au galop de ses courtes jambes, ses petits bras tendus, M. Fromant, se courbant, l'empoigna sous les aisselles et la soulevant jusqu'à ses lèvres, l'embrassa :

— Non, ma mignonne, toi, tu restes avec maman.

— Veux « mener », cria-t-elle, veux « mener »!

— Impossible.

L'enfant, remise à terre, trépignait de désespoir, mais négligeant de la consoler, il prit Léone par la main et s'en alla.

En le voyant ainsi partir sans un adieu, les yeux de Geneviève se mouillèrent et, tout en berçant Andrée qu'elle avait prise pour la faire taire, elle pleura de grosses larmes chaudes qui faisaient de larges tâches sombres sur la jupe claire de la petite. Il lui semblait que cette scène venait de rompre le lien amoureux qui l'unissait à son mari. Maintenant ils étaient séparés. Maurice s'en allait avec la fille de l'Autre, l'ancienne compagne, jadis si regrettée, dont le souvenir à présent était haï, l'abandonnant à son chagrin. La douleur d'Andrée calmée par le don de quelques vieux rubans, Geneviève la reposa sur le tapis et se laissant aller sur un fauteuil, le visage caché dans ses mains, elle songea qu'une partie du malheur craint quelques heures auparavant s'accomplissait : Déjà, Léone se dressait pour la faire souffrir.

Mais, se rendant compte qu'elle ne pouvait faire retomber sur sa belle-fille, absolument inconsciente, la responsabilité du mal qu'elle lui causait, la jeune femme la rejeta sur son mari. Et en son âme monta un vague regret d'avoir épousé un veuf.

Oui, là était la faute, l'erreur de son cœur ignorant : avoir aimé un homme qui n'était pas avec elle dans les mêmes conditions d'égalité de passé. Déjà, lui, il avait été marié et de cette union rompue par la mort, il était

resté un enfant, vivant souvenir de cette vie antérieure, empêchant que jamais il l'oubliât.

Et les sous-entendus, les désapprobations lancées par ses parents au sujet de ce mariage, lui revenaient en mémoire. Elle comprenait maintenant les : « Tu as tort d'épouser un veuf » et les réponses à ses : « Pourquoi...? quelle différence y a-t-il...? »

Ah ! on le lui avait bien dit : Ce n'est jamais la même chose. Avec un jeune homme, s'il vous initie à l'amour, vous métamorphose et vous fait femme, de votre côté, vous l'initiez à la vie familiale, aux douceurs de l'intérieur. Tandis que le veuf n'a rien à apprendre ; non seulement il connaît cette existence, mais elle lui a été dévoilée par un autre femme, de manières, d'habitudes, de goûts différents des vôtres. Et vous aurez beau lui être supérieure, vous semblerez à votre mari moins parfaite ; il sera avec vous désorienté, dérouté, parce que son éducation maritale aura été l'œuvre de la première épouse... Non, non, n'épousez pas un veuf, aimez, pour obéir à la magistrale loi de nature qui perpétue le monde par l'amour, créez-vous avec l'élu de votre cœur, jeune et indépendant comme vous, un foyer dans lequel vous vivrez et élèverez les enfants nés de votre tendresse, mais ne soyez jamais la seconde affection, permettant ainsi les comparaisons, n'entrez jamais dans un nid déjà édifié, pour y remplacer la compagne disparue, car toujours vous y aurez l'air d'une intruse.

Geneviève hocha la tête et tamponnant ses yeux rougis de son mouchoir, elle se dit que, pour comprendre ces choses, il fallait déjà avoir vécu, déjà être femme.

Mais soudain, par un brusque virement de l'esprit, ses raisonnements l'effrayèrent. Grand Dieu ! n'aimait-elle plus son mari pour que l'idée lui vint qu'elle avait eu tort de l'épouser ? Ah ! ça non, elle ne le voulait pas.

Son buste se redressa pour affirmer sa volonté et faire une barrière aux pensées qui l'envahissaient.

Non, ça, elle ne le voulait pas. Maurice était bon, Maurice la chérissait et la rendait heureuse. Et ramenant

fatalement tout à sa belle-fille, elle dit presque haut :

— Léone et sa fortune ne me détacheront pas de lui.

Dans un élan de bon vouloir, dans une volonté de rompre avec les regrets ébauchés, la jeune femme se leva brusquement, appelant :

— Maria ! Maria !

La fille accourue, elle dit vivement tout en remettant son chapeau :

— Maria, vous allez vous occuper d'Andrée et la faire dîner... Moi, je vais rejoindre Monsieur : la grand'mère de Léone vient de mourir.

CHAPITRE III

Toute droite, vraiment imposante en la vigueur de ses onze ans, les sourcis froncés, ses cheveux roux tout ébouriffés par le jeu, Andrée disait à un groupe de fillettes, placées en face d'elle et de Léone :

— Vous allez laisser ma sœur tranquille, hein ? ou moi je vous donne des gifles !

Comme elle s'avançait, menaçante, les autres reculèrent, répondant :

— Mais tu es ridicule, on ne lui fait rien, à ta sœur.

— Tas de méchantes, je vous ai vues, là-bas, au bout du jardin. Parce qu'elle est plus faible que vous, vous essayez de la faire tomber !...

— Ah ! tu sais, à la fin, riposta une petite fille, moins effarouchée que ses compagnes par l'air décidé d'Andrée, tu nous ennuies avec ta sœur, mets-la dans du coton, ta sœur, et laisse-nous tranquilles.

— Oh ! vous pouvez être certaines que jamais plus nous ne jouerons avec vous.

En chœur, les petites chantèrent :

— Tant mieux, tant mieux!...

Outrée, Andrée leur tira la langue et prenant par le bras Léone qni, toute émue, avait assisté presque silencieuse à la scène qu'elle causait, elle l'entraîna rapidement du côté de la musique.

Il faisait une exquise après-midi de commencement de printemps, si claire et si douce qu'elle étonnait par son désaccord avec la végétation. Dans ce jardinet du Palais-Royal, les arbres tout noirs, découpaient dans l'azur du ciel leurs membres décharnés. Et les plates-bandes, encadrant les tapis de gazon toujours vert, s'allongeaient, fraîchement bêchées, en un mince galon sombre privé de toute plantation. La terre dormait toujours du lourd sommeil d'hiver, les rayons d'or du soleil à peine reparu, n'ayant encore pénétré son âme refroidie pour y réveiller les désirs jamais épuisés de son œuvre magistrale de fécondation.

Mais les êtres, plus sensibles, impressionnés par l'aube de l'estivale saison, ressentaient inconsciemment une grande joie. Et la foule, accourue de toutes parts pour profiter de ce premier beau jour, tournait autour du kiosque de la musique, tendait jouissеusement son dos à l'astre-roi, laissant percer une large gaîté, un extrême plaisir de vivre dans cette atmosphère attiédie. Les hommes souriaient, les femmes riaient et les enfants poussaient des cris, résonnant comme des fanfares d'allégresse, tandis que les cuivres de l'orchestre militaire déchiraient l'air, augmentant encore cette griserie du renouveau par leurs marches entraînantes.

Les deux fillettes arrivées auprès de Mme Fromant, qui, assise au pied d'un gros platane dénudé, travaillait, celle-ci s'aperçut immédiatement de leur attitude mécontente. Elle interrogea :

— Qu'avez-vous donc, vous ne jouez plus ?

— Non, répondit Andrée, toutes ces filles sont des méchantes.

— Ah! ah! — et, du regard, questionnant Léone :

— Qu'y a-t-il?

Timidement, un flot de sang empourprant subitement son visage pâle, la fillette expliqua :

— Suzanne Lévin et Henriette Diers ont voulu me faire tomber, alors Andrée s'est fâchée.

— Oui, coupa la petite, je leur ai déclaré que si elles faisaient mal à Léone, je leur donnerai des gifles.

Avec un hochement de tête, Mme Fromant reprit, en fixant sévèrement sa belle-fille :

— Il faut toujours qu'il y ait des complications à cause de toi.

— Mais, maman, ce n'est pas ma faute...

— Je sais, je sais... ce n'est jamais ta faute, mais il n'empêche que tu es continuellement la source de discussions.

— Oh! maman... voulut encore protester l'enfant.

Mais Geneviève lui coupa la parole et la voix assourdie, pour ne pas faire d'esclandre dans le jardin, elle poursuivit :

— Comment, non contente de faire du désagrément, d'empêcher ta sœur de jouer, tu raisonnes, tu ne veux admettre que tu es une sotte! — et rapprochant une chaise placée non loin d'elle :

— Tiens, assieds-toi là et n'en bouge plus; peut-être qu'ainsi tu ne feras pas d'ennui.

Sans protester, avec des larmes silencieuses perlant sur ses joues, Léone s'assit, tandis que plus loin, Andrée qui s'était si fort fâchée d'un semblant de méchanceté de ses compagnes, éloignée de la scène présente, en son habitude de voir sa mère toujours donner tort à sa sœur, restait indifférente.

Léone, elle, du fait de sa délicatesse, plus impressionnable que ne le sont ordinairement les enfants de son âge, souffrait énormément du reproche immérité qui venait de lui être adressé. Mais l'idée d'injustice, de non-affection, ne se présentait pas à son esprit d'enfant. Il y

avait seulement en elle un grand trouble, une grande inquiétude. Ses raisonnements allaient à la dérive, cherchaient vainement le tort qu'elle avait pu avoir et ne le découvrant pas, elle se trouvait malheureuse sans en accuser personne.

Un dernier hurlement des cuivres, qui résonna formidablement dans ce square encaissé par les arcades de pierre, termina le concert et les auditeurs se dispersèrent de droite et de gauche, soulevant des nuages de poussière.

Geneviève regardait les gens qui défilaient devant elle, étudiant les toilettes des femmes, observant les jeunes filles et s'amusant des allures conquérantes des hommes, quand, devant elle, la cousine Landrequin surgit, disant de sa voix mielleuse :

— Quel heureux hasard de vous rencontrer ici, chère amie!

Quoiqu'elle fut venue au Palais-Royal exclusivement pour retrouver Mme Fromant, elle continua sur un ton sincère :

— Si je me figurais vous voir en traversant ce jardin!

Et sans paraître s'apercevoir de la raideur avec laquelle l'accueillait la jeune femme, elle reprit après un petit gloussement qui était son rire :

— Je m'assieds un peu, je suis absolument éreintée... je viens à pied de chez les Favardot.

— En effet, la course est longue d'ici Courcelles.

Observant en dessous Mme Fromant, la cousine insinua :

— De bien charmantes gens, les Favardot...

— Oui, très aimables et je les plains beaucoup.

— Moi, je ne les oublie jamais dans mes prières et je supplie le ciel que la mort de leur fille soit leur dernier chagrin.

— Les malheureux!... perdre une fille de vingt ans, c'est horrible! La seule pensée qu'un tel malheur pourrait s'abattre sur moi, me fait frissonner.

— Oui, oui, c'est horrible.

Et sûre maintenant que Geneviève était bien disposée, se penchant, elle l'interrogea, la voix mystérieuse :

— Vous savez la nouvelle ?

— Non.

— M. Favardot va monter une grande maison de banque, une affaire à gagner des millions.

— Ah ! ah !... approuva Geneviève, je lui souhaite de réussir.

— Mais ce n'est pas tout. Figurez-vous qu'il m'a laissé entrevoir que, si Maurice voulait, il ne serait pas fâché de le prendre comme associé. Il a une haute opinion des aptitudes financières de votre mari.

Du coup, Geneviève fut intéressée et fixant sa parente, qui, immédiatement, baissa ses lourdes paupières pour ne pas laisser percevoir ses pensées, elle interrogea, anxieuse :

— C'est sérieux cette idée de M. Favardot?

— Mais oui, je crois.

— Comment savez-vous cela ?

— Devant moi, dit-elle en faisant sur le sable des dessins avec le bout de son parapluie, il a dit que si Fromant voulait mettre des capitaux dans l'affaire, il ne trouverait point meilleur collaborateur.

Déceptionnée, reprenant sa broderie, la jeune femme répliqua :

— De l'argent, nous n'en avons pas.

— Avec ça, jeta vivement la cousine, vous avez bien la disposition de la fortune de Léone.

— Ah ! la fortune de Léone !...

Geneviève répéta cette phrase d'une voix pleine d'étonnement, comme si c'eût été là une révélation. Jamais son mari, — peut-être pour ne pas réveiller les colères passées, — ne parlait de cet argent ; d'un autre côté, comme il ne faisait, sous aucun prétexte, entrer les rentes dans leur budget, il n'était jamais venu à l'esprit de la jeune femme qu'il put servir. Et pour se convaincre, elle répétait :

— C'est vrai, il y a la fortune de Léone.

Tout de suite, la curiosité éveillée, Mme Landrequin questionna :

— On dirait que cela vous surprend... En sa qualité de tuteur, votre mari a le droit de placer comme il l'entend l'argent de sa fille.

— Evidemment.

— Alors cette idée d'association vous sourirait ?

— Mon Dieu, si la chose semblait bonne à Maurice, je ne pourrais que m'en réjouir.

— Ah ! tant mieux, je désirerais beaucoup que l'affaire s'arrangeât, laissa échapper Mme Landrequin dans un élan d'espérance, car Favardot n'a point caché à Honoré qu'il lui donnerait une bonne situation.

Et elle reposa sa question :

— Croyez-vous que Maurice voudra placer ainsi l'argent de votre belle-fille ?

— Pourquoi pas?... Je m'expliquerais mal qu'il préférât laisser à d'autres, plutôt que d'en profiter, le bénéfice de ces capitaux.

— Certes, surtout dans une combinaison à gagner une fortune... Alors vous lui en parlerez ?

— Bien entendu.

— M. Favardot préfère qu'il soit au courant de sa proposition, avant de l'en entretenir.

Heureuse d'avoir deviné sa parente, dans un petit rire mordant, Geneviève déclara :

— Ainsi, ma chère amie, vous étiez venue exprès pour me prier de tâter mon mari ?

— Non, non, se récria-t-elle, je ne suis chargée de rien. Seulement le hasard nous ayant fait rencontrer, j'ai voulu vous avertir.

Et le soleil couché, la température subitement refroidie, Mme Landrequin s'enveloppant dans son long châle noir qu'elle portait en pointe, se leva :

— Voilà le temps qui se rafraîchit, je m'en vais.

Aux petites, qui jouaient doucement, Andrée étant venue s'asseoir près de sa sœur, elle dit :

— Au revoir, mes mignonnes, au revoir.

Et serrant la main de Geneviève, de son pas sans

secousse qui donnait l'illusion d'un glissement mystérieux de fantôme, la cousine s'éloigna.

Geneviève, la tête tournée du côté où Mme Landrequin avait disparu, s'oubliait sur sa chaise en une rêverie douce, dans laquelle elle entrevoyait un avenir de joie, un avenir fortuné, obtenu grâce à l'association avec Favardot.

Andrée l'interpella :

— Dis, maman?... tu viens?... Tout le monde est parti.

Elle sursauta.

— Ah! mon Dieu, c'est vrai!... Sauvons-nous vite.

Et d'un élan, elle fut debout.

La fillette partit à rire :

— Tu est plus légère que nous!

— N'est-ce pas?

Mais se rappelant, à l'attitude gênée de Léone, qu'elle avait grondé sa belle-fille, elle lui donna sur les joues une affectueuse petite tape :

— Tu ne boudes pas, j'espère?... C'est oublié, tu sais... N'en parlons plus.

Le visage de l'enfant s'éclaira d'un sourire. Et toutes les trois, rapidement, gagnèrent la rue Vivienne.

Tout en surveillant de l'œil les fillettes qui allaient devant elles, Geneviève, reprise par le rêve d'espérance né de la conversation avec Zoé Landrequin, se répétait une des phrases dite par sa cousine :

— « Une affaire à gagner des millions!... »

Et elle s'étonnait des hasards que vous réserve la vie.

Alors qu'on n'y songe point, que l'existence semble devoir se dévider uniformément pareille, une modification se produit, dans les conditions les plus imprévues.

C'était justement la vieille Landrequin, si détestée, qui lui apportait une bonne nouvelle. Et, chose plus étrange, si le changement dans la situation de son mari s'opérait, ce serait grâce à l'argent de Léone, cet argent qu'elle

avait maudit, cet argent qui, dans la crainte que son enfant souffrît, lui avait fait presque haïr sa belle-fille.

Mme Fromant hocha la tête et sans faire attention, que sa pensée s'énonçait à voix haute, elle murmura :

— Comme c'est bizarre !

C'était Léone, Léone délaissée, Léone jalousée qui, peut-être, allait être cause de son bonheur. Non, pas son bonheur, — sa situation lui suffisait et elle était heureuse, — mais celui de sa chère Andrée.

Et l'âme de Geneviève, attendrie, à cette idée de joie pour sa fille, se remplit d'un regret énorme d'avoir été souvent injuste, même presque dure pour l'enfant de son ancienne amie.

Elle se reprochait vivement de n'avoir pas mieux aimé cette petite. Et à cet instant, la regardant mieux, elle fut frappée de sa délicatesse. Léone marchait aux côtés d'Andrée, et elle était si mince, si frêle, si fluidique pour ses quatorze ans qu'elle semblait la cadette de sa sœur.

Mais Geneviève appitoyée s'en faisait le serment : à partir de l'heure présente, elle aimerait Léone comme elle avait le devoir de l'aimer, pour obéir non seulement à sa conscience indignée, mais aussi à la promesse solennellement faite à son mari, la veille de leur mariage : « Je la chérirai comme ma fille. »

Et arrivée sous le portique de la maison, les deux fillettes l'attendant, avant de monter, elle se pencha et les embrassa de deux baisers dans lesquels entrait une égale tendresse...

Le soir, les enfants couchées, lorsque M. et Mme Fromant se retrouvèrent dans la salle à manger, autour de la table desservie qu'éclairait la lueur haute de la suspension — moment qui était pour tous les deux l'heure agréable et bonne de la journée, moment de repos, moment d'intimité, où tranquilles, dans le silence de la maison endormie, ils conversaient sur les menus incidents de leur vie régulière — tandis que Maurice bourrait méthodiquement et soigneusement la pipe d'écume qu'elle lui avait donnée aux étrennes dernières, Geneviève aborda enfin la nouvelle

de la banque Favardot. A grand'peine, elle avait conservé jusque là le secret.

Mais une soudaine gêne la saisissait. Et s'emparant d'un coupe-papier qu'elle se mit à contempler pour se donner une contenance, elle insinua d'une voix qu'elle cherchait à rendre indifférente.

— T'ai-je dit que nous nous étions rencontrées avec Zoé Landrequin ?

— Non. Où cela ?

— Au Palais-Royal. Elle m'a priée de t'annoncer la visite de M. Favardot.

— Favardot !... Tiens, à quel propos ?

— Il veut fonder une banque et désirerait t'intéresser dans la combinaison... Il y a des millions à gagner, paraît-il, et tu serais associé.

Faisant claquer une allumette, il jeta bourru :

— Quelle idée d'avoir pu penser que je pourrais mettre de l'argent dans une affaire, je ne suis pas un capitaliste, moi.

— C'est bien ce que j'ai répondu tout d'abord, mais la cousine Landrequin m'a fait remarquer — et elle s'absorba davantage dans la contemplation de la fine bande d'ivoire — que tu pourrais mettre dans cette combinaison la fortune de Léone. Tu es maître de placer comme tu le veux ce capital.

La flamme de l'allumette sur le fourneau de sa pipe, Maurice tira coup sur coup trois ou quatre bouffées de fumée, qu'il envoya au plafond avec un grand bruit de lèvres. Puis il laissa tomber :

— Je n'ai pas le droit de compromettre l'héritage de Léone dans les affaires. C'est un dépôt qui m'est confié et je veux le remettre intact.

— M. Favardot est un homme intelligent. A vous deux, vous réussiriez sûrement.

— C'est possible, mais je n'ai pas de fonds disponibles.

La voix légèrement tremblante, elle insista :

— Réfléchis... peut-être...

— C'est tout vu, coupa-t-il sèchement. Je ne risquerai pas dans les hasards d'une entreprise nouvelle les capitaux d'une de mes filles.

Et comme il se taisait, s'enveloppant placidement d'épais nuages de fumée, dans le silence vibra le claquement sec du coupe-papier que Geneviève venait de briser en ses doigts énervés.

CHAPITRE IV

— Oh ! je connais ton affection.

— Sur quel ton tu me dis cela!... tu crois donc que je ne t'aime point?

Léone eut un sourire douloureusement ironique :

— Si, si, tu m'aimes...

Puis de nouveau, laissant aller en arrière sa tête pâle, dont les grands yeux se remplissaient de larmes, la jeune fille resta immobile dans le fauteuil où elle était à demi couchée.

Léone atteignait une de ces phases toujours dangereuses de la vie, où, une étape parcourue, l'être se trouve en présence d'une nouvelle période à franchir devant laquelle il semble hésiter, pris d'une subite défaillance à l'idée des fatigues, des désillusions qui l'attendent encore. Tout son système nerveux troublé devant la modification à opérer pour devenir jeune fille, semblait se refuser et préférer l'anéantissement. Et l'enfant restait là, attendant la résolution prise par le corps, entre la vie et la mort, haletante.

Mme Fromant, très occupée à chercher des ciseaux dans sa table à ouvrage, ne la regardant pas, doucement, levant sa petite main blanche, si transparente que le jour l'éclairait, Léone essuya les larmes qui embrumaient ses yeux.

« Si, si, tu m'aimes ! avait-elle dit. »

Grand Dieu, elle en mourrait de cette tendresse con-

venue que s'imposait sa belle-mère comme un devoir, sans élan, sans affection d'âme.

Maintenant la jeune fille comprenait bien qu'elle était presque une étrangère dans ce logis. Cette vérité s'était fait jour, abominablement cruelle pour son cœur aimant, juste au moment difficile d'une modification matérielle, la laissant sans force pour dominer ce désordre passager. Et au lieu de résister à la mort, de lutter, de vouloir vivre, la pauvre fille pensait qu'il valait mieux s'en aller que d'exister ainsi sans la chaude affection de la mère.

Certes son père et Andrée l'aimaient bien, mais lui, était si peu là et la fillette avait un caractère si différent du sien ! Puis ni l'une ni l'autre de ces deux tendresses ne pouvait atténuer l'amertume causée par la certitude que pour Mme Fromant elle était une gêne.

Et Léone se répétait, se sentant très faible, très épuisée, qu'elle aimait mieux mourir, s'en aller là-haut retrouver sa mère, qu'elle chérissait et regrettait sans l'avoir connue. Au moins, celle-ci l'envelopperait de ces caresses qui fortifient, la réchaufferait de ces baisers dans lesquels on sent toute la tendresse inspirée. Oui, sa mère la câlinerait, la bercerait ainsi qu'elle voyait Geneviève bercer et câliner sa jeune sœur.

Et cela semblait à l'orpheline si bon, si doux, qu'à en évoquer seulement l'idée, une béatitude éclairait sa face tirée par la fièvre.

Se retournant à cet instant, Geneviève, étonnée, demanda :

— Tu souris ?... Te sens-tu mieux ?

Un flot de sang empourpra le visage de la jeune fille et, embarrassée, elle répondit :

— Je ne sais, je pensais à des choses...

Tout en coulant l'œuf de bois dans le bas qu'elle allait repriser, Mme Fromant reprit :

— Le docteur va venir ; ton père, en allant à son bureau, a dû passer chez lui pour l'en prier. Dis-lui bien ce que tu ressens. Tu sais combien nous sommes tous chagrins de te voir souffrante... Andrée n'est plus gaie,

elle perd l'appétit et finirait aussi par tomber malade.

— Que veux-tu que je lui explique au médecin, je ne souffre pas, je suis seulement très faible. Aussi c'était bien inutile...

Mais un coup de sonnette lui coupa la parole :

— Sans doute le voilà, dit Mme Fromant en dissimulant rapidement sa bourgeoise besogne.

Comme elle repoussait sa corbeille, la bonne ouvrit la porte du salon, annonçant :

— M. Pouvillon.

Et le docteur pénétra.

C'était un gros bonhomme à la face large, rose et fraîche de bébé, toujours éclairée d'un bon sourire et encadrée de longs cheveux blanc d'argent. Son torse bedonnant était supporté par deux courtes jambes écartées, qui avançaient méthodiquement avec la conscience du lourd poids dont elles étaient chargées, l'une ne se mouvant que lorsque l'autre était solidement posée.

— Bonjour, madame, salut, mignonne, lança-t-il de sa voix tonitruante... Alors toujours pâlotte, mon amie Léone?

— Mais oui, docteur, nous finissons par être tourmentés.

Il se laissa choir dans un fauteuil, placé à côté de la malade, et le siège sous le fardeau gémit douloureusement :

— Cela ne sera rien, prononça-t-il, rien du tout.

La théorie du docteur voulait que le médecin observât son malade sans que celui-ci prît une attitude modifiant momentanément son état, aussi l'appliquant, il continua :

— Si vous saviez, j'ai bien manqué ne pouvoir venir.

Il coiffa son large nez de lunettes d'or, emprisonna la la main de la petite dans la sienne et poursuivit :

— Une aventure des plus cocasses vient d'arriver à un de mes clients.

— Vraiment, docteur? contez-nous cela? demanda Léone, déjà intéressée.

En l'observant, il répondit :

— Je veux bien. Hier soir, au retour de son cercle, mon client, ainsi que d'habitude, pénétra dans la chambre de sa femme, il s'approcha du lit pour l'embrasser, mais quelles ne furent pas sa stupéfaction et son effroi de sentir sous ses lèvres une barbe!

Brusquement, le docteur interrompit son récit :

— Quel âge avez-vous?

— Dix-huit ans, répondit Léone.

— Montrez-moi votre langue.

Riant, égayée par l'histoire, la jeune fille s'exécuta. M. Pouvillon hocha la tête, puis ordonna :

— Voulez-vous vous lever que je vous ausculte.

Et tout en l'aidant à ôter son corsage, il reprit :

— Mon client poussa, vous le comprenez, un cri indigné et sans perdre une minute fit flamber une allumette pour reconnaître le monsieur sans-gêne qui se permettait d'usurper ainsi sa place. Mais il n'eut pas le temps de profiter de sa clarté, car elle crépitait à peine qu'il recevait un coup violent sur la tête, se sentait enveloppé et ligoté dans une couverture, puis bousculé, traîné, tandis qu'il percevait sous son emmaillotement des appels désespérés : « Au voleur!... au secours!.... »

M. Pouvillon s'arrêta pour ausculter la jeune fille. L'oreille collée à son dos, il ordonnait :

— Respirez... plus fort... encore.. cela suffit, mon enfant.

— Et alors, docteur?! questionna Léone anxieuse.

— Hein, ça vous intéresse?

— Mais oui, que faisait ce monsieur à grande barbe chez votre ami?

Se laissant retomber sur son siège, le docteur poursuivit :

— Attendez... Le malheureux étouffait sous sa couverture et, sans y rien comprendre, croyait sa dernière heure venue, quand il perçut autour de lui un remue-ménage et une voix qui clamait : « Là-dessous se trouve un voleur, j'ai pu m'en rendre maître au moment où il voulait m'assassiner... »

— Mais c'est un vrai roman, docteur, cette aventure.

— N'est-ce pas ? dit-il, tout en palpant la jeune fille.

Mais celle-ci poussa un cri :

— Docteur, vous me faites mal !

— Oh ! la douillette, ce n'est rien... Donc, mon ami se disait : « C'est fini, je meurs !... » lorsqu'on se décida à le dégager précautionneusement. Il était aux pieds d'un homme en chemise, entouré des locataires de la maison, à moitié vêtus, qui dans un même cri stupéfait le reconnurent : Au lieu de pénétrer chez lui, il était entré chez le locataire de l'étage en dessous.

— Oh ! que c'est drôle, rit Léone.

— Pas tant que cela, déclara M. Pouvillon en ôtant ses lunettes, car le pauvre homme a failli mourir d'émotion et toute la nuit je l'ai veillé.

Le médecin se leva et avec un petit signe à Geneviève, demanda :

— Où trouverai-je de quoi écrire pour faire mon ordonnance ?

— Dans le cabinet de mon mari, si vous voulez bien.

— Mais certainement.

Pinçant le menton de Léone, qui, de nouveau, s'abandonnait toute lasse :

— Ce n'est rien, ma mignonne, aussitôt l'été venu, on vous emmènera au bord de la mer où vous en reviendrez forte comme un grenadier.

Avec un pâle sourire, elle répondit :

— Merci, docteur.

Et il s'éloigna.

Dans le cabinet, sa figure poupine devenue grave, le vieux médecin disait à Geneviève qui se tenait debout devant la table où il venait d'écrire son ordonnance :

— Votre belle-fille, madame, n'est pas très gravement atteinte, pour le temps présent. Une croissance subite l'a fatiguée, c'est tout, et un changement d'air, ainsi que je l'ai dit, la rétablira.

— Ah ! tant mieux, docteur !

D'un geste, il l'interrompit :

— Attendez, ne vous réjouissez pas si vite. Car l'heure est venue où je dois vous faire une révélation pénible... Après avoir suivi, observé cette enfaut depuis bien des années, il est de mon devoir de vous déclarer que, fille de malade, elle est de complexion défectueuse... Et retenez bien ceci, madame, c'est un arrêt irrévocable : Léone ne doit pas se marier, sous quelque prétexte que ce soit, car la maternité serait pour cette jeune fille une condamnation à mort... Vous entendez ?

— Docteur, s'exclama Geneviève effrayée, ce n'est pas possible !...

— Je vous demande pardon : Le mariage serait pour elle la mort.

M. Pouvillon se leva. La physionomie redevenue aimable, il serra la main de Geneviève, qui restait toute saisie, demanda des nouvelles de l' « hercule » Andrée, — une, au contraire, dont on pourrait se débarrasser de bonne heure — et se retira, de sa marche imposante et lourde d'homme obèse.

Le médecin reconduit, au lieu d'aller retrouver Léone, l'entendant converser avec sa sœur, qui, en sa peur abominable des médecins, s'était enfermée dans sa chambre jusqu'au départ de M. Pouvillon, Geneviève rentra dans le cabinet de son mari. Elle éprouvait après cette inattendue déclaration le besoin de se reconquérir dans la solitude. Et là, éclairée par une bougie dont la lueur jaune clignotait misérablement, affaissée dans un fauteuil, elle pensa à la situation de Léone qu'elle trouvait horrible.

Sous peine de mort, cette jeune fille passerait dans la vie sans la connaître, — car la connaît-on si on ignore l'amour avec ses suprêmes griseries et ses cuisantes peines, qui sont encore des ivresses tant elles sont aiguës ? Elle traverserait l'existence sans avoir servi la société future en procréant, sans laisser dans le vaste monde un être issu de son sang. Dans le passé comme dans le présent, la pauvrette serait une existence inutile, allant sans

but et sans raison, poursuivie par la grande malédiction des foules, méprisant sa vie solitaire.

Pauvre, pauvre petite !...

Jamais elle ne marcherait la main tombée, confiante, dans celle d'un homme aimé. Jamais elle ne verrait courir devant elle de beaux enfants, issus de cette tendresse.

Et son cœur de femme, bouleversé à ce tableau de vie lamentable, Geneviève pleura, non sur le sort de cette fillette qu'elle n'aimait pas, mais sur la cruauté de la situation envisagée.

Peu à peu, à force de s'apitoyer sur ce malheur, le calme revint en son esprit et ses mains s'accrochant l'une à l'autre, elle balbutia une ardente prière de remerciement à Dieu. Il était bon d'avoir épargné à son enfant cette épreuve d'existence brisée.

— Merci, Seigneur, merci, murmurait-elle, d'avoir eu pitié de ma fille, de m'avoir permis de m'enorgueillir de sa santé. Merci, Dieu Puissant, d'avoir donné à mon œuvre la joie de se perpétuer en l'avenir.

Et l'émoi causé par le diagnostic du docteur, absolument dissipé à la pensée de sa fille garantie de cet affreux malheur, elle se leva, murmurant, avec un gros soupir :

— Quelle épreuve réserve à Léone son cœur, ce cœur aux sentiments nullement alterrés par la complexion défectueuse du corps et qui devra pourtant en subir tout le poids. Il vaudrait mieux qu'elle fut morte.

Ce dernier mot à peine soupiré, il lui sembla qu'elle l'avait crié, tant il la saisissait. Et sans l'avoir voulu, elle se retrouva assise, répétant :

— Il vaudrait mieux qu'elle fut morte !

En une seconde, un drame de rêve lui mouilla les tempes de sueur glacée.

La pâle Léone, étendue sur son fauteuil, sans heurt, sans secousse, ayant entendu la sentence du médecin, mourait de douleur. Affolée, Andrée pénétrait en clamant : « Mère, Léone ne bouge plus, Léone est inanimée !... » Elle s'élançait pour lui porter secours, mais, oh ! épou-

vante, Andrée avait raison, déjà elle était froide. Comme toutes deux se désespéraient, la cousine Landrequin, pénétrait, et — au courant, sans qu'on lui eût rien dit — elle se lamentait que la jeune fille eut trépassé sans les secours de la religion; puis, tombée à genoux, interrompant tout à coup sa prière, elle disait d'une voix mielleuse: « Au fond, c'est un grand bonheur pour la chère mignonne. Bien des amertumes, bien des chagrins lui sont ainsi évités et Andrée, du coup, devient un beau parti. » La face éclairée de son sourire mince, la dévote insistait: « Le malheur des uns profite aux autres. Je suis certaine que votre peine, Geneviève, est atténuée par cette idée d'héritage. » Mais Mme Fromant détournait la tête pour éviter le regard de cette femme, honteuse d'avoir été devinée...

Soudain, un claquement se produisit et le cabinet de travail de M. Fromant tomba dans une épaisse obscurité. Sous une dernière convulsion de la flamme rasant le chandelier, la bobèche venait de se briser.

D'un bond, Geneviève fut debout, épouvantée de cette ombre soudaine. Et se figurant que, des ténèbres sinistres, une menaçante apparition allait se dégager, elle se précipita vers la porte, poussant un irraisonné cri de terreur qui vibra dans l'appartement, faisant accourir tout le monde.

Daniel RICHE.

(A suivre.)

PORTRAITS PARLEMENTAIRES

HONGROIS

L'Autriche-Hongrie est arrivée à un nouveau tournant de son histoire. Le régime parlementaire, appliqué en 1867 aux deux pays différemment préparés à cette métamorphose, vient de faire faillite en deçà de la Leitha alors qu'il porte la Hongrie à l'apogée de son épanouissement ; c'est un fait qui tient à ce que les Etats Autrichiens toujours paternellement et autocratiquement gouvernés n'ont su que faire du nouveau cadeau, tandis que la monarchie de Saint Etienne voyant remise sur pied, un peu renovée, sa charte parlementaire datant de presque mille ans, vint par là à être, d'emblée, replacée dans la voie naturelle de son évolution.

Il est impossible, à l'heure qu'il est, de dire exactement la profondeur de l'abime où l'incapacité parlementaire autrichienne a plongé ce pays, mais quelle que soit l'issue de cette crise il y aura quelque chose de changé sur les bords du Danube et ce quelque chose, ce sera, tout le monde le prévoit et le répète depuis longtemps, un agrandissement, un élargissement du rôle de la Hongrie dans le double ménage.

La nouvelle situation ne trouve pas la France au dépourvu ; depuis quatre ou cinq ans, les Hongrois font l'objet de nombreuses et de sérieuses études de la presse française et quand bien même, eux-mêmes, un peu trop exigeants sous ce rapport, ne se croient pas suffisamment connus encore en France, nous pouvons leur assurer qu'ils le sont autant que n'importe quel autre peuple étranger.

Ce qui nous manquait de connaitre ce sont les hommes nou-

veaux de la Hongrie. Là, aussi, la dernière crise austro-hongroise a fait table nette d'une ancienne situation; de l'excès du mal est sortie une situation parlementaire nouvelle, avec, à sa tête, un personnel qui travaillait depuis longtemps pour ce triomphe. Voyons donc un peu le nouveau Parlement magyar:

Je crois que le Parlement hongrois nous a toujours intéressés un peu trop au point de vue pittoresque. La légende de la noble race magyare, tenant ses assises nationales à cheval, armée, bottée, au milieu de la fameuse *poussta*, dont la plupart de nos narrateurs ne savent même pas ce que c'est, la description des chamarrures de costumes nationaux qu'on ne porte plus guère qu'aux « galas » de la cour et pour prêter serment de fonctionnaire, la chasse au merveilleux, à l'exotique, nous ont fait oublier la philosophie terre à terre de la vie parlementaire hongroise.

Vous dirai-je que les députés hongrois siègent en veston, en redingote de chez le bon faiseur, ou en soutane, s'ils sont ecclésiastiques, et que l'hémicycle où se tiennent les séances ressemble à celui de tous les pays — du moins tant que ne sera prêt le merveilleux palais législatif en style gothique flamboyant qui se construit sur les quais du Danube à Budapest et aura coûté une trentaine de millions, après quoi le Parlement hongrois sera le mieux logé du monde entier.

La politique magyare!? du moment qu'elle doit influencer les événements extérieurs, elle nous intéresse évidemment d'une façon considérable. Mais, vainement, nos docteurs en politique extérieure y chercheraient des partis clérical, progressiste, républicain, conservateur, réactionnaire, socialiste. Les idées régulatrices de la vie parlementaire hongroise ont une toute autre base que ces abstractions philosophiques. Il n'est qu'un seul terrain sur lequel se distinguent les diverses fractions, celui de l'application plus ou moins rigoureuses des libertés constitutionnelles magyares par rapport à l'oppression autrichienne. C'est, dans son ensemble, une politique de revendications nationales.

La politique extérieure du Parlement hongrois se résume, de même, en un principe national fort simple dont l'auteur est le comte Étienne Széchényi (1832) : reconquérir à la Hongrie la place au grand soleil qu'elle occupait avant la catastrophe de 1526, et la reconquérir uniquement par le développement

économique, le progrès des idées et les institutions pacifiques, à l'exclusion de toute idée de conquête ou d'agrandissement territorial et sous la sauvegarde du *statu quo* de la communauté avec l'Autriche, programme qui n'a rien qui ne nous soit sympathique et que nous ne puissions encourager.

Les hommes qui guident, en ce moment, et leur patrie particulière et l'ensemble de la monarchie à travers les difficultés de cette crise, dans laquelle le trône ne saurait intervenir sans se départir d'une neutralité qui fait sa seule force, sont peu nombreux, une quinzaine à peine, vers lesquels sont tournés les regards des peuples austro-hongrois. Sauf quelques-uns, ce sont de nouveaux venus, dans le parti gouvernemental, également nouveau.

Le héros de la situation est, sans contredit, Coloman de Széll, à qui revient la palme d'avoir remis sur pied la Constitution de 1867, qui allait sombrer au milieu des tempêtes politiques, emportant avec elle, en en détruisant les assises fondamentales, la monarchie tout entière dans une irrémédiable catastrophe. Il faut connaître la situation intérieure de la Hongrie au moment de la chute du cabinet Banffy pour savoir quelle somme de travail, de difficultés et responsabilités assuma le nouveau président du Conseil en se chargeant du pouvoir en février dernier, alors que personne n'était plus ministrable.

Dans les pourparlers orageux pour le renouvellement du compromis, le baron Banffy, prédécesseur de M. de Széll, avait reculé la crise finale, de concessions en concessions faites à l'Autriche sous forme de promesses platoniques, à tel point que, finalement, la lettre même de la loi constitutionnelle de 1867 semblait attaquée.

M. de Széll, de son poste d'observation presque extra-politique à la tête de deux grands établissements financiers, trouva le joint, descendit dans l'arène avec en poche un paragraphe, la fameuse clause Széll, espèce de baguette magique, si ingénieusement combiné que, adoptée d'emblée, elle sauva la constitution et les libertés compromises, réconcilia les partis parlementaires, épura le parti gouvernementa, en exclua les éléments impurs, lui amena les hommes les plus marquants de l'opposition modérée et en général remit toute chose en place. La partie transleithanienne de la monarchie, la

Hongrie était pacifiée et pouvait servir de base d'opération pendant l'interminable crise qui déchire encore la partie cisleithanienne. C'est vous dire que cet homme est populaire dans son pays.

Coloman de Széll est le gendre, par adoption, de François Déak, dont il épousa la fille adoptive, Hélène, enfant du poète hongrois Vörösmarty et dont il fut le favori politique. C'est vous dire qu'il est le légataire des principes du père de la Constitution de 1867 et que tout, en lui, devait se révolutionner à voir le danger que courait l'œuvre si laborieusement édifiée du *sage de la nation.* C'est vous dire aussi que c'était à lui, moralement, qu'incombait le rôle de sauveteur. Au personnel, c'est un « bucheur » endiablé, s'intéressant à tout, s'occupant de tout lui-même, rien ne le laisse froid comme la politique des couloirs et les appétits des politicaillons, des phonographes à voter, appelés « mamelouks » dans le langage parlementaire hongrois, rien ne le réchauffe comme les idées élevées de législation, les affaires de haute portée nationale, les grandes occasions de se manifester, les grands dangers. Ministre des finances à trente-deux ans, à un moment où son pays n'inspirait pas plus de confiance aux capitalistes de l'occident qu'un particulier de moyenne envergure, Széll trouva de l'argent autant qu'il en voulait et autant qu'il en désirait, en reformant toute l'assiette financière hongroise et en inspirant, par la justesse de ses vues et la trempe de ses réformes, la confiance à tous les marchés d'Europe ; et quand, par suite d'une politique de conquête, l'occupation de la Bosnie en 1878 — qu'il désapprouvait, — son œuvre lui sembla compromise, il résigna ses fonctions, se retira et, pendant vingt ans refusa de rentrer dans aucune combinaison ministérielle, tout en demeurant le conseiller le plus utile à des moments critiques et de l'empereur et des différents cabinets qui se sont succédés à Budapest.

Orateur dans le sens hongrois — speecher — le nouveau président du Conseil ne l'est pas, et cependant c'est un grand, je dirai même un très grand orateur. Sa rhétorique est le portrait fidèle de son caractère ; il est logicien serré, d'une clarté limpide et sans phrases, poignant, brave homme, loyal, juste, claire, ne finassant jamais, ne défendant jamais une cause qui ne soit défendable ; il a, du reste, la partie toujours

belle. Le document jaillit de sa phrase, bien mis en vue, bien encadré, sans effort, et si bourré qu'en son exposé, il intéresse et captive l'auditoire. De taille courte, trapu, un peu, très peu bedonnant, la figure légèrement couperosée, encadrée de petits favoris brun-foncé, myope, le lorgnon campé sur le nez, c'est le type du grand banquier, de l'habitué des affaires au milieu desquelles il a contracté, ce qu'on ne trouve pas toujours chez le Hongrois, l'idée de la valeur du temps, du sien comme d'autrui, des habitudes de précision et une philosophie pratique, grandement tempérée par une extrême bonté de cœur.

Tout homme de travail a une passion privée qui est comme l'émanation de sa nature la plus intime. Coloman de Széll aussi en a, il est fermier modèle, ses vaches remportent tous les prix, ses cultures sont célèbres. Tout le monde, en Hongrie, connait Rátot, sa grande propriété située au sud-ouest dans le Comitat de Vas, d'où il est originaire, et qu'il représente à la Chambre. Mettez le président du Conseil sur le chapitre des vaches, parlez-lui d'une nouvelle espèce dont vous avez vu un exemplaire dans quelques vallées reculées d'un canton suisse, et un conseil des ministres ou une autre affaire importante sera retardée par une éclipse subite et mystérieuse du chef du pouvoir qui, en attendant, aura pris le premier rapide pour aller voir et, au besoin, acquérir la bête.

Coloman de Széll est aujourd'hui chef d'une immense majorité parlementaire que l'on ferait bien de désigner sous le nom de parti Széll, puisque c'est sous ses auspices qu'elle s'est formée; orientée vers le centre gauche, elle s'appuie sur l'opposition modérée dite « parti Apponyi » ou « parti national », nouvelle recrue dont la politique triomphe enfin après vingt ans de lutte. Malgré l'homogénéité officielle, cette majorité renferme des mécontents parce que la lutte d'où elle est sortie a été trop âpre pour que la fusion fût complète; les partisans du régime déchu grognent souvent encore dans la coulisse, montrent les dents, mais ne mordent pas parce que ne pouvant mettre sur leur programme que de simples appétits, ils ne sauraient former de fraction à part. Ils votent en rechignant, par respect pour les saucisses avec lesquelles les majorités parlementaires attachent leurs chiens les plus hargneux.

Le nouveau chef de cabinet, quoique sorti lui-même de

l'ancienne majorité, où du reste il avait joué un rôle très indépendant, eût certainement mieux aimé prendre tout de suite le pouvoir avec une liste de collègues empruntés, du moins en partie, à la fraction Apponyi dont l'englobement fut le seul moyen de pacification. Mais la transition eût été trop brusque, la leçon infligée à l'ancienne majorité trop évidente pour ne pas pousser le mécontentement de quelques-uns jusqu'à la scission définitive. Une amputation de l'ancien ministère Banffy dont aucuns membres étaient du reste en divergence de vue avec le président sembla momentanément plus raisonnable. Coloman de Széll prit l'Intérieur avec la Présidence, portefeuilles qui par les temps qui courent ne se cumulent guère parce que le Président du Conseil, chargé des rapports avec l'Autriche et des affaires extérieures en général, est assez occupé. Mais c'était le moyen de réserver un portefeuille de ressort pour l'avenir. De même qu'un ancien président du Conseil hongrois ne reprend jamais un portefeuille dans une autre combinaison, on ne devient pas chef de ministère hongrois sans avoir été ministre de ressort. On dit en général que l'Intérieur ainsi réservé est destiné au comte Apponyi pour lui servir d'échelle afin d'atteindre le sommet du pouvoir, couronnement de sa longue et brillante carrière politique.

Parmi les collègues actuels de de Széll je n'en citerai que trois : Alexandre Hegedûs, le nouveau ministre du Commerce; Jules Wlassios, le ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts, et le baron de Fehérvary, ministre de la Défense nationale.

Hegedûs (prononcez Hèguèduche) est Transylvain et sort de la presse. De Széll aime les travailleurs ; c'est une espèce assez rare en Hongrie où le boyardisme, la morgue impertinente, le mépris du travail et l'envie d'être quelque chose par simple droit de naissance sont encore trop de tradition pour ne pas avoir besoin d'être combattus par les patriotes éclairés. Le portefeuille du Commerce qui englobe les services de l'industrie, des ponts et chaussées, des travaux publics, des postes et télégraphes et des voies ferrées, est un des plus importants ; pour le comprendre on n'a qu'à se reporter à ce que je disais plus haut des principes légués par le comte Széchényi. La Hongrie est en voie de transformation ; simple pays

agricole il y a vingt-cinq ans, elle tend à prendre une place parmi les grands pays industriels; profitant de sa situation orientale elle cherche à supplanter sur les marchés orientaux les produits anglais, français, allemands, pouvant fournir à meilleur compte en raison des distances moindres. Cette politique d'expansion, dont les chemins de fer sont les principaux auxiliaires, se poursuit sous forme d'élan national sous le patronage et même avec l'initiative de l'Etat. Le ministre du Commerce hongrois devient de ce fait un des premiers organes du progrès national en contact permanent, journalier avec l'opinion publique.

Fils d'avocat, économiste, même âge à peu près que de Széll, une cinquantaine d'années, petit homme sec et maigre, protestant mais à en juger de la physionomie peut-être de race arménienne, ce qui se rencontre souvent en Transylvanie, Hegedûs est député depuis 1875, membre de la délégation austro-hongroise depuis 1876, secrétaire de cette délégation depuis 1877, de plus, membre de l'Académie des Sciences de Hongrie et depuis 22 ans rapporteur du budget. C'ést la fourmi parlementaire, l'avaleur de toutes les besognes arides : lois financières sèches, statistiques, amoncellement de paragraphes, codification de documents dépourvus de toute chair, amas de chiffres, tout ce qu'un Chambre vote — si important que ce soit — devant les banquettes vides fut toujours la besogne de M. Hegedûs et sans jamais lui faire perdre l'horizon qui est large chez lui, il l'a prouvé par les nombreuses réformes opérées depuis qu'il est au pouvoir. A la Chambre, il se cantonne dans son rôle de spécialiste, ne prend guère part au mouvement de la politique générale et ne parle que de choses qu'il comprend à fond.

Jules Wlassics est un héritage du cabinet Banffy. On dit qu'il n'était pas dans les meilleurs termes avec l'ancien chef du pouvoir; en tout cas il s'est complètement assimilé à la nouvelle ère et en est devenu un des piliers. Sort de l'Université et de la magistrature, c'est le benjamin du cabinet — quarante-sept ans et il ne les porte pas; depuis 1875 au service de l'État, depuis 1890 professeur à la Faculté de droit, auteur de nombreux ouvrages d'ordre juridique, membre de la *Société française de Législation comparée*, membre de l'*Académie hongroise des Sciences;* sa voix un peu terne et voilée l'empêche d'occuper au

Parlement la place de chef de file, pour laquelle il semble désigné, mais sa personnalité nous est sympathique, car c'est lui qui, de concert avec son collègue, le député et abbé Jean Hock, s'attacha, il y a deux ou trois ans, à la réforme du mouvement artistique hongrois en y remplaçant le style allemand par le style et la manière français, réforme qui est en voie d'aboutir.

Le baron de Fehérvary, général de cavalerie, type de soldat gentilhomme, dit le Gallifet magyar, plusieurs campagnes, dont Solférino, aide de camp de l'empereur en Slesvig-Holstein, soixante-cinq ans qu'il porte gaillardement, le chapeau ou le képi sur l'oreille, les moustaches en crocs, *persona grata* à la Cour, apparenté en France aux comtes de Puiseux, député de Temesvàr et ministre pour ainsi dire inamovible de la Défense nationale. Si on ne peut le classer parmi les pilliers du nouveau régime parce qu'il en a tant vu passer, son rôle n'en est pas moins important sous chacun, vu sa position particulière. L'armée active et sa réserve sont communes aux deux parties de la double monarchie, mais la territoriale est disjointe, nationalisée pour chaque moitié, ce qui a rendu nécessaire la création de deux ministères de la territoriale, l'un à Budapest et l'autre à Vienne, sans toutefois détruire les rapports de nécessité stratégique existant entre l'armée active placée sous le ministère commun résidant à Vienne et ces deux services annexes. Dans toute monarchie les intérêts militaires se confondent sous certains points de vue avec les intérêts de la dynastie. C'est de cette manière que le baron de Fehérvary passe pour être, au sein du conseil des ministres hongrois, le représentant de la Cour et des intérêts dynastiques habsbourgeois. Il serait, dit-on, le contre-poids, le frein empêchant le cabinet, le cas échéant, de se laisser aller à des actes trop exclusivement magyars et en contradiction avec les intérêts de l'ensemble.

Quittons les sommets du pouvoir, pour remonter à ceux des partis politiques. Le personnage qui est en ce moment comme la réserve, la pierre angulaire du régime Széll, est le comte Albert Apponyi, le lion du parlementarisme hongrois.

Je lui donnerai, pour mieux le caractériser, les épithètes ramassées dans le dictionnaire de ses ennemis du parti de la « digestion laborieuse des sinécures » : don Quichotte politique, sans programme, sans raison d'être; vainqueur de moulins à

vents; phraséologue; idéaliste; héros de légende; personnage mystique; clérical; réactionnaire; grand-prêtre de son propre culte..... — mais d'un immense talent et honnête homme. Evidemment, il n'était jamais leur homme, ne faisant pas de la politique une profession mais un outil pour servir sa patrie. Nul n'a réfléchi et ne connaît la philosophie du parlementarisme comme lui.

Voyant la gangrène de la corruption matérielle se mettre, à la suite des victoires de 1867, dans le grand parti gouvernemental dont, en somme, aucune divergence d'opinion ne le séparait, il improvisa, avec un sens philosophique rare chez un politicien, une opposition modérée reposant sur des écarts de vues secondaires, afin que son talent pût servir de contrepoids et de régulateur aux excès du parti de la pépinière à ministres. C'est ce que la plupart des Hongrois n'ont jamais compris, tout en l'adulant et en lui vouant un véritable culte.

Le comte Apponyi a cinquante-trois ans, immense de taille, sec, élancé et maigre, c'est l'homme de race supérieure dans toute l'acception du mot, le pur sang humain. Aristocrate accompli, sans morgue cependant, doué d'une nature de penseur et d'un cœur d'or, sa personnalité est imposante dès le premier abord. Il est arrière-petit-fils du comte Antoine-Rodolphe Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris de 1825 à 1849; petit-fils de Rodolphe, ambassadeur à Londres en 1860, à Paris en 1872-76, connu par le faste avec lequel il représentait son pays à l'étranger, et fils du comte Georges, chancelier du royaume de Hongrie et, dans la période préparatoire à l'ère constitutionnelle, chef acclamé du parti national, président de la Chambre des Magnats, un des auteurs des fameuses adresses au roi de Hongrie en faveur de l'autonomie hongroise.

C'est le Gambetta hongrois. S'il était Anglais, Allemand ou Français, il jouerait, de par son éloquence, un rôle européen. Quand Apponyi parle, la Hongrie se tait et demeure suspendue à ses lèvres, les tribunes sont bondées, les couloirs vides et les journaux font des éditions spéciales. « Toutes les fois que cela est possible, dit-il dans la préface à ses discours publiés en 1895, et que je connais à l'avance le jour et l'objet que j'aurai à traiter, je me prépare avec beaucoup de soins étudiant la question minutieusement. Si je ne lis jamais mes discours c'est qu'une vieille espérience m'a appris que, me trouvant face

à face avec mon public, sous l'influence de cette espèce de fluide magnétique qui m'y relie, les expressions justes, le feu sacré naissent plus facilement dans mon cerveau. Il n'est guère difficile d'improviser lorsqu'on possède son sujet sous tous les aspects et qu'on y a longuement réfléchi. — Quant à la forme de mes discours, j'en convais les défauts, mais le côté esthétique a moins d'importance dans l'éloquence politique qu'ailleurs; du reste je considère comme mon devoir de n'exposer que l'essentiel et de sacrifier impitoyablement tout ce qui ne doit pas directement contribuer à élucider mon sujet. »

Le comte Apponyi est député depuis 1877; affilié alors au parti Sennyei, lequel, après la retraite de son ancien chef, prit le nom de parti national. Son opposition a toujours visé les abus de détails, soit dans l'administration, soit en matière électorale et au moyen desquels le parti gouvernemental maintenait assez cyniquement son omnipotence; mais il n'y a jamais eu de divergences de principes d'ordre fondamental. Il est partisan du *statu quo* avec l'Autriche, mais désire que la constitution de 1867 soit appliquée plus à la lettre et avec moins de plates concessions. Son entrée dans le nouveau parti gouvernemental le rend ministrable et son avènement au pouvoir, dans un avenir plus ou moins rapproché, est considéré en Hongrie depuis de longues années comme une nécessité d'intérêt public inéluctable.

La dernière personnalité parlementaire que je comptais présenter ici au lecteur français est Ferdinand Horànsky (prononcez Horannski) l'*alter ego* du comte Apponyi. Officiellement, ce fut lui qui représentait toujours le parti national tandis que Apponyi l'incarnait. Futur ministre, comme son chef de file, probablement ministre des Finances ou du Commerce, d'un caractère et d'une éloquence plus techniques, plus froids. Apponyi enlève son auditoire par l'élégance, la grâce de sa pensée, Horánzsky est logicien profond, mais laisse froid le sentiment. Soixante ans, petit de taille, lent et réfléchi dans ses mouvements, il incarne la prudence et la réserve. Je ne saurais mieux le caractériser, au point de vue intellectuel, qu'en citant l'extrait de son certificat de baccalauréat, dont il passa l'examen à Eger, sa ville natale, vers 1843 : *notionis claræ, elecutio perspicua, ingenium sagans, laboris patiens*; puis, plus loin : *candidi animi juvenis morum præstantiâ et animi*

sinceritate se commandat. A le connaître de près, ce jugement est toujours en vigueur.

Ce sont là les colonnes de la nouvelle politique hongroise. Certainement cette liste, pour être complète, aurait dû contenir encore une dizaine de noms : Max Falk, Szilàgyi, Ugron, François Kossuth, Just, quelques personnalités encore du cabinet, etc., etc., ce sera pour une prochaine occasion. Ajoutons que tous ces hommes, hommes de cœur et d'esprit, sont foncièrement sympathiques à la France, notamment à la France du progrès et des idées humanitaires. Széll, Apponyi et quelques autres sont les piliers du mouvement pacifique hongrois et du comité interparlementaire pour « la paix et l'arbitrage entre nations », de sorte que, sous aucun rapport, alors même que la Hongrie viendrait à jouer un rôle plus prépondérant dans la politique extérieure austro-hongroise, nous n'aurions à craindre de ce côté la moindre attitude hostile.

Raoul CHÉLARD.

LE THÉATRE ITALIEN

Par Judith Cladel

Un article qu'a publié récemment un chroniqueur italien dans une revue française, sur le théâtre en Italie, a fortement ému les écrivains d'art dramatique de ce pays. La cause de leur étonnement révolté ne provient peut-être pas tant de ce qu'ils ont été malmenés chez nous par un compatriote à eux, malveillant, certes, et insuffisamment informé, que de l'évidente mauvaise foi des critiques dirigées contre un groupe d'auteurs étrangers qui rêvent et essaient de régénérer leur théâtre national.

Le roman italien est, en ces temps-ci, très en honneur en France, où les noms de d'Annunzio, de Mathilde Serao, de Foggazzaro, de Verga, de Salvatore di Giacomo, de Capuana, de Rovetta et de E.-A. Butti évoquent le souvenir de livres vivants et passionnés. Mais le théâtre n'a pas encore obtenu la même faveur et c'est à peine si quelques œuvres furent traduites ou jouées ici.

Dans cette Italie, où les moyens d'expression de l'art dramatique ont été poussés au plus haut degré de perfection par des acteurs de génie, la tradition de cet art en lui-même ne s'est jamais constituée avec la force, la clarté et l'opiniâtreté de la tradition d'art dramatique français; elle n'a jamais jeté les éclats du théâtre espagnol, ou ceux, plus éblouissants encore, du théâtre anglais; ni Machiavel, ni Aretin, ni Alfieri, ni Manzoni, ni Goldoni, bien qu'illustres, ne sont les pairs de Corneille, de Racine, de Molière, de Shakespeare et de Calderon. La jeune Italie doit-elle le regretter ou s'en réjouir? Y a-t-il dans ce fait,

pour ses littérateurs actuels et futurs, une raison de faiblesse ou, au contraire, un prétexte à ce vigoureux espoir qu'en l'esprit de quelques-uns de ses fils, restés, heureusement, très latins à travers les conquêtes, les possessions et les infiltrations étrangères, et chez qui subsiste, — qui sait? — dans sa force farouche et inaltérée, l'âme antique, vont s'accumuler les énergies artistiques inemployées jusqu'ici au développement du théâtre national. Cet avenir de l'art dramatique est d'ailleurs lié aux destinées mêmes du pays, et, sans doute, tel le bruit du tonnerre qui suit l'éclair, l'œuvre ne suivra que l'action qui réveillera l'Italie de sa demi-somnolence présente.

Après Goldoni (1707-1793), qui est considéré comme le réformateur du théâtre italien, car il a transformé la comédie improvisée en scène sur un canevas donné, par les acteurs eux-mêmes, en comédie de mœurs, florirent les écrivains romantiques : Paolo Giacometti, auteur de *la Marie-Antoinette*, jouée jadis par la célèbre Ristori, à Paris, *d'Elisabeth d'Angleterre*, de *la Mort civile*, de *Quatre Femmes dans une Maison*, de *Sophocle*; Paolo Ferrari, Enrico Montecorboli, qui écrivit, entre autres, *Réhabilitation, l'Ecole du Mariage, Donna Lavinia*, et surtout Pietro Cossa, mort depuis quelques années, auteur de drames d'une grande beauté, *Messaline*, *Cléopâtre*, *Cecilia* et d'un *Néron*, très curieux, un chef-d'œuvre vraiment original, *italien* dans tout ce que le mot comporte de mouvement, de nervosité, de grâce, d'art et de cruauté. Achille Torelli fut l'observateur profond et expert de la vie et de la société contemporaine dans *les Maris*, dans *Scrollina*, que la Duse joue souvent, dans *Couleur du Temps*, *l'Enfant*; son art possède certains rapports avec celui, plus récent, de Maurice Donnay, de Paul Hervieu et de Lavedan. Luigui Sûner, Giacinto Gallina, Felice Cavalloti, l'apôtre des revendications sociales, produisirent tour à tour des drames et des comédies qui, s'ils n'ont plus un aspect d'immortelle jeunesse, privilège des seuls chefs-d'œuvre, conservent un haut intérêt et mériteraient d'être cités et étudiés autrement qu'en la rapide nomenclature que j'en dresse ici.

La nouvelle école des auteurs dramatiques a, tout

d'abord, travaillé à s'affranchir de ce que les précédentes lui léguèrent de coutumes conventionnelles, de formules vieillies, afin de n'honorer en ses productions que la vérité des sentiments, l'humanité des pensées et la réalité de l'expression scénique. Cette école aurait volontiers estampillé de ces mots les brochures des pièces écrites selon ses principes : Théâtre d'Idée, théâtre de Rénovation.

Le plus personnel et le plus vigoureux d'entre les dramaturges d'à-présent est Roberto Bracco, né à Naples; sans compter ses articles de critique, ses vers écrits en dialecte napolitain, trois livres de nouvelles et ses premiers ouvrages de théâtre, proverbes en un acte fort charmants, M. Bracco a composé *Une Femme*, pièce en 4 actes, très vivante et finement observée, mais aujourd'hui un peu vieillie, œuvre de jeunesse que suivirent les *Masques*, un acte qui établit la grande réputation de l'auteur sur toutes les scènes d'Italie et dont voici l'affabulation : Au retour d'un voyage d'affaires, un négociant, en rentrant chez lui, trouve sa femme morte. Elle s'est tuée. Le médecin constate qu'elle allait être mère. Le mari, sachant qu'elle ne pouvait être enceinte de lui, cherche quel fut l'amant. Il le découvre : c'est son ami et son associé, mais, au lieu de se venger, comme on pouvait s'y attendre, pour la sauvegarde et la tranquillité de sa propre enfant — une jeune fille de quinze ans, — il impose au traître un pacte de paix et de silence qui durera toute la vie : l'associé restera l'associé.

Après ce petit drame d'une allure aussi réelle que poignante, l'auteur présenta un emporté et étincelant badinage en trois actes et à trois personnages dont le succès fut énorme, autant à cause de la gracieuse concision du dialogue que du séduisant caractère de l'héroïne.

Infidèle est l'aventure d'une jolie femme spirituelle, mariée à une homme qu'elle adore avec un absolu de passion, en général, uniquement réservé dans la littérature à l'amant, et qui, courtisée par un jeune mondain, se joue de lui avec une coquetterie de chatte et le mystifie d'une façon charmante et joyeuse.

Après *Infidèle*, R. Bracco fit jouer *Le Triomphe*, un

drame robuste bien que trop concentré en analyses psychologiques pour être parfaitement scénique. Le Triomphe est celui de la matérialité, de l'amour charnel sur un homme illusionné qui a cru pouvoir aimer avec plus de noblesse en n'aimant que spirituellement. Mais la femme qu'il a élue pour l'honorer de cette affection supra-terrestre, se donne à un homme, qui pense et aime d'une manière beaucoup moins séraphique.

La jalousie qu'il ressent de ce fait aide l'abondonné à comprendre à quel degré, lui aussi, malgré sa croyance, il est pris dans les forces de la Nature et, pour la première fois, il entend les êtres et les choses chanter autour de lui l'hymne de la fécondité; parmi les pièces qui contribuèrent à la grande notoriété de M. Bracco, il faut citer *La fin de l'Amour*, satire des hommes modernes, que la femme ne trouve qu'en marionnettes incapables de combler les souhaits de son cœur.

Un autre drame de M. Bracco fit de lui l'écrivain en qui la jeune école mit son ardent espoir d'un théâtre de pensée plus profonde, de psychologie plus intense, que celui qui naquit de la période romantique. Ce drame se passe tout entier, non pas en actions extérieures, mais dans une conscience de femme. La conscience de Caterina Neni est la vraie scène où se dénouent les graves et fortes péripéties de la *Tragédie de l'Ame*. Caterina Neni, loyale créature qui ne supporte pas lé mensonge, ni dans le cœur d'autrui, ni dans le sien, finit par révéler à son mari qu'en un moment de folie sensuelle, elle s'est donnée sans passion à un homme brutal qu'elle hait de toutes ses forces et que l'enfant, cru le sien par Ludovic Neni, est, en réalité, celui de l'étranger. Mais, comme ce serait un crime d'abandonner cet enfant, les deux époux, bien qu'à jamais épris l'un de l'autre, se sépareront jusqu'au jour où, par la mort du petit intrus, qui fut toujours maladif et condamné, Catherine et Ludovic pourront se rejoindre et s'aimer.

Les courtes et sèches analyses que l'étendue du sujet me force à donner des pièces de Roberto Bracco dépouillent l'œuvre du vêtement d'émotion vaste ou tendre, ou charmeuse qui drape l'intrigue du *Triomphe*, de *la*

Tragédie de l'Ame et de *Fleur d'Oranger*, délicate et douloureuse idylle, et aussi de *Don Pietro Caruso*, histoire de bon père, mais homme malhonnête, dégénéré et ivrogne qui se tue pour permettre à sa fille adorée de continuer à être la maîtresse du jeune et riche noble qu'elle aime ; figure fort humaine, que le grandiose Novelli évoqua, inoubliablement, lors de ses représentations à Paris.

Cet auteur se rapproche des Donnay, des Lavedan, des Hervieu par l'alerte grâce du dialogue, l'esprit aigu, l'observation adroite et profonde et il montre une réelle vigueur de pensée et de concentration psychique dans ses drames qui ont été reçus par de retentissants bravos à Budapest, à Madrid, à Berlin, à Vienne et à Saint-Pétersbourg.

Voici un écrivain, Marco Praga, lequel eut un acte joué ici, sur la scène du *Théâtre des Escholiers ;* il est fils d'Émilio Praga, le poète révolutionnaire qui a donné des recueils de vers d'une certaine ressemblance avec la *Chanson des Gueux* de Richepin. Les premières tentatives de Marco Praga furent accueillies à violents coups de sifflet, selon la coutume de la bouillante Italie qui, peut-être non sans raison, manifeste ses impressions avec un éclat destructeur des moindres doutes sur la réalité du succès ou de la chute des œuvres dramatiques, trop adroitement masquée en France, soit d'une façon, soit d'une autre, par la critique souvent impartiale, mais souvent aussi remplie de raisons d'indulgence ou d'implacabilité, cachées soigneusement aux yeux du naïf public.

M. Marco Praga, loin de se décourager, se sentit, au contraire, éperonné par ces clameurs et y répondit en apportant à la scène un bref ouvrage, *l'Ami* que, cette fois, on applaudit chaleureusement. C'est l'acte dont les Escholiers nous offrirent la traduction. J'avoue, qu'à part la netteté des répliques, la juste proportion des scènes, la force de l'exposition, *l'Ami* semble d'une pensée peu originale, et que l'aventure du comte Georges trouvant des lettres et des photographies de sa propre femme dans le secrétaire de son ami Jean, mort d'une chute de cheval, et chassant cette femme en lui reprenant son enfant, est un des petits chapitres de l'immense roman contemporain

et universel, *l'Adultère*, qui fut traité plus d'une fois et abondamment dans tous les pays d'Europe.

Depuis, M. Praga fit représenter *les Vierges*, comédie dans le genre de celle de Marcel Prévost, mais qui, il faut le dire, précéda cette dernière, puis *la Femme Idéale* fortement cousine de *la Parisienne* de Becque, toutes deux œuvres très nouvelles en Italie, incisives et nerveuses; ensuite *l'Amante* et *Allelúja*, quatre actes dramatiques et énergiques, qui prêtèrent à Novelli, lors de son passage à la Renaissance, l'occasion d'un nouveau triomphe. L'auteur de *l'Innamorata* et de *Le Virgini*, tout en possédant une habileté remarquable, le sens précis du théâtre et l'amour du vrai, néglige un peu trop le côté littéraire dans son art; ce qui lui nuit auprès des critiques lettrés de son pays, sinon auprès du public.

Le nom de M. Guiseppe Giacosa est répandu à Paris, non seulement comme celui d'un auteur dramatique de haute autorité, mais en tant que porté par un conférencier élégant et spirituel.

Ses débuts comme écrivain de théâtre furent heureux entre tous et son coquet petit acte en vers : *Une partie d'échecs*, tiré d'une ancienne légende du moyen-âge, eut, par sa fringance légère et amoureuse, un succès du genre de celui que François Coppée remporta avec le célèbre *Passant*. Dans le même ordre d'idées, M. Giacosa a composé *Il Trionfo d'Amore*, puis s'adonnant au théâtre historique, *Il Conte Rosso, Frères d'Armes* et *la Dame de Challant* qu'il traduisit lui-même en français et que créa Eléonora Duse à Milan et Sarah Bernhardt en Amérique. Il se sentit bientôt attiré vers des sujets pris dans la vie quotidienne; de cette époque de son évolution littéraire date *I tristi Amori (Les tristes Amours)*, beau titre, changé en celui de *la Provinciale* dans l'adaptation que M. Paul Alexis fit de la pièce, montée par le Vaudeville il y a quelques années. *I tristi Amori*, c'est du réalisme simple et solide, de l'observation de la vie bourgeoise exécutée à touches justes et bien appuyées. L'histoire d'une femme qui entretient un frileux et tremblant adultère au milieu des ennuis mesquins de la vie conjugale et de son petit ménage, n'est certes pas dépourvue de quelque rap-

port avec l'illustre *Madame Bovary*, sans posséder la cruauté enragée d'observation, l'envergure de psychologie du chef-d'œuvre de Flaubert. Le public italien, accoutumé jusqu'ici à un genre de littérature plus empanaché et fleuri, n'accepta pas aussitôt ce naturalisme sincère; il fallut l'art irrésistible de la Duse pour l'imposer sur la scène italienne. Poursuivant cette voie, M. Giacosa a donné *Resa a discrezione* et *Les droits de l'âme*, un acte tout de pensée, à la manière des drames ibséniens. Enfin, le livret de *la Bohême* de Puccini a été écrit par lui en collaboration avec Luigi Illica, ainsi que celui de *la Tosca*, musique de Puccini, qui vient de réussir à Rome.

M. Gerolamo Rovetta n'est pas, lui non plus, un inconnu auprès des lecteurs français, car plusieurs de ses romans furent traduits et l'une de ses pièces, *l'Ecole du Déshonneur*, a été publiée dans la *Revue d'Art dramatique*. Il y montre comment le manque de probité chez la femme contamine l'honnêteté de l'homme et sa tragédie bourgeoise, intéressante quoiqu'un peu mélodramatique, met curieusement en relief cette dégénérescence de la loyauté en amour et en affaires, parmi les ménages de nos jours. *I. Disonesti* fut maintes fois interprété en Allemagne et en Autriche, ainsi que *la Trilogia di Dorina*, les trois phases de la vie de Dorine, institutrice chez des nobles, courtisée, puis dédaignée par le fils de la maison, chassée, devenue chanteuse et enfin grande cocotte et, alors, assez habile pour se faire offrir, grâce à ses adresses d'amoureuse professionnelle, une fortune jointe à la couronne de marquise, par le jeune sang-bleu qui fut cause de sa chute.

M. Rovetta est un des plus féconds et des plus variés écrivains de son pays. *La Trilogia di Dorina*, avec son curieux caractère de femme, pétri de simplicité et d'ironie, ne ressemble guère à ces sévères *Disonesti*, non plus que *la Femme jeune*, *le Rameau d'Olivier*, *Principio di Secolo*, une très belle pièce historique, *la Contessa Maria*, *la Realta*, *le Poète*, etc.

La Realta, pièce politique d'un véritable intérêt, donne, au milieu d'un beau mouvement scénique, une vivante impression du journalisme italien; malheureusement le

caractère du principal personnage, être sentimental et faible, ne constitue pas une base assez puissante pour ce lourd sujet.

Le fertile publiciste qui a élaboré, en romans et en pièces de théâtre, environ trente volumes possède un style pur et parfois riche en images ; ses romans sont de valeur inégale, mais pour la plupart attrayants et bien composés; ils ont contribué à rendre M. Rovetta un des auteurs favoris du public italien.

Quant à M. Giannino Antona-Traversi, un jeune écrivain qui s'est révélé en ces dernières années, l'aventure de sa vie a éminemment influencé ses destinées artistiques. Né d'une famille aristocratique et très fortunée de Milan, s'étant livré à des prodigalités de toutes couleurs, jusqu'au jour où, son père pensant qu'il fallait mettre un terme à des extravagances ruineuses qu'autorisait seule une brillante jeunesse, il se vit fermer la porte de l'hôtel familial sur l'ordre de ce père intransigeant, avec une rigueur qui n'est plus guère de mode à notre époque de familiarité. Le jeune homme rentrait précisément d'un bal, en costume de soirée et dut se réfugier dans un hôtel garni pour y passer la nuit. Ceci se passait en 1892 et M. Antona-Traversi se trouve encore, aujourd'hui, dans sa demeure d'occasion. Mais il n'y perdit plus son temps et, se mettant à dépeindre les préjugés, les ridicules et mêmes les vices des gens de race au milieu desquels il avait vécu jusqu'ici, avec une fougue toute juvénile, il composa un grand nombre de satires vibrantes d'audace, de clairvoyance et de grâce, en lesquelles son esprit malicieux, mais pas méchant, s'amuse à cribler de mots d'esprit, coquets comme des coups d'épingle d'or, les travers de la noblesse. Ses hardiesses sont relevées par de l'ingéniosité, du tact et du bon ton et c'est sans effarouchement nécessaire à manifester, pour la sauvegarde des bienséances, que les spectateurs pudibonds peuvent assister aux représentations de *Vanité*, de *la Mattina Dopo* (*le lendemain*), du *Bracelet*, de *la Première fois*, joyeuse esquisse du caractère de ces adroites amoureuses qui jurent à chacun de leurs amants qu'elles pêchent pour la première fois. *Dura Lex* est une comédie en

faveur du divorce non établi en Italie, et *la Civetta*, la satire violente, mais étincelante de boutades des *allumeuses*, ces flirteuses à outrance, ces salamandres de l'amour, qui jouent du bout des doigts avec le cœur et les désirs des hommes. Mais le plus sonore succès de M. Traversi fut *l'Ecole du Mari*, dirigée contre la corruption conjugale de la haute société. Cet ironique et charmeur écrivain appartient au groupe des plus laborieux et des plus épris de l'art et de la vérité et la nouvelle comédie qu'on annonce de lui, *Casa Malperti*, est impatiemment attendue par tous les amateurs de joutes élégantes contre l'aristocratie de la péninsule.

Pour compléter l'énumération de cette pléiade d'écrivains, il nous faut signaler l'œuvre très nourrie de M. E.-A. Butti qui se compose entre autres, sans compter ses fort remarquables et solides romans, du *Fruit Amer*, du *Tourbillon*, œuvres audacieuses d'un naturalisme parallèle à celui que le Théâtre-Libre mit chez nous à la mode, puis l'*Utopia*, drame allégorique et satirique, la plus intéressante des pièces de M. Butti, peu destinée au gros public. Elle nous rappelle, comme allure et sévérité du sujet, la *Nouvelle Idole* de M. de Curel qui fut tout récemment jouée avec éclat en Italie. Un jeune docteur prêche la régénérescence de la race humaine par l'amour libre et par la suppression des enfants nés maladifs. Une toute jeune fille à qui il fait partager ses idées quitte la maison paternelle pour devenir sa compagne. Mais elle lui donne un enfant rachitique; l'instinct maternel renaît en elle et lui inspire la force de persuader au docteur, à l'amant, de sauver, de guérir, d'aimer le pauvre être. M. Butti a encore écrit pour la scène les *Séductions* et la *Fin d'un Idéal* et on annonce de lui *la Course au plaisir*. Son œuvre a un caractère très littéraire et marque le noble effort de susciter des pensées, des discussions d'idées dans l'âme des auditeurs, et de soulever, pour en bâtir un monument d'art durable, les lourds matériaux de la question sociale.

Quand nous aurons nommé M. Sabatino Lopez, auteur de la *Nuit*, du *Secret*, de l'*Intruse*, de *Ninetta* où la belle et intelligente actrice Mariani-Zampieri s'est fait

combler de bravos, M. Augusto Novelli, qui passe de la comédie au drame, et dont Ermete Novelli nous a permis d'applaudir *Dopo* où il fut admirable et terrible, *la Virgine del Lippi*, M. Giovanni Verga, le romancier sicilien, le librettiste de la *Cavalleria rusticana* de Mascagni, M. Luigi Capuana, ennemi des conventions au théâtre qu'une téméraire comédie en 5 actes, la *Giacinta*, que la Duse hésita à jouer, en laissant à l'actrice Graziosa Lech le soin de la faire applaudir, révéla auteur dramatique, autant que romancier, M. Libero Pilotto, acteur très distingué et prosateur plein d'humour et de joliesse, Edoardo Calandra et Carlo Bertolazzi, les écrivains milanais, Ferdinando Fontana, en passant sous silence, par manque de place, un grand nombre de leurs confrères, j'aurai, je le crois, donné une idée de la vitalité de ce théâtre italien que, grâce au défaut d'information, on déclare trop facilement en pleine décadence, et même en pleine mort.

Je ne puis non plus taire le nom du très réputé Camillo Antona-Traversi, frère du charmant auteur de la *Mattina Dopo*, et à qui je suis redevable d'un grand nombre de documents destinés à la rédaction de cet article. Sa modestie l'a conduit à me demander de ne pas le citer dans cette rapide revue, ce que je n'ai pu lui accorder car l'écrivain qui a donné les *Rozeno* dont le théâtre de l'Athénée prépare ici une représentation, *Terra o Fuoco? Grives ou Merles*, le *Mariage d'Albert*, un puissant tableau de la décadence de la noblesse sous ce superbe titre *Danza macabra* et enfin les *Parasites* qui viennent de réussir grandement à Milan, possède une belle place parmi les dramaturges de la péninsule.

Leur activité à tous, leur désir de travail et d'art sont donc considérables. De plus, les magnifiques protagonistes de leurs œuvres, tel que cet Ermete Novelli, le plus génial comédien du siècle et peut-être de toujours, l'hallucinant Ermete Zacconi, le révélateur en Italie des œuvres d'Ibsen, la célèbre Duse et son partenaire Flavio-Ando, et Giacinta Pezzana, et Tina di Lorenzo « l'enchanteresse », et Mariani-Zampieri, en tête de tant d'autres artistes de premier ordre, les poussent par la beauté de leur jeu pro-

fond ou enflammé à se donner les joies immenses d'une impeccable interprétation. Les concours institués par l'Etat qui décerne des prix aux pièces couronnées et les fait représenter, indiquent aussi que l'esprit de l'art dramatique subit une fermentation d'où jaillira peut-être un bouquet de productions hors pair, annoncé par celles qui viennent déjà vivre aujourd'hui au feu de la rampe. Car, malgré son indéniable vitalité, ses dons de fougue et de vérité, le théâtre italien moderne n'a pas encore un caractère absolument personnel et définitif, le lecteur le comprendra, rien qu'en parcourant le résumé des nombreuses pièces dont il est parlé ici. De même qu'en France, Lavedan, Donnay, Hervieu, Janvier de Lamothe, Abel Hermant, Porto-Riche, les jeunes auteurs d'Italie ont les yeux uniquement fixés sur les faits et gestes de la bourgeoisie, ou sur les débris de l'aristocratie, et comme la grande occupation de ces personnages, de l'une et l'autre caste, est l'amour, le flirt, la fête, c'est au pays d'Alfieri et de Goldoni, comme en celui de Corneille et de Molière, le sempiternel adultère, l'amour mondain se bornant toujours aux mêmes épisodes, qui forment tout le tuf où poussent les fleurs d'art théâtral. Nous n'y rencontrons même que trop peu de ces écrivains hardis et d'un art plus intense, plus attiré vers les profondeurs de la vie sociale ou universelle, pareils en témérité et en passion à Octave Mirbeau, à Paul Adam, à F. de Curel, à Romain Rolland, à Maurice de Faramond, très divers, et dont les œuvres, bien que n'ayant pas encore atteint à l'absolue beauté, témoignent au moins des nobles conceptions qui s'agitent dans ces ardents cerveaux tourmentés par la gravité de la vie et tout l'inconnu de sa philosophie.

On affirme bien, en Italie, à propos de M. Bracco et de M. Butti, que l'influence d'Ibsen, et aussi de Bjornson et d'Hauptmann a projeté son grand souffle intellectuel sur la pensée méridionale; nous n'en trouvons guère de traces très marquantes — d'ailleurs, en tous pays, c'est plutôt l'influence des œuvres moyennes, accessibles à tous, qui domine, que celle des productions géniales, et en France même, où il est acclamé par la jeunesse litté-

raire, le Shakespeare norwégien n'y a guère fait naître des talents de sa race et de sa foi.

Il ne convient donc pas de dire, ainsi que c'est l'habitude, que les Italiens imitent les Français, mais d'affirmer que les uns et les autres, dans un égal amour de la gloire immédiate, des succès rapides et sonores en bravos et en argent, négligent de sonder les profonds courants de l'humanité, les réservoirs où se condensent les forces physiques, intellectuelles et morales de la patrie, et qu'ils s'attachent surtout à décrire les superficialités d'un monde que nous connaissons à fond déjà par leurs immenses et illustres devanciers, Balzac, Flaubert, Zola.

Que les écrivains d'Italie, sans se préoccuper des comédies parisiennes dont les impressarios inondent les scènes de leur pays, se tournent vers les horizons de l'Histoire presque vierges encore des regards et des pensées des dramaturges, vers les vastitudes des événements actuels, avec la fougue, la force et le charme de leurs tempéraments respectifs, ils en rapporteront des œuvres qui, sans nul doute, alors, fonderont d'une manière authentique et inébranlable la tradition du théâtre italien, et sans nul doute aussi, ils rencontreront en France — leur sœur en art latin — de profondes sympathies et quelque entreprenant *Théâtre de l'Œuvre* qui se fera un devoir de présenter ces mets de haute saveur parmi l'internationale pâture dont il aura su, le premier, combler les appétits de nouveauté et de grandeur intellectuelle qui travaillent l'enthousiaste et fraternelle jeunesse des lettres d'aujourd'hui et de demain.

Judith CLADEL.

POÉSIES

I

Pleure !

A Fernand Gregh.

Personne ne te voit, personne ne t'écoute,
Le vent porte à ta chambre une odeur de fraisier,
Et malgré le silence et l'ombre tu redoutes
De céder au sanglot qui râle en ton gosier.

N'es-tu pas seul avec ton âme ? Crois-moi, pleure,
Le vent dans ton jardin pleure aussi. L'eau qui fuit
Dans l'herbe pleure aussi doucement et c'est l'heure
Qu'on voit des gouttes d'or aux cils bleus de la nuit.

Laisse à des pleurs féconds ta douleur s'enivrer,
Qu'importe qu'un chagrin ait des causes futiles ?
Les pleurs sont toujours beaux et bons ; il faut pleurer.
Il n'a jamais coulé de larmes inutiles.

II

Pluie

A Henry Battaille.

Une odeur de lilas mouillé
Monte à ma fenêtre et j'écoute,
Avec leur petit bruit rouillé
La pluie qui tombe goutte à goutte.

Elle tombe sur la maison
Voisine et lustre son toit rouge.
Ses barreaux font une prison
D'acier à la forêt qui bouge.

A des crins d'or elle ressemble
Quand le soleil fond le brouillard
Et parfois d'argent elle tremble
Comme la barbe d'un vieillard.

Nombreuse et droite elle se cambre,
Là-bas, le long de l'espalier.
Brusque, elle saute dans ma chambre
Comme une boule de papier.

La pluie est femme. Elle est méchante
Pour moi, mais si bonne pour toi.
Elle rit, elle pleure et chante,
Elle ne sait jamais pourquoi.

Une odeur de lilas mouillé
Monte à ma fenêtre et j'écoute,
Avec son petit bruit rouillé,
La pluie qui tombe goutte à goutte.

III

Un peu de rêve

A Jacques Richepin.

Le jour brûlant s'apaise entre les bras du soir
Et certe un vent plus vif monte du lac plus noir,
Car les saules, sur l'eau de nénuphars couverte,
Balancent lentement leur molle robe verte.
Enfin l'ombre ! Elle vient, mystérieuse et chaste,
Infiniment intime, elle pourtant si vaste ;
Et l'œil, lassé par l'éclat dur d'un jour vermeil,
S'ouvre à cette ombre ainsi qu'une fleur au soleil.

Vêts-toi de la vapeur ondoyante d'un châle
Et viens, le long des palmiers gris, vers la mer pâle.
Tous les parfums : l'orange et la fleur du pêché,
Nul bruit que la chanson d'un matelot couché.
Et c'est le sable où vient mourir la mer immense
Avec un chant toujours nouveau qui recommence.
Ah ! que douce est la nuit ! Je devine tes yeux
Sous la caresse de tes cils silencieux.
Ne parlons pas : la langue humaine n'est plus nôtre,
Les mots, ces frêles ponts jetés d'une âme à l'autre,
Ne sauraient pas joindre nos cœurs. Ah ! sans souci,
Sans voir nos lèvres, sans désir, restons ainsi.
Le croissant émergeant d'un calme ciel de bible
Semble l'anse d'argent d'une amphore invisible,
Et son urne divine a versé sur tes voiles
Un peu de la pudeur lointaine des étoiles.

Francis de CROISSET.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Par Madame Juliette Adam

Nice, 7 février 1900.

Décidément Londres, qui passait pour la première blanchisserie d'Europe, blanchit mal son propre linge. Je le demande aux plus anglophobes, lequel pouvait supposer que la Chambre des lords, que les Communes, que le gouvernement de la Reine donneraient au monde, dans les débats sur la guerre du Transvaal, la sensation que tout en Angleterre a besoin d'une formidable lessive ?

Dans la majorité, dans la minorité parlementaire, chez les hommes au pouvoir ou de l'opposition, c'est le même langage terre à terre, sans grandeur, sans dignité, sans allure d'aucune sorte qui est tenu. Le seul relief qu'on puisse trouver à la joute oratoire à propos de la réponse au discours du Trône, c'est une superposition de médiocrités. Il est vrai que le Message royal lui-même n'était, selon l'expression de sir Henry Campbell Bannerman, qu'une série allongée de phrases contenant le moins d'idées possibles.

Donc, dans la joute oratoire à propos du discours royal, pas un mot qui ait porté plus loin que l'enceinte du Parlement, et qui, sorti frémissant du cœur d'un patriote ait fait vibrer le cœur de tous; pas un cri vengeur contre les

criminels organisateurs du raid Jameson, contre les escamoteurs de l'enquête, contre l'étrange vol du dossier de l' « affaire Cecil Rhodes » chez l'homme de loi de celui-ci, rien! pas même un mince clou aiguisé pour le pilori.

Aucun éveil de la conscience des coupables, — une placidité morne dans les rangs de ceux qui assument les plus odieuses responsabilités, et, que Dieu lui pardonne, jusqu'à de l'humour grimaçante qui a glissé sur les lèvres de lord Salisbury parmi les visions de mort!

Rien! ni un appel à la justice, à l'honneur de la Patrie compromise aux yeux de l'univers entier; rien, pas même l'audace que montrent certains hommes d'Etat lorsqu'à tout prix et par tous les moyens ils tentent d'agrandir le pays qu'ils gouvernent.

En revanche, des récriminations sur l'imprévoyance, sur la légèreté des uns et des autres; s'attaquer, se dénoncer, s'accuser entre eux des échecs subis, aller jusqu'à ébranler les colonnes du temple sacro-saint de la Constitution anglaise, voilà tout ce que les ministres de sa gracieuse Majesté ont trouvé pour réconforter leur pays affaibli par de honteuses défaites, pour le relever moralement des responsabilités d'une guerre coupable entre les plus coupables.

Le plus grave, le plus irrémédiable dans la situation morale de l'Angleterre c'est que tout bon Anglais pense comme ses ministres, comme sa majorité parlementaire, que si, d'une part, la guerre d'Afrique a eu pour mobile l'excessive avidité des spéculateurs, elle se trouve réduite, d'autre part, à une simple et banale question d'argent, que, tôt ou tard, on aura raison d'un ennemi dont les richesses ne sont pas inépuisables comme celles de la Grande-Bretagne, et dont la défaite, d'ailleurs, grâce aux mines d'or qu'il possède, remboursera les sacrifices nécessités par la guerre. On pense en Angleterre qu'un peu de patience va suffire, et que tout finit bien, quelque dépense de mercenaires, d'Irlandais, de Matabélés qu'on ait faite, quelque tuerie qu'on aît déchaînée, le jour où l'Angleterre triomphe.

Une phrase stupéfiante vient à l'appui de ce qui précède. Elle a été dite par lord Rosebery, ex-leader du parti

libéral, devenu impérialiste. A Chatam, dans un discours de candidat au ministère, lord Rosebery, que les lauriers sanglants de M. Chamberlain rendent jaloux, a parlé comme suit :

« Si au prix de tous nos revers nous n'avions acheté autre chose que la preuve que notre empire est un empire uni et, par conséquent, un facteur suprême désormais dans la balance du monde, la guerre aurait été pour nous l'occasion d'une transaction avantageuse. »

Pas un des hommes d'Etat que possède la Grande-Bretagne ne songe à lui rappeler les lois supérieures qui gouvernent les peuples se disant civilisés. Pas un n'a le courage de parler de la paix et de ses conditions. Le souvenir de M. Gladstone, qui devrait à cette heure les hanter tous, s'est effacé de leur mémoire. Il faut leur redire ce que le chef du parti libéral disait en 1842 :

« Reconnaissons, reconnaissons franchement l'égalité entre les faibles et les forts, les principes de fraternité entre les nations et l'indépendance qui doit être sacrée.

« Montrons envers un Etat faible tout le respect qui lui est dû; témoignons envers ses institutions la même déférence que si elles étaient arrivées à la plénitude de leur force et de leur maturité.

« Evitons toute intervention inopportune et arbitraire dans le gouvernement intérieur des autres États; supposons qu'ils la ressentent avec la même vivacité que nous ressentirions cette intervention si elle était pratiquée à notre égard par d'autres nations. »

Nobles formules que M. Gladstone mit plusieurs fois en pratique, notamment avec les Boërs et dans la guerre afghane.

M. Chamberlain, au milieu de tant de débâcles morales et matérielles, surnage impassiblement. Lui, le plus coupable, il accuse; lui, le plus déshonoré, il flagelle; lui, le plus condamné, il dénonce. C'est un cynique, et son cynisme devient une puissance au milieu de l'abandon général.

La cohue des soldats anglais continue d'affluer en Afrique. Ils sont 180.000, sans compter la milice locale.

Les Boërs sont 60.000. Une telle lutte est déjà légendaire, quoique encore en pleine action. Si les Boërs sont finalement vainqueurs, rien ne sera changé au Transvaal à un ordre de choses qui aura produit des miracles; mais que l'Angleterre soit triomphante ou vaincue, des réformes nombreuses et fondamentales s'imposeront à elle.

« Réussirons-nous dans cette guerre ? dit un article de la *National Review*. Nous voulons le croire, mais ce ne pourra être, en tout cas, qu'au prix d'énormes sacrifices, des réformes les plus tranchantes et d'un complet changement dans les méthodes du gouvernement de ce pays. Si nous reculons devant cet avenir, nous n'avons que la ruine devant nous. »

Les Irlandais ont compris qu'ils avaient tout à gagner en ce moment à l'oubli de leurs divisions, lorsqu'au sein même du gouvernement qui les opprime les ministres sont divisés et que le fractionnement des groupes parlementaires anglais va s'aggravant chaque jour. Les Irlandais se sont donc réconciliés et les trois sections du home rule n'en font plus qu'une aujourd'hui; mais cette union survivra-t-elle à l'élection du chef que les trois sections voudront peut-être chacune voir sortir de leur sein ?

Cependant, pour tout ennemi de l'Angleterre, le moment est unique pour rassembler ses puissances d'action. Les Boërs ont donné aux plus timorés la plus réconfortante des leçons. Ils ont prouvé avec éclat aux plus aveugles, à ceux que terrifiait la puissance anglaise, qu'elle n'est faite que d'audacieux boniments et ne repose que sur la crédulité de ses dupes.

En ce moment encore l'Angleterre essaie de dompter les résistances portugaises par la menace d'une démonstration de ses escadres, au besoin d'un bombardement de Lisbonne et elle s'installe dans la baie de Delagoa. Pourquoi le gouvernement portugais hésite-t-il à renforcer sa garnison de Lourenço-Marquès? Il a grand tort; car l'Angleterre n'épargne que ceux qui ne craignent pas ses rodomontades.

Plus les adversaires, plus les rivaux, plus les ennemis d'Albion seront unis, ne fut-ce qu'en pensée, plus chacun d'eux ajoutera aux difficultés qu'elle rencontre, dans sa folie d'accaparement universel, mieux ils prépareront la

délivrance des faibles et appliqueront la loi de justice et de réparation.

En ce moment même, profitant de ce qu'on la croit hypnotisée par le Transvaal, l'Angleterre prépare l'un de ses noirs complots contre le Maroc. Elle fait introduire des armes dans toutes les tribus indociles des états du sultan, malgré ses conventions avec l'Espagne.

On dit que la flotte anglaise est mobilisée pour aller rôder autour de Tanger. Si on la laisse faire, Albion la perfide s'appuiera sur ses insuccès au Transvaal, pour justifier son irrésistible besoin d'une compensation en Afrique par un coup de main heureux. Il faut que nos chers voisins d'Espagne se tiennent en alerte et que nos amis les Portugais ne s'endorment pas.

En Égypte, les soldats des régiments soudanais et égyptiens commencent à se laisser pénétrer par cette idée simple : que se faire tuer pour tuer leurs frères musulmans au profit de l'Angleterre est un sot métier. Les troupes noires se révoltent, les Égyptiennes se plaignent d'être clairsemées par des envois dissimulés de leurs bataillons au Cap.

Les Soudanais protestent contre la nomination d'un gouverneur anglais dans le Soudan égyptien et réclament un gouverneur égyptien, déclarant qu'ils ont conquis le Soudan pour l'Égypte seule.

L'Angleterre peut-elle utiliser au Transvaal les troupes égyptiennes ? Elle répond oui et prétend qu'au besoin elle pourrait compléter son droit en obtenant une autorisation de la Turquie, puissance suzeraine.

Mais le prestige de l'Angleterre, la crainte qu'elle inspirait, se sont singulièrement affaiblis depuis ses échecs, et les 4.000 soldats anglais qu'elle a laissés en Égypte seraient-ils assez « boërs » pour résister aux 18.000 hommes de l'armée égyptienne, si un vent de révolte soufflait de Khartoum où il s'est élevé ?

On dit que des ambassadeurs anglais sont à Rome avec la mission d'obtenir du roi Humbert qu'il envoie des soldats italiens pour remplacer les soldats anglais en Égypte. Est-il supposable que l'Italie puisse jamais accepter une combinaison semblable ? Hélas, le gouvernement de Rome

semble frappé d'aveuglement lorsque Albion daigne l'égarer. N'est-ce pas l'Angleterre qui a sacrifié une amie en la poussant dans l'Érythrée ? Et n'est-ce pas le moment de se rappeler l'insigne mauvaise foi de l'Angleterre avec le général Baratieri, mauvaise foi dont on peut se convaincre en relisant les mémoires du général italien et c'est de cette lecture que je tire les faits qui suivent.

Le général Baratieri, nommé, en 1892, gouverneur de l'Érythrée, avait cherché à s'entendre avec les Anglais dans le but de se défendre contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre les Derviches. Les Anglais ne pouvaient alors sortir du territoire de Dongola et de Souakim et, même sur les côtes de la mer Rouge, ils étaient menacés par les hordes d'Osman Digma, qui, près de Souakim et de Fokar, leur avaient infligé de sanglants échecs. Il s'était alors établi une entente cordiale entre les blancs, et l'autorité militaire anglaise avait promis de coopérer à un mouvement éventuel des troupes italiennes vers le pays du Mahdi.

En juillet 1894, le général Baratieri, dans le but de détruire la base d'opération des Derviches contre la frontière occidentale de la colonie italienne, marcha sur Kassala. Après un brillant combat d'avant-garde, on se rappelle qu'il en chassa les Derviches. Le gouvernement italien lui ordonna de garder la position conquise ; mais pour garder Kassala le général Baratieri posa ses conditions.

La principale fut une sorte d'ultimatum. Le général Baratieri exigeait que son gouvernement obtint des Anglais qu'au mois d'octobre et de Souakim ils marchassent sur l'Atbara. Le gouvernement italien fit des démarches à Londres et il obtint de bonnes paroles. Le général Baratieri consentit à occuper Kassala, se croyant sûr qu'au moment opportun son flanc droit à Kassala serait protégé par les Anglais à Berber.

Il était dans l'intérêt des Anglais de reprendre, sans coup férir, les positions dont ils avaient été chassés et de dégager la vallée du Nil après tant d'années de luttes impuissantes, en l'ouvrant à une marche possible sur Khartoum.

Mais à cet intérêt un intérêt supérieur de la politique anglaise était alors de ménager les Egyptiens et de laisser les Italiens seuls aux prises avec les Derviches et avec les Abyssins.

Les mois d'octobre et de novembre 1894 passèrent et les Anglais se contentèrent de reconnaître que les territoires de Souakim et de Tokac jouissaient d'une sécurité complète, par suite de l'occupation de Kassala (1).

Au mois de décembre 1894, comme l'avait prévu le général Baratieri dans ses rapports au ministère de Rome, commencèrent les démonstrations des Derviches contre Kassala. En même temps, la colonie de l'Erythrée était envahie par les Tigréniens du raz Mangascià. Le général Baratieri, menacé sur la frontière occidentale par suite de l'inaction des Anglais, put cependant réunir, durant queljours, sur la frontière méridionale, la plus grande partie des forces régulières coloniales et battre à Coatit les Abyssins, en jánvier 1895. Il eut vaincu plus facilement si les Anglais avaient été sur l'Atbara.

Le mahdisme, à partir de l'été de 1894, de la conquête de Kassala, est frappé d'impuissance. En 1895 et en 1896 il ne peut triompher de la résistance d'un bataillon italien qui tient garnison à Kassala et cela au moment où les Abyssins occupent toutes les forces italiennes qui sont engagées sur l'extrême frontière opposée. Le mahdisme ne peut rien contre les Italiens, même après la fatale journée du 1er mars 1896.

En 1897, le gouvernement italien cède Kassala aux Anglais qui y trouvent la clef de Khartoum !

Le double jeu des Anglais se révèle partout, empressés qu'ils sont à bénéficier du fruit des victoires de leurs armées, indifférents aux dangers qu'ils courent.

Au commencement de la guerre de 1895-1896, entre les Italiens et les Abyssins, en décembre 1895, le général Baratieri proposa au cabinet de Rome d'employer les troupes qu'il ne pouvait pas nourrir dans les pays de hautes montagnes, à un débarquement à Zeila contre le

(1) *Rapport ant the finances administration and conditions of Egypte 1895.*

Harrar. Cette diversion sur les derrières des Abyssins eut divisé leurs contingents et réduit au moins de moitié la cohésion de leurs forces.

Lord Salisbury avait d'abord donné son approbation à ce débarquement, comme on peut le lire dans le *Livre Vert* publié par le ministère Rudini après la campagne d'Afrique et dans les mémoires du général Baratieri. Lord Salisbury traîna les choses en longueur et finalement suspendit les négociations le 8 janvier 1896, au moment même où l'Italie avait un intérêt suprême à ce qu'elles aboutissent.

Par l'occupation de Kassala les Italiens ont délivré le territoire de Soua Kim des razzias des Derviches, ils ont ouvert aux Anglais la route de l'Atbara, du Ghedaref et de Khartoum; ils ont, par des victoires répétées, discrédité le mahdisme dans les tribus du Soudan. Et pourtant l'Angleterre a laissé les Italiens seuls contre les dangers de cette situation, bien que son avantage militaire certain l'engageât à s'avancer immédiatement jusqu'à l'Atbara pour gagner sans danger une seconde base d'opération contre les Derviches. Malgré tant d'avantages offerts par l'Italie à l'Angleterre ou mis à sa portée par elle, au moment le plus critique de la guerre coloniale de l'Italie, Albion a refusé à la plus utile, à la plus fidèle de ses alliées en Afrique, un débarquement à Zeila.

Plus tard les Italiens, oubliant l'inoubliable ingratitude de l'Angleterre, lui donnent Kassala, clef de Khartoum, je le répète, Kassala conquise avec vaillance avec le meilleur de leur sang et dont ils avaient maintenu l'occupation au prix des plus grands sacrifices et des plus grands dangers, tandis que les Anglais, l'arme au pied, assistaient, impassibles et inertes, aux phases d'une conquête faite à leur profit exclusif.

L'Angleterre n'a conquis le Soudan qu'à l'aide de Kassala. Qu'a-t-elle donné en échange à l'Italie, quelle gratitude lui a-t-elle montrée ? Quelle aide lui a-t-elle apportée ? Quels égards même lui a-t-elle témoignés ? Et l'Italie irait aujourd'hui se sacrifier de nouveau pour Albion, lui assurer son concours, maintenir l'occupation égyptienne, *protéger* malgré lui un peuple mûr pour l'indépendance !

Ce serait à la fois une mauvaise action et un manque de dignité.

A Rome, le général Pelloux continue avec énergie sa lutte contre les *mafiosi* et son courage lui vaut les sympathies de l'opinion publique, de tous les honnêtes gens sans distinction de parti. Cette lutte eût été un appoint pour le maintien du cabinet, surtout après l'élimination de l'un de ses membres, le général Mirri, affilié à la *Maffia*. Mais un autre danger a surgi pour le ministère. Le pays et le Parlement réclament à grands cris des économies, l'armée et le roi exigent la transformation de l'artillerie qui nécessite une dépense de cinquante millions. Le général Pelloux, ayant l'intérim du ministère de la guerre, doit demander, désirer, obtenir le crédit ; mais comme président du conseil, comme représentant d'une politique pondérée, économe, il a le devoir de rejeter un si gros excédent budgétaire. Rien de plus délicat qu'une telle situation. Nul ne peut prédire ce qu'il en adviendra.

En Allemagne, les pointages dans chaque groupe permettent de conclure que la loi relative à l'augmentation de la flotte sera votée. Déjà le conseil fédéral a fait bon accueil au projet. Il entre dans l'appréciation des motifs pouvant déterminer l'adoption de cette loi des considérations qui échappent au domaine de la politique. Tel qui la votera croira défier les Anglais, tel autre y verra une cause de développement commercial, d'autres encore l'accepteront par dévouement personnel à l'empereur. Tous ces éléments ajoutés à la conviction, pour les agrairiens, que le projet d'augmentation de la flotte enterrera celui de tout le système de canalisation de l'Allemagne du Nord, assurent une majorité respectable au projet maritime cher à Guillaume II. Il s'agira ensuite de chercher l'argent pour la mise en chantier de tant de vaisseaux à construire. M. de Miquel, le plus souple et le plus hardi des ministres des finances, trouvera un impôt à créer ou un emprunt à faire et l'Empereur allemand aura une marine comparable à son armée.

A Vienne, le ministère Kœrber, — le huitième en six ans ! — va essayer, une fois de plus, de trouver un terrain d'en-

tente pour un compromis entre les différentes nationalités autrichiennes. La langue allemande restera-t-elle la langue officielle en Bohême ou la langue tchèque aura-t-elle le droit de se croire l'égale de la langue allemande? Tous les systèmes ont été proposés à cet égard : intégraux, mixtes, uniques.

Les Allemands ne veulent subir, à aucun prix, la parité des langues en Bohême, les Tchèques ne peuvent accepter qu'étant la majorité, il leur soit interdit administrativement et juridiquement, d'user de leur langue. Le débat reste le même; après tous les essais de conciliation, ni les Tchèques, ni les Allemands n'admettront de sacrifier leur langue à la langue rivale. Si les Tchèques consentent à à *savoir* l'allemand, les Allemands ne consentiront pas à *savoir* le tchèque. Je ne vois guère sur quelle base nouvelle les conférences pourront s'appuyer.

On a parlé d'une révolution de palais en Chine, de la mort de l'Empereur; une seule nouvelle s'est confirmée : le choix par Tsou-Hi de son successeur; il est vrai que celle-là entraîne peut-être ou à peu près la vérité des deux autres. Ce que nous aimons à savoir c'est que la politique française n'a rien à perdre à la confirmation des bruits qui ont couru et l'Angleterre rien à y gagner.

La lecture du *Livre Jaune* nous prouve qu'Albion n'a perdu aucune occasion de nous faire sentir ou subir son hostilité; mais qu'en même temps notre ministre, M. Pichon, conduit, avec une grande prudence unie à une fermeté qu'aucune ruse n'entame, des négociations difficiles qu'il mène au mieux.

Juliette ADAM.

P.-S. — Je viens d'achever la lecture d'une mince brochure, mais grosse de révélations sur un projet de chemin de fer indo-européen perpétré par l'Angleterre et qui ferait, à bref délai, du golfe Persique, de la mer Rouge et de la Méditerranée des lacs anglais.

Cette brochure, signée de M. Sénéchal de la Grange, a pour titre : La *Politique anglaise et le chemin de fer Indo-Européen;* pour sous-titre : le *Péril anglais.* Elle est documentée de façon indéniable et il faut l'avoir lue.

« LOUISE » ET « LANCELOT »

***Louise*, de Gustave Charpentier; *Lancelot*, de Victorin Joncières; *Martin et Martine*, d'Émile Trépard; *Saint-Julien*, de Camille Erlanger.**

L'impérieux devoir de la critique française, devant la *Louise* de Charpentier, jouée enfin, c'est d'être passionnée d'enthousiasme, d'admiration têtue, presque d'orgueil. Nous avons, depuis trente ans, tellement « éreinté » tous nos compositeurs qu'il y va du salut de la musique en France; encore quelques huées et toute l'école s'effondre, aux ricanements de l'Europe hostile, intéressée à notre déchéance artistique. Violemment, avec même un parti-pris outrancier dont je refuse d'être absous, je serai de ceux qui ont acclamé l'œuvre, sans vouloir écouter les critiques qu'elles a affrontées. La question n'est plus de savoir si *Louise* est ou n'est pas un affreux mélodrame de misère, de vice et d'incohérent symbolisme; il est facile, juste même, si l'on veut, de déplorer le choix du sujet, son cadre étriqué aux bas-fonds de Montmartre, le philosophisme raisonneur de ses héros, l'antipathie de ses personnages, la pauvreté de leurs fictions, les contradictions du dramaturge, le terre-à-terre de son idéal — un idéal de trottin et de manouvrier, — ou de son paradis, — le Paradis Poissonnière! — Tout cela, qui serait beaucoup, n'est plus rien en face de ceci : l'œuvre existe et marque une inoubliable étape de la musique moderne. *Louise*, fut-elle un insuccès devant le public de l'Opéra-Comique, — et j'en serais surpris autant qu'attristé, — *Louise* demeurera une date, une affirmation hardie, — un drapeau.

Nous ne devons pas avoir à la défendre; de bonne foi, les uns l'ont attaquée avec une rudesse dont la cause est dans les excès de ses panégyristes, — dans l'inégalité de sa tenue à l'idée qu'ils s'en étaient faite. D'autres l'ont discutée avec froideur, ce qui la vouait d'avance à toutes les condamnations ; car Gustave Charpentier, esthète, théoricien, mosaïste, réaliste, feuilletoniste d'un fait-divers quelconque, « épateur » et fumiste par-dessus tout — je l'écris en toute franchise, — n'est que trop facile à vitupérer d'objurgations véhémentes ou de sarcasmes élégants. Ce n'est pas lui qui est en cause; c'est l'auteur de *la Vie du Poète*, le musicien des *Impressions d'Italie*, le poète, oui le Poète de *Louise*; car il y a surtout de la poésie et jusqu'à un fonds d'inspiration naïve, en cette partition déconcertante, incapable de se railler elle-même sans un frisson de sincérité qui devrait lui attirer, pour le moins, l'estime de tous les artistes...

Gustave Charpentier a écrit son poème; c'était son droit. La coutume de bien des critiques est, dans ce cas, de se substituer, sans y être conviés, au dramaturge et, sans presque avoir écouté son sujet, de le détruire en lui voulant montrer ce qu'il aurait dû en faire, — habitude de cuistre impartie à la nature humaine. On peut s'en affranchir, auditeur impartial, si l'on veut bien adopter l'idée de l'auteur sans lui infliger la sienne. Voici donc la trame de *Louise :*

— Dans une mansarde, à Montmartre, vit un ménage d'ouvriers, le Père, la Mère, leur fille Louise, voisins d'un poète qui adjure celle-ci de fuir avec lui, puisqu'ils s'aiment et que les parents refusent de les marier. Après quelques épisodes sans liens directs avec l'action, Louise cède aux prières de son amant, va vivre avec lui, en un recoin fleuri de la Butte, parmi le rêve, en plein amour, en longue fête ; c'est là que la Mère vient la reprendre pour la ramener auprès du Père désespéré, malade : malgré leurs promesses, ses parents la séquestrent alors, jusqu'à l'instant où le vieil ouvrier, exaspéré, la jette à la porte en maudissant Paris, ravisseur de filles, dont l'appel au plaisir sollicite autour d'eux les défaillances et les griseries.

C'est tout: une sensualité exacerbée hausse le ton du

dialogue jusqu'au délire; des truculences de style, l'argot des fortifs, des scènes de la rue, cruellement notées, dépareraient le sujet s'il pouvait l'être ; mirlitonesque, amphigourique, patoisée, la langue des personnages fait sourire ceux des auditeurs prévenus qu'elle n'indigne pas. L'erreur de ce réalisme, plus conventionnel d'être si près de nous, l'incohérence de cette féerie où voisinent des symboles chevaleresques et des biffins sentencieux, la pauvreté de la trame, réduite à un fait-divers mal déduit, — rien ne fera déchoir Gustave Charpentier de la cime où il s'est élevé en osant unir à la fois tant de modernisme et de fatale caducité. C'est d'avoir *voulu* qu'il faut le féliciter, et d'avoir voulu en un temps où d'autres — presque tous les autres — hésitent, démarquent, plagient et contrefont. Les réminiscences qui le hantent sont l'aveu même de sa dédaigneuse sincérité ; que Godard, Massenet, Massé, Gounod et même Darcier ou Debureau l'aient, à son issu, inspiré souvent, le fait nous est indifférent ; il ne s'agit point ici de juger avec de l'érudition ou des comparaisons pédantes ; un ensemble très neuf surgit devant nous. Analysons ses lignes hardies sans en discuter les détails : ils ne sauraient entrer dans le plan de ces notes hâtives ; la qualité des matériaux de l'ouvrage importe moins que son architecture générale.

D'abord, deux tableaux, de sombre et poignante humanité, nous apparaissent hors de pair : le premier et le dernier, dans la mansarde miséreuse. Un des épisodes de l'œuvre les raconte, comme il résume, d'ailleurs, l'intégralité de la pièce; c'est celui du chiffonnier qui passe, dans le fond de la scène, chantant sa lamentation, d'une tenue littéraire et philosophique, d'une clarté surtout bien supérieures à celles du poème entier; elle s'exprime ainsi :

Un père cherche sa fille
Qui était toute sa famille ;
Mais une fille, dans la cité,
C'est une aiguille dans un champ de blé...
Pourquoi chercher et m'obstiner !
La grande ville a besoin de nos filles !...

Toute *Louise* est racontée en ces six lignes ; et leur mélo-

pée simple, vraiment inspirée, serre le cœur et fait penser douloureusement.

Les actes intermédiaires sont des tableaux épisodiques d'une inégalité pittoresque; montés autrement, sans le souci méticuleux que la collaboration de MM. Albert Carré, Jusseaume et Bianchini rend manifeste d'un bout à l'autre, ils deviendraient d'une obscurité déroutante. La plupart d'entre eux méprisent l'art des transitions avec une conquérante effronterie : la rue, l'atelier de couture, les cris de Paris où traîne la mélancolie ironique de la marchande de « mouron pour les petits oiseaux! » procèdent des notations que nous savions déjà, consacrées par le succès de G. Charpentier dans les concerts dominicaux. Le couronnement de la Muse est un hors-d'œuvre déjà connu; rien ne l'amène ou ne le prépare, et il s'évanouit comme il est venu, devant le spectre obsesseur de la misère, de la maladie et de la vieillesse incarné dans la Mère, plus effrayante encore d'être si résignée.

Le début de Gustave Charpentier au théâtre n'est pas banal, en dépit même de l'excès de banalité qu'il a cherché presque partout; et cela suffit, même en dehors de toute prédilection, pour l'applaudir, l'encourager et le défendre. Le jour où nous aurons, sous les premiers pas de nos musiciens de théâtre, jeté les fleurs et les éloges, ils seront assagis d'eux-mêmes et destinés à de plus difficiles victoires; le succès mûrit le talent; les attaques l'aigrissent et le stérilisent. Décernons donc le triomphe à tout effort loyal, jeune et nouveau; celui de Gustave Charpentier est déjà bien mieux que tout cela.

Louise est montée, jouée, menée et variée à la perfection; Fugère donne au Père une physionomie intéressante, sympathique, dans une pièce où cette épithète s'appliquerait assez mal aux autres rôles. Mlle Riotton débute, dans le personnage de *Louise*, avec un éclat charmeur dont l'honneur revient beaucoup à Edmond Duvernoy, son éminent maître de chant; Mme Deschamps, excellente dans la Mère, M. Maréchal, très bon aussi dans Julien, MM. Carbonne et Vieuille, qu'il faut mettre au premier plan, dans les personnages épisodiques dont ils sont chargés, et vingt autres, que nous devrions nommer

et féliciter, pour être justes, réalisent l'œuvre avec presque autant de bonheur que de mérite.

La mise en scène, les chœurs et l'orchestre continuent la tradition si heureusement inaugurée avec le nouvel Opéra-Comique ; ils sont au-dessus de toute louange.

*
* *

Avec le *Lancelot,* de Victorin Joncières, nous rentrons dans la tradition lyrique du passé ; rien n'y heurtera nos habitudes : nous allons y retrouver le souci du « *bel canto* », et jusqu'au chant du rossignol flûté à la fin des duos d'amour. M. Victorin Joncières, ni ses poètes, Louis Gallet et Edouard Blau, ne sont, ne furent des révolutionnaires déterminés. La page la plus moderniste de la partition lui sert de frontispice ; c'est une enluminure de Léonce de Joncières, dont le jeune talent a inventé très joliment le tableau final. Il est juste de l'associer au succès de l'œuvre qu'il a décorée.

L'Opéra, en montant *Lancelot,* acquittait, nous dit-on, une dette d'Eugène Bertrand ; espérons qu'elle ne grèvera pas trop lourdement le budget de notre première scène lyrique et que le public et les abonnés aimeront cette œuvre simple, couronnement de la carrière musicale d'un compositeur fort estimé ; des décors superbes, une mise en scène opulente l'y aideront, sans doute.

Le poème est emprunté à l'un des sujets les plus délicieux de la légende.

Le rideau s'ouvre sur la salle des chevaliers, au palais royal de Kerléon. Le roi Arthur se dispose à accueillir, parmi les chevaliers-pairs de la Table Ronde, un des deux candidats désignés par les suffrages des guerriers : l'unique place vacante dans l'assemblée illustre ne peut échoir qu'à Markhoël, rude baron qui n'est point sans reproche, ou au comte Alain de Dinan ; c'est pour ce dernier que se prononce Lancelot, arbitre choisi, paladin couvert de gloire, ami fidèle d'Arthur, qui l'honore d'une particulière estime. Markhoël, pour se venger, dénonce au roi les amours coupables de la reine et du preux, guide l'époux

outragé vers les deux coupables, lui fait surprendre leurs propos et chasser la reine Guinèvre, exilée en un couvent par le monarque offensé ; Lancelot, accouru seul au rendez-vous d'amour, dans le bois de Brocéliande, est assailli par les sbires de Markhoël et laissé pour mort sur la lande.

Nous le retrouvons, au second acte, convalescent, sauvé par le dévouement d'Elaine, fille d'Alain de Dinan, qui l'a recueilli, moribond, et arraché au trépas. Le comte seul sait le nom de son hôte, son forfait, son châtiment ; il espère qu'il s'éloignera bientôt ; mais il est trop tard, déjà. La vierge aimante est éprise de son blessé et s'abandonne au fatal vertige qui les unit tous deux ; lorsqu'il la quittera, pour venger son honneur outragé par Markhoël qui le croit mort, l'infortunée n'aspire plus qu'à la paix du couvent où s'abrita naguère son enfance.

Là se rencontreront, après un intermède symbolique où dansent les fées, éducatrices de Lancelot, la reine Guinèvre, recluse, Elaine qui en a fait sa confidente, le roi Arthur qui vient rendre à la coupable sa liberté, Lancelot enfin, dont la destinée est d'être toujours surpris avec Guinèvre ; cette fois, c'est Elaine qui apprend ainsi le secret de son héros, son nom, sa félonie publique et quelle est sa compagne de cloître. Elle en meurt aux pieds de Guinèvre, qui a repoussé Lancelot et qui, touchée enfin par le repentir, se vouera à la vie monastique.

Sur le lac des fées, au pied du château de Dinan où revenait se réfugier le triste chevalier, un esquif glisse, rapportant le corps, confié à la reine coupable. Lancelot reconnaît la douce Elaine, et, abandonné à la fois des deux amours qu'il avait inspirés, retombe, sanglotant, près du comte au désespoir, sous le geste mystique de Guinèvre, lui montrant le ciel d'un signe suprême qui est aussi le suprême adieu.

La partition de Victorin Joncières ne conquerra, sans doute, que les auditeurs du répertoire consacré ; ceux que la polyphonie touffue captive par-dessus tout y déploreront les moyens sommaires dont s'est servi l'auteur. Meyerbeer, Donizetti et Rossini n'en arrivèrent pas moins à la gloire universelle avec les procédés employés

par l'auteur de *Lancelot;* et ce vœu résumera tout le bien que je pense de son œuvre.

L'interprétation est digne de l'Opéra, avec Mlle Delna, MM. Renaud et Vaguet, secondés par Mmes Bosman, Sandrini, Robin, etc. et par MM. Fournetz, Bartet, Laffitte, Hansen. L'admirable voix de Mlle Delna y aura trouvé, sans doute, sa dernière création à l'Académie Nationale de musique; la majesté des rôles et du cadre de l'Opéra la dépaysait trop, à son gré; elle reviendra, à l'Opéra-Comique, où sa vraie place est désignée, occuper les emplois plus... humains de son talent et retrouver les succès de ses débuts, qui la désertèrent si totalement dans le palais Garnier.

Des décors prestigieux, des costumes splendides contribuent au succès de l'ouvrage : le lac des Fées, par Amable, est un chef-d'œuvre. Paul Vidal, remplaçant M. Taffanel, indisposé, a conduit son orchestre en vétéran du bâton et en virtuose de la musique.

*
* *

Cependant, la Renaissance donnait *Martin et Martine*, conte flamand en trois actes de Paul Milliet et d'Emile Trépard; l'œuvre a brillamment réussi, sur cette scène intelligemment dirigée et qui ne nous a jamais rien donné d'indifférent.

Chez Colonne, la *Chasse fantastique* de Camille Erlanger, acclamée, triomphante une fois de plus, préparait la victoire du *Juif Polonais* à l'Opéra-Comique, qui compte en donner la première représentation vers le 15 mars.

MONTAUDRAN.

REVUE DRAMATIQUE

LES FOURCHAMBAULT

Emile Augier a laissé dans les Lettres la mémoire d'un bourgeois. Ses personnages en effet appartiennent à la bourgeoisie; ce sont des notaires, des industriels, des ingénieurs, des savants, des banquiers, etc., en somme la partie vivante et productive de la société démocratique moderne. Mais elle n'a pas servi de champ d'étude à Augier seul. On peut dire au contraire qu'elle a été l'unique objectif de tout ce siècle littéraire qu'on baptise tantôt d'un nom, tantôt d'un autre, mais qui réellement pourra avec raison se dénommer « le siècle de la bourgeoisie ».

Quel autre type que le bourgeois a été peint, analysé, chanté ou dénigré dans notre littérature depuis le romantisme? C'est aussi qu'il occupe toutes les places et tous les ministères. Le grand seigneur a disparu de la scène théâtrale et de la vie, et s'il y apparaît, il est dépossédé du privilège et du prestige qui le distinguaient, il redescend ou mieux il s'élève au bourgeois, citoyen libre, autorisé à toutes les ambitions et maître du monde qu'il a conquis.

Le bourgeois a eu son épopée sous la Révolution. Refoulé par le premier Empire et peu enthousiaste des grandes gloires militaires qui, après les expansions hâtives et factices, aboutissent fatalement aux resserrements inévitables, il a repris la voix sous la Restauration, qui fut l'époque de son bel âge. Vite il a atteint sa période de stabilité sereine sous Louis-Philippe et sous le second Empire. A l'heure actuelle, il se gâte, miné par l'anarchie, ayant perdu la force de cohésion qui fit sa puissance.

Emile Augier vit la bourgeoisie heureuse, satisfaite, récoltant le fruit des efforts de la veille. Il l'aima et il eut raison. Il trouva encore en elle la forte armature des principes de l'honneur et de la vertu. Elle ne s'élevait pas très haut au-dessus de terre; elle regardait avec prudence où la menaient ses pas, elle craignait les chutes autan

qu'elle dédaignait la rêverie devant les nuages qui passent et se déforment. Mais elle présentait l'aspect de la solidité positive, de la résistance et de la durée.

Les meilleurs portraits dramatiques que nous ayons d'elle, nous les devons à l'auteur du *Gendre de M. Poirier*, de *Maître Guérin* et des *Fourchambault* que vient de reprendre l'Odéon avec un succès légitime.

Ce fut la dernière œuvre d'Augier. Elle obtint une grande faveur et l'on raconte que le maître, en joueur prudent et fin, connaissant l'inconstance du public et la mobilité des vogues littéraires, décida de s'en tenir là. Il fit Charlemagne et se retira sur des bravos, résistant aux supplications des admirateurs qui criaient bis. Peut-être aussi, déjà attardé devant un modèle qui change vite, ne reconnaissait-il plus autour de lui les héros scéniques qu'il affectionnait de reproduire. La classe bourgeoise s'était modifiée, déformée et donnait d'autres types. L'auteur put sentir la nécessité, en même temps que l'impossibilité d'un renouvellement d'observation et de thèse.

D'autre part, il ne semble pas que les *Fourchambault* soient la pièce qui ait coûté le plus de mal à son auteur. Habile, parfaite, d'un équilibre et d'une tenue qui font dire que, sur le sujet et avec l'effet qu'on en voulait tirer, il était impossible de faire mieux, elle trahit cependant une facilité qui exclut l'effort, dans la conception et dans le but à atteindre, au moins.

C'est un maître exercé, n'ayant plus de secret à découvrir dans son métier, qui s'offre le plaisir de faire une dernière fois une œuvre suivant son goût, sa morale, son esthétique, sans être obligé de chercher midi à quatorze heures pour résoudre les petits problèmes de facture ou autres dont il a donné la solution dans maintes œuvres antérieures.

Les Fourchambault n'offrent plus qu'une intrigue. Elle est supérieurement menée, et à l'heure présente où ce mérite, soit dédain, soit relâchement dans l'invention, fait défaut dans nos pièces immédiatement modernes, on se reprend à l'admirer et à constater quels effets elle peut produire. Au théâtre, dit-on souvent, il faut d'abord du mouvement. C'est une erreur, car pour qu'un bateau marche, ce n'est pas du vent qu'il faut, mais une voile. De même dans une pièce, l'important est le texte dramatique; mais il ne parviendra à son développement complet que par le mouvement, sous l'impulsion du vent qui gonfle la voile, la pousse, retient le regard intéressé qui la suit jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'elle disparaisse à l'horizon.

Dans *les Fourchambault*, c'est l'action qui domine. On n'y voit ni psychologie particulière, ni cas spécial de morale. Des bourgeois évoluent au gré de certains événements et arrivent à des points de discussion assez vive, puis reprennent leur route tranquille après l'alerte. La pièce ne contient pas non plus de types originaux ou synthétiques, tels que M. Poirier ou Maître Guérin. Ils sont de la moyenne, sans vices qui dominent, sans vertu qui distingue, sans rien qui les puisse signaler dans le troupeau social.

La seule exception à la banalité courante est faite en faveur de deux personnages qui, bien que bourgeois eux-mêmes par les sentiments d'ordre et de tenue, vivent un peu à l'écart de la vie régulière, l'un étant un enfant naturel et l'autre, sa mère. Le conflit s'élèvera précisément entre cette branche dissidente et la branche légitime, l'avantage devant rester à la première, parce qu'elle a mieux conservé le sens du droit et de l'honnêteté.

Le motif de la discussion, ou plutôt l'occasion, c'est l'argent. C'est le fond du théâtre bourgeois parce que au fond de l'âme bourgeoise, il y a l'argent. Les nuances s'établissent d'après les moyens qu'on emploie pour l'acquérir, d'après l'âpreté qu'on apporte à sa conquête, d'après la libéralité de ceux qui le possèdent; mais l'argent est le fond de tout dans la bourgeoisie, à son origine et à ses fins. Hors lui tout disparaît peu à peu, tout s'éteint, s'oublie, se renie. Il ne reste plus que la fortune, garantie de l'intelligence et du travail, assurance de l'avenir, marque positive de l'existence sociale dont elle établit la hiérarchie et impose l'équilibre.

Les bourgeois d'Emile Augier ont encore de la grâce à manier l'argent. Ils l'aiment, mais ils le dépensent et, à l'occasion, ils savent mettre quelque chose au-dessus de lui. Ils ne le considèrent que comme un moyen et une récompense. Mal acquis, s'ils ne l'abandonnent pas, ils éprouvent du moins quelque remords à le posséder et chercheront quelque moyen terme qui les excuserait et leur fournirait une absolution compensatrice.

L'histoire de la bourgeoisie moderne et l'évolution de la valeur morale de l'argent sont intimement liées. L'homme ne peut vivre sans religion et lorsqu'il a détruit ou laissé s'effondrer tous les systèmes spiritualistes ou idéalistes, il saura encore se créer une divinité. Il y aura déchéance; mais le besoin d'adoration et de servitude continuera à être satisfait. L'argent a peu à peu repris cette place d'idole dans la vie sociale.

On se tromperait en disant que l'homme aimera jamais l'argent

pour l'argent, pour le plaisir de compter des pièces, des blocs d'or, des liasses de billets. Ces mouvements matériels s'accompagnent forcément d'une magnification idéale, et quelque grossier, farouche, inacceptable que soit le dieu, il bénéficiera de l'apport spirituel que lui fournit celui qui le reconnaît et l'adore. L'argent a subi cette métamorphose par le fait qu'il est devenu le dieu de la bourgeoisie et qu'il a alimenté presque tous ses sentiments, dans le bien et dans le mal. Il n'éveille pas que des convoitises, il a son culte, on l'entoure de respect, de superstition, de dévotion et même d'abnégation — l'homme, en effet, fait assez bon marché de son existence s'il sait que son effort ne sera pas vain et qu'à sa mort il laissera à ses héritiers une masse appréciable de métal précieux.

Ne pourrait-on pas soutenir que l'argent, qui motive tant d'erreurs et tant de crimes, contient cependant en lui-même un principe qui est bon. Il est la puissance et à ce nom se peuvent allier naturellement dans un système idéal, ceux de la charité, de la justice, de l'amour, de la paix féconde.

Mais l'argent n'en est pas encore à cette étape bienheureuse. Il traverse au contraire actuellement sa vilaine époque. Il est le dieu brutal et aveugle qui tue tous ses desservants, riches et pauvres ; il demande chaque matin des sacrifices nouveaux, il aime le sang de l'homme, ses cris de fureur et d'angoisse.

Là où pour la dernière fois nous l'aurons vu sourire, ce sera dans le théâtre d'Emile Augier qu'on accuse un peu légèrement d'être démodé, mais qui correspond exactement à une humanité — à une façon de voir, c'est la même chose — où le jeune dieu naissant était aimable en sa nouveauté et ne recevait encore que des actions de grâce en échange des réalités qu'il déterminait et des promesses qu'il paraissait donner.

Jules CASE.

LA MODE

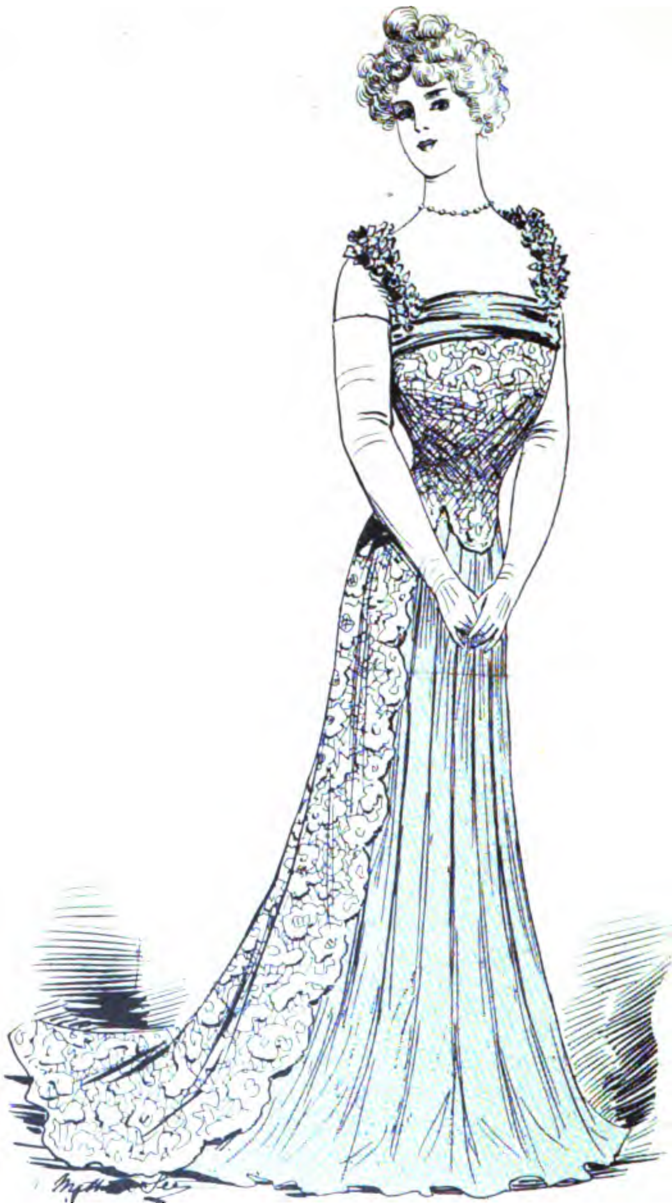
L'Art de s'habiller



Corsage Louis XVI en taffetas brodé de petites incrustations de guipure, garni de boutons anciens et découpé sur un empiècement de mousseline de soie blanche plissée, ouvert par des revers de velours noir.

Manches ouvertes drapées.

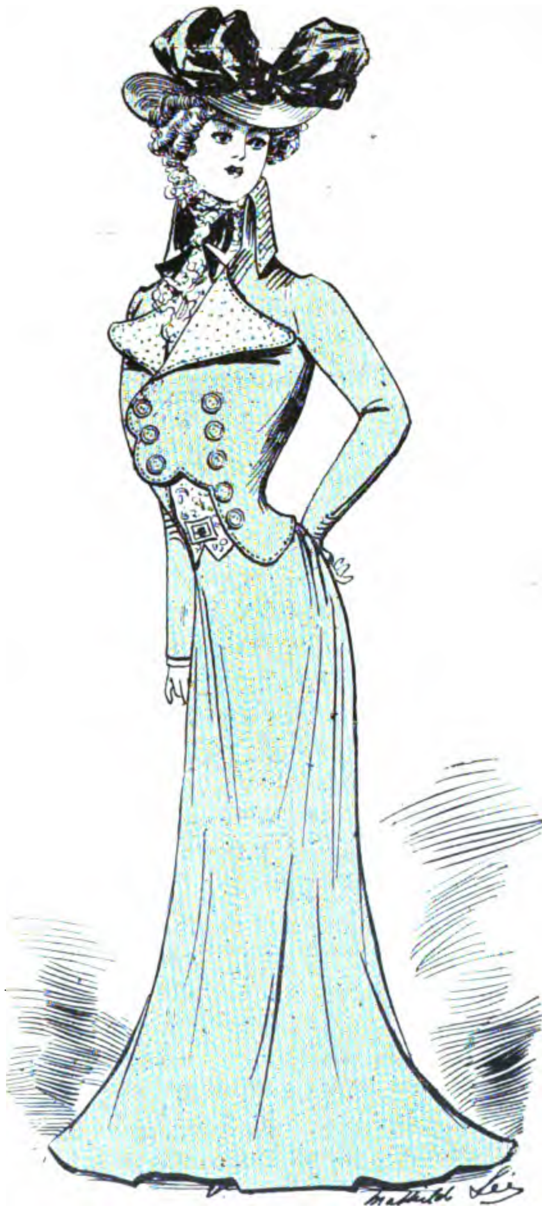
Collier de perles.



Robe du soir.

Robe de guipure de Venise princesse, à traîne, le devant en mousseline de soie à plis, le décolleté souligné d'une même draperie, épaulettes en guirlande de géranium.

Collier de perles.



Costume de drap simple, à jupe unie, la veste à basque croisée par deux rangées de boutons anciens, découpée sur un gilet de foulard, revers en même foulard, col haut et rabattu.

Devant de dentelle et de velours noir.

Capeline de paille garnie de nœuds de taffetas.

BIBLIOGRAPHIE

Six chants profanes, *en vers et contre tous, par* Harmand de Melin. *Br. 1 fr. Librairie parisienne.*

Franc Nohain fait école ; son meilleur disciple est Harmard de Melin, dont l'esprit, la verve et les qualités poétiques expliquent et assurent le succès. Ses petits poèmes amorphes sont amusants, d'un tour narquois, ingénieux et pince-sans-rire qui sollicitent des récitants. Un échantillon, après une rupture :

Elle pleura, pleura tellement
Qu'un beau jour, sur une grand'place
Elle fut changée — on n'a jamais su comment —
En une fontaine Wallace
Aux eaux purgatives et rafraîchissantes...
Les femmes sont, parfois, vraiment intéressantes.

*
* *

Finlande et Caucase, *par* Pierre Morane, *in-18, 3 fr. 50. Plon et Nourrit.*

Les études que M. Pierre Morane a réunies dans ce volume, conduisent le lecteur aux confins de la Russie, dans les provinces frontières de l'empire qui ont le caractère le plus tranché et où de petits peuples, très différents par leurs origines, gardent sous l'aigle moscovite, leur physionomie à part et défendent leurs traditions. Que l'auteur suive le mouvement politique et intellectuel dans le grand duché de Finlande dont les droits ont subi une si rude atteinte en 1899, qu'il expose l'état social des Arméniens russes qu'il nous initie à la vie des Géorgiens, des Abkhases et des Tartares du Caucase, ou qu'il nous raconte la douloureuse histoire des sectaires russes déportés en Transcaucasie, toujours ses impressions reflètent ce qu'il a vu et entendu, et les détails les plus nouveaux, les plus curieux abondent dans ces solides études.

*
* *

L'Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle

Elle est extrêmement intéressante cette petite encyclopédie vraiment populaire que publie la Société française d'Éditions d'art, sous la direction de MM. Buisson, Larroumet, E. Denis et Stanislas Meunier.

La très heureuse idée qu'ont eue ces savants de mettre pareille encyclopédie sous forme de 120 dictionnaires, correspondant chacun à l'une des parties essentielles des connaissances humaines, laissait déjà l'assurance d'une œuvre originale, instructive et tout à fait pratique.

*
* *

La Mort de Corinthe, *par* André Lichtenberger. *In-18, 3 fr. 50. Plon.*

C'est un récit plein de passion et de dramatiques péripéties, qui a tout le charme d'un roman d'amour et tout l'intérêt d'une étude, disons mieux d'une véritable reconstitution historique. Il y a dans *la Mort de Corinthe* sur la décadence hellénique et sur l'agonie d'une nation des pages qui font songer parfois, avec une patriotique tristesse, à la crise que traverse notre pays.

R. Puylaurens.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Le Gérant,
Emile BONHOMME.

PARIS. — IMPRIMERIE C. LAMY, 124, BOULEVARD DE LA CHAPELLE. 10884.

TABLE DES MATIÈRES

TOME 2. — NOUVELLE SÉRIE

Sommaire du 1er Janvier

Sommaire du 15 Janvier

GRAVURES : Douze tableaux du Louvre et neuf gravures

Sommaire du 1er Février

Sommaire du 15 Février

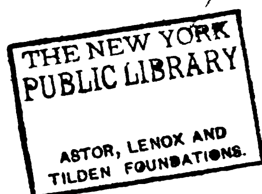
GRAVURES : Cinq tableaux; deux portraits; trois dessins

21e Année N° 1 1re Livraison Tome 2 Nouvelle Série

Prix du numéro : 2 Francs net.

La Nouvelle Revue

1er JANVIER 1900



SOMMAIRE

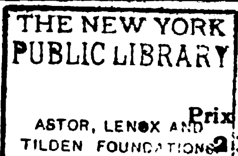
LA QUINZAINE

PARIS
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
26, RUE RACINE, 26

1900

Directeur : P. B. GHEUSI
Téléphone 801-46

N° 3. 21e Année — Tome II. — 3e Livraison — Nouvelle Série



Prix du numéro : 2 Francs net.

La Nouvelle Revue

1er FÉVRIER 1900

SOMMAIRE

LA QUINZAINE

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

26, RUE RACINE, 26

1900

Directeur : P. B. GHEUSI — Téléphone 801-46

W [redacted] r
Nº 9. 21e Année Tome II. — [redacted] Série

La Nouvelle Revu

15 FÉVRIER 1900

SOMMAIRE

GRAVURES : Cinq tableaux ; deux portraits ; trois dessins

LA QUINZAINE

PARIS
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
26, RUE RACINE, 26

1900

Directeur : P. B. GHEUSI Téléphone 801



